



**HAL**  
open science

## La transmission du tennis en France (2015) : sociographie d'une relation de service

Aurélien Zieleskiewicz

► **To cite this version:**

Aurélien Zieleskiewicz. La transmission du tennis en France (2015) : sociographie d'une relation de service. Sociologie. Université de Lorraine, 2015. Français. NNT : 2015LORR0312 . tel-01752196

**HAL Id: tel-01752196**

**<https://hal.univ-lorraine.fr/tel-01752196v1>**

Submitted on 29 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

**UNIVERSITE DE LORRAINE - PLATEFORME DE METZ**  
**ECOLE DOCTORALE FERNAND BRAUDEL**  
**Département de sociologie**

Thèse pour obtenir le grade de docteur

**Discipline : Sociologie**

Présentée et soutenue par

**Aurélien ZIELESKIEWICZ**

**LA TRANSMISSION DU TENNIS EN FRANCE (2015)**  
**SOCIOGRAPHIE D'UNE « RELATION DE SERVICE »**

*Thèse dirigée par Mr Jean-Marc Leveratto (directeur) et Mr Roland Huesca (co-directeur)*

Soutenue le 13 mars 2015

**Jury :**

Mr Cyril Lemieux, Professeur de sociologie, directeur d'étude à l'EHESS (Rapporteur)  
Mr Sébastien Fleuriel, Professeur de sociologie, Université de Lille 1 (Rapporteur)  
Mr William Gasparini, Professeur de sociologie, doyen de la faculté des sciences du sport,  
Université de Strasbourg.  
Mr Patrick Mignon, Enseignant chercheur à l'INSEP, Paris  
Mr Jean-Marc Leveratto, Professeur de sociologie, Université de Lorraine (dir)  
Mr Roland Huesca, Professeur d'esthétique, Université de Lorraine (co-dir)



## Résumé :

De pertinents travaux analysent l'impact du sport dans notre société, répartissant en différentes catégories ses agents, étudiant sa marchandisation ou s'intéressant encore à ses formes les plus extrêmes, voire les plus élitistes. Mais que peut-on dire des effets produits par cet objet du point de vue de sa transmission ? Comment décrire les rapports parfois paradoxaux entre la modélisation institutionnelle de la diffusion du sport et sa réalité quotidienne ?

Si plus précisément on s'intéresse à la pratique du tennis en France, il est possible d'établir trois constats fondamentaux. Premièrement, ce jeu est un loisir « majeur » : en 2014 la fédération française de tennis (FFT) comptabilisait plus d'un million de licenciés, ce qui faisait du tennis le second sport national, derrière l'intouchable football. Dans un second temps, cette activité est désormais accessible à des publics qui jusqu'ici en étaient relativement exclus. Ce phénomène fut traduit – de façon quelque peu erronée – de « démocratisation ». Enfin, lorsqu'on observe de plus près ce qui se passe dans les clubs, on s'aperçoit que les adeptes du tennis sont de plus en plus nombreux à pratiquer ce sport sous la coupe d'une sorte d' « entraîneur ». Ce dernier est chargé de parfaire leur maîtrise de la discipline, voire de façon plus implicite, de réduire les contraintes classiques du joueur de club (trouver un partenaire, organiser une partie, etc...).

Cette thèse – à la croisée d'une sociologie du loisir, du sport, des professions, du corps et de l'expertise – s'intéresse principalement à cette dernière tendance. Ce que nous désignerons comme la « pratique encadrée du tennis » s'érige comme une modalité de jeu moderne et désormais pleinement normalisée dans les clubs. Notre enquête dresse alors la chaîne sociale qui produit ou permet la tenue de ce qu'Erving Goffman désigne comme une « relation de service », avant de décrire de ses usages et de ses effets du point de vue des individus qui la vivent. La démarche est sociographique, elle conjugue une nécessaire distanciation sur l'objet et une « participation observante » établie sous différentes postures (« élève », « encadrant », observateur, ou encore simple confident ).

L'étude se divise en trois phases qui traitent notre objet de sa normalisation dans le paysage sportif contemporain, jusqu'aux expériences individuelles qui en émanent. La première étape propose une forme d'audit de l'encadrement des joueurs de tennis en France, elle permet d'observer les rapports d'alliance entre les différentes instances qui développent et qui régissent cette forme de pratique. « *Le tennis un sport réservé à tous* », programme mis en place par la FFT depuis la fin des années 90 induit alors une rationalisation palpable – mais inaboutie – du contenu et des contours de ce qui tend à organiser la transmission du jeu dans les clubs. L'accès à ce même jeu est désormais possible pour de multiples profils individuels (« tout-petits », « handisport », « compétiteur », etc.).

La seconde partie analyse la circulation de l'objet dans une dimension locale, elle s'intéresse à la diversité des réseaux, des espaces et des acteurs qui administrent la pratique. Une forme de « groupe professionnel » d'entraîneurs émerge, dans des clubs aux moyens, aux formes organisationnelles et aux priorités hétérogènes.

Enfin, en partant d'une réflexion sur le concept de « techniques du corps » de Marcel Mauss, la troisième étape cerne *in situ* l'usage de la séance. En prenant pour critères d'analyse les contraintes, l'éthique ou encore les différents plaisirs que le joueur est en mesure de vivre en séance, on observe l'émergence de trois « publics types » (« sans-façon », « amateurs », ou « performeurs ») qui ne se regroupent forcément autour des critères purement techniques: il en va également de leurs attentes envers la séance, de leur âge, de leur rapport au corps, des ressources et de l'attrait que les situations de pratique mobilisent. Les formes de transmission du tennis s'articulent ainsi autour d'une tension entre l'éthique, le sportif, l'institutionnel, le relationnel et le sensitif

**Mots clés :** Sociologie, tennis, corps, travail, transmission, sport, loisir, relation de service

## **Abstract :**

If, in a sociological point of view, you look at the way tennis is played in France, you can make three fundamental observations. First, it's a very popular hobby : in 2014 the French tennis federation (FFT) counted up to one million one hundred thousand members, making tennis the second national sport, behind the unreachable football. Second, this activity is now accessible to people who were rather excluded until then. This phenomenon has been quite inaccurately described as « democratization ». Finally, if you observe the clubs, you realize that more and more tennis players practice this sport under the supervision of a coach. The latter is in charge of perfecting their skills, or sometimes even more implicitly of making their practice easier by finding them a partner or arranging a match for example.

This thesis is at cross-roads between a sociological analysis of leisure activities, sport, career, body and, above all, expertise. What is here called « the supervised practice of tennis » refers to a modern playing method that is now standard in clubs. This enquiry depicts the social mechanism that produces or enables what Erving Goffman refers to as « a service relationship » and then it uses and effects from the point of view of those who experience it. This is a sociographical approach that combines a necessary detachment from the subject and a participation combined with a watchful observation from different positions.

The enquiry is divided into three phases, dealing with the object from its normalization in the modern sporting landscape, to the personal experiences in which it results. The first step consists in an audit of the tennis players management in France and enables us to study the alliances between the different authorities who develop and preside over this form of practice. « Le tennis un sport réservé à tous », a program set up by the FFT since the end of the nineties leads to a tangible but incomplete rationalization of the content and outline of the organization of the transmission of the game in the clubs. This game is now accessible to a variety of individual profiles (younger age groups, paraspport, competitor...)

The second part of the enquiry studies the object in its local dimension, and tackles the subject of the diversity of the networks, places and actors managing the practice. Some sort of « professional group » of trainers emerges in clubs whose financial means, organizations and priorities are very heterogeneous.

Finally, after reflecting on Marcel Mauss's concept of « the body techniques », the final step grasps *in situ* the purpose of a session. When you take the constraints, the ethics or the different forms of pleasure the player is enabled to live as criteria for the analysis, three different types of public appear : « sans façon », « amateur », « performeur ». Putting people into these categories is not simply a matter of tennis playing skills but you have to take into account their expectations as far as the session is concerned, their age, their relationship to their body. Teaching how to play tennis brings up the subject of the ethical, institutional, relational and sensitive dimension of the practice and this is the topic of this study.

**Key words :** tennis, sociology, body, work, sport, leisure, service relationship



## **Remerciements :**

J'éprouve ici un grand plaisir à pouvoir remercier toutes les personnes qui m'ont encouragé durant cette délicate entreprise.

Avant tout : Yaëlle Friderich pour son soutien, et pour qui mes sentiments sont éternels...

Je tiens ensuite à exprimer ma pleine reconnaissance à mes deux directeurs, Mr Roland Huesca et Mr Jean-Marc Leveratto. Je ne peux réduire en quelques lignes toutes leurs qualités humaines et intellectuelles, je les remercie donc plus simplement pour leur bienveillance, leurs suggestions et leur exigence.

Un grand merci aux membres du jury. D'une part, pour avoir accepté de s'intéresser à ce travail, et d'autre part, pour leurs ouvrages et leurs articles qui auront beaucoup influencé le contenu de cette thèse : Mr Sébastien Fleuriel, Mr William Gasparini, Mr Cyril Lemieux et Mr Patrick Mignon. Une pensée également à la mémoire de Mme Liane Mozère qui m'a poussé à m'engager dans un doctorat, ainsi qu'à Mr Marcel Fournier qui dirigea initialement ce travail.

J'adresse également mes remerciements au monde du tennis lorrain, aux clubs, aux dirigeants, aux entraîneurs, aux joueurs et à « mes élèves » qui sont les principaux acteurs de ce manuscrit. Et spécialement : Mr Vincent Krikwinski, Mr Djamil Meran et le Tennis club Guentrange Thionville, qui auront constitué les principaux « alliés » de cette recherche.

Je n'oublie bien évidemment pas mon laboratoire, le 2L2S, le département de sociologie de Metz et mes autres collègues « jeunes chercheurs ». Et principalement : Raymond Magro, Catherine Raban, Emmenuel Jovelin, Hervé Jory, Fabien Hein, Marie Pierre Julien, Loïc, Sabrina Sinigaglia, Hervé Levilain, Antigone Mouchtouris, Léo, Fabrice Montebello, Quido, Piero Galloro, le « club Trepos », Jean Yves Trepos, Valerie, Anne, Julie, Babs, Thierry, Déborah, Élodie....

Enfin :

Mon grand-père Edmond Maré (qui a « résisté »), ma mamie Irène, Tom, mes parents, Nav, ma sœur, Karla, la famille Friderich, Bassel, Bernard, la promo L3 socio Metz 2013-2014, Jonathan, Marc, Kimia, Marine, Ben Sliver, Émilie, Tagada, Anais, LT Smash, Hélène et Auban, Mathieu, etc.







## SOMMAIRE :

<b>PROLÉGOMENES</b>	p.12
A De la légitimité du loisir et du tennis dans le champ de la recherche contemporaine	p.13
B Le thème du tennis dans la sociologie française	p.15
C Positionnement scientifique et genèse de l'étude	p.22
D Les cadres conceptuels dominants de l'analyse	p.28
E Objectifs et méthodes	p.37
F Architecture et postulats de la thèse	p.46
<b>PREMIÈRE PARTIE : LA PRATIQUE ENCADRÉE, UNE MODALITÉ CONTEMPORAINE DE CONSOMMATION DU TENNIS</b>	p.54
<b>Chapitre 1 Genèse du programme « À chacun son tennis » de la FFT</b>	p.55
A La promotion d'un « tennis pour tous » grâce au développement du secteur de l'encadrement dans les clubs	p.56
B Le « Boom » des entraîneurs « D-E » dans les clubs de tennis (2000-2013)	p.70
<b>Chapitre 2 Vers l'acceptation d'un « corps pluriel » de tennisman dans les clubs, quels enjeux ?</b>	p.87
A La prise en charge du jeune public, l'exemple du mini-tennis	p.88
B L'encadrement des joueurs loisirs, réduire les contraintes liées à la pratique du tennis en club	p.93
C Les compétiteurs et le « classement de tennis » des seuils performatifs distincts	p.97
D Analyse : l'encadrement comme « service » un outil de plaisir et de rendement	p.105
<b>SECONDE PARTIE : LES GESTIONNAIRES ET L'ORGANISATION DU SECTEUR DE L'ENCADREMENT DANS LE MONDE DES CLUBS DE TENNIS</b>	p.115
<b>Chapitre 3 Les dispositifs locaux de transmission du tennis : des modalités de gestion hétérogènes</b>	p.117
A Les enjeux de l'usage des monographies	p.117
B Le déroulement et l'organisation du secteur indispensable de l'encadrement tennistique au TCGT sur un an	p.121
C Le SMEC et la tenue de leçons individuelles comme marque de « standing »	p.138
D Le TCB ou les conséquences de l'abandon de l'école de tennis dans un petit club lorrain	p.147
E Prolongements analytiques : les forces et faiblesses de l'encadrement du tennis dans les clubs	p.154
<b>Chapitre 4 Du côté des « entraîneurs » : trajectoires, identités et mandat</b>	p.162
A « Être éducateur de tennis » un figure polymorphe, du bénévolat au « petit job »	p.165
B Itinéraires d'enseignants de tennis professionnels mosellans : passion, vocation et opportunités	p.174
C Transmettre ou recycler des compétences pratiques, l'analogie avec le monde de l'art	p.192
D De la délicate formalisation d'une mission d'encadrant au quotidien : contextes d'embauches, attentes des dirigeants et distorsions quotidiennes	p.198
E Les rapports praticiens-dirigeants : divergences et tension	p.209
F Bilan : de la valeur sociétale de l'encadrement tennistique à la valeur qu lui confèrent ses propres acteurs	p.219

**TROISIÈME PARTIE : LES FORMES DE TRANSMISSION DU TENNIS EN SÉANCE ET LEURS PUBLICS**  
p.223

**Chapitre 5 : Les « sans façon », ou la normalisation d'un tennis non conventionnel dans l'espace du club** p.230

A Le ludique et la sociabilité comme motifs majeurs de l'investissement	p.234
B L'intérêt aléatoire du public	p.243 2
C Les enjeux relationnels liés à l'encadrement de publics profanes	p.251
D La tension entre des normes de précaution tacites et l'encadrement de publics sensibles	p.257
E Le contenu tennistique des séances, de délicates tentatives de façonnage, vers de simples « petits matchs »	p.264
F Bilan, vers une forme de "free-tennis" encadré?	p.272

**Chapitre 6 Les « amateurs » un engagement conséquent, une rationalisation limitée mais présente** p.276

A Le temporalité dans la pratique; une limite fondamentale, un marqueur d'investissement	p.280
B Les formes d'attraits psycho-sensitifs de la séance du côté du public « amateur »	p.289
C Harmoniser les perspectives du public en séance, un enjeu fondamental	p.309
D L'interaction extra-tennistique entre amateurs et praticiens, des enjeux de connivence et de confiance	p.315
E Outiller tennistiquement les « amateurs » processus et procédés	p.342

**Chapitre 7 Quand le tennis s'inclut dans un projet de vie** p.359

A Le don de soi	p.364
B La relation praticien-joueur, des affects intensifiés	p.373
C Une attention techniciste, experte et rationnelle	p.383
D Bilan	p.421

**Bilan troisième partie** p.425

**Conclusion** p.429

**Bibliographie** p.434



## PROLÉGOMÈNES

Nous proposons ici de partir d'une situation concrète, susceptible de nous suivre tout au long de ce manuscrit : un homme se promène dans un parc, il observe un terrain de tennis sur lequel plusieurs personnes sont en train de jouer. Les participants courent, transpirent, plaisantent, etc. Sur ce même terrain, un autre individu plus en retrait du jeu, mais tout autant impliqué dans la situation, donne des consignes, oriente les joueurs, leur lance des balles puisées dans un panier, etc.

En dehors de cette simple perspective, que peut constater d'autre le promeneur ? Des individus qui s'amusent ? Des personnes en train d'apprendre à jouer au tennis, à se perfectionner ? Un individu qui travaille ? Un système pédagogique agencé avec plus ou moins de réussite ? Un club qui tourne ?

Cette thèse tente de retracer et d'interpréter les différents facteurs sociologiques qui rendent possible ce moment, en tentant principalement de considérer ce dernier sous l'angle d'une « relation de service »<sup>1</sup>. Elle n'a pas pour ambition de jauger des modalités qui fondent la réussite ou l'échec dans une carrière de joueur de tennis. Elle s'intéresse aux diverses expériences produites et encouragées par un phénomène de plus en plus répandu dans les clubs : la possibilité conférée aux différents publics de pouvoir être encadrés durant leur pratique, au cours de ce qu'ils désignent eux mêmes comme une « séance d'entraînement », ou plus simplement un « cours » de tennis.

Ce dispositif produit ses propres effets que nous nous sommes convenus d'analyser. En 2014, sur les un million cent mille membres de la FFT qui s'éparpillent dans quelques 6000 clubs<sup>2</sup>, plus de la moitié s'avère plus ou moins concernée par cette consommation moderne du jeu. De façon simplifiée, l'activité implique pour un joueur de s'insérer dans un créneau horaire régulier pour s'adonner à la discipline avec plus ou moins de sérieux et d'intensité, le plus souvent en compagnie d'autres joueurs.

La particularité de ce que nous traiterons ici comme une modalité de pratique du tennis « dans l'air du temps », se base donc sur l'apport d'une tierce personne dont la fonction n'est pas de jouer (même si cela arrive) mais d'assister ou d'accompagner le(s) joueur(s). Ceci au regard d'objectifs – plus ou moins explicites – envisagés ou définis à l'avance : initiation, entretien, perfectionnement, suivi en compétition, etc. Si cette possibilité offerte aux tennismen de club de

---

<sup>1</sup> Goffman Erving, *Asiles*, Les Editions de minuit, Paris, 1968.

<sup>2</sup> Sources FFT.fr

pouvoir bénéficier de l'apport d'un encadrant n'en est certes pas à ses balbutiements, elle est néanmoins dans une phase d'expansion, liée principalement à ce que nous désignerons ici comme la rationalisation<sup>3</sup> des pratiques culturelles et de loisir.

Celui que nous nommerons dans un premier temps comme le praticien<sup>4</sup> est ainsi chargé d'aménager la séance, car il est en possession d'aptitudes qui lui en confèrent la capacité. Il propose ou impose des jeux, des exercices, des démonstrations, etc. Il produit des conseils, des jugements, des avis. Il utilise des méthodes, du matériel. Il transmet des techniques et des connaissances. Les joueurs de leur côté, développent plus ou moins d'intensité, de talents ou d'attentions dans ces occasions. Ils constitueront pour notre point de vue les « consommateurs » du service : en demande d'assistance ou de suivi tennistique d'une part, en attente d'un moment distrayant d'autre part. Enfin, les clubs offrent la possibilité de pratiquer le tennis dans un cadre précis, normé, régulé, ordonné en partie par la FFT et les institutions qui s'y rattachent. Ces clubs gèrent néanmoins ce « service » de façon hétérogène.

## **A De la légitimité du loisir et du tennis dans le champ de la recherche contemporaine**

Le loisir est un domaine d'étude à part entière dans lequel les chercheurs peuvent traduire des analogies ou encore expliciter différentes spécificités. Mot issu du latin *licere* (« être permis ») il évoque des activités effectuées par des individus lorsqu'ils possèdent du temps non prescrit à disposition (à l'inverse du travail, du transport, des tâches ménagères, etc.). Ce terme induit ainsi une forme de liberté, tant à l'échelle étymologique que symbolique.

Selon le rapport d'évaluation des politiques publiques de Bruno Maresca, le loisir se définit tel : « *un ensemble d'activités socialement construites pour nourrir et occuper le temps libre que génère la société compte tenu de son organisation économique et sociale : les loisirs représentent une offre et un cadre qui contribuent, parmi bien d'autres choses, à la socialisation des individus, à côté du lien familial, de l'investissement dans les études, dans le travail, etc.* »<sup>5</sup>. Aujourd'hui cet objet se rattache néanmoins dans d'autres problématiques qui remettent en cause l'autonomie du consommateur : le loisir serait régulé, pré déterminé, rationalisé, imposé, etc.

---

3 Terme utilisé lors d'une conférence de Max Weber donnée en 1919 à Munich, devant la « Ligue des étudiants libéraux », nous allons revenir en détail sur ce concept.

4 Il existe moult appellations au regard des différents statuts d'encadrants que nous éluciderons ; tantôt officielle, tantôt pérennisées par le jargon propre aux joueurs de tennis (coachs, D-E, éducateurs, entraîneurs, moniteurs, etc.)

5 Maresca Bruno, *Occupation du temps libre une norme de consommation inégalement partagée*, avec la collaboration de Pierre Tardieu et Sophie Geraud. Dans « Cahier de recherche » N° 210 Novembre 2004, Paris, Département : « Evaluation des politiques publiques ».

À notre sens, ce domaine mérite une attention particulière. Au même titre que l'éducation, la justice ou la santé il émane et participe au processus de civilisation<sup>6</sup> discuté par Norbert Élias, il est également représentatif des valeurs propres et des cultures<sup>7</sup> de chacune des sociétés qui l'hébergent. Le loisir implique à la fois différents questionnements autour de l'expérience de la liberté individuelle et de l'autonomie des individus, de même qu'il questionne la question de l'offre ou de la création des différentes activités induites par son développement.

Son étude se cadre alors indiscutablement dans l'univers des sciences humaines, dès les années 60 Joffre Dumazedier définissait sa légitimité en tant qu'objet digne d'analyse : « *dans nos sociétés évoluées, le loisir est une réalité familière. Mais l'idée de loisir est loin d'être intégrée dans les systèmes de pensée qui guident la réflexion des intellectuels ou l'action des militants, qu'ils soient de gauche ou de droite, partisans ou adversaires des systèmes capitalistes ou socialistes. De bons esprits raisonnent sur la société comme si la notion de loisir n'existait pas. D'audacieux intellectuels l'écartent même délibérément dans leur quête de systèmes nouveaux qu'ils voudraient plus fidèles à la réalité d'aujourd'hui. (...) Découvert dans son ampleur, dans sa structure complexe, dans ses relations avec les autres aspects de notre civilisation machiniste et démocratique le loisir n'est plus un problème mineur, sorte de « poste divers » sans importance placé à la fin de l'inventaire des grands problèmes (...). Il apparaît comme élément central de la culture vécue par des millions de travailleurs, il a des relations subtiles et profondes avec tous les grands problèmes du travail, de la famille, de la politique qui, sous son influence, se posent en termes nouveaux (...). L'heure est venue de Traiter sérieusement de cette futilité qui alarmait Valéry* »<sup>8</sup>.

Pour traiter ce thème nous nous sommes intéressés à un objet d'étude spécifique, et plus spécialement aux effets des dispositifs<sup>9</sup> propres à ce que nous avons ici traduit comme la « pratique encadrée du tennis ». Plus globalement, en nous concentrant sur le tennis, nous proposerons un regard sociologique qui porte sur l'évolution du monde sportif contemporain, la nouvelle professionnalité qui en émane à l'échelle des individus et des dispositifs qui cadrent sa pratique, ainsi que les effets engendrés par cette forme de consommation sportive.

---

6 Elias Norbert, *La civilisation de mœurs*, 1974, Paris, En poche pocket.

7Chick Gary, *Leisure and Culture: Issues for an anthropology of leisure* Leisure Studies N° 20, 1998.

8 Dumazedier Joffre *Vers la Civilisation des Loisirs ?* 1962, Paris, Le Seuil.

9 Un « dispositif » est une norme matérielle ou symbolique régulatrice qui se met en place pour remplir « *une fonction stratégique dominante* ». Tel que l'explique Michel Foucault, il est à la fois ancré et dynamique au fil d'un processus de « *surdétermination fonctionnelle* », en sorte qu'il inclut plusieurs effets qui s'articulent entre eux appelant à une forme de réajustement perpétuel. Voir, *Entretien avec D. Colas: Le jeu de Michel Foucault* publié dans le magazine *Ornicar?* Bulletin périodique du champ freudien, n° 10, juillet 1977, p. 62-93.



Ces précisions faites, la continuité de ces prolégomènes tentera de synthétiser la littérature sociologique française qui porte sur le tennis. Après quoi, tout en précisant les problématiques et les hypothèses de départ de ce travail, nous présenterons les préceptes théoriques et méthodologiques dominants que nous utiliserons pour l'analyse. Enfin, dans l'idée de faciliter l'immersion et la compréhension du lecteur, nous concluons sur une forme de résumé des différentes phases de la thèse.

## **B Le thème du tennis dans la sociologie française**

Dans un contexte actuel d'expansion du loisir et des pratiques physiques et sportives<sup>10</sup>, illustré par exemple à travers la professionnalisation massive<sup>11</sup> d'individus destinés à optimiser ou/et à agencer ces secteurs, les tendances sociologiques traditionnelles ont pu fréquemment orienter leurs paradigmes sous un versant dit « critique ». D'autres perspectives tentent toutefois, de mettre en confrontation les « cadres »<sup>12</sup> sociaux qui confèrent ou pérennisent ces activités, ou encore s'intéressent à l'expérience de ceux qui y participent.

De ce fait, si la sociologie tente d'ériger des lois formelles sur les comportements sociaux, elle s'attache également à comprendre le sens que les individus confèrent à leurs actes et à leurs pratiques quotidiennes, mettant en valeur l'« action sociale » en réponse aux paradigmes déterministes. Avant de démarrer l'enquête, il convient de porter éclairage sur les études qui ont antérieurement été déclinées sur le tennis. Alors que dans la société française il apparaît comme un sport ou un loisir majeur<sup>13</sup>, l'intérêt qui lui est porté dans les sciences humaines peut être considéré comme relativement marginal<sup>14</sup>. Les ouvrages, les articles et les thèses publiés tendent cependant à regrouper une certaine pluralité de paradigmes qui laissent place à d'autres investigations.

### **- Les perspectives critiques ou la place du tennis dans le « *programme pour une sociologie du sport* » de Pierre Bourdieu**

Au fil de ses remarquables recherches, Pierre Bourdieu n'a pas conféré énormément d'attention sur le sport, néanmoins la soixantaine de pages qu'il consacre au sujet auront exercé une influence très importante pour le développement d'une sociologie du sport française jusqu'à la fin

---

10 Dunning Eric et Elias Norbert, *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994.

11 Chantelat Pascal, *La professionnalisation des organisations sportives*, Paris, L'Harmattan, 2001.

12 Goffman Erving, *Les cadres de l'expérience*, Les éditions de Minuit, Paris 1974.

13 Second sport national, premier sport féminin, audiences de Roland-Garros et de la Coupe Davis qui comptent des millions de téléspectateurs, quatre joueurs français dans les vingt premiers joueurs mondiaux en 2013, etc.

14 Pour exemple, les ouvrages socio-anthropologiques parus sur le tennis se comptent sur les doigts d'une main, nous allons le préciser.

des années 90. C'est à l'aide de plusieurs travaux que se développent durant les années 80 les prémices d'une théorie du champ sportif<sup>15</sup>, dans un « *programme pour une sociologie du sport* »<sup>16</sup> quelque peu inabouti<sup>17</sup>. Comme à son habitude lorsqu'il analyse un domaine, Bourdieu fait appel à des spécialistes, notamment les chercheurs de l'institut national des sports et de l'éducation physique (INSEP) : « *en phase avec le bouillonnement du milieu de l'EPS (...) en quête de théories, méthodes, de points d'appuis, de champs de légitimation et de cautionnements scientifiques* »<sup>18</sup>. L'objectif est ici de réinvestir le concept d'« habitus » : « *dans son cadre d'origine, les techniques du corps* »<sup>19</sup>. En effet, selon Christian Pociello, protagoniste majeur du courant : « *la place que l'on occupe dans la société conditionne le type de rapport que l'on entretient avec son corps et détermine grandement les usages, notamment sportifs, que l'on en fait* »<sup>20</sup>.

Ces perspectives corps et cultures deviennent ainsi chez les agents : « *cohérentes avec les dispositions à l'égard d'autres pratiques culturelles* »<sup>21</sup>. Elles mettent en relation plusieurs thématiques : d'une part, les logiques de consommation, les goûts, les profits sportifs et les effets politiques du sport. D'autre part, la répartition des pratiques et des pratiquants qui s'inscrivent dans une certaine hiérarchisation des activités sportives, basée autour de logiques de « domination symbolique » et/ou de reproductivité sociale. Face à cela, on repère la thématique de la démocratisation du tennis : « *la généralisation de la pratique du tennis s'accompagne d'un recrutement socio-spatial diversifié (...) le recrutement social des clubs varie en fonction de leur implantation. La vie associative, l'expérience du club confirment les limites du brassage social, un constat qui se vérifie dans les écoles de tennis. (...) Certes les politiques municipales d'équipement sportif, le rôle des comités d'entreprise et des clubs corporatifs, les sports scolaires (...) ont pu opérer une certaine homogénéisation sociale. Pour autant, l'impression d'une démocratisation inachevée (...) confirme la complexité des voies par lesquelles se réalise l'accès à la pratique du tennis. Cet accès s'accorde avec les analyses et les commentaires développés par Pierre Bourdieu, dans 'la distinction'* »<sup>22</sup>. Certaines classes sociales continuent donc d'être « refoulées », notamment dans les espaces urbains sensibles.

15 Citons, pour exemple, les ouvrages de Christian Pociello, *Les cultures sportives*, Paris, PUF 1995. De Pierre Parlebas, *Éléments pour une sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986. De J-M Faure, *Sports, cultures et classes sociales*, Thèse d'État, Nantes, 1977. Ou encore de Loïc Wacquant, *Corps et âme*, Agone, Paris, 2001.

16 Bourdieu Pierre, *Choses dites*, Minuit, Paris, 1987, pp.203-216.

17 Vaugrand Henri, *Sociologies du sport ; théorie critique et théorie des champs*, Paris, 1999 p. 87.

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*

20 Pociello Christian, *La force, l'énergie, la grâce et les réflexes*, in Sport et société, Vigot, 1981

21 Defrance Jacques, *Sociologie du sport*, Paris, La découverte, 1995.

22 Callède Jean-Paul, *La sociologie française et la pratique sportive, 1875-2005 : essai sur le sport. Forme et raison de l'échange sportif ans les sociétés modernes*. Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007. p. 303.

Ainsi, selon Bourdieu lui-même, au travers de la pratique sportive : « *il suffit aux agents de s'abandonner aux penchants de leur habitus pour reprendre à leur compte, sans même le savoir, l'intention immanente aux pratiques correspondantes, de s'y retrouver eux-mêmes tout entier, tout en y retrouvant aussi tout ceux qui s'y retrouvent, leurs pareils* »<sup>23</sup>. Sous cet angle, jouer au tennis implique des analogies entre goût culturel (ou sportif) et socialisation. C'est ce que traite en partie, Charles Suaud dans : « *Espace des sports, espace social et effets d'âge. La diffusion du tennis, du squash et du golf dans l'agglomération nantaise* »<sup>24</sup>. Il propose une étude en deux parties. La première observe la correspondance entre la pratique sportive et la position sociale. L'originalité étant que les trois sports étudiés ne sont pas véritablement des sports dits populaires, et que le squash et le golf ne comptent à cette époque que peu d'adeptes. Pour Suaud, la correspondance entre une pratique culturelle et le milieu social d'origine de l'agent se vérifie. En effet, bien souvent plus le sport s'avère considéré comme « bourgeois », plus les difficultés d'accès sont élevées. La seconde partie décrit les transformations remarquées dans les clubs nantais des années 80 au niveau de l'investissement des individus dans les différents sports traités. Si l'accès au tennis est facilité, les règles de bienséance ou encore la façon de se « conduire sur un terrain » se transforment quelque peu. Ceci est dû au développement de nouveaux clubs, dans lesquels s'insère un public quelque peu profane. Ceci produit parfois différentes formes de conflits entre les nouveaux membres et les anciens, plus aguerris aux rouages de la discipline. Cette relative mixité, est ensuite mise en balance avec le golf, sport plus hermétique à l'accueil de nouveaux publics durant cette période. Enfin, le squash en étant à ses balbutiements, il est ici considéré comme une offre nouvelle de consommation sportive, séduisant une classe d'âge de « *trentenaires dynamiques* ».

« *Sociologie du tennis, genèse d'une crise* »<sup>25</sup> d'Anne-Marie Waser, reste probablement l'ouvrage majeur portant sur le tennis. L'auteure y décrit l'univers de la pratique avec minutie, le problème de départ étant une chute des licenciés assez conséquente à la fin des années 80, sur laquelle nous reviendrons plus précisément. Après avoir proposé une socio-histoire de l'implantation du tennis en France, la sociologue adopte une judicieuse perspective monographique sur les clubs Strasbourgeois, qualifiés de « sous espaces sociaux ». Dans une certaine continuité avec Suaud, les pratiquants sont ici traités en tant que consommateurs qui se répartissent en fonction du standing du club, de ses prestations, qui en changent parfois, etc. Ces organisations sportives sont alors marquées par une sorte de concurrence émergente qui inclut l'obligation de satisfaction d'une clientèle ou encore la gestion des luttes d'intérêt entre membres. Le changement des « codes » propres au monde tennistique français du à l'émergence de « nouveaux public » est

---

23 Bourdieu Pierre, *La distinction, critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

24 *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°79, septembre 1989.

25 L'Harmattan, Paris, 1995.

alors judicieusement mis en avant. Cette ouverture venant en partie du travail effectué par le président de la FFT Philippe Châtrier, personnage majeur du renouvellement du monde tennistique des années 80.

Dans une autre partie de l'étude, Waser propose une analyse des différents styles de jeu des adeptes de la discipline qui possède le mérite de présenter des rapports au tennis singularisés, mais qui sont à nouveau basés autour du concept d'habitus (les enseignants scolaires chercheraient à se soucier de leur techniques, les « patrons » à imposer leur jeu, les milieux populaires délaisseraient l'esthétisme, etc.). Enfin pour conclusion, l'ouvrage rend explicites les différentes causes de la « crise » du tennis de la fin des années 80 : un manque de modalités de pratique en comparaison à d'autres sports urbains (le basket ou le foot de rue par exemple...), une difficulté d'accès à ce que Waser désigne comme les « *techniques légitimes* »<sup>26</sup> de jeu, une inégalité chez les agents à trouver des partenaires lorsque position sociale et/ou niveau de jeu ne sont pas au rendez-vous, etc. La fin de l'ouvrage voit donc l'émergence de nouvelles problématiques – sur lesquelles nous reviendrons très largement dans cette étude – : « *la crise du tennis est-elle passagère ? Est-ce que la désaffection des joueurs se stabilisera ?* »<sup>27</sup>. On ressent ainsi dans cet ouvrage la grande influence de Pierre Bourdieu, conjuguée à la volonté de présenter le monde des clubs et son évolution au quotidien. Ce travail produira également plusieurs articles<sup>28</sup> qui précisent et renforcent différentes parties de l'étude.

### **- Les approches modernes, vers un regard sur les fonctionnalités sociales de la discipline.**

À partir des années 90, d'autres travaux délaissent quelque peu les dimensions stratifiantes, ou dites « critiques », propres à l'étude du tennis. Majoritairement, l'accent est ici mis sur un regard plus « compréhensif » qui appelle à d'autres tentatives. Ce regard porte alors sur ce que peut produire la pratique du en elle-même.

L'ouvrage de Bertrand Pulman<sup>29</sup> aborde la question du tennis de façon originale, délaissant quelque peu les paradigmes déterministes ou encore technicistes au profit d'une immersion au cœur de ce qu'il assimile en tant que « fait social total », à savoir les internationaux de France de Roland-

---

26 *Ibid.* p.249

27 *Ibid.*

28 *Le marché des partenaires. Etudes de trois clubs de tennis.* Actes de la recherche en sciences sociales, 80, novembre 1989, pp.2-21. *La genèse d'une politique sportive. Actes de la recherche en sciences sociales*, 91-92, mars 1992, pp.38-48. *Tennis in France, 1880-1930*, International Journal of the History of Sport, 2, vol. 13, august 1996, pp.166-176. *Un travail méconnu : l'enquête de Jacques Dourdin réalisée en 1942. Etude de l'état d'esprit de la population parisienne à l'égard de la pratique de l'éducation physique et des sports*, Revue STAPS, 41, octobre 1996, pp.41-54. *Du monopole fédéral au partage du pouvoir sportif, l'exemple du tennis*, Sociétés et Représentations, 7, « Football et sociétés », décembre 1998, pp. 379-394. *La diffusion du tennis en France*, in Terret, T. (Dir.). *Histoire des sports*, Paris, L'Harmattan, collection "Espaces et temps du sport", pp. 101-134.

29 Pulman Bertrand, *Rouge est la terre : Dans les coulisses de Roland-Garros*. Editions Calmann-Lévy, Paris, 2013.

Garros. L'auteur jongle entre sociologie macro et micro pour définir toutes la chaîne de réseaux qui rend le tournoi possible, tout en en présentant l'envers du décor propre à l'évènement. Des ramasseurs de balles – amateurs du jeu qui en deviennent acteurs d'une certaine façon – jusqu'à la programmation des matchs et ses injustices, le « phénomène » Roland Garros se retrouve minutieusement décortiqué.

Au travers d'une approche comparative transnationale, Christophe Cazuc décrit les différents processus sociaux qui mènent à la « profession »<sup>30</sup> de joueur de tennis : des sacrifices scolaires, jusqu'aux aléas propres à l'insertion du joueur dans un circuit élitiste de tennismen, en passant par l'organisation du quotidien d'un joueur professionnel. Le concept de « carrière »<sup>31</sup> ses différentes phases et la socialisation au circuit sont ici définies, décrites et analysées. Un rapprochement vis à vis du programme de Bourdieu reste néanmoins perceptible. Pour exemple, l'auteur s'appuie sur la notion de « sens pratique »<sup>32</sup>. La façon de considérer les styles de jeu et d'appréhender le métier s'interprète par les origines nationales des joueurs (les latins sont plus endurants, les russes robotiques, les américains confiants en eux, les français pas vraiment « durs au mal », etc.).

Sous un autre angle, Laurent Rundstadler conjugue la perspective interactionniste<sup>33</sup> à la sociologie des organisations de Crozier et Friedberg<sup>34</sup>. L'accent est ici basé sur l'étude de l'organisation sociale du club. Dans sa thèse – intitulée : « *Stratégies et jeux d'acteurs de l'offre locale en tennis* »<sup>35</sup> Rundstadler distingue les modalités d'action de chacun des membres du club et leur processus de négociation basé autour d'objectifs similaires. Ici chaque acteur incorpore son « identité de position » et tend plus ou moins à la faire converger. Pour exemple, les systèmes traditionnels propres aux clubs de tennis imposent aux dirigeants différentes logiques d'investissement selon les situations quotidiennes : tantôt employeur, tantôt commercial, etc. Les entraîneurs sont également analysés au travers de leur posture professionnelle (comme l'explicite

---

30 En sociologie, le terme de « profession » possède un sens particulier notamment au regard de sa traduction anglo-saxonne (ce qui fait cependant débat) qui implique des savoirs spécifiques, une formation, une certaine « aura sociale », etc. Voir : Dubar Claude, Tripier Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998.

31 Becker Howard, *Outsider*, Paris, A Métailé, 1985.

32 Le sens pratique est une propriété de l'habitus qui voit dans certaines situations notamment de pratiques sportives, l'action d'un agent comme une production instantanée, sans réflexion préalable, mais plus par expérience. Nous y reviendrons plus précisément dans la troisième partie de l'étude.

33 Nous expliquons ce courant dans la sous partie suivante

34 Crozier Michel, Friedberg Erhard, *L'Acteur et le système*, Paris, Seuil, 1981. La thèse de l'ouvrage se base sur le fait que dans chaque système d'action concret, l'« acteur » est capable de se construire des « zones d'incertitude » internes au système. De ce fait le « système » est toujours caractérisé par une forme d'instabilité, due aux stratégies qui sont humaines donc imprévisibles. Dans ce sens, il s'agit plus de procéder à une sociologie de l'action organisée que de celle de l'organisation. L'analyse stratégique permet avant tout d'interpréter scientifiquement les dynamiques sociales à l'intérieur de chaque organisation dans ses fonctions formelles. Elle se base sur le recueil des données stratégiques des acteurs (ou du groupe), et sur la description de l'organisation, de ses règles, de sa culture, de ses interactions, de ses objectifs, etc.

35 Thèse de doctorat, non publiée, Grenoble, 1999.

l'article : « *Le jeu de rôles des moniteurs de tennis* »<sup>36</sup> co-écrit avec Pierre Chifflet) en privilégiant la notion de « présentation de soi » élaborée par Erving Goffman<sup>37</sup>, face au « système » du club.

Assez récemment, Waser est revenue à l'objet tennis<sup>38</sup>. Mobilisant Anselm Strauss pour le cadre théorique, la sociologue s'intéresse aux parties de tennis en club qui sont disputées en dehors du cadre compétitif. Si les matchs n'en restent pas moins disputés dans une visée quelque peu performative, le regard est avant tout posé sur le processus de co-influence et les arrangements tacites produits par l'interaction entre les deux joueurs. Pour exemple, la sociologue s'interroge vis à vis de l'idéal de justice propre aux participants : « *contrairement au sport de compétition où la hiérarchie est exclusivement fondée sur la valeur sportive, la hiérarchie des joueurs disputant des parties amicales mélange aussi bien les valeurs sportives que sociales* ». Une attention à la dimension rituelle des parties est également palpable : « *préparer le court (...) balayer les lignes, l'échauffement...* ». Tout comme l'usage d'échanges réparateurs<sup>39</sup> est assez parlant : « *bien qu'il soit largement mené au score, Pierre hésite à sanctionner Gilles lorsque ses balles sortent des limites du court* ». Dans ce sens pour les joueurs « *c'est (...) moins l'évolution des capacités ou la recherche d'émotions qui est en jeu que le maintien de la relation* ». D'autre part, les références à l'école bourdieusienne ne sont pas totalement abandonnées. Le concept de « violence symbolique » tend à influencer sur certaines interactions, et les références à Loic Wacquant<sup>40</sup> sont explicites (dans la dimension de l'affrontement par exemple). Le « capital sportif » des participants et sa modération semblent alors au centre des interactions. Les matchs amicaux étudiés sont néanmoins vus : « *comme le déroulement d'une épreuve prenant place dans une histoire entre des protagonistes qui gardent le souvenir des interactions passées, et qui projettent les effets de leurs actes en anticipant ainsi le devenir des relations avec leurs partenaires* ». Les parties de tennis sont alors considérées comme des espaces d'arrangements individuels et collectifs, où les hiérarchies (sportives) gagnent ici plus de grandeur lorsqu'elles sont ré adaptées à la situation de pratique (ici « faire jouer » un adversaire beaucoup plus faible au lieu de l' « écraser » par exemple).

---

36 Chifflet Pierre et Rundstadler Laurent : « Le jeu de rôles des moniteurs dans les clubs de tennis », *Staps* 1/2002 (n° 57), p. 7-20.

37 Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne tome A ; La présentation de soi*, Les Editions de Minuit, Paris 1973.

38 Waser Anne-Marie , 2009. *Confrontations amicales. Scenarii de trois parties de tennis*. Ethnographiques.org, Numéro 17 - novembre 2008

39 Dans les postulats interactionnistes, les « échanges réparateurs » tendent à sortir de l'embarras un individu engagé dans une situation qui aurait fauté. Les parades, elles, visent à auto-corriger ces fautes par des gestes ou des expressions qui montrent potentiellement que l'acteur impliqué « vaut mieux que ça », etc.

40 Wacquant Loic, 2001, *op.cit.*

Au travers de deux articles<sup>41</sup> qui conjuguent une sociologie de la compétence et les STAPS, Jean-Michel Peter tend à mettre en analogie l'acquisition de savoirs tennistiques et leur expansivité vis à vis de ce qu'il nomme l'« autoformation ». L'auteur démarre d'un fait contemporain dans lequel : « *le développement des sources d'informations et de connaissances et l'accroissement des difficultés de la vie quotidienne imposent des apprentissages permanents. Ces réalités constituent des défis aux institutions éducatives, qui doivent devenir des aides à l'apprentissage plutôt que les lieux uniques de la transmission des savoirs* ». Dans un second temps, Peter interroge les effets propres à la pratique, dans le cadre de la compétition notamment. Ici les expériences individuelles vécues quotidiennement par les joueurs développent chez eux différentes compétences qui peuvent potentiellement se réutiliser dans d'autres cadres (le goût du travail, l'apprentissage...). Le chercheur raccorde ainsi ces données : « *aux évolutions économiques, sociales et culturelles* ». Il met également en équilibre les questions d'apprentissage et de transmission à l'échelle des procédés de socialisation. Délicatement opposables, ces faits tendent à se développer progressivement en dehors des cadres d'apprentissage traditionnels comme l'école, l'université ou d'autres instituts officiels de formation. Le loisir permet alors le façonnage de « savoir-faire » et de connaissances transposables à d'autres domaines de la vie quotidienne. Nous y reviendrons plus amplement dans cette étude.

Enfin, même s'il est à vocation philosophique, il convient de mentionner l'ouvrage de Christophe Lamoure : « *Petite philosophie du tennis* »<sup>42</sup> où certains propos, peut-être ici simplifiés, ne sont pas si éloignés de ceux de Peter. En effet pour l'auteur, cette confrontation au réel que produit le tennis confère à ce sport une dimension éducative particulière, notamment au regard des caractéristiques propres au jeu. Dans ce livre, le tennis y est traité sous plusieurs points : haut niveau, spectacle (projection, identification), règles ou organisation humaine. L'écrivain se référant également à sa propre expérience : « *le tennis a été mon école : j'y ai appris la physique, la logique et l'éthique, c'est-à-dire une certaine façon d'occuper le monde et de le comprendre* », il convoque les notions d'espace, de cadre ou d'éthique. Comparant le tennis à une forme de dialogue qui mobilise le corps, la socialisation et l'instinct, la grâce, etc. Les aléas de ce sport concluant à une leçon stoïcienne ; lorsque faire la part de ce qui dépend de soi et de ce qui n'en dépend pas devient fondamental au développement personnel de l'individu. Le symbolique, l'émotion et sa gestion sont alors les fils conducteurs de l'ouvrage, ce qui a ici pour principal mérite de porter attention aux effets propres à une pratique « de club ».

---

41 Peter Jean-Michel, *L'autoformation par les pratiques sportives de loisir. Analyse de cas dans la pratique du tennis* », *Savoirs* 2/2008 (n° 17), p. 95-112. Jean-Michel Peter, *Le processus d'autoformation par la pratique du tennis. Analyse textuelle de récits de vie* », *Staps* 1/2005 (n° 67), p. 23-40.

42 Milan, Paris. 2004

De nombreuses idées de l'auteur peuvent à notre sens, s'extrapoler au domaine sociologique, nous y reviendrons.

À l'issu de cet état des lieux<sup>43</sup>, certes non exhaustif, on saisit que le tennis s'incorpore au travers de multiples pistes de recherche. Qu'il s'agisse de s'intéresser aux rapports entre dispositions culturelles et origines sociales, ou de dresser un bilan de la pseudo « démocratisation » de la discipline. Qu'il s'agisse de la réalisation d'études de terrain sur les fonctions que les acteurs confèrent à la pratique, ou encore sur ce que peut procurer le tennis en lui même à ses adeptes. Qu'il s'agisse plus simplement de développer les particularités de ce sport (affrontement en face à face, sans contact physique, nécessitant une ritualisation, etc.) voire encore d'observer sa transmission et ses publics.

Une large partie des paradigmes de la sociologie du sport (la spectacularisation<sup>44</sup>, l'historicité<sup>45</sup>, la distinction<sup>46</sup>, la socialisation<sup>47</sup>, l'incorporation<sup>48</sup> ou encore le reflet du capitalisme<sup>49</sup>...) ont ainsi été appliqués à l'étude du tennis. Si chez certains, cette pratique peut être encore considérée comme un sport de classe (quoiqu'en mutation), si son développement produit de nombreuses fonctionnalités socio-économiques. Si encore il représente un loisir ou un sport majeur, le tennis reste encore un domaine d'étude loin d'être saturé. Au contraire peut-être d'autres pratiques physiques plus fécondes en terme d'analyses – comme la danse, le football, voire le rugby – à notre connaissance, aucune approche sur le tennis n'aura véritablement fait l'objet d'une analyse sur sa transmission et sur la notion de « relation de service » entre praticiens et usagers.

### **C Positionnement scientifique et genèse de l'étude**

Nous allons désormais tenter de nous situer parmi la diversité des perspectives que nous venons d'évoquer, tout en précisant la démarche et le processus de notre enquête.

---

43 Mentionnons également l'ouvrage de Pierre Sansot, *Le tennis est une fête, le rugby non plus*. 2002, Essai, Paris. Il propose une vision comparative entre deux des sports phares du sud-ouest. La démarche est plus littéraire, et l'accent est ici mis au regard d'une vision de passionné. Enfin l'auteur parle tout de même beaucoup plus de rugby que de tennis.

44 Bromberger Christian (dir.), avec la collaboration de Alain Hayot et de Jean-Marc Mariottini, *Le Match de foot-ball. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994,

45 Arnaud Pierre et Terret Thierry, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 1996.

46 Pociello Christian, *Sports et sociétés. Approche socioculturelle des pratiques*, Paris, Vigot, 1981.

47 Wacquant Loic, *Corps et âme*, Agone, Paris, 2001.

48 Faure Sylvia, *Apprendre par corps*, La dispute, Paris, 2000.

49 Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1992,



## - Vers une approche compréhensive

Notre approche proposera une vision quelque peu spécifique d'une pratique sportive. En effet, nous l'avons vu, pendant longtemps, un grand nombre d'analyses portant sur la culture ou le sport, furent fréquemment incitées à réduire leurs objets d'étude dans une dimension « critique » et/ou stratifiante. Les pratiques de loisir comme le tennis, la fréquentation de spectacles ou d'autres distractions sont alors vues comme conditionnées socialement, ou/et comme s'intégrant en tant que reproducteurs d'un ordre social latent. Leur consommation étant perçue en tant que comportement de distinction ou d'acculturation aux origines sociales de l'agent. Enfin, en extrapolant sur une sociologie (ultra) critique, on constate que les jugements portés sur l'abrutissement des masses par le sport<sup>50</sup> la reproduction d'instincts primaires qu'engendre parfois son déroulement, la « prime au plus fort », etc. Tout ces éléments négligent la position du public et de l'immersion des acteurs. Ce qui laisse, de notre point de vue, de côté la possibilité de faire émerger un modèle véritablement compréhensif de la consommation d'activités culturelles ou sportives. Modèle, dans lequel nous pourrions saisir *in situ* l'intentionnalité, l'apprentissage, les modalités d'application des savoirs, les identités qui s'y développent. Modèle qui refuserait d'émettre un jugement sur l'espace étudié, mais qui tendrait à en saisir autant les contrastes vis à vis des fruits de l'« expérience »<sup>51</sup> des acteurs qui le mobilisent, que le contexte qui cadre ces mêmes expériences.

Nous pensons ainsi que les tendances sportives contemporaines gagnent en complexité, et s'orientent vers : « *la prédominance d'activités de plus en plus autocontrôlées qui laissent l'initiative aux pratiquants et dans lesquelles les institutions sportives ne sont plus totalement ou pas du tout maître du jeu* »<sup>52</sup>. Il convient ainsi d'étudier la position du tennis et de son encadrement autour de cette idée, tout en la nuanciant. Concentrer l'analyse sociologique au regard des simples logiques de répartition ou encore de professionnalisation c'est alors oublier la construction humaine qui rend la consommation du loisir possible. Tout comme c'est probablement négliger la façon dont l'individu investit cette même consommation : « *acteur donc, mais aussi auteur de sa pratique* »<sup>53</sup>.

---

50 Certaines analyses pointent du doigt les inégalités, les dangers et les injustices propres au champ sportif. On retrouve à sa tête l'impertinent et radical Jean Marie Brohm. Ce dernier voit le sport (notamment la compétition) comme un domaine potentiellement néfaste pour les individus, et qui illustre à son paroxysme les abusives logiques de violence performative qui caractérisent notre société actuelle. En effet, les comportements engendrés par l'« objet sport » font perdre au sport sa notion primaire de « jeu ». Il endormirait les masses et décuplerait les conflits sociétaux de par sa spectacularisation. Il userait les corps (dopage, blessures) de par son exigence. Le champ sportif s'avère ainsi propice à toutes formes de maltraitements et de dérives. Voir : J-M Brohm, *Sociologie politique du sport*, 1976, réédition : Nancy, P.U.N., 1992. *Le corps analyste: essai de sociologie critique*, Paris, Anthropos, 2001. *La tyrannie sportive. Théorie critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, 2006.

51 Goffman Erving, 1974, *op.cit.*

52 *Ibid.*

53 Dugas Eric, *Du sport aux activités physiques de loisir : des formes culturelles et sociales bigarrées*, *SociologieS [En ligne]*, Théories et recherches, mis en ligne le 10 juillet 2007

Précisons nous, il ne s'agit pas ici de nier les relations entre socialisation, goût, pratique ou encore l'influence d'un « système » social qui influencerait au mieux, ou conditionnerait au pire, les agissements des individus. Bien au contraire, une large place sera laissée dans cette thèse au poids des constructions institutionnelles du phénomène traité, aux « normes » produites, à leur diffusion ou à leur pérennité. Néanmoins, la pratique encadrée du tennis devient un processus qui doit également s'analyser dans sa réalité, en s'intéressant à l'expérience des pratiquants lambdas, considérant ainsi qu'une circulation sociale s'établit autour de : « *l'utilisation par des individus d'objets de loisir dont ils connaissent, par expérience personnelle, l'efficacité esthétique, dont ils estiment les qualités et qu'ils savent utiliser pour avoir des émotions et les transmettre à autrui* »<sup>54</sup>. Dans d'autres termes, c'est alors étudier autant le « désenchantement » des pratiques sociétales, que leur contingence et leur modalités d'appréhension subjectives. Nous reviendrons ultérieurement sur ces constats. Avant cela, et dans l'objectif de préciser notre démarche, nous proposons de revenir un instant sur le cheminement de cette recherche.

#### **- Processus de l'étude :**

Cette thèse ne s'est pas construite en partant d'hypothèses pré-définies. Nous n'avons pas cherché à tester ou à valider telle ou telle théorie ou encore tenter de développer un modèle. Il s'agissait bien plus de partir de constatations, d'expériences ou de faits concrets. Dans ce sens, les procédés employés se rapprochent plus de la « *grounded theory*<sup>55</sup> » développée par Anselm Strauss. Ce sont alors les observations et les discours recueillis qui ont ici mobilisé les préceptes théoriques que nous avons employé plutôt que le contraire. C'est en partant de la réalité quotidienne que nous aurons cherché à retracer le processus de cette réalité, et que nous avons ré ordonné la répartition sociale des espaces et des acteurs du tennis en club. On peut alors parler dans notre cas de « démarche inductive » destinée à retracer la configuration des faits, d'analyser leur configuration, leurs effets, leur sens. Et de ce fait, de développer des gradients sociologiques à partir de notre travail de terrain<sup>56</sup>.

Afin de clarifier cela, nous allons brièvement résumer les étapes qui nous ont amené à utiliser comme fil conducteur l'analyse d'une « relation de service ». Ces précisions permettent à la

---

54 Jean-Marc Leveratto, *Exploding Plastic Inevitable, ou le rock et le cinéma comme techniques du corps*, Volume, 3 : 0 | 2004, 53-66.

55 Strauss Anselm & Corbin, Juliet. *Grounded Theory Methodology: An Overview*. In N. Denzin & Y. Lincoln (Eds.), *The Handbook of Qualitative Research*. Thousand Oaks, CA: Sage. 1994. Traduite en français comme la « théorie ancré » cette méthode propre aux sciences humaines démarre par une collecte de données larges portant sur un phénomène social. Après quoi, les notions importantes sont insérées dans des concepts qui, reliés entre eux, développent ainsi des hypothèses propres au phénomène étudié, ce qui permet ainsi de les théoriser.

56 Constitué de la retranscription partielle de 274 situations de « pratique encadrée » (entraînements, discussions, etc.) et de l'analyse de 112 entretiens « semi-directifs » menés avec les différents « acteurs » du monde tennistique lorrain (entraîneurs, dirigeants de club, joueurs, parents, cadres de la LLT...)

fois d'expliquer notre démarche, mais également de justifier du relatif éclectisme conceptuel que nous emploierons tout au long du texte. J'utiliserai ici temporairement la première personne, notamment en raison de la caractéristique singulière de la démarche.

L'idée de départ tentait de comprendre ce qui pouvait structurer les interactions quotidiennes dans un club de tennis. Au fil de mes études en sociologie, ma fréquentation plus ou moins assidue de ces lieux<sup>57</sup> me fournissait fréquemment des cadres ou des illustrations concrètes à de nombreux paradigmes socio-anthropologiques. La lecture de « *La mise en scène de la vie quotidienne* »<sup>58</sup> de Goffman me fit très souvent penser à ce que je vivais ou à ce que j'observais au travers des parties de tennis. La notion d'« espace social » propre au structuralisme-constructiviste, ou à la théorie des « *champs* » de Pierre Bourdieu prenait également sens lors de ma propre pratique. Compiler ces deux perspectives pour une étude m'apparu dans un premier temps comme envisageable. Il apparut toutefois de nombreuses difficultés, notamment celle de l'ordonnement d'une démarche empirique précise. Le tennis avait forcément des fonctions sociales qui devaient être pertinentes à l'échelle de ma discipline, mais devant l'ampleur et la largeur du thème, il me fallait réduire : sélectionner les interactions à observer, choisir l'espace d'analyse, ou encore un type de tennis sur lequel s'attaquer.

D'autre part, avant de choisir de se rattacher à un paradigme scientifique, il convenait d'en éliminer certains. Sur cette obligation, un constat guida ces choix, celui de s'écarter de toute forme de jugement, autant sur l'espace pénétré que sur le sens de l'action de ses participants. Il fut ainsi décidé d'écarter le versant critique qui conduirait par exemple, à l'analyse du goût pour tel objet. En effet, autant l'étude des appareils idéologiques ou des dominations institutionnelles sont à mes yeux indispensables en sociologie, autant le fait de raccorder ces thèmes à l'analyse de ce qui est avant tout une pratique culturelle se rattachant au jeu – fonction essentielle de l'individu –, se traduit à mon sens comme un jugement partial des individus qui s'y investissent. C'est également d'une certaine façon, négliger les possibilités pour ces individus de reconfigurer leur investissement dans cette pratique.

En partant de ces principes, c'est en étudiant différentes données statistiques (rapport au genre, implantation démographique des clubs, âge des pratiquants, évolution du nombre de joueurs classés, etc.) fournies par la FFT et les revues spécialisées qu'une donnée débloqua, d'une certaine façon, l'intérêt propre à l'étude sociologique du tennis. Les chiffres en rapport à l'encadrement, notamment depuis la fin des années 90 jusqu'aux années 2000, induisaient clairement une évolution

---

57 Nous reviendrons sur notre posture de pratiquant dans la sous-partie suivante.

58 Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne tome A ; La présentation de soi*, Les Editions de Minuit, Paris 1973. Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne tome B ; Les relations en public*, Les Editions de Minuit, Paris 1973.

assez importante de ce secteur. En effet, nous y reviendrons, de 2000 à 2010 le nombre de « professionnels » de l'encadrement double, tandis que les effectifs de la FFT restent stables. La comparaison de ces données aux autres sports majeurs du pays me fit rendre compte qu'il s'agissait d'une spécificité propre au tennis. Le choix fut ainsi porté sur une étude de la profession (ou le « métier » selon la perspective sociologique envisagée) d'entraîneur de club, qui proposait ainsi l'expansion d'un groupe professionnel. Le travail de terrain démarra, sous une perspective proche de ce que Florent Champy<sup>59</sup> traduit comme l'étude des professions à « pratique prudentielle » (celle où des individus font quelque chose sur quelqu'un, ce qui nécessite obligatoirement l'emploi de « prudence » au sens d'Aristote : policier, juriste, enseignant...). Il s'agissait ainsi de traiter l'activité comme un objet, puis de détailler le quotidien de sa population, ses logiques d'engagement, les stratégies de la profession employées pour établir un monopole d'exercice, la formation des praticiens, ce qui les opposait, ce qui les unifiait, etc. Les entretiens furent ainsi menés pour cerner la façon dont les entraîneurs vivaient leur métier, les représentations des différents publics sur l'activité, les attentes des employeurs, les connaissances utilisées, les carrières, etc. Ces données furent alors confrontées au regard des grandes notions propres à la sociologie des professions (licence et mandat, identité, fragmentations, etc.). Les observations nécessitaient alors de saisir le quotidien et les techniques professionnelles employées. Il s'agissait d'explicitier d'une forme d'« expertise » originale en vogue dans le milieu des clubs, celle des praticiens mandatés.

Après moult réflexions, je compris que cette dimension posait néanmoins certaines limites. En effet, premièrement, l'étude du travail et des professions s'avère d'une (trop?) grande fécondité en sociologie, je n'arrivais globalement qu'à calquer, sur des situations ou sur des discours, des concepts déjà largement utilisés. Le tout manquant probablement à la fois d'« imagination sociologique »<sup>60</sup> mais surtout de résultats pleinement convaincants. D'autre part, la question de l'expertise ne peut selon notre point de vue se raccorder aux seuls praticiens c'est ainsi négliger que la pratique ne peut se faire sans pratiquants.

Toutefois, cette période fut propice à de nombreux éclaircissements. En regardant plus précisément, il apparut que ce que j'observais n'était pas uniquement le quotidien d'une activité mais plus simplement ce que Goffman qualifie de « relation de service ». Il convenait ainsi de ne pas réduire l'étude d'une activité de ce type à ses seuls praticiens, mais également au public de cette activité. À partir de là je possédais la quasi totalité des outils employés pour cette recherche :

- De nombreuses données collectées dans le monde des clubs de tennis durant près d'une demi douzaine d'années, qui en les détournant quelque peu de leur objectif premier (s'intéresser à la

---

59 Champy Florent, *La Sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009.

60 Mills Charles Wright *The Sociological Imagination (L'imagination sociologique)*,. Oxford university press, New York, 1959.

profession d'entraîneur) résistaient fréquemment au changement d'orientation thématique de la thèse – par ailleurs fréquente voire inévitable chez les jeunes chercheurs – . Je possédais ainsi de multiples situations retranscrites de « cours de tennis » et d'anecdotes qui ont constitué un « stock » de vignettes illustrant ce que peut-être le service dans sa dimension quotidienne. Ceci étant complété par un recueil de discours informels conséquent et de 37 entretiens semi-directifs effectués sur une palette complète d'acteurs du service (dirigeants de club, praticiens, joueurs et forums spécialisés<sup>61</sup>) représentant le service sous toutes ses facettes : motivations, engagement, parcours, carrière, rapport au jeu, connaissances utilisées, etc.

- Un corpus conséquent d'ouvrages et de différentes documentations en rapport à l'histoire de l'encadrement du tennis dans les clubs, son évolution, sa gestion fédérale, etc.

- Une méthode de recherche et des données empiriques qui articulent à la fois une démarche souvent proche de l'ethnographie<sup>62</sup>, et la construction d'une connaissance personnelle de l'objet sous ses angles pratiques, institutionnels, cognitifs et locaux.

En résumé, cette étude s'est ainsi fondée au regard d'une confrontation de connaissances sur l'objet. Connaissance des acteurs engagés, connaissance sociologique et scientifique permettant l'interprétation et/ou l'élucidation des problématiques de l'objet, et enfin connaissance personnelle du chercheur vis à vis de l'environnement d'analyse. Il en résulte de ma part une volonté de médiation. Je tente ici d'élaborer une liaison entre la communauté scientifique, le phénomène traité et le monde ou les acteurs qu'il héberge.

Après avoir expliqué ce qui nous a mené vers l'étude du tennis, nous allons désormais préciser des modalités scientifiques qui ont permis de cadrer à la fois le contenu de l'analyse, mais également notre démarche d'investigation, cette dernière étant inéluctablement mise en balance entre l'engagement et la distanciation sociologique<sup>63</sup>.

## **D Les cadres conceptuels dominants de l'analyse**

Cette étude se fonde sous un angle compréhensif, proche de ce que Philippe Corcuff désignait comme la « galaxie constructiviste »<sup>64</sup>. Dans ce sens, quels outils conceptuels peuvent ainsi s'avérer propices à cette ambition ? Avant toute chose, précisons qu'il ne s'agira pas dans cette étude de nous raccorder de façon dogmatique à une théorie. Comme l'explique un Freidson quelque peu partisan d'une forme d'éclectisme scientifique : « *Je crois que toutes les théories, toutes les*

---

61 Welovetennis.com et Tennisclassim.com

62 Nous précisons ce point dans la sous-partie « méthode et objectifs »

63 Norbert Elias, *Engagement et distanciation - Contribution à la sociologie de la connaissance*, 1983, Métailié, Paris.

64 Corcuff Philippe, *Les nouvelles sociologies*, Nathan, Paris, 1995.

*approches sont provisoires et partielles, qu'il n'y a aucun espoir d'une seule vraie explication, une seule vraie théorie. Pour cette raison, je pense que les écoles constituées, qu'il s'agisse de l'interactionnisme symbolique ou du positivisme, sont intellectuellement dangereuses, parce qu'elles essaient d'effacer tous les autres modes de pensée et de recherche, pour parvenir à l'hégémonie sur la vie intellectuelle. Toute hégémonie d'une école impose des restrictions inacceptables dans la manière de penser une chose aussi diverse et complexe que le monde social* »<sup>65</sup>. Nous privilégions ici l'éclaircissement d'une configuration qui construit les situations, les rôles et les statuts plutôt que d'une perspective se réduisant aux structures et aux différentes formes de capitaux engagés dans l'objet d'étude. La procédure de notre démarche fut ainsi fondée autour du circuit : observation – interprétation – analyse. Ainsi les concepts mobilisés dans cette étude sont envisagés ici en tant qu'outils compréhensifs plus qu'en tant que modèles. L'enquête s'est alors construite autour d'un va et vient permanent entre le recueil de données empiriques, le traçage d'hypothèses et un traitement analytique. Reste que cette entreprise n'a pu faire l'économie de l'usage de concepts socio-anthropologiques précis et rigoureux, qui ont pu être affinés au fil de l'analyse. Voici donc en quelques sortes les points de départ théoriques sur lesquels l'enquête et l'analyse ont pu s'établir.

#### **- Retour sur la notion d'interactionnisme symbolique<sup>66</sup>**

L'interactionnisme symbolique aura mobilisé de notre part une grande attention. Cette perspective élabore une sociologie du changement social et de la dynamique des normes qui ordonnent les comportements collectifs. Même si la thèse ne se réduira pas à un strict suivi de ses préceptes et que ces derniers ont déjà fait l'objet d'innombrables synthèses, il nous semble ici important de résumer ses principes.

L'interactionnisme a été initiée à l'Université de Chicago par deux générations de chercheurs, l'une autour de 1920-1940, l'autre de 1950-1960. Elle revendique dans ses travaux un anti déterminisme et pointe du doigt la créativité des groupes sociaux et des individus en réaction au fonctionnalisme, au conditionnement sociétal ou encore à l'anomie. À l'origine, le point de vue est influencé par Georg Simmel qui dans l'ouvrage « *Sociologie et Épistémologie* »<sup>67</sup> fonde certaines des bases du courant qui tendent à se démarquer des préceptes sociologiques dominants

---

65 *Pourquoi je suis aussi un interactionniste symbolique*. Elliot Freidson, conférence prononcée à Nancy, le 28 Septembre 1997.

66 Ce texte est une synthèse non exhaustive de nos nombreuses lectures sur ce courant et des ouvrages : Dubar Claude, Tripier Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998. Georges Simmel, *Sociologie et épistémologie*, PUF, 1981. F Vandenberghe, *La sociologie de Georges Simmel*, La découverte, 2001, Paris. David Le breton, *L'interactionnisme symbolique*, PUF, Paris 2004, etc.

67 *Sociologie et épistémologie*, P.U.F.

du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Pour Simmel : « *La vie, selon sa propre forme, ne va pas tout droit* »<sup>68</sup>, il cherche alors un éclaircissement au sens des conduites sociales qui privilégie à l'élaboration de prédictions ou d'analyses organiques à une échelle « macro ».

Selon ces principes, les interactionnistes conçoivent plus globalement la société comme la somme des interactions entre individus : « *les processus biographiques et les mécanismes d'interactions sont dans une relation d'interdépendance : la dynamique d'un groupe (...) dépend des trajectoires biographiques (careers) de ses membres, elles-mêmes influencées par les interactions existant entre eux et avec l'environnement* »<sup>69</sup>. Au travers de nombreuses analyses<sup>70</sup>, l'École de Chicago privilégie l'étude de l'hétérogénéité des agents, les trajectoires de vie des individus, leur socialisation, les activités de travail, la déviance, l'art, l'expertise, les relations humaines, l'éducation, etc. Chaque situation sociale voit ainsi ses participants s'étiqueter mutuellement, notamment au travers d'attentes, de craintes, d'incertitudes qui sont avant tout antérieurement symbolisées. Le contexte matériel ou spatial de l'interaction demande ainsi aux individus de (ré)agir en fonction d'autrui. Le sens de la situation devient alors co construit voire négocié, en complément à des représentations symboliques antérieures.

Il s'agit alors d'analyser la société de façon pragmatique et directe, pour ainsi saisir à la fois « *les moments et leurs hommes* »<sup>71</sup>. En effet : « *par interaction (c est-à-dire l interaction de face à face), on entend à peu près l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres* »<sup>72</sup>. Ce courant ne tente donc pas de réduire les phénomènes sociaux de façon à délimiter une sorte de mécanique comportementale des agents sociaux, mais considère le monde, ou plutôt les mondes sociaux comme des processus qu'il convient de retracer et de rendre explicite.

Les individus agissent ainsi en rapport aux représentations et au sens qu'ils donnent à leurs actes ou à ce qui les entoure, ce qui peut varier selon les contextes. Ce point de vue donne ainsi aux acteurs la capacité d'agir ou d'influencer les circonstances et les contextes à venir des mondes sociaux. Dans notre étude, le tennis et sa pratique en club développent un « monde social » particulier, un univers d'exercice et d'action des participants qui influence à la fois l'identité des individus et le sens de leurs actes. « *Schémas conventionnels (...) réseaux de chaîne de*

---

68 Simmel Georg, *Philosophie de la modernité 1 : la femme, la ville, l'individualisme*, Payot, 1988, p.167.

69 Dubar Claude et Tripier Pierre, *op.cit*, 1998, p.96.

70 Citons par exemple H.Becker, *Les mondes de l'art* », Paris, Flammarion, 1988. H. Becker, *Outsider*, Paris, A Metailé, 1985. R. Bucher et A. Strauss, *Profession in procès*, dans *American journal of sociology*, 1961, p.325-334 Hughes Everett, *Men at work*, dans *American journal of sociology*, 1958, p.78-87. Bucher R., Strauss A. (1992) : La dynamique des professions, in Strauss A. L. : « *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionniste* », Textes réunis et présentés par Baszanger I., L'Harmattan, Paris.

71 Le Breton David, *L'interactionnisme symbolique*, PUF, Paris 2004.

72 Goffman Erving 1973a, *op.cit*, p.23.

coopération »<sup>73</sup> pour Becker, et : « *ensemble de routines, d'habitudes, d'évidences (...) de codes culturels, potentiel de créativité* » pour Strauss, nous observerons qu'il émerge de ces « mondes » de nouvelles activités, des structures et des procédures originales. D'autre part, en tant que jeu, le tennis procure potentiellement de l'émotion, du plaisir pour qui en saisit les codes. Il mobilise également des savoirs qui se transmettent, qui se pérennisent et qui se diffusent.

Ainsi, l'interactionnisme réfute les visions fonctionnalistes trop occupées à généraliser le social ou plutôt la société. La vocation première de la sociologie devenant ici l'étude des interactions quotidiennes, et principalement des formes que prennent ces interactions. Il n'est pas simplement question de « face à face », mais également de tout ce qui cadre ou rend possible ce même face à face. Dans ce sens, le sociologue considère la société telle une entité dynamique : « *un processus d'actions et non un ensemble fixé de structures. Hors l'action, la structure des relations entre les individus se trouve privée de signification. La macro-organisation sociale, la culture, les configurations de rôles sociaux existent, mais elles influencent les conduites réelles dans la mesure où ces entités abstraites se concrétisent dans la composition de situations qui mettent les acteurs en état d'agir et de se servir, en les modifiant. Dans chaque situation, à côté d'interprétations anciennes et canoniques, peuvent apparaître des interprétations nouvelles entraînant de nouveaux types de conduite et par conséquent de régies. Le changement et la fluidité s'imposent comme des attributs quasi naturels du fonctionnement social* »<sup>74</sup>. Ce qui structure les interactions sociales, leur ordonnancement et leur forme sont le résultat d'un processus dynamique qui implique une compréhension partagée par les acteurs : « *le sujet le plus important et qui devient un postulat aux études interactionnistes est : comment tout cela "marche" ? Quel est, dans la réalité, le processus par lequel les gens arrivent à une perspective commune qui leur permet d'engager une action collective efficace ?* »<sup>75</sup>.

Tendant à produire une sociologie du présent, les chercheurs catégorisés comme interactionnistes possèdent néanmoins leur propre singularité. Ce courant n'étant aucunement un « label » garant de résultats scientifiques cohérents et harmonieux. Plusieurs sociologues de Chicago tendaient ainsi à se mettre en retrait vis à vis de l'appellation du courant tel Erving Goffman ou Eliot Freidson. Aux reproches faits de produire l'analyse du social par sa simple description, ces deux chercheurs répondent en élaborant de nombreuses études qui tendent quelque peu à reconsidérer la place et le poids d'une contextualité quelque peu normée. Ce qui au final vient à considérer le monde comme étant un processus dynamique, en constante évolution de par la

---

73 Dubar et Tripier, 1998, *op.cit.*

74 Blumer Herbert, *The Methodological Position of Symbolic Interactionism* », in, *Symbolic Interactionism*, New Jersey, Prentice Hall, 1969.

75 Becker Howard, *Quelques idées sur l'interaction*, Howie's home page  
<http://home.earthlink.net/~hsbecker/articles/interactionfr.html>



somme de chaque interaction établies à un moment T. La notion d' « interdépendance »<sup>76</sup> initiée par Strauss prend alors plus ou moins forme : « *le sujet et la structure, loin d'être des entités antagonistes, sont intrinsèquement liés au cœur de l'unité qu'est la relation. Ce ne sont ni les structures qui déterminent les acteurs, ni les acteurs qui engendrent les structures, mais une relation cognitive qui constitue le moteur d'un processus de subjectivation et de socialisation. L'ordre de l'interaction apparaît comme un ordre structurel où les structures n'existent que pour autant qu'elles sont mises en œuvre à chaque instant par les acteurs, mais les acteurs ne peuvent eux-mêmes les mettre en œuvre que sur la base d'un sens commun guidant leur conduite* »<sup>77</sup>.

Enfin l'usage de cette perspective se justifie grandement de par le rapport à l'objet du chercheur : « *ce qui distingue particulièrement la technique de l'observation participante est la façon dont le chercheur acquiert des connaissances. En assumant le rôle ("taking the role") de ses sujets d'étude, il recrée au niveau de sa propre imagination et de son expérience personnelle les pensées et les émotions des individus qu'il étudie. C'est à travers un processus d'interprétation symbolique de la "culture vécue" que l'observateur traite ses données et leur attribue des significations* »<sup>78</sup>. De ce fait, nous nous inscrirons dans une véritable familiarité vis à vis du monde étudié, ce que préconisait par exemple Everertt Hughes à ses étudiants : « *très tôt Hughes avait remarqué que le mode de rapport du chercheur de terrain au sujet qu'il étudie (...) détermine étroitement sa capacité à recueillir des données intéressantes. La fécondité de l'usage de l'observation dépend en effet d'abord de l'aptitude du chercheur à entretenir une distance critique à l'égard de ses propres jugements et sentiment (...) elle dépend également de son aptitude à comprendre en finesse l'univers symbolique des catégories de personnes étudiées : ceci suppose une sensibilité qui ne peut souvent être acquise sans une familiarité prolongée avec cet univers symbolique. C'est pourquoi une bonne partie des meilleures monographies reposant sur du travail de terrain sont le fait de sociologues ayant entretenu avec leur sujet une relation durable et antérieure à leur recherche* »<sup>79</sup>. Ce type d'engagement scientifique comporte alors certains avantages : authenticité, complicité et sensibilité.

---

76 Strauss Anselm, *La Trame de la Négociation: Sociologie Qualitative et Interactionnisme*. [The Web of Negotiation: Qualitative Sociology and Interactionism.] Paris: L'Harmattan. 1992.

77 Bonicco Céline : *Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive*. Philonsorbonne n°1, année 2006-2007.

78 Poupard Jean., Rains Prudence, Pires Alvaro P, *Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine*. In: *Déviance et société*. 1983 - Vol. 7 - N°1. pp. 63-91.

79 Chapoulie Jean Michel préfaçant l'ouvrage de Howard S Becker, p.19 in, *outsiders Étude de la sociologie de la déviance*. Métailé, Paris,1985

## - L'angle constructiviste

Dans le prolongement de ces préceptes, l'apport du constructivisme phénoménologique d'Alfred Schutz nous procurera d'autres clés dans ce qui a constitué le socle théorique qui a accompagné notre travail de terrain. L'étude du social pour Schutz, se doit de considérer à la fois le « *projet pré conçu* » qui est impliqué dans les situations par les acteurs, et l'action directe que l'on peut constater. Schutz met en valeur les schémas de typification qui influent sur le sens d'une interaction. Ils permettent la perception des actions et des fonctions sociales avant d'avoir une connaissance plus précise du phénomène. Ils existent ainsi en deca de la situation : « *ainsi j'appréhende l'autre en tant qu'homme, européen, acheteur, type jovial, etc.* »<sup>80</sup>. De ce fait ils permettent pour les acteurs d'envisager l'interaction en utilisant une forme de « stock » de représentations acquis au fil de leur socialisation.

Ici le macro et le micro sont donc vus comme complémentaires. Le premier fournissant les cadres de repère nécessaires à la tenue d'une interaction, le second sélectionnant les connaissances mises en oeuvre de façon plus ou moins aléatoires ou contingentes. L'ouvrage le plus marquant illustrant ainsi la sociologie phénoménologique de l'Autrichien étant l'« *Étranger* »<sup>81</sup>, dans lequel il met en avant le processus d'adaptation d'un acteur dans un environnement inconnu par l'usage de schèmes de références antérieurs. Ces derniers s'avérant plus ou moins efficaces, expliquant en partie les difficultés ou le mal être de celui considéré comme *étranger* (le terme étranger n'étant par ailleurs pas forcément une affaire de pays mais plutôt de « monde social »). La principale subtilité scientifique étant la mise en exergue du processus de tâtonnement inéluctable dans l'adaptation et la socialisation de l'acteur.

Nous tenons également à relever la position de Norbert Elias<sup>82</sup>, pour ce dernier en sociologie s'opposent régulièrement ceux qui étudient l'homme en tant qu'individu, et ceux qui étudient les hommes en tant que société. Ces deux facettes, estime-t-il, doivent être comprises dans leur interdépendance (comme chez Strauss) : « *de même que dans une conversation ininterrompue les questions de l'un entraînent les réponses de l'autre et vice versa, et de même que chaque élément de la conversation n'est issu ni de l'un ni de l'autre des interlocuteurs pris isolément, mais naît précisément du rapport entre les deux et veut être compris ainsi* »<sup>83</sup>. Sur cette base, il développe la notion de « *configuration* », dans laquelle entrent en jeu l'intériorisation des contraintes et la psychologisation des rapports sociaux. Les individus apparaissent dès lors plus

---

80 Corcuff Philippe, 1995, *op.cit.*, p.56.

81 Editions Alia, Paris, 2003 (traduction française), (1<sup>ère</sup> édition 1944)

82 Norbert Elias, *Qu'est-ce que la sociologie ?*, 1970, Paris, Pocket. *La Société des individus*, Fayard, 1991, en poche Pocket. *Sport et civilisation : La violence maîtrisée*, Fayard, 1994 (Avec E. Dunning)

83 Norbert Elias, *La Société des individus*, Fayard, 1991, Pocket, Paris. p.71.

libres de leur choix, mais en même temps, ils interagissent entre eux – à la façon des pièces d'un jeu d'échec – . De ce fait, apprendre à penser les configurations, c'est raisonner non plus en termes d'individualités reliées les unes aux autres, mais également en termes de relations variables : « *c'est du même coup complexifier le modèle de la domination, qui ne peut plus se concevoir comme une action exercée de l'extérieur et à sens unique par un objet sur un autre objet* »<sup>84</sup>.

Enfin, c'est en partant du concept de rationalisation, initié par Max Weber que nous avons pu établir nos problématiques de départ. Intégré au sport, selon Cyril Lemieux et Patrick Mignon, il : « *repose sur l'idée selon laquelle s'y applique progressivement la disposition à apprécier les choses selon le calcul des relations entre la fin poursuivie et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir de la façon la plus économique, la plus rapide et la plus efficace* »<sup>85</sup>. Appliqué au tennis, c'est alors l'émergence de méthodologies, de réflexions, de dispositifs organisationnels et de logiques d'optimisation qui s'insèrent au travers de l'encadrement. Reste néanmoins à les identifier, autant qu'à palper de leur degré d'aboutissement, et surtout de leurs effets sur les acteurs. Civilisation et rationalité s'articulant logiquement, nous tenterons d'interpréter l'encadrement du tennis et ses dispositifs comme une façon d'optimiser le plaisir, ou les attentes des individus s'y engageant. L'objectif principal étant ici de distinguer des usages propres à la relation de service et aux conventions qui en émanent, ceci en travaillant sur le contraste de ces mêmes usages *in situ*, notamment pour tenter de les ordonner et d'en saisir leurs logiques.

Ainsi pour comprendre le social, il convient d'articuler des contextes de réalité effective avec ce qui donne forme à cette même réalité, tout en l'envisageant comme un processus évolutif. Raccordée à la transmission du tennis, c'est principalement en tenant compte de la façon par laquelle le phénomène étudié devient le lieu d'une construction antérieure à l'expérience des acteurs, mais qui se modélise au fil de situations. Les rouages et les dispositifs envisagés sont alors afférents au contexte, ils s'ordonnent parce qu'ils précèdent la situation, ils prennent vie lorsqu'ils sont utilisés et se déconstruisent selon les formes d'appréciation subjectives.

Nous avons donc ici tenté de compiler différentes informations, données et connaissances. Passant de l'abstrait au concret, du macro au micro, etc. Ceci dans la volonté de multiplier les regards sur l'objet. Notre position s'avère donc : « *éclectique plutôt que théoriquement pure, elle est sceptique et dégagée de toute voie unique de construction du sens de l'expérience humaine. Cette position traite tous les concepts, les théories et les méthodes comme des moyens commodes plutôt*

---

84 Heinich Nathalie, *La sociologie de Norbert Elias*, Repères, Paris. 2010.

85 Lemieux Cyril et Mignon Patrick, *Etre entraîneur de haut niveau : Sociologie d'un groupe professionnel entre marché du travail fermé et marché du travail concurrentiel*. Avec la collaboration de : Brice Lefèvre, Fabrice Burlot, Jean Donzel, Philippe Fernandez, Isabelle Hellin, Adeline Lamberbourg, Muriel Paupardin, Patrick Trabal .- Paris : INSEP, 2006 .- 171 p.- Rapport de recherche du Laboratoire de sociologie du sport de l'INSEP.-

que comme des vérités »<sup>86</sup>. Tout en cherchant à garder une certaine cohérence intellectuelle à l'analyse, nous emprunterons à l'ethnométhodologie ou à l'Ecole de Chicago la primauté au rendu des situations. Nous suivrons Goffman sur l'articulation entre cadre social et expérience personnelle. Nous emprunterons à Weber et à Elias l'idée d'un développement rationnel qui avant tout justifie du processus de civilisation et l'innovation sociale qui le caractérise, ou encore à Mauss la notion de *techniques du corps* sur laquelle nous reviendrons précisément. Nous mobiliserons chez Schutz la saisie des schèmes de référence et des repères propres à l'usage du phénomène étudié.

### - La notion de « relation de service » chez Goffman

Certains étudient les stratifications sociales ou les professions, d'autres les organisations ou encore les systèmes éducatifs, etc. Pour notre part, le point central de ce travail se focalise autour de la notion de « relation de service ». Elle s'inscrit, selon Goffman, au travers d'activités professionnelles durant lesquelles le « praticien » exerce par et pour son travail un service particulier : « *les nécessités de ce service exigeant qu'ils entrent directement et personnellement en communication avec chacun de ces sujets alors qu'aucun autre lien ne les unit à eux* »<sup>87</sup>. Elle suggère au fil du suivi de résoudre un problème spécifique, dans notre cas comment progresser, apprendre ou plus simplement jouer au tennis ? Ces enjeux nécessitant chez le praticien des compétences techniques destinées à améliorer ou à satisfaire le « client ». Ceci implique également une capacité à analyser les contextes et les ressources des situations de suivi, ainsi que la détention d'un « savoir-faire », au regard de la gestion de ce même suivi.

Goffman se distingue des modèles économiques ou sociologiques traditionnels sur ce thème, en appuyant sa réflexion uniquement sur des cas spécifiques : « *dont l'habileté exige une compétence rationnelle et reconnue* ». Selon le sociologue canadien : « *le praticien se trouve en présence d'un système matériel complexe à réparer, construire ou rafistoler, ce système étant en l'occurrence la propriété personnelle du client* ». Dans cette optique : « *certaines personnes (ou clients) se mettent entre les mains d'autres personnes (praticiens-réparateurs). Théoriquement, le client respecte la compétence technique du praticien et fait confiance à son sens moral pour l'exercice de cette compétence ; il lui témoigne également de sa reconnaissance (...). De son côté, le praticien possède une compétence ésotérique et efficace dans la pratique ainsi que le désir de mettre cette compétence à la disposition du client* ».

---

86 Freidson Elliot, 2006, *op.cit.*

87 Goffman Erving, 1968, *op.cit.* p.378-380.

Si cette conceptualisation semble *a priori* adaptée à des activités de travail tertiaire et/ou à dominante libérale, elle nous a semblé ici adéquate pour traiter des différents enjeux liés à la transmission du tennis, notamment la pratique encadrée. Le praticien, même s'il ne fait pas forcément face à une « clientèle » au sens strict du terme, est porteur d'une multitude de compétences et d'une certaine expérience. Ceci lui confère la possibilité de panser les problèmes que posent autant l'apprentissage du jeu, que l'engagement dans d'autres modalités de pratiques tennistiques comme la compétition par exemple. Il est alors chargé de la gestion des séances pour que celles ci produisent des effets positifs et/ou distractifs sur les joueurs.

Cette objectivation des protagonistes s'extrapole autour de plusieurs codes qui permettent à la relation d'aboutir :

- La confiance à l'échelle des savoir-faire attendus, ou du respect de l'intimité (laisser pénétrer le réparateur à son domicile) qui émane du statut du praticien (le concept de *Licence*).
- Le respect face au client du praticien qui implique une éthique de la relation difficilement quantifiable : « *la dignité apparente des relations de service repose en partie sur l'aptitude du client à apporter des renseignements utiles bien que filtrés par le langage et les jugements profanes. Le service réparateur peut alors revêtir certains traits d'une entreprise commune dans laquelle le praticien montre un certain respect pour la manière dont le client, sans l'avoir appris, sait analyser les difficultés* »<sup>88</sup>.
- Le besoin de constance : « *la confiance qu'il porte au réparateur a besoin d'être soutenue pas des assurances sans cesse renouvelées* »<sup>89</sup> auquel nous pouvons rajouter les enjeux de temporalité du suivi.

Ainsi tout au long du modèle, Goffman mobilise les notions d'émotion, de dignité, de connivence, de compétence, etc. Le partenariat praticien/public nécessite donc la tenue de rôles, basés autour de normes et d'ajustements multiples et aléatoires. Notamment au regard de l'emprise potentielle que possède temporairement le praticien dans les moments de service. Le but étant d'arriver à un degré de collaboration satisfaisant, faisant oublier la dimension simplement transactionnelle de la relation de service.

L'intérêt de mobiliser cette notion s'avère également épistémologique, elle nous offre une perspective sociologique directement pertinente, ne serait-ce qu'au regard de ce qu'évoquent les termes sémantiques qui traduisent cette même notion. En effet, comme dans beaucoup des titres des ouvrages ou des articles du sociologue nord-américain, la sémantique employée évoque fréquemment une tension entre un ordre établi et un processus (« cadres » de l'« expérience »,

---

88 *Ibid.*

89 *Ibid.*

« mise en scène » de la « vie quotidienne », « rites » « d'interaction », etc.). Ici le terme « relation » implique quelque chose de dynamique, d'évolutif voire encore d'imprévisible, tandis que le « service » évoque de son côté des éléments objectivés, normalisés et traduits à l'avance.

Ce modèle suggère ainsi de porter attention à l'usage et à l'action des individus, autant qu'au poids de l'ordre social. Dans notre cas, le point de vue de celui qui consomme (ou qui pratique) est alors pris en compte, à l'inverse d'autres sociologies plus critiques. Elle permet de définir un fait digne d'analyse sociologique, dans notre cas les interactions entre un praticien, un public, ainsi qu'une offre de service contemporaine et des conventions d'intervention socialement normalisées. Notre cas étant ici assez particulier puisque le praticien intervient de façon plus ou moins directe sur le corps du pratiquant.

De par ce cadre théorique nous traiterons la dimension dynamique et contingente du contenu d'une situation de service, ainsi susceptible de se contextualiser et d'héberger de multiples façons de faire, parfois paradoxales ou aléatoires. Effectivement, nous constaterons que ce qui constitue notre objet d'étude « sur le papier » s'est cristallisé au fil de son histoire. Créant des modèles types d'encadrement qui se sont fondés autant sur des objectifs liés à la transmission sociale du jeu en lui même, que sur des obligations ou des nécessités morales, éthiques ou encore même politiques. Ces modèles types – que nous définirons – n'étant qu'objectivés, il conviendra ainsi de les confronter au réel et d'en exprimer leurs effets, particulièrement du point de vue du public.

Les problématiques de cette thèse se raccordent ainsi directement à ces perspectives. Sans néanmoins faire le choix d'une forme de « copier-coller » théorique, il s'agit donc de jongler entre macro et micro. Entre structure systémique et réalité quotidienne. Entre la « relation » et le « service », entre la norme et l'usage. Il convient alors de saisir de façon simultanée la construction de l'objet d'étude, les situations sociales qu'il engendre, l'éthique qu'il induit ou encore les exigences et les limites qu'il suppose. En d'autres termes, de penser l'analyse en termes de configurations et de processus, à l'intérieur de cadres « normalisés ». Tout ceci pour proposer une sociologie qui tiendra compte à la fois du collectif, des codes, des dispositifs et du sensitif – sachant que l'un ou l'autre de ces préceptes prendra plus ou moins d'importance dans l'analyse, selon la situation, la donnée ou encore le discours exposé –.

## **E Objectifs et méthodes :**

Après avoir présenté le versant théorique, le processus d'investigation et les velléités sociologiques de l'objet, il conviendra de raccorder ces aperçus au regard de la méthode utilisée. Avant cela, attardons-nous un instant sur les objectifs concrets attendus par cette recherche.

### **- Quelques questionnements préalables**

Les problématiques de cette étude peuvent être résumées sous la forme de trois questions. Comment fonctionne la transmission du tennis au travers du secteur de l'encadrement dans les clubs en France ? Comment ce secteur est-il considéré dans ces espaces ? Comment le public s'y investit-il, et sous quelles formes ? Ces interrogations incluent plus largement les thématiques de la démocratisation du loisir, de l'incorporation d'une pratique ou encore de l'encadrement comme « travail ». Elles mobilisent les pratiquants ordinaires, les experts, les savoirs (lambdas ou techniques) et les institutions qui tendent à régir le service. La modélisation employée attribue alors au loisir (ou plus largement aux pratiques physiques et de divertissement) une fonction sociale équivalente à d'autres, peut-être vues comme plus prestigieuses ou dignes d'intérêt. Elle rechigne à ne considérer l'analyse des pratiques qu'au travers d'oppositions entre élitisme et amateurisme, entre distinction et hiérarchie. Elle considère les mondes sportifs tels des univers particuliers qui potentialisent des expériences cadrées autour de normes qui induisent cependant, des marges d'appréhension et de négociation. Enfin, elle tient compte de la dimension anthropologique du jeu ou du sport, ces derniers n'étant pas construits pour distinguer des individus ou encore pour se « marchandiser » d'une certaine façon. De ce fait, nous axerons l'utilité de notre travail autour de deux principes : définir le réseau qui construit le phénomène, et y observer l'investissement, les agissements et l'appréhension des individus qui peuvent y participer.

Afin de faire évoluer notre démonstration, il s'agira dans un premier temps de saisir l'utilité sociale de la pratique encadrée du tennis. À quoi sert-elle ? Comment s'est-elle « institutionnalisée » ? Pour cela, l'investigation s'est attardée sur une démarche de documentation en rapport à sa construction sociale et historique, tant à l'échelle statistique, qu'au niveau de ses modalités générales de diffusion en France. Ce travail de défrichage nous permet d'envisager ce que peut produire l'objet d'étude et ce qu'il peut-être, ceci avant d'en étudier les espaces et la professionnalité qu'il héberge. Enfin nous constaterons que l'offre de service englobe désormais des rapports au jeu variés et décomplexés qu'il conviendra de saisir du point de vue du public. De cela émergent des questionnements particuliers en rapport aux notions d'engagement, de diffusion des savoirs, d'expertise, etc. Le développement de ce service devient alors un « fait social total » qui articule les différents secteurs fondamentaux de la société (Etat, éducation, politique, juridique, etc.).

## - L'immersion du chercheur : « en être ou pas ? »

Il ne me<sup>90</sup> semble pas inopportun de mentionner le fait de posséder une certaine expérience du tennis et de son milieu. J'y joue depuis mes dix ans, mon père effectuait quelques tâches bénévoles en club durant ma jeunesse, j'appréciais l'y accompagner... Bien qu'ayant pratiqué d'autres sports, j'ai toujours préféré le tennis. Pas forcément dans une logique de compétition (les « matchs » réclament parfois beaucoup de contraintes ou/et de stress pour un simple jeu), mais surtout pour les perspectives ludiques et sensitives que procure cette activité et les différentes façons que l'on peut avoir d'y jouer. J'affectionne également l'esthétisme et le suspense que peuvent dégager certaines parties télévisées. Enfin je possède un niveau de jeu, voire un physique<sup>91</sup>, que l'œil profane trouverait probablement crédible<sup>92</sup> à défaut d'être exceptionnel.

De façon certes irrégulière, j'ai pu participer à de nombreux entraînements, à des tournois ou à des parties de championnat qui mettaient certains des individus étudiés dans un certain cadre (lorsque l'« on parle » du service). J'ai également effectué certaines tâches bénévoles (plannings, permanences) en club, etc. De plus durant plus de six années (de 2007 à 2012), ayant choisit ce thème comme travail de doctorat, j'ai pu dispenser plusieurs milliers d'heures de « leçons » à une large palette d'individus et d'aptitudes (jeunes enfants, adolescents, femmes, hommes, compétiteurs acharnés, débutants, etc.).

Une partie de cette étude est donc centrée sous une « sociologie charnelle » effectuée par le chercheur face à son objet. Dans cette perspective : *« le sociologue doit aussi, dans toute la mesure du possible, « comprendre par corps » l'univers qu'il analyse et donc initier en première main, de sorte à le comprendre intus et in cute. On devient membre d'un univers social déterminé en acquérant des formes de désirs et de compétences viscérales, ancrées au tréfonds de l'organisme, qui sont opaques à la pensée pensante et lui servent en quelque sorte de socle (...) Faire une sociologie charnelle, c'est prendre au sérieux le fait que l'agent social est incorporé, un être de chair qui avant tout « souffre » (...) et cela est vrai aussi du chercheur en tant qu'agent social. Et se donner les moyens de saisir le corps non seulement comme « construit social », produit de la société et de la culture, mais aussi comme constructeur social, comme matrice génératrice de connaissance et d'action dans le monde »*<sup>93</sup>. Il s'agit alors de faire partie de ce monde pour avoir la possibilité de la traduire et de l'analyser.

---

90 Au regard de l'explication qui suit, j'emploie à nouveau et de façon temporaire la première personne .

91 Certaines séances d'entraînement que j'ai vécu étaient particulièrement difficiles et éprouvantes, comme le préciseront certaines notes chapitre 5.

92 Débutant l'étude avec un niveau de milieu de quatrième série, je suis classé (2014) en milieu de troisième série (15/3), ce qui correspond à un niveau régional moyen. Plus d'information sur ce que représente le classement de tennis, et sa valeur technique sont données chapitre 3.

93 Interview de Wacquant Loic recueillie par Razmig Keucheyan à Paris en juin 2003. Disponible sur <http://www.solidarites.ch/journal/index.php3?action=4&id=998&aut=80>



## - La perspective « ethnographique »

Pour collecter les données, l'idée fut de jongler entre différentes postures, pour ainsi palper concrètement l'univers et la pratique ici étudiés. Telle que le précise Céline Bonnicco : « *si l'interaction est rendue possible par un sens commun, et si les acteurs qui y participent produisent une authentique analyse de cette dernière, le sociologue, comme acteur social dispose également de ce sens commun. Pour expliquer l'interaction, il ne doit pas rompre avec lui, mais s'efforcer au contraire de l'éclaircir, de le faire passer du non conscient au conscient* »<sup>94</sup>. Après notre phase de défrichage qui consistait à recueillir un maximum d'informations sous toutes sortes de formats (statistiques, sites web, publicités, ouvrages ou revues spécialisées, etc.) nous avons ensuite choisi de pénétrer l'univers des clubs de tennis, de par une perspective ethnographique qui : « *se définit comme « l'observation rigoureuse, par imprégnation lente et continue, de groupes humains minuscules avec lesquels les ethnologues entretiennent un rapport personnel* »<sup>95</sup>. Science issue de l'anthropologie, elle implique une étude descriptive des normes, des coutumes, du quotidien d'une population, en l'occurrence un monde de gestionnaire et de consommateur d'entraînement de tennis. L'usage d'un carnet de bord, et le respect de cette même population y-sont incontournables. Ici les clubs de tennis sont mis en analogie avec la description des peuples inconnus des occidentaux du XXème siècle. Ainsi : « *l'ethnographie se définit comme « l'observation rigoureuse, par imprégnation lente et continue, de groupes humains minuscules avec lesquels les ethnologues entretiennent un rapport personnel* »<sup>96</sup>. ce qui permet alors l'analyse d'un univers social clôt avec ses normes, ses coutumes, son langage, etc<sup>97</sup>. Cette démarche s'avère donc : « *orientée vers la tâche d'apprendre de quelle façon les activités ordinaires réelles des membres consistent en des méthodes pour rendre les actions pratiques, les circonstances pratiques, la connaissance de sens commun des structures sociales et les raisonnements sociologiques pratiques, analysables* »<sup>98</sup>. Elle tente de rendre compréhensible un phénomène, tout en élucidant la façon par laquelle les acteurs mobilisent des schèmes interprétatifs par rapport au situations que ce même phénomène provoque. En catégorisant les activités, les statuts, les priorités, les hiérarchies ou encore les idéaux, cette perspective permet de relier les éléments qui donnent forme à un fait social. Au contraire de certaines sociologies qui impliquent un certain recul sur le phénomène étudié, l'ethnométhodologie implique la participation *in situ*. Le but propre à l'ethnométhodologie

---

94 Bonnicco Céline , *Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive*, Philonsorbonne n°1, année 2006-2007.

95 Laplantine François, *La description ethnographique*, Nathan Université, Paris,1996.

96 *Ibid.*

97 Précisons que le choix des clubs traités et les modalités méthodologiques qui en résultent sont plus clairement explicités au début de la seconde partie de l'étude.

98 Garfinkel Harold , *Studies in ethnométhodologie* Prentice-Hall, Englewood Cliffs (NJ), 1967 (trad. fr., Paris, PUF, 2007).

tend à compiler une réflexivité extérieure et théorique et une restitution fidèle des faits, tout en tenant compte de sa propre position d'observateur.

Cette dernière étant atténuée de par une attention affirmée de varier les perspectives propres au regard sociologique. Ainsi, le chercheur possède une posture particulière étant donné que par moments, il fait parti de l'observation, il analyse ainsi un processus, une situation, dans laquelle il est intégré. De ce fait, il peut interpréter concrètement ce qu'il vit et ce qui est nécessaire pour que les interactions prennent forme<sup>99</sup>. Il peut situer les individus, les savoirs ou les espaces qu'il palpe au travers de seuils qu'il exhibe ou qu'il construit. Il se situe de ce fait comme une sorte de médiateur. Comme le revendique la sociologie qualitative américaine : « *ce qui distingue particulièrement la technique de l'observation participante est la façon dont le chercheur acquiert des connaissances. En assumant le rôle ("taking the role") de ses sujets d'étude, il recrée au niveau de sa propre imagination et de son expérience personnelle les pensées et les émotions des individus qu'il étudie. C'est à travers un processus d'interprétation symbolique de la "culture vécue" que l'observateur traite ses données et leur attribue des significations* »<sup>100</sup>. C'est ainsi que nous envisagerons ce travail.

La sociologie et l'anthropologie étant des sciences « humaines », ce facteur humain propre à la position de l'enquêteur n'est donc pas incompatible avec l'idée de « neutralité bienveillante » que tente *a contrario* d'objectiver la place du chercheur. Tout en s'appuyant sur des hypothèses, des méthodes et des outils proprement scientifiques, il est un connaisseur de l'objet d'étude (au sens de son expérience personnelle vis à vis de ce même objet) ce qui permet ici une facilité de traduction de l'espace d'analyse. Nous avons ainsi pu saisir le tennis au travers de la façon dont les acteurs vivent leur pratique, réfléchissent leurs actions, ressentent les moments, et s'approprient la séance. Ceci permet ainsi de définir la réciprocité entre les comportements subjectifs et les dispositifs qui émanent de l'espace d'action. La restitution des objets, des expressions ou des outils impliqués – en d'autres termes de ce que produit ou de ce que « peut être » la relation de service – ne pouvait donc faire l'économie de ces principes. Nous y reviendrons plus largement au fil de l'analyse et de ses exigences.

---

99 Garfinkel par exemple incitait ses étudiants de changer de comportement dans leur foyer quotidien ( se comporter comme des invités par exemple) face à la réaction des membres de leur famille, les étudiants comprenaient le raisonnement attendu par l'ethnométhodologue, découvrant notamment le sens commun construit par la propre famille de l'étudiant, mais au final implicite et inaperçu au premier abord.

100 Poupart J., Rains Prudence, Pires Alvaro P. 1983, *op.cit*, pp. 63-91.

## - Baliser l'expérience de l'enquêteur, quelques précisions sur l'usage des notes de terrain

Si cette thèse tend alors à décrypter de simples situations et discours extraits du quotidien pour ensuite les réorganiser, les sociologiser et mettre en valeur toute leur complexité sociale, les « mémos » – si on reprend le terme utilisé par Strauss et Corbin<sup>101</sup> – en constituent la pierre angulaire. L'usage des notes de terrain permet ici d'accéder à un large stock de données accessibles et parfois originales. Elles peuvent malgré cela, donner lieu à une certaine cacophonie scientifique. En effet, dans le domaine socio-anthropologique une simple note de terrain peut englober plusieurs dimensions, la compréhension du contexte ou encore la fiabilité de ce qui est interprété peuvent s'avérer discutables. Il convient donc de préciser plus largement la façon par laquelle nous avons appréhendé cet outil.

Ce que nous appelons par « note » ne traduit pas simplement la seule volonté d'illustrer un concept de par une situation donnée, ou encore d'uniquement décrire ce qui se passe à l'intérieur de l'objet d'étude. Ici, chaque note consignée dans le texte se raccorde à une perspective concrète. Nous nous sommes inspirés des préceptes préconisés par Lyn.J Lofland et John.Lofland<sup>102</sup> qui permettent de préciser et de justifier le fond et la forme de leur utilisation. Ils distinguent plusieurs formes de notes de terrain :

- Les *full field notes* qui sont des extraits (plutôt longs) permettant de décrire le plus fidèlement possible une situation, elles sont cependant renforcées soit par une dimension émotionnelle, théorique ou encore analytique (par exemple l'observation d'un groupe de vétérans renforcée par l'impression du chercheur et le recours à la classification des « techniques du corps »).
- Les *mental notes* qui sont plutôt courtes et tendent à témoigner d'un fait observé qui nous est revenu en mémoire au fil de la phase d'analyse et qui n'avait pas forcément été consigné par écrit (une note brève qui par exemple décrit un stigmate corporel propre à l'activité d'entraîneur).
- Les *jotted notes* qui correspondent à des moments où nous avons pu observer un fait « munis d'un stylo et d'un papier », là où notre position d'observateur était quelque peu plus « en retrait » (par exemple l'illustration de l'apprentissage d'une technique tennistique à un groupe de débutant dans la volonté pour l'analyse de séquencer les phases de ce même apprentissage et de mettre en avant le type de savoirs déployés par les praticiens).
- Les *fuller jottings* qui se rapprochent des *full field* mais dont la volonté est uniquement descriptive, (tel que la description d'une des salles de tennis dans laquelle nous avons effectué nos observations pour décrire une partie des conditions propres à la séance).

---

101 Strauss, Anselm & Corbin Juliet, *Grounded theory methodology : An overview*. Dans : N. K Denzin, & Y.S. Lincoln (Éds). « *Handbook of qualitative research* » (pp.273-285). Thousand Oaks : Sage.

102 Lofland John & Lofland, Lyn.H, *Analysing social setting. A guide to qualitative observation and analysis* » (2ème éd) Belmont : Wadsworth, 1984.

- Les *post-interview comment sheets* qui concernaient les réactions, les questionnements ou encore les intuitions du chercheur après un recueil de discours, ou encore à une situation à laquelle nous avons pu participer (comme par exemple la définition des propres impressions « corporelles » du chercheur après une séance très intensive).

Selon leur usage, ces « mémos » impliquent donc des volontés qui sont autant descriptives, qu'analytiques. Selon le chapitre, la partie et les objectifs qui s'y raccordent, il s'agira tantôt de témoigner, de rapporter, de présenter, de décrire ou encore d'expliquer. Néanmoins dans leur globalité, les notes servent avant tout à établir un dialogue – un lien – entre l'univers social étudié et le champ des sciences humaines. Elles font donc partie intégrante de notre processus de recherche, notamment au regard de la validité intérieure de l'étude, dans le sens où elles fondent une linéarité entre l'enquête, sa conceptualisation et sa présentation.

### **- Six années de recherche**

L'enquête de terrain s'est déroulée de 2007 à 2013 dans le département de la Moselle. Nous avons progressivement rétréci le cadre d'observation à quatre clubs, choisis pour des raisons d'accessibilité, mais aussi pour la diversité de leur offre tennistique. Bien entendu ils hébergent le service étudié, et il faut les considérer comme suffisamment représentatifs des associations tennistiques en France et en Lorraine, nous y reviendrons<sup>103</sup>. Ils constituent les espaces de pratique, avec leurs différences et leurs points communs. Précisons qu'il nous est arrivé d'effectuer d'autres observations ou d'autres prises de note en dehors de ce cadre précis. Étant donné notre posture active à l'intérieur du monde tennistique, il nous aura paru important de ne pas nous priver de certaines opportunités ponctuelles jaugées sur le moment en phase avec l'enquête : comme la rencontre d'un président de club durant un match de championnat, ou l'observation sur le tas d'une leçon de tennis, etc. Cette sociologie participative tend alors à rendre plus lisible le phénomène traité.

En complément, et dans la volonté de ne pas uniquement estimer les témoignages et les observations au seul niveau régional, nous sommes entrés en contact avec certains cadres de la FFT<sup>104</sup> ainsi qu'avec le seul syndicat d'enseignants de tennis existant en France : la Fédération Nationale des Enseignants Professionnels de Tennis (FNEPT). Nous avons aussi fréquenté activement deux sites web spécialisés<sup>105</sup> et pu correspondre avec une quinzaine d'entraîneurs officiant sur tout le territoire. De ce fait, de nombreux témoignages extérieurs au terrains d'enquête

---

103 La seconde partie de l'étude présente de façon précise ces lieux.

104 Marc Reiland, coordinateur de l'enseignement de tennis à la FFT, Sampiéro Gavini ancien Vice président de la FFT et président de la ligue de Lorraine de tennis, et d'autres désirant garder l'anonymat.

105 [www.tennisclassim.fr](http://www.tennisclassim.fr). Ou encore Welovetennis.com

auront ainsi pu être récoltés, ce qui nous aura permis à la fois de peaufiner l'analyse, d'en dégager certaines spécificités géographiques<sup>106</sup>, mais également de débattre au fil de l'enquête de la cohérence des recherches et de la pertinence des résultats avec les principaux intéressés (le public, les dirigeants, les entraîneurs). En effet, comme l'explique Anselm Strauss au sujet de la qualité des résultats d'une recherche : « *un moyen pour le vérifier est de faire lire ses travaux aux personnes. Si celles-ci se reconnaissent dedans, si la description qui est faite de leur mode de vie peut s'avérer éclairante à leurs yeux, et peut si possible, les intéresser pour optimiser leur travail, alors le sociologue aura plus ou moins gagné son pari, en développant une théorie à la fois opérationnelle et riche d'un point de vue conceptuel* »<sup>107</sup>. Sans prétendre immédiatement à cette validité ici évoquée, l'intérêt porté par la FFT (traduite de leur part par une facilité d'accès à de nombreux documents et statistiques sur l'entraînement, de mails d'encouragement, de questionnements au regard des résultats de l'enquête) et par de nombreux individus concernés par cette étude, nous aura été fort utile, motivant, parfois même salutaire.

Nous avons ainsi pu obtenir une mobilité de regards – passant du macro au micro, du local au national, du général au particulier, du quantitatif au qualitatif – amplifiée par une connaissance personnelle du milieu du tennis en club. Tout en tenant également compte du fait que les discours recueillis étaient éminemment producteurs et porteurs de connaissances, au moins aussi importantes que celles que l'enquêteur possédait. D'autre part, plutôt que de tenter d'orienter les individus dans leurs discours, nous avons cherché à saisir et surtout à mettre en valeur « les petits inattendus » qui sortent de l'ordinaire, de capter ce qui peut produire l'envie ou le dégoût, la plaisir ou l'insignifiance, la lassitude, les distorsions et les trucs personnels qui permettent de s'approprier la pratique et le service.

Les grilles d'analyse furent ainsi axées sur les modalités de gestion propres au service, il s'agissait ainsi d'observer le service en action mais également en phase de gestation, pour décrypter et pour diviser les dispositifs intérieurs et extérieurs aux situations. Nous avons ainsi systématisé la récolte des données de façon progressive. Les phases de traitement et la construction de variables se sont à la fois basées autour des espaces d'analyse et de leurs spécificités, des populations observées, de leur investissement et de leur rôle au regard du service ; et enfin, des situations vécues et de leur intégration au regard de modélisations définies et redéfinies au fil de l'enquête.

---

106 Effectivement selon les régions il existe de larges disparités vis à vis du taux de D-E par clubs, ce qui n'est pas sans poser certaines problématiques (taux de concurrence, salaire, type de compétence recherchée par les employeurs etc.) selon les régions. En 2010, il existe par exemple 1 D-E pour 182 licenciés dans la région du Languedoc, contre 1 D-E pour 316 licenciés en Alsace, alors que ces régions comptent sensiblement les mêmes effectifs en terme de licenciés. Nous reviendrons sur ce thème au cours du second chapitre de l'étude lors d'une présentation statistiques liées à l'implantation du tennis en Lorraine.

107 Strauss Anselm, *La Trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992.

C'est également au fil de conversations informelles, que nous avons pu capter les affects, les pensées officieuses, les conflits, les connivences ou les rancœurs qui se produisent dans le milieu des séances. Pour réfléchir à notre posture, pour saisir l'engagement des acteurs, ou encore pour ressentir le fonctionnement de notre objet d'étude. Pour analyser les espaces, les savoirs, les objets, la culture qui en émerge.

La dimension du service ne pouvait ainsi que s'expliquer dans un premier temps par « restitution ». Qu'il s'agisse de résoudre certaines des problématiques de l'étude comme : « comment un joueur se laisse-t-il temporairement contrôler par son entraîneur tant au niveau moral que moteur ? ». Voir encore de dégager des seuils au regard de la notion de connivence entre public et praticiens. Cette démarche permet ainsi de palper les enjeux implicites de notre objet de façon plus concrète. Il n'est donc pas ici question de faire l'apologie de cette posture mais simplement de préciser qu'elle nous apparaissait comme la plus appropriée.

#### **- De l'exigence de distance face à l'objet**

Les fameux « problèmes de terrain » que rencontrent bon nombre d'ethnologues ou de sociologues m'auront dans l'ensemble été relativement épargnés. La plus grosse difficulté fut toutefois de préserver cette fameuse « neutralité bienveillante » nécessaire à une étude sociologique. En effet, comment poser un regard neutre et se débarrasser de préjugés ou de repères vis à vis d'un champ fréquenté depuis ma jeunesse ? Comment mener une enquête sociologique et récolter des données pertinentes et sincères dans des conditions plutôt familières ? Cette pseudo immersion comportait ainsi plusieurs risques. Si ma patience et mon statut de joueur m'auront été utiles (j'ai démarré en terrain connu), l'exportation de l'étude dans des clubs où je n'avais jamais mis les pieds m'ont permis un regard différent. Les professionnels ou les dirigeants étudiés m'étaient également à la base totalement inconnus. En résumé, si le secteur du tennis en club m'était familier, celui de la « relation de service » étudiée semblait beaucoup plus flou.

Cette étude s'attache à articuler trois fondamentaux de la compréhension d'un phénomène, à savoir de regarder ce qu'il se passe, écouter ce qu'en disent les participants et tenter de ressentir les effets de ce même phénomène. Écouter, c'est ainsi saisir les mots, les discours, bref la traduction de ce que vivent ou pensent les acteurs de l'objet. Regarder c'est détecter des informations qui permettent de capter des éléments qui ne sont par exemple que trop peu, ou encore mal exprimés par les acteurs, tout en observant le fonctionnement de façon concrète. Ressentir, c'est enfin mettre en balance les éléments recueillis ou encore rapporter les diverses perspectives qui produisent la séance, c'est aussi comparer les effets perçus par ceux qui l'ont vécue. C'est ainsi donner l'occasion au chercheur de se situer lui même à l'intérieur de ce qu'il observe pour ainsi construire une base,

ou un socle perceptif, qui permet(tent) d'ordonner correctement les choses. Le chercheur se crée alors une altérité durant laquelle il puise pour son travail : de la phase exploratoire jusqu'à la rédaction du « point final » de l'étude. Cette démarche étant quelque peu particulière au niveau scientifique (ici on manipulera plus difficilement ce que l'on traite, puisqu'on fait partie de ce qu'on traite) on comprendra la nécessité d'avoir du passer un certain temps à s'occuper de la récolte de données, tout en supprimant ou en retravaillant certains résultats acquis pour la phase d'analyse.

Cette thèse fut donc envisagée en variant les positions nécessaires au travail sociologique. Nous avons été tantôt entraîneur, tantôt joueur, tantôt observateur en retrait, ou encore simple confident des acteurs. Nous avons testé personnellement le service en tant que joueur de tennis lambda, sous la coupe de plusieurs D-E<sup>108</sup>. Dans un second temps, nous avons dispensé, en tant qu'éducateur de club, plusieurs milliers d'heures de « leçons ». C'est principalement durant ces tâches que nous avons pu observer au plus près notre population d'analyse (tant les praticiens que le public ou les dirigeants) tout en tentant simultanément de nous rapprocher de ce que les acteurs et le public vivent au travers des situations d'entraînement dispensées.

D'autre part, les nombreux entretiens informels ont sollicité les joueurs et les entraîneurs la plupart du temps à l'intérieur même du club de tennis, avant ou après les observations de « terrain ». Le refus de me présenter systématiquement en tant qu'apprenti-sociologue élaborant une thèse sur le tennis, notamment durant le travail de contemplation, était une stratégie qui avait pour objectif d'éviter une auto-caricature de la part de la population d'analyse. Ce qui aurait pu impliquer de leur part un discours ou encore des actes trop stéréotypés.

### **- Méfiance et incompréhension sur le travail de sociologue**

Pour exemple du type de péripéties rencontrées, voici de brefs extraits justifiant ma volonté de « masquer » cette posture d'observateur, mais également de privilégier le recours à l'informel.

« Je demande à Lucas, l'un de mes « alliés », s'il est d'accord pour réaliser un entretien portant sur ses outils de travail ; plutôt sûr de moi, je pense que ça ne devrait pas poser trop de problème. À ma grande surprise, arrivé au club avec mon magnétophone et mes notes, il refuse. Prétextant qu'il n'a pas envie d'être jugé, il ne semble pas avoir confiance en moi ou en lui : *« toute façon tu peux mettre ce que tu veux sur moi si ça t'arrange, donc ça sert à rien de le faire »*. Il ne comprend pas ma démarche, qui justement est à l'opposée de cela. Néanmoins, après une longue négociation il cédera. ».

---

108 Les éléments les plus intéressants de ces séances ont ainsi été retranscrits peu de temps après leur déroulement sur le carnet de bord.

Au fil de l'enquête dans les clubs, il arrive parfois que je devienne parfois l'une des attractions de la journée<sup>109</sup> :

« J'arrive au TCGT prêt à réaliser un entretien avec Robert le président, le club house est rempli des joueurs de cartes, et lorsque Robert dit à tout le monde avec un sourire léger l'objet de ma recherche : 'vous avez vu il fait un travail à la fac sur le tennis, il va m'interviewer', j'ai comme l'impression de perdre en crédibilité et d'être quelque peu trahi. Tout le monde se met à m'interroger sur mes travaux, que j'ai par ailleurs beaucoup de mal à expliquer devant tant de présence et de quelques sarcasmes de circonstances. Du coup, beaucoup me demandent de faire un entretien, alors qu'ils n'ont aucun rapport avec l'entraînement, m'expliquent leur vision du tennis, etc. Poliment je passe la matinée à leur expliquer mes motivations (...). Robert étant pressé et n'ayant plus le temps me dit : « *bah tiens t'as qu'à le faire avec Jean (le trésorier) ton entretien* ». Du coup j'improvise sur le thème du salaire des entraîneurs alors que mon objectif initial était de cerner les attentes des dirigeants vis à vis des entraîneurs. ».

Nous avons donc du apprendre à nous défaire de la connivence et de la proximité, tout en démontrant et en nous servant de notre expérience du monde étudié. La lecture, les discussions avec nos maîtres et nos autres collègues – tout comme le fait d'enseigner la sociologie à de nombreux étudiants – nous auront assisté dans cette tâche,

## **F Architecture et postulats de l'étude**

Pour clore cette introduction, mais également pour faciliter l'immersion du lecteur, nous allons désormais tenter de synthétiser le contenu de l'analyse. La thèse est divisée en trois parties séquencées mais continues. Comme nous l'avons déjà précisé, la base de l'étude se fonde autour d'une vision de la relation de service se rapprochant de celle d'Erving Goffman, tout en tenant compte des propres spécificités de l'objet. Chaque partie implique la « circulation sociale » des savoir-faire et des savoir-être, des techniques, des civilités et des statuts impliqués dans la l'objet d'étude.

### **- Première partie : la pratique encadrée, une forme de consommation moderne du tennis**

Que peut rechercher un sociologue au regard de l'évolution de l'encadrement du tennis dans les clubs ? Quelles sont les fonctions sociales de ce service ? La première partie dresse une forme d'audit de l'enseignement du tennis dans les clubs en France. Elle tente de dégager, l'état des lieux et les problématiques de l'objet d'étude, puisque : « *contextualiser des relations de service, c'est donc les restituer dans le cadre institutionnel complexe où elles s'inscrivent* »<sup>110</sup>. Deux chapitres

109 Prise de note du 13 avril 2008 au club-house du TCGT.

110 Goffman Erving, 1968, *op.cit.*



composent son contenu. Le premier propose une analyse de l'institutionnalisation de la pratique jusqu'à l'implantation du programme « *Le tennis un sport réservé à tous* » à la fin des années 90 qui développe et optimise l'encadrement tennistique dans les clubs, l'érigeant comme une nouvelle possibilité de consommer la discipline. Sans nous attarder sur une dimension purement historique, nous tentons plus simplement de dégager les grandes étapes propres à la constitution de l' « offre ». On constate que la diffusion progressive des activités physiques et sportives propres au « trente glorieuses »<sup>111</sup> engendre une forme de concurrence entre les fédérations sportives qui incite la FFT à mieux structurer son offre d'enseignement. Ce que certains ont maladroitement baptisé la « démocratisation du tennis »<sup>112</sup> à la fin des années 70 s'illustre bien plus par une facilité d'accès aux aires de jeux et aux dispositifs adéquats à la pratique<sup>113</sup>, que par une diffusion des techniques du tennis pour le plus grand nombre. D'autre part, la baisse des effectifs constatée à la fin des années 80 va inciter à une réflexion plus poussée sur ce problème. Dans les années 90 la FFT développe ainsi les slogans : « *À chacun son tennis* », « *Le tennis un sport réservé à tous* », etc. Facilité par les innovations technologiques et industrielles en rapport à l'équipement tennistique des joueurs de clubs (balles moins vives, raquettes raccourcies, terrains adaptés...) ce processus implique avant tout d'optimiser des modalités de pratique du tennis, en tentant avant tout de personnifier le jeu, son rythme, sa complexité, ou encore l'investissement qu'il exige.

Cette évolution inclut alors de 2000 à 2011 un doublement du nombre d'individus qui possèdent l'autorisation de faire de l'encadrement du tennis leur métier. Nous retracerons alors les différentes causes liées à ce constat, tant à l'échelle étatique et fédérale, qu'au regard de la question plutôt polémique du statut professionnel lié au travail d'entraîneur « diplômé d'État » dans les clubs. Ces derniers constituant la tête de pont du service et sont désormais présents dans la majorité des clubs<sup>114</sup>. Enfin, nous constaterons également que cette implantation croissante de professionnels possède pour mission de panser une certaine crise du bénévolat, tout en rationalisant les tâches administratives caractéristiques à ces organisations.

Le second chapitre propose de saisir des typologies sur les différentes façons de jouer au tennis sous la coupe d'un encadrant. Trois formes de pratique sont ainsi présentées et sont

---

111 Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, Paris, Ed. Klincksieck-Méridien, 1988.

112 Des « catégories » sociales restent encore marginales dans la pratique du tennis, notamment dans les banlieues « difficiles ». Voir à ce sujet, P. Duret, *Sociologies du sport*, Paris, Payot, 2004

113 Notamment l'opération « *5000 courts* » mis en place par la FFT à la fin des années 70 permet ainsi à la fois à des clubs de se créer mais aussi de briser les barrières économiques caractéristiques de la pratique. Voir : Waser Anne Marie, *Sociologie du tennis, genèse d'une crise*, Paris l'Harmattan 1995.

114 De 2000 à 2011 on passe ainsi de 3000 à 6000 praticiens qui "travaillent" dans les clubs, les effectifs de la FFT restant eux plutôt stables (1,1 million). Par ailleurs, exercer à temps plein dans la transmission du tennis n'est pas à la portée de tout le monde. Si le monde associatif est souvent vecteur de travail précaire, l'exigence d'un classement qui concerne moins de 2% du nombre de licenciés, la formation poussée qu'exige le diplôme garantit un statut plutôt éloigné de celui des "emplois jeunes" par exemple.

accompagnées d'un recueil de discours principalement orienté autour de la variété des motivations des participants. Si nous ne traitons pas encore de la dimension situationnelle de ces séances, nous tentons de les catégoriser par des seuils progressifs fondés autour des différentes logiques d'investissement du public (se détendre, progresser en match...) et de leurs aptitudes (potentielles ou affirmées). Enfin, une parenthèse sur le système de classement permettra également de saisir une des normes fondamentales propres à la culture tennistique et à ses compétiteurs. Pour interpréter ces constats, la classification des « techniques du corps » explicitée chez Mauss<sup>115</sup> se greffe à l'analyse : rendement, âge, sexe, ou encore mode de transmission de la forme des techniques. Tout ceci implique des dispositifs techniques basés sur des « remodelisations » du jeu<sup>116</sup> en lui même<sup>117</sup>.

Nous avons donc ici constaté une forme de « démocratisation corporelle » de la pratique du tennis en club. Le slogan « *un sport réservé à tous* », si il semble avoir pour vocation première de briser l'image caricaturale du tennis dans la société, implique en réalité une volonté d'ouverture au regard de l'accès au jeu selon les aptitudes de chacun. À l'issue de cette première partie on perçoit les objectifs et les finalités caractéristiques de cette offre de service. Il diffuse un programme institutionnel de promotion du tennis, il crée du travail, structure et régule un groupe professionnel, enfin il tend à transmettre, à encadrer, à optimiser des techniques du corps dans le cadre d'un loisir, d'un plaisir, d'une pratique physique. Ainsi, ce premier degré d'analyse, principalement informatif et hypothétique nous invite à une investigation plus concrète au niveau des effets, des normes, des techniques, des publics et des espaces qui le mettent en scène.

## **- Seconde partie : vers une approche locale, espaces, statuts et identités dans le monde de l'encadrement du tennis en Lorraine**

Cette seconde partie est d'une certaine manière transitoire. Elle tente de pénétrer localement la relation de service au regard de son administration et de son organisation en dehors de la séance. Dans le troisième chapitre, on observe que les relations entre clubs et institutions sont en interdépendances mais ne donnent que rarement lieu à un assujettissement des premiers sur les seconds. C'est ainsi dans l'objectif de répondre aux impératifs gestionnaires latents, que les associations prennent certaines mesures visant à réglementer leurs fonctionnements et tendent à y

---

115 Mauss Marcel, 1950, *op.cit.*

116 Goffman Erving, *Les cadres de l'expérience*, Les éditions de Minuit, Paris 1974. Les remodelisations sont les transformations sociales d'un cadre primaire (ici le jeu tennis) pour d'autres finalités qui lui sont propres.

117 Pour exemple, on constate en initiation que le terrain est raccourci dans sa longueur et que les règles sont simplifiées (les parties sont par exemple « en dix points » au lieu d'être « en deux sets » par exemples), tandis que dans un groupe « vétérans loisir » l'observation montre que le jeu double y est privilégié dans les mises en place de l'encadrant. Ce même procédé est également valable chez les compétiteurs qui eux voient au contraire le jeu souvent plus complexifié durant les séances.

implanter un modèle bureaucratique plus ou moins abouti dans une volonté de prévisibilité, de précaution et d'anticipation des résultats de leurs modes de gestion. Nous explicitons tout cela de par un recentrage théorique qui porte sur le secteur associatif et organisationnel qui s'est opéré quasiment de lui même. Dans le sens où c'est la polymorphie des modes de gestion d'un club à l'autre qui « saute aux yeux » en quelques sortes. Les mesures prises au niveau de l'offre de service et de ses logiques nous sont alors apparues fortement déséquilibrées d'un espace à l'autre. Néanmoins, on perçoit clairement que le secteur de l'encadrement s'avère désormais indispensable à la pérennité des associations tennistiques. De ce fait, si les enjeux ou les intentions d'une situation d'encadrement sont à considérer différemment selon le point de vue des acteurs impliqués, nous privilégions ainsi le point de vue et les trajectoires de ceux qui l'administrent.

En dégageant certaines typologies caractéristiques des clubs de tennis, c'est au final ce qui construit leur culture, leurs normes, et leurs logiques d'action que nous présentons. Nous avons donc choisi de proposer la monographie de trois clubs (petit, grand moyen) où les descriptions contiennent avant tout des évènements qui apparaissent redondants et représentatifs, du secteur de l'encadrement tennistique. Nous y saisissons les dispositifs qui cadrent les relations (les clubs), l'état des lieux des effectifs, leur histoire, leurs politiques d'action, et surtout les manières par lesquelles s'organise administrativement et politiquement l'encadrement, dans sa dimension quotidienne. Ces « moments de vie » d'un club de tennis dressent une facette particulière du tennis, à savoir sa dimension associative. Dans un premier temps, nous résumons mois par mois l'organisation du secteur de l'encadrement au TCGT où la volonté est clairement d'ouverture. Ce club où l'« *on ne refuse personne* » doit en partie son développement récent (de 2000 à 2010 il passe de 200 à 430 membres) grâce à la massification du secteur de l'encadrement. Les modes de gestion, anticipés et réfléchis, nous rappellent néanmoins les aléas propres aux caractéristiques associatives de l'organisation (« bricolage », recrutement des membres quelque peu hybride, groupes d'entraînement hétérogènes, etc.). Dans un second temps, nous nous concentrons sur la politique d'un club « huppé » : le SMEC tennis à Metz. Sans tomber dans une analyse purement comparative avec le TCGT, il s'agit ici de justifier du standing de ce club de par la présence d'un type particulier de séances encadrées, les leçons individuelles. Ces dernières permettent au SMEC de se distinguer d'autres structures et l'invite à se rapprocher du modèle entrepreneurial<sup>118</sup> de certaines organisations sportives. Enfin, nous analysons les conséquences de l'abandon de l'école de tennis dans un petit club thionvillois, ce qui nous permet à la fois de préciser l'importance du secteur de l'encadrement dans la vie d'un club (qui devient ainsi quasi « vital ») et d'autre part de ne pas négliger l'influence des « décisions personnelles » dans la vie du secteur.

---

118 Gasparini William, *Sociologie des organisations sportives*, La découverte, Paris, 2000

L'offre d'encadrement tente alors d'investir des lieux différents ; parfois concurrentiels, voire paradoxaux. Cette disparité est visible. Si le quotidien des clubs adhère de façon plus ou moins fidèle au principe de diffusion du tennis « pour tous », l'« usage » d'une séance est l'objet d'approches différentes. Certains clubs axent en effet leur politique sur la qualité des prestations, d'autres sur l'ouverture quand certaines tentent de se dégager des contraintes de l'offre (trouver des entraîneurs, satisfaire les parents...). On comprend alors que si l'encadrement est modélisé de façon institutionnelle, il n'en reste pas moins le fruit de ce qu'en font ses gestionnaires à l'échelle locale.

Le quatrième chapitre tente de répondre à différentes questions. De qui et de quoi se constitue le « corps de praticiens » destiné à l'encadrement ? Quels sont les profils de ceux qui encadrent les joueurs de tennis dans les clubs, ou encore comment sont ils considérés chez les dirigeants de club ? Nous portons ici notre attention sur les transmetteurs, ceci en dressant les portraits d'une petite dizaine de ceux que l'on nomme des « entraîneurs » ou des « éducateurs » de club. En les interrogeant sur leurs trajectoires personnelles, leurs motivations, en débattant de leurs rapports à la pratique, nous avons pu identifier les représentations identitaires de ceux qui s'y risquent. Cette fonction tourne autour d'une pluralité de statuts, de styles et de compétences, ce qui nous amène à situer le type d'acteur chargé d'enseigner le tennis, d'en saisir à la fois leur unité, leur diversité ou encore leurs paradoxes.

Il se dégage ainsi une analogie entre les professions artistiques et notre objet, si l'exercice professionnel de l'entraînement peut être perçu comme un phénomène de reconversion pour les passionnés, la professionnalisation par la transmission de l'activité inclut chez certains D-E une « réalisation personnelle », influencée par un intérêt profond de la discipline du tennis. On perçoit également certaines limites à l'analyse, si l'on prend compte la grande diversité de point de vue des praticiens amateurs. Là où des caractéristiques propres à l'engagement des travailleurs sont identifiables (vocation, passion, opportunité...), l'analyse des éducateurs reste délicate de par l'incommensurabilité des profils et des logiques d'investissement dans la pratique : jeune voulant devenir D-E, retraité actif, institutrice peu motivée souhaitant simplement dépanner son club, etc.).

En précisant les espaces, les acteurs et les modalités de pratique nous aurons planté les cadres de la relation de service. Ils s'étalent de la prise en compte d'un maximum de publics jusqu'à des modalités de gestions administratives aléatoires, en passant par la professionnalisation de « carrières » tennistiques amateurs par l'enseignement. Il nous restera donc à nous intéresser aux dispositifs et aux dispositions des séances qui régissent quotidiennement la pratique, en nous concentrant principalement sur le point de vue du public.

### - Troisième partie : Les usages de la séance : des formes d'engagement bigarrées, des modalités d'encadrement co-produites

Sans négliger les praticiens, leurs difficultés et leurs différences, l'accent est ici mis sur le public : sa représentation face à la pratique, l'attrait qu'il y trouve, les démarches personnelles qui le mènent la séance, etc. L'objectif premier étant de recenser les modalités internes à l'agencement des séances selon les caractéristiques des joueurs (être « amateur » de la discipline, ne pas porter une grande attention à sa manière de jouer, ou au contraire posséder des objectifs sportifs ambitieux), en pointant du doigt le rapport entre corps et cognition, entre relationnel et engagement. L'encadrement est vu ici comme une rencontre entre des personnes investies dans une épreuve, des objets et des règles et qui savent plus ou moins se les (ré)approprier. Dans d'autres termes, il s'agit de proposer une immersion dans le monde du tennis en club pour chercher à comprendre comment : « *plusieurs manières de pratiquer coexistent et s'accompagnent de façons différentes d'apprécier la pratique et d'interpréter sa signification* »<sup>119</sup>, en d'autres termes de proposer une forme de sociologie de la « marge de manoeuvre ».

Les effets de la relation de service varient principalement autour de l'investissement du public et de la place que prennent les séances et le tennis dans leurs existences sociales. La grille d'analyse se construit principalement autour des caractéristiques de classification des « techniques du corps » en se concentrant principalement sur des questions d'âges et de rendement. Les questions sont relativement simples. Comment se distinguent les différents publics dans leurs façons d'appréhender la séance ? Quels usages et quelles conséquences potentialise la relation de service ? Sous quelles logiques se diffuse la transmission du tennis dans les clubs ? Et enfin, quelles marges de manoeuvres et *a contrario* quelles limites se dégagent des séances ?

Si la diffusion des techniques du tennis constitue la pierre angulaire du service, cette diffusion apparaît aujourd'hui segmentée au regard de la facette « généraliste » de l'encadrement (ce qu'illustre pour exemple la formation des enseignants de clubs). Nous tentons alors d'en saisir les logiques d'action de ce dernier, sans le réduire à une dimension qui diviserait inéluctablement l'activité entre animation et entraînement. Ainsi l'encadrement de chacune des modalités de pratique implique des agencements qui caractérisent ces mêmes modalités, mais qui doivent tenir compte des corps et de l'investissement du public. Ceci nous amène alors à prendre en compte les propres spécificités de la discipline transmise (les particularités du tennis et de son apprentissage), ainsi qu'à présenter les façons par lesquelles se formalisent les savoirs transmissifs et leur appropriation par les individus, tout en les raccordant aux plaisirs et aux contraintes qui en émergent.

---

119 Defrance Jacques, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1997.

Nous présentons ainsi les routines techniques et sociales caractéristiques aux situations de transmission. Dès lors, on comprend qu'il s'agit d'une part pour les acteurs de partager un sens commun qui permet à la situation d'aboutir, on saisit différents seuils entre les facultés du public et ses attentes tennistiques. Le public est ainsi divisé entre des « sans façon » qui ne se soucient guère de la manière de frapper dans une balle, des « amateurs » du jeu fidèles et indispensables à la pérennité de l'univers étudié, et enfin ce qu'on peut désigner de façon péjorative comme des « performeurs » qui ambitionnent une maîtrise supérieure du jeu – et qui possèdent un projet tennistique particulier – de par différentes formes de sacrifices.

Ces formes d'appréhension du service ne sont bien évidemment pas figées, les individus peuvent y circuler. Chacun de ces publics types incorpore ainsi des motivations d'investissement variables, qui ne sont pas forcément traduites sous des logiques technicistes. La circulation des « techniques du corps » tennistiques et de ses formes de transmission permet alors de saisir l'investissement des acteurs et leur marges de manoeuvre dans ce qu'ils apprennent, dans ce qu'ils produisent et dans l'attrait qu'ils en éprouvent.

On constate ainsi que les interactions propres aux séances sont uniques et originales : leurs contenus varient selon des facteurs multiples, parfois incommensurables comme la qualité de l'entraîneur, mais également identifiables (objectif de la séance, type de tennis, temps mis à disposition, âge du public, « savoir-être », etc.). Elles possèdent également leurs limites (résistance du joueur face à la contrainte, connaissance du praticien, temps à disposition, etc.). En d'autres termes, la séance devient une forme de co-construction relationnelle, prudentielle et matérielle qui tente de répondre aux différents motifs liés à l'investissement du public. Elle nécessite ainsi de multiples modalités procédurales – confiance, connaissances et respect – autant qu'elle produit des effets sur la sensibilité et l'expérience des participants. On peut alors parler de transmission « par projets »

Les « aléas » propres au suivi confirment ce point de vue (une élève tombe amoureuse de son entraîneur, un jeune adolescent insulte son moniteur après un petit conflit, etc.). On saisit la nécessité pour chacun de mettre en place une certaine éthique de la relation, avant même de rentrer dans une dimension plus sportive. On comprend alors que l'humeur du jour, les liens relationnels et l'imprévisibilité ont une incidence directe sur le contenu des séances. Voire encore que chaque groupe d'entraînement possède sa propre logique interne d'organisation (de par leur vécu, l'attrait pour certains exercices, les relations entre chacun des membres, les objectifs du moment, etc.).



## **PREMIÈRE PARTIE : LA « PRATIQUE ENCADRÉE » UNE MODALITÉ CONTEMPORAINE DE CONSOMMATION DU TENNIS**

Il convient de solliciter notre objet comme le produit de processus qui lui ont permis de prendre sa forme actuelle. Comment s'est structurée – à l'échelle socio-historique – l'offre d'encadrement qui conditionne la relation de service que nous analysons ? Quelles sont ses fonctions sociales ? Comment se modélise-t-elle selon les publics susceptibles de l'investir, ceci à l'échelle « macro » ?

Cette première partie possède pour objectif de réduire les questionnements propres à notre objet en le « défrichant » d'une certaine manière. Il s'agit de réaliser une forme d'audit sociologique, basé autour de l'institutionnalisation de ce que nous qualifions dans un premier temps comme une « offre de service ». Cette offre permet d'une part, de faciliter l'accès au jeu, tout comme elle s'érige comme une modalité de transmission majeure de la pratique du tennis.

Notre approche tend à objectiver les facteurs sociaux qui régissent l'encadrement, ainsi qu'à contextualiser le phénomène que nous traitons. Notamment en éclaircissant la complexité de ce qui l'ordonne. Le service est donc ici considéré comme s'étant développé en parallèle à un processus plus global de rationalisation des pratiques de loisir, lui même en lien avec l'évolution postmoderne de notre société occidentale. Nous comprendrons ainsi que l'encadrement et la transmission du tennis possèdent une certaine valeur, tant à l'échelle économique et professionnelle, que culturelle. Cette valeur prend forme lorsque l'on saisit sa place dans la société française et plus précisément dans le paysage de la FFT. En effet, nous allons voir que le service étudié est désormais indispensable aux différents organisations tennistiques, et incontournable pour des centaines de milliers d'adeptes de ce sport. D'autre part, pour des milliers d'entraîneurs il offre la possibilité de travailler, de gagner leur vie, de s'accomplir professionnellement.

Cette offre d'encadrement se construit désormais autour de structures typiques qui créent des paliers basés autour de la différence entre les publics qui s'y rattachent, tout en proposant des liens ou des passerelles entre chacune. Ces structures ont pour fonction d'incorporer plusieurs logiques individuelles typiques d'investissement, mais également différentes aptitudes tennistiques. C'est ce qui nous permet de constater l'établissement progressif d'une forme de « démocratisation corporelle » du tennis.



## Chapitre 1 Genèse du programme « À chacun son tennis » de la FFT

Si au début du XXI<sup>ème</sup> siècle l'encadrement des joueurs constitue peut être la principale mission d'un club de tennis, nous allons observer que la tenue de ce secteur est restée quelque peu hybride jusqu'aux années 80. Cette tendance contemporaine que nous allons étudier est le fruit d'une évolution, d'un processus plus global. Il convient alors de nous interroger sur ces points : Comment s'est construite et diffusée cette offre ? Quelle est sa place dans le paysage associatif et sportif en France dans les années 2000 ?

Notre approche aura mobilisé plusieurs ouvrages, données ou archives qui nous ont permis de comprendre l'émergence socio-historique de séances qui sont dédiées à la transmission du tennis dans les clubs. Malgré cela, nous avons ici choisi de ne pas nous attarder sur une forme de « rétrospective » qui nous aurait probablement amené à ne faire que paraphraser différents historiens du sport ou divers ouvrages traitant de cette question. Si nous cherchons à réduire notre thème en passant progressivement « de l'objet au sujet », l'idée de notre démarche est bien plus de saisir ses fonctions et ses mécanismes, ses enjeux et ses fonctionnements. Et même si une « histoire de l'entraînement de tennis en France » reste probablement à faire, la mener à bien nécessiterait sans conteste l'équivalent d'un travail de large envergure, peut être même d'un sujet de thèse à lui tout seul. Nous allons plus simplement tenter d'identifier et de synthétiser les grandes étapes qui ont produit ce que constitue en France la pratique encadrée du tennis en 2014. Nous partirons ici du « présent » avant, d'une certaine façon, de remonter le temps pour saisir du changement et de l'évolution constatés dans le monde des clubs de tennis.

D'une part, nous comprendrons que ce n'est pas simplement pour des raisons de « démocratisation » que la discipline a quelque peu peiné à se diffuser « pour tous », mais également pour des raisons techniques et spécifiques à la pratique tennis en elle même. D'autre part, nous saisirons l'importance et les effets propres à une optimisation progressive – mais inaboutie – des dispositifs de gestion fédéraux et locaux qui portent sur la transmission de la pratique. Enfin, nous traiterons de la remarquable progression du nombre de praticiens professionnels, observée depuis la fin des années 90 jusqu'aux années 2000. Nous présentons donc ici tout un travail destiné à mettre en valeur les problématiques développées dans nos prolégomènes. Ceci en mobilisant à la fois diverses sources et statistiques sur l'implantation de l'encadrement du tennis, tout en les interprétant à l'aide de concepts propres à la sociologie ou encore à l'histoire du sport et des organisations.

L'utilisation partielle de notes de terrain<sup>120</sup> servant ici d'illustration ou de point d'appui à notre démonstration.

## **1 A La promotion d'un « tennis pour tous » grâce au développement du secteur de l'encadrement dans les clubs**

Aujourd'hui en France, le monde du tennis et sa fédération développent des dispositifs particuliers pour incorporer dans leurs effectifs des publics différents, et faire en sorte que la pratique touche le plus grand nombre. Les spots de promotion que l'on observe lors de campagnes menées, par exemple, durant la diffusion du tournoi de Roland Garros (là où les audiences se comptent en millions de téléspectateurs<sup>121</sup>) sont assez explicites sur cette idée. Tentons alors de cerner leur contenu.

### **- La campagne « *le tennis un sport réservé à tous* » en 2010 : illustration télévisuelle**

Le document publicitaire de cinquante secondes débute à l'entrée d'une grande salle avec une sorte de vigile trentenaire. Rasé, à la carrure sportive et autoritaire il garde une porte. Une multitude d'individus le saluent tour à tour et passent la porte au compte-goutte. L'analogie avec une boîte de nuit branchée et sélective semble explicite. Pourtant, ici le vigile laisse entrer tout le monde. La mixité au regard du profil des individus est également saisissante, un trentenaire métis, deux dames sans doute septuagénaires, un adolescent au look « gothique », etc. Le spot se termine quand deux jeunes enfants d'environ sept ou huit ans rentrent à leur tour avec un panier de balles de tennis. Le « vigile » (en réalité probablement entraîneur) sourit, il frappe dans ses mains et presse les enfants : « *Allez les enfants on se dépêche* ». Le slogan « *Le tennis un sport réservé à tous* » s'affiche et conclut la scène.

L'utilisation du média télévisuel – durant une période où les gens comme vous et moi s'attardent avec plus ou moins d'entrain sur un match de haut niveau – permet ainsi de toucher un grand nombre d'individus. Plus implicitement, cette donnée traduit l'existence de tout un programme basé sur l'accessibilité du jeu et sur sa transmission dans les clubs. Quelle est alors la genèse de ce programme ? Comment en est-on arrivé à proposer cette forme d'offre et pourquoi ?

---

120 Principalement le discours de différents « témoins » des périodes évoquées.

121 Sources FFT.fr

## - Retour sur la pseudo « démocratisation du tennis » au XXème siècle

La signification du slogan « réservé à tous », dont ce spot est l'illustration, laisse à penser une volonté de briser l'image caricaturale du tennis. Si en 2014 cet objet représente en France le second sport national et le premier sport individuel<sup>122</sup> (et féminin) il n'en a pas toujours été ainsi. En effet, à la fin du XIXème siècle, l'émergence de cette discipline se fonde sous des logiques, certes distractives, mais également distinctives<sup>123</sup>. Anne-Marie Waser décrit avec minutie l'implantation de la discipline à la fin du XIXème siècle jusqu'aux années 80, nous ne tenterons donc pas ici de répéter cette analyse, toutefois nous ne pouvons faire l'économie de rappeler les faits marquants caractéristiques de l'implantation de ce jeu.

Pratique de standing, le tennis ne fait dans un premier temps pas forcément des émules dans toutes les catégories de la population. Lorsqu'il émerge en France : « *Le tennis prend un essor fulgurant, mais les passions s'enflamment entre ceux qui adorent ce nouveau jeu et ceux qui ne voient dans le tennis qu'une distraction abrutissante*<sup>124</sup> ». Le sociologue Stéphane Merry résume sous ces termes les balbutiements du tennis : « *En 1909, le tennis est beaucoup moins répandu que dans les années 1920. Les compétiteurs sont peu nombreux, ainsi que les possibilités de pratiques (5360 licenciés en 1912 et 17000 en 1924). Il y a donc peu de concurrence. Ce n'est pas forcément grâce au physique que l'on devient champion, mais grâce à sa position sociale, combinée à d'autres variables comme sa disponibilité et la proximité d'un club (...), en 1900, c'était un loisir réservé aux adultes dont quelques-uns faisaient de la compétition. Le jeu était un prétexte pour y faire «une discussion de salon» entre gens de «bonne famille»*<sup>125</sup>. C'est également sous la pression constante des dirigeants des cercles tennistiques parisiens<sup>126</sup> que le jeu passe de son introduction en France en 1870, jusque vers les années 20 : « *d'une activité mondaine à un sport fédéral* »<sup>127</sup>. À cette période, il existe cependant une divergence d'intérêt notable entre les clubs – qui hébergent une pratique de standing et à fort potentiel de sociabilité – et la fédération qui tend à diffuser des objectifs plus « sportifs »<sup>128</sup>. Dans ce sens, à partir des années 20 le tennis se fédéralise, ce qui ne l'empêche pas de rester un loisir assez exclusif en France. Ceci au moins jusqu'à l'après-guerre et la popularisation du « loisir sportif » (voir nos prolégomènes).

---

122 Voir en annexes.

123 Terret Thierry 2007, *op.cit.*p.120.

124 *Le Figaro* du 6 octobre 1933.

125 Mery Stéphane dans : « *La lettre fédérale des enseignants professionnels* » numéro 52, Avril 2008, p.16.

126 Les dirigeants mais aussi les membres de ces cercles ont souvent des postes influents dans les secteurs politiques, économiques, voire militaires. Terret, 2007, *op.cit.*

127 Waser, 1995, *op.cit.*, p.25

128 Waser, 1995, *op.cit.*,p.24-27 nous explique les difficultés rencontrées par la FFLT jusqu'aux années 70 pour voir la majorité des clubs de tennis adhérer à la tutelle fédérale. Il existera en France de nombreux clubs privés, qui hébergent une sociabilité mondaine, totalement en marge des volontés de la FFLT (application des règles, résultats sportifs, popularisation du tennis...).

Ainsi durant la première moitié du XXème siècle, la réflexion sur l'encadrement des techniques de transmission sportive en est à ses balbutiements<sup>129</sup>. Ces dernières sont avant tout réservées aux sportifs d'élite<sup>130</sup> qui tendent ainsi d'élaborer une réflexivité plus poussée autour de leur préparation :

« Contrairement à ses camarades Borotra et Cochet, autodidactes de talent qui mettaient en pratique leurs qualités naturelles en inventant la plupart de leurs coups, René Lacoste s'adjoit les services d'un professeur de renom, D'Arsonval<sup>131</sup>, et travaille d'arrache pied. Il n'a semble-t-il aucune des qualités naturelles qui font les joueurs de son époque, mais il a pour lui (...), une passion pour le jeu et un souci de l'entraînement qu'il poussera jusqu'à la maniaquerie. Il est le premier joueur de tennis à compléter son entraînement par de la culture physique, de la course à pied et du saut à la corde. Il passe des heures à marteler les murs de la maison familiale (qu'il faut recrépir tous les ans...). »<sup>132</sup>.

Il semble que ce soit avant tout le haut niveau tennistique de l'époque (Lacoste, Plâa, Cochet, etc.) qui se charge de traduire « sur le papier » différentes méthodes d'apprentissage, la littérature pédagogique de cette période étant bien souvent produite par ces individus. L'intellectualisation progressive du jeu devient traduite dans plusieurs ouvrages que nous avons pu consulter. Pour exemple, citons : « *Le Tennis, sa technique et sa psychologie* »<sup>133</sup> qui s'adresse en particulier aux joueurs de club ayant des prétentions de pratique en compétition amateur. « *Manuel de tennis* »<sup>134</sup> qui est étonnamment ludique, mais omet de détailler certains coups comme le retour de service. « *Initiation au tennis* »<sup>135</sup> qui s'adresse principalement aux débutants. « *Le Tennis, théorie et pratique* »<sup>136</sup> qui nous a semblé plutôt compliqué d'accès. Ou encore « *Seize leçons de tennis* »<sup>137</sup> procure les prémices d'un programme d'entraînement progressif (du débutant au match officiel).

---

129 Lemieux Cyril et Mignon Patrick, 2006, *op.cit*

130 *Ibid.*

131 Ce joueur est par ailleurs un exemple typique du double statut de « joueur entraîneur » de l'époque où seuls quelques rares joueurs, ayant fait leurs preuves sur les différents circuits de l'époque, postulaient au titre de professeur de tennis.

132 Sources: <http://www.tennis-histoire.com/champions/champion-lacoste.html>

133 Henri Cochet. Edition Soc. Paris, 1933.

134 Max Decugis Ed. Lafitte, Paris, 1914

135 Suzanne Lenglen et Margaret Morris Ed. Albin Michel, Paris, 1937

136 L. Moniteur Ed. Albin-Michel, Paris 1929

137 Martin Plâa, Ed. Société Parisienne d'Éditions, Paris, 1932

Ce type de manuscrit plutôt généraliste, tend à orienter les néophytes de la pratique en plus de prodiguer certains conseils destinés à inculquer les fondamentaux tactiques et techniques aux joueurs désireux de prendre la relève de l'âge d'or du tennis français :

« Ce livre est conçu pour faire de vous un véritable joueur de lawn-tennis »<sup>138</sup>

« Ici je décrirai les différentes étapes que j'ai moi même vécu pour arriver au sommet, qui sait, peut être vous permettront-elles de m'imiter »<sup>139</sup>

Globalement, la FFLT s'inspire de ces écrits et tente de les promouvoir, en ayant pour objectif qu'elles facilitent le façonnage de la relève des Lacoste, Cochet ou autre Lenglen, et qu'elles uniformisent les manières de jouer. Selon Thierry Terret : « Pour les promoteurs du tennis, l'élévation du niveau technique du tennis de masse doit nécessairement conduire au développement de l'élite française »<sup>140</sup>. Les clubs affiliés à la FFLT sont donc progressivement incités à structurer le secteur de l'enseignement.

C'est dans cette continuité que le premier statut officiel d'entraîneur de tennis professionnel – qualifié en tant que « maître-professeur » – va apparaître en 1930<sup>141</sup>. La FNEPT nous explique ses fondements :

**« Dès 1929 s'est créée une association des professeurs et professionnels de tennis, à l'initiative du grand champion du monde Martin Plâa, entraîneur de l'équipe de France de Coupe Davis : L'AFPPT (Association française des professeurs et professionnels de Tennis). Cette association, créée le 16 décembre 1929 et déclarée le 28 janvier 1930 (Journal officiel du 12 février 1930) joua un rôle d'importance puisqu'elle mit en place la première structuration de la profession. (...) L'AFPPT fut à l'initiative des différents examens d'enseignants mis en place, jouait tout son rôle à propos des contenus et organisait, conjointement avec la Fédération Française de Lawn-tennis, les différentes épreuves de formation. Son fondateur était le grand champion de tennis français Martin Plâa, champion du monde des professionnels, entraîneur de l'équipe de France de Coupe Davis, éminemment respecté, qui embrassa la carrière de professeur de tennis tout en continuant à participer aux tournois internationaux réservés alors**

138 *Initiation au tennis*, par Suzanne Lenglen et Margaret Morris Ed. Albin Michel, 1937 p.4.

139 *Seize leçons de tennis*, Martin Plaa, Société Parisienne d'Éditions, Paris, 1932, p.6.

140 Terret Thierry, 2007, *op.cit.* p.110-124.

141 Sources FFT.

*aux seuls joueurs professionnels (le fait d'exercer en tant que professeur vous intégrait automatiquement dans la catégorie des professionnels). »<sup>142</sup>.*

À en croire cet ancien joueur lorrain, la FFLT diffuse également à ces associations quelques uns des ouvrages techniques cités plus haut, certains clubs les mettent mêmes directement à disposition des membres :

*« Au club-house il y avait ce guide de Plâa (ancien capitaine de Coupe Davis) qui détaillait judicieusement ce qu'on pouvait faire avec un partenaire pour progresser dans le jeu (...) de temps en temps, avec mon amie nous lisions vaguement une des leçons qu'il y avait à l'intérieur (...) et on essayait après de la mettre en pratique sur le terrain (...). Par exemple il nous conseillait, avant d'engager, de diviser visuellement le carré de service en trois parties et d'anticiper le coup que nous aurions à jouer selon l'endroit où atterrirait la balle dans une de ces trois parties »<sup>143</sup>.*

Malgré cela, l'encadrement des joueurs de tennis reste peu présente, dans les clubs l'autodidaxie semble être monnaie courante. Néanmoins, les prémices d'un « corps d'entraîneurs » se développent, parallèlement aux mutations globales du sport dans la première moitié du XXème siècle. En effet, durant l'entre-deux-guerres, le sport inclut de plus en plus d'enjeux sociétaux et nationaux, il devient un critère de prestige patriotique. Il en découle une exigence de performance, perçue au cours de « compétitions internationales », ce qui favorise l'apparition d'individus voués à optimiser le rendement des athlètes<sup>144</sup>. Cette activité s'inclut dans une structuration organisationnelle du champ sportif, selon Lemieux et Mignon : « l'émergence de la fonction d'entraîneur répond à la logique de spécialisation progressive (...) qui mène à autonomiser, puis à institutionnaliser une fonction particulière, celle de l'entraîneur, qui se distingue peu à peu de celle de sportif d'une part, et de celle de dirigeant sportif d'autre part. »<sup>145</sup>. En effet à l'intérieur des logiques de concurrence ou de performance qui caractérisent l'émergence du sport moderne, l'entraîneur<sup>146</sup> devient un outil d'accomplissement pour les sportifs émérites. Les joueurs à vocation « loisir » restent alors éloignés de ce type de dispositifs.

142 Nous remercions la FNEPT pour ce texte.

143 *Ibid.*

144 Raymond Thomas, *Histoire du sport*, PUF 2006 Collection Que sais-je ? Numéro 337

145 Lemieux et Mignon, *Etre entraîneur de haut niveau, Sociologie d'un groupe professionnel entre marché du travail fermé et marché du travail concurrentiel* Laboratoire de sociologie du sport de l'INSEP 2006. p.24.

146 Au niveau étymologique, le terme d' « entraîneur » apparaît au travers des courses d'athlétisme de fond et de demi-fond. Cette fonction est donc sensée « entraîner » l'athlète vers un objectif précis, comme les « lièvres » que l'on peut apercevoir aujourd'hui lors des grandes compétitions de cyclisme ou d'athlétisme.

Il convient également de confondre la pratique avec des mutations plus globales liées au monde sportif contemporain. Après la seconde guerre mondiale, le sport se définit comme : « *une activité de loisir dont la dominante est la recherche de la prouesse physique, participant du jeu et du travail, comportant des règlements, et des institutions spécifiques et susceptibles de se transformer en activité professionnelle.* »<sup>147</sup>. C'est dans cette tendance et à tous les niveaux (amateurs, champions, jeunes...) que s'organise le loisir sportif, ce qui parallèlement développe son encadrement. Durant les « trente glorieuses ». Le sport et les activités physiques vont alors se constituer comme de véritables objets de consommation<sup>148</sup> qui se diffusent progressivement sous des règles d'offre et de demande. Au fil de la seconde partie du XXème siècle la pratique sportive explose<sup>149</sup>, les associations sportives pullulent et s'implantent progressivement en dehors du cadre urbain<sup>150</sup>. Le sport devient le fer de lance de « la société de loisir » qui caractérise en partie une époque de prospérité économique, d'« individualisme », de libération du corps, etc.

En s'attachant à définir le contexte de l'explosion des pratiques de loisirs et les bouleversements culturels qui caractérise ce fait, Dumazedier<sup>151</sup> définit clairement ces faits : « *avec l'augmentation du secteur tertiaire et le développement des nouvelles classes moyennes, la société française s'est approchée d'une économie de service qui conditionne le développement de la consommation et du loisir de masse* »<sup>152</sup>. En effet, l'accès au jeu ou aux distractions se diffuse amplement<sup>153</sup>.

Cette prospérité du loisir implique dans ce secteur une professionnalisation progressive, notamment au regard de l'encadrement, même si elle fait encore débat au regard de l'« éthique sportive de l'époque »<sup>154</sup>. Désormais le sport s'apprend, il implique des règles et des techniques qui se développent, s'optimisent et se diffusent de plus en plus largement. Au niveau sociétal : « *être entraîneur devient donc un métier parce qu'il faut avoir de sérieuses connaissances, et intégrer ces différents savoirs, en plus de la connaissance interne des disciplines, des tactiques ou des techniques spécifiques, savoir les adapter, les humaniser* »<sup>155</sup>. D'autre part, l'État, conscient des bienfaits, de l'utilité, voire d'une potentielle rentabilité économique ou encore sanitaire, héberge et

---

147 Magnane Georges, *Situation du sport dans la société contemporaine*, dans Roger Caillois (dir), *Jeux et Sports*, Paris, Gallimard, 1967, p 167. Ici il souligne les divergences d'opinion au regard de l'éthique sportive, « amateur » à la base. Ce débat est largement détaillé dans les ouvrages de sociologie du sport précisé en introduction et dans cette première partie.

148 A ce sujet, lire Jamet Michel, *Le sport contemporain*, *Cahiers internationaux de sociologie* 2/2002 (n° 113), p. 233-260.

149 Dans le cas du tennis, nous invitons le lecteur à se référer à nos statistiques en annexe.

150 Terret Thierry, 2007, *op.cit.* p 116.

151 Dumazedier, Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, Paris, Ed. Klincksieck-Méridien, 1988.

152 *Ibid* p.30

153 Corbin Alain, *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

154 Yonnet Paul, *Travail, loisir temps libre et lien social*, Paris, 1999, Gallimard, p. 93-97

155 Lemieux Mignon, 2006. *op.cit.* p.19.

subventionne en partie les fédérations sportives<sup>156</sup>. L'État délègue l'organisation de ce secteur<sup>157</sup> aux ligues régionales, aux municipalités et aux clubs. Ainsi au niveau du grand public, la pratique sportive devient un « service » qui se consomme, une activité sociale ayant ainsi une certaine valeur. En effet, si le monde des clubs des années 60 à 80 se caractérise par ses facettes associatives, dans lesquelles le « bénévolat » occupe une place de choix<sup>158</sup>, pour pérenniser ce développement, les fédérations sportives adoptent progressivement une sortie progressive vers l'amateurisme, qui s'illustre en partie par la formation et le recrutement de techniciens de l'activité sportive<sup>159</sup>.

Les clubs de tennis s'inscrivent dans cette tendance globale. Au niveau statistique, de 1960 à 1975, ces associations voient leurs effectifs augmenter de façon relativement proportionnelle à l'augmentation de la pratique sportive en France<sup>160</sup>. De 1975 à 1985 les effectifs quadruplent allant jusqu'à concurrencer le football (environ deux millions de licenciés à cette période).

---

156 Aujourd'hui encore les fédérations sportives sont sous la tutelle d'un ministère, nous y reviendrons chapitre 1-B.

157 Voir chapitre 2

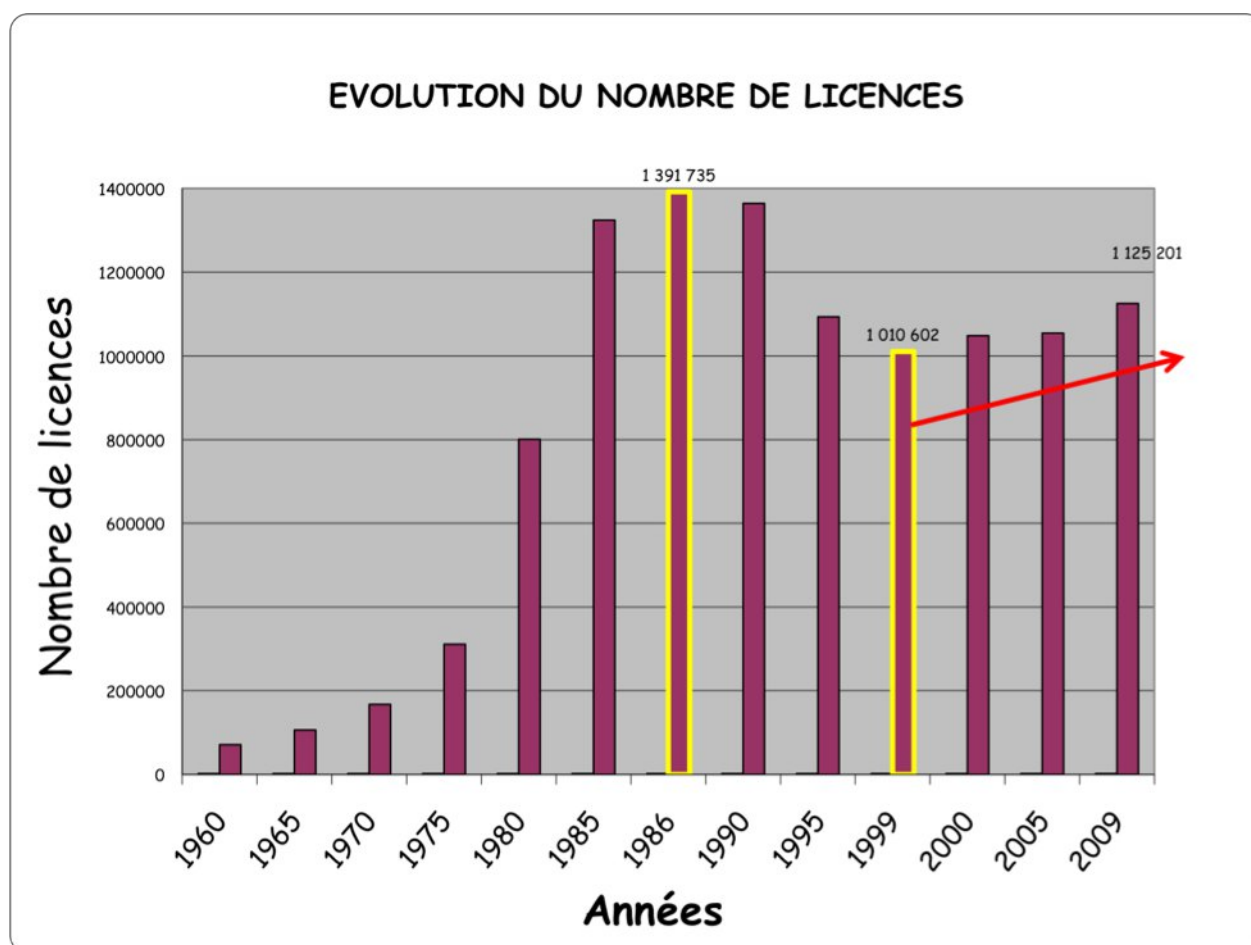
158 Chantelat Pascal, *La professionnalisation des organisations sportives*, Paris, L'Harmattan, 2001. Nous observerons par ailleurs chapitre 4, que cette opposition entre une éthique sportive associative et désintéressée face à la croissance de la professionnalisation pose encore aujourd'hui de nombreux conflits.

159 E. Bayle : « *Le processus de professionnalisation des fédérations sportives nationales* », in P. Chantelat : « *La professionnalisation des organisations sportives* », Paris, L'Harmattan, 2001, p. 149-172.

160 On passe de 71000 licenciés pour 1050 clubs en 1960 à 310000 licenciés pour 2840 clubs en 1975. Sources FFT.



**Tableau 1 : Évolution du nombre de licenciés à la FFT de 1960 à 2010**



En 1983, la victoire de Yannick Noah à Roland Garros, son succès populaire et médiatique<sup>161</sup>, renforcent le succès de la discipline dans la population française. Néanmoins, étant une discipline individuelle et nécessitant l'emploi de techniques corporelles plutôt complexes, la transmission du jeu nécessitait une structure d'apprentissage face à laquelle de nombreux clubs apparaissaient encore démunis, notamment au niveau de l'encadrement du jeune public.

**- La nécessité de simplifier le jeu ou la remodelation d'une discipline sportive pour le plus grand nombre...**

En effet, si depuis la fin des années 70 l'accès à un terrain de tennis est une chose relativement simple – l'« opération 5000 courts » menée par la FFT à la fin des années 70 a permis d'implanter le sport dans des zones moins urbanisées mais également dans des quartiers dits « lotissement »<sup>162</sup> – c'est beaucoup plus l'accès à l'apprentissage qui s'avère délicat, notamment

161 Thomas Raymond, Chombard Jean-Pierre, *Le tennis*, Collection « Que sais-je ? » n° 1084.

162 Voir également à ce sujet Waser, 1995, *op.cit.* ou Terret, 2007, *op.cit.*

pour les publics les moins disposés. Un document audiovisuel<sup>163</sup> illustrant l'état des lieux de l'enseignement du tennis chez les jeunes à la fin des années 70 nous en dit beaucoup sur les caractéristiques et les problèmes spécifiques à la transmission du jeu en France.

La caméra filme un gymnase omnisport de l'époque, une quinzaine de jeunes joueurs en survêtement (apparemment ce sont tous des garçons) d'âges et de tailles différentes, jonglent avec une balle et une raquette. Ils se lancent mutuellement des balles sur des terrains réduits (ici la longueur du terrain est utilisée en tant que largeur de plusieurs petits terrains). Un entraîneur les encadre et leur explique, dans un langage assez soutenu et avec une posture très professorale, quelques fondamentaux techniques : « *Ne lancez jamais la balle par au dessus de l'épaule mais par en dessous* » etc. Si le titre du reportage s'intitule « l'enseignement du tennis en 1977 », il s'agit plus, nous allons le voir dans l'entretien entre le journaliste et un dirigeant, d'une forme de journée de détection et de sélection pour le club.

Questions du journaliste :

- *Est ce que en deux jours on peut percevoir si un jeune joueur est apte à la pratique du tennis ?*

Réponse du président (préssumé, il est en costume et parle dans une posture de « responsable ») :

- *Le tennis exige de pouvoir copier le mouvement du professeur ou le mouvement d'un joueur, et à l'issue de deux jours, nous pouvons déceler si le joueur est apte ou pas, et quelles sont les personnes qui ont cette faculté et celles qui ne l'ont pas.*

- *L'initiative qu'a prise votre club est un exemple, d'autres pourraient faire la même chose ?*

- *Oui à ma connaissance je ne connais pas de clubs qui ont fait cette expérience, nous désirons donner à chacun qui en exprime la volonté, la possibilité de s'initier au tennis et de déceler surtout de jeunes talents.*

Après cela le caméraman se focalise sur les jeunes joueurs qui tentent maladroitement d'échanger des balles. Puis le journaliste interroge un jeune garçon d'environ 9/10 ans muni d'une raquette qui apparaîtrait aujourd'hui bien trop grande pour lui et difficilement manipulable. Voici le bref entretien :

Le journaliste : *Tu as quel âge ?*

Le jeune garçon : *Huit ans et demi*

- *Et le tennis c'est difficile ?*

- *Pas tellement (il semble être un peu de mauvaise foi au regard de ses aptitudes lorsqu'on le regarde ensuite tenter de frapper une balle en la « boisant »)*

- *Et la raquette c'est lourd quand même ?*

- *Oui*

163 Sources : INA.fr

- Pourquoi tu as voulu faire du tennis ?
- Parce que mon papa en fait et j'aime beaucoup.

Puis le journaliste demande au jeune homme d'effectuer la démonstration d'un coup droit, ce que le garçon a visiblement beaucoup de mal à exécuter tant sa raquette en bois semble être lourde, et le rebond de la balle trop vif<sup>164</sup> pour un œil averti.

Ici le discours du dirigeant de l'époque évoque clairement la sélectivité des clubs à l'égard des jeunes enfants (on tente de repérer ceux qui ont et ceux qui n'ont pas certaines facultés). Ceci semble largement remis en cause depuis les années 90, nous allons le voir. Ainsi, en 1977, pour la majorité des publics, le tennis apparaît encore comme une activité qui demande un certain niveau d'« adresse », et à l'échelle des jeunes, globalement seuls les plus « talentueux » sont admis.

Cette tendance continuera jusqu'à la fin des années 80. Les écoles de tennis mettant régulièrement en place des tests d'entrée qui permettent de sélectionner les jeunes joueurs selon leurs aptitudes motrices. Victimes d'une saturation en terme d'effectifs et d'infrastructures<sup>165</sup>, il arrive que les clubs refusent l'entrée en école de tennis à certains jeunes (phénomène qui, nous l'observerons, est de plus en plus rare). Tel que le décrivait Bertrand président de club au début des années 80 :

*« Dans les clubs, il n'y avait pas beaucoup de jeunes (...) le tennis pour les plus jeunes c'était quand même difficile, quand on les prenait, c'était après leur avoir fait passer des tests de sélection (...) chez nous en hiver on voulait jouer, donc les créneaux du soir ils n'étaient pas pour l'école de tennis, ça c'était deux ou trois heures le mercredi, une ou deux le samedi (...) du coup, il n'y avait pas de place pour tout le monde (...) alors qu'aujourd'hui, l'école de tennis ça tourne tous les jours de 16 à 22h (...) après avoir un entraîneur bon, on s'en foutait un peu, c'était inabordable pour des clubs comme le notre (une petite structure d'une centaine de licenciés), on se donnait des conseils comme ça ».*

D'autre part, le matériel employé pour la pratique de ce sport n'est pas encore totalement adapté au jeune public :

164 Effectivement les gymnases omnisports handicapent l'apprentissage du tennis dans le sens où leur revêtement est très lisse, donc très rapide, ce qui exige beaucoup d'agilité au niveau du temps de réaction et d'organisation.

165 Notamment au niveau des courts couverts qui permettent une pratique continue toute l'année, encore assez exclusifs aux clubs de plus 300 membres, ce qui produit à la fois des disparités sur le taux de pratiquants selon les régions, mais également l'impossibilité de satisfaire toutes les demandes de par le manque d'infrastructures.

« *Quand j'ai commencé (en 1978), j'avais dix ans et demi et j'étais le plus petit de la classe, mais mon père jouait lui très bien, il y avait à la Natation messine un bon joueur yougoslave je crois, il s'occupait de nous le mercredi après-midi (...) au niveau du jeu ça allait j'anticipais bien, je comprenais les gestes tout ça, (l'air un peu dépité) mais à la fin des séances ça me faisait trop mal au bras, ma mère me donnait même de l'aspirine à cause de ça (...) Les raquette étaient trop lourdes (...) ça pesait, je ne sais pas moi plus de cinq cent grammes<sup>166</sup> facile, du coup au bout de dix ou douze séances ça ne passait plus et j'ai du arrêter pendant deux ans, j'ai fait du handball »<sup>167</sup>.*

« *Je me souviens que dans le garage, mon père qui s'occupait de quelques leçons avait des vieilles raquette pour l'école de tennis, il y'en avait une qui ma marqué, elle était petite et totalement en bois, sans cordage une vraie planche à pain avec un manche, j'ose pas imaginer le bras du jeune après vingt minutes à frapper dans la balle »<sup>168</sup>*

Ces problèmes (auquel nous pourrions ajouter la rapidité de certaines surfaces en intérieur<sup>169</sup>) vont progressivement encourager les industriels à innover sur ce secteur<sup>170</sup>. En cela les contraintes matérielles et techniques du jeu vont, jusqu'aux années 80, jouer un rôle plutôt inhibiteur dans le processus du développement de structures de transmission pour les jeunes publics. Ces derniers étant trop souvent dépassés par la complexité de la discipline au niveau physiologique ce qui, nous le comprendrons, n'épargnait pas non plus d'autres individus plus âgés ou souhaitant s'initier à l'activité.

### **- ... la nouvelle mission des clubs**

Après avoir atteint près d'un million cinq cent mille licenciés en 1986, le tennis fédéral tombe dans une « crise » assez soudaine<sup>171</sup>. Pour réagir à la désaffection de ses membres, la FFT tente le pari de renouveler sa clientèle<sup>172</sup> en appliquant une stratégie d'ouverture qui s'articule en

166 Contre environ 200 grammes pour une raquette destinée aux « 9-10 ans » aujourd'hui.

167 Prise de note du 27 juin 2010 avec Gabriel ancien membre du comité de la natation messine dans les années 80.

168 Prise de note avec Charles du 14 septembre 2010 au TCT.

169 Effectivement, les courts couverts dédiés au tennis ne s'implanteront que de façon très progressive dans les années 80, ainsi les séances avaient souvent lieu dans des gymnases. La surface de ces derniers étant fréquemment très lisses, donc dites très « rapides », ce qui ne favorise pas du tout l'apprentissage.

170 Apparaitront, notamment dans les années 90, des « mini raquettes », des balles adaptées à la physiologie des jeunes joueurs, etc.

171 Waser, 1995, *op.cit.*

172 Selon le rapport de l'Institut régional du développement du sport en Ile de France, Tennis : « *les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon Enquête et exploitation statistiques* » décembre 2008, chaque année, près de 30% des licenciés ne renouvellent pas leur licence. A titre de comparaison le football est à 25%, le rugby est au même

parallèle aux progrès technologiques des matériels sportifs<sup>173</sup>. Encadrer techniquement l'accès au jeu dans les clubs devient une solution qui permet de stopper l'hémorragie liée à la chute des licenciés. Progressivement ces derniers vont de plus en plus jouer au tennis sous la coupe d'un « entraîneur »<sup>174</sup>, notamment les jeunes et les joueurs de « tennis loisir » (ce qui nous allons le voir, leur garantit une pratique quasi hebdomadaire sous la coupe d'un entraîneur, sans avoir à se soucier de la réservation des terrains ni même de la recherche, parfois délicate, de partenaires<sup>175</sup>).

Dans les clubs, la mise en place d'un accompagnement dans la pratique, traduite en partie par la présence croissante de professionnels de l'encadrement, se propage de plus en plus. C'est ce que nous précise ce dirigeant de club, actif depuis les années 80 :

*« Aujourd'hui la quasi totalité des joueurs en troisième et seconde série s'entraînent sous la coupe d'un D-E, c'est devenu un facteur important au niveau du choix du club, ou encore au niveau de la fidélisation des adhérents, il n'y a plus de clubs de plus de 150 licenciés qui n'ont pas de D-E, c'est tout juste si on ne le leur impose pas (...) même les petits clubs de 40 membres ils peuvent s'arranger pour avoir un D-E quelques heures dans la semaine »<sup>176</sup>.*

Dans la conclusion de son étude, Waser soulignait un manque de modalités de pratique, la perte d'un « esprit club », une uniformisation du jeu ou encore une forme de saturation des effectifs, pour expliquer cette « crise »<sup>177</sup>. On constate vingt ans plus tard que la FFT a répondu en partie à cela par des initiatives fondées autour de l'implantation progressive de dispositifs pédagogiques. Ceci en développant le « mini tennis » ou le « tennis évolutif »<sup>178</sup>, tout en encourageant et en facilitant l'accès au classement et à la compétition, en créant notamment de nouveaux échelons<sup>179</sup>.

D'autre part, en perdant une clientèle qui trouvait moins d'attrait dans ce sport, la FFT va

---

taux, le judo entre 35 et 40%, l'escrime et l'aviron aux alentours de 45%

173 Vigarello Georges, *Passion sport : Histoire d'une culture*, Paris, Éditions Textuel, 1999.

174 Selon la FFT le nombre de joueurs étant encadré ou ayant été encadré par un entraîneur (même non professionnel) augmente chaque année, il n'existe néanmoins pas de statistique officielle sur ce fait, nous comprendrons pourquoi dans la seconde partie de l'étude.

175 Selon le rapport de l'Institut régional du développement du sport en Ile de France, Tennis : « *les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon Enquête et exploitation statistiques* » en décembre 2008 40% des licenciés interrogés évoquent la difficulté de trouver des partenaires au niveau des problèmes majeurs liés à la pratique du tennis.

176 Prise de note avec Sébastien D-E, au club de Yutz en janvier 2011.

177 Waser 1995, *op.cit.* p.248-250.

178 Le tennis évolutif est la continuité du mini tennis, il est réservé au 7-10 ans.

179 Le classement de tennis sanctionne les compétiteurs par un système de calcul de points ; son organisation est pyramidale : les mieux classés sont en haut et sont les moins nombreux, mais précisons que historiquement les derniers échelons garantissaient au début des années 80 un certain niveau tennistique, au contraire d'aujourd'hui où on peine à distinguer une différence entre les niveaux 30/4 et 40 par exemple. Le système de classement s'est donc ouvert aux joueurs aux dispositions techniques moyennes, voire illégitimes. Nous y reviendrons chapitre 2.

tenter, avec réussite de la renouveler, notamment chez les moins de dix ans<sup>180</sup>, là où l'évolution est probablement la plus explicite.

**Tableau 2 Évolution du taux d'adultes et des joueurs classés dans les effectifs de la FFT (1975-2010)**

Année	Nombre de licenciés	% d'adultes	% de joueurs classés
1975	311 400	66%	2,4%
1980	801 000	62%	6%
1985	1 324 000	62%	12%
1990	1 363 862	56%	17%
1995	1 093 335	54%	26%
2000	1 048 091	50%	28%
2005	1 054 000	50%	29%
2010	1 125 786	48%	36%

Ainsi la fédération incite les plus jeunes en adaptant le tennis à leurs capacités physiologiques, mais elle attire aussi les joueurs de loisir, en leur offrant la possibilité de jouer en compétition, et (ou) d'accéder à un encadrement hebdomadaire qui était jusque là généralement réservé aux plus habiles<sup>181</sup>. Pour preuve, en 2013, parmi ses effectifs, la FFT comptait 450 000 membres de moins de quatorze ans (dont plus de 330 000 ayant moins de dix ans, soit près d'un tiers des effectifs alors que seul pas loin d'un tiers avait moins de dix huit ans en 1980), plus de 430 000 s'entraînaient au moins une fois par semaine dans le cadre de leçons collectives<sup>182</sup>. Au travers de ces chiffres, on comprend que les séances d'entraînement se sont constituées comme une véritable offre de « service sportif ».

### **- Répondre à la concurrence entre fédérations sportives par la diffusion d'une assistance à la pratique**

Ce phénomène de « pratique encadrée » s'avère également lié à une logique concurrentielle, qui s'accroît entre les différentes fédérations sportives. Comme l'évoque l'évoque Michel Jamet : *« cette accentuation de la concurrence entre organisations sportives a pour effet, entre autres, de renforcer leur professionnalisation, et pas uniquement dans le sport-spectacle ou de haut niveau. »*

180 Selon le rapport de l'Institut régional du développement du sport en Ile de France, Tennis : « les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon Enquête et exploitation statistiques » décembre 2008, en dehors des vétérans (plus de 60 ans), c'est chez les 7-12 ans que le taux de fidélisation des licenciés est le plus important. Les moins de dix ans représentent aujourd'hui plus d'un tiers des licenciés, contre par exemple 7% en 1982

181 Ce n'est qu'à partir des années 90 que la FFT tentera avec un certain succès de développer les capacités techniques des joueurs dits « faibles » ou « moyens » ; en témoignent les spots publicitaires diffusés durant les retransmissions télévisuelles de Roland Garros ou de la Coupe Davis à cette période (1994). Ces spots mettent en scène le film « Les vacances de Mr Hulot » où l'on observe Mr Hulot jouer au tennis avec une technique et une gestuelle illégitime, comique et maladroite. Ces spots étaient donc sensés encourager en amont les plus maladroits (qui par ailleurs étaient souvent les premiers découragés par ce jeu, et qui ainsi l'abandonnaient) à la pratique du tennis, en vantant le développement d'écoles de tennis pour adulte (appelés « initiation adulte »).

182 Sources FFT.

*Dans une logique de concurrence, pour offrir les meilleurs services (y compris d'animation et de formation), la compétence de l'encadrement (pédagogique, technique, de gestion, de communication), est devenue un enjeu central pour les organisations publiques, associatives ou privées, engagées à un titre ou à un autre dans le domaine sportif. La concurrence oblige également les acteurs à innover sans cesse ».*<sup>183</sup>.

En réalité c'est l'introduction réussie d'un public spécifique, gérée par la FFT et relayée dans les clubs, qui développe véritablement l'encadrement. L'objectif étant de simplifier à la fois l'accès au jeu et aux techniques pour attirer un maximum de licenciés, comme le précise le terme « tous » du slogan de la FFT, qui incite les plus jeunes, mais fidélise aussi les joueurs de loisir en leur offrant une pratique aux contraintes réduites et garantissant ponctualité, personnalisation et suivi « technique »<sup>184</sup>.

Il convient enfin de préciser que ce phénomène se compile avec les ambitions sportives fédérales. La volonté principale de la FFT implique la mise en place de structures et de moyens au sujet de la détection et de la formation des jeunes joueurs. Un ancien Directeur Technique National de la fédération déclarant au journal *l'Equipe* :

*« Aujourd'hui l'objectif numéro un, c'est qu'un français gagne Roland Garros, pour ça il faut mettre tous les moyens possibles afin d'y arriver (...) ça passe par détecter les jeunes talents dans les clubs (...) de continuer à développer le nombre et la qualité de nos enseignants (...) tous les pros qu'on a sur le circuit de toute façon ils sont passés par un club »*<sup>185</sup>.

Par induction, on saisit que la FFT se nourrit du succès médiatique d'un sport aux potentialités spectaculaires et télévisuelles avérées, phénomène qui pour information a déjà été analysé sous diverses formes<sup>186</sup>.

## **- Bilan**

L'essor de l'encadrement du tennis en France est donc basé sur plusieurs facteurs qui dépendent à la fois d'une conjoncture sociétale globale et d'un dynamisme fédéral. À la fin des années 70, le tennis fut une « mode » et la FFT en a profité pour prendre un gigantesque essor. Cet essor a précédé une saturation des effectifs et une démotivation d'une partie des joueurs<sup>187</sup>. Ainsi

183 Michel Jamet, *Le sport contemporain*, in *Cahiers internationaux de sociologie* 2/2002 (n° 113), p. 233-260.

184 Nous reviendrons sur les « attentes » et sur la question de l'« engagement » du public tout au long des chapitres suivants.

185 Patrick Dominguez, ancien DTN à la FFT dans *l'Equipe* du 14 novembre 2006.

186 Thomas Raymond et Chombart Jean-Pierre, *Le tennis* Collection Que sais-je ? Numéro 1084. Brohm J-M, 1981, *op.cit.*

187 Waser, 1995, *op.cit.*

pour garder son standing de second sport national, la FFT a du réagir et orienter sa politique différemment, afin de faire face au non renouvellement des licences constaté dans les années 90, mais aussi à la concurrence<sup>188</sup> d'autres disciplines (handball, football, nouvelles pratiques sportives tels que le snowboard, le VTT etc.). C'est une évolution interdépendante à plusieurs entités (technologie, raquettes et balles réadaptées au rythme et à la morphologie du public, recherches physiologiques et anatomiques, STAPS, développement du loisir, etc.) qui s'est alors développée depuis les années 70-80<sup>189</sup>.

La fidélisation des licenciés, tout comme la transmission du jeu, passe désormais par une diffusion massive des techniques d'entraînement et par une flexibilité d'adaptation à chacune des modalités de pratique que nous allons définir dans cette thèse. Avant cela, il convient de nous interroger sur un autre constat majeur qui résulte de cette forme moderne de consommation du jeu, à savoir la forte hausse du nombre de praticiens professionnels destinés à transmettre la discipline et à encadrer la pratique.

### **1-B Le « boom » des entraîneurs « D-E » dans les clubs de tennis (2000-2013) :**

La FFT et les clubs proposent désormais différentes commodités de pratique qui appellent, voire nécessitent un encadrement (dans le cas des jeunes enfants par exemple). Soit dans une logique où le pratiquant ne joue quasiment jamais au tennis sans être encadré, ce qui arrive très souvent, notamment chez le jeune public. Soit dans une dimension dans laquelle une certaine cohérence s'observe entre les motivations performatives du public et l'apport d'une tierce personne, dont la fonction serait d'assister ou d'accompagner le joueur.

L'implantation de professionnels – qui complètent les éducateurs et les bénévoles sur lesquels nous reviendrons dans une dimension plus subjective basée sur la notion d'engagement – chargés d'encadrer les séances de tennis constitue, de notre point de vue, l'illustration la plus pertinente de ce qu'on peut désigner comme une « rationalisation » de l'offre d'encadrement ici constatée. Évidemment, si on ne peut réduire cette dernière en ne soulignant que sa « professionnalisation », nous considérerons ce constat tel un des premiers faits marquants de notre analyse. Cette massification de travailleurs mandatés a ici attiré notre attention. Elle met en exergue une des fonctions principales du service qui devient désormais producteur de plusieurs milliers d'emplois en France.

---

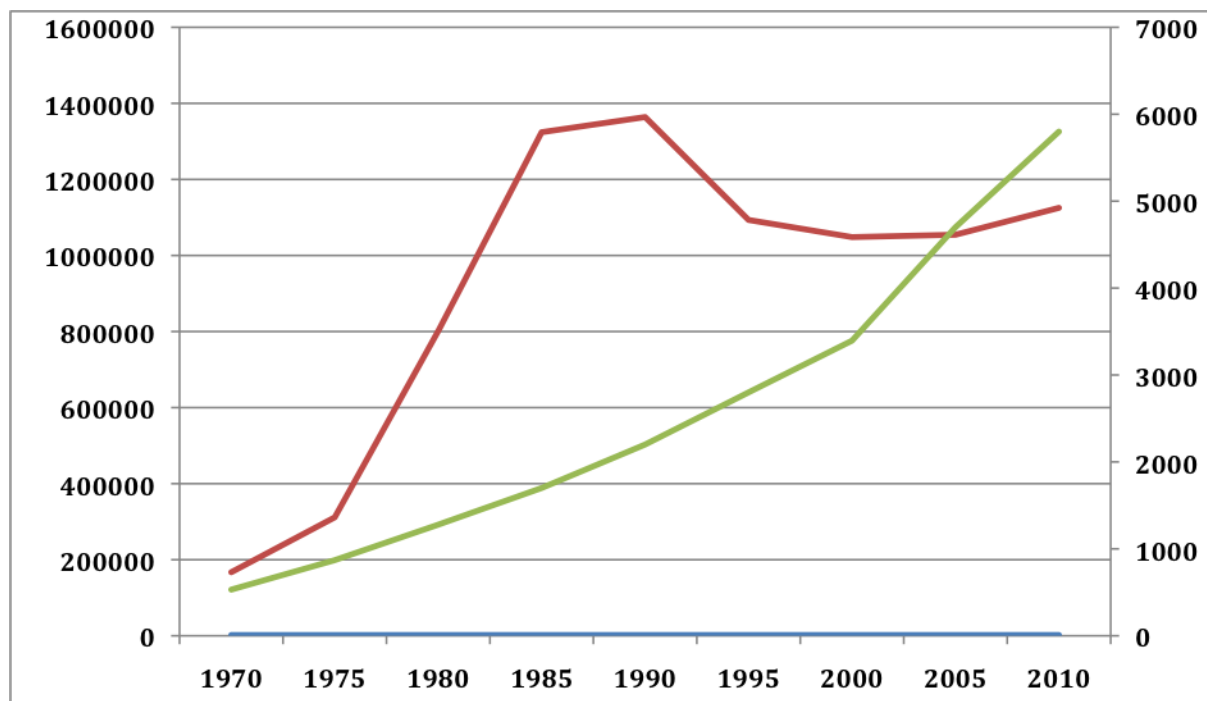
188 Pour plus d'informations lire : Anne Marie Waser , *les randonnées parisiennes : la rue comme lieu d'expression du changement ?* In Loret A, Waser A-M, glisse urbaine, L'esprit roller : liberté , apesanteur, tolérance. Autrement, pp.82-103 Adamkiewicz E ,*Les performances sportives de rue*, In *les annales de la recherche urbaine*, n)79, pp 50-58. Pedrazzini Y, *Rollers et skaters : une sociologie du hors piste urbain*, L'Harmattan, Paris, 2001. Paradoxalement il s'agit ici de pratiques qui délaisse l'encadrement, nous y reviendrons.

189 Vaugrand Henri « *Sociologies du sport* », 1999, *op.cit.*



Pour preuve, ce graphique fourni par la FFT nous démontre alors de façon incontestable un changement de cap sur l'encadrement depuis la fin des années 90.

### L'évolution du taux d'enseignants professionnels de tennis par licenciés depuis 1970



La courbe rouge (la plus haute) explique l'évolution du nombre de licenciés (chiffres à gauche), de 1970 à 2011, la verte celle du nombre de professionnels (chiffres à droite) de l'encadrement durant la même période.

Quelles sont alors les causes et les conséquences de cette professionnalisation ? C'est ce que nous allons maintenant tenter de saisir.

#### B-1 La hausse générale de l'encadrement en milieu associatif et sportif :

D'une part, l'essor de ces travailleurs s'inscrit dans une tendance globale qui vise autant à la tertiarisation du monde du travail, qu'à la professionnalisation progressive du secteur associatif : « dans la création de services et d'activités collectives pour améliorer la vie quotidienne, réguler les problèmes sociaux et développer la vie sociale de voisinage (dans les domaines de la santé, de l'éducation populaire, l'assistance juridique, etc.) »<sup>190</sup>. Pour Matthieu Hely ce processus implique désormais: « une forme alternative de service de l'intérêt général »<sup>191</sup> qui s'avère

190 Bacque M.-H, *Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et Montréal* », Espaces et Sociétés, N°123, 2006/1.

191 Hely Mathieu, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. : « Le lien social », Janvier 2009.

incontournable et qui crée également du travail. Pour preuve en 2009, le nombre de « travailleurs » qui exerçaient dans le « monde associatif » employait 1,7 millions de salariés (dont 6000 D-E), ce qui représente 7,6% de l'emploi salarié total<sup>192</sup>.

Maurice Barthélémy<sup>193</sup> interprète également ces faits en mettant en avant l'idée d'une adaptation progressive de l'offre à la demande, de la part des secteurs concernés. Certes la consommation d'activités sportives dans les clubs s'inscrit dans une tendance contemporaine qui, nous allons le voir, nécessite la présence d'« experts » ou d'individus « qualifiés » pour assister cette même consommation. Cependant, on ne peut résumer ce phénomène en le calquant uniquement sur l'évolution globale du secteur associatif, ni à une simple tendance, destinée à satisfaire une offre de loisir qui s'élargit.

En effet, même lorsque le nombre de licenciés est en chute libre à partir de 1987 (voir tableau 1), il continue de se professionnaliser de plus en plus d'enseignants de tennis. On constate alors que leur nombre ne dépend donc pas véritablement d'une règle d'offre et de demande classique, qui verrait le taux de professionnels proportionnel au nombre de joueurs de tennis licenciés, mais bien plus d'une phase de "rationalisation" de l'encadrement, basée sur la formation et la qualification d'individus mandatés.

Pour preuve, c'est au milieu des années 80 que le taux de B-E par licenciés est le plus faible (1 pour 789 en 1986 lorsque les effectifs de la FFT culminent, contre 1 pour 320 en 2011). Entre 1975 et 1986, lorsque les effectifs de la FFT augmentent considérablement (passant de 300 000 à 1 400 000) la profession de B-E se diffuse véritablement dans les clubs (le nombre de B-E en activité passe d'environ 1 200 en 1980 à 2 400 en 1990).

Ceux que l'on nomme aujourd'hui les « D-E »<sup>194</sup> constituent ainsi la tête de pont de l'offre d'encadrement. L'idée des institutions qui ont pu favoriser ce phénomène ne consiste donc pas en une simple réponse face à une demande, mais peut être plus en la création d'une assistance au jeu, solidifiée, diffusée et pérennisée. Notamment par la formation et la qualification d'individus impliqués, rémunérés, formés et spécialisés dans la transmission du tennis et aux différents enjeux qui s'y rattachent (gérer une activité physique, fidéliser le public, etc.)

## **B-2 Le déficit des bénévoles dans les clubs de tennis**

Freidson analyse la question contemporaine de la baisse du bénévolat en constatant que : « *le processus par lequel de moins en moins de membres d'une population exercent une activité pour le plaisir qu'ils retirent de cet exercice, pour le bénéfice qu'il procure à d'autres, ou pour la*

---

192 Gaudron Guillaume, *L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006*, INSEE n°1224, Février 2009.

193 Barthélémy Maurice, *Associations : Un nouvel âge de la participation ?*, Presses des Sciences po, Paris, 2000

194 Nous reviendrons sur ce changement de sémantique chapitre 3.

*gratitude et l'admiration que d'autres lui renvoient fait qu'ils sont de plus en plus nombreux à le faire pour le revenu qu'ils en retirent. Il n'y a guère de doute quant à la très large tendance à l'accroissement de cette professionnalisation, en rapport avec la transformation du monde due au capitalisme. Un grand nombre de tâches originellement accomplies bénévolement par des amateurs (...) sont aujourd'hui le fait de travailleurs à plein temps qui gagnent ainsi leur vie »*<sup>195</sup>. Le tennis n'échappe pas à cette idée, nous venons de le voir. La fonction d'« entraîneur de club » a longtemps eu un statut d'activité bénévole, mais cette pratique s'est effilochée – tout du moins au niveau du tennis – tandis que depuis les années 60, le nombre de licenciés ne cesse de croître.

### **- Faire face aux nouveaux publics et à des tâches de gestion de club**

Ceux qui entraînent dans les clubs de façon bénévole, tout comme ceux qui sont concernés par les tâches administratives (secrétaires, trésoriers, etc.) deviennent de plus en plus rares<sup>196</sup>. C'est ce que confirme Pascal Chantelat et la sociologie des organisations sportives : *« L'exercice du bénévolat est de plus en plus difficile. De nombreux dirigeants demeurent perplexes face à ces évolutions. La "crise du bénévolat" est devenue surtout une crise d'identité provoquée par le sentiment d'une perte de "sens". D'autre part, certains ressentent une grande frustration de voir se développer des pratiques sportives non classiques concurrentes, au détriment, pensent-ils, de leur "modèle" sportif. Et d'autres sont choqués de voir s'enrichir un secteur professionnel (parfois aidé par les fonds publics), tandis qu'eux-mêmes s'estiment "laissés pour compte", malgré leur dévouement individuel et collectif ; le mouvement sportif peine désormais à s'adapter aux mutations de son environnement »*<sup>197</sup>. Mutations qui induisent, par exemple, la présence de publics parfois délicats ou qui viennent « tester » la pratique sans grand enthousiasme. En effet, si la pratique de l'entraînement de manière bénévole était monnaie courante durant les années 70-80, les spécificités liées à l'émergence de cette nouvelle population tennistique (notamment les moins de dix ans) découragent certains types de transmetteurs. Comme nous l'explique ce dirigeant il est fréquent qu'à une échelle locale, un manque de volontaire se ressente :

*« On était un peu victimes du succès du mini tennis (...) on avait plein de jeunes qui venaient s'inscrire mais quand il s'agissait de trouver des encadrants, même rémunérés c'était délicat, (...) on emmenait deux trois jeunes chaque année en formation d'éducateur mais même pour eux c'était pas évident, on devait parfois les forcer à prendre en charge ce type de groupe »*<sup>198</sup>.

195 Freidson Elliot : *« Professionalism Reborn: Theory, Prophecy and Policy »* The Chicago University Press, 1994. p.109-110

196 Nous traiterons ce point de façon plus concrète dans la seconde partie de l'étude.

197 *Le modèle sportif français : mutation ou crise ?*, Institut Montaigne juillet 2002.

De plus, cette ouverture du tennis comme « sport réservé à tous » inclut une forte proportion de néophytes, ce qui nécessite une pédagogie spécifique pour leur encadrement, mais provoque également certaines distorsions au regard des rouages caractéristiques du monde des clubs. C'est en tout cas ce que nous ont confirmé d'anciens entraîneurs bénévoles qui apparaissaient quelque peu résignés sur cette tendance :

*« J'ai arrêté de m'occuper des jeunes les mercredis parce que j'ai vu que pour la plupart, ils s'en fichaient royalement d'être là (...) pour un garçon motivé j'avais trois ou quatre casse co.. (...) je faisais ça parce que je voyais des gens, ma femme travaillait l'après midi, et ça ne me disait rien de rester dans le canapé (il est instituteur), et au final ça me payait mes impôts à l'année (...) mais à partir du moment où il n'y avait plus de respect j'ai lâché l'affaire »<sup>199</sup>.*

*« Lorsque j'effectuais mes trois ou quatre heures d'entraînement la semaine j'avais souvent de bons groupes (...) enfin tu me comprends (regard complice du fait qu'il existe des groupes « pénibles »), je veux dire des bons groupes c'est avec des joueurs qui connaissent le tennis, les règles, qui savent faire des échanges (...). Et puis au fil des années, le comité a commencé à me caser des joueurs (hésitant), bon c'est pas que c'est désagréable mais bon quand il arrive des gamins qui n'ont jamais joué et qui ont à peine regardé le tennis à la TV, bah là c'est autre chose (...) je suis allé voir le président je lui dis que bon moi je veux bien rendre service, mais moi ces gens là je sais pas trop par où commencer, ni même comment faire pour les intéresser au tennis »<sup>200</sup>*

Ces nouveaux publics des clubs de tennis s'avèrent ainsi quelque peu désarmés au regard des conventions tennistiques traditionnelles, ce qui produit une forme de chamboulement propre à l'usage traditionnel de l'espace du club, nous y reviendrons.

### **- Le problème de la rémunération des encadrants dans les clubs :**

Si nous venons de souligner que les raisons de l'élargissement du nombre d'encadrants de tennis rémunérés peuvent se traduire à un degré pratique et conjoncturel, l'angle juridique se doit également d'être précisé. En confrontant les tendances observées dans nos espaces d'enquête on ne

198 Prise de note avec Patrick, ancien président d'un club Mosellan.

199 Prise de note du 5 octobre 2008, avec Sergio, éducateur au TCGT jusqu'en 2008.

200 Prise de note avec Mario, entraîneur bénévole, à la salle de la Milliaire à Thionville du 30 octobre 2008.

peut que souligner certains paradoxes entre les normes officielles liées à l'encadrement tennistique et leur application dans la réalité. Pour exemple, dans la majorité des clubs de tennis dans lesquels nous nous sommes insérés, l'entraînement « au noir » y est monnaie courante<sup>201</sup> :

*« Non mais tu nous vois embaucher un D-E à plein temps pour l'école de tennis, ça serait ingérable, c'est dix sept euros de l'heure minimum, faut leur faire des contrats, tout ça (...) alors on prend des éducateurs et on le paye comme ça un billet ou un chèque à la fin du mois »<sup>202</sup>.*

De ce fait, les clubs rémunèrent souvent des entraîneurs qui n'ont pas de *licence*<sup>203</sup>, mais qui sont des éducateurs ou encore de simples joueurs de niveau départemental :

*« Les éducateurs, ils ne sont pas fous non plus, faut les payer, mais c'est moins cher (...) chez nous on les paye entre 8 et 14 euros l'heure (...) moi ça m'arrive d'aller entraîner bénévolement, je suis président, je gagne déjà ma vie tout ça (...) mais le jeune qui vient passer son mercredi après midi à faire du mini-tennis, bah faut quand même le payer, c'est du travail non ? Du coup on les paye en frais de déplacement, c'est illégal mais c'est ce que tout le monde fait. »<sup>204</sup>.*

En titularisant de nombreux D-E, et en permettant à de simples éducateurs d'être rémunérés sous certaines limites<sup>205</sup>, la FFT a récemment pris acte du problème. La modification du contenu de la formation<sup>206</sup> opérée en 2007 (dans une logique d'harmonisation européenne des diplômes) a également eu pour fonction de fournir aux clubs de nombreux « D-E stagiaires » amenés à dispenser les 500 heures du module « pratique en club », contre rémunération, et sous le tutorat d'un D-E titulaire<sup>207</sup>. Ainsi, les associations qui dépassent les 150 licenciés tendent de plus en plus à accueillir des postulants au D-E<sup>208</sup>. Jacques, président de club, nous résume cette tendance :

---

201 Pour plus d'éléments sur ce sujet nous renvoyons le lecteur sur le site *tennisclassim*, (rubrique « rémunération des enseignants ») ou débâtent de nombreux joueurs sur le fond et la forme de ce type d'activité.

202 Prise de note avec P. le 28 décembre 2009, à la Milliaire.

203 Dubar Claude, Tripier Pierre, 1998, *op.cit.*

204 *Ibid.*

205 En 2009, la FFT a créée l'AMT (assistant moniteur de tennis) qui permet après une brève formation d'être rémunéré en tant qu'entraîneur, cependant l'AMT ne doit pas dispenser plus de 7h par semaine sur une année.

206 Voir en annexe.

207 Effectivement, depuis 2008 la formation au diplôme d'Etat s'effectue en alternance entre un enseignement de la profession et des stages pratiques en club. Ce système a pour objectif (en complément d'une expérience de terrain) de fournir une main d'œuvre légale aux clubs.

208 Pour rentrer en formation, le postulant se doit de trouver un ou plusieurs clubs, afin d'y exercer en alternance avec sa formation.

« On a eu Sébastien qui est venu nous demander si le club pouvait l'embaucher pendant sa formation (...) on a vite fait le calcul avec le trésorier et ça nous a permis de réduire les entraînements au black, qu'on faisait passer en indemnisation de déplacement quand on devait les déclarer (...). En plus il est impliqué dans le club tout ça (...) et quand il aura son diplôme on va voir si on peut l'embaucher à temps plein (...) au pire on lui fera un tiers temps et il le complètera ailleurs ».

Ce phénomène possède donc des enjeux qui sont également juridiques et sur lesquels l'avis des D-E reste partagé :

« Pour moi l'enseignement du tennis c'est une profession (...). C'est comme si des milliers de gens disaient aujourd'hui qu'ils allaient faire ton travail de façon bénévole ! Même si ils sont moins compétents, tu perdrais une part de ton travail »<sup>209</sup>.

« Dans mon coin, les parents s'intéressent beaucoup au niveau de formation des moniteurs, la plupart n'inscrivent leurs gosses quelque part que s'ils sont sûrs qu'ils seront entraînés par un BE. Après c'est sûr qu'il doit aussi y avoir des gens qui s'en foutent, qui veulent juste que leurs gosses se défoulent sans objectif de performance »<sup>210</sup>

« Souvent les initiateurs sont des jeunes de 15 -25 ans qui font ça en complément de leurs études pour gagner un peu de sous : comme un baby sitting ! Ce sont des passionnés qui ont suivi une formation : je ne comprends pas où est le mal à ça ! Il ne faut pas être ultra compétent pour être bon à encadrer du mini-tennis ou des débutants de 7-8 ans ! Effectivement, un initiateur se retrouve bien souvent incompetent face à des jeunes de 13-14 ans compétiteurs de troisième série, mais il n'est pas formé pour... Si tu penses qu'un initiateur est incompetent pour remplir une tâche, alors qu'il soit payé ou non ne change rien ! »<sup>211</sup>.

Au contraire de ce que pourraient supposer d'autres domaines de travail, ici les « professionnels » ne tendent pas à vouloir forcément à conserver un monopole. Cette dimension reste plutôt vectrice de flou dans les clubs, néanmoins à une échelle plus « macro » elle fut également l'objet de débats plutôt houleux sur la question, c'est ce que nous allons préciser.

209 Correspondance mail du 13 novembre 2010, avec Emmanuel, D-E dans le sud-ouest de la France (Agen).

210 Entretien avec Djamil D-E, du 5 mai 2010 au club d'Hettange-Grande.

211 Extrait d'un entretien avec « Totophe », B-E, recueilli sur le forum « tennis classim » en novembre 2010.

### **B-3 La dimension législative et la délicate consolidation d'un groupe professionnel établi**

En sociologie, les activités de travail ont longtemps été séparées entre celles qui nécessitent un titre ou encore un diplôme, et les autres. Le titre permet de préserver une certaine unité mais également une forme d'exclusivité. Selon Hughes : « *tout emploi entraîne une revendication de la part de chacun d'être autorisé à exercer certaines activités que d'autres ne pourront pas exercer, à s'assurer d'une certaine sécurité d'emploi* »<sup>212</sup>. Ce type de mécanisme s'est produit à l'échelle du tennis. Lorsque la FFT a souhaité régulariser la situation des entraîneurs non diplômés en élargissant la libéralisation de l'activité (en cherchant à créer un nouveau métier destiné à rentrer en phase avec la réalité du club) elle s'est retrouvée face à une réaction syndicale très forte.

#### **- Le « match juridique » entre la FFT et le syndicat des D-E**

La FNEPT a ainsi mené la FFT devant la justice pour préserver le monopole des D-E. Ce syndicat nous a fourni le compte rendu de cet épisode juridique publié en juin 2007 :

*Les organisations syndicales (dont la CNES, dont est membre la FNEPT) ont fait opposition pour les motifs suivants : La formation de l'assistant-moniteur de tennis (CQP) est insuffisante. son niveau technique est excessivement limité. l'insuffisance de qualification ne protège pas les élèves contre les dangers de multiples traumatismes physiques. Les prérogatives mentionnées ne font pas référence à un véritable tuteur diplômé d'Etat de tennis exerçant dans l'établissement. Les limites de l'activité d'initiation ne sont pas définies. l'âge maximum des jeunes concernés n'est pas mentionné. l'activité n'est pas occasionnelle ou saisonnière. La non concurrence avec les diplômés n'étant pas assurée*

À la suite de cela, le président de la FNEPT nous explique la tentative avortée de la FFT pour libéraliser le métier d'enseignant de tennis :

*« En fait, les syndicats ont rejeté un projet qui, par des subtilités d'écriture, aurait permis aux CQP d'exercer tous les jours de la semaine, sans limitation horaire, avec un niveau déplorable (30/2!)<sup>213</sup>. Enfin la Confédération nationale des Educateurs Sportifs (CNES) a considéré notamment qu'aucune analyse sérieuse concernant l'emploi des DEES Tennis - offres, demandes, répercussions en cas de création d'un CQP - n'avait été faite ».*

212 Hughes Everett *Men at their Work*, 1958, op.cit, p.78-87.

213 La question du classement et de sa valeur sportive est traitée Chapitre 2, le classement 30/2 est cependant très éloigné du niveau de seconde série demandé pour l'entrée en formation.

Le monopole des D-E a donc été au centre des préoccupations de l'organisation syndicale qui a rejeté le projet en 2007.

**Extraits du Jugement :**

*"Considérant qu'en cherchant à entraver l'exercice de l'activité (des enseignants de tennis) en dehors du paiement de redevances aux clubs, étant observé qu'elle incite ces derniers à conclure de tels contrats avec des redevances fixes, donc indépendantes de l'utilisation effective des installations par l'enseignant, la FFT a causé un préjudice aux intérêts matériels et moraux de la profession tant des enseignants de tennis que de tous les enseignants sportifs professionnels".*

Au final, la FFT a dû donc régir en créant l' « AMT » en 2008 (assistant moniteur de tennis qui remplace le statut d' « éducateur »), un statut régulant le travail des « éducateurs », même si nous le verrons, il est encore loin de la réalité quotidienne des clubs<sup>214</sup>. On reconnaît dans cet épisode juridique ce qu'Howard Becker désigne comme la « *domestication des amateurs par les professionnels* »<sup>215</sup>. Une question est souvent préoccupante à propos du monde du travail : « *les groupes professionnels cherchent à se faire reconnaître par leurs partenaires en développant des rhétoriques professionnelles et en recherchant des protections légales* »<sup>216</sup>. C'est au fil de négociations majoritairement indirectes entre le corps syndicaliste, la FFT et la justice que se sont opérées certaines rectifications. Alors que la FFT a tenté de faciliter l'emploi d'entraîneurs dans les clubs, elle s'est finalement retrouvée à devoir créer un nouveau statut qui exclut la pratique de l'entraînement de tennis à plein temps<sup>217</sup>. Ainsi le métier de D-E s'inscrit dans cette tendance décrite par Dubar et Triper et revendiquée par plusieurs sociologues d'inspiration néo-weberienne des activités de travail : « *qui sont parvenues à monopoliser un segment du marché du travail, à faire reconnaître leur compétences juridiques et à légitimer leur privilèges sociaux* »<sup>218</sup>. Pour exercer, il ne suffit pas uniquement de maîtriser techniquement une compétence et un savoir, il faut également posséder une qualification précise. Dans ce sens, cette activité professionnelle exclurait automatiquement les individus qui pourraient posséder les capacités cognitives et les compétences pour exercer cette fonction, mais qui ne possèdent pas le diplôme. Elle en exclut également les imposteurs: « *Une profession consultante suppose l'établissement collectif d'un monopole sur un marché spécifique de service* »<sup>219</sup>.

214 Nous fournirons en annexe les composantes du diplôme d'AMT ; néanmoins précisons déjà qu'un AMT ne peut exercer plus de huit heures par semaine sur une année, qu'il n'a pas l'autorisation d'exercer sur un public adulte et qu'il n'a pas obligation de justifier d'un niveau de jeu précis.

215 Becker Howard, *Outsider*, Paris, Métailé, 1985.

216 Freidson Elliot, *Professionalism Reborn: Theory, Prophecy and Policy*, The Chicago University Press, 1994. p.109-

217 Et qui exclut par ailleurs la prise en charge d'adultes, ou d'exercer en dehors du samedi et du mercredi (ce qui en Lorraine et dans bien d'autres régions n'est par ailleurs absolument pas respecté).

218 Dubar et Tripier, 1998, *op.cit*, p.113.

219 Dubar et Tripier, 1998, *op.cit*, p.123



#### **B-4 Le rôle et l'influence de l'État**

Dans l'appellation « D-E », le terme « État » précise implicitement d'une régie ou d'un certain contrôle sur l'activité voire encore sur ses modalités de formation. Ce terme « État » devient alors un gage de caution qui garantit au public une prestation effectuée par un individu qualifié et reconnu. Par ailleurs en France, il apparaît que les domaines dont émanent les « professions » (justice, santé, enseignement) sont souvent en lien avec certains secteurs d'intervention ministérielle<sup>220</sup>. Ces précisions nous incitent à observer la façon par laquelle s'est configurée l'influence de l'État au regard du phénomène étudié dans cette partie.

##### **- Contrôler le monde sportif et ses fédérations**

Pour Dubar et Tripier : « *les dispositifs publics (...) régulent et encadrent l'autonomie des groupes professionnels qui apparaissent très segmentés entre une logique marchande, et une logique d'expertise, appuyée sur la reconnaissance de l'état* »<sup>221</sup> il nous semble important de souligner ce point. D'une part, en encourageant l'emploi dans le milieu associatif et sportif<sup>222</sup> l'Etat a joué un rôle non négligeable dans la massification du nombre de D-E. D'autre part, malgré son autorité juridique dans le secteur des professions, il ne possède que peu d'influence sur le « *mandate* » ou encore sur les perspectives futures de l'évolution objective de l'activité en tant que groupe professionnel. Enfin, l'usage même du terme « fédération » et sa sémantique renvoient directement à une tutelle de l'État, telle que l'indique la définition de l'INSEE :

*« Une fédération sportive est une union d'associations sportives (régie par la loi de 1901), dont l'objet est de rassembler les groupements sportifs qui y sont affiliés ainsi que les licenciés, dans le but d'organiser la pratique sportive à travers notamment les compétitions. Les fédérations peuvent être agréées par le ministère : la loi leur reconnaît alors une mission de service public. Parmi elles, certaines reçoivent une délégation pour organiser la pratique d'une discipline sportive. Elles passent avec l'État un contrat permanent autorisant l'organisation de compétitions ».*

220 Cf. Chapitre 1.

221 Dubar et Tripier, 1998, *op.cit.*, p.249-250.

222 Nous ne rentrerons pas dans les détails, mais le site du ministère sport-gouv.fr regorge de documentation et d'information étayant ces propos, pour exemple : « *Le plan de cohésion sociale mis en œuvre par le ministère chargé de l'emploi a prévu depuis 2005 un ensemble de mesures d'urgence pour l'emploi et permis de créer différents types de contrats « aidés » applicables au secteur associatif et sportif.* ».

Comme nous l'évoquions précédemment, la FFT a donc fait un choix de tutelle dès 1920, ce qui implique inéluctablement un contrôle – si ce n'est direct, tout du moins implicite – de l'État vis à vis de l'organisation de la FFT (et donc de la professionnalisation de certains de ses membres) même si cette dernière s'avère indépendante au niveau de ses modalités organisationnelles et qu'elle est financièrement plutôt à l'aise de par les recettes engendrées annuellement par l'organisation du tournoi de Roland-Garros<sup>223</sup>.

D'autres métiers ou professions se retrouvent sous ce terme de « diplôme d'État », tels que ceux qui permettent d'exercer une activité professionnelle dans le domaine socioculturel, l'agriculture, la culture ou encore les affaires sociales<sup>224</sup>. En France le rôle de l'État a toujours été extrêmement important dans le développement des disciplines sportives et dans leur institutionnalisation<sup>225</sup>. Il est de ce fait l'administrateur et l'agent d'exécution des décisions sur la régulation du secteur sportif en France, il s'est donc plus indirectement chargé de gérer le processus de professionnalisation des entraîneurs : « *Historiquement l'arrivée du diplôme d'État et du droit d'exercice pour les entraîneurs sportifs d'un domaine uni disciplinaire, assure le monopole de l'exercice de l'entraînement* »<sup>226</sup>. Il existe néanmoins d'autres statuts, comme l'AMT, qui permettent d'envisager une rétribution à ce type de prestation. Mais elle exclut, nous venons de le voir, la possibilité de vivre de ce type d'activité.

À l'échelle de la sociologie du travail et des professions, Howard Becker indique, par exemple, que l'État joue un rôle fondamental sur le « monde de l'art », tout du moins au niveau de sa gestion organisationnelle<sup>227</sup> : « *tous les artistes dépendent de l'État, et leurs œuvres témoignent de cette dépendance* »<sup>228</sup>. Cette influence se produit en légiférant sur les statuts des enseignants des disciplines artistiques, ou en influençant la production ou la diffusion de certaines œuvres que l'État juge pertinente. On retrouve un mécanisme très similaire dans notre cas. Pour preuve, dans le domaine du sport, la loi du 16 juillet 1984<sup>229</sup> stipule les conditions d'exercice des entraîneurs professionnels, toutes disciplines sportives confondues.

***Les fédérations agréées sont chargées d'assurer la formation et le perfectionnement de leurs cadres bénévoles. Il existe ainsi des brevets fédéraux, différents selon les fédérations. Deux niveaux, chargés de***

223 Pulman Bertrand, *Rouge est la terre : Dans les coulisses de Roland-Garros*. Editions Calmann-Lévy, Paris, 2013.

224 Pour plus d'informations sur ce thème nous conseillons au lecteur le site « eduscol.com ».

225 Bernardeau Moreau Denis, *Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*. Paris, L'Harmattan, 2004.

226 Brossard Philippe, 1991, *op.cit.* p.6.

227 Nous prenons cet exemple, dans le sens où nous pensons qu'il existe de nombreuses similitudes, de statuts et de trajectoires individuelles, au niveau des individus amenés à dispenser des « cours » portant sur une discipline sportive ou artistique (professionnalisation d'une compétence, apprentissage de techniques pédagogiques...).

228 Becker Howard : « *Les mondes de l'art* » Flammarion, Paris, 1982.

229 Sources sports.gouv.fr

*sanctionner la qualité de l'enseignement à titre bénévole sous le contrôle exclusif des fédérations agréées qui fixent pour chacune le contenu, les modalités de passation et les jurys de ces examens. L'Etat n'intervient donc pas dans le contrôle de ces examens mais peut éventuellement apporter une aide en fournissant des locaux (CREPS), en apportant une aide financière (aide La formation du FNDS ou conventions) et en personnel (CTR et CTD). Nul ne peut enseigner, animer, entraîner ou encadrer contre rémunération une activité physique ou sportive, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière, saisonnière ou occasionnelle s'il n'est titulaire d'un diplôme comportant une qualification définie par l'État et attestant de ses compétences en matière de protection des pratiquants et des tiers »... « La certification de cette qualification est opérée sous l'autorité du ministre chargé des sports »... « Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent paragraphe. Il détermine également les conditions et les modalités de la validation des expériences acquises dans l'exercice d'une activité rémunérée ou bénévole ayant un rapport direct avec l'activité concernée et compte tenu des exigences de sécurité. Il fixe la liste des activités visées à l'alinéa précédent et précise pour celles-ci les conditions et modalités particulières de validation des expériences acquises. Ce décret précise notamment la liste des fonctions dont l'exercice, même occasionnel, peut être subordonné, si la sécurité des personnes l'exige, compte tenu de l'environnement spécifique et des conditions dans lesquelles les fonctions sont exercées, au contrôle préalable de l'aptitude technique des demandeurs et de leur connaissance du milieu naturel, des règles de sécurité et des dispositifs de secours » .*

Nous retiendrons donc que pour enseigner une activité physique contre rémunération, il faut posséder un diplôme qui atteste d'une qualification en matière de protection des pratiquants et des tiers. Et enfin que cette qualification soit reconnue par l'État (Ministère de la Jeunesse et des Sports notamment). Dans ce sens, cet « interventionnisme » crée des réglementations, comme on peut le voir dans le domaine de l'art où l'État est censé protéger les citoyens de certaines œuvres considérées comme choquantes ou dangereuses<sup>230</sup>. Le champ sportif s'inscrit également dans cette tendance. C'est avant tout dans un objectif de « *protection des pratiquants et des tiers* » que l'État fut, à la base, amené à intervenir dans cette législation du statut des entraîneurs professionnels (en créant par exemple les diplômes). La pratique sportive étant une activité qui engendre des risques physiques, l'État considère qu'elle nécessite obligatoirement des individus qualifiés pour l'encadrer.

Au contraire de nombreux pays européens (Luxembourg par ex), le contrôle de l'État sur le travail sportif s'est avéré draconien. Cependant, durant les années 2000 le ministère des sports décide de renouveler ses diplômes, afin de s'adapter aux mutations du marché du travail sportif. Dans ce sens, cette massification du secteur du travail sportif engendrera par ailleurs une relative

---

230 *Ibid.*

perte du monopole vis à vis de ce secteur. La branche publique et privée du secteur sportif se renouvelle, néanmoins l'État conserve une large place dans les qualifications du secteur sportif (de la part du ministère des sports, mais aussi d'une revalorisation des diplômés en STAPS).

Des distorsions émergent entre secteur public et secteur privé, et l'Etat s'adapte tant bien que mal à cette demande créant ainsi des CQP (contrat de qualification professionnelle, que sont aujourd'hui les AMT dans le secteur du tennis) pour lutter contre le travail au noir. D'autre part, la branche du secteur sportif privé voit émerger un grand besoin de main d'œuvre, qui jusqu'ici semblait en quelques sortes bloquée par le monopole de l'État. En 2003, le ministère des sports tente d'alléger ces contraintes :

*Ce texte répond aux attentes d'adaptation et de simplification du cadre législatif (...) exprimé par le mouvement sportif. Ce projet de loi a pour objectif (...) de simplifier la législation précédente<sup>231</sup>.*

En résumé, si parmi les enseignants professionnels de tennis, 80% exercent en club et donc sous la tutelle de la FFT, l'organisation de leur statut – voire encore une partie du contenu de leur travail – témoigne de cette dépendance vis à vis de l'État.

#### **- Assister l'insertion de professionnels dans les associations tennistiques :**

Le diplôme de D-E passe par une formation onéreuse<sup>232</sup> qui oscille aux alentours des 6000 euros<sup>233</sup>. En effet, investir plusieurs milliers d'euros pour obtenir le droit d'exercer l'entraînement de tennis contre rémunération n'est pas à la portée de toutes les bourses. Le manque de perspectives globales sur le marché du travail et la hausse du chômage chez les jeunes depuis les années 90 ont néanmoins incité de nombreux individus dans cette voie<sup>234</sup>. Différentes décisions<sup>235</sup> ont permis à de nombreux jeunes de voir le prix de la formation et du passage du diplôme pris en charge par les « pôles-emplois », les régions ou d'autres organismes, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant.

---

231 Jean-François Lamour, ancien ministre des sport lors du dépôt du projet de loi du 4 juin 2003.

232 Voir en annexes les « plaquettes » qui modélisent le contenu et les modalités de formation.

233 Sources FFT.

234 Yonnet Paul, *Travail, loisir temps libre et lien social* Paris, 1999, Gallimard.

235 De nombreux programmes d'États relayés par les conseils régionaux ont cherché à favoriser la création d'emplois dans les secteurs culturels associatifs et (ou) sportifs, tels que les « contrats emplois jeunes » (1997)

Charles un B-E diplômé en 1976 nous expliquant sa propre expérience de l'époque :

*« À l'époque, ma formation je l'ai payée moi même, enfin c'était pas vraiment une formation, on débattait beaucoup plus qu'aujourd'hui je pense (...) je ne me souviens plus exactement mais je crois que j'ai dû déboursé 7000 ou 8000 francs ce qui était plus d'un mois de mon salaire de prof (...) les joueurs qui étaient avec moi pour passer ce grade c'était à peu près pareil, l'un se faisait aider par son père, l'autre travaillait déjà »<sup>236</sup>.*

Lucas, diplômé en 2007 n'a lui rien déboursé:

*« Moi je n'ai rien payé du tout, c'est le club qui s'en est occupé ; bon du coup je faisais quelques extras sur mon temps de travail (il était emploi jeune) mais voilà le club a payé puis s'est fait rembourser par le conseil régional, c'était une sorte de contrat oral entre le président et moi (...) il m'a dit qu'il ferait tout son possible pour que je puisse entrer en formation »<sup>237</sup>.*

Enfin pour Henry le cas est différent, dans le sens où il a passé le concours en candidat libre :

*« C'était en 1986, j'ai passé une partie du concours à Nancy, et une autre à Montpellier, mais ça ne m'a presque rien coûté (hésitant)moins de mille francs.»<sup>238</sup>.*

Cette correspondance mail<sup>239</sup> établie avec un cadre de la FFT conforte cette vision :

*« - Mr R , en analysant les chiffres, les archives et les statistiques, il apparaît que l'explosion du nombre d'enseignants professionnels ces dernières années a été causée par un rajeunissement des licenciés FFT ainsi que d'une explosion de la pratique en compétition (ces deux facteurs demandant souvent un encadrement et une expertise particulière) qu'en pensez vous ?  
- Effectivement le contexte a fait qu'on a dû chercher à licencier des jeunes, beaucoup de jeunes (...) quant à la compétition, je pense qu'aujourd'hui la présence d'un D-E dans un club (et sa qualité) influence la fidélisation de cette catégorie de pratiquants qui eux de toute façon abandonnent rarement la pratique du tennis (...). Néanmoins j'ajouterai, pour avoir travaillé sur ce secteur, que depuis cette période s'est produite une ouverture importante de la fédération et*

236 Prise de note avec Charles du 14 septembre 2010 au TCT.

237 Prise de note avec Lucas D-E au TCGT du 24 mars 2009.

238 Extrait d'un entretien téléphonique avec Henry Fabrèga B-E du 9 mai 2011.

239 Etablie d'octobre à décembre 2010.

*du ministère des formations professionnelles. On a dans nos effectifs beaucoup de jeunes à qui on a proposé de subventionner en partie ces formations, par différents apports (Pôle emploi, conseil régional...) ... ».*

D'autre part, lorsque les clubs commencent à embaucher des « emplois jeunes », ils recherchent souvent de jeunes joueurs possédant un profil leur permettant de postuler ultérieurement au diplôme d'État<sup>240</sup>. Comme le précise ce dirigeant :

*« C'est aussi la fonction sociale d'un club d'essayer de donner du travail à certains joueurs »<sup>241</sup>.*

Nous observerons que beaucoup des nouveaux enseignants professionnels sont passés par cette trajectoire. Cette petite annonce illustrant de façon typique le phénomène :

***Le TC C.. cherche à recruter une personne éligible au CIP, 35 heures/semaine (...). De préférence le club souhaite un(e) joueur/se de niveau troisième série. (...) Le club garantissant de faire tout son possible pour aider l'entraîneur à passer ultérieurement le Diplôme d'État (suivi tennistique pour l'accession au classement 15, inscription au concours, etc.).***

Pour interpréter ces données, nous pouvons mobiliser l'analyse de Freidson<sup>242</sup> qui s'attache à démontrer l'importance du contexte institutionnel à l'intérieur duquel un secteur de travail se structure<sup>243</sup>. En effet pour le sociologue américain, il existe des négociations dynamiques entre une profession et l'État. Si la profession obtient une autonomie par l'État, cette autonomie s'illustre au niveau de l'organisation et des techniques de travail. Ce qui pour les D-E, nous le verrons, semble en partie exact. En revanche, l'État contrôle d'autres facteurs comme l'orientation du « *mandate* », mais également la délivrance de la « *licence* » : « *Alors que les professions (...) peuvent donc être considérées autonomes dans la division du travail et dans leurs marchés du travail, elles dépendent du pouvoir coercitif de l'État qui soutient cette autonomie. Elles sont autonomes dans leur propre domaine économique, mais pas dans la société dans son ensemble, car elles dépendent*

240 Pour plus d'informations sur l'émergence d'emplois dans le secteur de l'encadrement sportif consulter le site <http://www.cosmos.asso.fr/art.php?id=3024>

241 Prise de note avec Patrick président de club, le 28 décembre 2009, à la Milliaire.

242 Précisons que le courant interactionniste s'intéresse principalement à l'étude des professionnels en interaction avec le monde social. Freidson s'est au départ inscrit dans cette méthodologie puis l'a élargie en analysant les institutions au travers desquelles se fondent les professions analysées.

243 Freidson : « *Professionalism, the third logic. On the practice of knowledge* », Chicago, University of Chicago Press, 2001

de l'État qui leur délègue du pouvoir »<sup>244</sup>. Dans ce cas, l'État a favorisé l'émergence de professionnels de l'entraînement à l'intérieur du milieu associatif.

Cyril Lemieux et Patrick Mignon analysent également ce type d'établissement : « *la France occupe une position très particulière dans l'organisation du sport (...) comparée aux autres démocraties par la place prise par l'État. Pour faire face à ces évolutions et se situer aussi bien dans le contexte du sport de haut niveau que dans celui du développement du sport de masse, la France fait le choix d'une intervention publique dans le domaine sportif, soit par la création d'obligations et de certifications garantissant la qualification des intervenants, soit par l'intervention directe sur l'organisation du sport de haut niveau* »<sup>245</sup>. C'est en réalité la FFT qui opère un rôle d'intermédiaire de l'État sur la qualification des entraîneurs de tennis. C'est elle qui forme et oriente l'évolution du rôle des D-E<sup>246</sup>, c'est elle qui détermine l'exigence de maîtrise technique sanctionnée par un classement de seconde série (détenu par une très faible minorité des pratiquants nous le comprendrons) pour postuler au concours. Dans ce cas, lorsque la profession cherche à revendiquer son exclusivité, son autonomie, ou encore à conserver ses privilèges, c'est à la FFT qu'elle s'adresse (voir l'épisode juridique plus haut) et non pas à un ministère. Effectivement, en ayant adopté les statuts types définis par décret en Conseil d'État, la FFT est ainsi accréditée d'une mission de service. Dans ce sens, si : « *historiquement l'arrivée du diplôme et du droit d'exercice du B-E découle d'un programme d'Etat définissant une spécialisation et un droit d'exercice pour les entraîneurs sportif* »<sup>247</sup>, c'est à la FFT que revient le rôle de gouvernance statutaire des D-E.

Une large partie des métiers de l'entraînement sportif sont donc dans une situation spécifique (en comparaison à d'autres secteurs comme l'enseignement scolaire, la justice ou de la santé) puisque avant de dépendre d'un ministère, elles dépendent d'une fédération, qui joue ainsi une forme d'intermédiaire et de régulateur<sup>248</sup>. Les fédérations sont donc libres de juger et de jauger les besoins de ce secteur, mais aussi de déterminer le rôle et les fonctions officielles des D-E.

De ce fait, à la question : qui gère le *mandate* des D-E ? Nous pourrions répondre que la FFT semble avoir une influence prépondérante, et que l'État lui, interfère peu dans la méthode de construction des professionnels de l'entraînement de tennis et dans l'évolution du contenu de leur travail (cf. la « loi du 16 juillet 1984 »), mais beaucoup plus dans leur « statut », déléguant et

---

244 *Ibid.*

245 C.Lemieux et P.Mignon 2006 *op.cit.*, p.40.

246 En témoigne le changement du contenu des modules enseignés en formation, et des modalités nécessaires que nous présentés en annexes.

247 Philippe Brossard, 1991, *op.cit.*, p.8.

248 Même si aujourd'hui le secteur privé marchand monte en flèche, ça n'est pas encore le cas du tennis.

décentralisant l'organisation juridique du tennis<sup>249</sup> aux ligues régionales, aux municipalités et aux clubs.

Plus qu'une simple adaptation économique vis à vis d'une logique d'offre et de demande, c'est en articulant les spécificités liées à l'histoire fédérale du tennis, l'évolution du secteur associatif, les objectifs sportifs de la FFT et des décisions politiques, que l'on peut interpréter le doublement des encadrants professionnels de tennis dans les clubs de la fin des années 90 jusqu'au début du XXIème siècle. Le programme « *À chacun son tennis* », illustré par le document publicitaire du début de ce chapitre implique et englobe alors de nombreuses phases et qui lui ont permis de prendre forme sa forme actuelle.

Nous avons ainsi pu observer ce développement de la pratique encadrée en club, et nous avons constaté qu'elle pouvait s'étudier en tant que « fait social ». Le tennis en club, et plus particulièrement son encadrement technique, s'est développé dans les années 2000 comme un « marché » au sens économique du terme. Son développement est à la fois la conséquence d'évolutions indépendantes au monde tennistique en lui même, ainsi qu'à l'élaboration d'une stratégie fédérale, relayée en partie par l'État. Ce marché implique des consommateurs, des prestataires, des lois, des normes et des conventions. Il nécessite des espaces qui lui sont consacrés, des dispositifs, une organisation. Traiter de cette diffusion de l'encadrement du jeu dans les clubs appelle désormais à éclaircir d'autres points, notamment au regard de ses formes typiques et de sa coordination à une échelle structurelle. Ce que nous allons maintenant approfondir de façon plus précise.

---

249 Cf. partie 2-5.



## Chapitre 2 Vers l'acceptation d'un « corps pluriel » de tennisman dans les clubs ?

Pour saisir au mieux cette forme de transmission et de diffusion du tennis qu'est la pratique encadrée, nous allons désormais nous intéresser aux différentes modalités de prestations, telles qu'elle furent cristallisées par la FFT. L'hypothèse de ce chapitre induit que cette fédération s'est inscrite dans une stratégie d'ouverture qui se base bien plus sur une réflexion vis à vis des aptitudes corporelles du public, que sur une volonté de briser une image caricaturale de sport de « standing » et de démocratiser l'accès au jeu à toutes les strates de la société.

Dans les clubs, le passage d'une transmission verticale de l'entraînement (basée sur la sélection des joueurs de l'école de tennis selon un potentiel physique déterminé<sup>250</sup>) vers une conception horizontale<sup>251</sup> (les clubs et la FFT se sont adaptés à l'hétérogénéité et à la multitudes de demandes d'une clientèle désirant intégrer un club), reflète l'intégration de nouvelles manières de jouer au tennis, notamment selon la singularité des potentiels et des motivations du public. Ainsi, comment se divisent et s'organisent concrètement les différents secteurs de pratique ? Comment – à l'échelle institutionnelle – se répartissent les différents publics concernés par la pratique encadrée ? Qu'est ainsi en droit d'attendre un joueur lorsqu'il pénètre en séance ?

Pour répondre à cela il convient de présenter les « avatars » propres aux différentes formes de pratiques du tennis qui composent les séances, en articulant principalement leurs logiques institutionnelles et les motivations « typiques » qu'elles engendrent. Nous allons donc proposer trois formes de modélisation de l'encadrement qui ne résument évidemment pas toutes les lignes du programme, mais qui tendent à expliciter sa diversité. Au niveau méthodologique, comme nous l'avons précisé dans nos prolégomènes, ceci nous permettra d'observer les interdépendances et les passerelles dans cette façon moderne de pratiquer le tennis, tout en pointant du doigt ce qui les distingue « sur le papier ». Nous pourrons ainsi en saisir les problématiques qui s'y rattachent : tant au regard de leurs publics, qu'à l'échelle des espaces ou encore de ses administrateurs, puis ensuite confronter ces modélisations à l'expérience des participants et à leur organisation locale au travers de la suite de cette thèse. Dans un premier temps, voici pour illustration, le type de programmes officiels que l'on peut trouver sur le site de la fédération en 2013<sup>252</sup> :

---

250 Voir dans la sous-partie précédente le spot de 1977.

251 Abbott Andrew, *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press 1988.

252 Sources FFT.fr.

*« Désireux de répondre à vos attentes, la Fédération Française de Tennis a conçu un nouveau concept d'enseignement autour d'une pédagogie spécifique et d'un matériel adapté.  
-Vous voulez découvrir le tennis et jouer tout de suite,  
- Vous voulez améliorer votre forme, vous sentir mieux dans votre corps tout en vous amusant,  
- Vous voulez être plus efficace en match, améliorer un aspect spécifique de votre jeu,  
Les 3 programmes, Tennis découverte, Tennis Forme, Tennis Performance, et leurs animations sportives vous attendent dans les clubs de la FFT. »*

Ou encore :

*Le Club junior pour les 7-18 ans. Cette nouvelle école de tennis, véritable formation à l' "Esprit Sport" fonctionne maintenant dans plus de 1600 clubs dans toute la France. Avec 2 heures minimum par semaine, les jeunes apprennent les bases du tennis et participent à des ateliers de jeux, des compétitions avec le trophée "Esprit Sport", des formations à l'arbitrage et des animations sportives et extra-sportives. Ainsi ils ont la possibilité de progresser au plus vite mais aussi de découvrir et de participer pleinement à la vie du club.*

Chacun de ces programmes constituent des axes de travail et de développement propres à l'organisation de l'encadrement tennistique en club que l'on devine facilement et que nous expliciterons en détail (une pédagogie adaptée pour le jeune public, une plus grande tolérance aux défauts techniques chez le secteur « loisir », etc.). Du côté du public (« répondre à vos attentes ») ces programmes induisent la possibilité de différents usages de soi et donc de différentes façons d'aborder la pratique. Il convient alors de décrire concrètement ces différentes modalités, avant de tester dans notre troisième partie, des contrastes entre la cristallisation fédérale ici prescrite et sa réalité, du côté des publics qui la composent.

## **2-A La prise en charge du jeune public, l'exemple du « mini tennis »**

C'est sous le terme d' « école de tennis »<sup>253</sup> que s'érige tout un dispositif lié à l'encadrement d'enfants ou d'adolescents. Parmi cela, nous avons choisi de développer l'axe « mini tennis » dans le sens où il apparaît à la fois comme porteur d'innovation et qu'il est l'exemple type de l'évolution de la pratique tennistique basée sur l'ouverture.

Comme aurait pu l'être le handisport, l'exemple du « mini tennis » est éloquent car il

---

<sup>253</sup> En 2014 les nouveaux termes employés sont ceux du « baby-tennis » et de la « galaxie tennis » (la nouvelle école de tennis. Néanmoins dans les clubs on emploie de façon quasi systématique le terme « école de tennis ».

constitue une base pédagogique adaptée à des aptitudes psycho-motrices (encore) fragiles. Ce type de modalité s'avère donc explicite au regard de la façon dont le tennis en tant que discipline s'est ouverte pour attirer des adeptes qui en étaient exclus par le passé. Dans un objectif d'adapter la pratique du tennis aux « tout petits » (sport d'adultes jusqu'aux années 90 comme nous l'avons constaté), de leur proposer un premier contact avec ce sport, et éventuellement dans la perspective de détecter de jeunes talents, la fédération a mis en place depuis le milieu des années 90 le programme du « mini tennis ». Destiné aux enfants de quatre à huit ans<sup>254</sup>, cette activité se fonde sur des cours collectifs, où les enfants tendent à découvrir les principes de base du tennis. Le programme s'est ainsi développé en partant de l'enfant tel qu'il est explicitement précisé à l'échelle fédérale :

« Ce qui nous intéresse, c'est l'enfant (...) »<sup>255</sup>

C'est dans cette volonté de « partir du public » et de ses représentations, que toutes les déclinaisons du tennis proposées par la FFT se sont progressivement établies. C'est ainsi le prolongement des méthodes de pédagogie actives<sup>256</sup> centrées autour de l'expérience du pratiquant et de ce qu'il en tire qui est ici mis en ébauche. Nous prenons donc cette pratique comme un exemple éloquent du programme « *À chacun son tennis* », une illustration de la réflexivité menée sur les stratégies de diffusion du tennis et des subterfuges développés pour adapter le tennis à des individus au premier abord indisposés.

### **- Illustration de l'encadrement tennistique des enfants, une séance au club d'Hettange-Grande**

Au fil de nos observations, nous avons pu à la fois observer et mettre en place ce type de pratique, la prise de note qui suit illustre concrètement la façon typique par laquelle s'articule une séance classique<sup>257</sup> :

---

254 Les frontières entre le mini tennis et une pratique chez les huit-neuf ans sont assez floues il arrive que certains se retrouvent dans des groupes à la moyenne d'âge plus jeunes ou plus élevée. Cela dépend à la fois des capacités d'accueil des clubs et bien évidemment de la morphologie des enfants. Dans l'idéal les clubs de tennis s'adaptent aux dispositions des joueurs et ne prennent pas forcément l'âge comme un critère figé.

255 Jean-claude Marchon, conférence sur l'histoire du « mini tennis », colloque des entraîneurs FFT à Roland Garros, juin 2011.

256 Boumard Oatrick, *Célestin Freinet*, Paris, PUF, 1996.

257 Note de terrain du 30 octobre 2009.

Djamil débute sa séance avec une sept gamins il y-a trois filles et quatre garçons. Un matériel pléthorique est à sa disposition, ainsi durant quelques minutes, avant le début de sa séance, on le voit placer un filet perpendiculairement à la ligne de fond de court, mettre en place des limites de terrain, ici un grande ficelle fait guise de « ligne de fond de court ». Il dépose plusieurs plots reliés à des cordes élastiques, Plusieurs seaux de balles sont à sa disposition : des balles en mousse, des balles molles (du même diamètre qu'une balle homologuée mais sans pression ) ainsi que de gros ballons mous et légers avec lesquels les joueurs peuvent soit « faire des jeux », soit travailler leur « plan de frappe ». Dès le départ on l'observe se mettre accroupi à hauteur des enfants, ce qui n'est pas chose simple pour lui étant donné qu'il approche les deux mètres.

Les enfants démarrent la séance par un petit jeu. Ils sont alignés les uns derrière les autres au niveau du carré de service de l'autre côté du filet, Djamil a mis en place un « but » à l'aide de deux bâtons plantés dans des plots. Ils sont gardés par un « gardien » qui doit avec sa raquette empêcher les balles en mousse de rentrer, lancées à tour de rôle à la main par les enfants de l'autre côté du filet. À tour de rôle, chaque enfant passe dans la position de « gardien ». Après cela, Djamil divise la séance en plusieurs ateliers. D'un côté on voit un enfant s'exercer à la frappe de balle à l'aide d'un planéto qui est un dispositif ingénieux qui permet de stimuler des échanges avec une balle reliée à un socle et une ficelle. À l'autre bout du terrain deux enfants plutôt adroits s'échangent des balles à la raquette face à face, séparés par un petit filet. Ils ont une consigne : les balles ne doivent pas rebondir. Aujourd'hui, Djamil, contrôle de main de maître toute cette organisation (il m'arrive néanmoins de l'entendre pousser certaines colères, souvent très efficaces, provoquées par le comportement d'un ou de plusieurs élèves). Sur un atelier, il s'occupe de trois autres enfants et tente de leur inculquer la gestuelle du « revers ». Pour étayer sa démonstration, il se munit d'une écharpe qu'il enroule au tour de son cou d'un mouvement circulaire du bras gauche, puis les invite à positionner leur main droite en dessous du manche en support.

Ce geste est censé représenter l'accompagnement de la frappe de balle. Djamil se positionne près de la chaise d'arbitre qui sert de porte manteau pour l'occasion, et lance les balles accroupi aux enfants qui à tour de rôle, doivent faire atterrir la balle dans un grand cerceau (tantôt avec une trajectoire haute, tantôt avec une trajectoire rasante) en passant un filet de fortune, construit à l'aide d'une corde élastique et de deux plots. On le voit s'agacer lorsqu'une balle viendra rebondir sur sa tête, ce sera sans conséquence, ce matériel est également conçu pour la sécurité des enfants. Une petite fille s'amuse, beaucoup, à frapper des balles dans n'importe quelle direction. L'entraîneur garde son calme et l'invite à rejoindre ses trois autres camarades. Le seul moment pénible pour Djamil, en dehors du ramassage final des balles, sera lorsqu'il s'apercevra que deux des enfants n'ont pas rapporté d'eau, il les grondera modérément.

Si l'agencement technique de ce type de séance fera l'objet d'un chapitre complet, cette note évoque déjà certains points intéressants. Notamment l'évolution et l'importance du matériel et des objets qui semble ici démontrer toute l'attention pédagogique<sup>258</sup> qui est portée sur le public.

258 À ce sujet voir : Massias Jean-Claude et Jacquet Gerrard, *Le tennis et l'enfant*, Robert Laffont, Paris, 1988.

## - Adapter et simplifier le jeu par l'encadrement

En effet, ces séances se structurent avant tout autour de l'agencement du terrain, d'un matériel adéquat (balles en mousses, petites raquettes, planéto<sup>259</sup>, etc.) et d'une attitude pédagogique adaptée à l'enfant. L'espace d'action que représente le terrain de tennis est ainsi personnalisé pour une pratique enfantine. Pour preuve, on observe ici l'emploi massif d'artefacts : *« conçus et exploités dans un environnement pédagogique, les objets permettent une véritable concrétisation des intentions éducatives des enseignants. Ils sont des « artefacts cognitifs », des artifices plus ou moins complexes qui guident l'action et en assurent une économie cognitive »*<sup>260</sup>. Tantôt cibles visuelles, tantôt lieux de contournement destinés à l'optimisation de la motricité des joueurs, les plots et autres matériaux permettent aux procédés d'encadrement de s'adapter au public. La balle en mousse au diamètre plus grand, est plus visible et plus lente que les balles pour adultes. Les raquettes raccourcies facilitent la maniabilité et diminuent certains traumatismes. Enfin, au contraire d'une séance dite classique (qui ne dépasse que rarement les cinq ou six joueurs) le « mini-tennis » peut regrouper parfois jusqu'à douze joueurs sur le terrain. Dans ces cas, le rôle de l'entraîneur est délicat, il doit faire face à certaines contraintes pas toujours évidentes liées à la jeunesse du public : les ramassages de balles parfois interminables, les pleurs des enfants, voire encore quelques « accidents » malheureux <sup>261</sup>.

Néanmoins, si à l'échelle fédérale le « mini tennis » est un franc succès en terme de fréquentation, puisque en 2012 pas moins de 200 000 jeunes en étaient adeptes<sup>262</sup>, pour certains, il est loin de refléter la réalité du tennis :

*« T'es passé par le mini tennis toi ? Tu connais des bons joueurs qui sont passés par le mini tennis ? Pour moi c'est pas du tennis, c'est sur c'est sympa, mais à mettre en place dans un club, c'est plutôt casse c... Moi dès qu'on me demande si je peux remplacer un entraîneur j'y vais sauf quand c'est du mini tennis, là je peux vraiment pas »*<sup>263</sup>.

259 Le « planéto » est une balle reliée à un socle par une ficelle élastique, elle permet au joueur de frapper dans une balle sans que celle-ci ne parte trop loin et d'ainsi pouvoir multiplier les frappes et donc les contacts « balle raquette ». Ainsi le jeune joueur peut donc se familiariser aux sensations de frappe ainsi qu'aux différents types de « prises » de raquette.

260 Gal-Petitfaux Nathalie et Durand Marc, *L'enseignement de l'éducation physique comme « action située » propositions pour une approche d'anthropologie cognitive*, in STAPS 2001, n°55, p.79-100.

261 Nous avons pu constater ou vivre dans cette étude quelques « catastrophes », de grosses égratignures et autres bosses, maux de ventre, insulations etc.

262 Sources FFT.

263 Prise de note du 17 novembre 2009 au club house du TCB

Ainsi pour certains, le « mini-tennis » (ou plus largement ce qui se nomme dans les clubs l' « école de tennis » constituée d'enfants et d'adolescents) suit un repas de midi pris chez les grands parents, une leçon de piano, ou encore quelques devoirs, etc. Garderie sportive pour les uns, « tremplin sportif » pour d'autres, cette activité est une modalité de pratique spécifique mise en place au travers d'objectifs sportifs, mais aussi économiques. Pour la FFT, elle est une première étape dans la « carrière » du joueur comme le revendique la FFT<sup>264</sup> :

*La réussite du Mini-tennis avec sa pédagogie et son matériel spécialement conçus pour les enfants de 5-7 ans n'est plus à démontrer avec plus de 5500 centres dans les clubs de la FFT. L'objectif étant de découvrir le tennis de façon ludique et éducative grâce à divers ateliers "tennis" et "jeux sportifs".*

D'autre part, l'adhésion au mini tennis favorise la « socialisation »<sup>265</sup> tennistique du joueur comme le précise cette formatrice:

*« Ils sont ici pour se familiariser aux balles, au matériel, mais aussi au fonctionnement d'une séance (...) son intégration en école de tennis peut être facilitée par cette pratique (...) Les enfants doivent être en action durant la plupart de la séance (...) il ne faut pas être trop exigeant avec eux... »<sup>266</sup>.*

Comme nous l'avons vu dans la note précédente, une division des activités, des « jeux » ou des « exercices » s'établit sous un principe de rotations, entre plusieurs ateliers tels que les jeux de balles, les ateliers de motricité ou les matchs. Il s'agit donc d'inculquer les fondations techniques basiques pour l'enfant, lui même amené à être mis en situation au travers des phases basiques du jeu (service, retour, montée au filet et maintien de l'échange). De plus, ces séances nécessitent une surveillance vigilante ainsi qu'un dynamisme spécifique de la part de l'encadrant. On constate alors que ces dispositifs sont avant tout employés en partant du public et de ses qualités, nous y reviendrons de façon plus précise dans la troisième partie de l'étude.

#### **- Le « mini-tennis » vu par les parents :**

Au regard du jeune âge des pratiquants, l'inscription au « mini tennis » découle rarement d'une volonté de l'enfant en lui même. Ainsi pour notre analyse, interroger ce type de public et percevoir leurs attentes nous apparaissait quelque peu délicat. Néanmoins on perçoit au travers du

264 Sources FFT.com.

265 Berger Peter et Luckman Thomas, *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday, 1966

266 Entretien avec V-F, lors d'un stage d'éducateur en Novembre 2008, à Hagondange.

discours des accompagnateurs que le « mini-tennis » s'érige comme une activité « extra scolaire » plutôt lambda :

*« Franchement, je n'imaginai pas ça comme ça, c'est vivant, joyeux et oui effectivement l'entraîneur (elle parle de Djamil) on voit qu'il est doué, je suis déjà resté à deux ou trois séances et les enfants l'écoutent ça se voit clairement (...) je l'ai mise là (en parlant de sa fille) parce qu'elle adore aller voir jouer son papa en match et elle me rabâchait les oreilles avec ça : 'du tennis, je veux faire du tennis' (...) Après c'est sur qu'on attend vraiment que notre fille elle ne se blesse pas parce que ça peut être dangereux ici avec tout ces poteaux, ces grillages (...) qu'elle se fasse des copines tout ça »<sup>267</sup>.*

*« J'ai inscrit mon fils pour qu'il sache un peu faire du tennis, que quand il se retrouve en colo avec ses copains, je trouve ça bien comme sport, là tu vois il participe tout le temps, il est toujours en action, dans d'autres sport c'est pas toujours le cas ».<sup>268</sup>*

*« La première année, ça s'est super bien passé, bon je voyais bien qu'il n'en touchait pas une, mais il était tellement content d'y aller les samedi après midi, il adorait Sandrine (une B-E du club) (...) Après il a changé, il s'est retrouvé avec deux garçons, et là il est comment dire (hésitant) il m'en parle moins, en fait je crois qu'il est triste de ne plus être avec Sandrine »<sup>269</sup>.*

Tout comme n'importe quelle pratique sportive en club, le « mini tennis » offre aux parents plusieurs avantages : le jeu est encadré, les enfants sont en sécurité, surveillés, etc. Le jeune public s'amuse, développe sa coordination et se socialise au milieu associatif, voire encore au secteur extra scolaire. La particularité étant au niveau de l'engagement du sujet parfois involontaire ou parfois comme une sorte de « test » à l'intérieur du panel de l'offre des activités extra-scolaires.

## **2-B L'encadrement des joueurs « loisirs », réduire les contraintes liées à la pratique du tennis en club**

Statistiquement parlant, on peut considérer que la majorité des licenciés joue au tennis dans une perspective distractive et/ou hygiéniste, le nombre recensé des licenciés non concerné par la compétition ( 680 000) dépasse par ailleurs celui de ceux ayant participé à au moins un match

---

267 Prise de note avec Laetitia maman de Chloé joueuse de club d'Hettange-Grande le 24 juin 2011.

268 Entretien du 17 novembre 2009 avec Mario parent de joueur au club d'Hettange-Grande

269 Prise de note avec Isabelle maman de Martin au TCGT en mai 2009.

officiel (410 000<sup>270</sup>). Beaucoup de joueurs n'ont en effet ni la volonté, ni le temps, ni encore le niveau pour participer aux compétitions fédérales.

Cependant, un grand nombre de ces individus – qu'il est peut être délicat d'évaluer de façon exhaustive – cherche néanmoins à pratiquer le tennis sous la coupe d'un encadrant. Nous les désignons ici, dans la continuité de la sémantique de la FFT, comme les pratiquants « loisirs », vu que c'est en ces termes qu'ils sont nommés dans les clubs. Il s'agit alors de présenter un état des lieux de l'offre qui est ici proposée, en présentant ses caractéristiques hétérogènes et les représentations du public à son égard<sup>271</sup>.

#### **- Ce qui motive le public loisir, l'enquête de la revue « Tennis info » :**

Dans l'enquête publiée par la revue spécialisée « Tennis info »<sup>272</sup>, la question du tennis loisir est par exemple envisagée sous ces termes qui laissent présager qu'au moins la moitié d'entre eux cherchent la présence d'un encadrant :

**« 53% des adhérents dits de 'loisir' attendent une formation ».**

Si des individus désirent simplement se distraire en jouant au tennis, nombreux sont ceux qui souhaitent ne pas le faire uniquement par autodidaxie<sup>273</sup>. Nous l'avons déjà précisé, les séances permettent également de découvrir d'autres membres proches de son profil de joueur :

**« Des cours collectifs avec une pédagogie évolutive permettent de rencontrer de nouveaux partenaires »,**

De même que les routines qui régissent l'encadrement dans les clubs ( ce que nous observerons chapitre) 3 garantit une pratique régulière, à des horaires – généralement entre 17 et 22 heures en semaine – lorsque traditionnellement les installations tennistiques (notamment couvertes) sont parfois saturées.

Au fil de notre travail de terrain, de notre carnet de bord, au regard des enquêtes publiées par la FFT dans les revues spécialisées, et au niveau des entretiens menés avec les dirigeants et les D-E sur ce thème, il apparaît que quelques tendances se dégagent. Voici les discours les plus redondants qui ressortaient des entretiens ou de nos prises de notes :

270 Chifres de 2012, sources FFT

271 Le type d'agencement de ces formes de séances sont analysées dans la troisième partie de l'étude, dans laquelle l'appellation « loisir » prendra une autre signification.

272 Tennis info n°430, mars 2011.

273 Sur ce sujet, lire Alain Kokosowski, Hélène Bezille-Lequoy, *L'autodidacte, L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 33/4 | 2004, mis en ligne le 28 septembre 2009, Consulté le 23 avril 2012. URL : <http://osp.revues.org/index274.html>



<p>« J'aime bien venir à l'entraînement comme ça le jeudi soir, ça me détend, ça me permet de rencontrer quelques personnes et puis ça me bouge un peu vu que le reste de la semaine je fais rien d'autre (sous entendu pas d'autre sport) »<sup>274</sup>.</p>
<p>« J'ai inscrit mon fils pour qu'il sache un peu faire du tennis, que quand il se retrouve en colo avec ses copains, je trouve ça bien comme sport, moi j'ai toujours voulu que mon gamin il fasse du tennis ». <sup>275</sup></p>
<p>« Je viens au tennis pour pouvoir un petit peu jouer avec mon copain qui a un très bon niveau, si je joue avec lui, je veux pas avoir l'air ridicule alors je me suis inscrite surtout pour ça apprendre les bases, et puis ça me fait un sport »<sup>276</sup>.</p>
<p>« C'est mon père qui m'y a inscrit, il y joue souvent, mais je sais pas si je vais continuer l'année prochaine, ça me botte pas trop, je voudrais faire autre chose comme de la danse »<sup>277</sup>.</p>

Ces autres extraits complètent les attentes et les représentations typiques vis de l'encadrement loisir :

<p>« Je veux être en situation de jeu le plus souvent possible même si on est 6, pour une heure et demi, on a envie de ressortir de là en ayant l'impression d'avoir joué »<sup>278</sup>.</p>
<p>« Je ne peux pas venir toutes les semaines, bon je me suis inscrite parce que le président il a un peu insisté, donc bon quand je viens déjà j'aime pas qu'on me fasse remarquer mes absences passées parce que bon c'est comme ça quand j'ai pas envie (énervée) bon et puis après moi je veux faire des points c'est tout, c'est pas à mon âge (elle a environ quarante cinq ans) que je vais m'y mettre, donc bon si c'est pour courir le plus vite possible après trois balles et aller ramasser après, pour faire dix minutes de double à la fin bah voilà il y'en a qui aime, mais moi non »<sup>279</sup></p>

274 Prise de note du 24 mars 2008 avec Stéphanie, joueuse au TCGT à la salle de la Milliaire.

275 Entretien du 17 novembre 2009 avec Mario parent de joueur au club d'Hettange-Grande

276 Prise de note d'aout 2007 avec Marie, jeune joueuse de 19 ans au TCGT.

277 Prise de note à propos de Paul Henri, le 13 octobre 2008 à la salle de la Miliarie.

278 Prise de note d'aout 2007 avec Marie, jeune joueuse de 19 ans au TCGT.

279 Prise de note du 24 mars 2008 à propos de Stéphanie joueuse, à la salle de la Milliaire.

L'enquête de *Tennis info* affirme que le processus de fidélisation des joueurs loisirs encadrés est influencé en partie par le rapport individuel au tennis, mais aussi par la qualité de l'enseignement. Dans ce sens, le rôle des entraîneurs s'avère fondamental, il détermine une partie de la satisfaction de la « clientèle », influence sa fidélisation à la discipline. L'enquête met également en cause la structure de ces groupes. Sur les personnes interrogées voici les éléments marquants : 15% des interrogés critique la durée de l'entraînement (trop court), 13% critique l'hétérogénéité des groupes, 12% la taille du groupe (il y'a trop de monde), 15% trouvent qu'ils ne progressent pas assez vite, 36% trouvent le prix de l'enseignement trop élevé, 27% contestent la qualité de l'enseignement.

Même si le projet des joueurs semble donc avant tout ludique, on repère ici une certaine exigence sur le contenu de la séance, voire encore sur l'attitude de l'encadrant. Éléments délicats, d'autant plus que pour certains, en aparté, un problème de motivation laisserait entendre que l'encadrement des loisirs ne constitue généralement pas une priorité chez les professionnels de l'encadrement (alors qu'officiellement seuls des diplômés d'État peuvent exercer auprès de ce public) :

*« Peu d'enseignants sont vraiment motivés ou daignent accepter de dispenser des séances de tennis loisir (...) ce qui est dommage dans le sens où on arriverait à fidéliser bien plus d'adultes »<sup>280</sup>.*

*A contrario*, un D-E comme Sébastien y voit certains avantages :

*« Moi ça me plaît, bon c'est sûr que en faire tout le temps ça serait un peu frustrant, mais c'est sympa, j'ai moins de responsabilités (...) et puis je peux te garantir que dès fois quand tu leur fait faire des points en fin de séances par moment au niveau de l'investissement t'as des gars ou des nanas c'est du niveau final de championnat de Lorraine je te jure que ça ne rigole pas »<sup>281</sup>.*

C'est ainsi que se structure cette tendance type qui voit à la fois des individus engagés dans une activité de distraction, mais qui bien souvent s'avère demandeur d'un suivi « pédagogique » *a minima*. Si l'initiation ou le mini-tennis se fondent avant tout sur une formation technique et pratique à une discipline, la question des « loisirs » engendre une polymorphie au regard de l'intentionnalité de ses participants, intentionnalité qu'il conviendra d'éclaircir dans la suite de

---

280 Correspondance mail établie avec M-R, cadre à la FFT.

281 Prise de note avec Sébastien D-E, en janvier 2011.

l'étude. En effet, les statistiques de cette enquête demandant à se conjuguer à d'autres données plus subjectives.

## 2-C Les compétiteurs et le « classement de tennis » des seuils performatifs distincts

Un dernier « public type » se dégage de la taxinomie ici proposée : lorsque le tennis est perçu au regard d'objectifs performatifs régulés, précisés et normés. Les notions d'affrontement, de performance, de rendement y sont plus affirmées, ce qui implique des dispositifs et des dispositions plus exigeants.

### - Les enjeux du suivi de compétiteurs en tant que situation de service :

Cet extrait d'entretien avec un compétiteur sur une séance, apparemment mal vécue, exprime une partie du contraste avec les pratiques décelées plus haut. Ici l'encadrement est pris plus sérieux, le public semble également plus demandeur.

*« Je déménage, je dois trouver et club, je débute mes premiers cours et à la fin, je suis très frustré. Pour certaines raisons: d'abord nous sommes six sur le cours, et je touche la balle toute les 3 minutes au cours des exercices. Ensuite nous sommes encadrés (c'est le mot le plus adapté) par une B-E complètement passive, qui ne m'a pas donné un seul conseil sur mes coups, mes prises de raquette, mes préparations. Mais qui se contente de nous faire des cours qu'elle a du piocher dans son livre de formation, sans aucune remarque, critique, personnalisation. De plus je n'ai pas une goutte de sueur ni aucun axe d'amélioration. Enfin, je n'ai pas fait un seul revers pendant le cours, alors qu'il n'y avait pourtant pas de thème de cours genre "spécial coup droit". Ok je sors, je reviens la semaine d'après dans un autre cours avec sensiblement le même type de joueur. Résultat identique, frustration x2. »<sup>282</sup>*

Ainsi, ce que le FFT regroupe sous des termes tels que « tennis performance », héberge des joueurs qui ont pour objectif la pratique d'un certain type de tennis, régulé, contrôlé, normé, etc. Il y règne souvent des enjeux particuliers qui réclament un investissement spécifique, parfois au dépend de la dimension ludique de l'activité. Cette façon de vivre le tennis requiert alors de la part du joueur d'entrer dans un circuit de contraintes. Pour exemples, l'inscription à un tournoi coûte de l'argent (entre 13 et 20 euros de droits d'inscription), du temps. Il use un matériel (cordage, grip, chaussures) souvent onéreux<sup>283</sup> qui caractérise le tennis comme un sport coûteux. Cet entraîneur

282 Recueillie sur le forum « *tennisclassim* ».

283 Pour information, le prix de trois « sur grips » destiné à améliorer la tenue de la raquette est de 8euros, celui d'un cordage moyen : 24 euros, une raquette pour compétiteur cout entre 120 et 250 euros, une paire de chaussures

nous renseigne sur le budget nécessaire à ce type de pratique :

*« Le mec à 15/1, il va faire des tournois, se déplacer, casser des cordages, des raquettes, là en général il faut prévoir un certain budget (...) au mini tennis, les parents payent une cotisation qui est souvent minorée et le matériel est fourni, donc effectivement la compète c'est plus cher ».*

Norbert Elias ou Alain Erhenberg<sup>284</sup>, dans certains travaux de grande qualité, ont déjà proposé diverses réflexions sur ce qui pouvait motiver le sportif lambda dans ce type de pratique. Pour notre part, nous allons ici nous concentrer principalement du côté du monde du tennis et dresser dans cette présentation une parenthèse sur le système de classement qui régit en partie cet univers.

Certes, on ne peut réduire la participation des joueurs aux séances à ces enjeux de classement. Pourtant la composition même des groupes d'entraînement est très souvent ordonnée sur ce principe, et nous allons voir qu'en comprenant ce système nous pouvons mieux saisir la diversité de ce qui motive leur engagement et une partie du sens et des attentes qu'ils donnent à leur pratique. Cette entité tennistique que représente le classement nécessite alors un écho dans notre étude, car elle permet de cerner l'enjeu « performatif » de l'encadrement de compétiteurs, tout en présentant des rapports au tennis qui sont variés et évolutifs. D'autre part le classement est un élément prépondérant de la « culture » tennistique, à son organisation, voire encore une ressource « interne » au monde social des clubs et de l'encadrement. Ainsi, si nous nous éloignons temporairement de la « répartition » des acteurs de l'étude à l'échelle institutionnelle, nous ne pouvons faire l'économie de cette explication. Nous allons donc tenter d'apporter des réponses à ces différentes interrogations. Comment s'organise concrètement la répartition des compétiteurs en France, quels sont les enjeux sociétaux et symboliques qui lui sont accordés ? Comment le classement pèse-t-il sur le monde des clubs de tennis et son encadrement ?

---

correcte entre 50 et 150 euros...

284 Voir dans nos prolégomènes

**- Encart analytique n°1 Le classement comme repère culturel du monde tennistique, enjeux et fondements :**

Le classement de tennis représente une des particularités du monde sportif, il est une caractéristique fondamentale des normes tennistiques qui circulent dans les clubs. Au contraire d'autres disciplines qui établissent une mesure directe de la performance (athlétisme, natation), le classement mesure la totalité d'une saison tennistique. Ce dispositif se fonde sur un système de points qui se cumulent par le biais de victoires obtenues en matchs officiels<sup>285</sup>. Globalement, remporter un match rapporte des points. Plus le joueur que vous battez est bien classé, et plus vous avez de points. *A contrario*, une défaite contre un classé plus faible aura également une incidence négative au niveau du décompte final. Chaque saison le compteur de points du compétiteur est remis à zéro. De ce fait, il doit regagner des points pour d'abord défendre son classement, puis ensuite, éventuellement, l'améliorer (en fonction du classement détenu un certain nombre de points s'avère néanmoins attribué d'office au joueur, mais ce nombre est largement insuffisant pour espérer se maintenir). Les aptitudes du tennisman sont donc institutionnellement évaluées à l'année. En ce sens, il s'agit d'un système quelque peu « adhocratique » qui implique annuellement la remise en question de la compétitivité du joueur<sup>286</sup>.

Le classement permet aux pratiquants de se situer les uns par rapport aux autres. Pour cela, le joueur doit disputer des parties homologuées par la fédération (qui enregistre tous les résultats à l'aide d'un logiciel informatique) dans le cadre de tournois ou de championnats organisés par les clubs et les ligues sous l'égide fédérale. Jusqu'aux années 80 peu de joueurs semblaient préoccupés par ce système. Il y a plus d'une trentaine d'années, le nombre d'échelons était nettement inférieur à aujourd'hui. Là encore, une volonté d'ouverture s'est concrétisée, ceci impliquant également quelques velléités économiques (participer à une compétition est payant, l'argent va aux clubs et à la FFT). Effectivement, m'obsession de la FFT de « classer » le plus grand nombre de joueurs fait ainsi perdre la valeur traditionnelle et les représentations sociales liés au classé. Elle traduit également un besoin peut être évitable de hiérarchiser jusqu'au non sens les pratiquants, car la fin de la quatrième série, notamment les échelons 30/5 et 40 n'ont aucune valeur sportive. Elle témoigne de la présence d'enjeux politiques et économiques : le tennis

285 Dans ce sens le match officiel est homologué par la FFT et se distingue du match amical dont les modalités peuvent se négocier. En général il s'agit de tournois homologués organisés par les clubs qui s'ouvrent jusqu'à certains classements et de rencontres de « championnats » dits « par équipes » ou « individuels » qui sont disputées dans un espace géographique précis (département, région, etc.).

286 Un joueur peut cependant « monter au classement » (mais pas descendre) chaque trimestre, grâce à la récente mise en place du « classement intermédiaire ».

rapporte à sa fédération mais aussi à l'État. En effet, le fait d'être classé était autrefois réservé à une forme d'élite sportive<sup>287</sup>. Selon Waser, c'est la fédération elle-même qui a historiquement fondé son autorité en organisant et en recensant les différentes compétitions organisées sur le territoire : « la légitimité de la FFT s'est construite autour du pouvoir de consécration : l'attribution d'un classement qui sanctionne la compétence technique et prodigue une reconnaissance sociale (...). Cette distinction très convoitée contribuera largement au processus de diffusion du tennis »<sup>288</sup>. De manière simple, le système d'échelons permet tout simplement une pratique adaptée à chaque compétiteur<sup>289</sup> et à la progressivité des « tableaux » des tournois de tennis.

### Un exemple de calcul<sup>290</sup> :

***Vous êtes 30/4 et vous avez 2 victoires contre 30/3 et 30/2.***  
***1. Vos point de départ : 5 pts***  
***2. Votre victoire contre le 30/3 : 100 pts (1 échelon au dessus)***  
***3. Votre victoire contre le 30/2 : 150 pts (2 échelons au dessus)***  
***TOTAL : 255 Pts. Pour monter il faut 150pts donc vous passez 30/3.***

La totalité des joueurs « classés » se regroupent en quatre séries qui sont divisées en vingt-deux échelons. La première série regroupe les cent meilleurs joueurs(ses) français(es) depuis 2014. La seconde série comporte onze échelons divisés en deux parties : deuxième série A (dit « les négatifs ») qui couvre des joueurs d'un excellent niveau pas si loin de la première série<sup>291</sup>. La deuxième série B abrite elle d'autres bons joueurs de niveau régional. La troisième série est composée de « joueurs de clubs » plutôt adroits et aux ambitions multiples. La quatrième série (créée durant la phase de pseudo démocratisation du tennis) regroupe elle des fortunes diverses.

287 L'évolution du pourcentage de licenciés classés passant de 7% en 1975 à 36% en 2011.

288 Waser Anne Marie, 1995, *op.cit.* p.248.

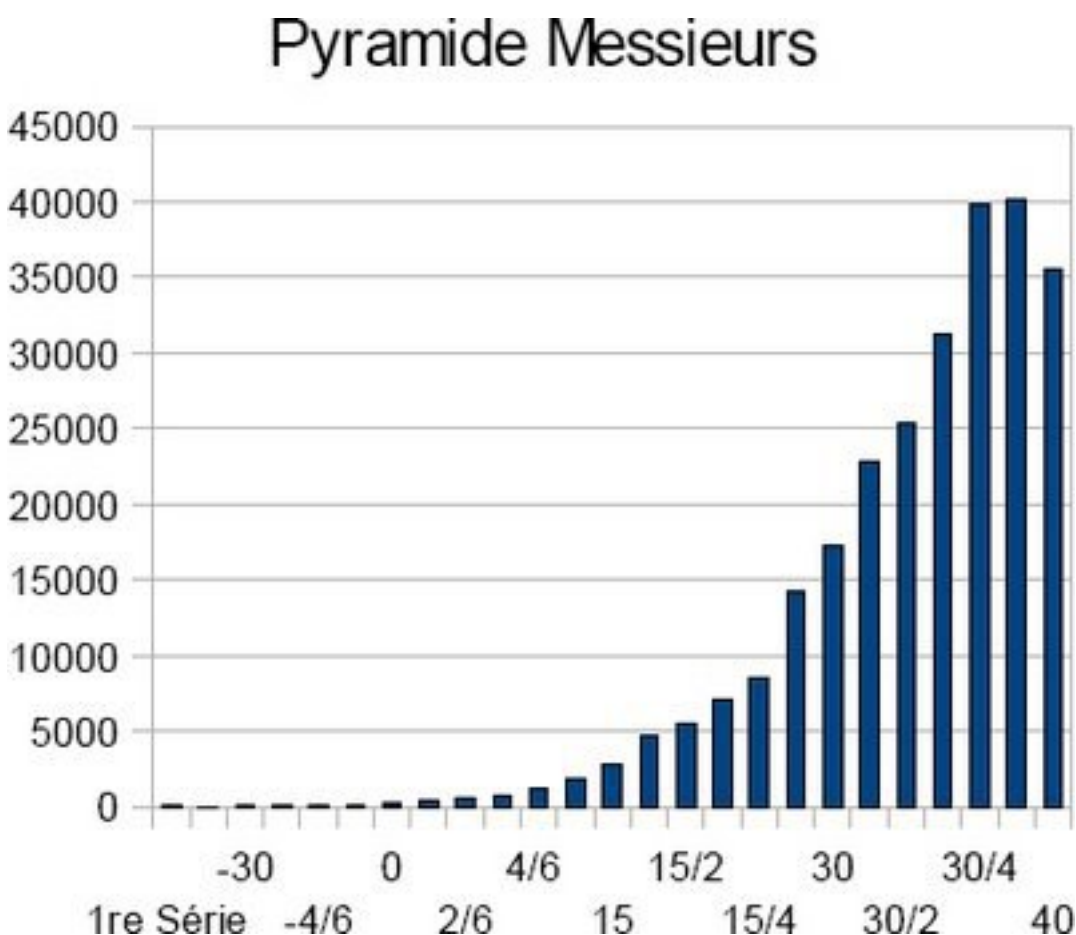
289 Au contraire des tournois « professionnels », les tournois amateurs sont, en France, organisés d'une manière progressive en terme de niveau et de temps. Si par exemple un tournoi s'étale sur trois semaines, la première semaine rassemblerait les joueurs au classement le plus faible ou un joueur classé A (A étant l'échelon non classée ou le plus bas) rencontre un joueur classé A ou B, puis le vainqueur rencontre un joueur classé B ou C etc. La dernière semaine regroupant les joueurs classés X Y ou Z. Ajoutons à cela que le classement permet aussi d'établir l'ordre d'affrontement des joueurs lors des matchs en équipe (le mieux classé de l'équipe A rencontrera le mieux classé de l'équipe B etc.).

290 Sources : « classement-tennis.com »

291 Ces joueurs sont pour la plupart d'entre eux des « semi-professionnels » rémunérés de plusieurs façons comme l'encadrement dans certains clubs, certaines dotations de tournois. Pour exemple, un joueur négatif (-15) est rémunéré 800 euros par rencontre de championnat de France dans le club d'Hettange-Grande.

Tantôt des joueurs très motivés manquant peut-être de disposition ou de temps pour aller plus loin, tantôt de bons joueurs ne faisant que peu de matchs. Voire encore d'autres qui n'ont parfois que peu d'intérêt pour le tennis en compétition, qui sont parfois des pratiquants occasionnels de type « loisir » ou même « initiation », mais qui se retrouvent de temps à autres dans ce système de matchs homologués<sup>292</sup>. La structure informatique qui recense les classés est ainsi organisée de façon pyramidale. Parmi les quelques quatre cent mille hommes et femmes compétiteurs, les plus bas (quatrième série) sont les plus nombreux et ce comptent par centaines de milliers, tandis que ceux classés en seconde série A ne se comptent que par centaines. Les intermédiaires (troisième série), ne sont eux que quelques milliers.

**La pyramide du classement français homme en 2010 :**



Ce tableau explique la répartition des classés par échelons chez les hommes en 2010.

<sup>292</sup> Ces faits seront justifiés Chapitre 4 lorsque nous dresserons une taxonomie des différentes formes de pratiques et que nous interrogerons les compétiteurs sur leurs rapports à la compétition.

Née au travers de conventions historiquement changeantes, la création du classement de tennis implique l'appartenance à une communauté de joueurs de compétition, et donc à un univers de conventions<sup>293</sup> qu'il conviendrait peut-être d'analyser dans une autre recherche.

Le classement de tennis est également un processus d'équilibre de la concurrence entre les joueurs<sup>294</sup>, il garantit un lien, une linéarité entre le monde amateur et le monde professionnel, tel que l'explique cet entraîneur :

« *A peut battre B qui peut battre C etc. on a déjà vu des joueurs de seconde série battre des pros mais c'est extrêmement rare* »<sup>295</sup>

Cette remarque restant d'actualité : « *le pouvoir du classement s'est amoindri avec la création et l'extension rapide de la quatrième série. Le nombre de joueurs classés en troisième, seconde ou première série n'a par contre crû que relativement peu (...) s'il est devenu relativement plus facile de se classer en quatrième série l'accès à la troisième série s'est par contre durci. Si le classement de tennis perd un peu de sa valeur en quatrième série, il est une valeur reconnue et une ressource monnayable à partir de la troisième. (...) Plus les joueurs occupent des positions dominées dans la micro société que forme le club, plus le classement est un moyen efficace permettant d'obtenir des faveurs comme par exemple l'accès aux courts en soirée (...). Le classement qui mesurait la valeur sportive d'une élite sociale locale du temps où le tennis était essentiellement pratiqué par les classe dominantes est de plus en plus utilisé par ses détenteurs comme une ressource qui donne des droits et ouvre des portes* »<sup>296</sup>.

Ainsi ce modèle traduit une partie des aptitudes des joueurs de tennis, et symbolise une « aura » de compétiteurs<sup>297</sup>. Gravier les échelons de cette « pyramide » comporte donc plusieurs enjeux (reconnaissance, satisfaction personnelle, mesure chiffrée de sa qualité de jeu)<sup>298</sup>. Dans ce sens, en plus d'illustrer une compétence physique, on peut également dire que le classement constitue un « capital symbolique »<sup>299</sup> particulier qui s'exprime à l'intérieur du monde social des

293 Pour exemple en France en 2010 on recensait 360 593 classés pour 389 650 compétiteurs. 2 073 674 matchs ont été enregistrés dont : 1 430 544 en épreuves individuelles et 643 130 en épreuves par équipes. Sources FFT.

294 Il permet par exemple d'organiser des tableaux « progressifs » dans les tournois au contraire du circuit professionnel, il désigne également l'ordre des affrontement durant les compétitions par équipe, le joueur le mieux classé de l'équipe A rencontrant le mieux classé de l'équipe B, etc.

295 Prise de note avec V-K, cadre à la FFT, novembre 2008.

296 Waser, 1995, *op.cit*, p.196.

297 Bourdieu Pierre, *Le sens de l'honneur* in *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris, 2000, Seuil.

298 Ci joint le nombre de classés par séries et sexe en 2010 (sources FFT) pour plus d'informations consulter : [http://www.classement-tennis.com/regles/calcul/bilan/regles\\_classement.htm](http://www.classement-tennis.com/regles/calcul/bilan/regles_classement.htm)

299 Bourdieu Pierre, *Le capital social*, in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, 1980, p. 2.



clubs de tennis : « une propriété quelconque, force physique, richesse, valeur guerrière, qui perçue par des agents sociaux dotés des catégories de perception et d'appréciation permettant de la percevoir, de la connaître et de la reconnaître, devient efficiente symboliquement, telle une véritable force magique : une propriété qui, parce qu'elle répond à des « attentes collectives » socialement constituées, à des croyances, exerce une sorte d'action à distance, sans contact physique »<sup>300</sup>.

Néanmoins, pour ses participants le classement est considéré de façon aléatoire. Au travers de notre « carnet de bord » ou encore sur l'observation des forums internet nous avons pu recueillir différents avis sur le sujet. Nous avons donc questionné plusieurs dizaines de joueurs classés en quatrième, troisième et seconde série sur ce que représentait la compétition et le classement. Ceci pour articuler les réponses au regard de leur présence dans les séances d'entraînement. Voici quelques extraits significatifs des réponses obtenues :

- Le classement est un jeu dans le jeu :

*« Il y a plusieurs façon de considérer le classement au tennis. Déjà on peut être ou ne pas être compétiteur; le joueur de loisir se moque bien sûr du classement et se concentre avant tout sur le plaisir, le fait d'être dehors, d'échanger un moment sympa entre amis. Maintenant, en tant que compétiteur, il est difficile de s'affranchir du paramètre du classement. Un compétiteur qui prétendrait ignorer ce paramètre, j'aurais tendance à dire que quelque part il se voile la face. Le compétiteur recherche l'opposition, le dépassement de soi, la victoire avant tout, sur l'autre ou sur soi-même. Le classement est donc un outil plus ou moins impartial, plus ou moins bien pensé mais c'est le seul à notre disposition qui permette de faire une évaluation extérieure sur notre "niveau" de jeu (ou sur notre capacité à être bon en terme de progression au classement, ce qui peut être parfois différent de la capacité à être bon joueur de tennis) »<sup>301</sup>.*

- Le classement est la pierre angulaire du système de compétition tennistique en France :

*« Si je joue au tennis et que je ne fais pas de « compétition », ça ne m'intéresse pas dans le sens ou je n'envisage pas le sport sans compétition, sans dépassement de soi. Or sans « compet », pas d'intérêt car pas d'enjeu !! Donc le classement reste important dans le sens ou il te permet de te jauger par rapport à quelqu'un d'autre (comme les notes qu'on avait à l'école). Si tu joues contre*

300 Ibid.

301 Prise de note avec Jacques, compétiteur classé 15-3 le 30 décembre 2009, à la salle de la Milliaire à Thionville.

*quelqu'un de mieux classé que toi, que tu t'arraches pour gagner, quel plaisir !! Après, perso,*

*que je sois 30/2 ou 15/2 ça change pas grand chose, le but étant d'essayer de gagner des "meilleurs que soi sur le papier" !»<sup>302</sup>.*

- Il permet aux joueurs d'obtenir une mesure efficace de leur niveau :

*« Ca permet de faire une évaluation personnelle, il peut être un moteur de progression, il permet de s'étalonner par rapport aux adversaires et par rapport à la population tennistique en général. Pour les personnes qui aiment le dépassement de soi, c'est agréable de savoir par exemple qu'on fait partie des 25% de licenciés au dessus de 30/1 ou des quelques 4% de licenciés au dessus de 15/2. Ce n'est par rien, ça a une signification et ça peut représenter un accomplissement personnel légitime et respectable. Ou alors on est dans le cynisme et la dérision absolue et on considère que rien ne vaut vraiment la peine d'être fait sur cette Terre »<sup>303</sup>.*

Sous un même système, et parfois à un niveau similaire, la pratique du tennis en compétition et sa préparation dans le cadre de la séance, incluent des enjeux variables. La séance et les programmes de type *tennis performance*, sont alors conçus pour assister les ambitions sportives d'un multitude de pratiquants – qui à notre sens se doivent également d'être distingués par d'autres critères – notamment l'intensité et les motivations de ces individus. En effet, le classement donne une idée très précise des différentes compétences tennistiques qui sont sous-entendues chez celui qui le détient, notamment à partir du haut de la quatrième série. Il est une mesure objective du niveau de jeu du pratiquant. À l'inverse il ne nous dit que peu de chose sur les causes de l'engagement tennistique de ce même joueur, son appréhension, ou encore sur la place que ce même classement joue dans la question de l'encadrement. Tout juste peut-on supposer qu'il est forcément un enjeu lié à la relation de service traitée, et qu'il doit probablement être abordé de façon bien plus sensible chez les individus situés en haut de la pyramide, ou qui ambitionnent d'y accéder.

D'autre part, la forte hétérogénéité de ceux qui composent cette pyramide appelle probablement à réordonner ce que l'on nomme le public « compétiteur ». Nous observerons ainsi qu'il s'y distingue à la fois des individus qui effectivement sacrifient beaucoup de leur

302 Prise de note sur le forum « tenniclassim », en mars 2011.

303 *Ibid.*

investissement tennistique à des questions de performances, mais que ceux qui participent à ce que l'on traduit comme une « compétition », se composent pour beaucoup d'« amateurs » de la discipline pour qui le rapport à l'encadrement et au jeu traduisent tout un panel de formes d'appréhension.

Nous venons de le voir, le tennis se consomme de différentes façons et à des degrés d'intensité divers et variés. Il se dégage donc plusieurs modalités de pratique du tennis à l'intérieur du « service », créés voire normalisées par la FFT. Chaque catégorie de pratiquant se voit offrir par la fédération et les clubs, un tennis dans lequel il peut « sur le papier » satisfaire ses aspirations. Le joueur étant par ailleurs plus ou moins libre de choisir son club, et le degré d'implication qu'il veut mettre dans l'activité.

Ces remodelisations<sup>304</sup> du jeu s'articulent autour de l'idée d'optimiser le moment de pratique par ces différents publics qui, pour beaucoup, ont alors la possibilité de se défaire d'une partie de certaines contraintes potentielles : organiser un match, trouver un créneau aux « heures pleines », chercher un partenaire de jeu, etc.

Nous avons donc pu comprendre comment la FFT pouvait appréhender la répartition de ses licenciés qui consommaient l'encadrement, tout en introduisant certaines formes d'appréhension du service par le public « sur le papier ». Cette réduction entre jeune public, joueurs loisirs, et compétiteurs demande toutefois à être affinée et discutée. Il conviendra d'observer les procédés par lesquels ces modalités s'avèrent personnalisées notamment au regard de ce qu'en font les acteurs. Nous observerons alors qu'en réalité, le public ne se réduit pas aux simples « unités » ici présentées, mais plus à une « dynamique » vivante et évolutive.

## **D Analyse : L'encadrement comme service, un outil de plaisir et de rendement**

Le programme : « *À chacun son tennis* » s'est structuré par une construction institutionnelle, principalement réfléchi autour d'une adaptation du jeu pour un maximum d'aptitudes,<sup>305</sup> et dans un « air du temps » au travers duquel la pratique sportive ne cesse de croître. À l'issue de cette première partie, nous aurons synthétisé l'évolution de l'encadrement du tennis sous ses angles « macro ». Nous avons pu saisir la façon par laquelle cet objet s'est modélisé. Nous avons éclairci sa « valeur » sociale, et nous avons discerné les logiques types en rapport à la répartition de son public.

---

304 Goffman Erving, 1974, *op.cit.*

305 Pour précisions nous aurions pu également évoqué les programmes « fête le mur » destiné à implanter le tennis dans les quartiers populaires ou encore la formidable évolution du tennis handisport qui là encore remodelise les règles pour les corps les plus délicats.

Le processus de rationalisation propre à l'encadrement du tennis s'est ainsi fondée sur une attention au regard de l'accessibilité à la discipline. Cette dernière devient simultanément quelque peu plus tolérante et plus réfléchie. Cette évolution se constate au premier abord, en cristallisant un panel de situations motrices<sup>306</sup> élargies, complexifiées ou simplifiées au regard des fondamentaux du jeu. La simple « partie de tennis » entre deux ou quatre individus ne devient plus forcément l'unique façon de goûter à cette activité. La FFT par ce programme propose donc différentes alternatives, ce qui en soit n'est certes pas exclusif au tennis, mais qui – au regard de la réussite de ce sport en terme de popularité – pourrait constituer une sorte de référence. Ainsi, l'encadrement et les façons par lesquelles la transmission du jeu s'établit à une échelle « macro-sociale » sont loin d'être uniformes. L'exemple du tennis nous ici semble éloquent, car il regroupe tout un réseau de connaissances et d'innovations, d'administration et de professionnalisation.

### **- Tout un processus...**

On peut supposer que ce phénomène qui voit la pratique encadrée en pleine expansion n'est donc pas que le simple résultat d'une « stratégie marketing » payante. C'est l'articulation de toute une multitude de dispositifs qui s'est mise en place progressivement. Rendre le tennis plus accessible, c'est donc utiliser la dynamique de « technicisation » des activités physiques et sportives. C'est tenter de convaincre ou de fidéliser de nombreux publics. C'est chercher à développer l'emploi en secteur associatif. C'est également essayer de détecter et de former des compétiteurs de la façon la plus judicieuse possible, etc.

Le phénomène baptisé « démocratisation du tennis » s'est diffusé à partir de la fin des années 70, il était cependant incomplet car il a négligé<sup>307</sup> certaines « catégories sociales » défavorisées, tout en mettant du temps à prendre en compte des publics aux dispositions tennistiques fragiles. Ce que nous observons dans ce travail en est une conséquence directe. En plus de ses velléités et de ses conséquences économiques, la massification du secteur de l'encadrement est en continuité directe autour d'une réflexivité sociale et civilisationnelle sur le loisir. Ce qui de notre point de vue, se fonde principalement autour d'une attention sur son public, comme ici vis à vis de ses aptitudes et de ses aspirations.

Nous avons ici cherché à exprimer la réflexivité fédérale et ce qu'elle implique, autour de l'accès au tennis pour des publics auparavant indisposés (de très jeunes enfants, des octogénaires...). Nous avons pu constater que les modèles types d'encadrement de cette activité ont

---

306 La situation motrice se définit chez Pierre Parlebas comme l'ensemble des données objectives et subjectives caractérisant l'action motrice d'une ou plusieurs personnes dans un milieu physique donné, accomplissent une tâche motrice

307 Lire à ce sujet : Le Pogam Yves, *Démocratisation du sport, mythe ou réalité ?* J.P. Delarge, Paris, 1979.

évolué dans cette perspective : « pour qu'un sujet soit intrinsèquement motivé par une tâche, on peut faire l'hypothèse qu'il est nécessaire que celle-ci soit dans une certaine mesure nouvelle, d'une complexité pas trop importante mais suffisante pour éveiller l'attention et qu'elle soit présentée de telle manière que le sujet puisse s'y sentir compétent et responsable de sa propre réussite »<sup>308</sup>. On constate ainsi que la question du corps et sa prise en compte y est centrale. Ainsi, plus concrètement, le sens implicite du programme décrypté dans ce chapitre implique en réalité un tennis ouvert « à tous les corps ».

### - ... de classification des « techniques du corps » pour la transmission du tennis

Pour interpréter ce constat, une homologie avec la classification des « techniques du corps » explicitée chez Marcel Mauss<sup>309</sup>, se greffe de manière flagrante sur les enjeux et sur les différentes formes de tennis que nous venons de définir. Marcel Mauss introduit la notion de technique du corps lors d'une conférence présentée à la Société de Psychologie le 17 mai 1934. Le texte sera traduit en plusieurs langues, et deviendra une référence incontournable de l'anthropologie moderne. Pour résumer, l'auteur propose l'émergence d'une socio-analyse des mouvements ou des postures corporelles des individus. La façon de se tenir, d'effectuer tel geste à tel moment, ou encore d'utiliser son corps en tant qu'instrument, possède un sens particulier qui se reflète au travers des normes de sa culture de rattachement. Mauss tient alors compte du poids du social dans la quotidienneté des actes gestuels. La mécanique des corps devenant alors une question de mimétisme et de transmission (les infirmières « copiant » la démarche des actrices américaines, etc.) : « La position des bras, celle des mains pendant qu'on marche forment une idiosyncrasie sociale, et non simplement un produit de je ne sais quels agencements et mécanismes purement individuels, presque entièrement psychiques ». Le texte implique également une richesse de concepts sociologiques novateurs plus ou moins explicites<sup>310</sup>, ce qui laisse à penser que ce texte de Marcel Mauss apparaît inachevé. Le texte impliquant par exemple une réflexion sur la posture du chercheur en anthropologie : les exemples sont dans beaucoup de cas illustrés par la propre expérience du narrateur. Enfin, Mauss y propose également un vaste programme d'étude baptisé celui de l'« homme total »<sup>311</sup>, auquel il intègre les domaines de la sociologie, de la biologie et de la psychologie.

---

308Mansy Anny, *Aspects théoriques des motivations cognitives*, in APS, efficacité motrice et développement de la personne. AFRAPS, Clermont-Ferrand, 1990.

309 Mauss Marcel, 1950, *op.cit.*

310 Comme par exemple le rôle de l'implication personnelle du chercheur dans les exemples qu'il donne.

311 L'homme total, est un concept émanant d'une « science de l'homme » globale, à la fois théorique et empirique.

Mauss a ainsi dressé une conception spécifique du symbolique et de son efficacité. Ceci en prolongeant et en modifiant les paradigmes de Durkheim, Mauss a ainsi incorporé la sociologie, l'anthropologie, la philosophie sous les mêmes objectifs.

Ce « classique » fut par contre souvent raccordé au concept d'« habitus » de Pierre Bourdieu, qui voit les comportements sociaux refléter les origines sociales des « agents ». Dans ce sens, les techniques du corps sont traitées au regard de gestuelles ou des façons de se servir ou d'entretenir son corps qui semblent influencées, ou au pire, déterminées selon le milieu social d'origine, etc. Nous ne traiterons pas ce texte sous cet angle, mais plus comme une grille d'analyse appuyée autour d'une réflexion sur son contenu implicite, et sur la nécessité d'envisager l'étude des « techniques du corps » en action, tel que le suggèrent les exemples du texte, voire à les éprouver soi-même, pour mieux les traduire et les analyser.

La présentation de Mauss est remplie d'anecdotes qui portent sur l'usage des techniques du corps dans des situations principalement vécues par le sociologue<sup>312</sup>. Et au regard de ces exemples, que cela soit au niveau de leurs logiques de rendement (nage ou course), de repos (la façon d'être assis sur une chaise) ou encore de plaisir (les positions sexuelles), Marcel Mauss n'évoque exclusivement que des techniques où l'individu ne se sert que de son corps. Une critique pourrait ainsi être émise à notre démarche dans le sens où la pratique du tennis nécessite outillage et équipement, ce qui n'est pas le cas des activités évoquées par Marcel Mauss dans sa procédure illustrative (la nage, la course, la danse etc.). Toutefois comme le précise Pierre Parlebas<sup>313</sup> un outil comme une raquette participe en réalité à la « *logique interne de la situation motrice* » et devient ainsi « *partie intégrante des techniques du corps* ». De plus, nous pensons que le principal intérêt du postulat de Mauss se trouve au regard de l'action motrice et de son incorporation dans un processus de transmission qui est social avant d'être purement techniciste. Comme l'explique Jean-Marc Leveratto, il incombe alors de re contextualiser les techniques ou leurs outils, car : « *Ce que Mauss propose de penser (...) ce n'est pas seulement l'impact de l'outil sur le corps, mais l'usage de techniques et de normes qui ne sont pas déposées dans le corps mais dans le contexte où il agit. D'une certaine manière, se focaliser sur le corps, c'est oublier la construction socio-technique de la situation qui lui permet d'être efficace* »<sup>314</sup>.

À notre échelle, l'usage de cette conception se justifie dans un premier temps, au regard de la gestion externe (en dehors de la séance) qui s'avère propre au service. En adaptant pour un maximum d'individus un jeu pratiqué à la base par une minorité – puis transformé et complexifié en « sport » –. L'encadrement du tennis d'aujourd'hui témoignerait de cette gestion de l'incertain, d'une réflexivité sociale autour du loisir/plaisir, d'une confrontation entre la réceptivité des corps et des individus face aux progrès cognitifs sociaux, etc. Il convient de ce fait de détailler l'homologie

---

312 Ce qui à l'échelle épistémologique interpelle fortement, au regard de la place de la propre expérience du chercheur en tant que traducteur social.

313 Pierre Parlebas, "Les tactiques du corps", p. 29-43, *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, (Marie-Pierre Julien et Jean-Pierre Warnier), 144 pages, L'Harmattan, Paris, 1999.

314 Jean-Marc Leveratto, « Lire Mauss. », *Le Portique* [En ligne], 17 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2008

constatée entre les différentes modalités de « tennis encadré » que nous venons de décliner, et le principe de classification proposé par Marcel Mauss.

- Classification des techniques du corps par le genre

Même si en situation d'encadrement, la mixité reste relativement présente dans le tennis encadré<sup>315</sup> (nous allons comprendre dans le chapitre suivant, que l'agencement de la composition des groupes d'entraînement prenait en compte une certaine division des sexes) la question du genre s'avère présente dans le programme étudié dans cette partie. Pour exemple au niveau compétition, c'est un véritable programme de promotion du tennis féminin qui est mis en place par la FFT depuis 2010<sup>316</sup> et qui réfléchit sur cette question du genre dans l'encadrement tennistique :

*« Jusque-là, l'enseignement du tennis a très souvent été le même pour les filles et les garçons. Il a été entièrement repensé pour être adapté aux filles. Cette prise de conscience permet aujourd'hui à notre Fédération, à sa direction technique en particulier, de déployer une pédagogie prenant en compte la dimension psychologique des jeunes filles, en termes de détection, d'entraînement ou de compétition »<sup>317</sup>.*

Cette idée est également prolongée à l'échelle des joueuses « loisir », comme le précise cet extrait de revue de la FFT :

*« Les femmes aiment particulièrement jouer en équipe comme en témoigne le succès des raquettes le Figaro »<sup>318</sup>, il faut continuer sur cette voie »<sup>319</sup>.*

Nous pourrions extrapoler aux travaux de Christine Menneson<sup>320</sup> qui articulent la socialisation sportive du sexe féminin et l'identité sexuelle, ou encore considérer le tennis comme étant un sport considéré comme adapté à la femme (il constitue le second sport féminin en France derrière l'équitation, et par ailleurs il s'avère le sport féminin le plus télévisé). Si pour ce qui est des formes de pratique, il n'existe pas véritablement de tennis réservé aux filles et un autre aux

---

315 Durant nos observations nous avons, par exemple, pu percevoir des groupes mixtes de tous niveaux, des femmes qui encadrent des hommes, des hommes qui encadrent des femmes etc.

316 Sources : <http://www.fft.fr/jouer/tennis-au-feminin/la-revolution-du-tennis-feminin>

317 Jean-Pierre Dartevelle, sources FFT.fr

318 Challenge tennistique par équipes réservée aux dames ne faisant pas de compétition, le format des matchs y est par exemple raccourci sur un set.

319 *Le mag FFT*, mars 2013

320 Menneson Christine, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. L'Harmattan, Paris, 2005.

garçons, le travail d'encadrement insiste néanmoins sur plusieurs points parfois en lien direct avec le sexe du joueur(se). Notamment sur des questions liées à l'éthique ou encore à la dimension psychologique de la transmission. Nous y reviendrons.

#### - Variations des techniques du corps avec les âges

Le spot de la FFT présenté en début de partie avec le videur est édifiant sur la question de l'âge. Une pléiade de profil variés sont inclus dans ce spot. Ce point est important. En effet, chez Marcel Mauss : « *il est possible non seulement de classer les techniques, mais de classer leurs variations par âge et par sexe* »<sup>321</sup>. On a pu percevoir dans les notes de terrain – sans même analyser leur dimension pédagogique – que là où la gestion des enfants apparaît souvent comme clairement ordonnée, planifiée et agencée, celle des vétérans, par exemple, est différente ; les joueurs observés privilégiant le jeu en double (si chez les enfants, le terrain est fréquemment raccourci dans sa longueur, chez les joueurs d'un « certain âge » - nous y viendrons – le terrain l'est souvent dans sa largeur).

#### - Classement des techniques du corps par rapport au rendement

Avec le système de classement que nous avons présenté, l'analogie autour des motivations, des attentes et du style de tennis pratiqué s'apparente à une logique d'efficacité tennistique. Là où les compétiteurs sont demandeurs d'une certaine attention techniciste, d'autres groupes ne portent guerre d'intérêt à leur progression technique, n'entrant pas dans des logiques performatives très appuyées. Des catégories intermédiaires s'établissent, dans lesquelles l'articulation entre le jeu, les motivations et le plaisir se fragmente sous des intentions plus appuyées que d'autres. S'inscrire dans un groupe ou faire la démarche de s'entraîner sous la coupe de quelqu'un implique quoi qu'il en soit, des logiques de rendement. Celles-ci sont inéluctablement mises en œuvre par le corps du participant qui tente d'assimiler des aptitudes gestuelles dites « légitimes ». Les attentes technicistes sont variables : obtenir un certain classement, ou tout simplement tenir la dragée haute à son patron sur un court de tennis durant un séminaire, etc. C'est toutefois ce même degré de rendement, explicitement ou implicitement attendu par le pratiquant, qui va en partie influencer la forme de l'apprentissage. Ainsi, plus les exigences sont affirmées et plus l'attention portée sur les « techniques du corps » et leur logique d'efficacité en situation de transmission prennent de l'importance.

D'autre part, le succès des compétitions de tennis (particulièrement chez les secondes et les troisièmes séries) et du système de classement, implique des perspectives performatives traduites

---

321 Mauss Marcel 1950 *op.cit.*



en partie par une diffusion élargie de techniques d'entraînement autrefois réservées aux élites, mais aujourd'hui plus accessibles. Se mesurer aux autres dans un cadre considéré comme plus ou moins distractif mais perpétuellement régulé, incite le pratiquant à une certaine réflexion autour de ses aptitudes. La pratique du tennis en compétition nécessite donc un « façonnage » (ou « dressage » chez Mauss) et des aptitudes qui ne sont pas innées, ce qui implique un travail spécifique parfois très exigeant qu'il convient de saisir. Un professionnel de l'entraînement nous éclaire sur ce thème, dans son discours on perçoit une prise en compte de la mission de l'encadrement très significative :

*« Le fait de vouloir se mesurer aux autres dans des matchs, avec en plus la pression du classement et puis tous les trucs qu'on peut pas maîtriser dans un match, comme le vent, la réussite de l'adversaire, la surface, tout ces trucs (...) bah faut quand même bosser pour arriver à maîtriser (...) Rien qu'une nana qui va jouer « 30/1 », bah elle s'est pas retrouvée comme ça à s'inscrire à des tournois et à gagner quelques matchs 4 mois après avoir découvert le tennis. T'en a ils vont jouer vingt matchs avant d'en gagner un ceux là ils sont nombreux, et t'en a qui y arrivent vite, mais ceux là y'en a moins, mais même eux, mais à un moment donné ils ont quand même des limites (...) tu comprends, moi je sers à ça. J'essaye de travailler des secteurs qui vont les mettre dans de bonnes conditions ; pas faire de faute tout ça, et j'essaye aussi de repousser leurs limites »<sup>322</sup>.*

Pour les compétiteurs, l'entraîneur devient ainsi un outil d'accomplissement fort utile :

*« Ca faisait plus de dix ans que je jouais au tennis, j'étais pas mauvais plus jeune, mais malgré plus de trente matchs par an, je ne dépassais pas les 30/1 (...) Quand j'ai trouvé du boulot j'avais du coup plus de temps pour jouer au tennis le soir et le club m'a intégré dans une groupe avec un B-E qui s'appelait Olivier, j'y allais deux fois par semaine et je peux te dire que le mec a réussi à m'expliquer tout ce que je n'arrivais pas à décrire sur mon jeu (...) il m'a fait bosser, et au final sans que je ne joue beaucoup plus au tennis en terme de temps passé sur le court et bah je suis monté à 15/2 en une saison et demi »<sup>323</sup>.*

*« Un entraîneur ça ne fait pas forcément de gros miracle, ça peut te faire jouer un peu mieux ou un peu moins bien, après ce qui est important c'est le regard qu'il a sur ton jeu et en général, tous*

<sup>322</sup> Correspondance mail du 13 novembre 2010, avec Emmanuel, D-E dans le sud-ouest de la France (Agen).

<sup>323</sup> Prise de note avec Mathieu, classé 15/1, au club de Scy-Chazelles, en juillet 2011.

Ces discours supposent que c'est en réalité un enjeu de rendement corporel – certes variable mais indéniable – qui est susceptible de s'installer au cœur de la relation de service. Ceci nécessite d'une part, des agencements plus ou moins élaborés qu'il convient d'éclaircir : l'existence d'outils cognitifs propres à la transmission par l'entraîneur. Et enfin, une capacité à singulariser les situations de transmission en elles mêmes.

- Classification par rapport à la forme de transmission des techniques

Comme l'exprime Mauss : « *l'enseignement des techniques étant essentiel, nous pouvons les classer par rapport à la nature de cette éducation et de ce dressage* ». Cette « *forme de la transmission* » en elle même demande un certain « séquençage » vis à vis de la concrétisation des situations d'encadrement tennistique.

Au fil de la distinction des formes de tennis encadrés ici présentées, la transmission de l'activité implique ainsi une gestion du corps et de la motivation de l'autre de la part de l'encadrant. Gestion qui s'élabore à des degrés progressifs et qui découlerait des autres formes de classification discutées plus haut. L'hétérogénéité constatée au regard du public mobilisé par le programme de la FFT appelle ainsi à d'autres précisions, notamment au niveau de ceux qui vivent la séance. Notamment car il possède une dimension interactive qui est prépondérante, la forme de transmission ne pouvant à notre sens simplement se réduire à des questions technicistes mais également relationnelles.

Le programme « *Le tennis un sport réservé à tous* » possède pour principal mérite d'offrir à des catégories d'individus qui auparavant en étaient exclues (très jeunes enfants, profanes, vétérans, etc. ) la possibilité de s'initier ou de pratiquer la discipline sans être contraints de trouver des partenaires, des créneaux de réservation, ou encore de maîtriser suffisamment la discipline pour être en mesure d'« organiser » une partie. C'est en offrant « *aux-gens-comme-vous-et-moi* » l'occasion de jouer au tennis, de l'apprendre, de se distraire ou de se perfectionner, que l'encadrement que nous étudions a ainsi pu progressivement acquérir sa légitimité. C'est en conférant aux joueurs – suffisamment engagés pour se sacrifier à diverses contraintes morales matérielles et corporelles – des outils et des individus destinés à les assister au travers d'objectifs plus « *performatifs* » que ce même encadrement renforce sa crédibilité et son utilité sociale. De ce fait, une classification « *primaire* » des corps et du public se retrouve au cœur même des dispositifs d'entraînement. Des corps incertains et insérés dans un système de normes, de règles, de

---

324 Prise de note avec J-P-P, joueur classé 15/5, au TCB, en avril 2011.

programmations, qui tendent à le rendre opérationnel. Ce qui ne l'empêche pas de jauger de l'attrait ou des contraintes qu'engendre un suivi tennistique. Ainsi comme le précise Mauss : « *l'instrument le plus naturel de l'homme c'est son corps* », un instrument néanmoins aléatoire, délicatement manipulable. Mais également un instrument de mesure.

Il importera ainsi de traiter l'encadrement des séances en partant du public qui les vivent et de cette mesure. De par son texte Mauss nous propose ainsi une forme de « grille d'analyse » pour notre étude de terrain. L'issue de cette partie appelle à observer la façon par laquelle se coordonne cette diffusion progressive de l'encadrement à une échelle locale. Effectivement, si nous tentons de conjuguer l'institutionnalisation d'une forme de consommation moderne du jeu et ses effets sur les individus qui la vivent, nous ne pouvons faire l'économie de l'étude de ses réseaux et de son organisation à l'intérieur même des structures et des espaces qui lui donnent forme. Notamment en analysant les acteurs et les modes de gestion qui administrent la pratique – et donc de sa médiation<sup>325</sup> entre le cadre institutionnel et l'expérience – à l'échelle des organisations qui l'hébergent. C'est désormais au regard d'une démarche empirique que nous nous sommes convenus de poursuivre notre démonstration.

---

325 Antoine Hennion, « D'une sociologie de la médiation à une pragmatique des attachements », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 25 juin 2013



## SECONDE PARTIE : LES GESTIONNAIRES ET L'ORGANISATION DU SECTEUR DE L'ENCADREMENT DANS LE MONDE DES CLUBS DE TENNIS

Après avoir abordé le développement socio-historique de notre objet d'analyse, nous allons désormais tenter de l'appréhender au travers d'une dimension plus qualitative, dans une perspective locale. Nous allons ici pénétrer l'espace du club, en observant la circulation des acteurs et la configuration des modes de gestion propres au service de l'encadrement et de la transmission du tennis. En effet, dans ces endroits, il se distingue de nombreuses « façons de faire » vis à vis de l'intendance propre à la relation de service que nous étudions. Tout comme il émane une multitude de statuts et de formes d'investissement entre ceux qui la gèrent, la coordonnent et l'administrent.

Dans le sens de Becker<sup>326</sup> on peut alors considérer que les situations effectives de pratique – ou la situation du promeneur par laquelle nous avons démarré cette étude – ne résultent pas uniquement de la simple production de leurs participants, mais qu'elles se raccordent à l'ensemble d'un univers que nous allons ici présenter au lecteur. Le fait de faciliter la consommation du tennis à des publics qui en étaient antérieurement exclus implique également une reconstruction collective des espaces qui hébergent cette même consommation. De nouvelles formes organisationnelles, de nouveaux dispositifs, de nouvelles logiques d'action, et de nouvelles représentations identitaires se rattachent à ce phénomène. Nous allons ici tenter de les saisir et de les analyser.

Cette partie tente de mettre en avant des situations, des trajectoires et des discours typiques au milieu observé. Elle est le fruit d'une immersion de plusieurs années à l'intérieur même des clubs de tennis, de leur « culture », de leurs conventions. Si la valeur économique et sociale du service – développée en partie par sa rationalisation progressive – se doit d'être prise en compte<sup>327</sup>, il convient également de l'atténuer face à d'autres perspectives propres à sa réalité quotidienne.

De ce fait, les données ethnographiques ici employées nous permettront de dégager les principes qui sont liés au sens de l'action des différents gestionnaires de la pratique, et des aléas au regard de sa coordination en dehors de la séance. La notion de « monde social »<sup>328</sup> est donc ici prépondérante, elle nous permettra de définir les rouages, les statuts, les segmentations et les formes d'engagement que l'on retrouve à l'intérieur du phénomène analysé. Dans cette optique, tout en explicitant la coordination du service par celles et ceux qui le gèrent, nous montrerons les façons par lesquelles ce monde se perçoit par ceux qui le font. Nous mettrons principalement en valeur les

---

326 Becker Howard, 1986, *op.cit.*

327 Voir Dubar Claude, 1992, *op.cit.*

328 Voir dans nos prolégomènes.

dispositifs d'administration qui lui sont propres et l'engagement des praticiens qui y exercent. Ceci avant de nous attarder sur les rapports entretenus par ces derniers vis à vis des dirigeants de club qui font appel à leur service.

### **- Le tennis en Lorraine, quelques précisions statistiques préalables :**

Avant de démarrer l'observation, il convient brièvement de préciser la place de la ligue de Lorraine dans le champ tennistique fédéral<sup>329</sup>. En 2013, à l'échelle sportive, la Lorraine comptait quelques 330 clubs (sur 8 125 en France), 37 000 licenciés ( sur environ 1,1 million en France) et 1300 terrains (sur 32 000 en France). Le département de la Moselle où nous avons élaboré la majeure partie de l'enquête comptant pour sa part 163 clubs, 19 000 licenciés et près de 600 terrains, ce qui représente près de la moitié des forces structurelles de la ligue. Cette dernière se situant à la 20ème place (sur 38) en terme d'effectifs et de « taux de pénétration » au regard de la population française (1,5% de la population de la région est licenciée à la FFT). Au niveau des résultats sportifs, la Lorraine se retrouve dans la moyenne nationale<sup>330</sup>. La ligue finit fréquemment autour de la dixième place au « trophée Perrier » qui calcule les résultats des joueurs de chaque ligue durant les différents championnats de France (vétérans, 10/11 ans, seconde série, etc.). L'ASPTT Metz comptait parmi les douze clubs qui participent au championnat de France par équipe de première division (tout comme la TC Thionville chez les femmes), on compte trois joueurs régionaux qui ont intégré le « top 100 mondial » ces vingt dernières années (sur une cinquantaine de joueurs français), etc.

La région d'enquête est ainsi un lieu plutôt représentatif au regard du tennis en France, toutefois quelques spécificités sont à préciser. D'une part, le climat de la Lorraine implique un besoin d'infrastructures couvertes qui ne s'est réellement développé qu'à partir des années 80/90, on joue donc beaucoup au tennis dans des salles ce qui, nous le verrons implique quelques spécificités. D'autre part, en rapport au « boom des D-E » explicité partie 1, la ligue de Lorraine possède cette particularité d'être celle où le taux d'enseignant professionnel par licencié s'avérait être le plus faible de France au début des années 2010 (environ 1 D-E/300 licenciés, contre 1/136 en Côte d'Azur, ou encore 1/200 à Paris ce qui est la cause d'un climat défavorable, mais également de la concurrence du Luxembourg de ses salaires et de ses horaires plus attractifs<sup>331</sup>).

---

329 Les chiffres donnés se retrouvent sur les sites web de la FFT et de la ligue de Lorraine.

330 La ligue de Lorraine finit fréquemment autour de la dixième place au « trophée Perrier » qui calcule les résultats des joueurs de chaque ligue durant les différents championnats de France (vétérans, 10/11 ans, seconde série, etc.). L'ASPTT Metz compte parmi les douze clubs qui participent au championnat de France par équipe de première division, on compte trois joueurs régionaux ayant intégré les top 100 mondial ces vingt dernières années...

331 Les entretiens menés avec des D-E exerçant au Luxembourg ont fait ressortir une tendance qui voit les D-E de France plus motivés à y exercer non pas principalement pour l'argent (25 euros de l'heure contre 17 en moyenne en France) mais surtout pour les horaires d'exercices qui sont plus classiques qu'en France, où les journées commencent

## Chapitre 3 Les dispositifs locaux de transmission du tennis : des modalités de gestion hétérogènes

La pratique encadrée du tennis que nous analysons s'est construite au fil d'un processus que nous avons essayé de saisir durant la première partie de l'étude. Qu'implique alors son implantation au regard des structures qui la gèrent et l'hébergent à l'échelle locale ? Ce chapitre rend compte des phénomènes redondants et caractéristiques des clubs au travers de « cas particuliers », dans l'objectif d'éclairer ce et ceux qui régissent la transmission du tennis. Si les relations entre clubs et institutions sont en interdépendances, nous observerons dans cette partie qu'elles ne donnent que rarement lieu à un assujettissement total des premiers sur les seconds.

Dans un sens, les clubs de tennis sont avant tout des associations sportives, et tel que le précisait Jean-Louis Laville<sup>332</sup>, c'est dans l'objectif de répondre à des impératifs gestionnaires latents que ces espaces prennent certaines mesures visant à réglementer leurs fonctionnements. Ces impératifs tendent donc progressivement à implanter un modèle « bureaucratique » – qui nous le verrons reste encore instable et surtout inabouti – dans une recherche de prévisibilité, de pérennité et d'anticipation. Au niveau des clubs de tennis, ces mesures et leurs logiques nous ont semblé autant déséquilibrées d'un club à l'autre, qu'elles nous sont apparues comme désormais indispensables. C'est ce que nous allons tenter de démontrer.

### 3-A Les enjeux de l'usage des monographies

Il s'agit ici de présenter un univers – celui des clubs – pour souligner ses fragmentations, mais également les principes qui régissent et stabilisent l'ancrage ou l'identification d'avatars, rattachés aux logiques de gestion typiques de notre objet d'étude. Ce travail de traduction ne peut malheureusement faire l'économie de certaines généralités, ne serait-ce qu'à l'échelle de la dimension informative de cette étude : détailler la vie d'un club, présenter les acteurs de l'encadrement, leurs trajectoires, etc. Tout ceci nécessite l'usage de données et de degrés de complexité variables, qui posséderont pour objectif d'éclaircir la connaissance et la compréhension de notre champ d'investigation et des formes symboliques que lui confèrent ses acteurs. Notamment en y dégagant des seuils, ces derniers étant toujours érigés par des faits concrets, recueillis, observés, lus, entendus, etc.

---

parfois à 17 heures pour se finir à 23 heures. Ainsi les enseignants qui quittent la Lorraine pour le Luxembourg le font le plus souvent lorsqu'ils s'engagent dans la vie familiale, qu'ils se marient et qu'ils font des enfants

332 Laville Jean-Louis, *L'association : ni entreprise, ni administration*, in Bloch-Laine.F. (dir.), *Faire société. Les associations au cœur du social*, Paris, Syros, coll. « alternatives sociales », 1999.

En partant de constatations empiriques, nous proposerons ainsi des typologies de clubs, de transmetteurs, de missions, etc. Cette partie est donc une phase transitoire au regard de notre démonstration, elle traite de l'usage du service, mais uniquement de son usage extérieur à la séance et à son public. Ceci se doit d'être clairement détaillé avant de saisir la diversité des usagers, de leurs motivations et « la mise en scène » de la pratique ici analysée. Le « monde social » du tennis en club s'érige comme une structure ouverte où circulent des acteurs, des lieux, des identités et des intentions de natures diverses. Si les enjeux ou les logiques d'une situation d'encadrement sont à considérer différemment selon le point de vue des individus impliqués, nous privilégierons ici la perspective de ceux qui l'administrent quotidiennement : les clubs. La question centrale de ce chapitre étant : comment s'organise et se répartit l'offre d'encadrement tennistique selon les espaces qui peuvent l'héberger et leurs caractéristiques ?

Nous essayerons de répondre à cela au travers d'une démarche ethnographique dont nous avons posé les bases dans nos prolégomènes. Selon l'organisation qui cadre l'expérience de la séance, il émane des logiques, des formes d'investissement et des missions de natures diverses que nous allons pouvoir traiter. Il s'agira ainsi de présenter la diversité de ces espaces en saisissant ce qui les oppose et ce qui les unifie, mais surtout d'expliquer au lecteur ce qu'ils peuvent représenter pour les acteurs et pour le monde du tennis. Ceci nous a obligé à faire des choix au niveau des lieux d'investigation. Choix ici basés sur l'accessibilité de l'espace d'observation, sur sa représentativité à l'échelle du monde social des clubs de tennis, ou encore par simple intuition scientifique : l'impression qu'« ici il se passe quelque chose ». Ainsi, en dégagant une forme de catégorisation de ces lieux, c'est au final ce qui construit leurs conventions, leurs normes, leurs finalités et leurs modes de fonctionnement que nous détailleront.

### **- Présenter des échantillons typiques de l' « action associative »**

Les organisations que nous avons étudié – toutes affiliées à la FFT – se déclarent unanimement comme hébergeant des dispositifs d'encadrement du tennis. Néanmoins, d'un endroit à l'autre, ces derniers n'y sont pas perçus, considérés ou traités de la même façon. Nous y saisirons alors le contraste qui s'opère au regard de l'état des lieux de leurs effectifs, de l'histoire de leur implantation, de leurs politiques d'action et les manières par lesquelles s'organise administrativement et quotidiennement l'encadrement. Nous constaterons que la relation de service tente alors d'investir des lieux différents, parfois concurrentiels, voire paradoxaux. C'est cette disparité entre les clubs que nous souhaitons rendre lisible, notamment en précisant leurs différentes positions dans le monde du tennis, en tant que « secteur marchand »<sup>333</sup> associatif. En

---

333 Gasparini William, *Sociologie des organisations sportives*, La découverte. Paris, 2000



effet, si nous pourrions constater que le quotidien des clubs adhère de façon plus ou moins fidèle au principe de diffusion du « tennis pour tous », la gestion quotidienne de ce phénomène fait cependant l'objet d'approches différentes. Certains axent leur politique sur la qualité des prestations, d'autres sur l'« ouverture », etc.

L'objectif présent est donc de décrire les structures et les infrastructures dans lesquelles se déroulent les agencements techniques, relationnels ou ludiques qui seront traités vers un autre niveau d'analyse (partie 3). En résumé, il s'agit de procéder à une forme de codage primaire de l'intendance de la transmission du tennis en club, pour dévier ensuite sur une compréhension plus subjective de l'encadrement et des dimensions relationnelles, morales ou encore procédurales qui s'y rattachent.

### **- Observer le monde des clubs de tennis comme un espace hétéroclite**

Les critères apparents qui fondent le prestige d'un club de tennis ou qui influencent le type de clientèle qui le fréquente ont été cernés antérieurement dans la sociologie du sport. Si l'on prolonge la typologie de Waser<sup>334</sup>, ces derniers peuvent se diviser globalement en trois catégories. L'auteure distingue d'une part les grosses structures dépassant les 500 membres, qui fonctionnent aujourd'hui de façon quasi similaire au modèle entrepreneurial<sup>335</sup>, avec néanmoins quelques distinctions spécifiques aux caractéristiques associatives de l'organisation. Ces clubs embauchent du personnel, possèdent des infrastructures pléthoriques (dix, vingt, voire trente terrains parfois), un niveau sportif souvent prestigieux, caractérisé par exemple par une participation aux championnats de France, avec dans leurs rangs des joueurs et joueuses de bon ou de très bon niveau régional voire national, etc. Ceci sous-tend une gestion administrative rigoureuse, similaires aux modèles bureaucratiques<sup>336</sup>. De plus, les domaines d'assistance technique et d'animation tennistique y sont très réfléchis, clairement ordonnés.

À l'inverse, on comptabilise des petites structures qui ne possèdent qu'un ou deux terrains, qui vivent avant tout de subventions et du bénévolat de quelques membres actifs. Ce sont des clubs ou presque tout le monde se connaît et qui représentent le « modèle artisanal »<sup>337</sup> associatif, notamment traduit par des modes de gestion contingents et pas toujours expertisés. Les membres y

---

334 Waser Anne-Marie, 1995, *op.cit* pp 40-70.

335 Chantelat Pascal, *La professionnalisation des organisations sportives*, Paris, L'Harmattan, 2001.

336 Weber Max., *Economie et société vol. 1. Les catégories de la sociologie.*, 1921, Paris, Plon, coll. « Agora les classiques », 1995, pp. 289-336.

337 Selon Gasparini William (2000, *op.cit*), le modèle artisanal traditionnel implique une gestion quelque peu en marge des logiques mercantiles, Chantelat (2001, *op.cit*) constate de son côté des difficultés à faire perdurer ce type de modèle de par la rationalisation croissante des méthodes de gestion d'un club, et des attentes de plus en plus poussées d'une partie de la « clientèle ».

développent en général des attentes « raisonnables » ou « classiques », comme pouvoir jouer sur un terrain à moindre coût, ou s'entretenir tennistiquement sous la coupe d'un entraîneur, etc.

Enfin, il existe une catégorie « intermédiaire », où les modes de gestion et les objectifs varient selon les actions des dirigeants et les aspirations des membres. Les effectifs tournent entre 100 et 400 membres, et on y retrouve pêle-mêle une gestion bénévole parfois « bricolée », tantôt très organisée. Des ambitions sportives aléatoires, le désir de satisfaire les membres, de les traiter en tant que « clients » etc. La présence d'un ou de plusieurs professionnel(s) de l'encadrement y est également quasi automatique (voir chapitre 1). En résumé, ce qui situe une organisation de tennis sur l'échiquier du monde social des clubs s'articule principalement autour de ces critères :

- Les infrastructures
- La position sportive du club.
- Le nombre d'adhérents
- Les politiques de service tennistique proposées (que privilégient les dirigeants ?)

Nous avons donc choisi de proposer un regard monographique sur trois clubs, où les descriptions contiennent avant tout des événements qui apparaissent redondants et représentatifs du secteur de l'encadrement tennistique : résumé d'une situation de gestion des groupes, extraits de discussions informelles, présentation d'axes décisionnels, etc. Si pour chaque « relation de service » : « *les « contextualiser (...) c'est donc les restituer dans le cadre institutionnel complexe où elles s'inscrivent* »<sup>338</sup>, nous les présenterons ici à l'échelle locale, en introduisant l'état des lieux de leurs infrastructures, leur position géographique, leurs politiques d'organisation au regard du thème de l'encadrement, etc.

#### **- Dresser une typologie des clubs basée autour des modalités de gestion de la pratique encadrée**

Une distinction s'opère toutefois au niveau du degré de présentation de ces clubs. Pour chaque espace, nous développons un thème qui à la fois illustre, démontre et justifie en partie de sa position sur l'échiquier propre au monde des clubs. Cette catégorisation particulière est donc un prétexte assumé pour décliner les enjeux et l'organisation du service selon chaque type de club. Deux visions sont donc ici mobilisées : l'une plutôt classique, s'attache à démontrer de façon empirique le quotidien des modes de gestion, de par une sélection de quelques « vignettes » représentatives, propres à l'organisation quotidienne et interne de l'objet d'étude. L'autre plus théorique, confère des outils qui permettent d'interpréter la structure informelle du service à l'aide de concepts empruntés à la sociologie des organisations et des professions.

---

338 Goffman, 1968, *op.cit.*

Comme le précise William Gasparini : « *le sport subit un processus dynamique d'institutionnalisation. L'institution sportive apparaît comme un lieu d'idées, de croyance et de valeurs (...). En fonction de ces valeurs, les relations se définissent entre les dirigeants bénévoles et les sportifs. (...). En ce sens, l'analyse des usages sociaux de l'institution sportive du point de vue de ses membres permet d'opérer une rupture avec le point de vue institutionnel* »<sup>339</sup>. Pour cela nous présenterons les « *allants de soi* »<sup>340</sup> (*taken for granted*) qu'on retrouve dans ces espaces dans un double objectif : commencer le travail de traduction de l'action sociale mise en œuvre au niveau du secteur étudié, puis introduire concrètement le lecteur vers la connaissance formelle des espaces d'analyse qui cadrent la relation de service. Implicitement, c'est une forme de reflet de l'institutionnalisation de l'entraînement de tennis comme service (partie 1) qui s'opère. Mais un reflet parfois distordu, discutable ou paradoxal, qui montre implicitement une différence entre l'administration institutionnelle et les réalités quotidiennes vécues par les acteurs. Ainsi nous présentons les logiques sociales d'un club en rapport au sujet de la thèse, mais du côté de l'expérience des acteurs, qui deviennent ici « auteurs ».

### **3-B Le déroulement et l'organisation du secteur de l'encadrement tennistique au TCGT sur une année.**

Cette première monographie s'est fondée sur trois années de fréquentation régulière, en tant que membre « actif »<sup>341</sup> d'un club de tennis de l'agglomération thionvilloise. Nous cherchons à mettre en avant les modes de gestion du secteur de l'encadrement au travers d'un club de 350/400 membres. Si : « *Strauss décrit une partie du monde social comme un ensemble de routines, d'habitudes, d'évidences* »<sup>342</sup>, c'est principalement au fil de la dimension temporelle de ces routines que nous éluciderons l'organisation de l'action relative aux espaces. La structure qui gère l'encadrement du tennis au TCGT découle d'une planification redondante que l'observateur peut distinguer d'années en années (ce qui n'empêche pas, nous le comprendrons, son évolution).

---

339 Gasparini William, 2000, *op.cit.*

340 Concept développé par Alfred Shutz in : *L'étranger : un essai de psychologie sociale ; suivi de L'homme qui rentre au pays* (traduction de l'article *The Stranger* et de l'article *The Homecomer*), traduction par Bruce Bégout Paris, Éditions Allia, 2003. Dans son quotidien, l'acteur implanté dans une culture assimile ainsi un ensemble de savoirs et savoirs-faire qui donc vont de soi.

341 À la fois joueur, entraîneur et « bénévole ».

342 Dubar Claude et Tripier Pierre, 1998, *op.cit.*, p.107.

## - Présentation

Le TCGT se situe à Thionville au stade de Guentrange, il a été créé à la fin des années 70 durant la phase de « démocratisation du tennis »<sup>343</sup> par un petit groupe de passionnés<sup>344</sup>. Il fut implanté auparavant sur le site de Cormontaigne en bordure de la ville, dans un quartier assez délabré. Après la destruction de ce dernier, il s'est déplacé dans le quartier de Guentrange, qui est aussi le plus huppé de la ville (le site est au pied d'une colline verdoyante peuplée de jolies villas). En 1988, le club voulait un second court et la municipalité lui proposa alors cet emplacement. Deux ans plus tard ce club fut doté d'un club house, puis de deux courts couverts délocalisés sur le site de « la Milliaire » en 1993, car le stade n'était pas destiné aux installations couvertes. En 2012, il comptait plus de 400 membres, du fait de la mise en place de cours d'initiation pour adultes, de cours pour le jeune public, de l'entraînement de joueurs de troisième série, de l'attrait de la pratique du tennis à Thionville<sup>345</sup>, ainsi que du dynamisme de son président, personnage local, qui possède un nombre important de relations et de réseaux tennistiques voire politiques. Il convient également de préciser que ce nombre d'adhérents en fait tout simplement l'association la plus fréquentée de la ville.

Cette forte augmentation des effectifs, qui en fait un des dix plus gros clubs lorrains produit certaines conséquences : la multiplication des équipes de championnat, du nombre de joueurs classés, le recrutement d'employés, de moniteurs diplômés d'état, l'organisation d'un des plus gros tournois amateurs de la région en terme de dotation et de participants sont à souligner. Le club se distingue cependant des autres grosses structures régionales, en gardant un caractère ouvert et accessible, malgré des infrastructures limitées à trois terrains homologués découverts, complétés par deux courts couverts permanents et l'accès ponctuel à un gymnase municipal. La clientèle y est donc relativement hétérogène, puisqu'on peut trouver une large palette de catégories socioprofessionnelles dans ce club<sup>346</sup> : « *on accepte tout le monde sans quelque distinction que ce soit* »<sup>347</sup>. L'activité principale tourne autour de l'encadrement de joueurs de tennis, et de la mise à disposition saisonnière des terrains à un public de pratique ponctuelle (notamment en été).

Cette association est acteur de la stratégie fédérale qui implique de faciliter l'accès à des séances d'encadrement pour tous les niveaux de jeu. Jusqu'à la fin des années 90 le TCGT stagnait aux alentours des 150 membres. C'est la création d'une salle dédiée au tennis et partagée par

---

343 Voir dans nos prolégomènes.

344 Ces données m'ont été fournies par le fondateur du club, Bernard Z en mars 2007.

345 En additionnant les effectifs de la demi douzaine de club thionvillois en 2012, on tombe sur un chiffre proche des 1200 licenciés sur 40 000 habitants. Sources ligue Lorraine de tennis.

346 Il m'est par exemple arrivé de jouer en équipe avec des chômeurs, des chirurgiens, des enseignants ou encore des employés intérimaire d'usine, de façon péjorative, le TCGT est perçu sur Thionville comme un club de « classe moyennes supérieures ».

347 Entretien avec C-S, du 4 mars 2007.

plusieurs clubs thionvillois qui a permis au TCGT d'optimiser une offre d'entraînement de tennis au plus grand nombre, et ainsi s'introduire progressivement dans la norme fédérale moderne de ce type de structure.

*« L'évolution du club ne s'est pas faite du jour au lendemain, c'est vraiment étapes par étapes qu'on a réussi ça (...) après nos revenus c'est l'école de tennis, c'est primordial »<sup>348</sup>*

Lors des observations effectuées dans ce club, le TCGT employait deux professionnels diplômés d'Etat, ainsi qu'une demi douzaine d'éducateurs. L'un des employés, Lucas, dont nous dresserons le portrait dans le quatrième chapitre, y exerce à temps-plein et gère avec le président et le comité toute la structure « encadrement » du club. L'autre Vincent, n'était là que ponctuellement pour l'entraînement d'une bonne douzaine de compétiteurs.

#### **- La gestion du secteur de l'encadrement sur une année**

Voici donc le compte rendu de la façon dont la pratique encadrée se trouve gérée et considérée par le club sur l'espace d'une « saison tennistique ».

- Septembre, la grande pagaille :

Dans un club de tennis, la saison démarre en même temps que l'année scolaire, et c'est à cette période que règne la plus grande pagaille au club-house, il en est de même pour de nombreuses associations sportives de ce type. En effet, c'est un des moments, si ce n'est le moment de l'année, où les dirigeants ont le plus de travail. Il s'agit de poser les bases pour l'année à venir, délimiter les groupes d'entraînement, distribuer les heures aux entraîneurs, planifier les séances hebdomadaires, etc. Le club reçoit de nouvelles inscriptions de membres et invite les anciens à renouveler les leurs, ce qui n'est pas chose facile quand il faut se charger de recaser les quelques deux cents vingt membres qui s'incluront dans ce que l'on appelle au club un créneau d'entraînement. Concrètement, ceci se traduit par de nombreux coups de fil, l'élaboration de plannings, l'envoi de courriers, etc. Ces tâches sont traditionnellement effectuées principalement par Lucas et Robert, nous avons cependant pu les assister, voici une matinée typique de ce qui se passe au club-house durant cette période.

*Je m'installe avec Lucas et Robert, nous faisons le bilan du nombre d'inscrits : punaise on a trop de gamins là il va nous falloir des créneaux plus larges. Le club dispose de deux courts couverts à temps pleins sur*

<sup>348</sup> Prise de note avec M-D membre du comité en septembre 2008.

lesquels il répartit les quelques 220 joueurs qui vont s'entraîner cette année. Pour planifier cela, un tableau est garni de mini fiches individuelles qui sont alignées par créneaux horaires (ex 17h-20h le jeudi avec trois groupes de quatre à six adolescent(s) d'un niveau débutant sur le terrain numéro un, encadré par l'initiateur David, suivi d'une séance de deux heures pour l' « équipe une » messieurs encadrée par Lucas...). Cette année, tous les créneaux 17-22h de chaque jour de la semaine sont remplis. Pourtant le club manque d'entraîneurs, l'un vient de partir ce qui nécessite de trouver un remplaçant à la fois fiable et destiné à s'engager au moins sur une saison. Robert tente aujourd'hui de réagir à cela : *je vais demander au président de Yutz (une ville voisine) si il nous trouve quelqu'un, je crois qu'il m'avait parlé d'un joueur qui pourrait nous dépanner l'année dernière, j'espère qu'il est disponible.*

L'ambiance est studieuse « à la paperasse » et Lucas relance téléphoniquement chaque membre qui n'aurait pas encore fait signe : « *Oui bonjour TCGT à l'appareil, vous allez bien ? Donc cette année pour votre enfant ce sera le mardi à 18h ça ira ? (...) Ah il ne peut pas ? Attendez je regarde sur le tableau (...) oui bah écoutez là je vais regarder avec Robert et je vous rappelle (...) vous me dites le jeudi ça vous arrange ? OK, écoutez on va voir* ». Il en va ainsi toute la journée. Il faut composer la quarantaine de « groupes » qui vont s'entraîner hebdomadairement tout au long de l'année, trouver des horaires adéquats pour chacun, répartir ces heures à la petite dizaine d'entraîneurs qui ont eux aussi leurs disponibilités. Robert évoque également la nécessité de relancer les joueurs d'équipe en leur proposant une réunion, cette tâche m'incombe : *Tiens tu il faudra rédiger un courrier et trouver les adresses de chacun* ». Sur ce secteur le club a une politique que l'on peut qualifier de « massive » : « *Ici on compose les groupes en fonction du niveau certes, mais surtout en fonction des disponibilités. L'important, c'est de ne pas perdre d'adhérents, de remplir les créneaux, de montrer que le club il est là, qu'on a du monde. On est quand même le cinquième club de la région en terme d'effectifs, c'est par rien, on était pas à ce niveau il y'a encore dix ans et donc on veut que cela tienne le coup* ». C'est également un élément très important pour Lucas qui me confirme autour d'un soda que : « *plus il y'a de monde et plus je peux faire des heures supplémentaires* »<sup>349</sup>. La matinée suit son cours, deux parents viendront prendre des renseignements sur ce que propose le club aux enfants. Vers 11h30, une jolie dame brune d'environ 40 ans passe la porte du club house :

«- *Bonjour, je voulais inscrire mon fils cette année vous avez de la place ?*

- *Comment s'appelle-t-il, il a quel âge ?*

- *C'est Martin il vient d'avoir 10 ans il rentre en CM2 là.*

- *Il a déjà joué ?*

- *Euh oui comment dire il a un peu joué avec son père cet été, ça lui plaisait bien mais, enfin (hésitante) enfin vous voyez bon il a du mal à se placer sur le terrain tout ça. Dès fois il tape à côté de la balle (rires) mais il est costaud, je pense qu'il peut se débrouiller*

- *Bah ce qu'on va faire, regardez là on a quelques groupes où ça pourrait aller (Robert montre le tableau à la dame qui ne semble pas trop vouloir comprendre ce qu'il représente) Là tenez le mercredi il a déjà*

349 Ce qu'il nomme des « heures supplémentaires » sont en réalité payées de façon hybride.

*quelque chose là ?*

*- Euh l'année dernière il faisait du VTT, là mais bon si je l'inscris au tennis, oui je pense qu'on arrêtera le VTT*

*- Oui bah on a là un créneau le mercredi à 16 heures, sinon il y a le vendredi soir aussi*

*- Ah non les vendredis c'est assez chargé le soir je dois aller récupérer mon autre fille à Metz*

*- Ah*

*- Oui oh bien écoutez vous avez une fiche d'inscription quelque chose comme ça ?*

*- (Robert prend une fiche de l'année dernière) écoutez là il y a marqué 2007-2008 mais bon (sourires) c'est la même chose vous remplissez ça et vous signez, après il lui faudra un certificat médical*

*- Et les raquettes ? Je veux dire comment ça se passe au niveau matériel ?*

*- On peut en prêter mais (Lucas intervient), ce que vous faites c'est que les premières séances on va regarder déjà si ça lui plait, si il se débrouille et après vous lui achèterez une raquette enfin nous en en a c'est pas un souci, après c'est vrai que les gosses en général ils aiment bien avoir Leur raquette, vous voyez.*

*- (La dame est visiblement satisfaite) Ah bah c'est super tout ça alors bon je vais vous laisser (...) (elle passe la porte puis revient) je vous dois quelque chose au fait ?*

*- (Lucas) non bah vous nous ferez le chèque quand vous nous donnerez les papiers (...) Ah oui et donc ça commence mercredi dans dix jours là, juste qu'il vienne à l'heure (...).*

Au niveau du secteur « école de tennis » on observe dans cette note que la relation de service reste ambiguë au regard de sa dimension d'offre. D'une part, le club base une large partie de son budget sur le secteur de l'encadrement. D'autre part, la clientèle doit dans certains cas s'adapter aux capacités d'offre de l'association. Ici un jeu de négociation s'installe autour des disponibilités de chacun. Pour le club, ce qui compte c'est ainsi « d'avoir de la place » pour le public. Ce dernier se doit lui d'adapter ses disponibilités au créneaux proposés par le club. Mais ceci se négocie, la dame aurait pu décliner la demande, le créneau lui n'aurait pas pu convenir. Et si la politique du club est de ne « *refuser personne* » il arrive, lorsque des parents ou un joueur désirent s'inscrire, qu'ils soient dans l'incapacité de satisfaire la demande.

On constate également par cette situation un manque de praticiens, le club n'a pas anticipé, par exemple, la possibilité d'une demande conséquente d'entraînement. Le modèle de gestion manque de rigueur, mais le club n'est pas à dix ou vingt joueurs près, ce qui illustre une certaine marge de confort (ce que ne possèdent pas des organisations de plus petite taille) :

« Si on fonctionnait comme ça cela ne serait juste pas possible, il faut quand même se réserver le droit de virer un gamin ingérable par exemple, ou de préserver un groupe qui tourne ».

Le mois de septembre est donc une période phare au niveau de l'organisation, puisque c'est à cette période que tout se structure :

« On ne part pas de rien, puisque chez nous on prend toujours les plannings de l'année précédente en base de (réfléchissant) enfin comme un brouillon quoi, pour la planification (...) mais ça change quand même, et puis il faut renouveler, dès fois l'un a progressé plus vite que d'autres, l'un ne s'entend pas bien avec tel entraîneur, l'autre ne sait pas si il veut continuer... ».

- Octobre, les ajustements :

C'est traditionnellement durant la première semaine d'octobre qu'a lieu la reprise de tout le secteur de l'entraînement en groupes (leçons collectives de l'école de tennis, initiation pour adultes, groupes compétition etc.). C'est le moment de nouvelles rencontres, des prises de contact entre joueurs et entraîneurs, etc. En séance, ces derniers accueillent les nouveaux membres, définissent les règles à respecter (bouteille d'eau, ponctualité, assiduité, sécurité). L'ambiance est également parfois très amicale, du fait du plaisir qu'ont la plupart à renouer avec la pratique, et de retrouver certaines connaissances, c'est ce qui ressort de cette note de terrain.

C'est le jeudi, soir de reprise pour le groupe de Sandra, Mathilde, Sarah et Capucine, quatre joueuses d'une trentaine d'années qui jouent régulièrement. Les quatre ne se sont pas vues depuis trois mois, à part Mathilde et Capucine qui sont copines en dehors du tennis. Dès l'échauffement qui consiste simplement à trotter le long du terrain, on entend les rires et des quatre filles qui racontent leur vacances et parlent du prochain mariage de Capucine : *Ah vous faites ça au « De la tour le resto » (...) ah bah ça va être bien...* Visiblement les joueuses ne sont pas pressées de jouer, au regard du temps qu'elles mettent à prendre leur raquette, Rami l'entraîneur s'en agacera presque : « *Bon on commence là* » dit-il avec un demi-sourire. Les filles s'exécutent se mettent par deux, mais s'arrêtent difficilement de communiquer durant les premiers échanges. Les exercices se déroulent, chaque ramassage de balles redevient alors l'occasion pour les filles de terminer ou d'entamer une nouvelle conversation.

Si septembre sert à créer les groupes d'entraînement, octobre sert en général à les modifier. Beaucoup de membres ou de parents manifestent parfois leur insatisfaction pour plusieurs raisons comme l'horaire, l'hétérogénéité du groupe, voire encore l'identité de l'entraîneur... Le président, le directeur de l'école de tennis et les entraîneurs tentent tant bien que mal de leur donner satisfaction.



Ils y arrivent dans certains cas, en rajoutant ou en substituant divers membres d'un groupe à l'autre. Ces problèmes sont par ailleurs inéluctable vu la politique du club qui, tel que nous l'avons déjà précisé est clairement d'ouverture :

En ce début de saison, la première séance du samedi après midi du créneau de 14h 15h30 pose problème. Le niveau y est clairement hétérogène, notamment pour Jean, étudiant et jeune joueur d'une vingtaine d'année qui apparemment ne comprend pas ce qu'il fait dans un groupe de ce niveau (ici le groupe est composé de tennismen compétiteurs classé en bas de troisième série, Jean lui ne fait quasiment pas de match et manque d'une certaine rigueur technique dans son jeu). Dès le début de la séance, connaissant la plupart des joueurs présents il vient me voir et me dit : « *Mais vous ne vous êtes pas trompés ? Parce que là j'ai rien à faire ici ?* », effectivement lorsque les joueurs sont en action Jean est « un peu en dessous » en terme de niveau de jeu : « *Je ne suis pas compétiteur moi je veux juste jouer un peu* ». Je lui réponds que je comprends bien sa situation, mais qu'il n'y a pas de raison de paniquer. Je lui demande d'essayer au moins pour cette séance et lui conseille de prendre contact avec Lucas ou Robert. Jean joue quand même avec difficulté, il tient péniblement la cadence de jeu, et semble doublement frustré à chaque coup raté. Il reste cependant très attentif aux consignes et discute de temps en temps avec d'autres joueurs présents qui ne semblent pas lui tenir rigueur de son niveau. Certains le chambre même, lorsqu'il effectue un service qui atterrit dans le mauvais des deux carrés : « *super ton service ! Essaie en visant l'autre et tu arriveras peut être à mettre la balle dans celui ci* » se permet Bruno un solide gaillard d'une quarantaine d'années.

La semaine suivante Lucas prend contact avec moi : « *il paraît qu'il y a un problème avec Jean il ne veut plus venir à cette séance, écoute je ne sais pas trop quoi faire ?* ». De plus Jean est étudiant à Nancy, il ne peut s'entraîner que le samedi : *essayons de le mettre avec les trois filles qui s'entraînent à dix heures le matin, je ne sais pas si ça va aller, mais on ne peut faire que ça, il faut essayer (...)* ah mince elles sont quatre, ça va faire un groupe de cinq et Rami (l'entraîneur du groupe) va râler. Effectivement les groupes pairs sont privilégiés dans les séances puisqu'ils assurent de pouvoir compter sur des binômes de joueurs pendant les exercices, ce qui facilite le travail de l'entraîneur (nous reviendrons beaucoup plus largement sur ces principes durant la dernière partie de l'étude). Au final Jean, après avoir essayé avec les filles, ne s'entraînera finalement pas cette année : *C'est pas bien grave je pourrai quand même jouer de temps en temps*, m'a confié le joueur après sa prise de décision. Le président semblait lui plus circonspect, lorsque nous avons évoqué le sujet durant l'assemblée générale du club : « *C'est dommage ça nous fait perdre un membre* ».

Ainsi le mois d'octobre confirme ou infirme la pertinence des plannings mis en place. C'est tout un jeu d'ajustement qui s'établit durant cette période :

*« Sans compter ceux qui viennent s'inscrire en retard et ceux qui finalement ne sont pas motivés pour reprendre (...). Bon après ça on va dire qu'on est aussi tranquille sur ce point pendant presque un an, à moins d'avoir un entraîneur qui nous lâche ou quelque chose comme ça (...) mais c'est vrai que de mon côté, j'aime pas trop cette période là, moi je préfère entraîner que planifier des groupes tout ça »<sup>350</sup>.*

Là encore certains jeunes joueurs décident d'abandonner ou de quitter le club. Le secteur de l'encadrement fonctionne ainsi autour d'une sorte de flux de clientèle (renouvellement ou pas de l'année suivante, arrivé de nouveaux membres, arrêts en cours d'année...) qui commence globalement à se stabiliser fin octobre.

- Novembre, la stabilisation :

La gestion administrative des entraînements se calme un peu, les groupes ont pris une forme définitive (même si certains joueurs peuvent arriver ou quitter le club en cours d'année), les dernières modifications ont été apportées, chaque groupe possède désormais un encadrant, et la fréquentation des séances bat son plein. Cela avec certaines limites, puisque c'est à cette période que commence le grand froid et les températures négatives. Les terrains couverts en Lorraine n'étant que très rarement chauffés, il y fait parfois plus froid qu'à l'extérieur, ce qui rend par moment la pratique délicate :

*« On a souvent des joueurs, parfois même des entraîneurs (rires, car il parle implicitement d'une joueuse très frileuse qui encadre deux groupes le mardi soir et qui supporte mal le froid) qui ne viennent pas à cause du froid mais ça on y peut rien »<sup>351</sup>.*

Enfin c'est à cette période qu'a lieu l'Assemblée Générale du club. Ouverte à tous, le comité en profite pour dresser les bilans de l'année écoulée et de présenter les « objectifs » pour celle à venir. Le secteur de l'encadrement et le travail des entraîneurs y sont toujours mis en avant en tant que vitrine des prestations du club. On réélit également le comité et c'est aussi bien souvent l'occasion d'afficher les tensions avec la municipalité, coupable aux yeux du club de ne pas prendre suffisamment en considération les revendications d'une organisation de plus de quatre cent membres, comme par exemple le fait de rénover la toiture des courts couverts (parfois inondés

---

350 Prise de note avec Lucas en octobre 2008 à la salle de la Milliaire.

351 Prise de note avec M-D membre du comité en septembre 2008.

quand il pleut ou d'accorder certains permis de construire...). L'enjeu est alors évoqué devant les membres du club présents qui sont aussi pour majorité ds « électeurs »,il s'agit de fournir un outil de développement au club qui passe par des infrastructures adaptées, et ainsi de permettre de faire fructifier le service de l'encadrement propre au club.

Bien évidemment, ce qui constitue une priorité pour l'association, ne l'est que rarement au niveau municipal. Cette prise de note témoigne des conflits classiques entre association sportive et municipalité :

Robert le président, prend à partie le nouveau responsable du service des sports (la municipalité a changé de maire et de bord politique) au sujet de la construction de deux terrains couverts sur l'infrastructure même du club. Il précise que la municipalité précédente avait donné son accord au niveau des subventions. L'adjoint répond : *« mais vous n'avez pas vu la gestion abracadabrantesque de l'équipe municipale précédente, ils on fait des promesses, dépensé et dépensé mais les budgets sont serrés. Je suis désolé mais il y'a d'autres priorités que construire un terrain de tennis. Si vous dites que à cause des problèmes de toiture de la salle la pratique est dangereuse, et bien on ferme la salle en attendant, et vous ne pourrez plus faire vos entrainements ; mais on ne va pas en construire une autre. Je veux bien voir ce que l'on peut faire à long terme, je reconnais la dynamique excellente de votre club, mais là nous n'avons pas le budget, il faut vous orienter sur d'autres solutions »*. Robert insiste : *« Oui mais nous sommes une association de plus de 400 membres, qui sont pour beaucoup des électeurs pensez y, il nous faut ces installations, on avait les plans, c'était signé et du jour au lendemain vous nous assommez »*. L'adjoint persiste : *« nous n'avons pas de quoi nous engager la dessus, il y a d'autres priorités, on va voir ce qu'on peut faire au niveau des créneaux, mais vous avez très bien géré votre affaire jusque là, faites comme d'habitude. Ne nous en voulez pas, plus tard peut être mais là c'est impossible »*. Après la réunion, Robert m'expliquera qu'il est totalement au courant des problèmes financiers de la municipalité, mais qu'il a tenté le forcing *« au cas où (...) si l'on veut satisfaire les membres ils faut des installations couvertes de meilleures qualités quand tu viens t'entraîner c'est normal d'être découragé si tu as une grosse flaque d'eau au milieu des carrés de service »*.

- Décembre, l'échéance du « tournoi interne » :

Ce mois est assez actif, puisque a lieu pendant les vacances le tournoi interne (tournoi officiel, qui donc amène des points pour le classement des joueurs et qui est uniquement réservé aux membres du club). Il est pour beaucoup des joueurs de l'école de tennis ou des groupes « adultes loisirs », l'occasion de disputer un match, mais aussi pour les joueurs d'équipe de préparer le championnat d'hiver. Au TCGT l'entraîneur tente de convaincre les joueurs « loisir »

qu'il juge crédible sportivement, de participer au tournoi, en mettant l'accent sur l' « esprit club ». Début décembre est donc l'occasion pour les organisateurs de recueillir les engagements et de préparer les tableaux des différentes catégories (jeunes, seniors, vétérans...).

*Le système est simple, à la salle on laisse un cahier pour l'inscription des joueurs, chaque entraîneur est chargé d'inciter ses groupes à y participer (...) on laisse donc les fiches d'inscription directement pendant les entraînements.*

Cette autonomie laissée aux joueurs reste toutefois gérée par un des entraîneurs du club, tel que le précise cette note :

Une autre facette du métier d'Andrei qui est entraîneur au club est d'encadrer certains matchs officiels qui ont lieu les dimanches de championnat, ou durant les tournois qu'organise le club : « *Pfff c'est pas ça qui me passionne le plus mais bon il faut bien le faire, j'habite pas loin en plus* ». Durant le tournoi interne, il est donc présent pour les parties, il lance les matchs, fournit les balles, tient à jour les différents tableaux, s'improvise parfois arbitre et gère même les litiges entre joueurs. Sa présence permet aux participants du tournoi un certain confort, alors que les tournois « open » insistent sur l'autonomie des participants, les tournois internes sont fréquemment le cadre de litiges ou de méconnaissance des règles « officielles » du tennis, notamment chez les débutants : « *Moi je gère tout ça, c'est important pour que les participants ils soient contents* ». Le tournoi interne pour 80% des participants (et 100% des jeunes) est un tournoi où chaque joueur s'entraîne dans un « groupe », sa tenue est également une occasion de rencontre entre des individus qui pratiquent le tennis dans un même club mais qui ne se croisent pas, Andrei lui a donc pour fonction de les « mettre en contact ».

-Janvier/février, le grand froid :

Ces deux mois d'hiver sont assez similaires, c'est à cette période que se déroulent les championnats d'hiver par équipe, où les joueurs les plus mordus se lèvent très tôt le dimanche matin pour aller disputer un match par des températures bien souvent négatives, dans des salles ressemblant parfois à de véritables hangars réfrigérés. Au TCGT on bat souvent des records de participation puisque pas moins de neuf équipes sont engagées (trois pour les dames, six pour les hommes) ce qui constitue parfois un record dans la région. D'autre part, l'hiver étant long, on observe au niveau de la fréquentation des entraînements des distinctions en matière de taux de fréquentation des séances. Il n'est pas rare de voir un entraîneur se retrouver occasionnellement au « chômage technique », un mercredi ou un samedi après midi :

En ce samedi après midi, il fait moins dix degrés à la Milliaire, Lucas et le comité ont décidé de maintenir le dernier entraînement avant les vacances de février, pourtant, cela n'a guère de succès, sur mes trois groupes, seuls les plus concernés viendront s'entraîner (notamment mon groupe « compétition, composés de joueurs classés). Après avoir dispensé une leçon devenue individuelle par la force des choses (il y a quatre absentes) à Anais une jeune joueuse de treize ans, Serge (un de mes collègues qui officie en même temps que moi) et moi nous retrouvons pour le second entraînement au « chômage technique », puisque nous n'avons pas d'élèves. Pas forcement étonnés de la situation, nous plaisantons sur l'assiduité de certains jeunes que l'on ne voit qu'une dizaine de fois par an pour certains. Puis trouvant le temps long et la température insupportable, nous décidons du coup d'aller boire un café en ville avant de revenir pour nos dernières séances respectives.

Les groupes dit de « compétition » font eux le plein même si les joueurs évoquent fréquemment des conditions de jeu difficiles durant les entraînements. Le club est donc à la fois en hibernation du côté des dirigeants ainsi que d'une bonne partie des membres, mais aussi en « plein éveil » au niveau de la trentaine des compétitrices et compétiteurs les plus assidus. Il n'est donc pas rare de voir les rencontres de championnat d'hiver s'éterniser sur une demi douzaine d'heures, voire plus, et de « bloquer » la majeure partie du dimanche pour le joueur. Cette pratique est ainsi révélatrice de l'attachement que certains pratiquants peuvent porter à leur discipline, leur club et/ou leurs équipiers. Comme le précise Vincent D-E au TCGT :

*« C'est une période ou paradoxalement j'adore entrainer, les mecs sont motivés et vu le temps les joueurs sont tout de suite dedans, tu n'as pas à insister pour qu'ils se bougent les fesses ».*

- Mars, la transition :

Mars est un mois que l'on pourrait qualifier de transition ; les championnats d'hiver s'achèvent, mais du côté du comité on commence à s'activer très sérieusement, puisque c'est à la fin du mois que commence le « tournoi open » qui représente en quelque sorte la « vitrine » du club. Elle est jugée par les participants (extérieurs au club) tant au niveau de l'organisation que de la convivialité dégagée, voire encore de l'état des terrains. C'est pendant cette période que Lucas et le président sont généralement les plus stressés. Pour attirer des participants, le président a une technique simple : il contacte d'une part les participants des précédentes éditions (ces derniers s'en trouvent le plus souvent flattés et s'inscrivent). Et d'autre part, il recrute dans les multiples groupes d'entraînement des joueurs jugés légitimes pour la participation à ce que le comité qualifie d'« évènement », sur le même modèle que le tournoi interne, ce dirigeant nous expliquant :

*« On va vers les gens, en général c'est nous qui leur proposons, on leur dit que ça permet de voir les progrès, de rencontrer des partenaires ».*

Mars est donc un mois de préparation à la grosse échéance du club – son tournoi open – et les répercussions de cet événement sur les séances d'entraînement sont détectables. C'est aussi l'apparition des beaux jours, et de plus en plus de joueurs investissent les courts extérieurs. À ce niveau là, nous la vie du club redevient plus active. Les groupes de compétiteurs cherchent à se réhabituer aux conditions de jeu extérieures, plus lentes et plus incertaines, certains entraînements sont alors délocalisés sur le site extérieur de Guentrange.

Enfin la traditionnelle réunion entre le président et le trésorier sert à contrôler les rentrées d'argent obtenues par les cotisations :

*« Lucas est chargé de rappeler à l'ordre ceux qui n'ont pas payé, en général on n'a jamais de souci, mais il y-a parfois fois des gens, comment dire ils sont pas malhonnêtes mais si tu ne leur rappelle pas ça ils ne payent pas alors que chez nous c'est près d'un tiers de notre budget, et c'est avec ça qu'on paye les entraîneurs (...) on demande 130 euros de cotisation pour tout le monde et 50 euros en plus pour ceux qui veulent s'entraîner, quand au mini tennis on divise par deux, parce que ça incite plus, c'est 80 euros, c'est pas énorme hein ! ».*

- Avril le mois du tournoi :

Les entraînements sont suspendus pour laisser les installations couvertes au service du tournoi en cas de pluie. Le club ne vit presque plus que pour le tournoi, ainsi pour s'excuser de la mise en suspens du service, le club envoie aux membres ce type de courrier :

***Chers amis, suite à l'organisation de notre tournoi open, nous vous informons que les entraînements sont reportés du 28/3 jusqu'au 29/4 inclus. Effectivement le nombre de participants, la météo et l'organisation impliquent la mise à disposition des courts couverts aux participants du tournoi le soir et la journée en cas de pluie. Ces séances seront rattrapées durant le mois de juin (là ou les autres clubs ont déjà fini la saison). Nous vous incitons par ailleurs à prendre contact avec le club pour vous inscrire au tournoi. Et nous vous invitons à venir suivre les parties notamment les finales le dernier week-end d'avril***

***Bien cordialement le TCGT.***

Seul Lucas exerce encore quelques leçons individuelles durant la journée. Enfin le tournoi est également l'occasion pour la plupart des entraîneurs du club de se mettre en valeur (ou pas) au niveau sportif, des élèves viennent parfois encourager leurs encadrants qui ont à cœur de briller au tournoi.

- Mai, la fréquentation du club bat son plein:

Le tournoi a souvent un impact au niveau de la fréquentation des entraînements par les membres, couplé à une météo qui devient généralement plus clémente, les terrains sont fréquentés de manière intensive. De plus, la tenue des championnats par équipe à cette période est l'occasion pour certains membres de venir dépanner les équipes du club les dimanches. La politique du TCGT étant encore d'engager un maximum d'équipes, cette année ces dernières sont toutes composées de joueurs qui font partie du secteur de l'encadrement. Lucas justifie le nombre élevé des équipes par la présence importante de compétiteurs au club :

*« On a énormément de joueurs classés en troisième série<sup>352</sup> et qui s'entraînent deux fois par semaine, il faut bien les faire jouer ».*

Toutefois des conflits apparaissent parfois entre le Comité et les joueurs « loisirs » qui ne peuvent pas profiter des installations. Louise, une ancienne membre du club m'expliquait qu'elle était partie car :

*« Les dirigeants ne prennent vraiment pas en compte le fait que beaucoup de membres aimeraient venir jouer, c'est soit le tournoi, soit les championnats, soit les entraînements. C'est agaçant, il fait beau et avec mon mari nous ne pouvons pas venir jouer »<sup>353</sup>.*

En effet Louise n'est pas un cas isolé, et il faut souligner que ce problème est quelque part spécifique au club, vu que c'est celui qui a le ratio effectifs/infrastructures le plus faible de la région<sup>354</sup>.

352 Voir la valeur du classement chapitre 2.

353 Prise de note du 24 avril 2008.

354 En 2009 le TCGT comptait 450 licenciés pour trois courts extérieurs et deux terrains couverts, pour comparaison le TC Montigny les Mets qui comptait un nombre inférieur de membre (environ 330) malgré 6 terrains extérieurs et 4 courts couverts.

- Juin, anticiper le renouvellement des effectifs :

Les entraînements prennent fin, l'heure tardive de coucher du soleil, la tenue du tournoi de Roland Garros et les températures clémentes, font que les séances font souvent le plein en soirée. Les éducateurs sont plus coulants sur le contenu axés plus fréquemment autour de matchs amicaux. Parallèlement ils tentent d'influencer la réinscription des joueurs; la tâche consistant à distribuer le plus tôt possible des fiches de réinscription.

Rami finit sa séance avec six adolescents pas forcément passionnés par le tennis : *Bon écoutez là s'il vous plait, là je vous donne les feuilles d'inscription vous avez juste à changer l'année (c'est celle de cette année) donc si vous voulez garder le même entraînement vous le dites. Y'en a qui veulent arrêter par hasard ?* Aucun ne se manifeste, les jeunes joueurs prennent alors la fiche, et la mettent dans leur housse de raquette pour la plupart, sauf deux qui partent de la séance le papier à la main qu'ils donnent directement à leur accompagnateur.

Le mois de juin est également le moment de la tenue de la traditionnelle cérémonie de « remise de balle », une petite récompense pour les adhérents les plus jeunes de l'école de tennis. Elle est censée illustrer les progrès tennistiques réalisés d'une année à l'autre. Elle a lieu un des deux derniers samedis après midi du mois de juin. Durant cette petite fête organisée par le comité, le président remercie les enfants et les entraîneurs pour l'année passée. C'est aussi l'occasion de fidéliser les membres, et pourquoi pas de proposer à leurs parents de découvrir le tennis. Il existe un objectif commercial explicite dans cette manifestation puisque dans le courrier adressé aux parents il apparaît cette notification :

**« Ce goûter sera également l'occasion de renouveler l'inscription de votre enfant si il le désire, nous vous informons également la mise en place de cotisation d'été et de stage vous permettant à vous aussi parents, qui souhaitent découvrir le tennis, de vous initier et de devenir membre du TCGT »<sup>355</sup>.**

En voici le déroulement :

En ce samedi ensoleillé, j'arrive au club-house un peu en avance pour aider Robert, Geneviève (une membre du comité), et Lucas. Il s'agit de placer les tables et de découper les gâteaux pour le pot de clôture de la cérémonie. Le rendez vous est fixé à 15 heure. En une vingtaine de minutes, c'est plus d'une soixantaine de gamins âgés de 6 à 14 ans qui investissent joyeusement le club, accompagnés pour la

<sup>355</sup>Extrait du courrier envoyé aux parents en juin 2009.



plupart de leurs parents. Ils ont été convoqués par courrier en précisant bien de ne pas ramener leur raquette (ce qui aurait rendu le club incontrôlable). Nous saluons tout le monde avec des sourires de circonstance, j'ai ainsi du serrer pas loin d'une cinquantaine de mains en dix minutes, etc. Puis nous réunissons tous les enfants sur le terrain numéro un, après y avoir installé les récompenses (badges, t-shirt, petits livrets pédagogiques envoyés par la FFT, coupes et survêtements pour les plus méritants...). Cette fête est une sorte de « remise des diplômes tennistiques » censée sanctionner les compétences de chaque gamins. Les « tests de balle » institués par la fédération ont pour objectif d'évaluer les aptitudes des enfants (savent ils servir, faire un échange, compter les points, faire une volée ?) ils sont hiérarchisés de cette façon : « première balle » pour les débutants ; « troisième balle » pour les confirmés, raquette de bronze, d'argent, de diamant pour ceux qui participent à des compétitions. Au club il ne faut oublier personne, chaque enfant doit être récompensé. De ce fait Lucas a établi un registre qui nous sert de pense bête lorsque nous appelons un par un chacun des gamins.

Notre problème se situe surtout dans l'obligation ne pas nous tromper dans la récompense (comme le fait d'accorder la « deuxième balle » à tel jeune alors qu'il doit obtenir la troisième par exemple). Robert commence alors son discours avec assurance, maîtrise et engouement. Avec une éloquence remarquable, il n'oublie aucun entraîneur, remercie tout le monde et fixe les évolutions futures du club. Il n'oublie pas cependant d'inviter chaque parent à renouveler leur inscription dès maintenant. Nous alternons donc Geneviève, Lucas et moi, les remises de prix en citant avec succès tous les enfants présents. Ils sont tous applaudis et félicités. Seuls quelques oublis ou erreurs vites corrigées altèrent cette ambiance chaleureuse. Après cela, tout le monde se dirige pour le « goûter », les parents ont droit eux à un « open bar ». Durant ces rafraichissements Lucas et Geneviève s'installent au bureau du club-house et récoltent les inscriptions et les cotisations pour l'année à venir. La fête aura été réussie.

#### - Juillet-août, les joies des « stages »

Ces deux mois sont similaires, ce sont ceux des grandes vacances. Parmi les groupes d'entraînement que l'on côtoie à l'année sur les terrains, seul le groupe de vétérans joue à la fraîche tôt le mardi et le jeudi matin, avant de s'installer longuement sur la terrasse du club pour l'apéritif si le temps le permet. Lucas lui continue de dispenser des leçons individuelles, on ne voit plus Vincent, le second professionnel, qui n'exerce que dans son club principal à cette période.

En réalité, le fait le plus marquant est l'organisation de stages pour les jeunes. Qu'ils soient du club ou non, en s'inscrivant auprès de la mairie pour une petite somme (dix ou quinze euros la semaine) ils peuvent s'initier ou/et découvrir le tennis. Encadrés par certains éducateurs et jeunes joueurs du club, c'est tout au long de l'été qu'envahissent sur les terrains de nombreux gamins issus de divers horizons, dans une ambiance bon enfant. Certains jours, lorsqu'il fait trop chaud, des batailles d'eau se substituent aux « leçons ». Il faut dire que les éducateurs sont nettement moins motivés, tant par le niveau des participants, que par le salaire (SMIC horaire), voire encore

avec les conditions suffocantes. Cela demeure plus un passe temps lucratif pour certains d'entre eux démotivés par le « job d'été », et qui se trouvent à Thionville à cette période :

*« (L'OMS) c'est sympa en fait en exerçant six semaines je me fait la même paye que si je bossais un mois je ne sais où, et là les conditions elles sont quand même assez sympas (...) Bon quand il pleut c'est un peu le bordel parce qu'on a pas de salle sur le site mais on sait aussi improviser quand il pleut »<sup>356</sup>.*

L'OMS permet aussi de découvrir quelques espoirs prometteurs. Comme dans le cas de Geoffrey par exemple, jeune garçon de 10 ans, habitant dans une des tours d'un quartier sensible de la ville. Ce jeune pratiquait le football à un bon niveau mais il s'est retrouvé par hasard inscrit dans ce type de stage il y'a quelques années :

*« Un été où on ne partait pas en vacances, mes parents m'ont inscrit à toutes les activités de l'Office Municipal des Sports, je suis donc allé au tennis et tout de suite ça m'a plu. L'entraîneur était gentil et il ne cessait de m'encourager. En plus à la fin quand on faisait les points il jouait toujours avec moi. Après la première semaine, il est allé voir mon père et lui a dit que ça serait bien que je m'inscrive au tennis. Bon j'avais le foot aussi, mais il a vraiment insisté pour que je m'inscrive. Alors d'abord j'ai refait un stage, puis un autre et d'un coup on m'a mis en stage avec des jeunes du club. Là je les battais tous, c'est donc comme ça que je me suis mis au tennis »<sup>357</sup>.*

Geoffrey était devenu en 2014 un des quatre meilleurs joueurs du club, et il est loin d'être le seul exemple où ces stages ont permis ce mode de détection. Selon le président :

*« Donner un peu de boulot à quelques jeunes du club, et puis recruter pour notre école de tennis c'est vraiment à ça que ça nous sert l'OMS, on pourrait s'en passer mais c'est aussi bien pour la ville et puis on montre aussi qu'on n'est pas un club fermé et que tout le monde est le bienvenu »<sup>358</sup>.*

Les stages municipaux permettent également au club de faire évoluer les effectifs, parfois même à les « gonfler » en attribuant une licence à certains. En effet, lorsqu'un club de tennis affirme posséder un tel nombre de membres, la réalité effective est parfois différente. Les

356 Prise de note avec Anthony, encadrant en aout 2008.

357 Entretien avec Geoffrey au TCGT le 12 aout 2008.

358 Prise de note avec Robert le président en juillet 2008.

demandes de subventions municipales ou fédérales, mettent en avant le nombre de licenciés, pour justifier le besoin<sup>359</sup>:

*« Les stages municipaux c'est une aubaine pour le club, puisque c'est plus d'une quinzaine de jeunes qui chaque semaine sont initiés au tennis bon, voilà après on leur demande si il veulent s'inscrire, ou au pire si ça les dérange pas si on les mets sur notre registre (...) et puis bon ils ont quand même joué sur nos terrains donc c'est quand même un peu des joueurs quoi... ».*

Ainsi durant ces deux mois ce sont les jeunes et les éducateurs qui sont le plus présents au club avec les « vétérans », la cohabitation se déroulant de manière cordiale. Le président vient faire son tour le matin, boire un café, discuter avec les parents et tente parfois de recruter de nouveaux membres.

### **- Bilan**

Dans cette présentation du club, nous avons pu saisir des tâches et de la gestion spécifique à l'offre de service sur une année calendaire. Il existe des mois où les acteurs sont plus actifs, il existe des mois dédiés à telles types de tâches, des mois où les entraînements sont plus fréquentés que d'autres, des mois où les membres sont plus propices à se rencontrer, etc. Nous avons également présenté la perspective « généraliste » que propose l'association et qui s'applique particulièrement au secteur de l'encadrement, en témoigne la diversité des publics du club.

Ainsi la tension entre une gestion réfléchie et planifiée (structure des entraînements, fête de l'école de tennis, organisation de tournois, recrutement d'entraîneurs) et des caractéristiques typiquement associatives (encourager la pratique sportive chez les jeunes publics, proposer des dispositifs d'initiation, etc.) mettent en avant la nécessité d'un « bricolage » quotidien. En témoigne l'épisode de l'insertion d'un joueur dans un groupe du samedi, ou lorsque un membre utilise une fiche d'inscription périmée. Cette association reste néanmoins porteuse de nombreuses responsabilités. De par son statut et ses effectifs, elle doit rendre des comptes autant à ses membres qu'à d'autres instances (municipalité, etc.) : trouver des encadrants pour chaque groupe, garantir leur présence, composer avec les affinités des joueurs, etc.

Nous avons donc voulu partir d'un cas concret et des temporalités due à l'intendance de la pratique encadrée pour en illustrer les tendances organisationnelles internes globales. Nous allons continuer dans cette voie, mais en changeant de registre de club. Là où le secteur de l'encadrement et l'offre de service qu'il génère, se retrouvent gérés d'une façon contrastée, notamment aux échelles politiques et structurelles.

---

359 Prise de note du 13 juillet 2008 au club-house du TCGT.

### 3-C Le SMEC et la tenue de leçons individuelles comme marque de « standing »

Nous avons précisé que la tenue du « service » possède une certaine valeur économique pour les organisations qui l'héberge. La présentation du TCGT nous a exposé les contraintes ou encore le bricolage qu'implique l'expansion de l'offre d'encadrement tennistique, ainsi que les temps dominants liés à sa gestion. Qu'en est-il de l'appréhension du service dans des organisations tennistiques plus prestigieuses ou structurées ? Comment les « gros clubs » font-ils face à notre objet d'étude ? Ou plutôt, par quoi se distinguent-ils des autres ? C'est ce que nous allons tenter d'aborder.

Implanté à Metz depuis le milieu des années 60, le SMEC tennis est un club que l'on pourrait qualifier « d'huppé ». Ses infrastructures pléthoriques sont implantées le long d'un canal dans la ville de Metz. Le club est un peu à l'écart d'un urbanisme très marqué, même s'il côtoie le stade de football de Saint Symphorien. Lorsqu'il y pénètre, le visiteur est cependant interpellé par l'étendue et la bonne tenue des lieux. Une grande pelouse sépare un « club-house », qui assure une restauration très correcte. Huit terrains découverts en terre battue (par ailleurs surface de jeu la plus coûteuse, voir la plus prestigieuse) s'éparpillent sur une superficie large. Pas moins de six terrains couverts, entretenus précautionneusement et bien isolés, viennent compléter les infrastructures. Le club hébergeait également un « centre de ligue » où de nombreux joueurs de très bons niveau régional viennent s'y entraîner. J'ai pu par exemple y rencontrer et y observer les deux meilleurs joueurs lorrains de ces quinze dernières années, ainsi que la plus grande espoir du tennis lorrain. Le montant élevé de la cotisation (plus de 600 euros à l'année pour l'accès aux infrastructures en 2008, sans compter les leçons qui demandent des suppléments de cent euros pour le mini tennis à 300 euros pour deux entraînements hebdomadaires) garantit une certaine homogénéité sociale au niveau des membres<sup>360</sup>. Cette association dispose donc d'un standing élevé, et si il a pu connaître une période de crise en 2010, qu'on évoquait sa revente en 2013, l'année 2008, où nous avons pu établir nos observations n'avait pas été encore été marquée par des événements significatifs de crise. Durant cette période, le club employait pas moins de quatre moniteurs professionnels diplômés d'Etat, ainsi qu'une dizaine d'éducateurs pour encadrer quelques 350 joueurs (tous les 550 membres ne s'entraînent pas). Il possédait également un intendant, un concierge, deux femmes de ménage, un cuisinier et une personne chargée de tenir le bar et d'assister le service du restaurant.

---

<sup>360</sup> En effet, selon Waser, le tennis s'étant en partie démocratisé depuis les années 70, le montant des cotisations reste encore un des rares moyens permettant une forme de sélection des membres. Waser, 1995, *op.cit.*

Ici nous avons choisi de nous intéresser aux leçons individuelles qui s'y déroulent. Elles constituent un véritable plus pour le club. Si dans un premier temps, rappelons le, nous n'étudierons pas (encore) ces leçons sous une dimension d'agencement socio technique, il s'agira plus ici de démontrer le standing du club de par la présence de ce « service ». L'offre proposée au SMEC s'illustre dans un premier temps par l'apparente qualité des moniteurs y officiant, tous professionnels et diplômés d'Etat. L'un entraînant des joueurs ayant réussi sur le circuit international, l'autre étant aujourd'hui « cadre technique » à la ligue de Lorraine, un autre possédant une réputation très honorable dans le microcosme tennistique messin, etc. Là où au TCGT nous avons cherché à cerner l'organisation de l'encadrement dans sa dimension globale, nous proposons ici de porter notre attention sur un secteur particulier, celui des leçons individuelles. Elles permettent à notre sens d'illustrer les différences entre clubs, au niveau des politiques et des dispositifs qui s'en dégagent à l'échelle du secteur de l'encadrement. La gestion de l'école de tennis du SMEC par exemple ressemble structurellement à celle du TCGT, elle est juste marquée par moins de « bricolage », car les moyens y-sont supérieurs.

Nous attacherons l'importance de la description sur la spécificité du service demandé. Vu qu'il est question de conférer un maximum de précisions à ce que « peut être » la pratique encadrée, s'intéresser aux leçons individuelles qu'héberge le SMEC nous semble ainsi représentatif de la diversité des enjeux qu'implique l'objet d'étude. Là où les leçons individuelles au TCGT sont réservées à une petite poignée de joueurs, au SMEC elles sont bien plus fréquentes.

### **- Nos premiers pas au SMEC**

Cette première note relate la façon dont un client peut vivre les modalités de ce que le jargon nomme une « indiv ». Elle illustre par ailleurs le type d'impression que peut ressentir un tennisman lambda, lorsqu'il pénètre dans un club inconnu et d'un standing différent.

Pour les besoins de l'étude j'ai demandé lors d'une séance collective à Vincent, le second professionnel du TCGT, si il était possible de prendre quelques leçons individuelles au club du SMEC<sup>361</sup>. Le rendez vous est donc fixé un mardi matin à 9 heures, Vincent m'a fait une fleur au niveau du tarif, 17 euros, c'est huit de moins que pour sa clientèle régulière, vu que : *t'es étudiant t'as pas trop de thunes, dès fois je fais quelques exceptions*. Avant même de rentrer dans le club, je suis impressionné par le parking en terre qui apparaît très modeste au regard des berlines et des modèles « coupé sport » garés devant le club. Je pénètre ensuite dans l'enceinte déjà quelque peu impressionné et également gêné, je ne me sens pas trop chez moi. Alors que je patiente au bar en commandant un thé, je suis surpris du monde présent pour ce jour de la

---

361 Il s'agissait à l'époque de son club principal.

semaine, je me sens un peu comme l' « étranger » dans cet espace. J'observe un tableau de petites annonces où les coordonnées des entraîneurs autorisés à donner des leçons individuelles sont affichées. Puis au bout de vingt minutes de retard, Vincent, rentre dans le club house, il salue quelques membres, commande un café et vient vers moi. Il me salue, avale le breuvage d'un trait et griffonne quelque chose sur ce qui ressemble à un planning de réservations (au SMEC, les joueurs réservent les terrains en passant obligatoirement par la case club-house). Après cela, nous partons vers le terrain n°6. Vu de mes yeux, le club est immense. Nous pénétrons dans ce que l'on nomme un « bulle » dans le microcosme tennistique (une forme de bâche plastifiée arrondie gonflée à l'air comprimé) sur un court en moquette verte. Je m'installe, quelque peu impressionné de voir s'entraîner sur le terrain voisin un ancien huitième de finaliste à Roland Garros. Je me dis que je vais faire un peu « rigolo » à côté, avec mon niveau de jeu. Des plots et d'autres matériels d'entraînement traînent négligemment aux alentours du terrain, la lumière est un peu bizarre, éblouissante. Une soufflerie chauffe la salle, je suis déjà en t-shirt. Vincent commence par me questionner sur mes objectifs tennistiques, je ne cache qu'à moitié mon statut d'observateur et de cobaye sociologique, d'autant plus que je n'ai jamais pris une seule leçon individuelle de ma vie. J'argumente ensuite que j'aimerais régler quelques problèmes de motricité et en profiter pour améliorer la qualité globale de mon jeu (tant qu'à faire). Au contraire d'autres joueurs que je côtoie, je n'ai par exemple jamais fait de mon « classement » une priorité, ce qui semble agacer quelque peu Vincent : *« il te faut des objectifs »*, même si il tempère : *« moi non plus quand je travaille avec des joueurs comme toi en « indiv » je n'ai pas des objectifs de classement mais ça donne quand même des repères, sur le boulot qu'on fait, même si c'est aléatoire les matchs »*.

La séance démarre par un échauffement plutôt poussé dans les « carrés de service », l'entraîneur me met directement sous pression. La séance se déroule (...). Vincent m'a conféré quelques conseils (préparer plus tôt mes « coups » par exemple), m'a bien expliqué qu'une progression tennistique passe par de la constance etc. Il a également clairement axé le travail sur la motricité du bas du corps. Seule la distance humaine mise en place par l'entraîneur m'interpelle, Vincent est extrêmement professionnel, prudent, il n'est pas là pour se faire des amis. A la fin je m'acquiesce des 17 euros prévus à la base, les déposant sur une chaise près des clés de l'entraîneur. Vincent prend son planning et me demande si je veux continuer, le challenge l'intéresse<sup>362</sup> et ne semble absolument pas contrarié de mes intentions scientifiques. La situation me semble intéressante, je décide de continuer ce qui deviendra un suivi tennistique de deux années, tous les mardis de 9h à 10h20 (Vincent aime bien déborder sur le temps des séances, ce qui fait qu'il est aussi toujours en retard). Il me raccompagne vers la sortie et me laisse devant le club-house où l'attend un autre client, un homme d'une cinquantaine d'années.

---

362 Il m'avouera ultérieurement avoir été très intéressé pour combattre mes problèmes de motricité, à la base je ne suis vraiment pas prédisposé au tennis (j'avais durant mon enfance des coussins de soutien aux hanches, mon bassin n'était pas droit ce qui m'handicapait énormément au niveau coordination).

Cet extrait précise le caractère très « professionnel » de la séance, la leçon est un forme d' « essai » et la posture de l'encadrant s'éloigne de ce que nous avons par exemple pu observer dans la présentation du jeune public chapitre 2. Le club et ses infrastructures s'avèrent ici un véritable espace qui potentialise une tenue du service qui s'éloigne fortement d'une forme d' « esprit associatif », la logique étant ici très professionnelle l'entraîneur étant payé directement par le joueur en retour de la leçon. Parfois, nous allons y venir, les D-E louent eux mêmes leur terrain au clubs, dans ce cas un accord tacite entre Le D-E et le club est quelque peu présent car le client n'est pas du club (nous y reviendrons), le créneau de la leçon dans lequel la fréquentation du club n'est pas très importante, permet cet ajustement. La possibilité d'héberger au quotidien la tenue de dizaines d' « indiv » étant avant tout liée à la présence de publics demandeurs de ces formes de prestations mais également, comme nous allons le voir, qui en ont les moyens (le cas du chercheur de cette étude ici évoqué dans la note étant quelque peu exclusif).

#### **- Le public du SMEC, une certaine prédisposition aux leçons individuelles**

En réalité, et comme peut le laisser supposer le montant de la cotisation, le public du SMEC est apparu dans une large majorité comme très aisé, comme nous l'a confirmé Vincent après avoir quitté ce club :

*« J'avais une sacré clientèle en 'indiv' au SMEC, des avocats des entrepreneurs (...) il y'avait même des gens qui avaient du pouvoir, beaucoup de pouvoir »<sup>363</sup>.*

On le perçoit (au travers du tarif des prestations, ainsi que sur les modèles de voitures garées sur le parking), ici le public a donc des attentes spécifiques, plus pointues. Comme l'illustrent les prestigieuses marques automobiles que l'on retrouve sur le parking, les joueurs qui prennent des 'indiv' au SMEC ont en général les moyens.

Pour preuve, lorsqu'on les interroge, les tarifs pratiqués ne semblent pas les effrayer :

*« C'est deux fois moins cher que le golf, là bas je paye 25 euros la demi-heure avec un prof »<sup>364</sup>.*

*« Oh moi c'est pour mon gamin, je préfère lui payer ça que d'autres conn... de jeux vidéos, pour Noel je lui ai offert 10 leçons avec son prof »<sup>365</sup>.*

363 Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008.

364 Prise de note avec T-G, joueur du SMEC, mai 2008.

365 Prise de note avec Lilian F, maman de joueur, mai 2008.

« C'est sur que quand tu réfléchis à ce que certains gagnent, ça peut paraître vachement excessif de payer aussi cher pour des cours de tennis (...) moi je suis tout à fait conscient de ça, mais c'est mon plaisir, et j'ai les moyens (...) après pour répondre à une de tes questions, je n'irai pas dans un autre club pour une 'indiv' je veux dire on a quand même une vraie proximité avec les entraîneurs, on sait avec qui on travaille »<sup>366</sup>.

D'autre part, la qualité apparente des encadrants du SMEC est très souvent appréciée du public, comme l'explique ces joueurs :

« Je ne pensais vraiment pas que ça irait aussi vite, je trouve ça vraiment efficace, je n'ai pris qu'une dizaine de leçons et maintenant j'arrive largement à tenir la balle contre mon mari (...) non sincèrement on voit qu'on est pas entraîné par des novices »<sup>367</sup>.

« Moi ça ne collait plus avec mon entraîneur (...) donc je savais qu'il y'avait Fred qui bossait ici, il me connaissait un peu et je suis venue ici pour lui (...) tout le monde connaît sa réputation et pour l'instant c'est vraiment ce que j'attendais »<sup>368</sup>

Offre sportive crédible, infrastructures adaptées, sérieux des prestations, nous sommes ici dans un cadre de travail spécifique qui illustre également la dimension d' « expertise »<sup>369</sup> présente dans le métier d'entraîneur : un praticien mandaté, formé, un client en demande de service, une transaction économique, etc. Le « prestige local » des praticiens entre ici en articulation avec les moyens aisés de la clientèle du SMEC. Cette offre de service n'est également pas que réservée au public compétiteur (d'ailleurs au SMEC une attention particulière est portée pour que ce secteur n'empiète pas sur le « loisir »<sup>370</sup>), nous avons vu des leçon individuelles données à des jeunes enfants débutants, à des espoirs, à des adultes confirmés ou non, etc. Mettre en œuvre ce service, c'est donc utiliser un dispositif spécifique au tennis qui ne peut se mettre en place qu'avec un certain équilibre entre différents points :

- Des infrastructures suffisamment conséquentes pour que cela ne gêne pas les membres qui veulent simplement jouer entre eux.
- Un recrutement d'entraîneurs diplômés et expérimentés, une connivence contrôlée entre l'équipe

366 Prise de note avec Anthony, joueur de seize ans classé 15-2 en juin 2008.

367 Prise de note avec M-K du 2 Mars 2008.

368 Prise de note avec C-W, joueuse de seconde série, avril 2008.

369 Trepos Jean-Yves, *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, Que sais-je ? 1996

370 En témoigne le faible nombre d'équipes engagées en championnats (comparé au TCGT par exemple), afin de laisser des créneaux à dispositions pour les membres les dimanches de match.



dirigeante et les praticiens (des encarts sont réservés aux petites annonces, des règles informelles sont discutées entre les professionnels et l'équipe dirigeante).

- Une clientèle quelque peu spécifique par leurs moyens financiers et leur vision de l'apprentissage du tennis (le public des 'indiv' fait appel à des experts pour des sommes qui sont supérieures à ce que l'on peut trouver dans un pack « accès aux terrains plus à une heure ou une heure trente de leçons collectives chaque semaine » à environ 170 euros/an, dans des clubs comme le TCGT par exemple), car ici le suivi par un D-E du SMEC nécessite un investissement économique particulier<sup>371</sup>, comme peut nous le confirmer cet entraîneur :

*« J'ai quelques clients qui me lâchent 200-300 euros chaque mois, et c'est même pas forcément des gens qui font des tournois »<sup>372</sup>.*

Et si ces dispositifs de leçons individuelles existent également dans des clubs dits « intermédiaires » leur organisation est loin d'être aussi structurée formellement qu'au SMEC (les « indiv » au TCGT n'étant que quasiment destinées à deux ou trois jeunes joueurs prometteurs par exemple). C'est ce que nous allons tenter de saisir en observant de plus près la politique du club sur la présence de ce service, elle apparaît effectivement réfléchie, calculée.

### **- La politique du club sur les leçons individuelles**

Nous l'avons vu, le SMEC et ses infrastructures s'érigent parfois comme de véritables espaces de travail. En plus de constituer un « club fédéral type » dans la gestion de son école de tennis, la politique du lieu est de proposer un équilibre à ses membres, en tenant compte de la diversité des attentes, mais également du standing huppé du club.

Pour comprendre cela, nous pouvons dans un premier temps citer cet extrait d'entretien avec un ancien dirigeant :

*« On se doit d'effectuer des prestations de qualité, que ce soit sur l'entretien des terres battues, la qualité des entraînements, la restauration tout ça (...) Les membres payent une cotisation élevée, nous en avons besoin vu la taille du club mais en échange on se doit d'être efficace »*

*Et en ce qui concerne les leçons individuelles vous agissez de quelle façon ?*

*« Il y'a des clubs où les entraîneurs doivent louer le terrain, payer leur sceau de balles, des trucs*

371 Je précise que de par mon statut d'étudiant et mes revenus, Vincent m'a par exemple fait quelques ristournes réduisant parfois d'une dizaine d'euros le tarif pour une heure...

372 Prise de note avec S-T ancienne entraîneur du club, en mai 2008.

*comme ça, parce que lorsqu'ils bossent là ils le font la plupart du temps en tant que travailleur indépendant (...) Bon nous ce qu'on fait c'est qu'on ne leur demande rien, parce que d'une part c'est un critère important chez nous (...), tu vois nos entraîneurs on les recrute sur CV, je veux dire, on a pas de débutants ou alors ça sera un jeune du club à qui on décide de donner un coup de pouce. Donc on a des mecs compétents, et on les laisse faire leurs 'indiv' la journée. puis en fin d'après midi ils bossent pour le club, faut juste qu'ils ne soient pas tous les quatre à faire une indiv en même temps parce que là ça devient compliqué pour la place. (...) Après il y'a des moments où le club est plus vide que d'autres, donc dès fois ça peut passer (...) ils le savent (...). En réalité les 'indiv' ça ne nous rapporte rien directement, mais c'est important quand on a des jeunes qui se démarquent, ou si des joueurs veulent s'y mettre un peu plus sérieusement, je veux dire que ça permet à tous les joueurs qui le veulent d'avoir un entraînement plus poussé, ou il y'en a même qui ne s'entraînent que comme ça, même des joueurs je veux dire qui ne font pas de match ou qui reprennent (...). près il y a certaines conditions, il faut qu'ils s'arrangent pour que les terrains ne soient pas toujours pris par ce type de tennis, je veux dire c'est à double tranchant, il ne faut pas que ça râte parce que les terrains sont toujours occupés par les BE (les professionnels), par exemple un vendredi soir de mai ensoleillé à 18h, là le club est plein et on n'en tolère que deux en même temps (...) mais il faut qu'ici ceux qui le désirent aient accès à un enseignement de qualité. Et puis on a le niveau sportif aussi, regarde la fille là bas (il me montre la numéro 1 Lorraine en train de s'entraîner seule avec son coach) il y'a beaucoup d'indiv' avec ce types de joueurs ».*

*C'est à dire ? Quel type de joueur, je veux dire pourquoi ?*

*« Quand on fait 'signer' des joueurs d'équipe, enfin des espoirs ou des négatifs<sup>373</sup>, ici on leur garantit aussi des possibilités d'entraînement, ils viennent justement dans ce club là parce qu'il y'a tel ou tel mec ou nana qui entraîne et parce que il y'a suffisamment de place pour leur projet sportif, tu comprends ? ».*

*Et vous subventionnez leurs 'indiv' alors ?*

*« Non enfin ça n'est pas comme ça que ça se passe, disons que on peut s'arranger sur certains points, mais là enfin bon (un peu gêné, je ne comprend pas trop où il veut en venir) si tu veux on s'arrange au cas par cas, mais là je ne peux pas vraiment en dire plus, chaque club a ses petits secrets ».*

Cet extrait confirme que nous sommes face à un dispositif réfléchi et coordonné. D'une part, le club fournit aux entraîneurs la possibilité d'exercer une autre facette du « métier »

<sup>373</sup> Le terme « négatif » implique un niveau de jeu très élevé, relativement proche du niveau professionnel.

d'entraîneur (le salaire d'un entraîneur peut doubler voire tripler par la dispense de ce type d'entraînement c'est ce qui fait une des spécificités de l'activité). Il fournit également au public une offre précise et mise en avant par exemple, par la présence de petites annonces. Au contraire des autres clubs où nous avons pu enquêter, les annonces pour les leçons individuelles sont en effet clairement affichées dans le club-house l'hiver, et même devant le bureau des entraîneurs l'été. Ci joint une illustration formelle de ce type de procédé :

***Envie de progresser, de travailler un point de jeu précis ou tout simplement de taper dans la balle, C... entraîneur diplômé d'Etat second degré vous propose ses services. 15 ans d'expérience dans le suivi de joueurs de tous niveaux. Ponctuel, patient et bienveillant, pour donner une nouvelle dimension à votre tennis, contactez moi au 0609...  
Tarif 25 euros/par heure.***

Le SMEC peut enfin attirer des joueurs et des entraîneurs quelque peu renommés, en vantant des dispositifs d'entraînement larges et pointus. Ici on constate en les interrogeant que les praticiens y trouvent leur compte. Leur compétence professionnelle est ici exposée et les leçons individuelles constituent une partie importante de leur salaire :

*« C'est sur que si j'ai plus d'une vingtaine de joueurs qui chaque semaine prennent rendez vous avec moi, avec des séances à 25 euros de l'heure, ils ne viennent pas pour mes beaux yeux »<sup>374</sup>*

*« C'est comment dire, vital pour moi, je veux dire c'est aussi comme ça que ça fonctionne ce métier, à la rigueur l'idéal c'est de ne plus avoir de groupes du tout (...) enfin moi entre la joueuse que je suis sur le circuit et les' indiv' je n'ai pas de groupes à proprement parler (...) je fais des stages pendant certaines vacances scolaires pour rattraper ce que j'ai dans mon contrat »<sup>375</sup>.*

*A contrario* la tenue de leçons individuelles au SMEC – si elle permet une forme de connivence stratégique entre entraîneurs et dirigeants – peut se retourner contre l'un en cas de conflit. C'est ce que précise cette note de terrain :

374 Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008.

375 Prise de note avec S-T ancienne entraîneur du club, en mai 2008.

La dernière séance que j'ai vécue dans ce club, fut bien particulière. Vincent est en conflit ouvert avec le président : *Cette ordure essaye de me licencier pour faute alors que je n'ai absolument rien fait*. Effectivement malgré le soutien d'une très large partie des membres du SMEC il semblerait qu'un conflit se soit installé, il apparaît difficilement résoluble (Vincent gagnera plus tard un procès aux prud'hommes pour licenciement abusif et touchera même la somme de 8000 euros). J'ai donc Vincent au téléphone qui m'explique la situation : « *Ecoute j'ai peur que l'on me reproche de faire venir des joueurs qui ne sont pas membres du club comme toi, et que cela ne se retourne contre moi* ». Je lui demande de laisser tomber, n'ayant pas l'envie de lui causer le moindre problème, ce à quoi il me répond : « *tu viens et on fait un match commenté<sup>376</sup>, il ne pourront pas me reprocher de jouer avec quelqu'un, et tu me payeras plus tard* ». C'est ainsi que j'ai passé ma dernière séance à tenter de cacher le fait que Vincent était en train de travailler.

On saisit ici la complexité que peuvent engendrer les rapports entre dirigeants et praticiens, le haut degré de rationalité sur la tenue des leçons individuelles va ainsi jusqu'à mobiliser des perspectives juridiques. Ce conflit rend également explicite la gestion d'un travailleur dans un espace destiné à la pratique sportive sur lequel nous reviendrons dans le prochain chapitre.

#### **- Bilan**

La présentation du SMEC en tant que club de type « huppé » s'est fondée sur la présence d'une offre de prestation particulière. Bien entendu, le club n'a pas pour unique vocation de proposer des leçons individuelles, et dans son budget ou ses intentions économiques, la tenue ce « service » reste aussi difficilement évaluable à l'échelle quantitative<sup>377</sup>. Ce type de prestations marque une vision spécifique du tennis, quelque peu plus bourgeoise ou traditionnelle (précisons au lecteur que si l'on se réfère à l'histoire de l'entraînement du tennis en France, les premières leçons étaient régulièrement des « leçons individuelles ») exercées par les premiers « maitres professeurs » des années 20<sup>378</sup>. Si ce type d'offre est si fréquente au SMEC ce n'est donc pas par hasard ou par contrainte, mais comme une des particularités distinctives de ce type d'espace. Seule sa régulation hybride ou partielle (comme la mise à disposition des terrains sous certaines conditions, ou encore le fait qu'un joueur non licencié au club qui s'y entraîne soit mal vu de la part des dirigeants, ce qui se voit avec la dernière séance avec Vincent) nous suggère que nous sommes encore dans un cadre qui possède parfois quelques incohérences à une échelle politique. D'autre part, comme le montre les difficultés soulignées par le président vis à vis des membres

376 Le « match commenté » est une technique d'entraînement qui consiste à jouer des « sets » contre l'entraîneur, nous reviendrons sur la dimension technique de la séance dans la prochaine partie de l'étude.

377 Les dirigeants du SMEC (voire des clubs de tennis en général) nous sont apparus très évasifs au regard de leurs budgets, de la rémunération de leurs enseignants, etc.

378 Sources FNEPT.fr

insatisfaits de l'occupation trop abondante des terrains par les entraîneurs professionnels (ou encore l'épisode de la dernière 'indiv ' prise avec Vincent, où nous avons masqué le fait qu'il travaillait) on constate néanmoins quelques limites à l'établissement d'une logique professionnelle totale que nous analyserons dans le bilan de cette partie.

Nous avons donc ici étudié ce qui constitue : « *un modèle d'organisation entrepreneurial qui illustre la pénétration du secteur professionnel et du champ de l'expertise dans le milieu associatif. Pénétration segmentée selon la nature du club et le type de service qui y sont proposés* »<sup>379</sup>. La présence imposante de leçons individuelles au SMEC nous éclaire donc sur son aura sur l'échiquier des clubs de tennis, et sur les prestations, les attentes ou encore les exigences qui peuvent s'établir d'un club à un autre. Elles démontrent qu'un club de ce type est également un espace commerciale et que malgré des objectifs qui divergent parfois – entre membres lambdas, dirigeants et praticiens – la tenue de ces séances se développe selon des logiques sportives, professionnelles ou économiques. Nous allons maintenant montrer que ces logiques sont parfois opposées – ou tout du moins très différentes – à celles d'autres organisations implantées dans le monde du tennis.

### **3-D Le TCB ou les conséquences de l'abandon de l'école de tennis dans un petit club lorrain**

Nous allons maintenant traiter un nouveau point, à l'opposé de ce que nous venons de discuter. Il s'agit désormais de passer au crible un modèle plus « familial » et d'en saisir ses aléas. Effectivement de nombreuses associations sportives en France, restent ancrées dans une vision qui tend à devenir considérée progressivement comme obsolète. Refusant ou ayant des difficultés à s'insérer dans l'idéal fédéral que nous avons pu traduire, ils privilégient la proximité des membres, leurs sociabilité, le bénévolat, le non mercantilisme, etc. Apparaissent-ils si véritablement désorganisés ou distancés par les mutations du monde sportif moderne ? Comment appréhendent-ils la pratique encadrée et la tenue d'une offre de service ? Quelles conséquences engendre cette distance face aux exigences liées à la gestion associative moderne ?

#### **- Un club « dépassé » où tout le monde se connaît**

En 2012, le tennis club Beauregard Thionville apparaissait comme dépassé au regard des exigences fédérales et modernes vis à vis du tennis et de son encadrement. Si il totalise encore quelques 50 licenciés, seule une trentaine de joueurs pratique le tennis de façon plus ou moins ponctuelle. Un petit noyau d'une douzaine d'adhérents reste cependant très actif sportivement. Une

---

379 Chantelat, 2001, *op.cit.*

équipe de quatre filles – qui joue à un niveau régional honorable – , s’entraîne assidument les lundis soir et les samedis après midi. Une équipe homme d’une demi douzaine de joueurs (qui oscillent entre la troisième et le haut de quatrième série) s’entraîne également dans ces créneaux. Le club autrefois, proche du standing du TCGT (quoique quelque peu moins loti en terme d’effectifs et d’infrastructures) conserve des installations en bon état : deux terrains extérieurs d’une jolie couleur bleu-ciel refaits à neuf en 2009, et le partage d’un terrain couvert avec le TCGT pour six jours par semaine, permettent largement au petit noyau de joueurs d’assouvir leur pratique. Les entraînements ont lieu dans le parc de Beauregard la saison d’été, et à la salle de la Milliaire la saison d’hiver.

Jusqu’à 2009, le club embauchait un entraîneur stagiaire qui est en 2014 diplômé en Belgique et deux éducateurs. L’école de tennis aux effectifs raisonnables (entre 40 et 60 joueurs selon les années) se distinguait par d’excellents résultats sportifs dans les compétitions jeunes par équipe<sup>380</sup>. Après quoi, ne s’entendant plus avec le président l’entraîneur quitta le club.

Cet épisode motiva en partie l’abandon de l’école de tennis, tout en conservant des ambitions sportives, avec le maintien d’une équipe composée d’un groupe d’amis luxembourgeois de très bon niveau, qui évolue en division pré nationale (ce qui représente d’être dans les dix ou quinze meilleurs clubs lorrains au niveau sportif). L’équipe dame elle reste sportivement crédible, et une autre équipe homme composée du noyau précisé ci dessus participe aux quelques dix rencontres de championnat par équipe « sénior » organisées par la ligue de Lorraine.

La gestion du clubs s’effectuait donc d’une façon très détachée de ce que nous avons pu voir jusqu’ici dans ce chapitre. Si les exigences organisationnelles liées à la tenue du service semblaient fréquemment mises de côté nous allons comprendre que cela ne fut pas sans conséquence.

#### **- Une décision personnelle liée à un manque d’entraîn collectif :**

L’été 2009, le président Patrick pris seul la décision d’arrêter l’école de tennis, cette extrait nous résume brièvement le type de motivations susceptibles de démotiver un dirigeant de club :

*« Ça me gavait, les parents pas contents, tout ça je n’avais pas envie de retrouver quelqu’un, en plus on a la guerre avec l’autre club voisin, enfin j’ai perdu la motivation pour tout ça (...) de toute façon il y’avait de moins en moins de gens qui s’occupaient du club, c’est toujours moi qui fait tout, donc la décision c’est moi qui l’ai prise ».*

---

380 Vainqueur de la « coupe Ferret » le championnat d’hiver de Lorraine par équipe des jeunes de 10 à 14 ans en 2009.

Par ailleurs, d'autres problèmes professionnels ne l'ont pas épargné :

*« Je travaille chez Arcelor<sup>381</sup> à la direction humaine, alors je te laisse imaginer à quel point le boulot me prend déjà assez la tête. Alors si c'est pour avoir des parents qui râlent en rentrant le soir c'est pas la peine. ».*

Effectivement l'envie l'a quitté, alors que personne ne se manifestait pour reprendre la gestion du club :

*« Il y'a beaucoup de clubs qui sont comme ça, si une personne s'en va il faut trouver quelqu'un d'autre et aujourd'hui ça n'est pas évident »<sup>382</sup>.*

Ainsi la fin de l'école de tennis a provoqué d'une part une chute des adhérents dont le lecteur imagine les conséquences financières :

*« L'école de tennis c'est entre un quart et un tiers du budget d'un club de 150 adhérents on va dire ».*

D'autre part, du côté du public, les quelques joueurs jeunes et « bien classés » se sont dispartchés dans d'autres clubs mosellans, comme nous l'ont expliqué les principaux intéressés :

*« On a suivi notre entraîneur, bon ça saoulait un peu parce que maintenant c'est plus loin moi j'habitais à côté »<sup>383</sup>.*

Enfin, certains joueurs du clubs ont abandonné le tennis, quand d'autres regrettent les modalités pratiques que proposait le club :

*« C'est vrai qu'ici c'était très convivial pour les gamins, et puis je suis allé voir dans d'autres clubs du coin, bah c'est pas le même tarif, c'est plus cher, plus loin, tout ça (...) et puis on ne connaît pas vraiment non plus »<sup>384</sup>.*

---

381 L'usine d'Arcelor, spécialisée dans la sidérurgie était le lieux d'importants mouvements sociaux au début des années 2010.

382 Entretien avec E-M, joueuse et membre du comité, le 7 avril 2010

383 Prise de note avec T-D-L ancien jeune joueur de troisième série du club, juin 2010.

384 Prise de note avec M-R ancienne maman de joueurs, mars 2010.

Plusieurs autres conséquences directes furent ainsi constatées, comme lorsque la mairie est par exemple devenue quelque peu plus rigide envers le club au niveau des subventions, n'acceptant pas la nouvelle orientation politique des dirigeants. On retrouva dans la presse locale de l'époque ce type de déclaration de l'adjoint aux sports :

« *Ce club, n'est plus un club mais la simple addition de trois équipes séniors* »<sup>385</sup>

Cette note de terrain nous explique les conséquences houleuses de l'épisode :

Alors que se déroule l'assemblée générale de 2011, l'adjoint au maire est attendu de pied ferme. Il a, dans la presse locale, ouvertement critiqué la politique du club qui s'éloigne des perspectives éducatives du sport voulues par l'adjoint. Le fait de désormais ne se consacrer qu'à la pratique adulte n'est pas du tout du goût de l'adjoint qui déclara : « *Beauregard ce n'est plus un club mais un ensemble de trois équipes sans jeunes* ». Malgré les difficultés du club, une trentaine de membres, âgés de dix sept à cinquante neuf ans, est encore présente ce jour là (ce qui à titre de comparaison est supérieure aux audiences que j'ai pu constater au TCGT).

La plupart des gens présents ici sont en plus des électeurs thionvillois qui penchent pour la quasi totalité en faveur de la municipalité (à gauche). Mais ici il est question de gestion locale et l'adjoint est pris à partie : *si maintenant qu'on a une municipalité de gauche on ne subventionne pas ce type de club moi j'y pige plus rien, on ne fait pas du business nous ici (...) regardez autour de vous, on existe il y-a des jeunes (effectivement trois joueurs de 17-18 ans sont présents), qu'est ce que ça veut dire de nous critiquer comme ça dans la presse ?* L'adjoint intervient : « *écoutez nous à la municipalité on perçoit le sport dans un rôle éducatif, alors oui si vous voulez jouer vous pouvez mais ne comptez pas sur nous (...) on aide ceux qui s'orientent vers nos perspectives c'est tout. (...) et c'est pareil pour les créneaux de la Milliaire*<sup>386</sup>, *vous comprendrez qu'on privilégie ceux qui en ont besoin pour leurs cours* ». Le conflit raisonne dans la salle puis le représentant municipal quitte les lieux quelque peu en colère. Les échanges ont été houleux, deux visions du sport se confrontent.

L'encadrement est donc un enjeu particulier pour les clubs, on constate également de son importance lorsque ces associations ne sont pas totalement propriétaires de leurs installations. L'attribution de certains créneaux par la municipalité (comme ceux du mercredi) privilégie ainsi l'encadrement des jeunes au nom d'une éthique sportive fondée sur l'éducatif. Cette décision

385 *Le républicain Lorrain*, édition de Thionville du 2 Novembre 2010.

386 La Milliaire, une salle couverte de trois terrain dédiée au tennis fut construite au début des années 90, elle fut subventionnée aux deux tiers par la municipalité et à un tiers par les trois clubs thionvillois « dominants » de l'époque. Le TCB avait donc donné autant d'argent pour cette salle que le TCGT, qui lui justifiait son hégémonie sur les créneaux de par la présence massive de « jeunes joueurs ».



impliquant au TCB de perdre ces créneaux et ainsi de diminuer le poids de sa structure matérielle, ce qui par ailleurs devenait une forme d'excuse exposée de façon quasi automatique par le président, dès qu'on lui reprochait les lacunes, comme dans le cas de ce reproche adressé à l'adjoint municipal des sports:

*« Comment voulez vous qu'à la rigueur on puisse se remettre à faire de l'école de tennis ou qu'on se re développe si vous nous sucez tous nos créneaux en salle ? Quand j'ai laissé des créneaux à l'autre club, je les ai prêté pour une année hein, j'ai jamais dit : tenez maintenant le mercredi après midi le terrain 3 il est à vous (...) on a participé financièrement pour cette salle et là on se fait arnaquer parce qu'on rentre pas dans votre vision »*

On saisit également le poids des municipalités lorsque des infrastructures sportives souvent onéreuses<sup>387</sup> sont subventionnées par une multitude de sources économiques (ligue, FFT, municipalité, conseils régional, économies du club, etc.) problème ici particulier à la commune de Thionville qui comptait par exemple 4 clubs dans lesquels se répartissaient sur plus d'un milliers de licenciés en 2011 par exemple. De cela ressortent des enjeux concurrentiels liés à l'obtention de créneaux. Le cas du TCB nous montre en l'occurrence, qu'il est ici compliqué de faire machine arrière. Au cas où quelqu'un aurait désiré prendre la relève du président et tenter de « relancer » le club par une école de tennis, la tâche aurait été très compliquée, de par ce problème d'infrastructure.

#### **- L'illusoire vision de la gestion d'un club de tennis sans contrainte**

Toutefois, si l' « école de tennis » a disparu au TCB, la « pratique encadrée » restait quand à elle encore présente, le noyau du TCB se réunissait souvent au club house autour d'un repas, sous prétexte d'une réunion de comité ou d'une partie de championnat. Les effluves de grillades et les rires des spectateurs entourent des parties sérieuses et conviviales les dimanches de mai. Les joueurs se regroupent encore sous le prétexte d'une sociabilité sportive. Les entraînements sont souvent très sérieux, dispensés par Patrick et par un étudiant, joueur de troisième série, rémunéré ponctuellement par le président. Aucun des deux n'ont l'autorisation officielle d'entraîner des adultes contre rémunération<sup>388</sup>, et l'on peut parler d'un pseudo bénévolat encore fréquent dans les clubs de ce type :

---

387 Le coût de la construction de la salle de La Milliaire approchait le million de francs en 1994.

388 Voir chapitre 1-B.

*« On ne va pas embaucher un D-E pour dix joueurs, donc on se débrouille comme ça (...) Pour les sous tant qu'il y'en a on rembourse l'essence généreusement, on paye du matériel de tennis en le facturant pour le club, on se paye une bonne bouteille des trucs comme ça (...) mais moi et Pat c'est pas du travail à proprement parler ce qu'on fait, même si c'est fait sérieusement on est quand même assez détaché du principe d'entraîner et de se faire absolument payer »<sup>389</sup>.*

Ainsi, si le suivi du petit noyau d'assidus au TCB reste sérieux au niveau du contenu des entraînements (les prises de note de la seconde partie de l'étude renforceront ce point de vue), les logiques et les dispositifs qui sont mis en œuvre pour l'encadrement de ce noyau ne se basent pas sur les logiques que l'on peut percevoir au SMEC, ou à une échelle moindre, au TCGT. De ce fait, les contraintes qu'implique l'encadrement de leçons individuelles et surtout de l'école de tennis sont désormais quasi absente au TCB, comme le montrent ces données :

L'hiver 2010, étant particulièrement pénible il est fréquent de voir les entraînements annulés au TCB. Si la participation aux rencontres de championnat ne pose pas de souci, les entraînements du lendemain sont souvent déplacés : *« Attends hier j'ai passé sept heures à la Milliaire, il faisait moins huit, tu crois que j'ai envie d'y revenir ce soir, me précise par exemple Patrick. C'est un avantage que ce soit comme ça aussi, là quand on annule tout le monde comprend point barre. On a pas un parent ou quelqu'un qui vient râler parce qu'il y'a pas entraînement »<sup>390</sup>.*

*« Même si ça se passe très bien comme ça (...) le truc c'est que on est en train de mourir, d'ici deux ans c'est la clé sous la porte parce que même si on voulait refaire de l'école de tennis comme avant on aurait encore des difficultés pour les créneaux, pour trouver un professionnel parce que tu es obligé d'en avoir un. On pourrait à la rigueur relancer le truc avec une école de tennis pour adulte, mais là encore faudrait du B-E, et on a plus assez de créneaux le soir, et en plus moi et l'entraîneur on a pas non plus le temps, et les autres joueurs c'est pareil, on a parmi nos joueuses une fille qui est institutrice et qui entraînait avant mais là elle ne peut plus »<sup>391</sup>.*

Le club est donc menacé, car il n'a plus de subventions municipales, et ne peut compter que sur quelques rares cotisations. De plus les économies faites les années précédentes, et le nombre de membres « actifs » diminue :

---

389 Entretien avec le second entraîneur du TCB J-P, janvier 2010.

390 Prise de note en février 2010 à la Milliaire.

391 Entretien avec A-D dirigeante du club en mai 2010.

« Il y-a des joueurs qui ne payent plus, mais qu'est ce que j'y peux (...) le club vit encore grâce à quelques économies mais on ne tiendra plus longtemps »<sup>392</sup>.

Il sera alors temps aux joueurs de réfléchir à un autre point de chute<sup>393</sup>.

### 3-E Prolongements analytiques :

Nous avons ici fait le choix de présenter l'offre de service que constitue l'encadrement par la façon dont ce dernier peut être administré, géré ou perçu à diverses échelles. Nous avons ainsi tenté d'extraire les éléments essentiels qui fondent la position d'un club sur l'échiquier du monde du tennis. Ceci nous confère un début de compréhension sur les facteurs qui influencent les politiques de gestion du domaine de l'encadrement. On perçoit alors qu'ici : « *qu'une association est, essentiellement, ce qu'en font les dirigeants* »<sup>394</sup>. Les éléments dégagés nous seront ultérieurement utiles pour interpréter la circulation des dispositifs d'action internes aux séances.

Ce tableau synthétise la typologie que nous venons de construire, il nous résume la structure matérielle et économique des clubs. Il nous servira désormais à situer nos données pour le chapitre suivant, ainsi qu'à préciser le type d'espace qui cadre la séance dans notre troisième partie.

**Tableau 3 Catégorisation sommaire des clubs de tennis en rapport aux espaces de l'enquête :**

CLUB	Budget (euros)	Nombre de terrains	Nombre d'employés (hors leçons de tennis)	Prix de la cotisation en euros (en 2012)	Nombre de D-E professionnels	Nombre d'éducateurs	Modèle de gestion	Effectif (nombre de licenciés)
Type A : SMEC	120000	14	5	650	4	11	Quasi Entrepreneurial	600
Type B : TCGT	42000	6	1	180	1+1 (tiers temps)	5	Généraliste familial	430
Type C : TCB	4800	3	0	100	0	2	Artisanal	50

La distinction des organisations qui hébergent la pratique influence les modes de transmission du tennis, tant au niveau des motivations et de l'engagement des acteurs qui gèrent

392Entretien avec P-D ancien président du club.

393C'est ce qui s'est produit, en septembre 2013, le club a ainsi mis la clé sous la porte.

394 Raquel Rego, *Une typologie de l'engagement des dirigeants associatifs*, SociologieS [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 29 septembre 2010.

l'offre de service, qu'au niveau des moyens disponibles pour sa réalisation. Ainsi par l'analyse de ce répertoire d'actions et de situations vécues dans les clubs, nous avons pu comprendre les façons hétérogènes par lesquelles le service pouvait s'administrer à une échelle locale.

Ces vignettes, malgré leurs inéluctables longueurs et leurs banalités, dressent les logiques explicites qui font de la pratique encadrée un dispositif phare dans la structure d'un club. On perçoit ici que l'encadrement s'avère segmenté autour de l'articulation entre des logiques économiques et associatives, c'est ici que : « *les acteurs des différentes organisations apparaissent plus divisés quant aux objectifs visés par la pratique physique et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre* »<sup>395</sup>. Dans beaucoup de cas, les membres actifs tentent de faire la part des choses entre leurs responsabilités quotidiennes et les *désiderata* fédéraux. La gestion matérielle et humaine de l'offre est donc ainsi portée par des membres « actifs » (entendus qu'ils agissent concrètement sur la structure même de l'espace) : dirigeants, entraîneurs, etc. Ces derniers articulent le phénomène de rationalisation croissante du service avec les ressources humaines et matérielles à disposition. Ainsi, les données exposées nous montrent que l'institutionnalisation du service inspire plus ou moins des dispositifs locaux, qui de leur côté gèrent, illustrent et se singularisent au regard de leurs conjonctures internes.

#### **- L'encadrement du tennis, un « bien singulier » en milieu associatif**

Cette division se retrouve également au regard des modalités de « circulation » des différents acteurs. En effet, le cadre du service analysé verrait ses participants se répartir autour de logiques stratifiantes, de compétences tennistiques, etc. Les choix d'un club ou d'un entraîneur sont loin de s'affirmer autour d'une régulation figée, telle qu'elle pouvait l'être jusqu'au années 80 par exemple. Le parcours de cette jeune joueuse de bon niveau est explicite au regard de la distribution particulière du public dans les organisations tennistiques :

*« Je suis partie de ce club parce que ça ne répondait plus à mes attentes, je stagnais au niveau du classement et c'était pas pratique non plus pour y aller en voiture vu qu j'habite à Illange, au départ je suis venue justement parce qu'on me disait qu'il y'avait de très bonnes structures, mais je quittais aussi mon club, mes équipières, tout des trucs comme ça (...) La première année ça se passe pas mal, mais après je stagne, et du coup d'autres filles me passent devant (...) Voilà après je ressens clairement que je ne suis plus la priorité de l'entraîneur comme je pouvais le sentir avant (...). C'était plus difficile d'avoir des 'indiv', de travailler ma technique, des trucs comme ça*

395 W.Gasparini : « *La construction sociale de l'organisation sportive. Champ et engagement associatif.* ».

- Université de Strasbourg II, UFR-STAPS, Laboratoire "A.P.S et Sciences sociales"

*(...). Donc après ça avec maman on s'est dit je m'en vais. J'arrive alors dans ce club et là je sens que c'est différent, il y'a plus d'attention autour de moi, ça me met en confiance et là l'année là je prends trois classement alors que je garde à peu près le même rythme. Bon du coup maintenant les autres filles du club elles sont derrière moi (Déborah est montée à 5/6, la numéro 2 du club est 15/3) mais je vais deux fois dans la semaine m'entraîner avec des garçons, ça compense et là je ne fais pas la maline, j'ai plus de rythme et le coach, je sens qu'il sait que c'est pas facile là mais il est vraiment derrière moi »<sup>396</sup>.*

Cet épisode démontre d'une logique de concurrence en expansion au niveau sportif entre les clubs. La joueuse, partie pour de meilleures structures, revient finalement dans un club plus modeste où elle trouve à la fois la progression, l'attention- voire encore la reconnaissance – à laquelle elle aspirait. Ce cas nous précise alors l'ambiguïté au regard de la circulation des différents talents tennistiques dans les clubs, et principalement ceux d'un niveau tennistique « régional » (milieu de troisième à milieu de seconde série).

Dans la même optique, les praticiens professionnels (ou encore des éducateurs passionnés qui vagabondent d'un club à l'autre pour quelques heures) sont également recrutés, d'un club à l'autre, dans des perspectives qui nous sont apparues aléatoires :

*« Quand je signe à Ta... pour six heures par semaine, c'est clairement pour m'occuper des « équipes » du club, après la présidente à aussi souhaité que je prenne en main un groupe d'adolescent qui se débrouillent à peu près (...) dans mon club principal par contre je dois faire près de la moitié de mes heures avec du loisir, des débutants, du mini-tennis. Ca ne me dérange pas mais c'est sûr que quand j'exerce dans d'autres clubs j'ai un peu une position d'intervenant technique, c'est valorisant, on sent que le public il est attentif à ça »<sup>397</sup>.*

Ce D-E nous signale ici une différence fondamentale entre les petites et les grosses structures, ces dernières étant plus aptes à respecter la répartition fédérale type. En revenant sur le premier extrait on perçoit que la qualité, ou tout du moins les attentes et les résultats propres au suivi tennistique ne sont pas toujours pris en compte dans les grands clubs. Effectivement à l'intérieur des structures les plus solides, on retrouve ce que Déborah précise comme des « priorités ». Ce qui, en d'autres termes, peut engendrer certaines déceptions au regard de la réputation du dispositif ou de la compétence attendue. Associée à d'autres facteurs (tels que la

396 Prise de note avec G-U joueuse de seconde série, juillet 2011.

397Entretien avec F-A entraîneur salarié, au club d'Hagondange, en décembre 2011.

proximité géographique, l'attachement au club d'origine, ou encore les tarifs parfois moins prohibitifs de certaines structures de moyennes ou de petites tailles) la répartition des acteurs ne s'avère donc pas figée autour d'une seule logique concurrentielle. Elle s'explique également au regard de la valeur personnelle que confère le joueur au service. Valeur étant elle-même, comme on le comprend dans l'extrait de la trajectoire de Déborah, fluctuante et amenée à évoluer, nous y reviendrons bien plus largement Partie 3.

Pour interpréter ce problème, le sociologue Lucien Karpik<sup>398</sup> nous apporte un éclairage particulier, si l'on extrapole ses investigations portant sur l'« économie des biens singuliers », vers ce que nous pourrions définir comme un « marché de l'encadrement tennistique » au travers duquel le choix du lieu de pratique découlerait de logiques irréfutables. Le travail de Karpik se concentre sur les économies développées et remet en cause la théorie économique néo-classique basée sur le simple concept d'offre et de demande (dans notre cas nous pourrions extrapoler le terme de « demande » par celui d'« attente » comme nous l'avons constaté Chapitre 4). Sans contester les règles du besoin ou de la valeur d'usage d'un produit, Karpik redéfinit de façon originale le processus de consommation par des « marchés », à l'intérieur desquels les notions de prix prennent moins d'importance que celle de « qualité » du produit, et d'attentes précises du consommateur.

Pour étayer ce raisonnement socio-économique, le chercheur met en avant la notion d'« incommensurabilité du bien commun », cette dernière se définissant au travers de la singularité des consommateurs (le jugement du consommateur sur un produit est donc aléatoire en rapport à un autre). En effet, si les marchés des biens singuliers (avocats, grands vins, livres etc.) fonctionnent de façons similaires, chacun relève de régimes de coordination qui sont différents selon les attentes et les critères d'évaluations des consommateurs. Ce que tel individu attend d'un produit ne sera peut-être pas ce qu'un autre désire. Dans ce sens, sans toutefois dénigrer son existence, le sociologue remet quelque peu en cause le processus d'uniformisation et de standardisation des biens de consommation. Ceci en redonnant au consommateur et à sa singularité une place de choix dans l'analyse des causalités de ce thème.

Si chez les néo-classiques (Léon Walras, Carl Menger etc.) les singularités disparaissent de par un fonctionnement mécanique et automatique des différents marchés, pour Lucien Karpik il existe cependant des différenciations entre les nombreux biens issus d'un même secteur. Dans ce sens, chaque consommateur choisira tel produit en espérant qu'il possède tel avantage par rapport à un autre. Cet avantage ne se retrouve donc pas forcément au niveau de la question du prix, mais plus dans la spécificité de l'attente de consommateur et sa propre subjectivité. Au fil de l'analyse,

---

398 Lucien Karpik : « *L'économie des singularités* », Paris, Gallimard, 2007,

l'auteur insiste sur la notion d'incertitude face à la qualité du produit (qui se règle toutefois une fois que le produit est consommé) ainsi que sur la notion de réseaux, qui orienteraient le choix du consommateur (un vin est bien coté dans tel « guide », du coup je le choisis sans l'avoir goûté, un ami m'a conseillé cet ostéopathe, du coup j'irais le voir lui plutôt qu'un autre vu que j'ai confiance en mon ami et en ses facultés de jugement). Cette idée éclaircit notre objet d'étude, lorsqu'elle confond différents types de produits commerciaux tels que le « bien singulier » et le « service personnalisé », ceci sans élaborer de distinction profonde vis à vis de leur logique de consommation. C'est ce qu'on peut percevoir dans l'extrait relatant la trajectoire de la jeune joueuse. Ces deux éléments se consomment sur un mécanisme similaire de recherche de singularité du produit (quelle serait la « bonne bouteille » pour mon rendez vous galant ? Quel serait le « bon entraîneur » pour faire progresser mon jeu ?). À un moment la joueuse se rend dans une organisation huppée et reconnue pour sa qualité d'encadrement, mais elle trouve satisfaction plutôt à l'intérieur d'un autre type d'organisation – plus modeste – qu'elle n'envisageait pas au départ. On saisit cela lorsqu'elle précise, pour exemple les termes : « *on fait attention à moi* ».

C'est ainsi que nous pouvons assimiler l'entraînement de tennis à ce que Karpik définit comme un « service personnalisé », notamment du point de vue du choix de club mais surtout de la subjectivité du public, de ses capacités, de ses ambitions, de ses motivations ; mais également de l'évolution de ces critères. Ainsi, même si des éléments comme la fidélité, l'attachement ou la proximité géographique possèdent également une importance particulière, il existe alors un réel mécanisme de « consommation singulière » du service de l'encadrement, notamment lorsqu'il est un critère de choix de club. On retrouve également ce processus lorsque un joueur fait appel au service d'un praticien, dans le cadre d'une leçon collective ou individuelle. En comprenant cela, on perçoit que l'ancrage dans un club ne se réduit pas à des logiques propres au standing ou encore aux profils sociaux des acteurs, mais qu'il découle d'une imbrication de faits qui s'avère plus complexe. Nous tenterons alors de comprendre cette disparité et la délimiter en partant du public, dans notre troisième partie.

Après avoir traité ces points nous allons désormais conclure ce chapitre en tentant de préciser les forces et les faiblesses que produisent l'offre de service dont il est ici question.

### **- Les faiblesses du service : l'encadrement un secteur obligatoire aux modes de gestion aléatoire**

Au fil des exemples cités nous avons pu observer que ce secteur était devenu autant fondamental que vital à l'intérieur des clubs de tennis. En effet, comme nous le précisait ce dirigeant de club :

« Si on a pu se développer comme ça ces dix dernières années c'est en recrutant le maximum de membres avec ce service. Beaucoup de nos membres, et même la majorité on ne les voit que là. Ils s'inscrivent, ils viennent aux entraînements, ils payent leur cotisation et basta (...) ils ne viennent même pas jouer en dehors des entraînements, et il y'en a certains qui ne savent même pas qu'ils ont le droit de venir jouer sur les terrains du club »<sup>399</sup>.

Malgré cela – à un niveau plus large – c'est par ce type de faits que la FFT et les clubs ont en partie redressé la barre au regard de la « crise » du tennis des années 90. En chute libre à cette période, les effectifs de la FFT se sont stabilisés, puis étoffés par le recrutement de nouveaux membres (jeunes ou adultes « profanes ») sous une offre d'« encadrement hebdomadaire » qui permet par ailleurs à certains d'éviter la délicate recherche de partenaires<sup>400</sup>, ou la délicate réservation d'un terrain à certaines heures.

Ce service que constitue la pratique encadrée propose une assistance à la fois ludique et technique aux joueurs. Nous avons ainsi pu observer différents échantillons portant sur son intendance. Nous avons observé que dans ces organisations, elle est un élément essentiel à leur pérennité, tant sur des questions de financement, que de standing. Enfin, en dehors des tournois, des journées d'animation et des championnats, nous avons vu que la gestion administrative, la mobilisation de bénévoles et du budget des clubs tourne pour beaucoup autour de ce secteur.

L'exemple du conflit entre le TCB et la municipalité de Thionville intervient lui de par des distorsions en terme de perspective sur les missions d'un club de tennis (l'adjoint au maire allant même jusqu'à disqualifier sémantiquement l'organisation : « *ce n'est pas un club* »). Cet exemple souligne que le financement de l'activité associative s'avère délicat et prend plusieurs formes selon les municipalités, le nombre d'adhérents, la qualité de la trésorerie, l'investissement des cotisants, etc. Pour les organisations qui héberge l'encadrement, il faut à la fois faire perdurer l'idée d'un sport éducatif et socialisant (tel qu'il peut être perçu par certains courants politiques dont émergent les gestions municipales), tout en s'adaptant à la marchandisation du secteur et à ses contraintes contemporaine. De ce fait, ces organisations se fragmentent de par le taux d'investissement de leurs membres actifs, des moyens à disposition, ou encore de leurs particularités locales.

Ces constats démontrent que la fonction d'un club de tennis a évolué depuis la fin des années 80. Tandis qu'elle se concentrait sur la mise en accessibilité d'infrastructures, sur la sociabilité, voire encore sur la détection de joueurs « en capacité » de jouer (partie 1), elle se

399 Entretien avec R-S, 29 mars 2009, au TCGT.

400 Waser, considérait la recherche de partenaires tennistiques comme un « marché », qui impliquait des notions de « réseau » assez marquées et qui inhibait les joueurs les moins habiles. Waser, *op.cit*, 1995.



développe aujourd'hui de plus en plus sur le secteur de l'encadrement. Ce dernier possède un prix, un coût, une valeur. Il mobilise des spécialistes, des législations, des compétences, etc. Si le sport n'a donc pas pour première fonction de professionnaliser son intendance, sa pratique en club s'inscrit désormais dans une certaine logique mercantile qui aspire autant les gestionnaires que l'organisation de ces mêmes clubs.

En ayant observé ces trois associations sportives, nous avons ainsi constaté que sous la même dénomination de « club de tennis », des réalités différentes convergent. Les espaces qui hébergent la pratique voient en elle une manne financière, autant qu'elle témoigne d'une mission éthique qui est de transmettre et de diffuser le tennis. Nos données démontrent également que les dispositifs appliqués dépendent pour beaucoup de la force humaine et de l'investissement déployés. On perçoit ainsi l'importance ou le poids de certaines décisions individuelles sur le devenir du club.

La pénétration d'un modèle bureaucratique dans les clubs de tennis s'avère ainsi instable, notamment de par la variété des enjeux et des intentionnalités qui circulent au travers de ces organisations, et du fait que la logique commerciale d'un club ne possède pas la même intensité selon sa propre « politique », ses acteurs et ses ressources. Dans tous les cas, l'encadrement nécessite des forces, des investissements et des moyens. Ces derniers sont parfois considérables et très structurés, mais ils sont également fragiles et aléatoires. Pour exemples le TCGT bricole parfois l'homogénéité ou la cohérence de la structuration des groupes, la professionnalisation du secteur au SMEC produit certaines situations délicates ou impartiaux, etc. Enfin, lorsqu'il tente de se dégager de certaines des contraintes liées au secteur de l'encadrement, le TCB se voit considéré – ou « jugé » – en situation d'échec par la municipalité (et il en serait probablement de même par la FFT), tandis que les membres encore fidèles au club louent pour leur part le manque de contrainte liées à l'école de tennis. De par l'ensemble de ces spécificités, le monde des clubs de tennis fait alors partie de ces lieux au travers desquels les finalités ou les modalités d'engagement s'avèrent délicatement identifiables de façon exhaustive, malgré la présence de certains objectifs communs (héberger, transmettre et diffuser la pratique du tennis).

Accueillir tous les types de pratiquants, réfléchir sur l'utilité d'une école de tennis, ou encourager les leçons individuelles, etc. Tout ces éléments reflètent la place prépondérante de l'encadrement des pratiquants dans ce « petit monde » des clubs de tennis. Et si auparavant ce dernier impliquait un regroupement d'individus peut-être proches socialement – et partageant une vision plus homogène sur ce que devait proposer un club – , ce même club est aujourd'hui un espace dans lequel circulent des conceptions du tennis, du sport et de l'associatif parfois diamétralement opposées.

Ainsi la faiblesse du service se retrouve peut être au regard de ce qu'il est devenu : une manne financière vitale, un secteur indispensable et désormais quasi obligatoire. Bref – à entendre cet ancien dirigeant de club – de tout ce qui ne constituait pas les objectifs fondamentaux d'une association sportive auparavant :

*« Lorsqu'on a créé le club dans les années 80, on se foutait de l'école de tennis tout ça, nous c'était pour jouer, pour discuter, pour se rencontrer : en match, en équipe, en double, le soir, le dimanche. Enfin c'était pour le jeu, vraiment. Aujourd'hui c'est plus possible on se doit de gérer la comptabilité, de faire un site internet, de rendre des comptes aux parents, de recruter des entraîneurs (...) c'est quand même autre chose »<sup>401</sup>.*

#### **- La force de l'encadrement en milieu associatif : créer de la valeur et des vocations :**

Les clubs de tennis permettent néanmoins de valoriser l'encadrement, ils modélisent des figures types de gestion du service qui sont parfois coordonnées de façons très subtiles. L'encadrement est donc porteur d'initiatives, de dynamismes qui favorisent le développement, du sport, du loisir et du tennis à plus large échelle. Les clubs animent la vie sportive, hébergent des idéaux de pratique, tendent parfois vers une autogestion locale réussie qui fait qu'un club arrive par moments à se suffire à lui même :

*« Quand j'ai pris la présidence tout n'était pas structuré comme aujourd'hui (...) le but c'est de donner du bon temps aux gens et de faire bosser des gens qui sont passionnés par ça, c'est quand même une sacré fierté »<sup>402</sup>.*

Malgré la baisse du bénévolat les clubs mobilisent de nombreuses compétences. Si le milieu associatif est lieu d'une certaine forme de mutation, on peut considérer que ce même milieu s'est retrouvé quelque peu forcé d'agir sur le contenu du service, ce qui engendre une certaine innovation. Ces espaces savent alors tirer profit des possibilités de rendre la transmission plus efficace et réfléchie : en l'adaptant, en la structurant, etc. Ils savent se rendre utiles tant à l'échelle locale que fédérale. Ils offrent la possibilité au public d'accéder à de nouvelles expériences ludiques et sensibles, autant qu'ils participent à l'emploi et à l'accès à certaines carrières professionnelles.

---

401 Prise de note avec B-Z, ancien dirigeant d'un club thiovillois.

402 Prise de note avec G-D-T, président de club en Moselle.

Enfin, en 2015, la pratique encadrée du tennis en France mobilise des milliers d'individus qui participent à ce programme. Ce sont ces mêmes individus qui font ainsi l'objet du prochain chapitre.

## Chapitre 4 Du côté des « entraîneurs » : trajectoires, identités et mandat

Nous avons élucidé le développement « socio-historique » de la relation de service propre à la pratique encadrée du tennis que nous étudions. Nous avons dégagé les attentes et les fonctions types qu'elle implique. Nous avons précisé de ses modalités de gestion à l'échelle locale, et selon les caractéristiques du type d'association qui l'héberge. Nous avons proposé un éclaircissement sur les différentes formes de tennis qui y-sont englobés, etc. Nous allons maintenant nous intéresser à une autre facette de ce phénomène, qui s'intéresse à la population de « praticiens » qui circule et agit dans l'espace du club.

La forte hausse du nombre de professionnels de l'encadrement – constatée Chapitre 1 – nous amène à saisir la cristallisation des logiques d'investissement ou des trajectoires qui s'y établissent. Sans négliger que les travailleurs exerçants dans les clubs sont également complétés par des entraîneurs « amateurs du tennis », il s'agira ici de saisir ce qui influence et ce qui structure une « carrière »<sup>403</sup> de praticien. Et ainsi, de mieux cerner ces individus qui tendent à se charger de la transmission du tennis.

Tout en cherchant à stabiliser l'analyse des fonctions sociales actuelles propres à l'encadrement, nous allons développer ce chapitre en dressant les portraits d'une dizaine de ceux que l'on nomme dans les clubs comme les « entraîneurs », ou les « éducateurs ». En les interrogeant dans de multiples situations sur leurs trajectoires, leurs motivations ou leurs représentations sur la fonction d'encadrant, nous chercherons à répondre à ces différents questionnements : Comment devient-on praticien ? Comment se répartissent les encadrants dans l'espace du service ? Quels sont les différents statuts mobilisés ? Quelles sont leurs motivations, et *a contrario* qu'est ce qui les démotive ? Et surtout, au travers de quels mécanismes sociaux un joueur de tennis peut-il être amené à devenir transmetteur ?

Éclaircir la tension entre un « bricolage » associatif et une professionnalisation croissante de la transmission du tennis dans les clubs est un des enjeux de notre étude. Nous allons ainsi analyser cela en mobilisant une conceptualisation propre aux sociologies des professions et du travail dans une perspective compréhensive. Si nous avons déjà pu cerner certaines des logiques ou des distorsions propres au délicat établissement d'un « groupe professionnel » des D-E, nous allons désormais traiter la question de l'engagement de ses praticiens, des motifs de cet engagement et de ses formes.

---

403 Becker Howard, *Outsider*, Paris, A Metailé, 1985

Le monde du tennis en club héberge des individus pour qui devenir entraîneur s'avère le fruit d'une certaine logique sociale : comme la fructification d'un savoir sportif ou la reconversion. Toutefois cet univers inclut également d'autres individus pour lesquels le fait de bifurquer vers l'encadrement ou encore vers le concours de « diplômé d'état » s'est établi sur le tard, selon certaines conjonctures d'existence distinctes et plurielles.

S'intégrer dans une carrière de transmetteur ne découle pas forcément de trajectoires singulières toujours cohérentes, nous allons constater que c'est plus au travers de concepts, comme celui de « l'homme pluriel »<sup>404</sup>, que se construit l'*éthos* d'un entraîneur de tennis – ici considéré en tant que : « *médiateur entre les structures et les effets structurels et structuraux d'une part et les logiques d'action intentionnelle et objective d'autre part* »<sup>405</sup> –. C'est un mélange de valeurs et de codes communs, certes identifiables, mais c'est également autour d'antagonismes et/ou de fragmentations complexes, contradictoires ou encore inattendues que s'établit ainsi l'engagement dans une activité de praticien.

Les situations de transmission, dont l'analyse sera le point d'orgue de l'étude, regorgent d'une certaine originalité au regard de la fonction des protagonistes, quand l'un se relaxe, apprend ou joue, l'autre « gagne sa vie ». Mettre à jour différentes trajectoires types qui mènent vers la transmission est alors indispensable pour saisir l'identité professionnelle de ces praticiens, et pour comprendre ce que cette dernière représente pour eux. Enfin nous observerons qu'enseigner inclut fréquemment une volonté de transmission et de partage sur le tennis, sur les émotions ou encore sur les plaisirs que procure cette activité.

Après avoir élucidé ces points, une autre sous-partie se proposera de confronter l'établissement de cet *ethos* professionnel face aux attentes locales officielles et officieuses. Ceci en tenant compte du point de vue des dirigeants de club. Nous exposerons alors les paradoxes, les distorsions ou les interférences potentielles à l'originalité de situations où par exemple, des « professionnels » se retrouvent gérés par des « bénévoles ».

---

404 Bernard Lahire : « *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002 Essais & Recherches. Le chercheur nous explique que : « *Un homme pluriel, c'est un homme qui n'a pas toujours vécu à l'intérieur d'un seul et unique univers socialisateur, qui a donc traversé et fréquenté plus ou moins durablement des espaces (des matrices) de socialisation différents (et même parfois socialement vécus comme hautement contradictoires). L'homme pluriel est donc porteur de dispositions, d'abrégés d'expériences multiples et pas forcément toujours compatibles... Il doit pourtant "faire avec". (...)L'homme pluriel, c'est l'homme dont l'ensemble des pratiques est irréductible à "une formule génératrice" ou à "un principe générateur"* ». Extrait d'interview recueillie sur le site « Nathan Université ».

405 REMY J., VOYÉ L., SERVAIS E., 1978 *Produire ou reproduire ?*, Tome 1, Bruxelles, Vie Ouvrière.

## - À propos de l'intérêt sociologique des portraits : des avatars d'acteurs, des trajectoires typiques ou originales

Les portraits sont couramment utilisés lorsqu'il s'agit de tenir compte d'une dimension d'analyse ethnographique locale<sup>406</sup>, ou encore au regard d'approches qui étudient la question des trajectoires sociales et de leurs logiques. Attardons-nous un instant sur ce choix méthodologique que nous mobiliserons désormais jusqu'à la fin de l'étude.

Cet outil permet, sur une population donnée (ici les « entraîneurs de club »), de dégager les variations et surtout les dispositions individuelles qui caractérisent les individus étudiés. Après quoi, une vision globale d'un groupe s'équilibre plus ou moins. Ici, nous cernerons en priorité les expériences et les positionnements des acteurs en rapport aux notions d'engagement et de professionnalisation. C'est dans cette optique que : « *les processus biographiques et les mécanismes d'interactions sont dans une relation d'interdépendance : la dynamique d'un groupe professionnel dépend des trajectoires biographiques (careers) de ses membres, elles-mêmes influencées par les interactions existant entre eux et avec l'environnement* »<sup>407</sup>. Ainsi, avant d'étudier les « interactions »<sup>408</sup> nous nous concentrerons sur les parcours et sur les mécanismes sociaux qui mènent vers l'activité d'« entraîneur », ce qui nous amènera à situer les différents types d'acteurs qui sont chargés d'enseigner le tennis.

Le choix des individus étudiés s'est principalement fondé autour d'une volonté de représentativité : des travailleurs jeunes ou expérimentés, des éducateurs connaisseurs du tennis ou « un peu forcés d'être là », etc. Ces individus nous offrent ainsi la possibilité de cerner les matrices socialisantes<sup>409</sup> qui supportent l'insertion dans une activité de praticien. Leur premier point commun étant que ces individus sont tous joueurs à la base, tout simplement parce qu'au fil de l'enquête, nous ne sommes en réalité jamais tombés sur des praticiens n'ayant jamais joué<sup>410</sup>, et qu'en France l'exercice de l'activité nécessite une maîtrise technique *a minima*.

Nous l'avons évoqué chapitre 3, plusieurs profils sont chargés d'appliquer le service sur le terrain. On y cerne d'une part, une catégorie que l'on peut qualifier de bénévole – même si ce terme reste quelque peu ambigu dans sa définition – et d'autre part, des « professionnels » qui gagnent leur vie par cette activité.

---

406 Pour exemples : B. Lahire, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan/VUEF, 2002.

407 Dubar et Tripier, *op.cit*, 1998 p.96.

408 Employé sous le sens des rapports entre acteurs, espaces et objets

409 Une matrice socialisante implique sur l'individu des valeurs, de l'éthique, des façons d'agir.

410 Le circuit professionnel voit (rarement) des entraîneurs de ce type, qui sont quasiment tout le temps « parents » des joueurs entraînés. Certaines séances de mini-tennis voient la présence de « mamans » profanes du tennis mais qui viennent parfois donner un coup de main...

#### 4-A Être « éducateur » de tennis une figure polymorphe : du bénévolat au « petit job »

« AMT » (assistant moniteur de tennis), éducateurs fédéraux, ou simples joueurs, nous allons percevoir que des figures très variées exercent régulièrement ou ponctuellement dans les clubs. Le monde du tennis héberge ainsi une douzaine de milliers d'entraîneurs amateurs chargés d'encadrer une grande partie du demi million de joueurs encadrés.

##### - Mario : un retraité actif grâce à l'encadrement du tennis

Mario est un ancien cheminot d'origine italienne né en 1935, les cheveux gris, de taille et de corpulence moyenne, le visage ridé et un perpétuel sourire aux lèvres. Il s'est mis au tennis à sa retraite à la fin des années 90. Dans un premier temps, il fréquentait le club du TC Thionville pour des raisons extra-sportives :

*« Une fois je me baladais et j'ai vu des gens dans le club qui servaient à boire, j'avais soif j'y suis rentré comme ça sans à priori, la bière y était moins chère et ça jouait au tarot, ils cherchaient un cinquième joueur et j'ai rencontré des copains, comme ça d'un coup c'était vraiment super (...) alors moi après, je trainais souvent là bas. Et puis il y'avait un des gars il jouait au tennis, une fois il m'a amené à leur tournoi et j'ai aussi sympathisé (...). Et puis à force de voir des gens jouer au tennis bah moi, j'étais encore en bonne santé, j'avais fait un peu de boxe, un peu de vélo, j'allais nager de temps en temps des choses comme ça et je m'y suis mis à 64 ans ! »<sup>411</sup>*

Une certaine habileté tennistique, de bonnes capacités de coordination et une « *caisse physique* » honorable lui permettent rapidement d'atteindre un niveau de quatrième série :

*« J'ai d'abord essayé avec des types que j'avais rencontré au TC, et je trouvais qu'ils étaient pas si forts (rires), enfin bon courir, s'arrêter et taper dans la balle pour moi ça m'a pas paru difficile (...) après on m'a donné des petits conseils par ci par là (...) genre comment bien lancer au service, la boucle, le remplacement, enfin je joue pas non plus comme les jeunes (rires) mais pour mon âge ça me plait comme ça (...) Du coup j'ai fait quelques matchs et c'était pareil, selon les années je tourne entre 30/2 et 30/3... »*

411 Entretien avec Mario, février 2009 au TCGT. Les autres extraits sont également issus de cette entretien.

C'est avant tout le besoin d'encadrants au TCGT au milieu des années 2000, qui l'a mené à exercer quelques heures par semaine. Le club faisait face à une demande croissante et Mario se proposa, pour selon ses termes :

*« Filer un coup de main (...) Je les entendais (les membres du comité) souvent râler parce qu'ils manquaient d'entraîneurs, alors je leur ait dit que je voulais bien essayer, mais que je ne savais pas trop comment faire, moi des cours j'en avais jamais vraiment pris ».*

Il propose alors au président une sorte de marché :

*« Je lui ai dit : 'écoute à la rigueur tu t'arranges pour qu'on me montre un peu et je peux le faire', et puis j'ai demandé qu'on me donne aussi deux ou trois cours à moi. Il a dit 'pas de problème' et ça s'est passé comme ça ».*

Le D-E du club lui explique donc les rouages et supervise le début de sa carrière d'encadrant. Fin 2010, Mario prend en charge quatre groupes chaque semaine, principalement du profil « loisir adulte ».

*« Les enfants c'est un peu trop usant, mais j'ai des débutants ou bien des jeunes qui veulent s'y mettre, je fais un peu de panier, je donne quelques conseils etc. (...) Ca me plaît beaucoup en fait et puis c'est assez marrant si on m'avait dit quand j'ai pris ma retraite que j'aller devenir entraîneur de tennis ça m'aurait bien fait rire, mais bon tu vois ça réserve toujours des surprises la vie ».*

Et par ailleurs il ne demande pas de rémunération :

*« Ca reste légal, mais de temps en temps j'ai quelques petits cadeaux, une bonne bouteille, un lot de balles, un jogging... ». Si je devais faire ça pour de l'argent franchement (...) à la rigueur pour les petits jeunes qui veulent se faire un peu de sous, mais c'est bien le monde d'aujourd'hui ça (un peu énervé) c'est vraiment dans le tennis où on croit que tout le monde est professionnel hein ?».*



### **- Adrien : dépanner son club**

Bon joueur de troisième série et étudiant en économie, Adrien débute au TCB en 1998. Il est né en 1988 d'une mère employée de bureau et d'un père qui tient une petite entreprise de service à la personne. Avant toute chose il se déclare comme un passionné de tennis :

*« Je regarde tous les matchs, c'est vraiment mon truc ! Jouer, regarder, entraîner ça ne me lasse jamais »*

En 2007, il se voit proposer le job d'été de l'OMS (voir la monographie du TCGT) par ses dirigeants. Les débuts sont aléatoires :

*« Je ne savais pas trop si j'avais la fibre ou l'œil (...) m'occuper des gamins j'aime bien mais disons que je ne suis pas trop (il cherche le mot) autoritaire et puis c'est jamais trop l'idée qu'on s'en fait (...) je veux dire que quand on accepte, moi j'étais pas trop sur de moi(...), par contre je comprenais bien en quoi ça consistait, l'OMS j'en avais moi même déjà fait comme joueur. Mais ça s'est bien passé, enfin dans l'ensemble parce que tu en as toujours qui ne comprennent pas trop quand ils débarquent, je veux dire c'est un peu 'freestyle' d'entraîner des gamins quand même »<sup>412</sup>.*

Après cela, il rejoint l'équipe des éducateurs du club un an plus tard. Son tempérament très posé, son dévouement pour le club, sa ponctualité ou encore sa politesse incitent les dirigeants à lui confier une demi douzaine d'heures par semaine. Inscrit à la formation des éducateurs à Hagondange fin 2009, il développe son expérience auprès des groupes constitués en majorité d'un jeune public, mais également de groupes de dames qui jouent en loisir, ou qui font quelques matchs. Au quotidien il est assez remarquable de constater son flegme et son calme quasi constant lorsqu'il entraîne, malgré la diversité du public auquel il fait face. Il déclare aujourd'hui se sentir plus en confiance :

*« Et puis après je me suis retrouvé avec toute la journée du mercredi également (...) il leur fallait quelqu'un en urgence (il me regarde en hochant les épaules sous entendu que c'est un fait assez fréquent dans les clubs) j'étais d'accord et puis j'avais vraiment l'impression de rendre un grand service (...), je rentrais en master d'économie et je n'étais pas saturé de cours enfin tu comprends (sourire) donc j'arrivais à gérer les deux ».*

<sup>412</sup>Entretien avec Adrien à la Milliaire, mars 2010. Les autres extraits sont également issus de cet entretien.

Il avoue également une préférence pour les groupes féminins :

« Je ne sais pas pourquoi, oui enfin c'est vrai qu'il y'en a des mignonnes, mais c'est pas ça (rires), non je trouve que les filles elles écoutent plus, tu as une certaine rigueur que tu n'as pas avec d'autres »

De cette fonction qui à la base lui semblait ponctuelle, Adrien ne met pas de côté la possibilité de faire de l'encadrement son métier dans l'avenir ;

« Au départ c'est vraiment pour rendre service mais c'est aussi parce que le tennis ça me botte vraiment (...) de là à l'enseigner c'était peut être quand même autre chose, mais au final c'est plus parce qu'on me l'a demandé (...) Après je tenterai peut être de me réorienter là dedans si mes études ça flanche, faudrait que je passe 15 et tout ce que je fais là ça pourra peut être me servir à devenir prof »

Enfin au niveau du salaire, il avoue gagner de quoi vivre confortablement en compilant ces heures, tant qu'il reste dans le foyer familial :

« Environ 720 (euros) par mois, je touche dix euros de l'heure là (en 2011, mais on a souvent des petits bonus, ou des stages un peu mieux payés durant les vacances scolaires (...)) Pour l'instant c'est suffisant, je vis chez mes parents, mais je ne ferai pas carrière avec ça non plus (rires) ».

#### **- Bernard : « coacher », ou une autre façon de se faire plaisir par le tennis**

Professeur de lettre dans un LEP, né d'un père peintre en bâtiment et d'une mère couturière en 1953, Bernard a monté un club de tennis à Thionville au début des années 80. À cette période il dispense déjà quelques heures de leçons :

« Pour les jeunes qu'on détectait à l'époque c'était intéressant, il savaient envie d'apprendre, c'était très respectueux et cordial »<sup>413</sup>.

Entrainant parfois sans raquette, tournant sans cesse autour de joueurs « qu'il connaît par cœur » et qui pour certains voient en lui un père spirituel. Sa formation d'entraîneur s'est basée entre l'autodidaxie et la transmission familiale :

---

413Entretien avec Bernard Z, à Thionville en aout 2013. Les autres extraits sont également issus de cette entretien.

*« J'ai appris surtout avec quelques bons livres en même temps que j'apprenais pour moi, donc j'ai un peu transposé, et puis il y'avait mon frère qui était très fort, il jouait en équipe de Lorraine dans les années 70, il m'a aussi pas mal aiguillé là dessus ».*

Il stoppe sa casquette d'entraîneur-joueur-dirigeant à la fin des années 80, sans rompre toutefois avec son club. C'est à la demande des meilleurs joueurs de l'association, quasiment tous formés par lui, qu'au milieu des années 2000 il reprend sa casquette de « coach », à raison de deux séances par semaine et de façon quasi bénévole :

*« J'ai juste demandé à ne plus payer de cotisations vu que je ne joue plus de toute façon, après je crache pas contre une petite bouteille de temps à autre, ou encore un petit chèque de temps à autre lorsqu'ils font le total des déplacements de l'équipe en championnat ».*

Il a également totalement arrêté de jouer au tennis depuis la fin des années 90 pour se mettre au golf :

*« C'est quand même moins traumatisant que le tennis et c'est aussi prenant et puis on peut y jouer même tout seul ».*

Chose pas si fréquente que ça au niveau régional, il ne rate jamais une rencontre de championnat par équipe, durant lesquelles en tant que capitaine d'équipe, il suit avec passion les rencontres et prodigue moult conseils tactiques à ce petit groupe de bons joueurs, classés de 15/1 à 3/6 qui lui font une confiance totale. Une des particularités de celui que ses joueurs appellent « coach », se base sur son meilleur classement. Il n'a jamais dépassé le bas de la troisième série, mais entraîne des joueurs bien plus forts, ce qui ici ne pose problème à personne :

*« On a eu aussi des nouveaux joueurs dans ce groupe, même des fois des gens de mon âge, mais apparemment ça n'a jamais posé problème ».*

De sa fonction il dit avant tout qu'elle lui procure un plaisir tennistique particulier, qui tire sa quintessence dans le cadre des « matchs en équipe » la où la discipline devient quasi « collective » :

*« C'est une petite flamme en moi, un moyen de prendre du plaisir au tennis même sans jouer (le regard ferme) surtout les dimanches quand ils sont en match (...) et puis il y'a du retour en face, je veux dire c'est aussi des moments où quand tu les aides à gagner, quand ils te regardent après la balle de match, c'est quelque chose de valorisant. Les petits textos sympas, tout ça c'est une façon de vraiment faire partie de l'équipe sans jouer. ».*

#### **- Emilie : entre don de soi et contraintes**

Professeure des écoles depuis 2008, Emilie encadrait le « mini tennis » au TCB jusqu'en 2010. Son parcours d'éducatrice est plutôt fréquent dans le monde du tennis, elle atteint un niveau de jeu intéressant, se retrouve plutôt disponible pour du temps associatif, et accepte certaines contraintes :

*« C'est quand j'ai commencé à faire des tournois, à gagner des matchs, en me classant en troisième série que le club m'a inscrite à la formation des éducatrices, là j'ai un peu appris les bases : le lancer de balles la gestion des enfants etc. Et forcément après bah je me suis retrouvée à faire le mini tennis, j'avais un groupe d'adultes loisirs aussi (...) Mon frère était également entraîneur ça a joué je l'avais vu faire, donc je savais un peu à quoi m'attendre. (...) Par contre ce qui peut déranger c'est qu'en gros quand tu t'engages à faire ça c'est de septembre à juin à telle heure et toutes les semaines scolaires. Bon on peut toujours se faire remplacer mais c'est pas le top, les parents aiment pas trop, faut trouver quelqu'un tout ça »<sup>414</sup>.*

Durant cette période (2005-2010) ce « mini job » de cinq ou six heures par semaine lui laisse des impressions mitigées :

*« Le plus ch... c'est les parents, surtout au mini tennis, tu en as qui viennent avec trente minutes de retard chercher leur gamins, ceux qui se plaignent parce que tel n'a pas assez couru tout ça (...) enfin je dis ça mais ça allait quand même, enfin j'avais pas vraiment l'impression de servir à autre chose qu'à garder des gosse (...) avec les adultes c'était plus marrant même si je galérais pour envoyer les balles au panier parce qu'on avait pas forcément travaillé là dessus en formation (rire complice car Emilie envoyait les balles avec une prise de coup droit qui n'est pas préconisée dans les formations). Mais ça allait enfin bon c'était aussi le soir jusqu'à 22 heures, quand ça caille c'est quelque chose aussi (...) enfin c'était qu'une fois par semaine aussi (...) Bref c'était pas l'épanouissement que tu peux voir dans les pubs sur le tennis à la TV (sourire) ».*

414 Entretien avec E M, le 7 avril 2010. Les autres extraits sont également issus de cette entretien.

C'est quand elle est recrutée dans l'éducation nationale qu'elle décide de stopper « *progressivement* » cette activité :

*« Les mercredis j'avais la possibilité de faire des cours particuliers de maths, ça me disait plus, en plus ça si t'as pas envie pendant deux mois bah tu mets de côté. (...) Mais je suis restée à faire une heure par semaine quand même pour que le club il puisse garder les gamins déjà qu'il n'y avait pas beaucoup de monde pour encadrer alors j'ai encore dit oui,, mais le deal était clair, que le club n'en reprenne pas plus ou bien sur qu'ils trouvent quelqu'un d'autre (...) j'allais pas les lâcher comme ça »*

Derrière cette décision, c'est également l'impression de « *travailler le mercredi* » qui l'a le plus influencée à abandonner l'encadrement :

*« En tant qu'institutrice c'est aussi pas plus mal de voir autre chose pendant son temps libre, et puis c'était pas comme en classe tu comprends, les conditions par moments fois elles sont épiques (...) il y-a le froid, des jeunes qui ne viennent plus pendant trois mois et qui reviennent sans un mot des parents, ces trucs là (...) et puis le club qui n'a jamais été très chaud avec le mini tennis aussi (...) en tout cas je ne me vois pas reprendre, le tennis j'adore ça, mais de là à l'enseigner c'est vraiment pas la même chose ».*

## **-Bilan**

Dans ces portraits, ce qui motive l'engagement dans la transmission du tennis – ou encore le fait de stopper l'activité – découle de logiques difficilement mesurables de façon exhaustive. On perçoit des praticiens qui exercent cela comme un loisir (Mario), d'autres comme un « job étudiant » (Adrien) ou encore comme une forme de « don de soi » propre à la tradition associative française (Emilie). Tous développent néanmoins une certaine singularité.

Ainsi, tenter de dégager une trajectoire type de la fonction d'éducateur non professionnel nous semblerait ici peu judicieux. En effet, on constate dans ces portraits une formation à la vie associative particulière et aléatoire. Soit l'éducateur s'avère aguerrit aux rouages de la transmission, soit il tend à les découvrir, soit il cherche à s'en défaire. Dans tous les cas, l'hétérogénéité de ces profils reste au final caractéristique de l'« action associative »<sup>415</sup>. Tout au long d'une carrière de

---

415Matthieu Hély, *Le travail « d'utilité sociale » dans le monde associatif*, Management & Avenir 10/2010 (n°40), p. 206-217.

membre d'un club l'éducateur peut connaître plusieurs étapes qui le mènent dans cette pratique comme l'ont montré ces portraits. L'engagement dans l'encadrement du tennis fait donc ici l'objet de processus divers. Tantôt uniquement basés sur la pratique du tennis, tantôt complétés par une brève formation, tantôt cadrés par un professionnel. Le profil de ces individus qui s'engagent dans l'activité associative implique également une forme de capital ou d'expansion du réseau social individuel. Ces portraits mettent en avant des normes et des valeurs implantées dans les discours des agents comme parfois un désintéret vis à vis de l'argent (Bernard), un « *don de soi* » (Emilie), voire la « *contribution à l'intérêt général* »<sup>416</sup>(Adrien, Mario). Ainsi au regard des catalyseurs de l'engagement, l'affect côtoie l'économique ou encore la volonté d'être utile.

Ceci nous permet de distinguer certaines des logiques spécifiques au secteur de l'encadrement. Ces éducateurs sont un maillon essentiel de la chaîne sociale qui rend l'offre de service possible. Par ailleurs, nous avons pu observer que ces acteurs sont porteurs de compétences expertes, certains sont même considérés par le public comme aussi légitimes que les « professionnels mandatés » que nous allons traiter. D'autre part, on perçoit que la question de la rémunération n'est pas forcément centrale, ce qui laisse supposer que la figure du bénévole « traditionnel » prêt à passer ses dimanches en déplacement ou souhaitant simplement donner de son temps pour la cause sportive n'a pas encore totalement disparue. Enfin, ce profil d'encadrants possède également la possibilité de rompre à tout moment l'exercice de l'encadrement avec une certaine facilité. La longueur mais également les créneaux généralement mobilisés pour les séances (le soir par exemple) leur demandent également un relatif sacrifice au niveau de leur temps libre. Beaucoup d'individus rechignent à un moment de leur existence de continuer l'activité, ceci pose problème car ces individus sont nécessaires dans tous les clubs.

Un autre aspect important nous interpelle chez ces individus, il s'agit de la notion de plaisir. Chez Bernard ou Mario, on comprend d'une certaine façon qu'altruisme et égoïsme s'articulent plus qu'il ne s'opposent. Leur conduite rompt par exemple avec l'idée traditionnelle du « don de soi » propre à la vision associative traditionnelle, du fait du plaisir que leur procure le tennis. Au delà, de ça, l'attrait peut également se fonder autour de la « valorisation » qu'offre certaines situations d'encadrement (le coaching en match chez Bernard par exemple). On saisit alors que l'engagement de ces éducateurs dépend pour beaucoup du vécu personnel de chacun, des considérations individuelles sur l'activité. Comme si ces individus se laissaient vis à vis de l'exercice de l'encadrement une marge de distanciation, une forme de seuil dont ils seraient les seuls juges.

---

416 Quemin A, *Les rhétoriques professionnelles comme ressources : analyse dynamique du discours des commissaires-priseurs*, UTINAM, n°23, 1997, p. 80.

Il se dégage donc ici différentes façons d'être éducateur qui ne se réduisent pas à la logique du « don de soi » propre aux traditions du secteur. Si ce type de transmetteurs possède des savoir-faire ou des aptitudes à l'encadrement moins généralistes que les « professionnels » que nous allons présenter, on ressent également des affinités singulières. Bernard n'encadrant uniquement que des joueurs très impliqués dans la pratique du tennis, Adrien préférant les filles, etc. Dans certains cas, des individus sont donc prêts à faire le travail ou les tâches demandées par le club, sous condition que ces mêmes tâches s'avèrent cohérentes vis à vis de leur propre représentation sur la pratique. L'engagement de ces individus dans la séance se rapproche plus de la logique du « don-contre don » de Mauss<sup>417</sup>, car dans plusieurs cas ces « amateurs » de l'exercice de l'encadrement possèdent des motifs liés à l'attrait de cette pratique, autant qu'ils s'avèrent indispensables à l'espace du club.

D'autre part, on comprend mieux certains des paradoxes propres aux idéaux institutionnels traités dans la première partie de l'étude. La répartition du public de l'encadrement reste aléatoire selon les espaces et selon le statut du praticien. D'un club à l'autre, le fait d'être ou pas encadré par un « professionnel » ne résulte pas d'une procédure clairement formalisée – contrairement à ce que supposerait l'organisation institutionnelle ou encore le syndicat des D-E –. Bernard par exemple n'est pas professionnel, mais au regard de son « public » et de ses responsabilités (des joueurs de seconde série) il est considéré de la même façon. Mario n'entraîne presque pas les jeunes joueurs, et le public d'Adrien est très hétérogène.

Il n'existe donc pas véritablement de trajectoire type qui mènerait à la fonction d'éducateur, cette occupation s'établissant parfois au hasard d'une passion, d'un besoin d'argent, ou d'une manière de passer le temps. À défaut, nous pouvons constater ce qu'ils ne font pas : aucun ne semblait par exemple maîtriser pleinement la portée généraliste de l'encadrement développée par la FFT, la plupart semblent disposer de la liberté de stopper leur fonction, ou à défaut de se désengager progressivement. Cette activité implique alors une certaine expérience de la discipline, un engagement plus ou moins éphémère, ainsi qu'une articulation entre le devoir qu'implique leur position et la reconnaissance symbolique, voire économique de leur investissement.

Ainsi une figure unique du praticien « amateur » ou (encore « semi amateur » lorsqu'il s'agit par exemple d'étudiants gagnants quelques centaines d'euros par mois) s'est avérée délicatement identifiable. Il n'existe donc pas véritablement de trajectoire type qui mènerait à la fonction d'éducateur, cette occupation s'établissant parfois au hasard d'une maîtrise du jeu, d'un besoin d'argent, ou d'une manière de passer le temps. Voyons si le cas des encadrants professionnels nous permet d'appréhender plus de lisibilité.

---

<sup>417</sup>*Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*(1925), Introduction de Florence Weber, Quadrige/Presses universitaires de France, 2007.

#### **4-B Itinéraires d'enseignants de tennis professionnels mosellans**

Suite au « boom des D-E » constaté dans la première partie de l'étude, il nous semble pertinent de tenter d'apporter certains éléments de compréhension sur ce qui constitue un métier quelque peu « dans l'air du temps » à l'intérieur des clubs de tennis. Quels facteurs sociaux influencent l'engagement dans ce métier ?

L'investissement dans une carrière d'entraîneur repose sur des critères socio-démographiques dont la FFT<sup>418</sup> nous a fourni les grandes lignes : Le genre (20% de D-E filles), l'âge (une tranche (25/50 ans), le lieu de résidence (en milieu urbain, une répartition plus forte en région parisienne et dans le sud est de la France), le niveau d'étude (estimé à bac +2) s'érigent comme des critères explicites pour interpréter l'activité. Toutefois, l'étude du sens de l'engagement, les représentations identitaires, le passé des individus suivis ou la valeur affective accordée singularise cet investissement.

Précisons que les itinéraires présents n'ont pas été élaborés par le biais d'entretiens basés sur un angle biographique, mais par le biais d'un suivi régulier de ces praticiens. Le « boom des D-E » et la dynamique de professionnalisation de plus en plus présente dans le monde du tennis, étaient récentes et en évolution. Nous verrons que lorsqu'ils ont débuté et développé leur carrière de joueur, certains des individus étudiés percevaient les stratégies de professionnalisation existantes dans le secteur de l'entraînement avec une certaine négligence, quand d'autres étaient déjà sensibles à cette opportunité.

En suivant ainsi plusieurs professionnels de l'entraînement, et en officiant au côté de Djamil, de Lucas, de Thibault ou de Patrice, nous avons pu au fur et à mesure du temps, tisser une relation de confiance qui nous a permis de les interroger franchement sur leurs trajectoires. Les thèmes abordés portant à la fois sur les différentes étapes de leur socialisation tennistique, et sur la place prise par ce sport à différents moments de leur existence. De ce fait nous avons ainsi pu toucher du doigt les processus types et les récurrences qui mènent à la fonction d'« entraîneur de club ». Ceci pour saisir à la fois les différents seuils qui marquent ou spécifient leur engagement ou leur singularité, tout en précisant ce qui pouvait unifier leurs trajectoires.

##### **4-B-1 Le métier d'entraîneur comme opportunité**

L'opportunité désigne l'apparition d'une occasion favorable qui fait prendre conscience à l'individu de la possibilité de tirer un profit symbolique ou matériel, au regard d'une situation

---

418 Les chiffres datent de 2010 et sont quasi similaires en 2014.



donnée. Dans le cas des D-E nous la considérerons comme un mécanisme fortuit, où la décision d'envisager cette branche professionnelle, sans être toutefois due au hasard, n'en était pas moins relative à un concours de circonstances qui ne dépendait pas uniquement d'une logique carriériste. Voici certains cas qui illustrent cette complexité.

#### **- Djamil : du droit au terrain**

Il est impossible de ne pas remarquer cet homme par sa grande taille ( il fait deux mètres) et sa démarche nonchalante. Il est venu au tennis :

*« Car après avoir essayé plusieurs sports, vers huit ans je me suis rendu compte que c'était celui qui me bottait le plus, au tennis tu as tout le temps la balle et ça dépend souvent que de toi »<sup>419</sup>.*

Un certains succès sportif durant sa jeunesse, et le « retour » du monde social fréquenté, influencent l'engagement dans une carrière de joueur régional qui s'est avérée honorable :

*« C'est clair que je n'étais sans doute pas maladroit, je gagnais tout le temps contre mes copains, je suis arrivé la première année en club, on m'a changé une fois de groupe avec les meilleurs du club de ma catégorie d'âge : en 'poussin', puis deux mois après on m'a mis avec des joueurs d'une catégorie d'âge au dessus en 'benjamin', et à la fin de l'année j'étais dans le meilleur groupe des 'benjamins' qui à l'époque faisaient une tête de plus que moi, bon maintenant je les dépasse (rires) ».*

Djamil atteint vite un bon niveau : « j'ai été 2/6 à 17ans », néanmoins durant les vingt cinq premières années de sa vie il ne se voit pas du tout vivre du tennis tant de par sa pratique que par l'encadrement :

*« En fait, moi avec ma famille on a toujours cherché à s'affirmer par l'école (...) donc déjà joueur pro de tennis ça ne m'est même pas venu à l'esprit (...) j'ai jamais redoublé, j'ai suivi un cursus normal collège, lycée, première E-S, le truc banal quoi, j'ai eu mention assez bien au bac, et après cela je voulais faire du droit. (...) Le tennis, c'était un loisir sérieux, bon je voyais que j'étais pas mauvais, j'ai gagné des petits tournois régionaux, j'ai joué en championnat de France par équipe des trucs comme ça, mais je ne me suis jamais vu en pro du tennis que ce soit en*

---

419 Entretien avec Djamil M, au club d'Hettange-Grande en novembre 2009. Les autres extraits sont également issus de cet entretien.

*joueur (où j'étais souvent un peu blessé et un peu flemmard que comme entraîneur (...)) Je n'avais jamais donné une leçon avant vingt-cinq ans. Moi le tennis c'était pour jouer, je ne me voyais pas du tout entraîneur loin de là. Au contraire quand je voyais dans mon club les leçons, les groupes avec des gamins pas motivés ou qui jetaient leur raquette, j'en étais presque à avoir pitié pour les entraîneurs ».*

Après son bac il s'inscrit en fac de droit à Nancy. Tout en cherchant à continuer à jouer, ses résultats à l'université et sa vie personnelle ne favorisent pas une professionnalisation par les études.

*« Je continuais à jouer et à m'entraîner deux ou trois fois par semaine ça me suffisait pour me maintenir à 2/6 environ, je voulais être greffier ou avocat, un truc qui rapporte, un peu prestigieux, pour la famille, un bon métier quoi... Ca s'est bien passé les trois premières années parce que j'étais plutôt studieux. Et puis la quatrième année (hésitant) bon là c'était plus dur, en plus j'ai rencontré ma femme qui avait déjà un gamin, du coup, j'étais un peu perturbé devant l'ampleur du chemin à faire (...) j'avais aussi des petits tracas personnels que je n'évoquerai pas, bref tout des trucs classiques qui font que tu te demandes si tu vas continuer tes études ou pas... ».*

C'est en discutant avec ses collègues joueurs et son coach qu'il prend conscience de la possibilité de passer le concours de B-E :

*« Là je me suis dit : ouais pourquoi pas. J'avais déjà vu des mecs, comment dire pas vraiment des entraîneurs extraordinaires, enfin c'est pas pour avoir le cigare, mais bon, au final sans me poser la question je me disais que ça ne devait pas être trop dur à faire comme métier (se rétractant), ou plutôt oui voilà je me disais que j'en serais sans doute capable ».*

Mais au final, c'est pour des raisons pragmatiques et économiques qu'il décide de prendre le temps de s'inscrire en formation :

*« Faut dire que un an et demi de formation pour chopper un job comme ça c'est plutôt intéressant, je me disais que c'était payé en plus, j'étais quand même bien ancré dans le milieu, je connaissais deux ou trois gars à la ligue (...) bref sur le coup, je me disais que c'était vraiment un truc sympa pour avoir un vrai job qui aurait un sens sans passer encore trois ans à la fac, où en plus la concurrence et le niveau tout ça ça se resserrait ». Sans attendre il s'engage : « Voilà je*

*me suis inscrit au CREPS de Dijon, j'avais un peu d'argent de côté pour la formation, le conseil régional a payé une partie et mon père a un peu mis au bout ».*

Le concours se passe bien, il devient breveté d'Etat en 2003 et cherche un club. En consultant les annonces de la ligue, il arrive à Hettange-Grande :

*« Le président cherchait quelqu'un pour remplacer l'entraîneur en place qui partait pour le Luxembourg, on a discuté et le fait en plus d'être à 3/6 à cette période et de compléter son équipe une a joué en ma faveur, bien que je n'avais pas vraiment d'expérience ».*

Les débuts sont mitigés, l'extrait suivant montre certaines des difficultés liées aux débuts dans l'encadrement :

*« En fait tout à coup tu débarques, t'as fait beaucoup de théorie, un peu de pratique et là t'es à la tête d'une école de tennis ou t'as cent vingt gamins et quarante adultes classés à des niveaux différents à gérer. Pendant le module « pratique en club » de ma formation je ne faisais vraiment qu'entraîner, le côté gestion de club dans la réalité c'était plutôt une inconnue pour moi (...). Donc, même si j'étais heureux d'avoir ça et bien j'ai quand même du bien m'adapter. En plus comme je suis de nature appliqué, je supportais un peu mal des trucs qui ne dépendaient pas tout le temps de moi. Mais bon globalement, le gens étaient gentils, le président me filait un coup de main pour les plannings, les trucs comme ça, et voilà, maintenant ça roule à peu près ».*

#### **- Lucas : une immersion professionnelle sur le tas**

Lorsqu'il postule pour un emploi jeune au TCGT en 1999, Lucas n'est même pas licencié à la FFT, ce qui ne l'empêche pas de s'intégrer facilement au club :

*« J'avais déjà un peu joué à Illange quand j'étais adolescent, j'avais même du faire un ou deux matchs en équipe, mais mon truc c'était le foot »<sup>420</sup>.*

Effectivement il a joué à un niveau correct (ayant même disputé un match de coupe d'Europe) dans des clubs régionaux de bonne facture ou en division 1 luxembourgeoise :

---

<sup>420</sup>Entretien avec Lucas en mai 2008 au TCGT. Les autres extraits sont également issues de cet entretien.

*« Aaah le foot ouais c'était mon truc mais j'avais pas un gabarit assez imposant pour mon poste, j'étais un peu une crevette, et puis bon ça passe vite, c'est pas à vingt trois ans que tu te lances dans une carrière ».*

D'autre part, le parcours scolaire fut plutôt bref, ce qui le pousse à quelque peu se chercher au regard de son engagement dans le monde du travail :

*« j'ai arrêté en BEP, de toute façon dans ma famille on a jamais été trop école, faut travailler point barre (...) Je bossais dans un supermarché mais ça me saoulait, alors une fois l'ANPE, m'a proposé cette offre d' 'emploi jeune', et du coup, je me suis dit : Un club de tennis, pourquoi pas ? C'est du sport, pas l'usine, pourquoi pas essayer ».*

Après cela il se fait embaucher par le président, et devient vite l'homme à tout faire du club :

*« Ca oui, j'en ai fait au départ, le président m'avait déjà un peu testé sur mon niveau, bon, là ça allait, il me faisait m'entraîner trois ou quatre fois par semaine, afin que je me classe, bref pour que j'ai quand même un fonds de jeu, un niveau correct. Après on m'a montré comment entraîner les groupes de jeunes, les adultes débutants, j'ai fait le stage d'éducateur, tout ça, c'était d'ailleurs sympa, mais mes journées, c'était de la permanence au club (géné), le ménage même des fois. Bon ça c'était frustrant, par exemple un dimanche on finit un match d'équipe au club mes potes rentrent chez eux bien vannés, et moi je dois rester là, à faire la vaisselle et passer le balai, du coup j'ai des potes du club ils m'appelaient Cosette ». Bref j'étais plutôt polyvalent (sourire) si tu veux ».*

Parallèlement, Lucas développe un autre objectif. En accord avec son président il réfléchit à la possibilité de devenir Breveté d'État fonction plus stable que celle de son emploi jeune :

*« Il m'avait bien expliqué les principes pour devenir entraîneur professionnel, ça le motivait aussi de jouer un rôle dans mon projet. Il fallait que je passe absolument au classement 15 pour pouvoir passer le concours, c'était même un objectif pour lui à un moment de me voir arriver là (...). Même si ça n'a pas toujours été simple avec lui, je lui serai éternellement reconnaissant ».*

Au final, quatre ans après son embauche comme « emploi jeune », Lucas obtient son diplôme :

*« Bon après ce ne fut pas un truc facile, surtout aussi vite, je me suis beaucoup entraîné, en plus à l'époque il y'avait le tronc commun à passer et là pour moi c'était vraiment comme retourner à l'école, on avait de l'anatomie, de la sociologie enfin des matières dont j'ignorais tout. Je t'ai dit je n'étais pas très scolaire, même si c'était assez général. Après cela, le classement a suivi. L'année où je suis monté à '15', je ne m'y attendais même pas trop, mais je peux te dire que pendant ces années là, les journées elles étaient longues, très longues ».*

À propos de son « ascension » au sein du club il se dit satisfait notamment au niveau de son statut interne au monde du tennis fait d'une certaine reconnaissance symbolique :

*« Je suis content, au niveau du salaire je gagne plus, c'est bien mais là où je pense que le regard a changé c'est pas vis à vis des membres du club, tu sais la plupart ils ont un entraîneur point barre, ils y connaissent pas grand chose au statut de diplômé tout ça, moi je reste Lucas. Par contre dans d'autres clubs on me voit plus comme l' « entraîneur du TCGT ».*

#### **- Patrice : la nécessité d'officialiser un statut professionnel d'entraîneur**

Né d'un père réparateur en électro-ménager et d'une mère employée de banque au Luxembourg. Patrice, venu au tennis vers onze ans n'est pas obsédé par ce sport durant son adolescence. Quand à cette période, certains formatent leur jeu, d'autres mettent la compétition en retrait, ou ne s'entraînent que très peu dans des conditions pas forcément adéquates à leurs prédispositions tennistiques :

*« De onze à dix sept ans je ne jouais qu'une ou deux fois par semaine dans des groupes de six ou sept, j'avais un classement mais je m'en foutais un peu, après c'est sur qu'en championnat, j'étais le seul à gagner les matchs (...) et puis l'année de mes dix huit ans j'ai eu le permis, j'ai fait quelques tournois et là j'ai vraiment 'bien gazé' au point de passer 15/2, après ça j'ai pris goût à la compète... »<sup>421</sup>.*

Il déclare sans trop d'humilité certaines aptitudes motrices qu'il juge « au dessus » de la normale :

---

<sup>421</sup>Entretien avec Patrice, juin 2010 à Dudelange. Les autres extraits sont issues de ce même entretien.

*« Naturellement j'ai une coordination qui est faite pour le tennis, on me l'a souvent répété c'est dommage de ne pas avoir un peu plus développé ça quand j'étais plus jeune, j'aurais pu être 1/6 ou quelque chose comme ça ».*

En 2014 Patrice avait passé la quarantaine et après avoir arrêté des études de mathématiques *« bien trop pénibles pour ma petite tête »*, il s'est mis à chercher moult jobs, allant d'installateur du câble, à serveur, etc. Après avoir travaillé chez un marchand de disques à mi temps, tout en donnant une quinzaine d'heures de cours de tennis, au noir dans son club, des joueurs amis lui font part de la possibilité d'exercer au Luxembourg. A cet période il est un simple éducateur fédéral. Et malgré une première année sans souci, il se rend compte de la précarité de son statut. Précarité par ailleurs qui n'est non pas salariale, mais concurrentielle :

*« Je gagnais plus de vingt euros de l'heure, parfois même vingt cinq »En fait, au Luxembourg, tout peut super bien se passer, mais par moment, il suffit que tu aies un mec genre un roumain ou un serbe qui était sept centième mondial, le gars se retrouve là sans trop que tu saches pourquoi, et avec son niveau de jeu, bah il te prends ta place net (...) bon attention, il y a du travail là bas, mais si c'est pour changer de club tous les trois mois, ça ne m'intéresse pas trop ».*

Patrice a donc choisi de passer le concours de D-E en France pour plusieurs raisons. La première semble évidente, gagner sa vie de façon décente :

*« Ce métier paye plutôt normalement, même en France, enfin tu ne gagnes pas non plus cinq briques, mais si tu te débrouilles ça va ».*

La seconde est statutaire, et implique la nécessité de s'adapter aux réalités citoyennes traditionnelles :

*« Avant, je n'avais qu'une toute petite complémentaire, et je ne déclarais pas la moitié de ce que je gagnais. Ce que je faisais au Luxembourg, c'était presque que du black. Donc à un moment je me suis dit que si j'étais B-E, j'aurais un statut, une complémentaire et je pourrais aussi cotiser pour ma retraite. Tu vois (rires), j'avais trente-sept ans et il fallait peut être commencer à penser à ce genre de détails, vu que jusqu'à ce que je passe le concours je me l'étais plutôt coulé douce ».*

Il voit donc la fonction de praticien telle une activité professionnelle qui s'accorde à sa personnalité et à ses ambitions :

*« Entraîner déjà c'est comme un jeu, j'ai toujours eu un niveau correct, une technique propre, et puis entraîner, ça m'éclatait, j'aime bien diriger, j'aidais mon club, je me faisais un peu de sous, lorsque j'ai commencé je ne pensais pas vraiment faire carrière là dedans, genre des pro y'en avait qu'une dizaine dans le coin (...) En réalité, à un moment j'ai pas eu trop le choix, fallait bosser (...) mais je ne souhaitais pas faire un truc avec des horaires de bureau, un patron (...) J'ai opté ainsi pour une carrière d'entraîneur déjà, au Lux, j'étais déjà dans le circuit, un vrai taff quoi, après, pour ce que je t'ai dit, je voulais le passer en France, voilà (...) le plus dur ça a été de passer à 15, parce que entre les leçons que je donnais et les matchs, bah le soir tu es vraiment cramé (...) j'ai du revoir mon hygiène de vie aussi, moins de bières, j'ai arrêté les joints aussi (rires). Bon j'ai eu mon classement 15 et après j'ai fait le concours en candidat libre et c'est passé. J'avais trente sept ans, je m'exprimais bien, j'étais mature, ça leur a plu je pense (...) ils voyaient que je prenais ça au sérieux. Par contre j'ai eu du bol parce que c'était juste avant la réforme des diplômes, c'était la dernière session en candidat libre (...) et si j'avais dû passer par ce qu'ils (les postulants) font aujourd'hui je ne l'aurais pas fait ».*

Durant notre étude il exerçait dans quatre clubs dont encore un au Luxembourg, où il déclarait avoir conservé des attaches :

*« J'y vais là bas parce que je m'occupe d'un groupe de petits gars prometteurs là bas, je ne voulais pas les lâcher, on a un super feeling ensemble, après on verra le temps que ça dure ».*

Nous retrouvons dans les cas ici traités ce que Andrew Abbott définit comme le « *turning point* »<sup>422</sup>, cette période clé dans l'investissement vers un métier ou une profession où l'individu est amené à faire des choix déterminants pour la suite de son existence professionnelle : « *un concept biographique qui se concentre sur les trajectoires des individus dans leur parcours de vie. Le turning point est une bifurcation des individus vers un domaine ou un champ* »<sup>423</sup>. En l'occurrence vers l'encadrement professionnel du tennis.

422 Abbott Andrew, *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press. 1988

423 Marc Bessin, Claire Bidart, Michel Grossetti (dir.), *Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, « Recherches », 2010

D'autre part, nous pouvons relier ces trajectoires à ce que nous avons précisé durant la première partie, à savoir que ce tournant pouvait être : « *structuré et parfois même déterminé par les institutions* »<sup>424</sup>, vu que ces enseignants « par opportunité » ont obtenu leur « licence » durant la période du « *boom des D-E* ». Le métier d'entraîneur de tennis s'est donc développé largement dans le champ sportif français au début des années 2000. Il a ainsi aspiré de multiples formes d'investissement parmi lesquelles des individus qui ont découvert la possibilité d'y accéder sur le tard.

#### **4-B-2 La passion comme catalyseur de professionnalisation**

Cerner et jauger l'engagement des praticiens dans l'encadrement tennistique appelle une seconde notion qui n'est autre que la passion. « *État affectif intense et irraisonné qui domine quelqu'un* », ou encore « *penchant vif et persistant* »<sup>425</sup> la passion fait alors partie intégrante du processus social qui nous permet d'explicitier les trajectoires de nombreux professionnels de l'encadrement. Certes, la prise en compte de cette donnée peut apparaître délicate pour une analyse scientifique, mais comme l'admet Michel Perreault sur la question des « professions » dans une étude à propos des danseuses canadiennes : « *on doit en effet reconnaître que la sociologie des professions s'est restreinte à une analyse du travail salarié dans un cadre économique, négligeant aussi les procès de travail fondés sur la vocation, la passion. Ceci aurait certes permis une analyse dialectique susceptible de briser l'opposition irréductible entre le travail à fondement économique (...) et le travail « autonome » (...) que l'on s'est bien gardé d'étudier, puisqu'il n'entraîne pas dans les schèmes conceptuel* »<sup>426</sup>. Les trajectoires que nous allons aborder permettent de constater de cette place de la passion dans l'engagement d'une carrière d'entraîneur de tennis.

##### **- Vincent : une réinsertion sociale par la passion du tennis**

Vincent est un homme grand aux yeux bleus, le crane rasé, il est né en 1973. Il a connu un parcours assez spécial. Venu au tennis vers quatorze ans, il est issu d'une famille difficile. Son père était ouvrier, sa mère secrétaire. Un milieu social plutôt intermédiaire dans lequel il « *ne manquait de rien sauf d'affection* », adultère, alcool et violences pourrissent son quotidien. Vincent est parti du domicile familial à 18 ans :

---

424 Abbott, *op.cit.*

425 Le petit Larousse 2008

426 Perreault Michel, *La passion et le corps comme objets de la sociologie : la danse comme carrière*, dans Sociologie et sociétés, Volume 20, numéro 2, automne 1988, p. 177-186.



*« Mes parents avaient divorcé, et je ne supportais plus mon père. Je rêvais d'indépendance j'ai toujours été comme ça à pas vouloir être assisté, à ne pas avoir de comptes à rendre »<sup>427</sup>.*

Il connaîtra une véritable traversée du désert de plusieurs années, faite d'une multitude de petits boulots :

*« J'ai quitté l'école à seize ans en seconde BEP, la première année ça a bien marché j'ai fait que du tennis, mais après j'ai commencé à travailler pour gagner de l'argent ; j'ai du faire tout les métiers : brancardier, agent de sécurité, couvreur, ouvrier... ».*

Durant cette période, Vincent a surtout de gros problèmes personnels :

*« À un moment j'étais à la rue, je faisais pratiquement la manche, sans compter les multiples addictions en tout genre tu ne peux pas imaginer ce que j'ai pris (...) mes centres d'intérêts étaient dans le tennis, et puis j'avais une situation familiale tellement pénible, tellement difficile, tellement invivable que je dirais que je n'avais pas de perspectives disons à long terme pour les études. Pour moi il fallait que je quitte au plus vite cette spirale familiale infernale, que je sois autonome financièrement, matériellement, de façon à pouvoir échapper à mon milieu familial, c'était trop pénible ».*

C'est alors, selon ses dires, le tennis et la perspective de devenir entraîneur qui l'ont aidé à s'en sortir :

*« À partir du moment où je faisais le choix de vivre, je savais bien que ce sport ferait partie intégrante de ma vie, j'aurais pas pu m'en passer même si j'ai fait d'autres trucs, c'est ma passion, ça me manquait terriblement et je savais que ma vie serait là dedans. Et donc là, à ce moment là depuis que j'avais seize ans je savais que je voulais devenir entraîneur, je savais que je ne ferais pas une carrière de joueur car j'avais pas l'environnement pour, et je savais pas si j'avais le talent même si j'avais pas le potentiel, je pense. ».*

Une rencontre amoureuse, et un peu de chance lors du concours de diplômé d'état (« j'ai fini onzième sur soixante, ils en prenaient que douze ») le sortiront de cette voie. Il passera un an en formation au CREPS de Bordeaux avant de revenir en Lorraine pour de commencer à travailler

---

<sup>427</sup> Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008. Les autres extraits sont également issus de cet entretien.

comme entraîneur. Il est aujourd'hui particulièrement respecté dans le milieu lorrain du tennis en club. Il exerce ou a exercé dans quatre des six clubs de la région les plus fournis en effectifs. Aujourd'hui il se qualifie comme un véritable stakhanoviste de l'entraînement :

*« Je fais souvent plus de cinquante heures par semaine, en comptant les indiv, j'ai un bon salaire 3500 euros par mois environ, l'été un peu moins quand même ».*

#### **- Thibault : le tennis, un « élément naturel »**

Pour Thibault, entraîneur né en 1978, son père était serveur et sa mère cuisinière dans un restaurant. À croire ses récits, il n'a jamais été question pour lui d'envisager quoique ce soit d'autre qu'un travail dans le milieu du tennis.

*« J'ai commencé à jouer à sept ans, et tout de suite, j'ai adoré ça. J'étais plutôt doué, j'étais classé 15 à quinze ans, ce qui me laissait entrevoir de belles choses, mais après je me suis blessé. Ca m'a vraiment miné, en plus quand je voyais les sacrifices que faisait mon père pour moi (...) une fois il s'était même privé de vacances pour que je puisse participer au championnat de France minimes. Une fois blessé je sais que je ne pourrais jamais faire carrière en pro. Cela m'a mis un sacré coup au moral, mais ça ne m'a pas dégoûté du jeu loin de là. (...) Bon, le problème c'est que je jouais blessé ça ne m'a pas aidé du coup j'ai stagné. Mais dès seize / dix sept ans je commençais à entraîner des jeunes, le club en avait besoin, j'avais un bon feeling avec eux, je trouvais ça naturel et voilà (...) Le tennis c'est ma vie, je n'ai jamais rien envisagé d'autre. Au niveau de l'école je m'en foutais royalement, le seul truc que je lisais en cours, c'était l'Équipe, enfin tu vois le genre. Du coup chaque année j'entraînais de plus en plus jusqu'à ce que je gagne assez pour me payer un loyer, et voilà ça continue... »<sup>428</sup>.*

Il voit sa profession de façon très positive et se considère même comme un privilégié, notamment de par le plaisir que lui procure son travail :

*« Moi tous les matins je me lève en faisant un truc que j'aime, et vivre de sa passion et en vivre bien en plus c'est un truc qui est donné à peu de gens. C'est génial, parce que dans la vie je trouve que y a très peu de gens qui ont ça niveau boulot ».*

---

428 Entretien avec Thibault du 23 avril 2010 au TCB. Les autres extraits sont également issus de cet entretien.

Il est ainsi entraîneur dans une multitude de clubs mosellans, et ne voit donc son avenir que très près des courts

*« J'ai trois contrats qui cumulés me rapportent environ 1500 euros, mais je fais aussi des 'indiv' ce qui complète très bien le salaire (...). J'ai cette fibre, l'odeur des courts couverts, faire 200 bornes pour accompagner des gamins dans une compète, observer mes élèves en match, tout ça (le regard enthousiaste, ses jambes ne tiennent pas en place il prend apparemment beaucoup de plaisir à parler) c'est une partie du job qui me passionne, alors si on m'enlève ça, ça serait véritablement terrible j'ai absolument aucune idée de ce que je ferais d'autre ».*

#### **- Séverine, un destin de coach :**

Séverine, est née d'un père notaire et d'une mère prof de maths. Elle est joueuse de fort bon niveau régional (meilleur classement à 0) depuis sa jeune enfance et est également une véritable mordue de tennis :

*« Même après une journée de championnat qui dure huit heures j'en regarde encore à la TV ou je vais suivre une autre équipe où il y'a des joueuses que j'entraîne »<sup>429</sup>.*

Dans son discours, on repère que c'est en partie la confiance de ses dirigeants qui l'a conforté dans cette voie. En effet en lisant cet extrait, on comprend d'une certaine façon une certaine continuité entre la pratique du tennis et ce qu'elle qualifie de « destin » :

*« Le tennis, ça a toujours été ma priorité numéro un, en plus j'étais pas mauvaise, j'ai été championne de Lorraine, demi finaliste au championnat de France tout des trucs comme ça ; bon après faire carrière sur le circuit, tu laisses vite tomber, je l'ai envisagé mais le système ne laisse pas de place à la stagnation quand tu es jeune, il faut faire des progrès remarquables réguliers et rapides. Du coup t'as un peu une chance sur mille de percer. (...) A l'école ça allait j'ai eu mon bac, en fait quand j'étais en cours j'essayais de me concentrer comme sur un terrain pour ne pas avoir à bosser derrière à la maison et pouvoir jouer au tennis. (...) Et c'est l'été là justement, alors que je voulais aller en fac de sport que mon président m'a proposée de prendre l'encadrement des filles et des dames et de m'orienter vers le concours de B-E ; j'étais déjà capitaine d'équipe, je m'occupais déjà de certains enfants qui se débrouillaient pas mal, et apparemment ça lui a plu. (...) J'étais folle de joie, j'en ai parlé à mes parents, ils ont rigolé en*

<sup>429</sup>Entretien avec Séverine, Mars 2011. Les autres extraits sont également issus de cet entretien.

*me disant que ça irait plus vite que faire prof de sport. (...) après j'ai passé le concours, puis le second degré et voilà, y'a aucune raison pour que je fasse autre chose. C'est marrant mais j'ai jamais vraiment eu envie de devenir joueuse pro, par contre je me souviens que petite en championnat par équipe, j'étais déjà dans un trip à donner des conseils à mes équipières des trucs comme ça, mais le pire c'est que je sais même pas trop d'où ça vient, peut être de la télé, la coupe Davis des trucs comme ça... ».*

Séverine se considère comme une privilégiée, elle entraîne également des joueuses et des joueurs de bons niveau et possède un véritable « palmarès » en tant qu'entraîneur :

*« Moi j'ai la chance de faire un truc que j'aime, et surtout si ça demande beaucoup de temps, beaucoup d'investissement, ne serait-ce que physique, moi je suis satisfaite (...). C'est comme un truc en moi, une corde qui vibre pour ça, ce qui est assez bizarre c'est que la majeure partie du temps j'ai autant de plaisir qu'à jouer, voire même plus parfois, je sais pas comment on peut qualifier ça mais en tout cas c'est sincère et c'est beau qu'un domaine il te permette d'avoir ces deux côtés (...) et puis je gagne environ 2500 par mois, pour 24 heures plus douze heures d'"indiv' ». (...) Ce que j'entraîne souvent c'est du haut niveau pour certaines, j'étais quand même capitaine joueuse de l'équipe championne de France en 1997 »*

Ces praticiens possèdent en commun la perspective de « *de concevoir leur métier comme la réalisation d'un destin d'exception, fondé sur la reconnaissance d'aptitudes individuelles et réclamant un investissement total de l'individu* »<sup>430</sup>. En effet, dans les cas présentés, le milieu du tennis et leurs carrières de joueurs leur ont procuré une forme de « capital » sportif et relationnel qu'ils ont su faire fructifier. Cela en dépit des problèmes personnels ou des blessures. Ils ont de ce fait assimilé les modes organisationnels et culturels du monde social du tennis et se sont insérés dans une professionnalisation de façon progressive, parfois inégale. Si quelques uns pensaient pouvoir toucher du doigt une carrière professionnelle, la complexité du milieu mais également la rigueur nécessaire à ce sésame, leur ont vite fait comprendre que leur insertion devrait passer par autre chose. Ainsi pris entre deux chaises, l'impossibilité d'une carrière de joueur pro trop exclusive (nous allons y venir) et celle d'une scolarité parfois incertaine, ils ont progressivement transformé leur hobby de jeunesse en une activité professionnelle stable et solide.

430 Charles Suaud : « *Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire* ». Revue française de sociologie, 1974, vol 15 p.75.

Dans leur parcours, la place d'une socialisation réussie au fil de ce secteur est donc particulièrement appréciée et mise en valeur. Ces individus sont impliqués fortement et depuis leur jeunesse dans la pratique et le milieu du tennis. Leur engagement se fonde ainsi sur la constitution d'une compétence pratique élevée et crédible qu'ils ont su faire fructifier. Qu'il convient en parallèle de rattacher à l'expansion contextuelle d'un marché qui leur offre l'opportunité d'assouvir leurs prétentions à travailler dans un secteur qui les fait évoluer dans ce que certains qualifient comme « leur élément », et qu'ils vivent consciencieusement.

#### **4-B-3 Devenir encadrant, une vocation ?**

À propos de la question de l'engagement, Becker déclare que : « *chaque fois que nous expliquons la cohérence du comportement par l'engagement, nous devons faire diverses constatations sur les composantes majeures d'une telle proposition : (1) les actions antérieures des personnes mettant en jeu des intérêts initialement éloignés de la poursuite d'une trajectoire cohérente d'activité ; (2) une reconnaissance de la part de la personne de son engagement dans quelque chose d'initialement extérieur à son activité ; et (3) la trajectoire cohérente en résultant.* »<sup>431</sup>. Dans ces cas, le fait que ces individus – par ailleurs tous globalement issus de la « classe moyenne » étaient avant tout des joueurs (1), le fait qu'ils reconnaissent qu'ils ont transformé ces savoir-faire tennistiques en métier (2). Et finalement, une logique sociétale qui inclut la potentielle professionnalisation de ce type de pratiquants – ici des joueurs d'un niveau de seconde série possédant les aptitudes techniques requises pour pouvoir postuler au diplôme – (3).

Néanmoins il ne s'agit pas de réduire la démarche qui transforme un joueur en entraîneur comme un schéma figé. Il arrive par exemple que les principes de vocation et d'opportunité se regroupent, par exemple chez certains acteurs, qui auraient raté de près une carrière de joueur professionnel, ou chez ceux pour qui le sport (toute discipline confondue) s'avère être un élément incontournable de leur vie. C'est en réalité ce qu'atteste ce D-E :

*« J'ai été vice champion de France en catégorie 13-14 ans, des mecs comme Simon ou Roger Vasselin je les ai accrochés grave (...) après bah la fédé elle aide les dix meilleurs d'une catégorie d'âge, et moi à seize ans j'étais dans les quinze ou vingt, du coup pour se lancer sur le circuit pro il fallait un pognon monumental qu'avec ma famille nous n'avions pas (...) et au niveau de l'école bah c'était cuit, je lisais des bouquins, je me cultivais mais hors de question de*

<sup>431</sup> Howard S. Becker, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS* [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, Howard Becker, mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 16 avril 2013. URL : <http://sociologies.revues.org/642>

*reprendre en seconde après trois ans de retard, alors bon, bosser là (en parlant du club dans lequel il officie) c'était ce qui me semblait le mieux »<sup>432</sup>.*

Totophe<sup>433</sup> fondu de sport est lui devenu encadrant à plein temps par nécessité, mais il baignait dans une volonté profonde de gagner sa vie par le sport, comme le précise cette extrait :

*« Depuis assez jeune, j'avais toujours voulu devenir prof d'EPS, et je pensais passer les diplômes pour donner en plus des cours de tennis (...) J'ai commencé à donner des cours de tennis à 18 ans, en passant en même temps l'éducateur 1er degré, puis j'ai entamé un cursus STAPS l'année suivante. Ensuite, j'avais décidé de privilégier le CAPEPS, donc j'ai poursuivi en devenant vacataire en EPS dans un collège privé, tout en gardant quelques heures d'enseignement de tennis. Comme je n'avais quasiment jamais eu d'enfants en cours, ça m'a vite gonflé et j'ai décidé de travailler pour un comité départemental d'une fédération Omnisport. En parallèle à ça j'ai obtenu mon B-E (...) Après trois années de fou en terme d'horaires (mais pas de salaire), une brouille avec mon responsable m'oblige à quitter le comité départemental et à devoir trouver rapidement du travail. Grace au B-E, je trouve une vingtaine d'heures par semaine en moins de 4 jours, ce qui me permet d'éviter une période de chômage, surtout en période de construction de maison. Après cela, je me rends compte que le boulot me plaît, du coup j'y suis depuis huit ans ».*

Les cas étudiés développent une multiplicité de trajectoires biographiques qui effectuent un choix précis tantôt par opportunité, tantôt par attrait, mais également par nécessité. Si tel que le définit Hughes, il n'y a : « *que des carrières informelles, généralement ni organisées, ni définies à l'avance de façon consciente* »<sup>434</sup>, pour Djamil et Patrice, cette activité de loisir qu'était le tennis (ou encore le sport pour Lucas) devient ici professionnalisante. Le plan de carrière de ces individus apparaissait pour beaucoup comme flou et incertain. C'est toutefois en rentabilisant leur « capital sportif » et leurs connaissances pratiques et effectives sur la discipline qu'ils ont réussi à s'insérer professionnellement.

Le principe de vocation nous permet de comprendre une caractéristique commune à l'engagement des praticiens. C'est la notion de « *Beruf* »<sup>435</sup> explicitée chez Weber. Dans tous les cas

432 Correspondance mail du 13 novembre 2010, avec Emmanuel, D-E dans le sud ouest de la France.

433 Extrait d'un entretien recueilli sur le forum « *tennisclassim* » en novembre 2010.

434 Hughes, 1996, *op.cit.* p.75.

435 Le « *Beruf* » (traduction du mot 'vocation' pour les pays ayant connu la réforme protestante, 'calling' en anglais) implique que le travail n'est pas un labeur quelconque, mais qu'il résulte d'une volonté spécifique de l'individu pour l'accomplissement d'un devoir vis à vis duquel il se sentirait déterminé.

À partir du XIX<sup>e</sup> siècle l'homme est libre d'être l'entrepreneur de son existence. La possibilité pour l'homme

ces individus ne se sont pas improvisés professionnels de l'entraînement et possédaient auparavant des références et des points de repères solidifiés à l'intérieur même du domaine dans lequel ils exercent. Ici l'engagement dans cette activité découle d'aptitudes spécifiques mais aussi de la fréquentation de réseaux particuliers. En résumé, si devenir entraîneur professionnel ne découlait pas chez les individus présentés d'une logique irréfutable, leur implantation dans le monde du sport et les dispositions construites au travers de ce dernier impliquent néanmoins, à défaut d'un déterminisme objectivé, une influence certaine. L'engagement résulte alors avant tout d'une « socialisation primaire »<sup>436</sup> réussie aux rouages du tennis, favorisée par la pseudo démocratisation de la discipline qui, nous l'avons évoqué, a influencé les possibilités d'accès au tennis, que ce soit en club ou de façon plus hasardeuse (sur un terrain ouvert par exemple). Contexte social favorable à la découverte de la discipline qui s'est avéré renforcé par d'autres éléments comme le sport spectacle et le secteur familial ou amical :

*« À cette époque il y'avait presque plus de tennis que de foot à la TV, et je passais des heures à regarder ça, je trouvais ça beau, le fait qu'un match puisse par exemple ne jamais se finir ça me plaisait »<sup>437</sup>.*

*« On était un groupe de copains qui se réunissait les samedis et les mercredis dans un parc, d'abord on jouait à la guerre, à des rallyes avec des petites voitures puis on a fait du foot du skate, du base-ball (...) il y'avait un terrain de tennis dans ce parc (...) On avait tous entre dix et treize ans (...). Un jour, l'un d'entre nous a eu une clé et un badge (...). Ca devait couter 150 francs en 1990, il pouvait réserver le terrain donc on se retrouvait dès fois à plus d'une dizaine dessus, le gérant du club nous laissait si on restait calme et puis on a pris plus de badges, on organisait des petits tournois entre nous (...) Après on s'est presque tous inscrit à l'école de tennis, certains ont continué d'autres pas »<sup>438</sup>.*

*« Mon père et ma mère jouaient beaucoup (...) ils étaient tout le temps en tournoi ou au club, moi je les accompagnais je pouvais rester avec ma sœur ou mes grand parents, mais le club bah c'était chouette (...) du coup un jour j'ai eu ma raquette et j'allais souvent y faire du mur (...) Il*

---

d'accomplir un travail rémunéré, pour le lequel il serait destiné, est également issu d'une idéologie libérale – au sens premier du terme – qui rompt avec un traditionalisme religieux et établi. À partir du moment où les sociétés occidentales et protestantes perçoivent le travail comme un principe pouvant être potentiellement enrichissant pour le travailleur au niveau matériel, et que le travailleur a la possibilité de jouir et de faire fructifier ses richesses, la « vocation » au travers de l'exercice d'une profession n'est plus une perspective mystique.

436 Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986

437 Entretien avec Patrice D-E, janvier 2011 au TCB.

438 Prise de note avec A-T, au club de Yutz en Aout 2009.

*n'y avait pas de mini tennis mais je progressais en faisant du mur. Après j'ai eu le niveau pour renvoyer les balles correctement face à ma mère, puis c'était avec mon père et puis là (...) je devais avoir douze ou treize ans ils m'ont mis à l'école de tennis »<sup>439</sup>.*

Le « diplôme d'Etat » est désormais une opportunité de professionnalisation sportive « en vogue » dans le monde du tennis. Reste à savoir si ce choix de faire du tennis un métier par sa transmission, n'est pas un choix effectué par défaut, au regard du deuil d'une carrière de joueur professionnel trop exclusive. Comme le dit Vincent :

*Évidemment ça c'était, un rêve, en plus vers seize ans j'étais pas trop mal, mais après c'est ultra exclusif, là le milieu, l'environnement personnel, ça doit être équilibré il faut de la famille derrière*

Cependant, cette forme de frustration, selon ses dires, s'avère un moteur pour l'exercice du métier :

*« Je pense que ce côté de joueur un peu raté, avec du potentiel, mais qui n'a pas percé, ça joue sur mon métier, et ça fait de moi un meilleur entraîneur »<sup>440</sup>.*

Il serait cependant inopportun de réduire l'engagement dans l'activité à une forme de lot de consolation pour « joueurs ratés », le mécanisme est plus subtil. Pour preuve ce très bon joueur qui a passé le diplôme d'État mais qui n'exerce que quatre heures par semaine à côté d'un métier de professeur :

*« J'ai jamais envisagé ça, après peut être que si j'avais raté trois ou quatre fois le concours de l'IUFM (pour être professeur des écoles) je m'y serais peut être mis (...) après bien sur que j'aime bien entraîner ça me fait plaisir de venir surtout qu'en ce moment je suis blessé et ça fait un an que je ne peux plus jouer, mais m'engager là dedans à temps plein pour trente ou quarante années, non merci, je les vois mes potes D-E il y'en a beaucoup qui sont cramés à 40 balais »<sup>441</sup>*

D'autre part, l'hétérogénéité des parcours scolaires ou encore des origines sociales (licence de droit pour Djamil, BEP pour Lucas, niveau Bac et tentative d'études de mathématiques pour

439 Entretien téléphonique avec Charles du 7 avril 2010.

440 Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008.

441 Prise de note avec F-A, D-E à Thionville, octobre 2013.



Patrice) est également à pointer du doigt. Si le niveau d'étude du D-E correspond au niveau bac plus 2<sup>442</sup>, il inclut une large mosaïque de parcours scolaires. Un cursus universitaire comme celui de Djamil procurant par ailleurs certains outils pour l'obtention du diplôme :

*« Indirectement, avoir fréquenté la fac, les examens, les nuits à bucher sur le code civil des trucs comme ça, ça m'a aidé, sur des éléments qu'on nous demandait au concours, comme l'anatomie du corps humain, ou encore le droit associatif, j'avais une longueur d'avance par rapport à certains qui galéraient clairement là dessus ».*

Toutefois, sur le terrain, le niveau scolaire tend globalement à s'effacer devant la spécificité des caractéristiques requises pour l'exercice de l'activité. Le sport est ainsi un domaine où le secteur scolaire et ses qualifications sont en retrait. Les formations au diplôme tendaient à privilégier les connaissances pratiques, ou tout du moins permettaient de compenser certains déficits scolaires :

*« À l'époque les modules s'obtenaient par compensation, et même aujourd'hui un gars qui coince devant un module, il pourra toujours s'en sortir en montrant ses preuves sur le terrain. (...). C'est vrai que les journées de formation elles étaient longues, on devait rester assis, c'était scolaire, mais au final ça manquait quand même de B-E dans la région, alors on savait qu'on allait y arriver, même si dès fois, notamment en tronc commun, on ne comprenait pas grand chose sur l'anatomie ou des trucs comme ça ».*

Cerner les mécanismes qui mènent à l'engagement dans une carrière de praticien ne peut alors se réduire à l'identification d'une « vocation ». Caractéristique fondamentale de l'attachement au métier, elle n'en est pas non plus la seule cause. D'une part, tous les bons joueurs ou les passionnés ne deviennent pas forcément praticiens, et ceux qui le sont devenus ne s'attendaient pas forcément à le devenir quelques années avant leur insertion. D'autre part, le dynamisme du contexte social et l'établissement d'un véritable « groupe professionnel » d'encadrant sont des socles encore fragiles, ce qui fait de la pratique de l'encadrement du tennis en club une activité qui reste encore quelque peu hybride<sup>443</sup>.

442 Le « D-E » est d'ailleurs reconnu comme équivalent « bac+2 ».

443 Il existe encore certains subterfuges qui permettent à des joueurs, simplement titulaires d'un brevet de secouriste, de travailler « à temps plein » dans l'encadrement des séances sous le statut d' « animateur sportif ». Des « AMT » peuvent également atteindre cette condition déclarant des « heures supplémentaires ». D'autres non diplômés peuvent également exercer au Luxembourg, etc.

#### 4-C Transmettre ou recycler des compétences pratiques, l'analogie avec le monde de l'art

Au fil de nos observations, nous avons constaté que la « carrière » d'entraîneur de tennis présente plusieurs analogies avec celle d'éducateur artistique. Le « monde de l'art »<sup>444</sup> est un monde dans lequel beaucoup, ne pouvant vivre correctement de leur pratique artistique, se tournent vers la pratique de sa transmission<sup>445</sup>. Le secteur de l'enseignement ou/et de l'encadrement s'avère donc un refuge pour ceux qui, faute d'exercer une activité professionnelle de praticien, peuvent tirer profit de leur expérience pratique et de leur connaissance du milieu. Dans notre cas, faire de l'entraînement de tennis un métier implique une passion déplacée, un talent transformé et adapté à un nouveau cadre d'exercice.

Une carrière de praticien, nous l'avons déjà dit, ne peut s'envisager sans un savoir-faire pratique extrêmement formalisé. Ceci est une conséquence indirecte de la gestion du service à l'échelle institutionnelle qui, par son exigence d'un classement sélectif, incite des « espoirs déçus » à se tourner vers l'enseignement, ce que nous confirme Séverine :

*« C'est clair que si j'en suis là aujourd'hui c'est parce que j'ai répondu à cette exigence de niveau de jeu qui me permet d'en vivre (...) mais en même temps ce niveau là, il était insuffisant pour atteindre ce dont j'ai rêvé pendant trois ou quatre années, (à savoir devenir joueuse pro) »<sup>446</sup>.*

C'est ainsi que l'on peut envisager que le titre de D-E récompense ou « réinsère » implicitement certains qui laissent pour compte le monde des compétiteurs. À défaut d'atteindre l'excellence, les D-E de club ont atteint un niveau de maîtrise technique (une forme d'élite<sup>447</sup>) qui leur permet d'envisager de gagner leur vie par l'enseignement, comme probablement chez certains comédiens devenus professeurs de théâtre voire chez certains plasticiens ou danseurs devenus enseignants.

Pour préciser cela, il nous faut revenir un instant sur la valeur d'un classement de seconde série<sup>448</sup>. La question étant : pourquoi cet échelon et que représente-t-il ? Nous avons interrogé les praticiens qui sont les principaux concernés par ce système de sélection, ainsi qu'un cadre de la

444 Freidson Elliot, *Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique*, dans : revue française de sociologie, numéro 27, 1986, p. 442. Becker Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.

445 D'autre part, il arrive également que certains artistes ou sportifs cumulent les deux, que des sportifs ou artistes professionnels se « reconvertissent » dans l'encadrement, etc.

446 Correspondance mail avec Julie, D-E sur Paris du 3 novembre 2011.

447 Pour passer le concours de D-E il faut être classé en seconde série, cette dernière ne regroupe que moins de 2% du nombre des licenciés à la FFT, c'est ainsi que nous qualifions d'« élite » les détenteurs de ce niveau.

448 Précisons néanmoins qu'à la fin de ce travail il était prévu de réduire cette exigence de classement au niveau 15/2.

FFT. Selon eux, si la seconde série ne procure pas toujours une maîtrise technique indiscutable, elle garantit néanmoins un degré de « savoir pratique » difficilement contestable :

*« Il existe deux explications à mon sens sur cette exigence de classement, d'une part c'est qu'on aura des mecs qui ont bouffé du tennis pendant un sacré bout de temps, parce que les gens qui font Non Classé - 15 en trois ans c'est quand même super rare, où alors ils étaient déjà vraiment doués dans un autre sport (...) d'autre part, bah c'est vraiment en seconde série qu'on commence à voir des gars qui savent un peu tout faire techniquement et qui sont constants (...) Après bon c'est sûr que c'est pas le classement du bonhomme qui va faire de lui un grand pédagogue ; ça c'est clair, j'en vois dès fois... »<sup>449</sup>.*

*« Moi je suis contre cette exigence de classement parce que jouer c'est pas entrainer, ça n'a rien à voir (...) le seul truc où je suis d'accord c'est que quelqu'un qui apprend quelque chose à quelqu'un d'autre, faut qu'il sache le faire (...). Surtout au tennis, si tu veux apprendre à quelqu'un comment maîtriser tel effet et que tu ne sais pas le faire bah c'est limite, après je suppose qu'à la fédé ça les arrange bien, t'as le classement c'est ok, inscris-toi et nous on a pas à parler de ton jeu ou à vérifier que ce que tu fais sur un terrain, tu sais pourquoi tu le fais »<sup>450</sup>.*

Une autre réponse venant de la FFT, outre la connaissance du monde tennistique et de ses rouages, valorise l'acquisition d'un certain niveau de compétiteur :

*« Ce classement garantit une maîtrise technique, lorsque vous regardez deux seconde série qui jouent ensemble on se rapproche de plus en plus des techniques, et des phases de jeu que l'on peut observer à la télévision par exemple (...) la seconde série garantit également un vécu et une certaine réussite dans la pratique en compétition (...) Parallèlement à ça, t'as une flopée de joueurs propres techniquement avec des physiques de crevettes qui ont du mal à passer ce cap »<sup>451</sup>.*

Cette professionnalisation intègre la fructification d'une compétence technique reconnue à l'intérieur des clubs de tennis, où par ailleurs le besoin d'enseignants n'a cessé de croître depuis la fin des années 90. Pour Dubar et Tripier : *« cette logique (...) non scolaire, est essentielle pour comprendre la complexité et l'enjeu des catégorisations socioprofessionnelles, en France (...).*

449 Prise de note avec Serge, formateur à la FFT en août 2010 à Paris.

450 Prise de note avec Alexandre, D-E à Longwy en mai 2011.

451 Entretien avec S-G un cadre de la FFT désirant garder l'anonymat de novembre 2009 à Metz.

*Dans tous les cas, ce n'est pas seulement ni d'abord leur diplôme ou leur formation initiale qui sert à les définir, mais leur apprentissage pratique* »<sup>452</sup>. Dans le cas des « D-E », leur décision devient le prolongement d'une expérience désintéressée au départ, avant que l'engagement dans le métier d'entraîneur ne se retrouve favorisé par un contexte institutionnel bien précis et des circonstances biographiques spécifiques. C'est ce qui reflète certaines similitudes entre le monde de l'art et le monde du sport.

Les processus de professionnalisation émanant de ces mondes induit alors des mécanismes jumeaux. Tant dans une logique où les « marchés » qui s'y fondent inéluctablement deviennent rentables au fil du temps, qu'à l'échelle des trajectoires biographiques et des stratégies employées par les praticiens lorsqu'ils font le choix de s'y engager. Là où vivre de son art ou de sa pratique tennistique n'est possible que pour une frange minimale d'individus, l'acquisition de compétences techniques permet, à défaut de leur valorisation directe, de les utiliser comme instrument de mesure des aptitudes d'autrui et de leurs besoins. Ce que nous avons perçu chez Thibault ou chez Vincent (lorsqu'ils nous évoquent leur jeunesse fortement imprégnée par la pratique du tennis) est donc une forme de réinvestissement de leur passion dans une activité de substitution, de trouver une autre manière de rattacher « *la réalisation de soi à l'activité productrice* »<sup>453</sup>.

D'autre part, ce déplacement est, en même temps qu'une rentabilisation de leur compétence technique, un sacrifice vis à vis de leur pratique tennistique et de leur rêve professionnel initial – ou encore d'un investissement tennistique intensif tel que nous le décrypterons plus tard – :

*« Ah effectivement ça me manque de ne plus jouer autant de matchs et de m'entraîner autant qu'avant, une fois que tu es B-E, que tu passes 36 heures sur le court tu n'as plus forcément la volonté (hésitant) enfin c'est même pas la volonté, c'est la capacité physique (...) Bref tu sacrifies, ouais je ne trouve pas d'autres mots, ta progression ou ta carrière »*<sup>454</sup>.

Le monde du tennis potentialisent l'émergence de trajectoires professionnelles singulières qui s'éloignent d'autres secteurs de travail. Nous avons vu qu'en se rapprochant des mécanismes liés aux « mondes de l'art »<sup>455</sup> par exemple, c'est une incorporation progressive de compétences et d'une culture spécifique aux clubs qui permet ici d'accéder à un travail ou encore de l'envisager. C'est alors autant le monde du tennis et ses conjonctures qui façonnent ses futurs transmetteurs, avant même que ces derniers ne prennent conscience de la possibilité d'accéder à l'activité étudiée.

---

452 Dubar et Tripier, 1998, *op.cit.*, p.145.

453 Schlanger.J, *La vocation*, Seuil, Paris, 1997, p.13.

454 Entretien téléphonique avec Charles du 7 avril 2010.

455 Becker, 1986, *op.cit.*

Cet espace de travail s'avère donc original, car en passant d'un « loisir » à un « métier » les transmetteurs développent des commodités d'accomplissement de soi. Ces dernières ne sont pas classiques, car avant d'envisager un intérêt lucratif à leur pratique, leur investissement découlait antérieurement d'un intérêt sportif ou/et distractif. Enfin, c'est ce même investissement – cette expérience – qui leur procure la possibilité de devenir des formes de récepteurs des problématiques tennistiques spécifiques aux publics du club.

### - Une immersion professionnelle simplifiée

Dans de nombreux cas, les D-E ont exercé dans leur club la fonction d'éducateur ou d'« amateur », ce qui les familiarise à la gestion d'une séance et aux aléas de la fonction. En 2013, les D-E se doivent désormais d'avoir dispensé plusieurs centaines d'heures en tant qu'éducateur ou AMT dans un club<sup>456</sup>, ce qui leur confère ainsi une certaine expérience :

« Je me suis toujours occupé de l'école de tennis depuis mes 17 ans, voilà on était avec Seb, les deux meilleurs classés du club et on s'occupait des jeunes, ça nous faisait de l'argent de poche, ça nous payait les tournois tout ça. Donc après quand j'ai été embauché c'était pas comme si je débarquais de nul part »<sup>457</sup>.

Ainsi, l'immersion antérieure dans le monde du tennis, même si elle repose d'abord sur le plaisir du jeu, exonère l'individu du coût du « passage à travers le miroir »<sup>458</sup>. Les phases de formation ou de découverte de la vie d'un club, où le « novice »<sup>459</sup> doit s'insérer dans le groupe qui l'accueille et s'adapter aux rouages de la dimension informelle du travail, sont ici facilitées. De ce fait, les efforts d'appropriation du répertoire d'actions caractéristique de l'espace sont atténués. Effectivement, durant sa carrière de joueur (qui par ailleurs est rarement interrompue une fois le diplôme obtenu) le D-E a acquis des techniques et des rouages qui lui servent dans son travail quotidien :

456 Voir chapitre 5 les modalités de formation.

457 Extrait d'entretien avec Séverine D-E au club de Pont à Mousson du 25 août 2010.

458 Le « passage au travers le miroir » évoqué par H.Becker à propos des jazzmen dans « Outsider » implique au professionnel de connaître les rouages du monde social au travers duquel il opère: « il ne suffit pas plus au musicien de savoir déchiffrer des notes ou se servir techniquement de son instrument pour devenir un musicien. Il doit aussi se convertir, entrer dans un monde, apprendre un langage ». H.Becker : « Outsider », op.cit. p.28.

459 Becker H, *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, 1963, Paris, A.-M. Métailié, 1985

*« C'est sur que c'est pas comme si on débutait un travail dans un cadre qu'on ne connaît pas, genre tu démarres dans une boîte, et la matin même tu ne sais même pas précisément ce que tu vas avoir à faire (...) là je veux dire quand j'ai commencé à être salarié et à en faire un vrai métier, je savais exactement à quoi m'attendre, en plus aujourd'hui avec la nouvelle formation ils (les D-E) ont déjà fait je sais pas combien d'heures comme stagiaires (...) un club, la gestion des équipes tout ça je savais ce qu'il fallait faire »<sup>460</sup>.*

D'autre part, les D-E ont également souvent pour avantage d'avoir antérieurement joué le rôle d'élève, ce qui pour certains leur confère une expérience utile pour adapter leurs méthodes d'encadrement aux attentes et aux difficultés des usagers :

*« Ce qui a provoqué chez moi cette espèce de fibre, c'est avec mon ancien entraîneur, il m'a fait aimer le tennis c'est lui qui m'a donné envie d'entraîner »<sup>461</sup>*

*« Lorsque j'ai débuté dans le métier et même pendant la formation je me suis énormément inspiré des tucs qu'on faisait avec Vincent (un B-E), limite pour encadrer tout ce type de joueurs (la catégorie compétiteurs) j'avais déjà pas mal d'idées avec tous les jeux, ou les exercices qu'on faisait avec lui »<sup>462</sup>.*

L'exercice professionnel de l'encadrement, s'avère ainsi le résultat de plusieurs logiques. Chacun des encadrants étudiés se singularise : tous ne sont pas des mordus de tennis, ils viennent d'horizons différents, etc. De ce fait, les trajectoires individuelles semblent par moment difficiles à regrouper<sup>463</sup>. On observe cependant dans l'ensemble du groupe des aptitudes sportives indubitables, la présence d'une forme de « fibre » de transmetteur, une relative satisfaction d'exercer dans un élément qui leur convient, ainsi que la détention d'une sorte de sous-culture commune : celle du tennis en club. Aucun des professionnels interrogés ne visait la profession d'enseignant de tennis durant leur scolarité ou leur jeunesse. C'est ce métier qui s'est imposé vers eux, notamment par le biais de la construction d'une « carrière » développée dans le microcosme des clubs, et d'une conjoncture spécifique au monde français du tennis (le « boom des D-E).

460 Entretien avec Z-T, D-E, du mois de mai 2011 au club de Longwy.

461 Entretien avec Djamil du 5 mai 2010 au club d'Hettange-Grande.

462 Prise de note avec Lucas à la Milliaire, décembre 2009.

463 Voir par exemple Lahire, 2009, *op.cit.*

Pour mieux cerner les points communs et les différences de ceux qui s'engagent nous proposons un tableau qui résume notre enquête sur la question des différents statuts liés à l'encadrement tennistique dans les clubs.

**Tableau 4 Catégorisation empirique des encadrants de tennis dans les clubs<sup>464</sup>**

Titre (ou statut)	Type de club (A = SMEC, B = TCGT, C = TCB)	Temps de travail effectif/semaine	Rémunération approximative en euros	Type de groupe	Taux de cohérence fédérale et législative de (0 à 4, 4 étant le plus cohérent)
D-E-S (diplôme d'État supérieur)	A et B	20 à 50 heures	1700 à 5000 ( si cadre fédéral ou autre)	Tous niveaux (mais nette tendance aux groupes de compétition)	4
D-E (ou B-E)	A, B, C	20 à 50 heures	1200 à 3000	Tous niveaux (logique généraliste encouragée par la FFT)	4
AMT (assistant moniteur de tennis)	A, B, C	4 à 27 heures (si éventuellement employés par le club sous un autre statut)	36 à 1300	Loisir, jeune public et compétition jusqu'à milieu de 3ème série	2 (si entraîne autre que du « jeune public ») ou 4
Animateur sportif	B	15 à 40 heures	540 à 1300	Loisir, jeune public et compétition jusqu'à milieu de 3ème série	1 (car pas formé)
Joueur de compétition	B, C	2 à 20 heures (devient plus délicat d'en faire plus au niveau législatif)	0 à 1000	Loisir, jeune public et compétition jusqu'à milieu de 2nde série dans de rares cas	1 car pas formé (2 si bénévole)
Maman de joueur	B, C	1 ou 2 heures	0 ou quelques avantages (matériel tennistique, cotisation, etc.)	Mini-tennis	3 ou 4

Ce tableau permet de mettre en relation le contenu et le sens des trajectoires individuelles mises avec les différentes motivations, ou encore le type de personnalités que l'on peut retrouver chez les encadrants. Il souligne également les incohérences entre le service « sur le papier » et sur ce que nous avons pu observer (ou même vivre) dans l'espace du club. Plus qu'une catégorisation exhaustive, ce tableau permet d'envisager des seuils chez les acteurs qui encadrent la pratique. Les figures de transmetteurs – qu'ils soient professionnels ou pas – s'avèrent donc de plus en plus variées, ce dont les clubs, ou encore la FFT, n'ont pas toujours conscience.

<sup>464</sup>Catégorisation basée sur le recensement de 42 encadrants observés dans les clubs du SMEC, d'Hettange-Grande, du TCGT, du TCB, du TC Cattenom.

#### **4-D De la délicate formalisation d'un mandat d'encadrant au quotidien : contextes d'embauche, attentes des dirigeants et distorsions quotidiennes**

Il importe de préciser les attentes types vis à vis des praticiens en explicitant d'une part, les différents contextes qui peuvent être liés à l'embauche (voire à la non embauche) d'un encadrant D-E, et d'autre part, les attentes et les relations employeurs/bénévoles et praticiens/professionnels et leurs aléas. Ainsi, tout en continuant notre présentation des acteurs et des espaces d'établissement du service, nous allons désormais nous intéresser aux attentes des organisations à l'égard des praticiens qu'elles emploient. Dans un premier temps, nous traiterons de l'adaptation des clubs face à la conjoncture actuelle décrite chapitre 1. Nous examinerons ensuite le contenu effectif des tâches liées à la normalisation de la position d'encadrant, notamment l'articulation entre rôles formels et rôles informels. Ceci nous permettra d'identifier des paradoxes et les facteurs de distorsions typiques saisies au fil du quotidien des clubs. Nous concluons ainsi notre analyse du rapport « praticien »/ « employeur » dans le secteur de l'encadrement.

##### **- Du besoin d'un professionnel de l'encadrement**

Observons tout d'abord quelques discours de dirigeants lors de l'embauche de praticiens. Il marquent alors une certaine continuité au regard du « boom de D-E » tout en le complétant en dévoilant certaines des attentes constatées sur notre terrain.

Thionville :

*« On a commencé à embaucher un moniteur à la fin des années 90, au départ il n'était là que pour six heures par semaine, et nous lui confions du coup nos groupes les plus (géné) comment dire le plus crédibles sportivement. Le reste de l'école de tennis était encadré par l'emploi jeune et nos initiateurs. Puis Arnaud est parti de lui même et on en a pris un autre exactement sur le même fonctionnement (...). En 2001 on a changé d'emploi jeune, Lucas, qui lui avait clairement pour ambition de devenir moniteur (D-E), un an plus tard si mes souvenirs sont bon on a de nouveau changé de D-E (...). Là on a pris Vincent en 2002 pour huit heures par semaine, toujours dans l'objectif d'encadrer nos groupes compétitions. En 2006, Lucas a réussi le concours de D-E et on a donc renégocié son contrat, il est passé en CDI. Vincent est resté jusqu'en 2010, il voulait une augmentation, ça n'était pas possible, donc il est parti ailleurs, et on a pris Flo cette fois ci, pour quatre heures par semaine, Lucas lui est toujours là »<sup>465</sup>.*

465Entretien avec R-S, président du TCGT, mars 2008



Hettange-Grande (club type TCGT) :

*« On a embauché O en 2002, jusqu'ici c'était M un joueur bien classé qui s'occupait de donner une huitaine d'heures par semaine (...) les autres groupes étaient gérés par des joueurs du club ou (et) des initiateurs. Olivier est resté trois ou quatre ans, il faisait vingt cinq heures dans la semaine, jusqu'à ce qu'il parte au Luxembourg pour des questions d'horaires, et là on est tombé sur Djamil qui gère 80% des séances. »<sup>466</sup>*

TCB :

*Nous les B-E ça a toujours été ponctuel. Je veux dire une année avec, une année sans. Déjà on a pas trop les moyens pour embaucher à temps plein. (...) On a quand même aidé Stéph à passer son concours et il avait un petit contrat déclaré. A côté il exerçait au Luxembourg (...) à un moment on a eu plus d'inscriptions, alors on a pris Thibault à 26 heures par semaine c'était de 2008 à 2010 jusqu'à ce qu'il parte, depuis on en a plus »<sup>467</sup>.*

SMEC :

*« Là il faudrait en parler avec les anciens membres mais je crois que depuis les années 80 on a toujours embauché un, deux, voire quatre moniteurs (hésitant). Je ne sais plus, ici la politique du club concernant ce type de service elle varie selon les années. On change souvent de comité. On peut dire que d'une présidence à l'autre la politique sur ce secteur elle varie (...) Enfin ce que je sais c'est que depuis que je suis au club en 1996, ça a toujours fonctionné comme ça, mais chez nous ça change souvent ».*

Au fil de l'enquête, nous constatons que l'implantation de professionnels dans les clubs résulte à la fois d'une logique d'affiliation au modèle de développement fédéral mis en place par la FFT, mais aussi de l'accroissement de ce type de service dans la globalité de ces structures, ce qui a ainsi conforté les notions de concurrence et de distinction d'une association à l'autre. En effet, lorsqu'on interroge les clubs au regard des éléments prépondérants qui les ont poussé à se doter d'un professionnel de l'encadrement, on peut saisir certaines différences de points de vue.

---

<sup>466</sup>Prise de note avec A-Z ancien président du TCHG.

<sup>467</sup>Entretien avec P-D ancien président du TCB, mai 2010.

Hettange-Grande :

*« Il y'a plusieurs aspects, déjà c'est quand même dans une logique de sécurité, je veux dire si un jour j'ai un jeune qui se plante la tête contre un poteau et qu'après on voit que c'est un mec sans aucune qualification qui s'en occupait, c'est moi qui vais tout prendre (en tant que président). C'est pareil quand on embauche des initiateurs qu'on rémunère, si le club n'a pas de D-E même pour une heure par semaine, c'est illégal. Ensuite faut voir aussi que ça nous aide énormément avec le comité. (...) Je te raconte une anecdote, la première fois qu'avec Djam on avait rendez vous pour faire les groupes, d'habitude ce truc là ça nous prenait des plombes avec Oliv, et là j'arrive et il avait presque tout fait en deux heures. (...) Et enfin je dirais que vis à vis de nos membres c'est aussi une question de respect, pour la qualité de l'entraînement (...) et aussi si un bon joueur veut venir, il sait qu'il y'a un mec compétent pour l'entraîner »<sup>468</sup>*

SMEC :

*« Pour nous ça ramène rien, ça ne rapporte rien, je veux dire ça nous coute de l'argent, mais bon, quand on l'a fait c'était pour les joueurs (...) tout ça diplômés ou pas perso moi je ne vois pas la différence (...) c'est vraiment pour les membres, vraiment pas pour une histoire de prestige, de loi ou de quoi que ce soit »<sup>469</sup>.*

Ces discours évoquent la plupart des logiques formelles qui conditionnent l'embauche : un gage d'expertise, un critère de prestige, une volonté de développement, ou encore une quasi obligation. Ceci traduit le développement d'une norme ou d'une convention qui s'affirme progressivement dans le monde des clubs qui est de proposer un encadrement professionnalisé au moins pour une certaine frange des joueurs. Tel que nous l'avons déjà évoqué, la bonne tenue et la crédibilité du contenu des entraînements apparaissent alors comme un vecteur fondamental de la vie et de la pérennité d'un club. Le microcosme s'accorde également sur le fait qu'une logique plus commerciale se propage dans les associations :

---

<sup>468</sup>Prise de note avec A-Z ancien président du TCHG.

<sup>469</sup> Prise de note avec R-S ancien dirigeant du SMEC.

*« Jusqu'à maintenant chez nous c'était surtout les secondes séries qui changeaient fréquemment de club, limite on demandait même pas aux membres si ils renouvelaient leur inscription ça allait de soi, (...) sauf quand tu avais un déménagement ou une engueulade, aujourd'hui on apprend dès fois en plein mois d'octobre que untel il est parti ailleurs et tu ne sais même pas pourquoi »<sup>470</sup>.*

En cela, les dirigeants semblent confrontés à des exigences accrues de la part des licenciés, ce que l'implantation de professionnels permet en partie de soulager (nous le voyons dans les discours). D'autre part, on constate qu'à l'intérieur du club, les encadrants se retrouvent dans une position de relais entre les dirigeants et les autres membres. C'est en tout cas ce qui ressort de ces discours :

*« Lorsque je sais que tel groupe est encadré par Djam' je ne me fais aucun souci. Dans un sens les jeunes l'adorent et dans l'autre je sais qu'il ne passera pas à côté d'un joueur prometteur (...) »<sup>471</sup>.*

*« Lucas, c'est un peu mes yeux et mes oreilles dans le club. Moi je fais chaque jour deux ou trois heures de permanence, je rempli quelques dossiers, je signe les chèques et basta. Je n'ai pas le temps de passer mon temps au club à surveiller tout et n'importe quoi (...) Du coup j'attends de Lucas qu'il me tienne vraiment au courant de tout ce qui se passe, des conflits entre joueurs, des mécontentements, des résultats des équipes tout ça. En fait il m'aide à prendre de nombreuses décisions »<sup>472</sup>.*

Ces discours soulignent la valeur conférée à la présence d'un ou de plusieurs D-E dans un club de tennis. Valeur économique, juridique, technique, ou plus simplement liée au fait de vouloir « rester dans le coup ». Ce raisonnement s'associe à des éléments plus informels ou des considérations plus personnelles – comme la confiance – qui dépassent la seule valeur économique de l'embauche d'un praticien.

Certains clubs de tennis résistent néanmoins à cette normalisation. Nous avons donc cherché à comprendre les éléments qui font que ces espaces rechignent à employer un enseignant professionnel. Comment – vis à vis des D-E – comprendre le fait que : « *les acteurs des différentes organisations apparaissent plus divisés quant aux objectifs visés par la pratique physique et les*

---

470 Prise de note avec D-Z ancien président du TCHG.

471 *Ibid*

472 Entretien avec R-S, président du TCGT, mars 2008

moyens à mettre en œuvre pour les atteindre »<sup>473</sup> ? Ici le critère économique, certes prépondérant, n'est pas non plus l'unique explication.

C'est par exemple le cas du club d'Ars ou encore du TCB depuis l'année 2010 :

« Nous on a G qui est 15/1 depuis des années et des années, il bosse à la mairie et s'occupe de nos équipes adultes une dizaine d'heures par semaine (...) et pour l'école de tennis on a deux jeunes qui encadrent les mercredis et samedis après midi. On ne va quand même pas dire aux joueurs qui sont tous contents, bon on arrête et on prend un D-E parce que c'est illégal... Je ne sais pas moi, c'est le meilleur joueur du club, il a toujours été là (...) voilà ça ne sert à rien de changer. »<sup>474</sup>

« Ca changerait quoi de prendre un D-E ? On a un éducateur il encadre nos équipes (...) bon après on fait attention au fisc tout ça, y'a déjà des clubs qui ont été contrôlés mais ça ne nous ramènerait absolument rien, limite ça serait désavouer notre éducateur alors qu'on est content de lui (...) Après c'est sur qu'il y'a des adhérents ou des parents d'élèves ils râlent tout ça, ils me disent qu'ailleurs c'est mieux encadré, mais c'est aussi plus cher, et nous on n'a pas à augmenter le tarif des cotisations, c'est le même depuis sept ans, tout comme l'école de tennis. (...) Et puis je vais te dire pour encadrer des mecs qui viennent une fois par semaine pour un peu taper t'as pas besoin non plus d'un gars diplômé qui a fait deux ans de formation hein ! »<sup>475</sup>.

« On avait Seb qui s'occupait des gosses le mercredi, et des équipes dames le week-end, il bossait au mac do en parallèle (...) nous qu'il y-ait un D-E ou pas c'est pas vraiment une obsession, ce qu'on voulait juste c'est être réglo. Alors on a creusé et on a réussi à l'embaucher comme animateur sportif à temps plein »<sup>476</sup>.

On constate qu'un fossé se creuse entre des organisations résistant tant bien que mal face aux logiques modernes de développement, et d'autres qui s'y insèrent avec plus ou moins de facilité (voir également la monographie du TCB sur ce point). Ainsi, en dehors de simples motifs économiques, certains clubs restent détachés des volontés institutionnelles voire syndicales, qui préconisent de vive voix l'emploi de D-E pour chaque association reconnue par la FFT. C'est en tout cas le désir de la FNEPT :

473 W.Gasparini, *La construction sociale de l'organisation sportive. Champ et engagement associatif*.

- Université de Strasbourg II, UFR-STAPS, Laboratoire "A.P.S et Sciences sociales"

474 Prise de note avec Arthur, dirigeant du club, à Ars sur Moselle (club d'environ 80 membres) en juillet 2011.

475 Prise de note avec Patrick président du TCB, le 28 décembre 2010, à la Milliaire.

476 Prise de note à Guenange, anonyme.

« Il y a largement la place pour que chaque club affilié à la FFT puisse employer un D-E, avec par exemple le partage du salaire par plusieurs petits clubs »<sup>477</sup>.

Plusieurs clubs plus ou moins modestes, refusent en parties ces tendances<sup>478</sup> qui voient la professionnalisation pénétrer le champ associatif. C'est en tout cas ce qui apparaît lorsque nous avons traité ce sujet avec les principaux concernés. On constate une forme de tension entre les valeurs associatives dites traditionnelles, la diffusion d'une offre de service « experte », ou encore la dimension « sociale » du club qui tend également à donner du travail.

Cette tension se constate entre une forme de conservatisme, et l'établissement de nouvelles logiques de gestion et d'action qui interfèrent dans les organisations tennistiques. Dans un cas : « lorsque les structures sont plus importantes (plus de 300 adhérents), la professionnalisation est déjà engagée et l'association se gère plus comme une entreprise organisée en secteurs bien distincts. Les salariés ont des tâches mieux définies, négociées en fonction des compétences des bénévoles »<sup>479</sup>. Dans d'autres cas, les petites structures apparaissent beaucoup plus divisées au regard de l'orientation à tenir.

On peut donc considérer l'emploi d'un entraîneur « professionnel » comme un fait fluctuant selon la typologie des associations et selon les conjonctures structurelles de chaque club. S'il existe une véritable tendance au recrutement de D-E dans l'univers du tennis – et dont nous déjà avons perçus les éléments structurants – des faits internes à chaque organisation conditionnent l'embauche, à défaut de la déterminer totalement. Là où un club décide de se passer d'un D-E, un autre réfléchira sur la faisabilité d'en embaucher un supplémentaire, etc. Le dernier extrait d'entretien qui portait sur l'entraîneur embauché sous le titre d'« animateur sportif » signale néanmoins l'apparition d'une logique intermédiaire, à travers l'embauche d'un jeune individu de vingt-sept ans ne pouvant postuler au D-E<sup>480</sup> et désireux de travailler dans le milieu associatif et sportif.

De ce fait si : « l'éthique associative a laissé sa place à l'éthique managériale »<sup>481</sup> et que « le jeu entrepreneurial joué par certains clubs sportifs est souvent considéré comme une "dérive" par les dirigeants historiques du sport associatif »<sup>482</sup>, il n'en reste pas moins qu'une dimension

---

477 Réponse à notre question : Que préconisez vous pour remplacer les éducateurs de club rémunérés ? Sur le site de la FNEPT

478 Chantelat P, 2001, *op.cit.*

479 Marsault C, 2004, *op.cit.*

480 Classé 15/2 il souffre néanmoins de sérieux problèmes d'obésité qui l'empêche en partie d'accéder au classement 15 et d'accéder au diplôme de D-E.

481 C Marsault, 2004, *op.cit.*

482 W.Gasparini : « La construction sociale de l'organisation sportive. Champ et engagement associatif. ». - Université de Strasbourg II, UFR-STAPS, Laboratoire "A.P.S et Sciences sociales"

« sociale » pénètre également les clubs de tennis<sup>483</sup>. Dans ce sens, là où l'éthique bénévole tendrait à se désagréger, elle laisse néanmoins la place pour l'embauche d'individus méritants – ce qui est également un des contre-effets de cette baisse du bénévolat – . Cette « vocation d'un club de tennis » qui est alors de créer du travail, s'alimentant également par la prise en compte de difficultés conjoncturelles plus globales (crise de l'emploi).

### **- Les rôles formels et informels des praticiens dans les clubs**

Un fois précisé l'adaptation des clubs à la conjoncture actuelle, revenons à la normalisation des tâches du praticien dans le quotidien du club. Cet extrait d'entretien nous résume le rôle d'un D-E et les désagréments potentiels liés à la fonction nous servira de point de départ :

*« Il faut distinguer plusieurs partie du travail à réaliser dans une club de tennis :*  
*- La partie terrain qui est le travail d'un BE/DE*  
*- La partie développement de la vie associative qui est généralement l'activité d'un ou plusieurs bénévoles. Après, quand on a déjà fait 30 heures ou plus de terrain dans la semaine, particulièrement le soir, on aspire à rester un peu chez soit le week-end, surtout si l'animation est à faire à titre gracieux (et c'est le même cas pour le suivi en compétition des joueurs et équipes). Maintenant, si elle est rémunérée, c'est un choix. Dans tout les cas, c'est un peu dommage ce glissement progressif qui consiste à penser que le moniteur doit réaliser toutes les tâches de l'association. Ca démontre un changement progressif du rôle du bénévole qui est surtout là maintenant pour gérer la partie financière »<sup>484</sup>.*

Les paragraphes qui suivent tendent alors à préciser de ces particularités de par une constatation empirique, ceci en articulant les tâches officielles et officieuses que nous avons subséquemment pu constater au fil de l'enquête, tout en tenant compte des perspectives des dirigeants.

- Le praticien permet le développement du club :

Comme nous avons pu le constater, le développement d'un club de tennis passe bien souvent par le recrutement de D-E. L'implantation progressive d'un modèle professionnel dans les clubs a effectivement offert à de nombreuses organisations certains bénéfices au niveau structurel, voire économique. Beaucoup de ces organisations constatent ainsi une amélioration dans la vie

<sup>483</sup>Ce qu'on suppose par ailleurs comme un fait qui renforcerait la « mixité sociale » présente dans les clubs.

<sup>484</sup> Recueilli sur le forum « *tennisclassim* » en février 2012.

interne du club, dans la satisfaction du public, dans les résultats des équipes, etc. De ce fait, la mission généraliste et extra tennistique des encadrants mandatés porte parfois ses fruits si l'on s'en réfère aux dirigeants interrogés :

*« On a vu beaucoup de trucs positifs qui ont suivi l'embauche de Patrice : nombre d'adhérents qui augmentent, nombre de participants dans les animations, résultats des équipes, et quelque chose de plus subjectif, les échos des parents et des joueurs(ses). En cela on peut dire qu'avec le comité on ne s'est pas trompé »<sup>485</sup>.*

*« Lorsqu'on a embauché Lucas avec le comité, on cherchait à la base quelqu'un capable d'encadrer les séances chez les jeunes et les loisirs et de faire de la permanence au club. Après quand j'ai vu qu'il avait un vrai potentiel de seconde série, je me suis mis à penser que ça pouvait être une belle opportunité pour le club. Les jeunes qu'il a sorti, il a commencé à s'en occuper avant d'être D-E, et aujourd'hui il y a (hésitant) bon allez une demi douzaine de garçons et trois ou quatre filles qui sont suivis par lui depuis sept ou huit ans. Maintenant ils arrivent en troisième série et commencent à jouer dans les équipes adultes. C'est exceptionnel pour nous, on va dire que les meilleurs joueurs du club ils sont là depuis quinze ou vingt ans (...) l'équipe une, par exemple c'est des quadragénaires. Je pense que si on a pas trop de problèmes, d'ici trois ou quatre ans on aura nos deux ou trois meilleures équipes qui seront composées en majorité avec ces gamins là. C'est une sacrée fierté, et ça on l'a fait ensemble avec le comité et Lucas »<sup>486</sup>.*

À côté de ces phénomènes on constate d'autres faits considérés comme positifs. Ainsi, si l'implantation du modèle entrepreneurial dans les organisations sportives – dont la présence des D-E constitue l'illustration – apparaît comme inéluctable mais pas encore complètement abouti, il n'en reste pas moins que les structures organisationnelles s'optimisent progressivement. Les clubs perçoivent clairement le secteur de l'enseignement se développer, progresser, voire encore se rénover :

*« Employer un D-E ça ne rapporte pas vraiment d'argent, mais c'est une aide considérable. Moi ça fait dix douze ans que je suis dans ce club, que j'accompagnais les équipes, que je recueillais les inscriptions, j'ai même fait trésorier pour te dire (...) et bah quand on a pris Thibault, le deal était clair; on lui faisait un contrat de vingt six heures par semaine et pour arrondir son taux*

485 Entretien avec J-K, président de club en mars 2010.

486 Entretien avec R-S, président du TCGT, mars 2008

*horaire on lui demandait de ne faire que vingt heures de leçons et trois heures d'administratif, de permanences tout ça.(...) À un moment donné on est avec le trésorier et Thibault, on devait je ne sais plus trop quoi régler au niveau des comptes, et voilà qu'il se met à dire au trésorier : tu devrais faire comme ça et ça et ça, notre trésorier réfléchit et effectivement il avait raison »<sup>487</sup>.*

*« Il faut aussi se rendre compte de comment ça se passe si il n'était pas là. Je n'ai jamais galéré autant de ma vie les deux semaines ou Patrice était à l'hôpital (...) C'était du n'importe quoi, on a perdu de l'argent en le faisant remplacer, on a du prévenir des dizaines de membres de son absence etc. »<sup>488</sup>.*

- Les praticiens forment les encadrants « amateurs » :

En plus de coordonner le secteur de l'école de tennis, l'extrait qui suit précise la façon par laquelle les praticiens chevronnés tendent à former des éducateurs, voire implicitement à organiser leur propre relève :

*« Chaque année on refusait des dizaines de jeunes, et c'était pas faute d'avoir de la place, mais c'est parce que Thibault était saturé (...) on a cherché ce qu'on pouvait mettre en place, et il était hors de question de recruter des éducateurs au black venant d'autres clubs, et qu'on ne connaissait pas. Durant l'été Thibault m'a dit : « écoute quand on te demande les inscriptions ne refuse pas, on va essayer de former deux ou trois autres entraîneurs ». Thibault a donc commencé à prendre avec lui deux jeunes de dix sept ans pour l'assister pendant des stages d'été, du coup pendant trois semaines, les jeunes ont pu se faire un peu d'argent de poche payé par la mairie, et apprendre les fondamentaux de l'entraînement de jeunes. Ca leur a plu et du coup on a réussi à mettre en place une équipe d'entraîneurs ; Anne s'occupe des enfants du mini tennis, Nico fait les ados et un groupe d'adulte loisir et Thibault s'occupe du reste, tout en suivant sérieusement Nico et Anne. Dès qu'il y'a un problème il est là. Et nous on est gagnants, on a plus d'inscrits et on a relancé l'école de tennis dans notre club alors qu'on avait failli l'abandonner »<sup>489</sup>.*

- L'embauche d'un entraîneur ou le recrutement maquillé d'un joueur d'équipe :

Un D-E est couramment détenteur d'un niveau tennistique honorable. Dans ce sens, en complément à son travail, il est souvent amené à prendre part aux rencontres de championnat sous les couleurs de son club. Si lorsqu'il exerce en tant qu'indépendant ou dans plusieurs associations,

487 Prise de note avec Patrick président du TCB, le 28 décembre 2010, à la Milliaire.

488 Entretien avec J-K, président de club en mars 2010.

489 Prise de note avec Patrick président du TCB, le 28 décembre 2010, à la Milliaire.



cette participation ne fait pas l'objet de négociations, elle peut être un critère important durant les situations de recrutement. Pour preuve, au travers des CV de D-E récoltés, on rencontre fréquemment cette mention :

**« Arrêt compétition sauf pour les matchs par équipes du club »<sup>490</sup>**

Selon cet entraîneur, la valeur tennistique peut ainsi être une attente spécifique vis à vis de l'employeur :

*« Le classement c'est quand même important question de crédibilité envers le club et les gens a qui tu enseignes (en début de carrière un DE classé 2/6 trouvera plus facilement du travail qu'un DE classé 15 peut être je me trompe) ... Certains clubs choisissent leurs jeunes D-E en fonction de leurs classements, et certains "élèves" préfèrent être entraînés par un 0 plutôt que par un 5/6, ce qui n'est pas forcément logique, on est d'accord... Certains prennent même leur pied à payer 1h de court pour se prendre une grosse pile à 0 et pouvoir s'en vanter auprès de leurs potes... si si !!! »<sup>491</sup>.*

Si il arrive que cette exigence de compétitivité tennistique ne soit pas une condition obligatoire, Gilles président de club résume la situation par ces mots :

*« Je sais (et à moins d'être de mauvaise fois, mes collègues le savent aussi), ce n'est pas le classement qui fait la compétence d'un D-E, mais ça joue.(...) On agit comme le ferait n'importe quel employeur lorsqu'il lit un C-V. A compétence égale on prend le mieux diplômé ou celui qui possède le plus d'expérience, nous entre un -2/6 et un 15/2 on se pose la question (...). Si je recrute un entraîneur à temps plein, je vais lui demander de jouer pour le club, et dans ces cas là le classement ou plutôt son niveau de jeu,( parce qu'il y'en a pas mal qui ne jouent plus qu'en équipe et qui sont sous classés) c'est une valeur ajoutée »<sup>492</sup>.*

*« Nous on a pas de B-E et même si on est une bonne flopée à 15/1 on se gère entre nous et on se relaye même pour l'école de tennis (...) Je ne dis pas qu'on n'en prendra jamais mais si on en prend un faut qu'il soit déjà mieux classé que notre numéro 1, qu'il y-ait une valeur sportive »<sup>493</sup>*

490 Voir d'autres C-V en annexes.

491 Recueilli sur le forum « tennisclassim » en novembre 2010.

492 Prise de note avec G-T président de club en décembre 2010 à Hagondange.

493 Prise de note avec M-T, joueur du club du club de Retonfey en janvier 2013 à Thionville.

Du côté des D-E, cette situation est parfois difficilement vécue, ils souhaitent avant tout être considérés pour leurs savoir-faire pédagogiques plutôt que sur leur maîtrise pratique du jeu (nous reviendrons sur cette idée en étudiant l'intérieur même des séances). Ainsi sur ces points, des distorsions apparaissent, elles s'illustrent principalement au niveau de la participation aux matchs par équipes, qui deviennent implicitement obligatoires :

« *Les championnats c'est pas toujours un plaisir, moi je n'ai plus vraiment d'ambition tout ça, alors les championnat de France, on part le samedi après midi, on dort dans un vieil hôtel et le dimanche c'est à 8h sur le terrain, la rencontre dure six heures et après c'est encore cinq heures de voiture (...) bah je rentre et je suis tanné et ma femme fait limite la gueule (...) bon ça m'arrive maxi quatre fois dans l'année mais si en plus on y va avec deux hollandais qui comprennent pas un mot de ce que je leur dis, à qui on file 800 euros pour le match alors que moi j'ai rien du tout, et qui en plus tirent la gueule ou balancent le double, bah c'est pas trop mon truc à moi (...) »<sup>494</sup>.*

« *Franchement certains dimanches matins en match de championnat je ne vous raconte pas, mentalement vous avez l'impression de bosser »*<sup>495</sup>.

« *Ce club, c'est ma vie, limite quand j'arrête d'entraîner, j'aimerais prendre la présidence (...) tu te rends compte, j'ai quand même beaucoup de chance, quand je suis performant en championnat que l'école de tennis tourne et que les adhérents sont contents et que au final je me rends compte que j'y suis pour beaucoup, bah j'ai pas honte de dire que je suis très fier de ça (...) après j'ai la chance de bosser avec un président un peu mecène avec qui ça tourne super et qui me fait confiance, c'est pas le cas partout je peux te l'assurer »*<sup>496</sup>.

Ce double statut de joueur et d'entraîneur apparaît donc parfois comme problématique. D'une part, le niveau sportif permet d'être embauché ou de tirer certains avantages statutaires (quand certains D-E passionnés voire « reconnaissants » envers le club, s'impliquent parfois de façon considérable lorsqu'il s'agit de représenter sportivement leur club). D'autre part, l'articulation entre une identité de transmetteur professionnel et celle de joueur amateur s'avère quelque peu ambiguë, nous y reviendrons dans la troisième partie de l'étude. Gildas Loirand<sup>497</sup> met en évidence cette figure de l'« entraîneur joueur » en traitant de ce type de compétence sportive

494 Recueilli sur le forum « *tennisclassim* » en novembre 2010.

495 *Ibid.*

496 Recueilli sur le forum « *tennisclassim* » en février 2012.

497 Loirand Gildas, *De la permanence des relations d'« homme à homme » dans le travail d'encadrement sportif*. In Sobel Richard, *Éthique et forme de mobilisation de l'acteur au travail*. L'harmattan, Paris, 2006.

telle une « force de travail » hybride, voire encore d'une forme d'abus de la part de dirigeants peut être trop intéressés au regard des résultats « sportifs » de l'association. On comprend que cette « casquette » est, dans certains cas, appréciée de par l'intérêt porté à la compétition par le D-E, ou encore par la valorisation qu'elle procure. Mais qu'à l'inverse, d'autres envisagent cette tâche comme une contrainte, un entraîneur n'hésitant pas à qualifier cela de « travail ».

Les « attentes types » des dirigeants de club vis à vis de leurs entraîneurs s'inscrivent dans le prolongement des objectifs de la FFT. Elles expliquent la triple dimension typique de la fonction globale des praticiens en France au début du XXIème siècle : à la fois joueurs, enseignants/formateurs et gestionnaires administratifs. Cette dimension est vécue différemment selon les conditions d'exercice. L'articulation entre la « Licence » et le « Mandat » se trouve ici modulée en fonction des spécificités liées au contexte d'exercice. Dans tous les cas, le rôle des enseignants aux yeux des dirigeants dépasse bien souvent le simple fait de donner des leçons de tennis. Les rapports entre dirigeants et praticiens sont donc à la fois variables et instables. N'ayant pas forcément la même perspective ou encore les mêmes intérêts, il arrive que des divergences émergent, ce que nous allons maintenant traiter.

#### **4-E Les rapports praticiens-dirigeants : divergences et tensions**

Nous avons déjà évoqué qu'une des particularités du monde étudié se fondait autour d'une gestion bénévole de travailleurs. Si selon Bertin : « *les rapports bénévoles-professionnels font l'objet de redéfinitions toujours passionnées* »<sup>498</sup>, ces rapports sont également le fruit d'une dépendance mutuelle qui fait obstacle dans certains cas à la bureaucratisation du métier de D-E. Les rapports sont néanmoins marqués par des aléas qu'il convient de traiter. De ce fait, comment peuvent-ils alors s'articuler les attentes, les relations et les fonctions, au regard de la contingence qui affecte le fonctionnement des organisations ?

Pour point de départ observons le rôle de l'enseignant D-E tel qu'il s'avère défini par les institutions :

***« L'enseignant professionnel de tennis, titulaire d'un diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports, mention tennis, est autonome dans son activité. Il peut enseigner, entraîner à tous les niveaux contre rémunération (...). Dans l'exercice de ses missions, il met en œuvre des actions sportives et de développement, enseigne la discipline de façon individuelle ou collective à tous publics***

<sup>498</sup> Bertin G, « Vie associative et citoyenneté », *Esprit critique*, vol.04 n°08, 2002.

*et à tous niveaux. L'entraîneur travaille notamment dans le cadre d'associations sportives affiliées à une fédération sportive (...) Il peut être amené à intervenir avec tous les publics compétiteurs »<sup>499</sup> .*

Le rôle d'un président de club de tennis s'articule lui autour des tâches de coordination et de gestion de club. Il est avant tout un bénévole<sup>500</sup>. En 2014 un président de club se doit néanmoins d'être doté de certaines compétences de management, d'être plongé dans la vie de son association, de passer une partie de son temps libre à effectuer des permanences, de gérer un comité, d'entretenir des rapports avec la municipalité, la ligue, etc. Elu pour sa volonté, ses connaissances du milieu du tennis, son dévouement ou encore « par défaut », un président de club est en première ligne au niveau de la réussite ou encore des failles de l'organisation (la loi de 1901 met en cause les dirigeants en cas de litige<sup>501</sup>). Il s'avère dans l'obligation d'obtenir certains types de résultats : économiques, sportifs etc.

Il est également un employeur, ce qui au niveau des clubs de tailles moyennes est un phénomène assez récent. Ainsi on peut supposer que les intérêts professionnels des D-E et ceux structurels des présidents peuvent autant s'accorder sur de nombreux points (augmentation des adhérents, logique performative du club au niveau des résultats sportifs etc.) que d'autres intérêts sont *a contrario* bien plus opposables (difficultés de financement, utilisation des infrastructures, etc.). Voici qui engendre potentiellement certaines incohérences, comme nous allons le voir.

### **- Des relations floues, le point de vue des praticiens**

Les extraits d'entretien qui suivent nous permettent de reconnaître qu'au sein d'une même profession les logiques relationnelles entre D-E et employeurs divergent et sont multiples.

*« Au niveau de tes rapports vis à vis de tes employeurs fais tu des distinctions selon les clubs dans lesquels tu officies ?*

*Je travaille dans plusieurs clubs, comme de nombreux collègues. À ce niveau je respecte tout le monde, cependant mes relations diffèrent selon le nombre d'heures que je dispense dans le club. Je vais te donner plusieurs exemples. À C... j'ai un contrat de vingt sept heures par semaine, c'est mon club principal, au niveau de mon recrutement je sortais d'une procédure de licenciement abusif avec mon ancien employeur, j'étais donc à la recherche d'un contrat à temps plein si tu*

499 Sources : [http://www.cfa-sport.com/moniteur\\_entraineur\\_de\\_tennis](http://www.cfa-sport.com/moniteur_entraineur_de_tennis)

500 Ce qui n'empêche pas certains avantages, ou encore un intérêt au désintéressement, voir Pierre Bourdieu, *Intérêt et désintéressement, cours du Collège de France à la Faculté d'Anthropologie et de Sociologie de l'Université Lumière Lyon 2*, les 1er et 8 décembre 1988 in *Cahiers de Recherche n° 7*, .

501 La loi de 1901 met en cause les dirigeants en cas de litige

veux, j'ai proposé mes services à deux trois clubs (...). Dans ce milieu il y a beaucoup de bouche à oreille, et voilà qu'à Ca... j'apprend qu'ils cherchent quelqu'un. Bon il y'a le pour et le contre c'est à 50 bornes de chez moi, mais c'est un gros club. Avec le président le feeling passe bien. Nos rapports sont très professionnels et même agréables, bon lui il doit gérer les sous du club quand moi bah forcément je cherche à gagner correctement ma vie, mais entre nous et avec les autres D-E, on est vraiment dans une optique de développement du club.(...) Ailleurs c'est différent, pour exemple j'ai quitté un club sur Thionville, parce que je demande d'être augmenté de deux euros par heure sur six heures d'entraînement hebdomadaires, et là ça s'est vraiment mal passé avec le président, il m'a reproché de ne penser qu'à l'argent tout ça, alors que bon c'est quand même mon métier, c'est sérieux quoi (...) Mais là voilà c'était conflictuel, si tu peux pas augmenter de cinquante euros par mois le mec qui entraîne ton équipe une et que tu est une structure de quatre cent membres c'est qu'il y-a quand même un léger problème.

*Et tes rapports avec ce président ?*

*C'était moins pro, j'étais là avant tout pour quelques heures, il m'ont pris vraiment pour mon expérience et là quand je leur demande de faire un effort de vingt quatre euros par mois, dans un club comme ça bah (regard complice) quand même quoi. Mais au niveau des rapports bah j'ai aidé leur emploi jeune à passer son diplôme, et bon je faisais mon boulot point barre, c'était beaucoup plus de l'intervention, je ne me suis jamais occupé de composer les groupes, de suivre les équipes tout ça, alors qu'à C... je le fais.*

*Et dans les autres clubs ?*

*Voilà je voulais y venir, en même temps que l'épisode à Thionville, j'ai la présidente de Florange qui insiste véritablement pour m'avoir. Je sentais que ça lui tenait à cœur, c'est agréable de se sentir désiré. Après j'ai posé mes conditions salariales et là bah ils ont fait l'effort. (...) Là nos rapports là sont beaucoup plus des discussions de passionnés. Quand je finir mes entraînement, on peut rester à discuter une heure, sur la gestion de son club ou sur le jeu de tel joueur, et là je ne compte pas mes heures passées à la conseiller par exemple »<sup>502</sup>.*

*« J'ai longtemps officié à temps plein dans un club, et puis ils m'ont posé des problèmes ( du jour au lendemain j'ai du payer mes balles, la location des terrains durant mes indiv, mes virements de salaire étaient retardés etc.), la présidence à changé, le mec m'avait dans le nez, ça s'est très mal terminé. Du coup après ça je ne voulais plus dépendre d'une seule et unique structure, alors maintenant je ne dépasse pas les huit heures par semaine dans un seul club. Ca me permet de*

502 Entretien avec Vincent K, D-E, en septembre 2010, à Metz.

*garder une véritable liberté, de ne pas avoir à faire des choses que je n'aime pas faire. Le désavantage c'est que je fais beaucoup de déplacements, ça m'a coûté un divorce, mais (géné) enfin il y'avait bien sur d'autres choses (...). Enfin toutes ces heures à sillonner la région en bagnole bah c'est le prix de ma liberté tu comprends »<sup>503</sup>.*

*« Même si on s'engueule souvent, je crains quand même le jour où il (le président) partira. J'ai déjà fait des extras au Luxembourg, mais bon, je suis bien là et ça me suffit. Après on ne sait pas de quoi sera fait le futur. Mais tu vois si je n'étais pas tombé dans ce club avec ce président, je ne sais pas où j'en serai. Je lui doit beaucoup, donc dès fois il en joue un peu (sourire) »<sup>504</sup>.*

Ici, professionnellement parlant la position de Vincent (extrait 1) est originale puisqu'il il mélange plusieurs statuts et qu'il exerce dans plusieurs clubs. De ce fait on perçoit facilement que d'un espace à l'autre, le fondement identitaire et les interactions susceptibles de s'établir avec une sorte de « hiérarchie » sont déterminés selon le volume de travail effectué pour chaque association, un D-E employé trois heures par semaine par exemple n'aura que peu de rapports directs avec les dirigeants du club.

D'autres D-E vont encore plus loin lorsqu'ils le peuvent, et tendent à se dégager de toutes formes de contraintes hiérarchiques ou administratives. En effet pour Charles, sa position se rapproche de celle d'un travailleur « indépendant ». Enfin, d'autres cas comme Stéphanie ou Florian, perçoivent les relations entre D-E et employeurs, comme dénuées de cette hiérarchie typique rencontrée dans les organisation bureaucratiques traditionnelles :

*« Dans le club, comment dire c'est très démocratique tu vois, on a pas un président qui prend toutes les décisions, il y'a une véritable coopération entre le comité, les membres et moi. Donc on n'est vraiment pas dans un rapport de force ou de hiérarchie. Après je sais faire aussi mes petits sacrifices, quand je suis une équipe ou quelque chose comme ça je le fais de façon bénévole, mais bon c'est mon lieu de travail mais c'est aussi mon club »<sup>505</sup>.*

*« Je suis vraiment impliqué, j'ai des résultats et beaucoup d'échos positifs dans le club, donc ça me met vraiment dans une position de force vis à vis de tout ça. Les conflits, le travail bénévole, ce dont tu me parles c'est assez loin. En plus bon le fait d'avoir été à « -2/6 » ça joue aussi, donc*

503 Entretien téléphonique avec Charles, D-E en mai 2011.

504 Prise de note avec Lucas en septembre 2012 au TCGT.

505 Correspondance mail du 13 novembre 2010, avec Emmanuel, D-E dans le sud-ouest de la France (Agen).

*quand je rencontre le comité, les présidents des clubs où je bosse, j'ai vraiment pas l'impression d'être devant un patron ou tout ça.»<sup>506</sup>.*

D'un club à l'autre, les praticiens sont plus ou moins interchangeables, notamment lorsque leurs interventions s'avèrent ponctuelles. Toutefois quand les contrats sont à temps pleins ou/et en CDI, les rapports apparaissent parfois plus délicats. Si l'influence de l'entraîneur sur l'organisation est très sensible lorsque ce dernier exerce à « temps plein » dans un club, les comptes à rendre y sont également beaucoup plus nombreux<sup>507</sup>. En réalité, les praticiens s'avèrent alors plus ou moins irremplaçables selon certains seuils qui se fondent autant sur des critères purement sportifs, que d'autres plus relationnels ou symboliques ( présence dans le club, expérience, rapports avec le public, connaissance des autres membres, ancienneté, etc.)

#### **- La gestion de bénévoles sur le quotidien de travailleurs, illustrations**

Les types de conflits qui peuvent s'opérer dans les clubs s'étendent sur une palette assez large, loin d'être des cas isolés, ces extraits d'entretiens nous informent sur certains des problèmes vécus par les travailleurs.

*« Je reçois mon salaire toujours avec deux à 5 jours de décalage par rapport au 1er du mois et je leur demande de toucher mon salaire le 30 ou le 1er du mois pour des raisons pratiques, et quelques mois après le 10 du mois pas de salaire. je me plains le trésorier me répond qu'il est parti en vacances pour un moment et qu'il l a oublié je me débrouille avec le président le mois suivant. Le 2 ou le 3 de nouveau rien et j'envoie un mail au président en lui demandant une solution et là le trésorier me pète un câble en m'expliquant que je suis un professionnel donc que je dois la fermer et lui bénévole et donc le droit de faire comme il veut, et là la moitié du comité me tombe un peu dessus en m'expliquant que c'est grâce à leurs actions bénévoles que je peux faire mon business. J'explique que c'est le club qui m'a engagé et que ne suis pas rentré par la fenêtre. Après cela j'ai fini la saison et je suis parti »<sup>508</sup>.*

*« Le club me demande de faire une action porte ouverte le 1er mai je leur demande si je suis payé pour les heures effectuées, réponse du président : oui à la moitié de ton tarif horaire. (...) Une personne du comité m'explique un jour que je dois vider et sortir les poubelles m'assurer que tout est propre car je dois me considérer comme un cadre, problème j'ai*

506 Prise de note avec A-F, D-E en Moselle le 18 septembre 2011, à Thionville.

507 C'est également ce que nous constaterons Chapitre 5 lorsque nous évoquerons les structures des interactions qui s'établissent durant les « leçons individuelles »

508 Extrait d'un entretien avec Totophe, B-E, recueilli sur le forum « tennis classim » en novembre 2010.

*pas le statut cadre et je suis payé à l'heure. (...) Je peux en raconter des tonnes comme ça si tu veux d'autres exemples la meilleure c'est que la dernière anecdote s'est passée avec un syndicaliste le type est prêt à faire grève pour que ses copains partent à 50 balais à la retraite mais avec moi il est prêt à me faire-faire les poubelles gratos »<sup>509</sup>.*

*« C'est ça le gros problème, moi j'ai cherché un club pour y travailler (insistant) Je fais mes 25 heures de leçons et encore dix heures d'indiv, y'a pas de chauffage, y'a pas de douche à la salle, j'ai souvent des jeunes ultras chiants pour qui tout leur est dû, des gonzesses qui tirent la gueule quand tu leur fait bouger leur c.. (...) Et au comité des trous du cul de-droite bourrés à dix heures du matin et qui viennent se foutre de ta gueule quand tu as fait une « contre » en équipe ; mais voilà, je reste là parce que je ne trouve rien d'autre (...) Alors quand on me demande si je veux bien aller emmener le dimanche à 15h l'équipe de la fille de la présidente le jour de l'anniversaire de mon grand père, et qu'on soupire si je viens demander qu'on me rembourse les deux cent cinquante bornes d'essence que j'ai gaspillé, et qu'on me répond « faut que j'en parle au comité » bah là tu vois j'arrive à saturation »<sup>510</sup>.*

Ces distorsions – qui touchent autant à la question du salaire, des droits ou des conditions de travail – semblent résulter autant d'un manque d'établissement concret de la fonction de dirigeant de club de tennis, que d'un usage maladroit ou fallacieux du pouvoir<sup>511</sup> détenu par les employeurs. Il arrive donc que les entraîneurs soient « abusés » par leurs dirigeants, qu'ils en ressentent de l'injustice et que des conflits s'installent dans un espace où les acteurs : *« peuvent ainsi entrer en conflit pour de multiples raisons, et en particulier pour le pouvoir de décision des orientations de l'association. Selon cette perspective, les stratégies des organisations sportives seraient le produit de la relation entre des intérêts et des dispositions associés à des positions dans les rapports de force et des capacités à faire valoir ces intérêts »<sup>512</sup>.*

D'autre part, les compétences administratives des D-E<sup>513</sup>, amenés progressivement à se substituer aux dirigeants, s'opposent à des visions plus traditionnelles de la gestion quotidienne du club :

---

509 Prise de note avec D-M, D-E en Moselle, le 12 juin 2010 au club de Serémange.

510 Entretien avec B-R, anonyme.

511 À ce sujet voir : Crozier Michel, Friedberg Erhard, *L'Acteur et le système*, Paris, Seuil, 1981.

512 Gasparini, 2000, *op.cit.*

513 Les nouvelles formations au D-E impliquent des modules de gestion de clubs beaucoup plus présents que ceux du « B-E » (avant 2007), voir en annexes.



« *Le pire c'est quand même les présidents bornés qui s'imaginent tout savoir sous prétexte qu'ils sont dans le monde du tennis depuis plus de vingt ans, alors que justement ils vont rester campés sur des acquis (hésitant) qui sont, comment dire ,plus vraiment d'actualité, oui c'est ça. Je te donne un exemple, lorsqu'on fait le tournoi 'open' ils en sont encore à faire des calculs avec le nombre de participants, le nombre de joueurs à tel classement, à comment faire le tableau du tournoi, ça leur prend des heures, voire des jours alors qu'il suffit d'utiliser le logiciel 'JA tennis'. Mais ça ça les saoule parce qu'ils doivent apprendre à s'en servir* »<sup>514</sup>.

Dans d'autres cas, comme le précise cette note, ce sont des conflits en rapport à la position identitaire de l'entraîneur qui peuvent se manifester. Par exemple lorsqu'au sein même du club la position de professionnel de l'encadrement du tennis semble reléguée au second plan par d'autres membres « proto professionnels » ou encore plus influents<sup>515</sup> :

Tandis que je viens m'entraîner sous la coupe de Thibault ce vendredi soir, je remarque d'entrée la mauvaise humeur de notre coach, d'habitude si jovial et communicatif. Durant le ramassage des balles Thibault vient se confier à moi de son dépit. Alors que les championnats débutent ce dimanche, à sa grande surprise, Thibault a été désigné capitaine de l'équipe 2 alors qu'il était persuadé d'occuper cette fonction dans l'équipe une. La cause apparaît assez claire : Yannick - un joueur au même classement que Thibault (5/6), âgé toutefois d'une dizaine d'année de plus - a été choisi par le président pour occuper le poste convoité par Thibault, qui vient pourtant d'être titularisé D-E. De plus Yannick n'est pas entraîneur, même si effectivement il possède une connaissance tactique plutôt aiguisée. '*Tu te rends compte c'est moi l'entraîneur du club, je m'arrache et tout et là ils le mettent à ma place*'. Les deux hommes ne s'apprécient guère. '*Ils ne me donnent pas ma chance, je ne vois pas ce qu'il va faire de mieux que moi*'. J'apprendrais plus tard que Thibault fut relégué car le président fait plus confiance aux qualités de capitaine de Yannick : '*Oh tu sais Thibault ouais il est D-E mais bon qu'il coache les jeunes déjà, tu vois là c'est important on peut jouer en championnat de France tout ça faut pas se louper il aura sa chance, mais cette année faut pas louper la montée (...) Yannick il sent le jeu il va nous être utile j'en suis sur*'. Thibault quittera le club trois mois plus tard.

*A contrario*, la non professionnalisation des dirigeants implique également une absence de contrôle formel au regard du contenu du travail des D-E, ce qui leur procure une autonomie de travail souvent appréciée, ainsi que la possibilité d'alléger certaines lassitudes quotidiennes comme en témoigne cette prise de note :

---

514 Prise de note sous couvert d'anonymat des prénoms ont été changé.

515 Effectuée en avril 2009, au TCB.

J'opère à côté de Lucas ce lundi soir, il apparaît très fatigué, enrhumé et ne cherche pas à trop donner de la voix ce soir. Il a trois séances à faire ce soir là, une d'entraînement de jeunes d'environ dix ans, une autre d'adolescents compétiteurs puis une dernière avec trois joueurs hommes de « tennis loisir ». À la fin de la première il s'aperçoit qu'un seul des élèves de la seconde séance est présent, ce qui semble quelque peu l'embarrasser. Fraternellement il vient donc me demander si je ne pourrais pas intégrer cet élève dans mon groupe, puis donner quelques balles aux joueurs de loisir et leur donnant la consigne de faire des points. Il partira donc à dix-neuf heures, absolument personne n'étant là pour contrôler sa présence.

Ni totalement indépendant, ni uniquement redevable à un seul type d'employeur, le groupe professionnel des praticiens se fragmente dans une logique qui reflète quelque peu les mutations du marché du travail actuel<sup>516</sup>, mais qui parfois y « résiste ». Tout se passe comme si les enjeux de loisir qui sont présents dans les clubs interféraient sur la logique bureaucratique émergente. Ainsi, les rapports à la clientèle et aux employeurs divergent selon le type de mission que les D-E sont amenés à remplir, ou selon le type de club dans lesquels ils exercent. Plusieurs faits contrastent cependant avec d'autres secteurs de travail. Dans les discours énoncés ci dessus, l'autonomie des enseignants professionnels de tennis s'avère fluctuante. Ainsi : « *l'image qui semble devoir prévaloir est celle d'une recomposition des rapports de force (...) qui conduit à accroître la porosité entre carrière professionnelle et engagement pour la cause. Mais si ces dynamiques favorisent le jeu d'importation de compétences et de ressources acquises ailleurs, ces dernières demeurent assujetties à un idéal désintéressé* »<sup>517</sup>.

Ces dynamiques reflètent également les particularités du travail sportif, la rationalisation de cette offre de service que constitue l'encadrement se situe dans une phase transitoire. Comme nous le rappelle Christelle Marsault : « *le passage du bénévolat au salariat se fait souvent par étape* »<sup>518</sup>, dans ce sens il règne encore un flou perceptible au niveau de ce type de rapports : « *ce passage est d'ailleurs assez flou du fait de définitions de bénévolat et du salariat multiples (...) Globalement, si le monde sportif fédéral peine à se professionnaliser, c'est qu'il s'est construit sur une histoire de l'éthique, du don et du bénévolat qui réfute la valeur marchande véhiculée par la professionnalisation* »<sup>519</sup>.

La professionnalisation observée dans les associations sportives est donc vectrice de flou chez les travailleurs et selon les secteurs, tout comme elle modifie les repères habituels du bénévolat. Les bénévoles étant liés à certaines traditions : « *l'espace sportif français s'est construit*

516 P. Chantelat 2001, *op.cit* pp.23-29.

517 Caroline Chimot, Manuel Schotté, *Travailler dans une organisation sportive Entre engagement passionné et investissement professionnel*. Regards sociologiques, n°32, 2006, pp. 97-107

518 Marsault Christelle, *La compétence éthique dans la professionnalisation des éducateurs sportifs en milieu associatif*. Publié dans la revue Interrogation N° 10. 2004.

519 *Ibid.*

*sur la base d'un déni du travail rémunéré (...). Plus qu'un simple obstacle à la compréhension, l'impossibilité de penser le sport comme un travail qui découle de cette mise en forme est une propriété constitutive de l'espace sportif national ; une propriété qui s'objective dans le caractère tardif et éminemment complexe de la tentative, actuellement à l'œuvre, d'élaboration d'une convention collective dans ce domaine »<sup>520</sup>.*

Toutefois, on observe en 2014 à la tête des clubs des individus qui sont désormais : « *plus adaptés à la marchandisation du sport* »<sup>521</sup>. Au regard du monde du tennis, certains présidents ressentent une certaine fierté à réussir à donner du travail :

*« Si tu vois l'évolution du club, je trouve qu'on s'est bien adapté, on est un club moderne, on embauche quand même trois personnes, c'est pas rien, et je veux pas me la raconter mais qui sait si ça aurait tourné comme ça avec quelqu'un d'autre »<sup>522</sup>*

*« Je travaille plus en tant que président de club que quand j'étais prof de technologie au collège, alors bon ça me donne quand même une certaine autorité, pas forcément le titre de président, mais je te parle de mon investissement (...) mais il faut que ça tire dans le même sens et je veux qu'on la respecte »<sup>523</sup>*

*« Je ne suis pas du genre à aller sur le dos des entraîneurs tout ça, même la serveuse je veux dire ils font ce qu'ils veulent, mais si je vois que le travail est mal fait j'interviens et ça m'arrive de leur gueuler dessus (...) je suis comme ça moi j'aime gérer (...) Après tu as le cadre du club, il arrive que certains entraîneurs ne comprennent pas que c'est sérieux, j'en ai un une fois alors qu'il débutait il est parti chez le coiffeur en plein milieu d'une séance sous prétexte que les*

*joueurs ils arrivaient à jouer tout seuls. Donc là tu vois lui il n'a pas trop compris et j'étais à deux doigts de le virer »<sup>524</sup>*

Dans ce sens, on observe qu'il existe des dirigeants qui réussissent à gérer l'apparition de professionnels de l'entraînement – tant au niveau juridique que managérial – et d'autres qui opèrent une régie de club en restant campés sur des valeurs ou des croyances. De ce fait : « *la*

520 Caroline Chimot, Manuel Schotté : « *Travailler dans une organisation sportive Entre engagement passionné et investissement professionnel* ». Regards sociologiques, n°32, 2006, pp. 97-107

521 Bernardeau Moreau Denis, *Sociologie des fédérations sportives: la professionnalisation des dirigeants bénévoles*, L'Harmatan, Paris, 2004.

522 Prise de note avec G-T président de club en décembre 2010 à Hagondange.

523 Entretien avec R-S, président du TCGT, mars 2008

524 Prise de note avec M-R président du club de Nancy AT en juin 2012.

*professionnalisation dans cet espace spécifique est au cœur d'une problématique éthique importante opposant compétence professionnelle et action militante* »<sup>525</sup>, ce qui d'autant plus influence la contingence des modes de gestion opérés par les individus qui y agissent.

Il existe donc des divergences entre les attentes des dirigeants et les façons dont les D-E (et à une plus large portée à d'autres statuts de praticiens) identifient leur travail et tiennent leur rôle au regard du service de l'encadrement en lui même. Les D-E possèdent chacun leur propre sensibilité au regard de leur investissement extra-pédagogique dans le club. Dans un sens, il leur arrive de faire du bénévolat sur leur lieu de travail. Ce problème engendre alors certains conflits, ou diverses craintes :

« *C'est délicat parce qu'on est perpétuellement sur le fil entre leur demander des choses qui sont écrites noir sur blanc dans leur contrat (comme organiser des journées découvertes) et puis d'autres cas où ils peuvent m'envoyer un peu bouler en me disant que je n'ai qu'à demander à un membre du comité de le faire* »<sup>526</sup>.

« *La vie du club, les soirées, les sorties tout ça je veux bien participer un peu, mais moi mon métier c'est de donner des cours, ou alors c'est en heures sup parce que je veux dire (il hésite) qu'ils aillent eux faire trente heures par semaine avec l'école de tennis, les cours qui finissent à 23 heures et là on verra* »<sup>527</sup>

Ni totalement établie, ni formellement débarrassée d'une sorte de « traditionalisme associatif », la gestion des praticiens par les employeurs s'articule autour d'une logique entrepreneuriale émergente, mais qui reste encore furtive. Dans certains cas, les professionnels et les présidents de club s'accordent au regard d'objectifs communs, ils développent même parfois des relations affectives. Dans d'autres, l'opposition professionnels/bénévoles s'avère catalyseur de luttes ou/et de conflits qui sont liés principalement à la fonction de chacun. Là où les D-E peuvent revendiquer d'une formation, les dirigeants de leur côté ne possèdent pas d'autre qualification que celles qu'il démontrent en exerçant leurs tâches. La fonction reste ainsi ouverte à qui veut (ou peut) l'exercer. De ce fait, si aujourd'hui l'activité d'entraîneur professionnel implique une « licence » et un « mandate » avérés, le cas de l'appellation « président de club » est différent<sup>528</sup>, ce qui ainsi facilite l'émergence de tensions entre travailleurs qualifiés et dirigeants bénévoles, à l'intérieur du club.

---

525 Marsault, 2004, *op.cit.*

526Entretien avec président de club en Moselle anonyme

527Prise de note avec D-E anonyme au club de Montigny.

528La FFT tente néanmoins de panser ces problèmes comme par exemple avec la création de logiciels informatiques dédiés à la « gestion de club ».

Cette évolution interroge autant les normes organisationnelles classiques – en ce qui concerne le statut associatif intermédiaire entre un secteur « marchand et un secteur d' « utilité publique » – que le monde du tennis en France. Il existe alors un décalage entre l'identité singulière de l'entraîneur, sa position dans l'espace du club et son identité professionnelle, ce qui à une autre échelle n'est pas sans rappeler le secteur artistique<sup>529</sup>.

Nous avons dégagé les dimensions formelles et informelles du travail de l' « entraîneur » que seul un point de vue local nous permettait de saisir. Les rôles et les relations entre les différents acteurs du service sont donc parfois très éloignés des normes habituelles qui se raccordent aux secteurs de travail plus classiques, voire encore au niveau du sport de haut niveau<sup>530</sup>. Le club de tennis nous confronte de ce fait à ce que Menger qualifie comme un « *système d'activité atypique* »<sup>531</sup>.

#### **4-F Bilan : De la valeur sociétale de l'encadrement tennistique à la valeur que lui confèrent ses propres acteurs**

Nous avons pu analyser l'encadrement au niveau organisationnel, ceci en confrontant ses fondations institutionnelles à un contexte local – en d'autres termes, en ne séparant pas les normes de gestion « formelles » de l'encadrement tennistique et son implantation dans les clubs – . Nous avons dégagé certaines catégories, tant au niveau de l'intentionnalité des acteurs et des modalités de pratique du service, qu'au niveau des praticiens qui s'y engagent. Nous avons pu voir que la répartition des individus au regard du monde social étudié est loin d'être figée : on retrouve parfois dans des petits clubs de tennis, des joueurs chevronnés de bon niveau régional. À l'inverse on recense dans de « grands clubs » des pratiquants « loisir », pas forcément passionnés de tennis, etc. Les encadrants s'y perdent également : des praticiens chevronnés exercent dans des petites structures, quand de jeunes éducateurs inexpérimentés donnent des cours dans des clubs huppés. Ce système d'activité engendre de ce fait des dynamiques polymorphes d'engagement ou de « sortie », dans un monde qui lui aussi évolue dans sa forme et dans sa structure. Le fonctionnement de ces espaces étant tantôt harmonieux, tantôt complexe et/ou paradoxal. Comme par exemples : le fait qu'un jeune joueur soit forcé par ses parents d'aller jouer au tennis face à un professionnel de l'encadrement chevronné et réputé, le fait qu'un praticien entraîne son employeur, qu'un bénévole « manage » un professionnel, etc. Les clubs de tennis sont alors des lieux qui hébergent des paradoxes et des différences : d'âge, de genre, de rapport au tennis, d'origines, etc.

---

529R. Moulin : « *De l'artisan au professionnel : l'artiste* », *Sociologie du travail*, n°4-1983, pp.386-400.

530 Lemieux Mignot, 2001, *op.cit.*

531 Menger P.-M : « *Portrait de l'artiste en travailleur* », p.29. Paris, Seuil. 2002.

Enfin, rappelons que la « mixité sociale » des clubs s'atténue dès lors que ces espaces deviennent plus huppés et le montant des cotisations plus élevés.

Dans ce sens, l'espace du club est un lieu d'interférences, de motivations diverses, de modes de gestion parfois bricolés. La contingence qui s'établit dans ce type d'espace dépend également pour beaucoup de l'intentionnalité de ses acteurs, cette même intentionnalité s'avérant particulièrement fluctuante (selon le type de tennis, le type de club, le degré d'intensité déployé, la fonction du joueur dans l'espace du club, son rapport singulier face à l'encadrement, etc.).

Tout ceci nous éclaire au regard de la complexité générée par ce monde. Là où les carrières de joueurs, de dirigeants, de transmetteurs sont incertaines, imprévisibles, là où les motivations des acteurs sont souvent fragiles. Mettre en évidence cette hétérogénéité montre en quelques sortes les enjeux futurs du secteur de l'encadrement. On peut alors s'interroger sur de nombreux points : la fidélité du public, l'organisation de la concurrence entre les clubs, ou encore le développement du secteur privé.

Enfin, l'observation du « groupe professionnel » des D-E reflète une certaine forme de précarité qui n'est pas forcément basée sur le salaire, mais sur les modalités d'exercice et de pérennité de ce métier. Cette précarité semble alors s'accroître lorsqu'on la palpe au niveau local et situationnel<sup>532</sup> (changement de dirigeants, rapports humains complexes, besoin de « clients », etc.). L'unité du groupe professionnel – outre le caractère aléatoire des tâches et des modes de gestion qui s'y raccordent – devient alors problématique, car à l'échelle de l'intendance du service, chacun possède des spécialités ou encore des perspectives qui ne sont pas toujours « harmonisées ». Le titre de D-E ou d'AMT, et la formalisation du rôle et d'une mission propres aux encadrants sont ainsi mis en balance vis à vis d'un certain flou au regard de la définition des tâches et de l'étendue du pouvoir des dirigeants.

Ces deux parties, nous ont permis d'analyser la circulation sociale des modalités de création et de gestion propres à la relation de service que nous étudions dans cette thèse. Nous avons pu y saisir ses fonctions, son évolution et sa place dans notre société. L'offre d'encadrement induit ou produit un « marché » qui se développe de façon croissante au début du XXIème siècle en France, mais dont la pérennité reste dépendante autant de la place enviable que tient le tennis dans l'univers du sport et du loisir, que de l'action associative caractéristique des espaces qui cadrent la pratique. Cette relation de service se fonde alors autour de principes de base et de normes qui s'établissent dans les clubs de différentes façons. Cette offre prend ainsi forme grâce à des individus qui oeuvrent à la transmission du tennis, mais dont l'engagement et la fidélité dans l'exercice de cette tâche restent cependant aléatoires, subjectifs, fragiles.

---

<sup>532</sup> Même si tous les D-E présentés étaient sous CDI dans notre cas.

Nous ne pouvons cependant réduire la relation de service étudiée à son organisation institutionnelle, aux trajectoires de ses praticiens et à son intendance locale. Sa valeur sociale et l'analyse de ses effets demandent d'aller au delà de ces constats, qui sont toutefois indispensables à l'analyse. Tel que nous l'avions projeté à la fin de notre première partie, il convient ainsi de nous intéresser aux situations vécues par les différents individus qui consomment ce service, afin de saisir de son fonctionnement et des types d'expériences qu'elle induit. En effet, il n'existe pas de transmission sans public, c'est donc en nous concentrant sur ce dernier, sur ses préoccupations et sur son investissement que nous allons poursuivre l'analyse.





## TROISIÈME PARTIE : LES FORMES DE TRANSMISSION DU TENNIS EN SÉANCE ET LEURS PUBLICS

Considérer la pratique encadrée comme une construction sociale, destinée à « assister » la carrière tennistique des divers individus qui s'y adonnent, ne nous dit que peu de choses sur l'appréhension de cette pratique par ces mêmes individus. Si nous avons vu auparavant ce qui peut mener les praticiens vers l'encadrement, ce que la pratique encadrée représente dans notre société et dans les clubs qui l'hébergent, et que nous avons brièvement évoqué quelques situations précises de ce qu'elle peut être, nous allons désormais tendre vers une compréhension plus concrète de la « relation de service » en elle-même. Notamment en y introduisant le point de vue de son public.

En effet, si aujourd'hui de multiples profils sociaux peuvent être amenés à se retrouver dans une séance, nous pouvons encore nous interroger sous ses points : selon quels principes se répartissent ces individus ? Autour de quelles logiques et avec quels objectifs ?

La relation de service que nous analysons implique des agencements et des « codes de conduite »<sup>533</sup> plus ou moins explicites qui unifient les individus qui s'y adonnent, autant qu'elle regorge de façons de faire, de formes d'investissement et de motivations hétérogènes. Nous tenterons alors de clarifier tout cela de par l'usage de nouvelles typologies, qui néanmoins se refusent à totalement cloisonner les individus qui s'y insèrent.

En partant de l'intentionnalité des participants et des façons par lesquels ils s'approprient l'activité, nous décrirons ainsi les principaux mécanismes sociaux qui construisent, développent ou conditionnent l'intérêt du joueur. Par ce cheminement, nous observerons jusqu'à quel point la transmission du tennis ne se résume pas qu'à des questions de technicité, même si cette dernière sera également prise en compte.

En effet, par sa dimension humaine, le contexte de la séance met également en tension une forme de communication affective, éthique, morale et sensitive. C'est cette communication que nous allons tenter ici d'analyser. Ainsi, nous allons présenter une multitude de profils individuels, de situations et d'usages liés à la pratique encadrée du tennis. Principalement en nous basant sur les motivations observées, le travail effectué ou encore les conflits et les incidents qui s'y produisent.

Tout ceci possède pour objectif de restituer les contrastes qui peuvent s'établir entre l'organisation institutionnelle et locale de la pratique (parties 1 et 2), et d'analyser les différents usages qu'en font ceux qui la consomment.

---

533 Berger Peter et Luckmann Thomas, 1966, *op.cit.*

La méthode employée cherchera à définir les formes de réalités sociales qui émergent de l'objet d'étude et les façons par lesquelles le public se les approprie, tout en considérant la place et le rôle de l'encadrant dans ces processus. Il conviendra de traiter ainsi ces faits en situation. En effet, autant les croyances des participants peuvent influencer leurs attentes ou leurs préjugés avant qu'ils ne viennent en séance, autant c'est l'organisation matérielle, spatiale et interactive qui concrétise son appréhension. Tout ceci ne peut se comprendre sans porte attention à ce qu'en disent, ce qu'en font ou ce qu'en pensent les participants. La posture plutôt particulière du chercheur – à la fois observateur, praticien, pratiquant, confident, etc. – et la démarche socio-graphique qui l'accompagne tendant à s'accorder à ces prétentions.

Les discours, les portraits, les séances et leurs acteurs ont ainsi été sélectionnés dans un journal de bord qui inclut des centaines d'individus, de séances vécues ou observées, d'anecdotes sur le sujet, etc. Le chercheur s'aventure ainsi en terrain familier, ici il « ne dérange pas », pouvant ainsi se concentrer sur la perspective de l'« *insider* » et sur ce que vit le groupe. Pour cela il a ainsi donné de sa personne, de ses moyens, de son corps. C'est par ce biais qu'il a tenté de comprendre ce que les individus récoltent ou ressentent de ce monde. Dans un sens, le chercheur est ici un médiateur, il s'entremet entre sa discipline scientifique et l'encadrement tennistique : ses réseaux, son rythme, ses odeurs, son langage, ses règles tacites, ses structures, etc. Il a donc pu prendre le temps de vivre de façon tactile, d'interpréter ou encore de ressentir une partie des données ici présentées. De traduire les usages et les normes des séances, ainsi que leurs limites. Cette « participation observante » de plusieurs années fut alors incessamment ponctuée d'aller-retour avec sa propre perfectibilité scientifique et sa formation de sociologue, tout en laissant la primauté au terrain et à sa réalité. Ses lectures, les échanges avec ses pairs et ses professeurs (voire encore avec ses élèves), l'apprentissage du « métier de sociologue » lié à cette thèse, auront à chaque fois permis de peaufiner – par tâtonnements – les déclinaisons typologiques que nous allons développer.

Tous ces éléments n'ont jamais cessé de faire évoluer une perspective dans laquelle les publics engagés ne sont pas vus comme une somme d'« agents » possédant ou non les compétences pour jouer au tennis, mais bel et bien des « acteurs » capables d'apprivoiser ou de s'approprier les ressources d'une séance qui héberge également ses propres normes et ses propres codes. Le monde du tennis propose ainsi différentes manières d'aborder la discipline qui sont dynamiques, l'encadrement assiste ces perspectives : certains se contentent d'apprécier leur « séance du jeudi soir » ou l'abandonnent faute de temps, d'attrait, etc. D'autres prennent goût à la discipline, s'entraînent plus sérieusement, se risquent à participer à des compétitions d'« amateurs » du jeu, tentent de maintenir leur niveau, ou de progresser dans leur connaissance de la discipline. Quelques

uns encore considèrent le tennis comme une priorité personnelle, rêvant ou essayant de se professionnaliser dans cet univers, d'atteindre un « haut-niveau », etc. Néanmoins, quel qu'il soit, l'usager évolue : son goût pour la séance et pour le jeu varie. Le tennisman peut alors circuler au travers des déclinaisons que nous tenterons de dresser et des formes d'encadrement qui s'y rattachent.

Pour ses participants, et selon leur implication, l'encadrement tennistique inclut des limites, des obligations et des devoirs. Dans les séances, ce sont des corps, des conventions et des objets qui doivent ainsi circuler, s'accorder, se préserver, se palper, se façonner, s'ordonner. De ce fait, nous tenterons de réintroduire les points de vue du corps et de l'action tel que le conçoit J-M Leveratto, c'est à dire : « *prendre en compte tant la situation dans laquelle le corps est engagé que la personne qui habite ce corps* »<sup>534</sup>. Ainsi les séances prendront ici la forme d'agencements moraux, tennistiques – voire encore esthétiques – normés et codifiés, qui agissent sur des corps, ce qui permet à leurs propriétaires de jauger ces mêmes situations, puis ainsi d'y (ré)agir. Dans cette perspective, le contenu d'une séance se fonde donc autant par le tennis en tant que "fabrication"<sup>535</sup> sociale ludique (une pratique qui possède ses propres règles, qui elles mêmes agissent de plein fouet sur le ressenti des joueurs, tout en leur demandant de s'organiser entre eux) que par l'usage et l'appropriation que s'en font les acteurs qui la composent. Tout ceci nous semble mériter un large écho dans cette étude, tant au regard de la compréhension des motifs de l'engagement liés aux acteurs du monde observé, qu'au niveau des procédures, des normes ou des conventions qui régissent les situations d'encadrement.

Nous partirons des formes de pratique les plus brutes – ou peut être les moins sophistiquées – pour arriver vers celles qui atteignent les plus hauts niveaux d'exigence ou encore de technicité. Nous observerons que l'investissement de l'acteur n'est pas que réductible au jeu en lui même, mais qu'il est lié au contexte dans lequel ce jeu tend à se dérouler, ainsi qu'aux formes d'intérêts corporels et émotionnels qu'il est en mesure de développer dans sa « carrière » de joueur encadré.

Cette partie laisse ainsi la parole aux usagers – sans négliger néanmoins les encadrants, leurs difficultés et les savoirs nécessaires à leur travail – en partant systématiquement de portraits, de faits concrets et observés, de discours, etc. Pour construire ces typologies, nous allons mobiliser le principe de classification des « techniques du corps » discuté chapitre 2. Nous partirons donc avant tout de la logique de rendement qui est attendue par le public, tout en tenant compte de questions d'âge ou encore de genre. Dans l'optique où le tennis – par ses caractéristiques sportives – nécessite pour qui participe à des séances, d'en acquérir une certaine maîtrise.

---

534 Leveratto Jean-Marc, « Lire Mauss. », *Le Portique* [En ligne], 17 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2008, URL : <http://leportique.revues.org/index778.html>

535 Goffman, 1978, *op.cit.*

Tous les participants n'ont donc pas les mêmes objectifs et tous n'ont qui plus est, aucune garantie sur l'évolution de leur maîtrise du jeu. D'autre part, la pratique pèse parfois dans le quotidien des individus qui s'y adonnent: « *les joueurs de tennis, par l'accumulation d'expériences, font émerger de la pratique sportive des compétences qui leur sont utiles dans l'accès à la connaissance aussi bien dans le tennis que dans le domaine social* »<sup>536</sup>. Enfin tous ne possèdent pas le recul ou la lucidité nécessaire pour comprendre ce que peut ou ce que ne peut pas leur procurer la pratique.

Ces constatations nous amènent à considérer la relation de service qui cadre la séance comme une situation d'expertise : « *l'expertise consiste en la production de connaissances spécialisées orientées vers l'action (...) L'expertise peut être envisagée comme une situation problématique, qui requiert un savoir de spécialiste et qui se traduit par un avis, donné à un mandant* »<sup>537</sup>. Elle s'avère alors principalement une question d'expérience qui atteint différents niveaux cognitifs et procéduraux. Les interventions de l'expert consistent à la (re)production de jugements utiles à l'action qui vont permettre au problème de se résoudre. L'expert a pour fonction de raccorder les différentes composantes de la situation qui nécessite sa présence, de par différentes formes d'évaluations, de consignes, d'interventions et de conseils qui définissent ensemble une ou plusieurs piste(s) de résolution. Dans notre cas, un problème de technique tennistique.

En complément à l'exploitation pragmatique de savoirs théoriques ou pratiques qui font de lui un spécialiste, ce qu'on attend d'un expert c'est une faculté à s'accorder au contexte de l'intervention et surtout à son public. De ce fait, l'expertise nécessite de singulariser ce que traite le praticien. C'est ainsi par la capacité à remettre en cause ses jugements, et à personnaliser ses interventions que l'expert peut alors s'affirmer.

Si certains travaux se sont antérieurement attachés au travail d'expertise vis à vis de l'encadrement sportif, en insistant sur une approche centrée principalement sur le « haut niveau »<sup>538</sup>, nous-nous rapprocherons plutôt de la perspective employée par Tangay et Toussignant<sup>539</sup>. Dans une étude sur les entraîneurs professionnels de sports collectifs comme le basket ou le volley-ball, les chercheurs américains insistent sur les difficultés rencontrées par les entraîneurs dans la mise en œuvre des modes de gestion propres à leurs missions. Ceci s'expliquerait au regard de la

---

536 Peter Jean-Michel, 2002, *op.cit.*

537 Trépos Jean-Yves, *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je? », 1996.

538 Saury Jérôme, *Analyse de l'intervention des entraîneurs à l'entraînement et en compétition. Contribution de quatre perspectives de recherche, Science et Motricité*, 46, 2002/2. -H. Salmela et al, « The structure of knowledge of expert coaches », paper presented at the seventh European Congress of Sport Psychology, Köln, Germany, 1994. Leblanc, « La formation au métier d'entraîneur », In *L'entraînement, les entraîneurs et leurs pratiques*, J. Saury et C. Sève (dir.), Editions Revue EPS, 2004.

539 Tanguay Edward & Tousignant Mike, *What do coaches think ? Coaches diagnostic process*, paper presented at the AIESEP World Sport Science Progress. Adelphi University, New-York, 1998.

contingence situationnelle qu'implique la pratique sportive et son monde, notamment des aléas vécus au travers de l'intendance d'humains et de corps tous distincts. L'analyse insiste alors sur les processus décisionnels quotidiens qui ne se résument pas à l'application unique d'un cadre formel typique, mais plus sur une logique de malléabilité quotidienne ou de « prudence » vis à vis d'indices, d'états de forme, de possibilités et de prises de décision. C'est en partie ce que nous tenterons de retraduire en partant ici de l'engagement des joueurs.

La perspective que nous envisageons ne réduit donc pas l'expert à un « titre » ou à une « licence », tout comme la pratique encadrée ne propose pas systématiquement des situations d'expertise à proprement parler. Dans certains cas, la gestion d'une séance nécessite de mobiliser de façon simultanée des « clefs d'action » techniques, et des clefs de compréhension morales, voire sensibles qui permettent d'interpréter les sources ou les solutions du problème à traiter. Les savoirs requis par un praticien s'avèrent donc hétéroclites. Nous avons pu cerner précédemment qu'il existait dans les clubs des encadrants plus ou moins expérimentés face aux exigences d'une séance. De ce fait, autant l'animation tennistique de joueurs sans grande ambition ne nécessite pas les mêmes connaissances que la formations de jeunes espoirs régionaux, autant cette animation mobilise néanmoins des compétences que d'autres n'ont pas.

Pour point de départ, nous partirons de l'attrait potentiel de la séance du côté de son public. En effet, si l'encadrement du tennis fédère des centaines de milliers de tennismen c'est également pour ce que ces mêmes tennismen ressentent et vivent à l'intérieur des dispositifs que nous étudions. Il conviendra ainsi d'observer les séances et leurs acteurs, en partant du simple principe que les individus se retrouvent sur un terrain de tennis pour des motifs qui sont liés à une attraction envers le jeu en lui même, ainsi qu'à celle du cadre dans lequel ce même jeu se déroule. Cela sans négliger les contraintes, les paradoxes ou encore les distorsions qui viennent s'articuler à ces situations.

L'agencement de la séance permet – sous certaines conditions que nous éluciderons – d'optimiser la situation de loisir et les productions tennistiques de ses acteurs, mais également la convivialité ou encore le plaisir dégagé. Dans ce sens, ce qui semble nourrir l'engagement du participant c'est la question du plaisir, même si ce dernier prend différentes formes. Les discours des différents publics nous ont semblé particulièrement éloquentes sur cette idée :

*« Je viens pour m'éclater, prendre du bon temps »*

*« L'important pour mon gamin quand il vient c'est qu'il se fasse plaisir »*

*« Je veux transpirer, m'arracher »*

Dans un sens, cette prise en compte du plaisir nous permet de ne pas négliger une fonctionnalité civilisationnelle de la pratique sportive – et du jeu à une échelle plus globale – qui est de donner du plaisir à celui qui y participe. Le plaisir est un concept large auquel peuvent être liés l'émotion, la joie, la valorisation de soi, etc. Il est un état temporaire et contextuel : « *contraire de la douleur, il correspond à un état émotionnel agréable né spontanément d'une situation donnée, de la satisfaction d'un désir ou de la perspective de cette satisfaction. Physique, psychique ou intellectuel, il concerne tous les âges et est, comme le désir, indispensable à l'équilibre d'un être humain* »<sup>540</sup> ou encore : « *un état de contentement que crée chez quelqu'un la satisfaction d'une tendance, d'un besoin, d'un désir* »<sup>541</sup>. Dans notre cas, nous attribuerons alors au plaisir le sens d'une émotion, d'une sensation « positive » et éphémère, principalement liée à l'intérêt et au contexte dans lequel se produit sa quête.

### **- Des publics regroupés selon des potentialités d'appréhension influencées par le corps « en l'état » du pratiquant**

Nous développerons ainsi le raisonnement de cette partie en distinguant trois formes « typiques » d'engagement qui parcourent la pratique encadrée et les corps de ceux qui s'y adonnent. Pour chacune de ses formes nous déclinons les enjeux éthiques, techniques voire encore sensitifs qu'engendre son encadrement. Nous partirons des pratiquants pour qui le jeu et l'attractivité sont essentiels et qui ne tiennent que peu compte des visées pédagogiques, technicistes ou encore conventionnelles liées au tennis et à l'institutionnalisation de son encadrement. Ils y sont néanmoins intégrés, et constituent même une majorité en terme de licenciés (voir chapitre 1). Après quoi, nous tenterons de saisir l'engagement des individus que nous regrouperons sous le terme d'« amateurs » : ils tendent à s'entretenir ou à se perfectionner dans une recherche de régularité ou de progression, mais pour eux, le tennis demeure avant tout un loisir. Ici s'articule ainsi une certaine complexité compréhensive de par l'articulation entre le plaisir du jeu et les contraintes qui se dégagent des séances. Enfin, nous observerons le cas de ceux qui sacrifient l'essence du jeu au dépend d'un façonnage psycho-moteur qui vise à se réaliser personnellement au travers de la pratique du tennis. Ces individus développant des ambitions parallèles à l'intensité quotidienne consacrée à la pratique.

Ce tableau, certes discutable et non exhaustif – car constaté *in situ* – inspiré des principes de classification maussien, tente de synthétiser les bases fondamentales de la typologie proposée :

---

540 Sources : <http://www.psychologies.com/Dico-Psycho/Plaisir>

541 *Le petit Larousse*, 2003.

Synthèse de la répartition des publics investis durant l'enquête :

Forme d'encadrement (selon les termes nominatifs de la FFT)	Initiation Chapitre 5	Animation Chapitre 5	Perfectionnement Chapitre 6	Entretien Chapitre 6	Performatif et Haut-niveau Chapitre 7
Tranche d'âge concernée	5- 10/12 ans 10/12- 18 ans 18-35 ans 35-65 ans 65 et +	10/12 - 18 ans 18 - 35 ans 35 - 65 ans 65 et +	10/12 - 18 ans 18 - 35 ans 35 - 65 ans	18 - 35 ans 35 - 65 ans	8 - 18 ans 18 - 35 ans
Rendement attendu (de ++ à --), classement éventuel et degré d'investissement	- NC	-- NC- 30/3	+ 30/2 - bas de 2nde série(-)	0 ou + 30/2 - 2nde série (-)	++ Haut de 3ème série - 2nde série (+)
Type d'encadrant (constaté <i>in situ</i> )	Éducateur ou D-E	Éducateur/ bénévole	Éducateur ou D-E	Éducateur ou D-E	D-E ou D-E 2
Temps investi en moyenne dans la pratique encadrée et éventuelles autres modalités de pratique	1h/semaine en séance	1h/semaine en séance + parties amicales occasionnelles + éventuellement le tournoi interne	1h30- 3 h/semaine en séance + circuit amateur (occasionnel ou poussé) + parties amicales	1h30 - 3h/semaine en séance+ circuit amateur (occasionnel ou poussé) + parties amicales	10 h/ semaine et + + compétition niveau régional voire national

## Chapitre 5 : Les « sans façon » ou la normalisation d'un tennis non conventionnel dans l'espace du club

La première déclinaison que nous allons tenter de mettre en œuvre s'intéresse à ces joueurs pour qui la pratique encadrée s'avère un petit moment de détente et chez qui les logiques de progression, de compétition ou encore les conventions du monde des clubs s'avèrent quelque peu secondaires. Nous les désignerons comme les « sans façon », ce qui implique sémantiquement qu'il n'est d'une part, pas ou peu question pour ce public de façonnage corporel, voire encore mental (au sens de formatage chez Mauss<sup>542</sup>). Et que d'autre part, ils ne s'intéressent pas beaucoup à leur façon de jouer, ou tout du moins, que cette dernière est loin d'être prioritaire. Nous avons ainsi convenu de ne pas négliger au niveau scientifique ce type d'acteurs, d'autant plus qu'ils sont statistiquement très nombreux dans l'univers des clubs. Cette première démonstration posera ainsi les fondations de notre grille d'analyse en observant ce qui s'avère le degré le plus faible de l'engagement tennistique, ce qui n'empêche pas la public d'y trouver un intérêt ou/et un certain plaisir, voire encore de pratiquer avec plus d'intensité. Dans les cas que nous allons étudier, la séance devient un lieu d'attractivité à l'état brut qui se rattache à la définition d'Huizigua sur le jeu : « *une action ou une activité volontaire, accomplie dans certaines limites fixées de temps et de lieu, suivant une règle librement consentie mais complètement impérieuse, pourvue d'une fin en soi, accompagnée d'un sentiment de tension et de joie, et d'une conscience d'être autrement que la vie courante* »<sup>543</sup>.

Pour démarrer l'analyse nous proposons dans un premier temps de décliner différents portraits des joueurs concernés par cette forme d'encadrement. Sans être exhaustif ou sans tenter d'en dégager des généralités, ces différents profils permettent une première forme de compréhension vis à vis du sens et de l'investissement que peuvent conférer certains joueurs à leur pratique.

Maximilien a sept ans, il est inscrit dans un groupe du mercredi au club d'Hettange-Grande. Ses parents l'ont mis ici : « *un peu par hasard, personne ne joue au tennis mais on a vu une annonce du club dans le journal, il proposait de venir faire des essais les deux derniers mercredis de septembre, on lui a demandé si il aimait bien après, il a dit oui* ». Dans le groupe, il est le le seul joueur à ne pas avoir sa propre raquette, ce qui ne dérange pas son encadrant : « *ça c'est pas un problème on en a plein à prêter pour les enfants, bon après quand tu veux un peu jouer il en faut une quand même* ». Il a un peu de mal à s'adapter

542 Voir la conclusion de la première partie.

543 Huiznga Johan, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris : Gallimard, 1951, p.57-58.



au groupe. D'une part, il vient souvent en retard de dix ou vingt minutes car il mange chez ses grands-parents et que l'horaire de 13h30 est un peu tôt, ceci qui par contre agace fréquemment son éducateur. D'autre part, il ne progresse pas beaucoup, faute d'un petit déficit de concentration en comparaison aux autres enfants de son groupe. Pourtant il vient toujours avec le sourire, joue souvent tout seul dans son coin, s'amusant à taper des balles dans les bâches. Le D-E du club dit à son propos : « *il ne dérange personne hein alors on le garde, c'est vrai que c'est un peu difficile parce qu'il ne va pas trop vers les autres mais il est sympa* ». Même si il déclare qu'il « aime bien venir » Maximilien a pour particularité de beaucoup frapper à côté des balles, il ne réussit que rarement les exercices proposés (comme atteindre une grande cible par exemple). Son éducateur passe néanmoins un certain temps à essayer de le faire jouer, de lui faire cadrer les balles : « *je dois faire attention à ce qu'il ne se sente pas vraiment exclu, après c'est sur que c'est toujours un petit peu plus facile quand il n'est pas là, parce qu'il ralentit un petit peu le groupe, mais on fait avec (...) si tu veux des gosses comme ça d'un été à l'autre ça peut vite changer* ».

Marie est une jolie demoiselle brune de 24 ans qui termine des études d'orthophoniste. Elle possède une bonne technique tennistique qu'elle pourrait faire fructifier facilement en troisième série féminine, elle rechigne néanmoins ce type d'investissement : « *j'ai essayé une fois en match je suis tombée sur une vieille malade qui volait les points ça m'a refroidie direct, j'ai gagné le premier set et je lui ai laissé le match (...) l'affrontement c'est pas pour moi (rires)* ». Elle s'est mise au tennis dans son adolescence : « *j'avais une copine qui jouait elle m'a invitée au club une fois, ça va je réussissais à tenir les échanges, je regardais aussi à la TV, les joueurs ils sont trop beaux (...)* ». Marie possède de grandes facultés mimétiques et une très bonne motricité, mais son intérêt est ailleurs : « *moi je viens pour ne pas prendre de poids et me défouler, ce que je veux c'est du panier de balles courir, transpirer une heure par semaine c'est tout...* ». Elle a plusieurs fois refusé d'intégrer des groupes plus sérieux et préfère rester dans le sien, même si aucune des autres joueuses n'est capable de lui prendre ne serait ce qu'un seul jeu dans une partie si elle joue un tant soi peu sérieusement. Ne demandant aucun conseil technique : « *pour quoi faire moi ça me va comme ça* », Marie est plutôt assidue dans son groupe du vendredi soir : « *on s'entend bien, il y-a Jeanne en plus c'est un bonne copine* » elle apprécie la dimension hygiéniste de la séance : « *j'ai lu que c'était un des sports où on brûlait le plus de calories c'est pour ça que je m'y suis mise* ». Ainsi la seule attente de la joueuse se trouve au regard du dosage du nombre de balles frappées : « *ah bah ça c'est sur que j'en demande plus que les autres, si à la rigueur je dois changer de groupe, même si ça ne me dit pas trop ça sera pour ça* ».

David est informaticien au Luxembourg, je l'ai encadré durant deux ans. Il avait 38 ans en 2012, il est marié sans enfant, il est inscrit au groupe du lundi soir au TCB vis à vis duquel il se déclare satisfait : « *on est bien on est copain c'est plutôt marrant*. Il s'est mis au tennis *en regardant les pubs à la TV ça me faisait*

*rire le gars qui tape à côté de la balle mais en fait c'est un peu moi. Après je suis arrivé au club, c'était sympa l'entraîneur il était attentif, le président il se prenait pas la tête, c'est clair que c'était pas l'image que je m'en faisais quand j'étais gamin, là ceux qui jouaient au tennis dans mon collège c'était les fils de bourges (rires) ». Sans être le plus assidu il vient environ à une séance sur deux, n'hésitant pas à : « zapper l'entraînement quand il y-a le FC Metz qui joue je préfère regarder ou aller au stade, le sport c'est aussi bien dans son canapé (rires) ». David a de plus beaucoup de mal à jouer tant au regard de difficultés de concentration, qu'à une ancienne fracture au genou qui le rend très prudent : « Ah bah si il y-a des balles où il faut courir en général je n'y vais pas, le coup droit, les balles latérales ça va mais les balles courtes je ne peux pas trop... ». Il a également beaucoup de mal en revers déclarant avec fatalité mais non sans humour : « j'ai arrêté de penser qu'un jour j'arriverai à en faire alors je me 'décale' en coup droit jusqu'à l'impossible (rires) ». Son intérêt dans le tennis est donc un peu limité : « faut bien faire un peu de sport non, je pourrais faire autre chose (...) mais bon on a nos petites habitudes, on va boire un coup dès fois, on discute du foot, des trucs comme ça ».*

Nicolas a 13 ans il est maigre et plutôt grand pour son âge, d'un naturel discret il est inscrit en cette année 2011 au TCGT. Son cas est un peu délicat car il fait partie de ces joueurs qui ne peuvent venir qu'à un seul créneau : « je dois venir avec mon frère il y-a que là qu'on peut ». De plus il est assez lent ce qui l'empêche de rivaliser avec ses camarades. Un peu forcé d'être là, Nicolas ne s'intéresse que très peu au tennis : « je préfère largement les jeux vidéos (...) bah du tennis je n'en n'avais jamais fait ». Il fait partie des élèves délicats à encadrer principalement du fait qu'il était totalement profane de la discipline, n'ayant jamais regardé un match à la télévision. En plus de l'initier aux coups du tennis, il fait également lui proposer une représentation mentale de la discipline. Il est un peu l'exemple du joueur introduit dans un groupe pour « remplir » le créneau, ses camarades jouent mieux, quand lui ne sait même pas compter les points. Malgré cela il reste toujours ponctuel et agréable, même si son manque d'entrain décourage un peu son éducateur : « j'essaye de faire en sorte qu'il s'amuse, de lui faire découvrir le jeu, mais bon quand tu as des jeunes de treize quatorze ans, qui viennent sur un terrain de tennis et qui ne connaissent pas du tout qui est Nadal, c'est toujours un petit peu particulier ».

Joseph s'est mis au tennis à 57 ans, il tient une sandwicherie dans les coins de Thionville. Il s'est mis au tennis par sa femme : « elle était au club depuis six ou sept ans, je passais la voir de temps en temps et puis ça m'a donné envie ». Il vient ainsi taper la balle avec ceux qui sont devenus ses amis, encadré par un éducateur. Sa vision du tennis est originale : « ce que j'aime faire le plus c'est des 'échanges', les matchs ou encore apprendre à faire des effets au service je m'en cogne, mais alors plus je fais des échanges plus j'aime ça. C'est peut être parce que je ne sais pas trop servir, il faudrait que j'apprenne mais on n'a jamais trop le temps alors j'engage à la cuillère (...) Je n'ai jamais été très compétition même le sport à la TV ça ne me dit rien du tout (...) Moi ma passion c'est pas le tennis, hein c'est les échecs, mais bon faut un peu se

*bouger et puis j'aime bien quand on est plusieurs sur le terrain, c'est vrai que c'est bien foutu en groupe comme ça. C'est quand même mieux que devoir trouver quelqu'un avec qui jouer, (...). La c'est vraiment pratique. J'avais essayé des sports plus collectifs comme le handball ou le foot mais c'était plus intense aussi, à près de 60 balais tu ne peux plus ces trucs là.(...) Et puis on ne te prend pas la tête, genre j'ai pas envie de venir, j'envoie un texto et c'est réglé».*

Incorporer dans la même perspective ces profils assez variés peut sembler incohérent. Nous dépasserons cela en nous intéressant au fait qu'ici, ces publics ont en commun de ne pas s'investir de façon très sérieuse à l'intérieur de la séance, qu'ils aient huit, trente ou quatre-vingts ans. Le premier « type » de tennis que nous tentons de décliner concerne alors ces individus :

- Des enfants qui s'initient au jeu et pour qui la dimension d'apprentissage est totalement secondaire au regard du plaisir ludique que potentialise la séance.
- Des adolescents pour qui le tennis constitue une activité comme une autre et qui tentent avec plus ou moins de réussite de maîtriser le jeu.
- Des adultes inscrits au club pour faire une activité physique tout en se détachant d'autres contraintes plus sportives (se façonner impérativement une technique correcte, faire de la compétition, etc.)
- Des joueurs « vétérans » pour qui la séance est une occasion pertinente de pouvoir s'entretenir physiquement tout en en tirant un certain plaisir.

Pour tous, la pratique du tennis peut alors se substituer à d'autres loisirs, et nous avons pu observer dans notre première partie que la fidélisation de cette forme de public constituait un enjeu particulier pour la FFT. De ce fait, sous quelles logiques viennent ils tester ou se fidéliser au travers de la pratique encadrée ? À l'aide de quels dispositifs ? Comment peut-on appréhender cet investissement au regard de profils qui s'étalent du jeune enfant au septuagénaire qui découvre l'activité ? Comment ces joueurs construisent-ils du sens à l'intérieur de cette activité quelque peu mineure dans leur existence ?

C'est ce que nous chercherons à traduire en déclinant les caractéristiques liées à leur investissement dans ce qui représente pour eux une forme de « passe-temps » hebdomadaire.

## 5-A Le ludique et la sociabilité comme motifs majeurs de l'investissement :

Les individus que nous venons de présenter ne sont que rarement des « passionnés » de tennis, il convient cependant de prendre en compte le fait qu'ils trouvent un certain attrait pour la séance. Comment se manifeste cet attrait ? Quelles sont les conditions matérielles et organisationnelles qui favorisent sa tenue ?

Cette première note tente d'illustrer ce type de séance dans lesquelles la façon de jouer importe peu, mais également le type de distractions qui en émane :

### - Le groupe d' « adolescents difficiles » du samedi matin ou l'usage infantile de la séance :

Farid un jeune gaillard de 14 ans, Thomas un petit garçon joufflu de onze ans et Gaetan 12 ans grand et très mince composent le groupe du second terrain du samedi matin<sup>544</sup> à la Milliaire de 10h à 11H. Ici il n'est point question d'apprentissage pour ces trois adolescents placés en foyer sous mesure civile. Je m'entraîne à côté d'eux et lorsqu'ils arrivent je suis toujours un peu surpris de la familiarité avec laquelle ils viennent nous saluer avec mes autres collègues, des trentenaires classés en haut de troisième série. Pour eux, l'heure de tennis devient un lien de défoulement et de « rigolade ». L'encadrement du groupe est d'ailleurs quelque peu négligé, la première demi-heure est tenue par Adrien avant qu'il ne rejoigne son propre entraînement, il est assisté de Jordan qui est également son ami qui doit prendre la dernière demi-heure mais qui est toujours en avance. Les deux entraîneurs sont également un peu complices de ces membres du club. Une forme d'accord tacite est établie, les jeunes jouissent d'une très grande liberté, rien n'est imposé, ils « *font ce qu'ils veulent, ils se bougent un peu, c'est sympa* ». Ils ne doivent néanmoins pas déranger notre groupe et « *surtout ne pas qu'ils se fassent mal* », comme leur rappelle de temps à autre Adrien. C'est en général le cas, mis à part quelques balles envoyées sur notre terrain par négligence il n'y a jamais de véritable souci. Les jeunes ne font des échanges que très rarement, ils passent le ramassage de balle à presque se tirer dessus à bout portant (ce que permettent les « balles adaptées » sans que personne ne s'y casse une dent). Si ils n'ont pas l'air de faire du « vrai » tennis on ne peut contester le fait qu'ils semblent beaucoup s'amuser. Même si selon les entraîneurs « *c'est le bordel (...) de toute façon dès qu'on cherche un peu à faire quelque chose un peu construit tu sens bien que ça les perturbe, ils aiment pas trop ça* » ils sont sans cesse en train de courir et de frapper des balles un peu n'importe où. Du côté des entraîneurs ces derniers passent la majorité du temps à discuter entre eux, avant que Jordan ne recadre parfois un peu la troupe de façon très légère, comme en leur demandant de faire des « services » par exemple. Mon jugement a pu également évoluer sur ce groupe, alors que je me demandais ce qui se passait au départ lorsque j'ai effectué mes premiers entraînements à côté d'eux, je me suis progressivement rendu compte du plaisir pris par ces « joueurs » qui ne cessent jamais de se « chambrer » mutuellement. On peut également être excuser

544 En 2013 à la salle de la Milliaire à Thionville.

l'attitude des encadrants, généralement fatigués d'une semaine de travail passée sur le terrain, ils gèrent néanmoins la sécurité corporelle des adolescents : « *oui ils font ce qu'ils veulent mais nous on ne les lâche pas trop des yeux non plus* ». Les jeunes sont finalement satisfaits de ces moments, en témoigne leur grande ponctualité, et leur assiduité bien plus élevée de celle d'autres membres de l'école de tennis du club.

La séance est ici à un degré quasi nul de technicité ou de suivi pédagogique. Cette note précise néanmoins qu'il n'est pas impossible pour le participant d'y trouver son compte, tant la distraction des jeunes « joueurs » est palpable. Ce joyeux « bordel » reste orchestré par la tolérance des encadrants qui déclarent implicitement que tenter une approche plus technique briserait d'une certaine manière la logique pleinement distractive de l'activité : « *ils font ce qu'ils veulent* ». La pertinence du moment ne s'établit ici qu'au regard de ce que le public vient chercher dans la séance, à savoir l'oubli d'autres problèmes<sup>545</sup>. Les jeunes s'accordent de façon implicite avec leurs encadrants sur la faible portée pédagogique de la situation. Le « temps dominant »<sup>546</sup> de la séance devient alors paradoxalement celui des futilités ou des pitreries, ce qui n'empêche pas le dispositif de dégager de l'intérêt et d'avoir une fonction.

Les difficultés sociales des enfants placés en foyer s'additionnent à une certaine forme d'immaturité tennistique que d'autres individus plus chevronnés ne comprennent pas toujours. C'est en réalité l'espace de liberté que constitue la séance pour ces jeunes qui confère un sens à leur engagement. Ils « jouent » tout en ne jouant pas véritablement au tennis. Enfin, la place et le travail des encadrants soulignent une connivence particulière en échange de principes basiques de précaution comme « ne pas déranger » ou « ne pas se faire mal ».

Dans ce cas, la séance est alors vécue pour les encadrants comme une situation dans laquelle ils peuvent « souffler » d'une longue semaine, tout en assumant leur service. Nous observerons cependant que dans d'autres cas les publics « sans façon » réclament beaucoup plus d'attention. Alors que l'intérêt tennistique semble quasiment inexistant et que le tenue de cette forme de séance apparaîtrait peut être comme inacceptable, voire impossible dans des clubs d'un certain standing, on ne peut nier d'une certaine utilité propre à cette façon de consommer le tennis.

Ici le TCGT affirme sa dimension de « club pour tous » que nous avons déjà pu évoquer précédemment, et l'expressivité exacerbée de ces jeunes prouve l'existence d'un attrait pour la situation, à défaut d'un attrait pour le tennis ou le jeu en lui même. Le travail d'encadrement consiste alors à assister cette forme d'attrait, au dépend d'un façonnage technique. Les publics y jouissent d'une marge de liberté, ce qui prouve qu'il est possible dans de nombreux clubs de

545Ce que permet également le tennis « adapté ».

546 Georges Christian, *Comment conceptualiser l'apprentissage*, in Revue Française de Pédagogie n°72, 1985.

« pratiquer » sans avoir à incorporer la totalité des normes qui régissent ces clubs et ainsi de partager cette inexpérience avec d'autres individus dans le même cas. Ceci grâce au fait qu'ils soient « encadrés » tel que nous allons le cerner dans ce chapitre. D'autre part, la familiarité employée avec les autres individus nous précise que ces jeunes se sentent « faire partie » du club de tennis.

Le « play »<sup>547</sup> devient ainsi fondamental. La présence massive dans les clubs d'un jeune public éloigné des conventions tennistiques traditionnelles, ou en phase de socialisation vis à vis de ces dernières, nécessite des marges tolérances élargies au regard d'une consommation de l'activité sans véritable contrainte.

Ce type de rapport qui permet aux individus de « jouer » ensemble avec l'aide d'une tierce personne n'est par ailleurs pas que réservé aux jeunes publics, c'est ce que nous allons tenter de préciser dans les prochaines lignes de cette étude.

#### **- L'animation d'un groupe de joueurs dits vétérans : « garder la forme et montrer qu'on a la forme »**

Dans de nombreux cas, l'encadrement de ce type de séance se résume à des logiques relationnelles et hygiénistes. Cette note de terrain nous semble particulièrement explicite au regard de l'articulation ces deux points.<sup>548</sup>

Ce jeudi, comme chaque mardi et chaque jeudi après midi de 14h à 16h, un groupe d'individus âgés entre 65 et 82 ans se donnent rendez vous à la salle de La milliaire à Thionville. Deux heures durant, ils s'adonnent avec un enthousiasme remarquable, à leur « entraînement de tennis ». Ils se nomment Mario, Antoine, Jean Marc, Gilbert, etc. Encadrés par le jeune D-E du club Thibault, ils se dispersent sur deux des trois terrains du modeste complexe dans une ambiance amicale, bruyante et appliquée. Mario et Gilbert 78 et 82 ans retraités, nous expliquent le fonctionnement du groupe: « *Nous on vient ici, c'est vraiment pour les copains, on s'est tous rencontrés y'a pas trop longtemps. On est toujours là. (...) ça nous fait du bien, et on est entre nous, Thibault (l'entraîneur) on l'adore parce qu'il a toujours des bonnes idées pour les jeux qu'on fait, et puis il n'hésite pas à nous donner des conseils ou nous réprimander quand on parle trop longtemps (rires) (...). Aucun de nous n'a jamais vraiment fait carrière dans le tennis, ou tout ça, moi je m'y suis mis après 70 ans, mais y'en a certains ils ont un petit classement, regarde Gilbert il est 30/3 et il a 82 ans, il est mieux classé que son petit fils (...)* On joue beaucoup de doubles, ça permet de jouer sans être trop fatigué, de compter les points, tout ça (...) À notre âge ça me permet de rester en forme, mais aussi de

547 Huiznga Johan, 1951, *op.cit.*

548 Réalisée le 2 février 2010

*montrer qu'on a la forme... »*. En général, après avoir fini ma partie du jeudi, je discute avec Thibault qui me dit : souvent *« ah là ça va être mon groupe préféré »* et nous voyons pénétrer au compte goutte les « vétérans » du club. Mario est souvent le premier à rentrer en tenue de sport, son vieux sac sur les épaules. Sa démarche incertaine, courbée et lente ne donne pas forcément l'impression qu'il va disputer une partie de tennis dans le quart d'heure qui suit. Il nous salue avec sa voix rauque et un peu cassée due sans doute à des années de consommation de cigarettes. Le temps qu'il met à traverser le premier terrain est assez long, lorsqu'il arrive enfin sur le court du milieu il pose son sac sort sa raquette, s'étire très légèrement et à sautille sur la pointe des pieds durant quelques dizaines de secondes. Quand arrivent ensemble Antoine et Gilbert ses deux acolytes, ils paraissent beaucoup plus vifs que Mario, qui semble toujours un peu perdu à les attendre. Ils me saluent toujours avec un grand sourire. Antoine un peu chauve traîne son ventre rond, son teint rougi et ses cheveux grisonnants, il traverse souvent le premier terrain avec un air déterminé et jovial tenant un vieux sac en cuir d'où l'on aperçoit le manche de sa raquette dépasser. Gilbert lui est un peu le « champion » du groupe, celui à la technique la plus sûre et la vision du jeu la plus réaliste. Il est grand, élancé, toujours très posé, même si son cou semble parfois le gêner. Ils sont également partenaires avec Pédro et Jeanine (le seule femme du groupe qui a un peu plus jeune - 64 ans – mais qui possède environ le même niveau de jeu que les cinq autres) qui arrivent souvent en retard et s'en excusent bruyamment. René « l'ancien footballeur aux jambes infatigables » complète la troupe.

Les six compères sont en général réunis vers 14h20 (il en manque deux aujourd'hui, l'un est en voyage et l'autre n'a pas voulu braver le froid). Aujourd'hui Thibault prend soin de bien les échauffer car il fait plutôt froid, en leur proposant un petit jeu de « pas chassés » : deux par deux ils exercent plusieurs déplacements de droite à gauche en changeant de direction au « top » de l'entraîneur. Puis Thibault leur propose ce qui semble être de légers exercices d'assouplissement : les bras tendus, ils doivent légèrement fléchir leurs jambes puis se redresser une demi douzaine de fois environ. Thibault se met face à eux ils font la même chose. Les joueurs sont attentifs au discours plein de prudence de l'entraîneur : *« là ne plie pas trop Mario (...) Attention à ne pas démarrer trop vite Pédro hein... »*. Puis il lance d'une voix forte : *« Allez madame messieurs on prend les raquettes et on s'échauffe dans les carrés de service »*.

Durant près d'un quart d'heure, il raisonne dans le « hangar tennistique » que constitue la salle de la Milliaire un sacré brouhaha. Les joueurs rient, chambrent, parlent fort, etc., Après un exercice de volée-volée (où les joueurs doivent se passer la balle avec leur raquettes sans rebond de part et d'autre du filet pour : *« un peu travailler les réflexes »* selon les dires du D-E) Thibault propose un tournoi de double pour l'heure qui suit. Il prend soin de répartir équitablement des équipes, Jeanine fera équipe avec Antoine (leur niveau est similaire et reflète le niveau global du groupe) Gilbert sera avec Mario (le plus doué du groupe avec l'un des moins) et René sera avec Pédro (le premier est le plus tonique le second est au même niveau que Mario). Les « anciens » comme on les nomme au club s'exercent à une dizaine de « services » chacun, puis le tournoi démarre. Les règles de comptage sont fixées par Thibault, à savoir que le format d'établit sur des parties de quatre jeux plus un point décisif en cas d'égalité à deux partout, ce qui n'est pas le cas lors des matchs officiels (deux sets gagnants de six jeux). Durant les points, les joueurs ne sont pas placés

de façon très conventionnelle sur le terrain (par exemple, au lieu d'être à la volée, lorsque Antoine, son partenaire sert, Jeanine reste au fond de court, sans doute par peur de ne pas se prendre une balle dans la tête). Pédro lui peut « jouer à droite » du terrain et ainsi éviter la plupart du temps de frapper des revers, ce qui malgré son petit classement est plutôt compliqué pour lui...

Le niveau est honorable, les apparentes difficultés de mobilité des joueurs sont ici compensées en partie, par le fait de n'avoir qu'un demi terrain à couvrir. La plupart des courses ayant lieu durant les points sont faites vers l'avant, il y'a moins de déplacements latéraux par rapport au jeu en simple. Il arrive toutefois que certains tapent à côté de la balle, ce qui ne manque pas de provoquer de gentils sarcasmes, comme à la suite de cette interception manquée de René au filet: « *Heureusement que tu n'étais pas gardien de but quand tu jouais au foot!* ». Chaque joueur s'efforce de ne pas faire de faute et d'attendre le bon moment pour placer une attaque. Leur manque de vitesse est ici quelque peu compensé par leur attention, et leur implication: « *allez on se reprend là, on ne les laisse pas gagner aussi facilement* ». Les trois équipes effectuent des rotations une heure durant, l'une se repose, papote ou arbitre, les deux autres s'affrontent. Thibault lui intervient souvent au niveau de conseils de préparation des frappes ou encore sur des litiges d'arbitrage, qui sont fréquents entre Mario et Gilbert. Au bout d'une heure et de quatre ou cinq « rotations », ils changent les équipes. Les parties se déroulent avec sérieux pour preuve les « doubles fautes » de Jeanine, au lieu d'agacer Antoine, l'incite à la bienveillance en faisant référence aux conseils de l'entraîneur: « *Mais fait comme il t'as dit Thibault! Donne un petit coup de poignet comme ça* » (lui montrant un geste de service un peu douteux). Quelques tensions peuvent apparaître au niveau du comptage des points: « *Dis voir Thibault tu es sur qu'on était à 40/30?* », ou encore sur des balles litigieuses (qui tombent derrière ou sur la ligne), dans ce cas systématiquement, les joueurs se tournent vers l'entraîneur pour demander son verdict. Les courses et les déplacements effectués sont parfois extrêmement brutaux. Ce que réprimande Thibault, effrayé par l'imprudence de Mario sur certaines balles. Jeanine, avec un humour osé qui fera rire toute la salle dit : « *Et vas-y molo papy, à ton âge on a les jambes plus raides que la que..* ». Il faut effectivement voir Mario à l'œuvre, lorsqu'il se démène pour aller chercher une balle impossible, malgré ses problèmes articulaires évidents. Après les parties, les joueurs restent près des bancs et se couvrent rapidement sous les injonctions de Thibault : « *couvrez-vous vite et étirez vous légèrement* ». Ils discuteront encore de longues minutes tandis que Thibault enchaîne par une leçon individuelle avec un jeune fille d'une dizaine d'années.

Cette longue note met en valeur la dépense physique et la sociabilité chez un groupe de joueurs « du troisième âge ». On y saisit également l'adaptation des dispositifs d'encadrement selon les représentations et l'investissement des sujets. Certains jouent depuis plusieurs années au tennis, d'autres sont plus novices et un peu maladroits de par cette inexpérience. Il s'agit alors d'être en compagnie d'autres individus qui partagent la même appréhension du jeu et de l'usage de son corps et pas forcément la même carrière tennistique ou sportive. Certains s'y sont mis très tard par



exemple. La première note montrait des jeunes adolescents turbulents et pas encore totalement coordonnés dans leur motricité. Ici à nouveau, les tentatives d'un façonnage rigoureux n'apparaissent pas comme l'objectif majeur de la situation. Dans le cas de ces « vétérans », l'intensité physique semble quelque peu régulée. La présence de l'entraîneur permettant une animation tennistique quelque peu sécurisante, le corps de ce type de joueur s'en retrouve préservé.

La modalité de jeu que devient le double est également privilégiée, ici les joueurs n'ont qu'un « demi terrain » à couvrir. Ils peuvent de ce fait contourner certains types de coups qu'ils ne maîtrisent pas (comme la volée chez Jeanine) et ne pas trop s'user, tout en passant un certain temps sur le terrain. Il est par ailleurs intéressant de constater que selon les âges, l'utilisation spatiale du terrain est variable, lorsque les jeunes joueurs voient souvent le terrain raccourci dans sa longueur – les joueurs de « mini-tennis » par exemple ne jouent que dans les carrés de service (voir chapitre 2) – les vétérans ici décrits jouent en double.

Ces formes de tennis basées sur la dimension ludique que permet le cadre de la séance possède ainsi pour rôle de combler certaines lacunes ou contraintes liées à la pratique dans un club. Les données exposées mettent en avant la logique de flexibilité que les dispositifs d'encadrement mobilisent. Ce type de public s'avère principalement motivé par l'usage particulier que propose la séance : elle est une modalité pertinente d'accès à différentes formes d'attraits sensitifs et sociaux. Les affinités entre les joueurs atteignent une grande convivialité, et l'« être ensemble » devient alors primordial.

#### **- Le groupe d'adolescents d'Hettange-Grande, « bande de copains » et premiers émois amoureux**

En mettant plusieurs joueurs sur un même terrain au lieu de deux (car n'encadrer les joueurs qu'au travers de leçons individuelles n'est pas envisageable), les rencontres et les affinités sont alors potentiellement plus nombreuses. Cette note renforce cette idée avec d'autres profils de pratiquants.

Composé de Cinq adolescents<sup>549</sup> d'un niveau de jeu « moyen », qui ne font jamais de matchs officiels et ne viennent au tennis que durant ce créneau, Lucas, Nicolas, Sandrine, Quentin et Romain se réunissent chaque semaine durant une heure et demie le samedi de 15h à 16h30. Les cinq habitent le ville d'Hettange-Grande proche de la frontière luxembourgeoise. Peu motivés par la progression tennistique, ces jeunes n'en sont pas moins de fidèles adeptes de leur séance, en témoigne leur fidélité au club depuis plus de cinq saisons. Djamil leur ayant appris certaines bases durant leur deux premières saisons, j'ai pris ce groupe qui se traduit lui même comme « une bande de copain » lorsqu'ils avaient entre 13 et 14 ans. Ici le contenu des

---

549De 2009 à 2012

entraînements que j'eus à leur dispenser était beaucoup plus axé sur le jeu et les situations de points que sur un travail purement technique face auquel ils étaient généralement peu motivés. J'essayais alors bien souvent de bricoler en essayant néanmoins de leur faire frapper beaucoup de balles. Certains progressaient néanmoins et tentaient parfois d'appliquer quelques uns des conseils basiques que je pouvais leur proposer, comme le fait de gagner en sécurité de frappe, de ne pas faire de faute et de patienter d'avoir « la bonne balle » pour attaquer. Ces éléments n'étaient pas faciles, bien souvent ils ne « sentaient » pas trop le jeu, frappant beaucoup trop fort dans la balle lorsqu'ils étaient en difficulté, par exemple.

Ce groupe fut également le contexte des premiers émois amoureux entre Sandrine, fille de boulangère enthousiaste et toujours très coquette (en témoigne les tenues qu'elle porte même lorsque les températures sont assez froides) et de Romain, jeune homme plutôt précieux et toujours soucieux de bien faire, qui me confia un jour avec un grand sourire avoir *conclu après l'entraînement* ». Épisode qui fut lieu de quelques tensions, Nicolas prenant mal l'éloignement de sa « meilleure copine » durant cette amourette juvénile. Reste que lorsque l'idylle fut terminée, les adolescents mettaient tout de même en avant une véritable bonne humeur, s'attachant à rester bienveillants les uns envers les autres. En effet quand Sandrine à « plaqué » Romain le prétexte de la séance les força d'une certaine façon à rester amis, comme l'explique ce jeune homme : « *Oui bah c'est pas pour ça qu'on ne peut plus se voir moi je l'aimais bien avant, je l'aime bien encore mais on va pas changer de groupe ou arrêter le tennis pour ça* ».

Dans le cas que nous venons de décrire, la séance devient un prétexte pour cette « bande de copains » à se réunir ou encore à s'encanailler, sous la bienveillance d'un adulte. Le travail technique de l'encadrant n'est que très peu poussé et consiste à animer, bien plus qu'à tenter de façonner le revers ou le service de ces individus.

Les groupes d'entraînement s'avèrent alors parfois des lieux de confrérie, les clubs et les praticiens ont conscience de cela, ils tendent à dispatcher les joueurs selon des critères qui se basent à la fois sur l'âge, le sexe, le niveau de jeu, les motivations mais également sur les affinités. Point de vue que renforce cette note<sup>550</sup>.

J'assiste Lucas dans son planning d'entraînement à l'année, et donc dans la composition des groupes d'entraînement. Si dans pour de nombreux groupes cela ne pose pas de gros problèmes : « *bon pour ceux là (un groupe de cinq adolescents très copains) pas de souci on garde comme l'année dernière* » d'autres nous demandent plus de réflexion : « *Marc, Pierre et Daniel veulent absolument être ensemble mais ils ne sont disponibles que le jeudi soir et nos créneaux sont blindés comment on fait ?* ». Ainsi durant plus de quatre heures, nous tentons de mettre en adéquation les créneaux horaires, les disponibilités, les niveaux, mais surtout les affinités de chacun : « *La maman m'a dit de le mettre avec Mehdi parce que c'est son meilleur copain, limite si ils ne sont pas ensemble ils ne s'inscrivent pas* » ...

550 De septembre 2008 au club-house du TCGT.

Dans cette optique, la socialité de la séance dépasse les simples motivations d'apprentissage ou de transmission. Ces moments deviennent souvent des occasions d'affectivité, d'amitié, voire encore d'autres émois. Bien évidemment, cette dimension n'est pas exclusive à ce type de joueurs qui sont détachés des objectifs de progression ou de compétition. Toujours est-il que dans leur cas, cette émulation permet de maximiser l'intérêt du participant. À l'inverse, les affinités humaines ne collent pas toujours, quelques tensions peuvent apparaître. Notamment car le « groupe » en tant que tel, supporte différentes personnalités qui ne sont pas toujours amenées à bien s'entendre :

De 2009 à 2010 Jean-Nicolas, éducateur d'une quarantaine d'année a dispensé une heure hebdomadaire à un groupe de quatre dames « loisir ». À l'intérieur s'installait systématiquement différentes tensions entre Karima et Sylvie d'un côté et Bénédicte et Caroline de l'autre. « *Punaise elle se prenaient le chou tout le temps c'était insupportable (...) tout ça à cause d'une affaire de voiture de je ne sais plus qui qui n'a pas voulu ramener l'autre à la fin de l'entraînement* ».

Il arrive d'autre part que les âges ou les genres se mélangent, à partir du moment où les joueurs ont néanmoins atteint une certaine maturité (on ne mélange pas de jeunes enfants avec des adultes par exemple). Cette note montre que la différence d'âge n'est pas forcément un obstacle à la constitution des groupes homogènes et à leur bon fonctionnement.

### **- Le groupe du samedi après-midi au TCGT<sup>551</sup>, une connivence intergénérationnelle**

J'ai longtemps à dispenser l'entraînement de joueurs « non classés » néanmoins soucieux de venir en découdre chaque samedi. Alors que la composition du groupe était à la base « *pour les jeunes qui ont trop de boulot la semaine et qui veulent un peu jouer* » elle se modula progressivement. Le groupe fut constitué de Mathieu, Rami et Anthony quatre étudiants d'une vingtaine d'années, les conversations tournaient autour de leurs soirées de la semaine, des filles séduites et des matchs de football professionnels. Si ils rechignaient à pas participer à des tournois, ou encore ne s'intéressaient que très peu au circuit professionnel, tous mettaient une grande implication physique dans leur pratique. Je prenais beaucoup de plaisir à les « coacher » et à les voir quitter la séance débordant de sueur. Un jour le père de Mathieu, Bruno un cheminot d'une cinquantaine d'année, roublard, jovial et dynamique devait jouer sur le terrain voisin avec Christophe, dentiste de 46 ans grand, fin et très posé. Anthony n'était pas là je proposa alors au deux « 45+ »<sup>552</sup> de participer à la séance. Un inévitable double entre les « vieux » et les « jeunes » clôtura

<sup>551</sup>De 2008 à 2010

<sup>552</sup>Il s'agit d'une des catégories « sénior » des compétitions tennistiques qui regroupent des joueurs âgés de plus de 44 ans. Parfois lieux de traits d'humour du fait que des faux préjugés voient ces tennismen comme des joueurs qui prennent peu de risques et qui sont plus lents que les « seniors »

l'entraînement. Dès la semaine suivant les deux compères me demandèrent d'intégrer le groupe. J'acceptai notamment parce que je trouva l'idée sympathique et que ce créneau me permettait de disposer de deux terrains. C'est ainsi que tous les samedis une convivialité s'installa de façon quasi naturelle. Les personnalités s'accordaient, Mathieu par exemple n'étant absolument pas gêné par le fait de s'entraîner avec son père. Chacun s'amusait à plaisanter sur l'autre au regard de leur âge : « *les petits jeunes ils savent rien* », « *t'as besoin de Viagra ?* », etc. Aujourd'hui (2013) il n'est pas rare de voir au club Bruno ou Christophe taper la balle avec l'un de ces jeunes adultes en dehors de leur séance.

C'est ainsi que la répartition des groupes d'entraînement élabore parfois une certaine forme de mixité. Elle est à d'une part sociale – et voit des étudiants côtoyer des dentistes ou des cheminots, des chômeurs et autres joueurs de poker – mais se doit d'être prise avec relativité<sup>553</sup>. Les clubs de type B ou C dans lesquels nous avons enquêté s'avèrent très dispatchés au regard du statut socio-professionnels<sup>554</sup> des individus qui viennent pratiquer le tennis. L'hétérogénéité des membres qui fréquentent les séances est également d'âge<sup>555</sup>, et c'est par ailleurs en partie dans ce type de groupe que l'on observe le plus de mixité de genre.

Les notes ici présentées précisent que lorsque mixité il y-a, celle ci s'établit quand les individus partagent un intérêt commun, voire une perspective similaire sur ce que représente la séance de tennis dans leur existence : une distraction plus ou moins régulière et éphémère. Le mélange des genres ou des âges peut alors s'opérer lorsque les attentes envers le service s'avèrent proches, mais également à partir du moment où ce mélange s'avère quelque peu sensé ou réfléchi au préalable. Nous n'avons par exemple jamais observé de séance dans laquelle se mélangeait une jeune adolescente, son grand-père et un enfant de sept ans<sup>556</sup>. Toutefois dans le cas ici évoqué, les joueurs possèdent de rapports au tennis mais aussi au corps qui sont similaires.

## 5-B L'intérêt aléatoire du public

Ces groupes s'avèrent globalement appréciés par l'encadrant (l'un qualifie même les vétérans comme son « groupe préféré » sans doute avec un peu d'humour, mais également avec une certaine vérité) et ne posent pas de problème à l'intérieur du club. Si ce rapport au jeu s'y normalise, il arrive *a contrario* que le manque d'entraîn du public se manifeste et vienne créer

---

553 En effet nous avons pu comprendre chapitre 4 que certaines associations plus prestigieuses modéraient ce fait de par le prix des prestations.

554 Au TCGT par exemple j'ai pu entraîner ou encore jouer en équipe avec une pléiade de profils professionnels, autant des ouvriers, des chômeurs, des chirurgiens ou encore une juge d'instruction. On ressent toutefois une tendance « classe moyenne supérieure » dans le climat général.

555 Globalement dans les clubs de tennis en Lorraine, les créneaux d'encadrement entre 16 et 19/20 heures en semaine sont réservés aux jeune public, ceux d'après 19/20 heures aux adultes. Les samedis voient par contre des groupes plus diversifiés en terme d'âges.

556 Ce qui se déroule par contre dans les parties libres.

différentes distorsions. La faible intensité dégagée chez certains pratiquants peut également signifier un manque d'intérêt pour ce rendez vous hebdomadaire. C'est ce que nous allons tenter de clarifier. En effet, au regard des enjeux ludiques de la séance et de la globale inexpérience d'une pratique du tennis plus conventionnelle par les publics qui la composent, il arrive que la motivation s'avère parfois quelque peu déficitaire, insuffisante. Sous quelles formes ce constat s'établit-il ? Quelles peuvent être les conséquences de cela ?

L'intérêt tennistique du public se construit autour d'automatismes, cet intérêt influence et détermine la fidélité des acteurs à la séance, tant du côté des praticiens qui trouvent un sens à leur activité – en ayant par exemple un retour du public au regard de l'appréciation du moment – que du côté du public qui, satisfait du « service », tend à s'y fidéliser. Ainsi les « mauvaises » séances sont celles désordonnées, mal harmonisées. Là où les acteurs, leurs affects et leur investissement ne se coordonnent pas suffisamment. En d'autres termes, quand les perspectives de chacun se retrouvent distordues ou encore que le jeune âge du pratiquant, voire l'inexpérience de l'encadrant, établissent diverses interférences. Il n'est donc pas que question de technique ou de rapport au jeu, mais également d'entrain. C'est ce que nous allons développer.

#### **- Le « stage découverte » : l'éducateur inexpérimenté face à un profane du tennis**

Cette note<sup>557</sup> tend à traduire les difficultés qui peuvent se rencontrer chez les acteurs des séances lorsqu'ils ne sont pas vraiment convaincus ou qu'ils se retrouvent quelque peu obligés d'être présents. Elle illustre ainsi les difficultés vécues chez certains publics lorsqu'il s'agit de trouver une motivation pour la situation :

Ma première séance d'encadrement se trouve délocalisée sur un terrain quasi désaffecté au bord du périphérique thionvillois. Les « stages découvertes » organisés par le club empêchant parfois les autres membres de réserver un court, il faut alors aller exercer sur un autre terrain de la ville. Alors que je devais avoir trois enfants, un seul est présent, Alexandre un jeune garçon de sept ans. Petit, brun, plutôt gentil et timide. Il est déposé par son père qui visiblement ne se fait pas de souci pour son fils durant ces créneaux. J'ai avec moi quelques petites raquettes, une lui conviendra. Les balles à ma disposition ne sont par contre pas adaptées, elles sont trop dures, le club ne m'a pas fourni de panier, mes balles sont dans un petit sac. Je n'ai pas non plus de chaise pour poser ce sac, je dois me courber pour attraper les balles à lancer. La semaine est pénible, à côté du terrain des gens du voyage sont installés. Alexandre a du mal à jouer à tenir les échanges, la durée séance d'une heure et demie est beaucoup trop longue pour lui. Je n'ai ni la formation, ni le matériel adéquat, je meuble les « séances » avec quelques pitreries, quand je ne suis pas obligé d'aller hurler sur les pauvres enfants des caravanes qui nous lancent parfois mêmes des pétards sur

557 Du 7 au 11 juillet 2008 dans le quartier de la Milliaire à Thionville.

le terrain. Le temps ne passe vraiment pas, je regarde l'heure toute les cinq minutes. Alexandre est gentil mais lui aussi s'ennuie... La semaine s'achèvera avec soulagement, même si Alexandre réussit un peu mieux à cadrer la balle avec sa raquette et a peut être assimilé une ou deux choses sur la frappe de « coup-droit ».

On saisit ici que l'enjeu de la séance nécessite pour les participants de construire un sens tennistique mais également communicatif. L'enfant est seul ce qui est assez exclusif à ce type de public, la présence d'autres camarades aurait peut-être pu rendre le moment plus attrayant. L'inexpérience de l'encadrant (présent ici pour un « job d'été » et n'ayant pas du tout été formé à cette époque) pèse au niveau de la qualité ou encore de la pertinence du suivi. Les deux protagonistes n'ont pas grand chose à se dire, il ne peuvent pas non plus « jouer » au tennis ensemble ou alors de manière très limitée. Cet exemple aurait alors pu être extrapolé jusqu'aux innombrables groupes de « garderie » - tels qu'ils sont nommés par les encadrants – qui regroupent des individus scolarisés qui s'inscrivent pour des séances en vacances, les jours où ils « n'ont pas école », ou encore qui soulagent leurs parents de leur présence pour une petite heure :

*« Tu as des gens ils viennent ils déposent leur gosse et vlam tu ne les vois plus pendant trois heures, le gosse il fait une heure et il reste à regarder les autres jusqu'à ce que maman ou papa revienne des courses, où de je ne sais où (regard complice). (...)La dernière fois j'en ai eu un il ne savait même pas ce que c'était le tennis, il en avait jamais vu, il avait même peur des balles (...) tu en as plein ils s'en fichent de venir ici, c'est une comme une garderie. »<sup>558</sup>.*

Toutefois, ces cas là n'excluent pas la construction progressive d'un intérêt pour le joueur, comme le précise cet encadrant :

*« On a déjà vu des gosses qui changent leur comportement d'une année à l'autre, ça peut dépendre de l'entraîneur qu'ils ont en face ou plus simplement parce qu'ils gagnent en maturité, ou qu'ils ont vu je sais pas, un français aller en demi finale à Roland Garros (...) Léo par exemple (un jeune joueur de seize ans bien classé) au début il s'en fichait royalement »<sup>559</sup>*

On saisit alors qu'une forme de spectre lié à l'intérêt potentiel du public peut s'appréhender, la dernière note en constituerait le degré zéro. En effet, lorsque certains se retrouvent « forcés » d'être là, l'intérêt des situations d'encadrement se dégrade à moins que l'encadrant, le cadre ou les

558 Prise de note en octobre 2013, anonyme.

559 Prise de note avec J-T, D-E au club de Gandrange en janvier 2012.

autres jeunes présents construisent de l'intérêt pour le joueur, nous y reviendrons. Il convenait alors de ne pas ignorer que notre objet d'étude incorpore cette dimension. Comme dans beaucoup de pratiques de loisir, l'offre toujours plus grande<sup>560</sup> réussit parfois à prendre le pas sur la pertinence de son usage. Tandis que la transmission du tennis pour des jeunes publics était jusqu'aux années 80 basée sur une sélection, désormais certains clubs ratissent toutes sortes de jeunes individus. Cela peut poser problème, c'est le cas lorsqu'un joueur marque une différence de niveau telle qu'il va gêner le déroulement de la séance. C'est également le cas lorsque certains jeunes publics dérapent, tel que nous allons l'observer.

### **-L'altercation Quentin-Charles**

De nombreux jeunes publics (ou encore d'adultes venant « tester » le tennis) n'y trouvent pas ou peu d'intérêt. Ceci peut donc à la fois évoluer, ne pas avoir de grande incidence (voir le portrait de Maximilien en début de chapitre) ou au contraire perturber les séances. En effet, lorsque ce type de pratiquant refuse de s'intégrer dans la perspective de l'encadrant il n'est pas rare que différents conflits éclatent.

En ce samedi après-midi<sup>561</sup>, j'officie sur un terrain voisin à celui de Charles encadrant professionnel et chevronné, il donne une leçon collective à cinq jeunes adolescents de douze/treize ans. Le niveau est relativement faible, mais le problème n'est pas là. Ici Charles semble énervé à propos d'un élève. Quentin ne cesse de parler avec un ami qui est venu le regarder jouer pour l'occasion. Effectivement le comportement des deux jeunes est assez limite, Quentin ne ramasse pas les balles, rigole avec son camarade, il ne respecte pas les consignes des exercices, etc. Après avoir tenté, en vain d'exclure son copain du club (qui ici n'a pas de grille et est ouvert à tous), Charles finit par « punir » Quentin et lui demande de s'asseoir sur une chaise jusqu'à la fin de l'heure. La tension monte, à la fin de la séance, le D-E téléphone à la mère de Quentin, tandis que ce dernier est déjà parti. Une demi-heure plus tard, Quentin revient vers Charles totalement furieux et le met à l'insulter à l'aide d'un vocabulaire extrêmement dur et grossier. Charles ne se laisse pas démonter par la situation, même si il semble à deux doigts de mettre une baffé à Quentin, il lui ordonne de dégager et rappelle sa mère, qui *a priori* n'a pas du faire grand chose pour régler la situation. Quentin finira dans mon groupe les deux dernières séances de l'année, malgré l'insistance de Charles pour qu'il se fasse exclure définitivement du club. Chose à laquelle il n'aura pas trop à insister, Quentin abandonnera le tennis à la fin de l'année.

De ce fait, la relation s'avère forcément mal vécue lorsque le public ne joue pas le jeu, ou quand les procédés menés par le praticien pour tenir la séance s'avèrent inefficaces. Dans ces cas,

---

560 Voir Chapitre 1.

561 Du samedi 5 juin 2009 à Florange.

les difficultés relationnelles ne sont pas en adéquation avec les objectifs sportifs et éducatifs – comme pourrait l'illustrer le cas d'un joueur de haut niveau qui ne voudrait plus travailler avec son entraîneur faute de rendement sportif – mais bien plus disciplinaires. C'est ce qu'acquiesce ce praticien :

*« C'est parfois quand même super 'casse bonbon' ce job par moment, dès fois y'a des choses qui me dépassent (...) notamment au niveau de l'attitude des jeunes. Après c'est sur qu'on se prend un peu en référence vis à vis d'eux. Il s'agit pas de dire qu'avant il y'avait plus de respect mais moi par exemple je faisais pas le tiers de ce qu'ils font, sinon je passais à la porte immédiatement. Du coup, prendre des sanctions, moi qui ait horreur de ça, dès fois je suis obligé : leur crier dessus ou de prévenir les parents... Et le pire c'est quand eux ils soutiennent leurs gosses, c'est d'un crétinisme. Heureusement que j'ai un président qui est derrière moi à fond, parce que sinon je crois que je ne serais plus là depuis longtemps »<sup>562</sup>*

Ces divergences sont donc souvent mal vécues, elles naissent ici de croyances erronées, d'une connaissance limitée des capacités ou des intentions d'autrui. Elles se consolident quand l'encadrant n'est plus en mesure d'harmoniser la situation, de faire respecter les petites obligations de la séance (venir à l'heure, ramasser les balles, ne pas dire trop de gros mots, tenter de respecter les consignes) et de la rendre acceptable pour chacun. Voire encore lorsque le public rechigne à adopter un comportement plus conventionnel, tel qu'il est parfois affiché noir sur blanc dans les clubs<sup>563</sup>. Dans ces cas, la tenue du service perd en efficacité. Face à cela, l'attitude des parents pèse également, quand certains se montrent sévères face au comportement de leur enfant, d'autres leur accordent parfois le bénéfice du doute ou feignent l'indifférence, tel que nous avons pu le constater dans la note précédente.

### **- Limites et contraintes de l'encadrement des « sans façon » un engagement tennistique fragile pour le public, un travail délicat pour les encadrants**

L'épisode traité plus haut mettait en scène un enseignant plutôt chevronné. Toutefois ce type de séance s'avère majoritairement encadrée par des « éducateurs » non professionnels, voire encore des étudiants qui cherchent à compléter leur fin de mois<sup>564</sup>. Si un cadre de la FFT que nous avons interrogé regrettait par ailleurs : *« que les D-E rechignent à encadrer ces joueurs loisirs, parce qu'ils ont les outils pour faire progresser, et quand on progresse on prend plus d'intérêt dans*

562 Correspondance mail avec Julie, D-E sur Paris du 3 novembre 2011.

563 Effectivement il est fréquent d'observer dans les club-house différentes notes à l'attention des parents qui préconisent une attitude respectueuse, de l'assiduité, etc.

564À l'exception de petits clubs qui réussissent à embaucher un D-E à plein temps et qui exercera pour tous les types de groupes.



*ce qu'on fait* »<sup>565</sup>, c'est ici que pour certains, cette frange de public peut être assimilée à ce que Hughes qualifie de « sale boulot »<sup>566</sup>. Bien souvent, quand ils peuvent choisir<sup>567</sup>, les encadrants professionnels tendent à privilégier les types de groupes avec lesquels ils possèdent le plus d'affinités (voir chapitre 4), ou encore avec qui ils partagent des perspectives similaires sur le tennis. C'est ce que suggère par exemple cet éducateur :

*« J'arrête » dans ce club l'année prochaine, il (le D-E) me refile tous ses pires élèves (...) là dernière fois, j'ai un groupe qui tourne correctement, ils sont quatre, il jouent à peu près bien et au mois d'avril à deux mois de la fin de l'année il me met un jeune qui venait de s'inscrire et qui n'avait jamais joué ». Anonyme.*

Le travail d'encadrement des « sans façon », en plus de l'hétérogénéité tennistique qu'il implique parfois et des difficultés qui résultent du travail d'initiation, est alors porteur d'une certaine complexité :

*« Quand c'est des jeunes, il faut toujours avoir l'oeil sur eux, parce que dès fois une raquette dans les dents ça peut très vite arriver, et quand c'est des plus âgés c'est souvent mélangé en terme d'hétérogénéité, du coup tu vas avoir le monsieur de quarante balais qui veut taper super fort dans la balle et puis la dame qui ne court pas trop et qu'il faut prendre avec des pincettes, et puis qui va venir une fois sur trois parce qu'elle doit s'occuper de sa famille, ce qui est aussi tout à fait normal (...) donc il faut aussi de l'imagination »<sup>568</sup>*

*« De toute façon dans le monde du tennis c'est la même chose que dans notre société avec les profs ou les policiers (...) je veux dire que c'est toujours aux plus inexpérimentés à qui on va refiler les publics les plus délicats : ceux qui ne supportent pas l'autorité ou encore qui sont surprotégés, ou encore des vieux qui te prennent de haut parce qu'ils sont médecin ou je ne sais quoi... »<sup>569</sup>*

Ce type de public engendre alors des contraintes ou des considérations proches du « sale boulot »<sup>570</sup> à l'intérieur du monde du tennis. En partie car la définition explicite de leur contour

---

565 Correspondance mail avec M- R, cadre à la FFT.

566 Hugues Everett C, *Le Regard sociologique, Essais choisis*, Paris, 1996, Ed. de l'EHESS.

567 Ce qui, nous l'avons vu partie 2, est aléatoire d'un club à l'autre.

568 Prise de note avec J-I éducateur à Thionville.

569 Prise de note avec M-P, AMT sur Metz.

570 Hugues Everett C, 1996, *op.cit.*

échappe d'une certaine façon à une objectivation clairement définie. D'autre part, bien souvent, les encadrants les plus inexpérimentés (ou encore les moins légitimes) sont souvent mis au service des pratiquants les plus inexpérimentés, ou encore aux techniques les moins légitimes. Cette règle n'étant pas généralisable du fait de la dimension locale de nos observations, nous pouvons néanmoins le souligner au regard de ces données. Ce constat se répercute ainsi « de cause à effet » sur le public, qui subit parfois de plein fouet le fait que ni lui, ni même son éducateur, n'atteigne la motivation suffisante :

*« Oh on comprenait bien que ça le gonflait de nous entrainer (un groupe de filles débutantes) (...) déjà avec nous il prenait sa pause, genre il arrivait au bout de dix minutes et on avait tout le temps les mêmes exercices, jamais un conseil ». Joueuse Anonyme.*

En réalité, ce type de public nécessite chez l'éducateur l'exigence de prendre un certain recul vis à vis de sa propre perception du tennis. En effet, étant globalement des pratiquants compétiteurs ou d'anciens pratiquants compétiteurs, les encadrants se doivent alors de se mettre à la place d'un public qui ne possède ni la même expérience ni le même intérêt pour la discipline, ce qui n'est pas toujours simple :

*« Au début j'avais du mal avec ça, tu sais je suis d'un naturel passionné alors comment dire pour moi le tennis c'est pas un truc marrant, c'est sérieux, je pense même que j'étais pas du tout sur la bonne piste, comme si j'essayais de convaincre les jeunes de se mettre à la compétition tout ça. Bon j'ai mis quelques années à comprendre ça et maintenant ça va beaucoup mieux »<sup>571</sup>.*

*« Il faut vraiment essayer de se mettre dans la peau de l'autre et de se dire que tu n'es pas là pour en faire un passionné mais avant tout pour répondre à une attente. La nana ou le jeune en face de toi si il s'en tape de savoir faire un kick au service et bah tu n'insistes pas. Limite c'est le pire truc pour les éloigner de toi, du genre 'ah mais c'est ma vision qui est la mieux '. Nan il faut vraiment comprendre qu'il en faut pour tous les goûts »<sup>572</sup>*

De ce fait, si dans le cas d'enjeux plus sérieux l'empathie pour le compétiteur en situation d'échec s'avère indispensable, ici la prise en compte de la perspective du public l'est également. Notamment lorsque ce dernier ne porte qu'un intérêt minimal à la situation de séance, qu'il éprouve

---

571 Entretien avec Vincent en mars 2008 au SMEC

572 Entretien avec A-S à la Milliaire en octobre 2011.

des difficultés à maîtriser le jeu, voire encore qu'il ne puisse pas être présent de façon ponctuelle. D'autre part, il arrive que certains joueurs décident de ne pas continuer l'aventure, lorsque le plaisir ludique ou collectif apparaît comme déficitaire, lorsque le travail à effectuer pour atteindre un niveau de jeu convenable soit décourageant, etc.

C'est principalement le cas chez les jeunes publics qui stoppent l'activité comme nous l'explique ce président de club :

*« En moyenne, pour trois jeunes qui débutent il y'en a un qui arrête à la fin de l'année, c'est pas forcément parce qu'on ne s'occupe pas bien d'eux mais c'est que dès fois tu as les parents qui disent que le jeune n'a pas progressé, tout ça. Mais bon on sait bien comment ça se passe, et on leur dit d'entrée de jeu, et même pas qu'aux jeunes d'ailleurs, les adultes qui s'y mettent aussi. (...) Donc nous on est clair sur deux choses : c'est que savoir jouer au tennis ça prend du temps et que si tu veux que ça aille plus vite il faut prendre des leçons individuelles et jouer aussi, c'est pas que la séance hein. Et puis la deuxième chose c'est qu'on leur propose un moment de détente avec un encadrement de qualité »<sup>573</sup>*

Le plaisir et l'intérêt pris par les joueurs s'avèrent ici principalement influencés par la simple occasion d'une situation sportive lambda. En réalité pour ce type de public il est alors plus question d'accéder à une activité physique cadrée et adaptée à ses besoins – ou que les parents juge d'une certaine efficience – que sur le tennis en lui même. Ces extraits discursifs avec des individus ayant stoppé leur pratique confortent cette idée :

*« J'ai arrêté parce que ça ne me plaisait pas trop, si au début c'était marrant mais bon faut venir le soir après le travail, alors maintenant je me suis mis au footing, en plus c'est moins cher »*  
Marc 42 ans

*« Elle ne progressait pas, elle avait beaucoup de mal et puis ça s'est mal passé avec les autres filles du groupes, donc on s'est dit qu'il fallait mieux arrêter comme ça, comme elle est grande on l'a mise à l'athlétisme, ça a l'air de mieux lui convenir »* Maman d'une élève de 12 ans.

*« Moi j'ai déménagé sur Metz, donc je n'allais pas faire 30 bornes pour une heure de tennis non plus, je n'ai pas repris de licence parce que je n'ai pas trop envie, faudrait trouver un club, bien s'entendre avec les autres, si j'étais restée à Thionville j'aurais continué (...) Là j'essaye d'aller*

<sup>573</sup>Entretien avec J-S ancien président de club en Moselle.

*nager une ou deux fois dans la semaine mais c'est quand même moins marrant » Léa 27ans.*

Cette façon d'envisager la séance de tennis comme une simple distraction s'avère alors potentiellement substituable à d'autres, qu'il s'agisse de sports « concurrents » ou d'autres activités plus libres. On saisit alors que l'engagement du public ne résiste pas à certaines contraintes : qu'elles soient géographiques, individuelles ou liées aux propres capacités<sup>574</sup> tennistiques du sujet. Nous y reviendrons de façon plus analytique dans le bilan de cette partie

### **5-C Les enjeux relationnels liés à l'encadrement de publics profanes**

Les manières d'appréhender la séance varient également du côté du praticien. Dans son travail, ce n'est pas uniquement les techniques ou les outils employés qui diffèrent que l'attitude déployée face au public. Ce dernier peut alors être conforté ou pas dans le récréatif, de par la façon qu'il a d'être pris en charge. Cette note de terrain synthétise les comportements parfois paradoxaux que se doivent parfois d'employer les entraîneurs au quotidien :

#### **- L'attitude généraliste de l'encadrant, ou l'enchaînement des deux séances du mercredi : de l'animation ludique au « suivi à poigne »**

En cette année tennistique 2009-2010, chaque mercredi entre 16h et 18h30, au club d'Hettange-Grande Djamil alterne deux séances bien distinctes au niveau du public vis à vis duquel il fait face. De 16h à 17h il encadre quatre jeunes filles adolescentes toutes très copines et plutôt maladroitement sur un court. Durant cette heure, même si il tente - parfois tant bien que mal et avec beaucoup de patience - de leur inculquer une gestuelle précise ou un sens tennistique correct, Djamil est très souvent souriant et décontracté. Blagueur et prolixe en parole, on ressent clairement dans la gestion du créneau qu'il tente de transmettre quelques techniques pratiques, sans insister sur des contraintes très poussées (par exemple au niveau de l'intensité physique ou d'un travail de motricité qui est toujours vécu de façon pénible sur le moment). Il n'hésite pas à faire des imitations de certaines des filles, à s'absenter cinq minutes aux toilettes, à rester assis, voire à converser avec moi lorsque les demoiselles tentent tant bien que mal de faire des points. La logique du groupe est clairement de loisir, cet enjeu est par ailleurs respecté puisque selon Ninon, une des quatre filles, elles '*adoooooorent venir le mercredi*' et passent toujours '*un bon moment*'. Cela fait maintenant trois ans qu'elles suivent ce cours d'une manière assidue, mais très détachée d'une logique performative. Le D-E réussit tout de même à obtenir quelques résultats techniques, même si les dispositifs d'encadrement

<sup>574</sup>Nous aurions également pu nous intéresser au cas du tennis « handisport » ou « social » qui s'adapte de façon très pertinente à des individus ayant des problèmes mentaux ou psycho-moteurs. Le manque de structure s'occupant de ce type de public en Lorraine a malheureusement constitué un obstacle de taille, de futures recherches pourraient éventuellement remédier à ce manque.

semblent ici surtout basés sur le fait de passer un bon moment : *« ces filles là elles méritent de l'attention mais je ne peux pas ou plutôt je ne veux pas être trop exigeant, le but pour moi c'est de leur apprendre quelques trucs, qu'elles soient contentes de venir et puis, et ça c'est plus personnel mais (il réfléchit) en fait je veux leur donner une image du tennis comme quelque chose de sympa et qui n'est pas toujours basé sur des choses monotones. Alors oui je fais des trucs simples avec elles mais j'évite surtout de leur prendre la tête (...) Après si plus tard elles veulent s'y mettre plus éssrieusement au moins elles auront des bonnes bases, et puis à force de venir elles progressent quand même »*. De 17 h à 18h30 on ne peut pas du tout dire la même chose. Cinq jeunes de douze ans – très prometteurs et très habiles - sont entraînés par le D-E. Ils ont tous été membres de l'équipe vice championne de Lorraine de leur catégorie d'âge en 2008. Dans cette situation, il n'est plus question ici de rigolades ou de chamailleries. Durant ce créneau, Djamil multiplie les ordres, les consignes et les réprimandes. Le contraste est toujours assez saisissant avec la séance qui précède celle ci. N'hésitant pas à se mettre parfois dans des colères très poussées – qui provoquent systématiquement un silence de cathédrale dans la salle – lorsque la discipline ou l'implication ne sont pas au rendez-vous. Ici Djamil n'est jamais assis, toujours en mouvement, il effectue des dizaines d'aller-retour sur le terrain pour corriger, imiter, démontrer, etc. Personne ne pourrait ici renier l'investissement fourni de la part du coach. Les joueurs eux ont tous les cinq des caractères différents, certains ne bronchent pas de la séance, quand d'autres tentent (toujours vainement) quelques pitreries. Par rapport à l'heure précédente, le nombre de balles frappées par les joueurs est également décuplé, ces derniers finissent chaque fois débordants de sueur.

La nécessité est alors de s'adapter à l'usager de la séance, qui en échange, va ressentir et éprouver les conventions que suggèrent son encadrement. On constate ici que le D-E est beaucoup plus mobile et présent durant la seconde séance (cette dernière implique une autre modalité de tennis sur laquelle nous reviendrons plus en détail chapitre 6). Le corps du praticien nous informe d'une posture de travail plus engagée : lorsqu'il est plus actif ou qu'il donne de la voix de façon quasi automatique dans le second créneau. Ainsi, pour Djamil ce changement de posture est une routine (la prise de note englobe le comportement global de l'entraîneur sur une saison) mais aussi du calcul, tel qu'il le déclare :

*« Là oui, avec eux je suis exigeant, enfin bon c'est pas la pension non plus, ils sont jeunes et ils ont beaucoup de qualités. C'est pas du tout pour en faire des pros mais il faut qu'ils pigent qu'ils sont là pour progresser et que ça passe par du travail (...) alors oui je gueule beaucoup mais c'est parce que si je le fais pas, tu sais comment que ça se passe je veux dire, tu as vite fait de perdre le fil et d'être en retard sur ce qu tu as prévu »<sup>575</sup>.*

---

575 Prise de note avec Charles au club de Yutz en aout 2007.

Les praticiens reconfigurent ainsi l'ambiance et l'organisation d'une séance à l'autre de par un usage parfois calculé de l'autorité : très peu présente dans le groupe des filles, et quasi « traditionnelle »<sup>576</sup> chez le second. De son côté, le public en dégage une impression concrète : dans le cas du groupe des filles les acteurs construisent une routine, que par ailleurs envierait peut être le groupe des garçons, amené lui à être « tenu » de façon plus ferme. Cette tenue est donc orientée au regard d'une utilité précise et qu'on peut extrapoler à la question de la forme de transmission des « techniques du corps » et de leur classification en terme d'âge et de sexe : ici l'encadrant utilise une certaine douceur avec les filles et semble plus « à poigne » avec les garçons, et d'âge (voir le bilan Chapitre 2). Les cadres institutionnels tendent à favoriser ces principes, la formation implique par exemple d'adapter son enseignement en fonction du comportement du public, mais également selon son genre<sup>577</sup>. Ceci implique de tenir compte de capacités, mais également du type de subordination attendue. On comprend alors chez Djamil que cette attitude s'avère calculée d'avance :

*« C'est une occasion où il y'a moins d'enjeux, moins de pression peut-être (...) je ne souhaite pas leur prendre la tête. (Ce type de groupe là), j'essaie en général de leur donner envie de jouer, donc c'est sur que je suis beaucoup plus relax avec le ramassage de balle, les retards, des trucs comme ça ». Le groupe des garçons implique lui : « bien plus de travail c'est certain, après leur râler dessus comme je le fais si souvent (rires) c'est vraiment parce qu'ils sont casse cou... (...) donc si tu veux le fait d'être plus derrière eux, de plus donner de la voix tout ça ok c'est plus normal avec ces trucs là, mais j'ai d'autres groupes meilleurs où ça tourne nickel (...) après oui, peut-être que si il y'avait moins à en tirer je serais plus cool c'est sur ».*

Lorsque le D-E explique ses « coups de gueule » il les justifie sous un angle préventif. Selon lui, sans ces précautions la séance pourrait quelque peu « perdre le fil ». D'autre part et de façon plus indirecte, le comportement exposé renforce également la propre représentation du public dans les séances. Dans le groupe des filles, l'attitude est plus à la distraction, les acteurs de la séance en sont bien conscients, la visée des objectifs est moins tennistique. Du côté des jeunes garçons, on peut supposer que le rendement qui est attendu provoque certaines tensions, autant que la maturité parfois défaillante du public. La figure de l'encadrant y est alors généralement plus professorale, l'exigence y est accrue. Ce contraste est ainsi explicite, en effet lorsqu'on interroge les praticiens, quelques uns avouent sans souci « lâcher du lest » :

---

576 Weber Max, 1921, *op.cit.*

577 La formation des encadrants est détaillée en annexes.

« Pour gérer cette impression de ne pas faire le même métier d'une heure à l'autre comme tu dis moi je me relâche avec les 'loisirs' (...) j'aime bien en faire, il y'a moins de pression tout ça, même si faut pas croire que c'est moins intéressant ». <sup>578</sup>.

Dans le « groupe des filles » on ressent alors clairement la mise en exergue d'une autorité charismatique <sup>579</sup> au dépend d'une autorité plus traditionnelle (ou encore légale de par le statut du D-E) constatée dans le groupe des garçons.

### - La bienveillance de l'encadrant : la première leçon au TCB pour des « sans façon »

L'encadrant est donc amené à faire preuve de tolérance vis à vis de ce public. Ce dernier et ses caractéristiques induisent chez le praticien toute une sorte de calcul vis à vis de la forme qu'est amenée à prendre le suivi. Cette note nous relate les différents subterfuges qui peuvent être utilisés pour établir cette bienveillance.

Première leçon de l'année au TCB, le groupe est de quatre adolescents d'un petit niveau. Les joueurs se connaissent un peu, l'entraîneur est lui nouveau au club. La leçon démarre, les joueurs sont plutôt réservés, méfiants. Personne ne parle trop, les visages sont tirés. Thibault tente de les mettre à l'aise, il porte une attention égale pour chacun des quatre joueurs. Il parle tantôt à tout le groupe, tantôt dans des épisodes plus informels. Le ramassage des balles est rapidement effectué, le groupe n'a pas l'air d'être compliqué au niveau disciplinaire. Au bout d'une petite demi-heure et au fil des exercices et des interventions de l'entraîneur, les élèves deviennent plus bavards, plus souriants, des affinités se forment. Le second exercice est en effet un jeu assez amusant pour les joueurs qui doivent jouer une frappe après avoir le dos tourné au filet (le procédé est en général employé pour tester le « temps de réaction » des joueurs). Quand certains ratent le *stimuli* les autres joueurs rigolent. Mathieu un des « élèves » semble rassuré lorsqu'après avoir frappé une balle malencontreusement sur la jambe de Thibault, ce dernier l'excuse avec un sourire crispé : « *ne fais pas des yeux de chien battu je ne vais pas te frapper, mais fais attention quand même* ». Si l'un d'entre eux semblait plutôt en retrait il est désormais plus expansif levant les bras après avoir touché une cible lors d'un exercice. À la fin de la séance lorsque un parent vient demander conseil pour une raquette, Thibault insiste sur le fait de « *ne pas se ruiner* » et oriente le père et son fils vers un magasin de sport spécifique, expliquant : « *dites que vous venez de ma part, il vous proposera une petite réduction et surtout demandez lui bien d'essayer le matériel* ».

578 Entretien avec Thibault du 23 avril 2010 au TCB.

579 Weber Max, 1921, *op.cit.*

Cette situation est plutôt réussie, le « savoir-être » est au centre de l'interaction. Ici les adolescents s'intègrent à la routine espérée : le ramassage est bien effectué, les consignes des exercices sont respectées. L'éducateur alterne des phases où il individualise quelque peu son intervention (lorsqu'il discute matériel avec un parent) tout en prenant soin d'inclure tout le monde dans les exercices, et de leur proposer une certaine cohésion. Tout ceci semble se dérouler « naturellement ». D'autre part, le praticien fait également état d'une certaine bienveillance avec le public (lors de l'incident avec la balle qui l'atteint). Pour ce dernier, c'est avant tout l'idée de « taper dans la balle » avec d'autres – ou encore d'être en compagnie d'individus qui partagent une sensibilité commune – qui reste le vecteur principal de leur engagement. Ce public nécessite ainsi une attention spécifique qui demande de la part de l'encadrant un travail de déontologie et de « façade ». Là où la collaboration technique peut être en tête de pont de publics plus investis, le comportement à adopter influe pour beaucoup sur le ressenti du public.

Enfin l'éducateur possède un rôle particulier : un transmetteur du jeu et de ses plaisirs. Bien souvent le passage vers un stade supérieur de pratique est influencé de par la faculté à « donner goût » au jeu. C'est ce que nous précisait ce compétiteur, classé depuis vingt ans en seconde série à propos de l'initiation :

*« Dans beaucoup de cas une carrière de joueur c'est souvent le premier éducateur qu'on a qui va être déterminant, moi j'ai été gâté il m'a tout de suite fait prendre goût au tennis, pourtant même je n'avais rien de plus que les autres ». Cyril, 42 ans 5/6.*

Même si les enjeux sportifs s'avèrent relativement faibles, nous pouvons saisir de par nos observations la construction d'une ambiance « détendue » liée au suivi de ces joueurs qui ne maîtrisent pas forcément tout les codes de la discipline. Encadrer des vétérans, des adultes débutants ou de jeunes enfants réclame également des attitudes variables.

### **- La gestion des premiers contacts, quelques « trucs » d'entraîneurs**

Les différents discours recueillis nous permettent d'envisager des procédures typiques qui sont propres au travail des praticiens, et dont l'objectif même est de rassurer le public. Il nous est apparu pertinent de traiter cela au regard des procédures ou des « mises en scène »<sup>580</sup> qu'impliquent les premières rencontres entre praticien et public. En effet, le premier contact avec un entraîneur de tennis est une situation différente que croiser un parfait inconnu dans la rue par exemple. Dans ce cas, chacun attend quelque chose de particulier vis à vis de l'autre. Ces situations engendrent alors

---

580 Goffman Erving, 1973 (1), *op.cit.*



des agissements spécifiques, même s'il y'a plusieurs façons de faire. Plus précisément, c'est bien souvent l'usager – selon l'attitude qu'il dégage – qui peut pour beaucoup influencer la bienveillance déployée par l'encadrant pour le « mettre à l'aise ». Les façades identitaires de chacun demandent ainsi à se greffer aux circonstances. Qu'en est-il alors des actes qui nourrissent ce processus ? En les interrogeant sur : « *la façon dont vous faites pour mettre en confiance le public durant les premières rencontres* », les enseignants reconnaissent envisager au préalable certains subterfuges pour gérer au mieux ce type situation. De ce fait, dans les discours recueillis, la bonne tenue des premières séances, où le public et l'entraîneur se rencontrent, découle en partie d'une forme de calcul chez les praticiens :

*« Si tu veux bien démarrer, déjà faut être en mesure de proposer des choses cohérentes, je n'entre pas dans des discours de bienvenu ou des trucs comme ça, à la rigueur avec des gamins (...) sinon j'aime bien les tester appuyer sur des lacunes qui sont facilement détectables, genre si l'un se débrouille pas mal en coup droit je vais appuyer sur le revers, et directement je vais lui proposer un petit truc simple du genre imagine le filet deux fois plus haut et le terrain plus petit et là tu vois déjà tu arrives à la mettre (la balle) dedans. Là le joueur il voit, quand ça marche, que je connais déjà des choses auxquelles il n'aurait pas pensé. À partir de ça, même avec des publics un peu difficiles, on voit une forme de changement dans le comportement (...) je veux dire, il y'a plus de concentration, plus d'écoute »<sup>581</sup>.*

*« Il y'a des gens quand ils débutent en séance ils sont hyper stressés. L'autre fois je fais une 'indiv' avec un mec qui venait du foot, bon il était déjà bien sportif tout ça, mais manque de bol à côté j'avais Thierry et Marco qui jouaient (deux joueurs de haut de troisième série). Alors le gars il les regarde et genre je sens ça l'a hyper bloqué (...) Si tu veux déjà les gars ils en ont rien à faire et ils comprennent très bien que le mec il débute. Du coup frustration doublée, il passait son temps à regarder à côté (...) j'ai du vraiment lui mettre en tête que le tennis c'est progressif, ceux qui veulent être bons tout de suite il faut les rassurer et les prévenir »<sup>582</sup>.*

*« C'est dès fois particulier, tu arrives t'as un groupe de quatre, personne ne connaît personne. Dès fois c'est tout silencieux personne ne se lâche (rires), donc déjà c'est à moi d'animer le truc, deux trois petites blagues, des petits jeux rigolos. Après quand c'est comme ça il n'y a rien de mieux de faire déjà des petits matchs en double,*

581 Entretien avec Charles, Décembre 2009 au club d'Hagondange.

582 Entretien avec Djamil , au club d'Hettange-Grande en novembre 2009.

*ils font équipe ensemble donc déjà ça communique, c'est un tout en fait »<sup>583</sup>*

*« C'est là où limite faut mettre le paquet, c'est souvent le début d'année, j'essaie d'avoir l'air en forme de demander ce qu'ils attendent de la séance, de prendre le temps de leur expliquer (...) Après je sors toujours des éxos où ils vont beaucoup taper dans la balle »<sup>584</sup>.*

*« Déjà c'est hyper important de rassurer le joueur. On voit souvent ça dans des groupes où t'en as toujours un qui en touche pas une. Donc du coup on va essayer de passer plus de temps avec lui, et puis de surtout lui montrer que c'est pas grave et qu'avec de la volonté ça évolue et que surtout je suis là pour l'aider »<sup>585</sup>.*

Dans ces discours, les encadrants portent une attention particulière au contexte et aux séquences de jeu. Il s'agit de mettre à l'aise le public, de le convaincre. Ici c'est un ensemble de faits qui sont mis en place pour rendre le moment pertinent. Selon ces discours, la bienveillance propre au rôle de l'encadrant semble alors volontairement accentuée. Posture empathique, stratégies relationnelles et dispositifs pédagogiques adéquats permettent ensemble de développer les premiers contacts et de dresser un cadre de travail commun, destiné à se répéter. L'expression « *mettre le paquet* » employé par un encadrant est par exemple assez explicite, elle suppose l'existence de subterfuges destinés à donner une image valorisée à la fois sur le contenu de la séance, mais également sur la posture de praticien. Il arrive alors que ce dernier ait un comportement différent et qu'il mette en place des dispositifs d'action qu'il ne reproduira pas forcément de façon automatique tout au long du suivi, mais qui sont exclusifs aux premiers contacts. L'angle technique et l'angle de civilité – nécessaires au moment – se confondent. Pour exemple, lorsque le praticien évoque le « jeu en double », il propose un procédé dont il espère dégager une certaine convivialité, en plus d'engendrer une situation tennistique spécifique. Un autre discours évoque également l'importance de l'usage de procédés pédagogiques utilisés pour convaincre – en quelques sortes dès le départ – le public de sa compétence (le « *petit truc simple qui marche* »). De plus, on repère l'importance du dialogue : dans le premier extrait, le praticien tente de faire comprendre de ce qu'il peut apporter, il rassure le joueur sur son niveau, sur ses capacités ou encore sur le fait qu'il ne se moquera pas de lui. Enfin l'usage du terme « *j'anime* » nous rappelle que les enjeux ludiques de la pratique qui se veut également une activité de partage sont également pris en compte.

---

583 Prise de note avec J-T, D-E au club de Gandrange en janvier 2012.

584 Entretien avec Thomas D-E, en avril 2012

585 Entretien avec Séverine D-E, 25 aout 2010

Ainsi, dès la première séance l'harmonie du contexte demande implicitement que les joueurs perçoivent l'encadrant tel un allié, un partenaire. Ces procédés sont d'une grande importance, ils permettent à l'encadrant de conforter sa position et de dresser les fondements d'une ligne directrice pour les futures séances. Comme le précise Philippe Millburn à propos d'une autre forme de relation de service – celles entre avocats et usagers – : « *ce sont les modalités de la réalisation de la relation qui contribuent à forger les conditions morales qui vont présider à son déroulement. Par exemple, c'est en mettant en place une situation de coopération (...) que les protagonistes vont s'accorder sur la manière de renouveler cette pratique, et fixer la confiance qui conduira les situations suivantes à la coopération* »<sup>586</sup>. De ce fait, il s'agit d'un ajustement mutuel et plus ou moins prévisible, qui permet à la fois à l'encadrant d'affirmer une partie de sa compétence, mais également de convaincre le joueur. On constate cela lorsque, par exemple, l'entraîneur cherche explicitement à rassurer un joueur qui se compare à d'autres plus chevronnés. Cette forme d'attention vis à vis du public se manifeste également par d'autres formes de conventions plus sécuritaires ou prudentielles comme nous allons désormais l'observer.

#### **5-D La tension entre des normes de précautions tacites et l'encadrement de publics sensibles**

La nature même du service comme lieu d'assistance d'une pratique corporelle implique également une grande précaution envers l'utilisateur, ceci se confond à l'intérieur même de procédés techniques et des formes d'investissement du public : ce dernier s'y adapte et la jauge. Lorsqu'on observe les praticiens en action, la précaution au niveau du corps des « élèves » est fréquemment constatable.

##### **- Une précaution corporelle : discours et conventions**

Vis à vis de la gestion affective voire corporelle du public, les encadrants ne savent pas toujours comment faire, quelles sont les limites, ce qu'il ne faut surtout pas faire, etc. Nous avons pu voir chapitre 2 que les exigences de l'État au regard des diplômés sportifs nous rappellent que ces derniers ont été fondés principalement dans une volonté de protéger les pratiquants des dangers corporels du sport. Avant même qu'il soit question de technique, cette précaution est ainsi institutionnalisée, d'une certaine manière. La position de praticien permet un contrôle partiel des corps du public, en même temps qu'elle se doit de les protéger:

---

<sup>586</sup>Millburn Phillip, Thèse de doctorat : « *La défense pénale, une relation professionnelle* » 1991, sous la direction de Pierre Lantz.p.170.

« Le premier truc qu'on apprend aux éducateurs c'est de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'accidents corporels sur le terrain »<sup>587</sup>.

« On souligne toujours dans les réunions de faire très attention avec les questions de pédophilies tout ça (...) l'idée c'est pas bien sur de les prévenir, parce qu'on a confiance en eux c'est pas des malades mentaux nos éducateurs, mais c'est surtout qu'il n'y ait pas de paroles ou de gestes déplacés ou maladroit, parce que ça peut forcément arriver d'avoir envie de mettre une petite claque à un gamin, ou même de vouloir se brancher une petite joueuse, mais si ça nous tombe dessus on est mort ! »<sup>588</sup>

On constate donc qu'à l'échelle institutionnelle la prudence fait donc l'objet de conventions, que l'on va jusqu'à retrouver écrites noir sur blanc, tel que le montre cet extrait d'un document de la FFT<sup>589</sup> qui concerne l'attitude des encadrants :

***De trop nombreux cas de mauvais traitements, abus et harcèlement sont recensés aujourd'hui (...), y compris dans le sport de haut niveau. Si le nombre croissant de dénonciations est l'une des causes du nombre important de faits avérés, il n'en reste pas moins vrai que ce fléau doit être combattu par tous les acteurs du sport, institutions et éducateurs. Le tennis n'échappe pas à la règle et les entraîneurs trouveront dans le document qui suit des indications claires sur leurs devoirs ainsi que sur les comportements à adopter en toutes circonstances. Il protégera les éducateurs qui n'ont pas toujours conscience des répercussions possibles de tel ou tel agissement. En évitant de se placer dans des situations inopportunes, ils ne seront pas sujets à des plaintes injustifiées.(...)***

#### **Comportement vis-à-vis des joueurs :**

- ***Avoir une attitude intègre à tout moment, projeter une image positive du tennis et du métier d'enseignant ou d'entraîneur.***
- ***(...)***
- ***Ne pas boire d'alcool, ne pas fumer ou ne pas prendre de substances illicites***
- ***Prendre conscience de l'autorité qu'on exerce (...) en raison de son statut d'adulte, d'enseignant ou d'entraîneur, et refuser tout rapport ayant un caractère intime, en particulier de nature sexuelle.***
- ***Eviter toute situation qui pourrait être interprétée comme compromettante.***
- ***Eviter les débordements d'affection.***
- ***L'entraîneur peut toucher le dos, la tête et les épaules (...), si possible à travers un vêtement, mais pas ses parties intimes (fesses, seins, cuisses, etc.). Si par accident, l'adulte touche une partie intime d'un enfant, de simples excuses devraient suffire. Sinon, dans certaines situations, il convient de discuter avec l'enfant de ce qui vient de se produire, et de bien lui***

587Entretien avec V-F, formatrice à la ligue de Lorraine.

588Prise de note avec R-S ancien président du SMEC.

589Consultable sur : <http://proelletennis.com/wp-content/uploads/2012/04/20140512-PRINCIPES-DE-CONDUITE.pdf>

***faire comprendre que ce geste n'était pas volontaire, plutôt que d'être mal à l'aise et de garder le silence.***

Ce document rend explicite une certaine cristallisation de la prudence liée à l'exercice de l'encadrement tennistique qui se base autour d'angles législatifs, voire politiques, mais également sur la nécessité de chasser les ambiguïtés susceptibles d'investir une situation d'encadrement qui sont à plus des deux tiers du temps tenus par des hommes<sup>590</sup>. On saisit alors toute la complexité que peuvent produire certaines séances. Notamment celles regroupant un jeune public, voire encore des joueurs qui n'ont ni la connaissance des conventions corporelles et techniques liées à la transmission du jeu, et au « corps à corps » éphémère qu'il nécessite parfois. Celles ci touchent donc parfois à l'intimité du pratiquant. Cet encart analytique évoque les problématiques liées à l'exigence d'une éthique morale vis à vis du corps du public, de par l'interprétation d'un procédé technique couramment employé dans des situations de transmission tennistique.

#### **Encart analytique n°2 L'accolade sur le joueur un procédé technique délicat :**

Certains procédés techniques employés dans l'encadrement tennistique démontrent cette ambiguïté, lorsque l'utilisation du corps de l'élève met en exergue la délicatesse de certaines situations. :

Les accolades mimétiques ont pour objectif premier une stabilisation du corps de l'élève. Il est universel et s'emploie du haut niveau jusqu'au mini-tennis. L'enseignant se colle au corps de l'élève, quasi dominé par la posture de l'enseignant, l'élève se laisse faire devant se concentrer sur la posture corporelle à reproduire, une rotation du buste, une flexion du poignet, etc. La symbolique sexuelle est quoiqu'on en dise présente. De ce fait ces accolades sont l'objet de nombreuses précautions. Pour ma part Vincent l'a souvent fait avec moi, les premières fois j'avoue avoir ressenti une petite crispation avant de pouvoir me concentrer sur la dimension pédagogique de la situation. Par ailleurs, même si il passe de nombreuses heures quotidiennes sur un terrain, Vincent sent toujours « le propre », ce qui n'est pas toujours le cas d'autres entraîneurs. Ceci facilite (pour ma part) l'usage de ce procédé.

Lorsqu'ils sont mis en place, ces procédés techniques sont néanmoins justifiés et donnent par ailleurs des résultats variables. Enfin l'accolade donne également lieu à toutes formes de boutades à l'intérieur des séances. Lorsqu'il est fait dans un contact d' « homme à homme », il n'est pas rare que certains plaisantent sur sa dimension cocasse.

<sup>590</sup>Voir en annexes les statistiques sur le genre des praticiens.

Ce procédé de l'accolade est délicat, d'une part parce qu'il se justifie techniquement puisque comme l'écrit le document de la FFT « *l'enseignant peut toucher l'élève* ». Tel que le montre cette photo:



D'autre part, il fait appel autant à cette forme de « barrière sociale »<sup>591</sup> que constitue le corps, qu'aux représentations sociales sur l'activité. On peut par exemple l'observer dans ce spot publicitaire<sup>592</sup> qui met en scène la caricature d'une leçon de tennis :

Une récente publicité d'un médicament contre le rhume a mis en scène le rêve d'une demoiselle prenant une leçon avec un « prof de tennis ». Ce dernier illustre le stéréotype dénoncé à son paroxysme. Au cours du rêve, vêtu d'un polo blanc et d'une chemisette à col, un grand blond et jeune éphèbe batifole en compagnie de la demoiselle, dans un cadre idyllique et ensoleillé. Dès les premières images, muni de sa

591Le Breton David, *La sociologie du corps*, Que sais-je ? P.U.F, Paris, 1992.

592Lien: <http://www.culturepub.fr/videos/actifed-jour-nuit-le-prof-de-tennis>

raquette il accole son corps au dos de la demoiselle et lui mime de façon détachée le mouvement d'un « coup droit » ; cette scène porte une connotation érotique. Le contact corporel - établi sous le prétexte d'un apprentissage gestuel - est amplifié par une apparente forme de dévotion de la demoiselle à l'égard de son « professeur ». Ainsi ce dernier apparaît dans une image de « playboy » détenteur d'un savoir technique, qu'il transmet au travers du rituel ici fantasmagorique de l'« accolade ». Le corps de la demoiselle devient ainsi malléable aux directives de l'enseignant. Après cette démonstration, on observe ce dernier caresser délicatement la chute de rein de la jeune fille avant de l'enlacer. La journée semble parfaite, les visages se rapprochent, le charme du « professeur » fait ainsi son effet, jusqu'au moment de l'embrassade où la jeune fille éternue et se réveille.

Cette modalité d'intervention implique une position particulière, un « corps à corps » justifié uniquement par une dimension technique chez les praticiens. D'autre part, elle n'est pas employée chez tous les entraîneurs.

*« C'est très efficace pour expliquer la dissociation parce que quand les élèves regardent un geste que j'essaye de leur apprendre, ils ne le sentent pas forcément (...) Après y'en a qui sont plus réceptifs que d'autres, tu sens aussi que certains n'aiment pas trop, pourtant il en faut »<sup>593</sup>*

*« On est obligés d'entrer vraiment en contact, moi je suis pas tactile pour un sou mais c'est vrai que ça se justifie, ne serait ce que pour insister sur l'équilibre qu'il faut avoir, et puis ça peut aussi permettre de montrer plusieurs choses à la fois, le positionnement des pieds ou encore la pronation du poignet »<sup>594</sup>.*

*« Je ne sais jamais trop comment faire, c'est compliqué à manipuler, et c'est pas vraiment dans les formations, alors tu vois c'est compliqué en général quand par exemple je mets les mains sur les épaules ou le buste je le fais juste avec le bout des doigts comme ça (montrant uniquement ses deux index) (...) après ça se justifie techniquement aussi »<sup>595</sup>.*

D'autre part, lorsqu'on l'interroge, le public globalement ce dernier ne semble pas y porter une grande attention:

593 Entretien avec Charles, Décembre 2009 au club d'Hagondange.

594 Entretien avec Vincent à Metz en septembre 2010.

595 Prise de note avec Alexandre, D-E à Longwy en mai 2011.

« Bah ça fait partie de son boulot, ça ne me gêne pas, je comprends bien qu'il est pas là pour me peloter » (Laura 26 ans)

« C'est nécessaire moi ça m'a déjà fait comprendre un truc sur mon coup droit » (Gilbert, vétéran du TCGT).

« J'aimerais pas trop qu'il le fasse à ma femme (rires) » (Julien, ancien joueur du TCB)

Il reste que ces discours ne manifestent pas de façon exhaustive l'avis ou encore l'impression des joueurs sur ce cas, il en va surtout de sa mise en contexte. Ces accolades sont ainsi un exemple de problématiques plus globales au regard de la gestion de la conduite humaine.

Cette gestion morale qui porte sur la conduite de l'encadrant est en partie explicitée de par des lois ou d'autres dispositifs de prévention. Les seuils de sensibilité des publics (ou encore de leurs proches) peuvent également être influencés par le traitement médiatique de certaines « affaires » scabreuses. La responsabilité éthique de l'encadrant se rattache alors indubitablement au profil des usagers de la séance (jeune fille, etc.). C'est ainsi qu'on peut traiter des effets de la rationalisation du loisir tennistique autour de son exigence de judiciarisation, particulièrement au regard du corps ou encore de la psychologie de l'individu encadré. L'encadrant peut « faire mal » ou plutôt amener à « se faire mal », la leçon de tennis implique ainsi un traitement particulier du corps du public fruit d'exigences qui sont autant éthiques que sécuritaires:

« On fait attention à s'adapter au public, comment ? Bah au niveau du langage qu'on emploie, de la cadence des exercices, si t'encadre devant des parents ou si tu t'occupe de mecs que tu connais bien c'est pas la même chose »<sup>596</sup>

C'est alors en tenant compte du corps du public, ou encore de ses logiques types d'investissement, que se modulent les manifestations de formes de précaution particulières en séance.

---

596 Entretien avec Charles, Décembre 2009 au club d'Hagondange.



## - Une précaution orale et morale

L'éthique et la précaution sont donc des enjeux fondamentaux, ils peuvent également interférer dans le travail d'encadrement. Pour preuve, certaines mesures prises par les clubs tendent *a contrario* de limiter l'intrusion de la famille des joueurs dans la séance, notamment des parents du jeune public comme le montre cette note :

En arrivant devant la salle du club d'Hettange-Grande, une grande feuille est affichée avec l'écriteau « Interdit aux parents, veuillez à ne venir que quelques minutes avant la fin de la séance de votre enfant ».

Dans ce cas, le club cherche à ce que les parents ne viennent pas investir la séance, déranger le travail de l'encadrant ou encore trop influencer voire décourager les productions tennistiques de l'enfant, bref d'interférer dans le travail d'encadrement. Ceci devient alors une forme d'accord tacite entre le club et les parents. Ces derniers se doivent alors d'accorder leur confiance au dispositif. Laisser l'encadrant « faire faire » quelque chose sur son enfant, le diriger, etc. Comme le précise cet entraîneur, il convient alors de faire preuve de psychologie et de laxité dans le suivi, sous peine de représailles :

*J'ai vu le président il me dit, 'ça ne va pas, une dame est venue se plaindre, il paraît que tu as traité sa fille de débile'. Tout cela c'était parce que la semaine d'avant elle faisait n'importe quoi durant le ramassage des balles. Du coup je me suis énervé et je lui avait dit 'arrête de faire ta débile'. Et l'autre comme ça elle vient râler alors qu'elle me pousse à bout. Donc j'ai parlé à la mère, moyennement convaincue mais bon ça s'est tassé. Après c'est sur que quant tu continues comme ça c'est délicat. J'aurais du être plus cool mais voilà on est pas à l'abri de trucs comme ça alors qu'au final tu n'as pas grand chose à te reprocher.<sup>597</sup>*

La prudence doit donc être adaptée au profil du public selon son âge, son genre, sa sensibilité, avant même de parler de niveau de jeu. Il y'a donc tout un équilibre à trouver au regard du profil et du comportement à employer. Équilibre qu'il faut également mettre en contraste avec le propre profil de l'encadrant : en terme de genre, d'âge ou encore d'expérience, tout en précisant que les praticiens et le public ne se choisissent pas toujours.

L'encadrement du tennis dans les clubs produit ainsi des situations qui fragilisent les rôles, voire l'intégrité des acteurs. Ceci s'explique du fait que l'encadrant peut (doit?) potentiellement jouer de sa position, pour développer une certaine forme d'éthique propre à ce que Florent Champy

---

<sup>597</sup> Anonyme.

propose, par exemple, de qualifier en tant que « *pratique prudentielle* »<sup>598</sup>. La responsabilité de l'encadrant exige ainsi une malléabilité humaine de par les contacts physiques et moraux qu'imposent les séances. Les logiques personnelles d'engagement nécessitent d'être respectées, tout comme les émotions et la sensibilité des différents joueurs. L'enjeu n'est alors plus forcément pour les encadrants de se référer aux formes de tennis typiques et institutionnalisées développées chapitre 2 – même si ces formes tiennent compte de ces paramètres – mais plus d'établir un climat de confiance à la fois « général » au groupe, mais également personnalisé aux différentes sensibilités qui le constitue et à leur morphologie sociale.

Cette déontologie propre à l'éducateur rejoint alors le respect du corps et de la moralité d'autrui qui caractérise notre société moderne<sup>599</sup>. Enfin, on peut que souligner que dans les situations de transmission tennistique, la subordination envers l'encadrant du point de vue des joueurs apparaît ainsi autant négociable qu'elle peut également être utile. Ce qui n'est par ailleurs pas forcément spécifique au public analysé dans ce chapitre, nous y reviendrons.

### **5-E Le contenu tennistique des séances, de délicates tentatives de façonnage, vers de simples « petits matchs »**

Si les enjeux ludiques constituent les fondamentaux de cette forme de pratique et qu'ils se heurtent à d'autres enjeux relationnels, moraux et éthiques, l'encadrement se doit de faire preuve de tolérance, de prudence et d'attention vis à vis de ce public. Ceci n'empêche pas la séance d'être le lieu de tentatives de technicisation qui s'articulent à ces principes. Les termes d' « initiation », ou de « découverte » qui traduisent ces séances à l'échelle institutionnelle implique ainsi la présence de dispositifs pédagogiques ou d'apprentissage du jeu. Comment s'organisent alors ces tentatives, ou plutôt sous quelles procédures se manifestent-elles ?

Les joueurs de tennis « sans façon » ne sont évidemment pas cloisonnés au regard de l'évolution de leur rapport au jeu. Si certains fréquentent le club depuis de longues années sans être en mesure d'effectuer un « revers », d'autres cherchent – par le biais des séances ou encore des leçons individuelles lorsqu'ils en ont les moyens et l'envie – à progresser dans leur maîtrise du tennis. Il arrive également que ce travail d'initiation réussisse facilement et que le joueur « progresse » vers d'autres façons de vivre la pratique. Ceci peut être une question de savoir-faire du côté des encadrants, qui ne sont pas tous égaux vis à vis des facultés de transmission des rouages du jeu à des publics profanes. Cela peut également être une question de motivation ou de facultés physiologiques appropriées à la discipline. Reste que les séances pour des publics « sans

---

598 Interview de Champy Florent : <http://mastersociologie.hypotheses.org/949>.

599 Voir, *Norbert Elias par lui-même (entretiens avec Arend-Jan Heerma van Voss et Abram van Stolk)*, Fayard, 1991, puis Pocket, 1995 (traduction de Jean-Claude Capèle)

façon » ou inexpérimentés, deviennent parfois des lieux où l'apprentissage s'avère bien souvent délicat, limité, incomplet ou ambigu. On repère facilement dans l'espace du club ces joueurs de par la rigidité de leurs actions, la mécanique de leur corps qui ne semble pas naturelle et qui met en avant la réflexion maladroite de leur gestuelle. Lorsque les encadrants se risquent à travailler cette mécanique, le corps du joueur peut alors se considérer comme une « matière » : imprévisible, impénétrable, hétérogène et vulnérable. Ce corps est également un « instrument », qui jauge et collabore plus ou moins avec l'enseignant, c'est ce que nous allons constater.

### **- Le corps « sauvage » en résistance, les difficultés de l'initiation**

Lorsqu'un individu tend à s'initier au tennis et à s'intégrer dans un club, il arrive que l'apprentissage se fasse de manière plus ou moins pénible et que, malgré la bonne volonté des uns et des autres, une forme de résistance s'établisse. Plus ou moins volontaire, cette résistance s'exprime au regard de l'auto-considération d'une maladresse dont le corps est à la fois le support, la cause et le producteur. Les extraits du journal de bord qui suivent<sup>600</sup> illustrent le type de difficultés classiques rencontrées dans des situations d'initiation tennistique :

J'observe Charles mettre en place une séance individuelle avec Mario, un homme trapu d'une cinquantaine d'année. Mario s'est mis au tennis pour pouvoir « jouer avec son fils », bon joueur du club également entraîné par Charles. Il fréquente un groupe d'entraînement d'adultes « loisirs » qui découvrent la discipline. Insatisfait de son niveau Mario a ainsi tenté de prendre une leçon individuelle, connaissant la compétence du praticien, du fait que ce dernier a déjà obtenu des résultats probant avec son fils, passé en deux années de suivi de « non classé » à « 15/5 ». Lorsqu'il démarre l'échange avec l'entraîneur, il frappe sans discernement sur les quelques balles qu'il réussit à cadrer, oubliant de ce fait tous les principes d'« échauffement » du corps, malgré les conseils de l'entraîneur : « *vas-y plus doucement tu vas te faire mal* ». Mario n'a pas trop à se déplacer, l'entraîneur dose chacune de ses frappes pour faciliter la tâche du joueur, il joue sur lui. Au bout d'une dizaine de minutes de ce « round d'observation », Charles met en place un exercice qui semble destiné à faire acquérir à Mario la « position d'attention »<sup>601</sup> mais également une automatisation de son remplacement « derrière la ligne de fond de court ». Charles lui « mime » donc l'exercice, en montrant lui même la décomposition de l'action attendue : « déplacement – placement – frappe de balle (où le D-E s'attarde un peu plus en décomposant davantage le geste espéré) », puis contournement d'un plot conique d'une quarantaine de centimètres de hauteur, en tournant autour de façon circulaire de l'avant vers l'arrière. Tout en reprenant la raquette à deux mains. Chose inédite, Charles a placé un petit pied en plastique à côté du plot : « *pour indiquer le sens dans lequel il doit se replacer, je*

600 Du 3 juillet 2009 au club d'Hagondange. Et du 17 mai 2008 au club de l'ASCM.

601 Nous expliquons ce procédé dans la sous-partie suivante.

*fais ça avec des gamins de six ans d'habitude, mais là je sentais que ça allait être compliqué (...) ce qu'il faisait à l'échauffement déjà ça laissait craindre des petits problèmes».*

Mario semble surpris de la consigne, l'exercice démarre. Au bout des trois premières balles envoyées, Mario oublie le « contournement du plot » et se replace entre la ligne de carré de service et la ligne de fond de court (cette zone constitue une sorte de « zone interdite » de remplacement, étant donné que c'est généralement l'endroit où rebondissent le plus fréquemment les balles durant une partie, le dégagement nécessaire à la frappe de balle est de ce fait extrêmement compliqué si le joueur est placé dans cette zone »). Il est vrai que son remplacement était quelque peu maladroit, il a même failli faire tomber le plot.

Charles s'interrompt et rappelle donc Mario à l'ordre, lui demande de respecter la consigne, chose que Mario aura bien du mal à faire (malgré son implication physique perceptible par des onomatopées très audible à chaque fois qu'il frappe une balle) : *« replace toi entre chaque frappe s'il te plait (...) non derrière la ligne au tour du plot je te dis »*. Lorsqu'il réessaye, Mario effectue la rotation dans le mauvais sens : *« non pas comme ça »*. Les traits du visage de l'entraîneur sont tirés, il n'est pas satisfait de la situation. En arrêtant un instant la distribution des balles, il cherche un instant à capter le regard de son joueur d'une façon ferme et interrogative.

Devant le refus « corporel » de Mario *« Mais laisse tomber »* Charles s'arrête, pose sa raquette, croise les bras et reste silencieux. Il semble en phase de réflexion, il montre également implicitement son insatisfaction. Une vingtaine de secondes plus tard, il change la tonalité de sa voix, maintenant beaucoup plus posée, et ré-explique ce qu'il attend du joueur. *« Il faut que tu incorpores le remplacement, regarde si tu te places là (en montrant une zone d'environ un mètre cinquante derrière la ligne de carré de service) comment tu fais si elle vient rebondir là (en montrant une zone à environ cinquante centimètre de la ligne de fond de court). Mario n'écoute pas trop et semble autant agacé des plots que de sa « performance » : en haussant la main il dit « Mais enlève moi ça là (le plot) ».*

Charles cède, il simplifie quelque peu l'exercice en demandant à l'élève de simplement toucher le plot avec sa raquette entre chaque frappe, il passe du côté du terrain de son joueur et dit : *« oublie le position d'attention, là tu fais comme ça tchak-tchak »* (en montrant l'action demandée à blanc). Au bout d'une dizaine de minutes la consigne s'avère laborieusement respectée. Mario automatise un peu mieux la logique de remplacement entre les frappes, même si à chaque fois qu'il revient toucher le plot il détourne son regard vers ce dernier. Charles lui dit alors calmement : *« attention, c'est presque compris, mais ta tête doit regarder la balle partir de ma raquette, regarde devant toi quand tu te replaces OK ?! »*. La séance se termine, j'interroge Mario sur ses impressions *« je pensais que ça serait plus simple ( ...) bon après je suis un peu vieux maintenant c'est moins facile le sport tout ça (...) ah ça non je ne reprendrai plus de leçon ça c'est sur, je vais rester dans mon groupe tranquille parce que là bon, ça prendrait trop de temps... »*.

L'entraîneur recadre Nicolas, un jeune de treize ans qui débute, en séance collective. Le jeune adolescent à l'apparence très posée et serviable peine et ne semble pas porter attention aux conseils de l'encadrant : *« Remonte ta garde comme un boxeur allez plus vite ! Déclenche le geste là déclenche le! »*. L'entraîneur

insiste, il est à la limite de crier, mais Nicolas réagit encore trop lentement, soupirant parfois. Cela semble quelque peu dommage, son geste n'est pas mauvais, mais la réactivité semble effectivement insuffisante et problématique. La simplicité apparente des consignes (qui demande au joueur d'effectuer des gestes très simples) laisse perplexe. L'entraîneur m'avouera à la fin ne pas savoir : « *si il fait exprès ou si il est vraiment aussi lent, bon là j'ai essayé mais tu vois bien que dès que tu tentes de faire quelque chose d'un peu technique avec eux ça part en vrille* ». Après avoir tenté la correction « en direct » le praticien essaye alors un autre procédé. Il met Nicolas à la « volée » (près du filet, sans que la balle ne rebondisse), tout en lui expliquant : « *il faut remonter ta position d'attention tu perds du temps à relever ta raquette après tu n'es pas dans de bonnes conditions pour frapper correctement, commence par bien te servir de ta mains gauche comme support après tes frappes c'est important ok !?* ». Nicolas reste silencieux. La technique de la volée n'est pas ici au centre de l'exercice. Ce que veut l'entraîneur c'est « *de la réactivité* ». Nicolas réussit à peine un peu mieux, puis l'entraîneur redémarre l'exercice précédent, on constate une légère progression, il reste encore beaucoup de travail.

Ces notes nous montrent en quoi le service est lieu de situations complexes qui ne se règlent pas systématiquement de façon satisfaisante, mais qui tentent *a minima* de faire prendre conscience « par corps » des lacunes du joueur. Dans le cas de Mario, Charles a employé deux types de consignes ; il a tenté dans un premier temps de compiler l'assimilation du remplacement, tout en travaillant la motricité du joueur, ce qui n'a pas réussi. Puis il n'a que conservé l'assimilation du remplacement comme « objectif, revenant ainsi à une tâche plus simple que la première. Derrière cette attention, c'est le seuil de tolérance de l'encadrant qui est agrandi, ce qui n'empêche pas une certaine pénibilité, tant chez les joueurs qui mesurent leur inefficacité, tout en se voyant traduire leurs défauts et leurs déficiences tennistiques de façon directe par les praticiens. L'un doutant de l'investissement de l'adolescent, l'autre étant quelque peu décontenancé devant l'attitude de Mario qui ne prend pas conscience directement de ses lacunes.

Ce type de public possède parfois pour particularité d'être réfractaire aux techniques les plus simples de la discipline : tenir sa raquette à deux mains entre deux frappes, se replacer derrière une ligne après un coup sont des basiques qui posent plus ou moins de difficultés.

### **- L'apprentissage de la « position d'attention » dans une séance pour jeunes débutants**

En plus du « jeu de jambes » ou des gestuelles de frappe, le corps du tennisman est également sollicité en dehors des actions de frappe : « pas d'allègement »<sup>602</sup>, « position d'attention » ou « remplacement ». Ces procédés sont des techniques que l'on retrouve à l'intérieur même des

---

602 Le « pas d'allègement », ou la « reprise d'appui », est un petit saut à effectuer de la part du joueur avant que son adversaire/partenaire ne frappe la balle, lorsqu'il prépare son coup, il permet d'être sur de bons appuis au démarrage du déplacement du joueur pour aller frapper la balle.

séquences de jeu lorsqu'il devient maîtrisé. On peut voir qu'elles s'inscrivent dans un procédé de réflexion qui implique une action dans l'action. Nous avons volontairement choisi une des techniques les plus simples d'inculcation<sup>603</sup>, puisqu'elle n'implique qu'une simple tenue de raquette et n'exige donc ni déplacement, ni synchronisation complexe. Elle est tout du moins une base chez les joueurs de clubs ou de haut niveau.

Un des premiers procédés tennistiques qu'apprend le joueur en initiation est la « position d'attention »<sup>604</sup>. Il s'agit de disposer ses deux mains de façon logique (la main droite en bas, et la main gauche sur le haut du manche pour le droitier) dans l'objectif de donner au joueur un temps de préparation plus rapide<sup>605</sup>, tout ceci à la manière de la « garde » chez le boxeur (logique de protection + gain de préparation de temps pour l'exécution du « coup »). Si la position d'attention n'est pas en place, la préparation du geste s'en trouvera perturbée. Le joueur est donc amené à tenir cette posture : le buste droit, les jambes légèrement fléchies, en sautillant sur la pointe des pieds de façon tonique. En adoptant cette technique, le joueur est alors censé être dans les conditions optimales pour « réagir » à la balle qu'il doit frapper. Même si l'importance accordée à cet apprentissage varie d'un entraîneur à l'autre, cette technique s'érige parmi les fondamentaux du tennis. Cette prise de note relate la mise en place de ce procédé.

Séverine démarre une séance d'initiation à de jeunes débutants pour qui le tennis semble représenter une activité quelque peu vague. Après un échauffement, elle met directement les quatre enfants du groupe (trois filles et un garçon âgés de sept à neuf ans) « derrière » le filet pour leur apprendre la « position d'attention » : *« Maintenant on va apprendre quelque chose qui va vous servir pour que vous puissiez jouer correctement, c'est important alors vous écoutez bien d'accord !? »*.

Pour leur initier cela, elle aligne les quatre jeunes joueurs face à la vitre de la salle. De ce fait ils peuvent observer facilement leur reflet et prendre exemple sur la praticienne. Séverine en profite également pour corriger les prises de raquette des enfants : *« tiens comme ça ta raquette »*. À la manière d'une chorégraphe, elle place les enfants sur la « ligne de fond » au centre (ici celle du carré de service car le terrain est réduit de moitié dans sa longueur au regard de l'âge des pratiquants), elle prend le rôle de joueur et mime à blanc devant les enfants le déplacement, le placement, le remplacement et la position d'attention. Puis elle recommence de l'autre côté (revers). Chaque enfant passe devant l'initiatrice trois ou quatre fois : la consigne est plus ou moins respectée : *« oui c'est ça (...) attention tu reprends ta raquette à deux mains »*

603 Dans le sens où elle ne requiert qu'une incidence indirecte sur la qualité du coup, et que tenir sa raquette à deux mains est quelque chose d'assez simple, à priori.

604 Elle sera rebaptisée, au début des années 2000 par le terme d' « attitude » d'attention (sans doute à des fins psychologiques, la notion d' « attitude » évoquant plus le dynamisme que celle de « position »)

605 Plus tard si le joueur ou la joueuse joue en revers « à une main », la main gauche se situera sur le « cœur » de la raquette, mais il est souvent préconisé de mettre en place un revers à deux mains, notamment chez les plus jeunes, de façon à préserver certaines articulations.

*et à ce moment là, tu sautilles ».*

Enfin Séverine utilise avec de « vraies balles » le même procédé. En se concentrant sur la situation, on perçoit qu'il s'agit ici de faire comprendre aux enfants les actions à effectuer pour la frappe d'une balle, mais également ce qu'il faut faire de son corps dans le laps de temps où le joueur ne « prépare pas » ou ne frappe pas la balle. L'exercice dure une quinzaine de minutes : « *allez on n'oublie pas ce que j'ai demandé* ». Durant la pause, j'observe avec amusement les quatre gamins qui sautillent d'une jambe à l'autre en tenant leur raquette à deux mains<sup>606</sup>, alors qu'ils sont en pause et qu'il sont censés s'hydrater.

Inculquée au fil du temps, la « position d'attention » illustre une technique du corps dont l'usage se réfère aux codifications propres à la transmission du tennis. Ce terme implique une tâche à laquelle les encadrants font référence dans d'autres procédés de façonnage. La tenue de la « position d'attention » en situation de jeu qui plus est, se trouve au départ forcée, et devient pour une grande majorité des joueurs « naturelle ». Dans le cas que nous venons de décrire, le procédé est plutôt réussi, malgré le jeune âge et l'inexpérience des participants.

#### **- Un travail technique limité et secondaire, « on ne peut pas faire de miracle »**

Si il n'est pas impossible ou si il varie d'un entraîneur à l'autre, l'efficacité du travail technique effectué dans ce type de séance s'avère indubitablement limité. Tant au regard du manque d'expérience tennistique du public (c'est le cas avec Mario qui tente de prendre une leçon individuelle mais qui arrêtera de suite), mais également au niveau des limites matérielles (voire cognitives) liées à ce type de séance. En effet, au grand maximum la structure des groupes s'avère composées parfois de six ou sept joueurs sur un seul terrain pour une petite heure hebdomadaire, ce qui fait dire à certains encadrants ce type de propos :

*« De toute manière on ne peut pas faire de miracles, en général on les laisse faire des échanges pour s'échauffer pendant dix minutes, on fait un peu de panier de balle pendant un quart d'heure, en travaillant principalement le « coup droit », on donne un ou deux conseils, une petite pause et après on lance des petits matchs. Après si on constate de bonnes qualités ou que tu en as un qui affirme vraiment sa motivation on le mettra dans un groupe plus sérieux »*

Du côté du public que nous avons interrogé on constate un certain recul sur ces questions de progression :

---

606 Prise de note du 12 août 2007 au TCGT.

« De toute façon moi je n'arrive pas à taper un revers, d'ailleurs je n'en fais même pas (...) l'entraîneur je lui dis de ne m'envoyer qu'en coup droit et ça ne m'empêche pas de jouer ». Loïc 16 ans qui jouait depuis un an et demi.

« J'ai quand même progressé depuis que j'ai commencé il y-a deux ans, à force de venir on arrive un peu à comprendre quand il faut s'arrêter tout ça, mais moi ce qui me motive c'est de venir un peu courir et rigoler ». Joel 32 ans qui jouait depuis 5 mois

« Je ne vois pas pourquoi on devrait savoir faire tous les gestes tout ça, moi je ne sais pas servir alors je sers à la cuillère, l'important c'est de renvoyer la balle non ? Je sais bien que je suis nulle... mais je ne m'en cache pas (rires). Amandine 13 ans débutante.

Ces discours dégagent ici une vision du tennis plutôt détachée des contraintes liées au façonnage tel qu'il est traduit dans les différents « cahiers de l'enseignant » édités par la FFT. Ici les joueurs envisagent le jeu au travers de son aspect direct et ludique : ne pas « savoir faire de revers » par exemple, n'est pas un obstacle insurmontable pour trouver de l'intérêt dans la situation tennistique. D'autres valorisent l'expérience du terrain : « à force de venir j'y arrive mieux ».

Si l'incorporation du tennis implique alors une codification des tâches et des gestes à effectuer, le fait de détenir une « palette complète » de joueur n'apparaît pas comme une fin en soi. Les encadrants tentent avec plus ou moins de réussite d'initier le pratiquant aux bases élémentaires du jeu : « principalement des coup-droits ». Ainsi la séance permet de ralentir le jeu et d'élargir les marges de tolérance propres aux règles du tennis. Il n'est pas rare, par exemple, de voir des adultes jouer avec des balles de « mini-tennis » ou encore de les faire jouer dans des terrains raccourcis, etc. La séance pour les « sans façon » peut alors prendre la forme d'une situation d'apprentissage, celle-ci s'avère limitée et aléatoire. Néanmoins, si pour ce public le fait de maîtriser le jeu n'est pas une nécessité, ces carences techniques n'empêchent pas la séance de prendre une tournure sportive et ludique.

### **- Un enjeu de performance éphémère : l'opposition de fin de séance et la « balle de match » sous les yeux de tous**

Même si cette forme d'appréhension du tennis que nous traitons dans ce chapitre n'inclut pas la technicité comme un enjeu fondamental des situations de pratique encadrée, le jeu en lui-même arrive par moment à captiver les participants, notamment au travers de la symbolique du match qui reste très présente :



« Je peux te dire que dans certains de ces groupes par moment ça ne rigole pas, il suffit qu'il y-ait un peu d'orgueil ou d'amour propre pour que les phases de points ça monte en tension, niveau finale de championnat de Lorraine »

L'opposition tennistique même à ce niveau modeste, engendre alors épisodiquement ce que Johan Huizinga qualifiait comme : « *une tâche sérieuse* »<sup>607</sup>, qui incite et développe l'engagement du participant. Ceci pimente parfois ces oppositions et confère une visée quelque peu « spectaculaire » à certaines situations, telle que l'illustre cette note<sup>608</sup> :

Groupe du mercredi après midi à Hettange-Grande le groupe est composé de six jeunes lycéens de niveau convenable mais qui ne pourraient que difficilement envisager la compétition. La séance se conclut par un « trois contre trois » où chaque membre d'une équipe joue à la suite un point « en simple ». Chaque équipe comptabilise ses points, la première à quinze points gagne, l'encadrant engage lui même les balles : « *pour que ça aille plus vite et parce que ils ne savent pas tous servir correctement* ». Les deux équipes se retrouvent à : « *quatorze partout balle de match* », ce qu'annonce à voix très haute l'entraîneur. Maxime joue alors le point décisif face à Brian. Une certaine tension se dégage, en plus d'être regardés attentivement par les quatre autres joueurs, toute la salle observe le dénouement de la partie. Djamil, l'autre entraîneur présent dans la salle, interrompt une discussion, les jeunes joueuses de son groupe qui terminent leur entraînement regardent également tout comme le groupe de quatre adultes qui suit la séance des lycéens. Le point se déroule dans un grand silence. Brian joue sa première frappe avec énormément de sécurité mi-haute, au milieu du terrain, Maxime qui devrait généralement attaquer cette balle dépose une espèce d'« amortie » un peu ratée car trop longue. Les deux jouent « petit bras », le contexte y est pour beaucoup. Brian court sur la balle et la remet côté revers, il suit sa frappe vers le filet, Maxime le lobe mais la balle sort d'une cinquantaine de centimètres. L'équipe victorieuse se congratule et lève les bras. Maxime, essoufflé et rougi semble un peu déçu, il se tient la tête dans ses mains, énervé d'avoir raté son « lob ». Ses deux partenaires viennent lui frapper dans la main : « *pas grave bien joué !* ». Les adultes sourient, et reprennent leur conversation, les joueuses du terrain voisin quittent les lieux.

Les « face à face » qui se dégagent de ces séances ont alors pour particularité d'être plus ou moins regardés, jugés, jaugés par les autres participants. Le manque de maîtrise totale du jeu n'empêche pas ici ces joueurs de se mettre dans un état d'investissement supérieur mais éphémère, grâce au « piment » que procure la confrontation ou le fait d'être dans une situation d'exposition. Ceci est souvent désiré par les participants :

607 Huizinga Johan, 1951, *op.cit.*, p.51.

608 Du 12 mai 2010, à Hettange-Grande.

*« Les gamins dès l'initiation les premiers trucs qu'ils te demandent c'est : « quand on fait les matchs ? ». Même lorsque ils ne savent pas trop jouer. (...) c'est pour ça que j'ai toujours une balle en mousse dans mon sac, ça permet vraiment de pouvoir faire « matcher » à n'importe quel niveau »<sup>609</sup>.*

Le « match de tennis » provoque une certaine émulation marquée par le suspens et l'aléatoire. L'encadrement permet alors d'assouvir et de travailler ce rapport au jeu avec pertinence, L'encadrant engage lui même les balles pour faciliter et maximiser le temps de jeu en exemptant les joueurs du « service », confère des « handicaps » pour les joueurs un peu plus forts, ou redéfinit les règles formelles de la pratique. Les enfants jouent en simple mais en « équipe », ces derniers s'intéressent aux productions de leurs partenaires, etc. Les séances donnent alors lieu à des moments de compétitions bénignes, l'expérience du « face à face » devient ici quelque peu optimisée. C'est ainsi que le fait de ne pas porter un intérêt indéniable sur sa pratique tennistique n'empêche pas épisodiquement ce public de s'insérer dans un cadre où il trouvera un intérêt éphémère au jeu, en appréciera ses modalités et ses caractéristiques, et voudra ici « bien faire » :

*« Ça me met beaucoup de tension, t'es pas tout seul, on est plusieurs sur le terrain on nous regarde (...) le stress, l'envie de bien faire, c'est particulier. (...) et c'est vrai que quand on gagne ça met un peu de piment »<sup>610</sup>.*

### **5-F Bilan, vers une forme de « free tennis » encadré ?**

Dans ce chapitre nous-nous sommes intéressés à l'investissement des pratiquants qui parcourent les séances. Ces formes de pratique peuvent être considérées comme minimalistes, certes, néanmoins elles sont importantes. Ces joueurs plus ou moins jeunes qui viennent tester le tennis sans une conviction affirmée, mais qui réussissent à en éprouver un attrait qui s'échelonne autour des formes de sociabilité qu'engendre la séance, jusqu'à l'attractivité tennistique, sensitive et ludique que peut procurer la situation d'encadrement. Nous aurons alors pu saisir que les séances se contentent majoritairement d'un simple principe d'animation tennistique, qui n'est par ailleurs pas toujours simple à mettre en place.

Tenir compte de ce type de public nous apparaît alors indispensable dans l'étude du service. Il constitue une clientèle vitale, tant pour les clubs que pour la FFT, autant qu'il inclut des

609 Entretien avec Vincent, à Metz, septembre 2010.

610 Prise de note avec Julien jeune joueur de 17 ans au TCB en avril 2012.

pratiquants qui seront progressivement amenés à passer un certain cap, allant vers une assiduité ou une intensité beaucoup plus forte : lorsque par exemple l'éducateur réussit à renforcer l'intérêt tennistique du joueur, ou encore lorsque ce dernier réussit à prendre goût à ces situations, à progresser dans ses facultés de coordination ou de « jugeote sportive ».

On comprend que le faible rendement attendu par ce public, n'en n'est pas moins respectable et digne d'intérêt. D'une part, c'est ce type de public qui permet en partie à des milliers d'individus de vivre de l'encadrement tennistique car ils constituent une grande part de la clientèle du club. D'autre part, en refusant d'une certaine manière les conventions tennistiques « traditionnelles » - comme accéder à un classement, maîtriser tous les coups du tennis, ou encore trouver des partenaires de jeu – ce type de public permet ainsi de donner une forme de second souffle au monde des clubs de tennis et participe à leur renouvellement. Dans ce sens, le jeu « sans façon » se normalise dans cet espace, notamment avec la complicité de l'encadrement.

Les fondations de cet attrait ne sont pas forcément indépendantes d'une dimension plus institutionnelle, du fait qu'elles traduisent également l'évolution de certains des préjugés liés au monde du tennis, ce dernier étant perçu comme un sport plutôt « coincé » jusqu'aux années 80. Cette image tend ici à se désagréger. La séance permet à ces individus d'accéder à un certain plaisir, en témoigne le nombre de pratiquants qui renouvellent leur fidélité aux clubs chaque année. Au lieu de changer d'activité ou d'en expérimenter d'autres, ils jaugent leurs productions tennistiques comme suffisamment porteuses de sens. C'est ainsi que le fait de ne pas détenir la globalité des codes techniques ou encore culturels du tennis n'empêche pas la construction d'une identité de joueur de tennis. Les dispositifs liés à la pratique encadrée permettent cela.

Le cas des jeunes publics est peut être parfois un peu plus flou. Il existe de nombreux parents qui sont satisfaits de l'ambiance et de ce que peut offrir une heure hebdomadaire de tennis (proposer une activité ludique sous la surveillance d'une « grande personne », etc.). Certains jeunes possédant de bonnes dispositions sportives stoppent parfois l'activité, notamment lorsqu'ils ne sont pas repérés ou qu'ils s'ennuient, quand d'autres ne se souciant guère de leur technique renouvellent chaque année leur participation aux séances.

Ces constatations induisent que la réussite du suivi et la fidélité aux séances résultent parfois d'une véritable part de chance. Malgré les efforts produits par les clubs, leurs encadrants et la FFT, un suivi tennistique réussi dépend alors parfois d'aléas comme la disponibilité du joueur, les affinités qu'il parviendra ou pas à construire avec ses pairs et son encadrant, ou encore le club dans lequel il s'engage. Être inscrit dans le groupe qui conviendra (ou pas) au pratiquant n'est donc parfois qu'une simple question de hasard que d'appréciation personnelle, tant dans certains clubs où la gestion structurelle de ces publics est parfois délicate (voir chapitre 3).

Certes les situations décrites auraient pu se dérouler d'une autre façon ou engendrer des résultats peut être inversés si leurs protagonistes – leurs qualités, leurs affinités, leur répartition, etc. – avaient été différents. Reste que ces vignettes n'en restent pas moins des illustrations typiques de la réalité de l'offre ici étudiée. L'encadrant met en situation ces dimensions et tente alors de favoriser l'expressivité des joueurs selon les dispositions présentes. Pour lui le problème n'est pas tant de mettre en place des séquences très techniques – tant le temps, les capacités ou encore la volonté des joueurs sont parfois déficitaires ou limités – que de mettre en œuvre de façon concrète l'image de tolérance ou encore de « fun » que propose l'activité « sur le papier ». C'est ainsi en continuant à porter attention aux préoccupations des ces individus qui ne maîtrisent pas forcément les codes techniques – ou encore culturels – du monde tennis, que ce dernier pourra ainsi continuer son développement. Mettre à disposition des agencements qui pour le public favorisent le jeu sans ses règles traditionnelles, ou en déjouant ces dernières, s'avère primordial pour les clubs. Ce que ne comprennent pas forcément tous les encadrants ou les autres membres du club, c'est que ces individus obtiennent parfois un plaisir du jeu ou de la rencontre qui est très brut. Revenant parfois aux prémices historiques de la discipline<sup>611</sup> – basés sur la notion d'« échange » sous son sens premier –. Les participants sont alors dégagés des nombreuses contraintes liées à l'investissement dans un sport, tout en étant un « sportif ».

Nous avons donc pu analyser différentes « scènes sociales » qui nous ont permis d'observer la configuration des séances pour des publics qui ne sont que peu « techniciens ». Cette frange de la population de la pratique encadrée incorpore alors des fortunes diverses, ce qui semble plutôt logique au regard de son hétérogénéité, tant en terme d'âge que de rapport au sport. Reste que la situation d'encadrement permet, nous l'avons vu, d'optimiser l'intérêt du joueur. D'autre part, elle n'en dégage pas moins certaines limites qui sont articulées principalement autour de ses aléas, de l'investissement subjectif du pratiquant, de ses dispositions, de sa disponibilité, de l'expérience de l'encadrant, de l'estime tennistique portée à chaque groupe par le club, etc. Pour ceux qui constituent une sorte de « nouveaux publics » de la FFT, les enjeux technicistes s'avèrent fréquemment secondaires, en comparaison à la sociabilité ou à l'attractivité que procure le jeu. L'investissement y reste alors fragile et très aléatoire, dans d'autres termes, le fait d'« aller au tennis » induit des motivations supérieures au simple fait d'y « jouer ». Si ces motivations disparaissent et ne sont pas compensées par un attrait suffisamment intense envers le jeu, la carrière du joueur dans la pratique peut prendre alors une autre tournure. L'adhésion à la séance n'engageant véritablement le pratiquant qu'au seul niveau économique, par le biais d'une cotisation annuelle.

---

611 Voir Partie 1.

Cette forme de pratique constitue également une étape ou un passage particulier au regard d'un investissement plus intense envers la discipline. Puisque pour maîtriser le jeu, il faut quoi qu'il en soit s'initier, ce que permet l'encadrement sans qu'il porte ombrage à d'autres procédures plus autodidactes qui le complète (faire du « mur », apprendre en observant les autres ou en jouant avec un proche, etc.). Il convient désormais de passer à ces autres formes d'appréhension..

## Chapitre 6 Les « amateurs » : un suivi sérieux, attractif et limité

Dans la continuité du chapitre précédent, nous allons poursuivre notre déclinaison en nous focalisant sur des joueurs quelques peu plus investis ou expérimentés dans leur pratique du tennis. En voici quelques profils.

Thierry est un joueur de 42 ans, un air intellectuel il travaille dans une entreprise prestigieuse luxembourgeoise et gagne très bien sa vie. Il se maintient depuis près de vingt ans aux alentours du classement 5/6. Comme beaucoup de joueurs qui fréquentent la seconde série il a beaucoup joué étant jeune : *« je faisais partie des espoirs de la région parisienne donc de dix à quinze ans, j'ai même battu Fabrice Santoro (...) je m'entraînais pratiquement tous les jours, après j'ai fait le choix des études »*. Arrivé sur Thionville dans les années 90 il a cherché un club et surtout des partenaires sérieux avec qui jouer : *« donc je suis arrivé au club, j'étais un peu au dessus des autres, j'aurais pu aller au TC (l'autre club de la ville un peu plus prestigieux) mais c'est de la terre battue là bas et je déteste ça et puis à l'époque c'était un peu prétentieux »*. Depuis, cela fait plus de vingt années qu'il est le numéro un du TCGT. Sa technique est d'une propreté considérable et son jeu est un peu « à l'ancienne » très « à plat », précis manquant peut être un tout petit peu de puissance. Assidu des rencontres de championnat régionaux : *« c'est quinze matchs par ans en comptant les 35+<sup>612</sup> »* il vient s'entraîner deux fois par semaine dans le groupe de l'équipe 1 du club. Ce à quoi il rajoute la participation une demi douzaine de tournois : *« avant j'en faisais bien plus, une année je crois que j'ai fini avec 90 matchs au compteur »*. Ses objectifs sont simples : *« je veux me maintenir le plus longtemps possible en seconde série, donc dès fois ça passe par aller s'entraîner le soir en hiver quand tu n'en as pas envie, mais c'est un plaisir avant tout »*. Même si il est le joueur phare du club il n'y revendique qu'une seule chose *« que je puisse m'entraîner en groupe avec un coach sérieux qui me pousse un petit peu, sinon à mon âge tu régresses plus vite, et ça c'est un peu pénible »*.

Benjamin est un adolescent de seize ans classé 30/2 du TCB, fan de sport il a longtemps hésité entre le foot et le tennis avant de choisir ce dernier : *« je me blessais beaucoup plus au foot, les contacts ou le travail des jambes c'est difficile, alors j'ai décidé de me remettre au tennis »*. Il est en seconde générale dans un établissement thionvillois et s'entraîne deux fois par semaine au club. Il est très coordonné, possède de l'endurance et de bonnes facultés mimétiques. Chaque entraînement que j'ai eu à lui dispenser ou encore où j'ai pu l'observer était marqué par une grande implication, tant physique que mentale, il est à l'écoute des conseils, il respecte les consignes et progresse ainsi de façon linéaire. Benjamin partage ses séances avec des joueurs proches de son niveau mais plus âgés ce qui ne se ressent pas du tout, un jeune chômeur de 25

612 Les 35+ est une catégorie de tournois ou de championnats officiels qui regroupe les joueurs âgés de plus de 35 ans, elle est complétée par les 45+ et les 60+.

ans, un médecin généraliste de 34 ans, etc. Benjamin ne semble *a contrario* que très peu intéressé par la compétition : *« je fais quelques matchs par équipe ou le tournoi interne, on me dit toujours de faire des tournois, mais j'oublie à chaque fois de m'inscrire, avec l'école les devoirs tout ça c'est ch... (...) en plus faut à chaque fois que ma mère n'emmène, enfin bref, je dis pas que j'aime pas trop ça (...) Par contre j'adore ça les entraînement (...) ce qui m'intéresse plus c'est de progresser, ne plus faire de double fautes tout ça »*. En dehors de ses deux séances il ne joue par contre que rarement : *« un peu avec un copain l'été quand il n'y a plus les entraînements, sinon ça ferait beaucoup la semaine »*.

Émeline est une institutrice de 29 ans ayant été classée 15/2, ce qui la classait parmi les cent meilleures joueuses de la région, elle est fidèle à son club qu'elle qualifie de famille : *« moi mon truc c'est ça l'ambiance, être avec des amis »*. Ce qui ne l'empêche pas de posséder un bon niveau et d'être très assidue aux entraînements. La compétition se résume pour elle aux dix matchs de championnats annuels : *« et puis le tournoi du club voire encore un sur Thionville. Être à 15/2 j'en suis fière mais bon après me maintenir ou aller plus haut pff »*. *A contrario*, elle est souvent très impliquée durant les entraînements : *« j'ai une nature très scolaire, j'aime bien faire les choses proprement et puis surtout j'adore comprendre le jeu, mon nouvel entraîneur m'a appris pleins de trucs, j'aime bien aller en séance même si c'est tard 20h30 le lundi »*. Effectivement je l'ai souvent observée demander des conseils, des explications, d'autant plus qu'elle est très sensible mentalement, son grand problème étant le « coup-droit » : *« ça me fait psychoter ce coup parce que dès fois je n'arrive plus du tout à en frapper un seul, je me crispe et ça devient un carnage, on m'a dit bien sur que le problème il est mental mais il y-a forcément des choses techniques à régler là dedans »*.

Céline vend des voitures au Luxembourg, elle à 37 ans, est classée 30/1 et navigue de clubs en clubs chaque année : *« j'en avais trouvé un qui était vraiment nickel mais il a fermé (rire jaune) là je suis à Terville où ça se passe vraiment bien avec les filles mais où l'entraîneur il est un peu, voire carrément mou »*. Ce qui ne l'a pas empêché de se mettre de façon assidue à la compétition. En effet Céline est à la base une joueuse « sans façon » qui a pris goût au jeu, se risquant désormais à fréquenter le circuit régional : *« avant je faisais le tournoi interne et quelques matchs, mais là depuis deux ans ça m'a pris comme ça, j'aime bien aller faire mon match gagner tu rentres chez toi t'es toute fière tout ça (...) je suis d'un naturel plutôt sportive, j'adorais l'EPS à l'école par exemple, j'allais toujours nager, courir, des trucs comme ça (...). Le tennis j'y ai joué adolescente, mais là si tu ne faisais pas de tournoi, ou si tu ne progressais pas dans le club où j'étais on manquait de considération, et puis j'étais pas trop douée au départ. L'entraîneur il s'en foutait une peu, c'était deux trois 'droite-gauche', ramassage de balle, service et c'est fini. On faisait toujours les mêmes choses, du coup j'ai arrêté avant de m'y remettre à la trentaine, je jouais comme ça à côté, cinq ou six fois par an, et un été avec mon frère on a pris un badge, ça me*

*démangeait de reprendre, je voyais que même comme ça je jouais mieux que quand j'étais ado ». Du coup Céline – par ailleurs devenue grande fan du joueur Novak Djokovic – semble un peu déçue de son suivi tennistique, elle a essayé de faire venir son entraîneur dans son nouveau club : « mais il ne veut pas il bosse à côté et entrainer les soirs ça le gonfle un peu c'est tellement dommage, c'est avec lui que j'ai pris goût au jeu, à la tactique, à m'arracher sur le terrain, et puis on travaillait sur mes défauts, (...) avant je jouais comme ça je venais tous les trente du mois je ne courrai pas trop, et je tapais à côté de la balle, enfin une débutante quoi... ». Ceci crée d'une certaine façon un dilemme pour la joueuse : « en fait je me pose la question d'aller dans le club de mon ancien entraîneur mais là j'ai aussi trouvé de chouettes copines cette année, alors je ne sais pas trop quoi faire, parce que c'est aussi important pour moi l'ambiance, tu sais à mon grand âge (rires). Le club de tennis c'est sympa on se réunit on se fait des petites soirées on se prend des murges entre filles (rires) alors quitter tout ça cela serait dur même si j'ai un peu l'habitude de changer de club ».*

Mon collègue d'entraînement Bernard, 39 ans, qui se charge de la logistique d'une entreprise de transport de marchandise est venu au tennis sur le tard, ce qui ne l'empêche pas de flirter par moment avec un niveau de seconde série, notamment grâce à de bonnes dispositions physiques : « j'ai fait l'armée pendant deux ans, ça te donne de la force et le goût de l'effort pour le reste de ta vie ». Bernard est un passionné de tennis, (sa photo d'accueil facebook représentant par exemple un terrain) : « je regarde beaucoup de matchs à la TV, même les petits tournois ». Il joue entre quarante et cinquante matchs par an : « selon mes résultats, quand je sens que je suis moins bien je m'inscris un peu moins, arrivé à un certain classement tu joues d'entrée contre des bons alors bon si c'est pour payer 20 euros et jouer contre un « grugeur » (dans le jargon tennistique un tricheur) ». Il me parle souvent de ses attentes au regard de sa participation aux entraînements du club. C'est cette volonté de progression et de maîtrise technique qui l'a poussé à quitter le petit club de la ville dans laquelle il vit : « on avait des créneaux c'était sympa, mais on n'avait pas d'entraîneur, c'était pas trop structuré, au bout de deux ans j'étais devenu plus fort que les autres, j'ai fait des tournois mais je sentais bien que j'avais encore des lacunes, ça me prenait la tête (...). Alors la deuxième année où j'ai fait des tournois je me suis renseigné là dessus, j'ai joué un gars de ce club, on a discuté il m'a parlé des entraînements, que c'était bien du coup je suis venu ». Pour Bernard le bon entraîneur est celui qui pourra lui conférer un formatage corporel efficace, mais aussi esthétique : « j'aime le beau jeu et je ne conçois pas de jouer comme ça (il mime un geste de coup droite effectué en 'uppercut' que l'on peut voir chez certains joueurs réputés pour « lever la balle ») ». Il possède une technique solide, fluide, joue « vers l'avant ». Toutefois certains secteurs de son jeu l'obnubilent, notamment au niveau de son revers, plutôt correct, mais qui ne le satisfait pas : « ça fait dix ans que j'hésite entre le faire à une ou à deux main ». Ce joueur a ainsi fait de l'évolution de ce coup sa priorité : « pour ces trois prochaines années. Disons que je passe quand même quatre ou cinq heures par semaine à jouer, du coup j'ai envie d'être complet (...) je ne supporte pas qu'en tournoi au bout de trois jeux le mec pige qu'il doit tout jouer ».



sur ce côté là, où encore qu'on me fasse des remarques dessus ». Il faut par exemple voir sa satisfaction lorsqu'il arrive à me « passer » au filet de ce côté là, lors de nos parties amicales.

Tels que ces portraits tendent à l'illustrer, nous incluons dans ce chapitre des individus chez qui, dans leurs existences, le tennis prend une certaine place :

- Des adolescents de bon niveau qui, par leur âge, peuvent envisager une progression intéressante, pouvant éventuellement aboutir à un niveau « régional ».
- Des joueurs adultes et dans la force de l'âge, de niveaux certes différents, mais qui maîtrisent les coups du tennis avec plus ou moins de brio. Bien souvent, ils possèdent un classement (ou pourraient en posséder un) proche de la « troisième série », ou s'entraînent sérieusement dans l'espace du club.

Ces pratiquants viennent en séance pour tenter de corriger des lacunes, pour entretenir leurs capacités tennistiques ou/et pour continuer d'apprendre différents éléments liés au jeu et à sa connaissance. Ils sont des « amateurs » qui déploient : « *des expériences et des compétences, s'attachant à exercer et perfectionner son jugement comme sa jouissance* »<sup>613</sup>, dans ce sens il teste, il juge, il connaît. Ici ces joueurs « aiment » leur discipline et s'investissent au travers de la micro-culture qui s'y rattache. Ces joueurs fréquentent les club-house en dehors des entraînements, achètent du matériel, parfois ils encadrent eux mêmes d'autres joueurs (voir chapitre 4), etc. Ils sont également des « fans » de tennis, ils suivent ce sport dans la presse spécialisée et constituent une large partie des spectateurs qui achètent leur place pour assister à des tournois professionnels. Ils payent encore parfois un abonnement TV pour les chaînes qui diffusent du tennis, etc.

*A contrario*, cette catégorie quelque peu intermédiaire se segmente en terme de qualité tennistique, ou plutôt de « niveau de jeu », ce qui à nouveau pourrait être critiquable mais qui justement constitue un des points clés de notre démonstration. Nous venons de la voir dans les portraits, l'un « ne fait pas de match », quand l'autre est le compétiteur phare d'un grand club de la région, etc. Toutefois nous allons comprendre que ces divergences n'empêchent pas des logiques d'action ou de conventions liées à leur encadrement qui sont assez similaires d'un suivi à l'autre. Ces joueurs partagent l'idée que le tennis est un loisir « sérieux » – certes secondaire à leur vie professionnelle ou encore à leurs études – qui fait partie de leurs petits talents personnels ou/et de leur petits plaisirs. Il n'est donc pas moins question de niveau (pour exemple Céline ne mettrait probablement pas un seul jeu contre Thierry, qui par ailleurs pourrait accrocher une joueuse professionnelle) que d'implication et d'attrait pour la discipline.

---

613 Assouly Olivier (dir) : « *L'amateur : juger, participer et consommer* ». Regard, Paris 2010.

C'est l'intensité apportée à leur pratique, supérieure à celle que nous avons pu constater durant le chapitre précédent, qui tend à les réunir et qui à notre sens les unifie. Nous allons ainsi constater que tous ont en commun de ne pas séparer la séance du cadre du loisir, de l'attractivité et de la sociabilité qu'elle permet. Voire encore, d'accepter certaines contraintes – tant morales que corporelles – liées à leur engagement dans un encadrement (bi)hebdomadaire, qui se complète bien souvent par la participations à des matchs par équipe, et à des tournois. La séance constitue généralement pour eux un « entraînement » dans lequel ils s'accordent à ne pas toujours faire ce qu'ils aiment, à sortir d'une certaine « zone de confort », etc.

Dans ce sens, comment se formalisent les enjeux et les dispositifs du suivi tennistique dans lesquels ces individus s'insèrent ? Comment l'encadrement et l'encadrant réussissent-ils ou pas à s'accorder entre une volonté de divertissement, des affinités certaines pour le tennis, et une attention particulière aux enjeux technicistes des séances ? C'est ce que nous chercherons à rendre explicite dans la suite de ce chapitre. Notamment en nous intéressant à la limite que constitue la temporalité dans leur investissement tennistique, à la diversité des motivations dégagées, aux différentes formes de plaisir que ce dernier peut éprouver dans les séances, ainsi qu'aux modalités précises et aux agencements qui structurent leur encadrement.

#### **6-A La temporalité dans la pratique : une limite fondamentale, un marqueur d'investissement**

L'acquisition de qualités tennistiques, comme toutes formes de savoirs, s'avère inéluctablement limitée par le temps<sup>614</sup>. Là où des professionnels ou des joueurs ambitieux, passent plusieurs dizaines d'heures par semaine à formater et à entretenir leurs qualités (nous y viendrons), là où les « sans façon » n'y consacrent qu'une ou deux petite(s) heures(s), le public que nous analysons consacre au tennis « quelques petites heures » par semaine. Ceci s'avère fondamental pour les distinctions que nous cherchons à décliner dans cette partie, mais également pour saisir la nature du travail d'encadrement, son organisation et ses limites.

##### **- La planification du suivi des joueurs en phase de perfectionnement, le « casse-tête » des encadrants**

D'une part, la question de la temporalité distingue la forme du suivi de ces mêmes publics, en d'autres termes : de l'observation précise de l'utilisation du temps en séance, il semble possible de distinguer les enjeux et la nature des participants de cette même séance. C'est ce que nous allons constater du côté des amateurs.

---

614 Elias Norbert, *Du temps*, (1984), trad., Paris, Fayard, 1996 ; rééd. Pocket, coll. « Agora », 1999.

Le temps constitue l'obstacle ultime lié à l'incorporation d'une pratique, d'un savoir. Comme le précise Jean Yves Trépos : « *le temps qui intervient à travers le déroulement successif d'expertises représente un facteur déterminant dans la constitution (...) de l'expert* »<sup>615</sup>. Les manières de structurer temporellement la séance et le suivi s'inscrivent ainsi dans les contraintes organisationnelles liées à la relation de service, tant au regard des situations qu'elle produit, qu'à l'échelle de son suivi sur le plus long terme. Les scientifiques du tennis de nombreux pays ont mis en place des programmes théoriques globaux ou séquencés par aptitudes et par âges, dans lesquels l'apprentissage du tennis s'avère codifié, formalisé, intellectualisé. En France, si ces « cahiers fédéraux » rencontrent plus ou moins de succès chez les enseignants (nous y reviendrons), leur logique est fréquemment basée autour d'une question de planification. Chaque cahier regroupant un niveau de tennis, une catégorie, une phase d'apprentissage, etc.

Au quotidien cette application est néanmoins délicate, notamment du fait que nous sommes ici dans un loisir. Certes le tennis est effectivement un sport où l'on peut « codifier » théoriquement les « prises de raquette », les gestuelles, voire encore le nombre de matchs à disputer dans une année, etc. Néanmoins, dans la réalité, les planifications concernant l'initiation et le perfectionnement d'« amateurs » de ce sport n'apparaissent pas si régulières et prévisibles lorsqu'on interroge leur application de façon plus approfondie. En effet, les plannings observés dans l'étude varient d'une part, selon le public et sa typologie et d'autre part, au regard de la confrontation de perceptions singulières propres à l'estimation de l'efficacité des processus techniques utilisés durant le suivi. C'est ce que nous expliquent ces praticiens :

« Avec mon collègue on se casse la tête chaque début d'année pour mettre en place un espèce de « fil conducteur annuel », selon les types de groupes qu'on a (...). Ça peut être un programme de préparation physique ou des schémas tactiques à acquérir par les joueurs, et à chaque fois au bout de deux ou trois mois on lâche l'affaire. (...) Soit tu as des parents qui viennent et qui te disent que tu fatigues trop les jeunes, soit tu en as qui viennent pas pendant deux mois qui se blessent (...) tu en as aussi qui ne veulent ou ne peuvent pas assimiler »<sup>616</sup>.

« Ce qui est assez frustrant avec des groupes d'ados qui jouent pas mal ou encore des groupes de votre genre c'est qu'avec une ou deux séance(s) par semaine je ne peux pas vraiment aller au bout de ce que je pourrais faire »<sup>617</sup>.

615 Quenin Alain dans « *Revue française de sociologie* n°38 » p. 168-169.

616 Prise de note avec Patrice D-E, le 22 décembre 2010 à Thionville.

617 Entretien avec Djamil du 24 mai 2010 au club d'Hettange-Grande

*« Je suis en général assez clair avec le public là dessus, on ne peut pas attendre de miracles en une ou deux séances par semaine, c'est forcément limité »<sup>618</sup>.*

*« je raisonne vraiment en concertation avec les joueurs, je leur demande leurs objectifs et je tente d'y adapter mon travail, après faut qu'ils suivent aussi, parce qu'en général on a jamais assez de temps pour faire ce qu'on veut. C'est une des parties les plus intéressantes du job, ça permet de sentir qu'on maîtrise ce qu'on fait »<sup>619</sup>*

Chaque séance s'avère ainsi d'emblée délimité temporellement<sup>620</sup>, et si les objectifs tennistiques globaux des séances sont parfois clairement objectivés sous les termes d' « entretien » ou de « perfectionnement » (voir chapitre 2), leur concrétisation s'avère toujours dépendante d'une multiplication de facteurs parfois incontrôlables et qui s'effilochent au fil du temps. Prédire précisément la progression (ou même la régression) d'un joueur, par exemple, est une donnée totalement aléatoire : ne pouvant se limiter à un laps de temps précis et limité, qui plus est s'inscrit dans un cadre à dominante distractive.

Dans de nombreux cas, le rôle de l'entraîneur est alors bien plus de coordonner les séances dans une temporalité « bricolée » sur le court terme, que de planifier un véritable programme pour chaque groupe ou pour chaque joueur (d'autant plus que ces derniers ne « progressent » pas tous au même rythme) :

*« Réussir ça (un programme d'entraînement à long terme) c'est peut être plus quand tu as à la fois des bons élèves mais aussi les structures à disposition (...). Au CNE, avec des espoirs là ça prend plus de sens, mais à notre niveau on ne construit pas des objets, on bosse avec des hommes et des femmes qui sont pour la plupart là pour s'amuser un peu »<sup>621</sup>.*

Le temps et sa gestion sont donc à la fois à considérer en tant que repère, mais aussi en tant que contrainte et limite. On le comprend par exemple lorsque les entraîneurs détectent des joueurs « prometteurs » qu'ils ne peuvent intégrer dans des groupes plus intensifs, faute de temps :

---

618 Prise de note avec Sabine D-E au club du TCThionville.

619 Prise de note avec Thibault, D-E à Thionville, Mai 2013.

620 La gestion des « créneaux », nous l'avons vu, représente une des dimensions fondamentales dans la coordination du service dans les clubs.

621 Entretien avec Vincent mars 2011 à Metz.

*« On a Quentin (...) le mec c'est un sportif né, il est grand fin, coordonné, il comprend tout tout de suite on pourrait vraiment bien bosser mais il ne peut pas venir plus d'une heure le mercredi, il a le bac, le lycée tout ça »<sup>622</sup>.*

Le temps est donc un obstacle, mais devient parfois une sorte d'excuse lorsque la relation de service ne porte pas ses fruits, ou que les résultats attendus s'avèrent décevants. Les attentes du public s'avèrent en terme de résultat conditionnés autour de cette question. Le temps prend alors une forme de valeur au regard de la collaboration. Le résultat attendu par le public est alors lié à la durée du suivi mais également aux différentes expériences tennistiques produites en dehors du cadre de la séance :

*« C'est bien aussi que vous (les joueurs) jouiez en dehors des entrainements en essayant de mettre en œuvre ce qu'on fait »<sup>623</sup>.*

*« Le premier truc qu'on regarde quand des parents viennent te dire que son gosse n'a pas progressé c'est l'assiduité, et là en général t'as pas de surprise, si l'autre il vient une fois toutes les trois semaines t'as pas de miracle »<sup>624</sup>.*

*« De toute manière avec une heure trente par semaine, moi je n'appelle pas ça comme étant véritablement de l'entraînement que ce soit en seconde série ou en dessous c'est plus de l'entretien »<sup>625</sup>.*

C'est ainsi le temps investi par les acteurs qui distingue en partie des seuils d'investissement liés aux différents publics de la pratique encadrée. La sous-partie qui suit nous renseigne également sur la façon dont la temporalité peut être organisée, au travers d'une séance destinée à des « amateurs ».

### **- La gestion du temps en séance comme contrainte et repère, une séance d'encadrement de « troisième série » au TCGT**

Une séance d'entraînement se divise en un ensemble de relations (l'entraîneur, les joueurs le matériel, le terrain) dont il découle plusieurs types d'attentes (progression, exutoire,

622 Prise de note avec Djamil, du mercredi 12 mai 2010

623 Prise de note avec Sabine D-E au club du TCThionville.

624 Prise de note avec Mathieu, joueur de troisième série au club de Sérémange, juin 2012.

625 Prise de note avec Julien F, classé 15-3 au club de Rétonfey, septembre 2011.

hygiénisme...). Elle s'établit également sous la contrainte d'une durée certes variable, mais régulatrice. L'entraîneur étant le principal gestionnaire de cette organisation, il se doit de répartir de façon cohérente le temps dont il dispose, afin de répondre aux exigences d'une séance, exigences liées avant tout au type de public vis à vis duquel il fait face. Ce dernier n'étant là en général que pour quelques petites heures par semaine. À ce sujet, cette note<sup>626</sup> illustre une certaine normalisation liée à l'usage de la temporalité par les individus présents, dans les séances destinées aux « amateurs ». Par ailleurs, elle nous donne un premier point de comparaison vis à vis de l'agencement tennistique de ces situations entre « amateurs » et « sans façon ».

L'entraînement à lieu ce samedi à neuf heures. Ce jour ci nous sommes trois : Bernard, Sébastien et moi. Malgré l'horaire quelque peu matinal nous sommes tout les trois à l'heure et plutôt de bonne humeur. Nous trottinons une demi-douzaine de minutes autour du terrain, le groupe précédent – composé aussi de joueurs plutôt investis – finit sa séance par des points ponctués d'onomatopées criés à pleins poumons dès qu'il s'agit pour eux de courir sur une balle impossible, de réussir un joli coup ou au contraire de manquer une balle inratable : « aaaah », « ooh », etc. Bref, l'ambiance pourrait être qualifiée de virile. Nous terminons par quelques légers étirements, lorsque Vincent nous prend en main. Nous nous alignons la main sur le filet pour quelques sprints, trois, deux, un TOP un sprint... On repart. La distance s'allonge à chaque série. Nos muscles sont chauds, nous prenons les raquettes. Nous démarrons le jeu dans les carrés de service<sup>627</sup>, le but étant de produire cinquante passages de balle au dessus du filet dans la limite des carrés de service, sans faire de faute. En cas d'échec les compteurs sont remis à zéro. Je suis en face de Bernard, Vincent fait le « quatrième » en jouant sur l'autre carré face à Sébastien. Une fois la tache accomplie, Vincent nous prie d'une voix ferme de « passer au fond », ce qui signifie que nous devons jouer sur toute la longueur du terrain qui est divisé en deux, vu que nous sommes quatre. Les frappes d'échauffement servent à régler nos coups, nous sommes dans une configuration d'« échange » de balles, ce qui ne nous empêche pas néanmoins de lâcher une balle forte de temps en temps. Cette partie de la séance dure trois ou quatre minutes. Après cela un joueur par binôme « passe à la volée » (à savoir intercepter des balles à quelques centimètres du filet sans les laisser rebondir). Cela dure deux minutes par binômes, et se conclut par quelques « smashes ». Il est neuf heures vingt cinq, nous buvons, les exercices peuvent commencer. Nous débutons par une opposition en « un contre un » baptisée « montée-descente ». Vincent placé en fond de court sur l'extrême côté du terrain envoie des balles au même joueur pour une partie en dix points. Ici les règles changent du tennis traditionnel, à savoir que le joueur qui gagne le point doit impérativement monter « à la volée » et intercepter la balle « avant le rebond » quoiqu'il arrive. Dès qu'il perd un point, il recule et doit la frapper après le rebond. La partie se joue en dix points. L'exercice est très physique sachant que

626 Réalisée le samedi 22 novembre 2008 à la salle de la Milliaire.

627 Ce procédé est couramment utilisé au cours des entraînements de tennis, il permet au joueur d'échauffer le haut du corps (bras, tête, poignets), de sentir la balle, et de mettre le joueur en confiance dans le sens où les « fautes » se font plus rares dans un espace de jeu réduit en longueur.

Vincent distille pour chacun des balles parfois impossibles à jouer, et impose une cadence très élevée à chaque partie. Le troisième joueur qui ne joue pas fait de la corde à sauter. Des rotations s'effectuent une dizaine de minutes. Tout le monde joue contre tout le monde, et tout le monde démarre une fois du côté où Vincent engage les balles, et une fois du côté le joueur les reçoit.

Il est neuf heures quarante et nous sommes tous les trois bien plus fatigués que si nous avions commencé une simple partie à deux. La gestion méticuleuse du « planning » de la séance donne à cette dernière une efficacité optimale. Nous sommes presque toujours en action, « chauds », nos muscles sont déliés. Vincent nous élabore la « partie panier » de l'entraînement durant laquelle nous frappons chacun notre tour trois balles en bout de course, une balle courte, et une volée. Des cibles sont placées de l'autre côté du terrain, nous devons toutes les déquiller, sinon nous continuerons cet exercice jusqu'à la fin de l'entraînement. Ce qui a pour but de booster notre concentration, met également un peu de « stress », et permet de travailler notre précision.

Au bout d'une quinzaine de minutes, l'objectif (collectif) est atteint, Vincent ayant interrompu temporairement quatre fois l'exercice, afin de procéder à des « corrections techniques ». Il est presque dix heures, nous nous abreuvons à nouveau, puis nous étirons, Vincent évoque la rencontre de championnat que nous disputerons tous les trois la semaine prochaine, il nous aiguille sur les joueurs de l'équipe d'en face qu'il connaît bien pour les avoir entraîné durant trois ans. Il passe alors en détail, mais brièvement les points forts et les points faibles de chacun des joueurs susceptibles d'y participer, ainsi que la tactique à employer (malheureusement, cette équipe étant bien plus forte nous perdrons cette rencontre). Il est presque dix heures quinze, Vincent regarde sa montre pour la quatrième fois de la séance, et nous nous échauffons rapidement au service. L'interruption « coaching tactique » de Vincent nous a refroidi les muscles, lorsque nous démarrons quelques points à trois (le temps de nous « réchauffer ») les premiers ne sont pas beaux à voir. Nous finissons la séance à dix heures trente cinq, en participant à un « mini foot » pour échauffer le groupe qui nous succède.

Vincent a planifié la séquence parfaitement, entre échauffement, travail physique, conseils tactiques et modalités ludiques. De ce fait une gestion pareille implique un processus de contrôle de la séance par le D-E très avancé. Si avec « le coach » les boutades et les discussions extra tennistiques sont toutefois nombreuses, chaque exercice semble minutieusement planifié, chaque séance est basée sur un objectif précis, ce qui est loin d'être le cas avec des publics moins investis dans la pratique.

C'est selon l'usage de ce *tempo* que la séance se déroule, elle est alors séquencée par des périodes de tâches techniques, et d'autres de repos, de discussions. Ce séquençage se raccordant à l'âge des participants, à leurs objectifs, à leurs affinités, etc. La gestion d'une limite comme le temps impose donc des impératifs. L'encadrant distille les temps d'action « dominants », accorde les temps de récupération, de discussion, de correction en rapport au public. Cette gestion caractérise en grande partie ce qui peut distinguer les formes de suivi qui sont propres aux

différents publics. Les séances pour le public « amateur » impliquent alors de ne pas perdre trop de temps.

Cette note<sup>628</sup> propose une illustration complémentaire vis à vis de cette limite, de par l'exemple du « ramassage de balle », qui peut paraître en premier lieu comme un moment inefficace ou contraignant, surtout chez les jeunes joueurs<sup>629</sup>, mais qui est ici également « remodelisé » par l'entraîneur dans une dimension de « travail physique » :

Séquence de panier, nous tournons chacun à la suite face au coach en alternant dix frappes de balles « droite-gauche », à la fin de chaque passage nous devons ramasser au moins huit balles le plus rapidement possible. Nous devons nous dépêcher, comme nous le dit Vincent avant que l'exercice ne démarre : « *pour que j'ai un maximum de balles dans mon seau et pour pas qu'on ait à s'interrompre que pour travailler votre physique, un ramassage de balles ça doit être actif, on travaille aussi le physique là* ». Le D-E ne fait pas cela systématiquement. Je l'ai déjà vu parfois beaucoup plus tolérant vis à vis du temps de ramassage.

Le ramassage de balle est un « rite » particulier propre à toutes les séances, le temps du ramassage est généralement considéré comme inintéressant, ou comme une phase de récupération. Dans la situation décrite, l'entraîneur tend à se réappropriier cette tâche au regard d'une exigence de dynamisme, le temps du ramassage qui *a priori* ne se situe pas comme un temps « dominant » est donc ici réintroduit dans le dispositif d'agencement technique, l'enjeu étant que la fréquence cardiaque des joueurs reste élevée. Cette façon de faire découle également du public, tel que le confiera l'entraîneur à la suite de cette séance :

« *Là je fais ça parce que je sais que vous êtes un peu en demande de ça, je fais pas comme ça avec tout le monde* »

En effet cet usage du temps – qui se rattache inéluctablement à la façon dont les individus vont physiquement appréhender la situation – est apprécié de façon différentes chez les « amateurs », c'est ce que nous allons maintenant traiter.

### **- L'appréhension de la temporalité par le public, une question de goût**

L'efficacité d'un enseignant peut s'avérer plus ou moins évaluée par l'« amateur » : selon le temps qu'il possède à disposition, selon les modalités de tennis qu'il encadre, etc. L'appréhension

---

628 Réalisée le samedi 25 octobre 2008 à la salle de la Milliaire.

629 Autant qu'il peut l'être chez les praticiens, notamment chez des publics moins disciplinés que d'autres pour ramasser les balles. *A contrario*, bien effectué il peut également constituer une phase de pause pour le praticien.



temporelle d'une séance produit ainsi un certain effet sur le public qui possède sa propre sensibilité au regard du rythme d'un entraînement. Utilisé à bon escient, la temporalité s'avère un enjeu de satisfaction du public. Les façons par lesquelles l'entraîneur appréhende la temporalité en séance impacte souvent sur le plaisir pris par le public, comme nous l'indiquait Damien, ancien compétiteur classé 15/1, aujourd'hui dans le volley-ball<sup>630</sup> :

*« Je me souviens de séances brèves, d'une petite heure où l'on frappait énormément de balles, on apprenait beaucoup. D'autres fois, avec un autre entraîneur, il ne se passait rien et ça durait deux heures, il passait son temps à parler avec les joueurs et insistait bien plus sur l'aspect tactique (...). En fait selon ce que tu veux avoir dans une séance, c'est différent. Moi la tactique bof, bon pour moi quand je sers je monte au filet, quand je retourne je cherche à mettre la balle dans le terrain et après je vois. C'est simple et ça ne changera pas. Donc en fait j'attend plus de l'animation et du rythme qu'autre chose ».*

*« Il passe plus de temps à discuter au téléphone qu'à nous lancer des balles, j'aimerais qu'il s'occupe un peu plus de nous »<sup>631</sup>.*

*« Moi quand j'étais un peu plus jeune (elle a 35 ans) il fallait vraiment que les séances elles pulsent que je tape un maximum de balles, tu vois, maintenant même quand c'est pas très intense je suis tannée quand même à la fin (sourire) alors c'est vrai que j'aime bien prendre un peu plus de temps pour discuter avec l'entraîneur ou les autres filles »<sup>632</sup>*

La gestion du temps mis à disposition influence alors les formes de réceptivité du public à l'égard de la séance. Tous les praticiens observés agencent alors cette matière qu'est le temps, son usage est donc indissociable du travail effectué au quotidien, tant au niveau du contrôle de la séance, que dans une perspective plus technique. Il existe un rythme qui caractérise les différents types de publics qui se risquent à la séance, ce rythme organise et normalise les situations. Là où le tennis peut passer au second plan chez les « sans façon », là où le suivi peut prendre le temps de se focaliser sur un axe technique particulier chez des joueurs « intensifs », la temporalité du suivi et de l'investissement tennistique permet alors de distinguer *in situ* ces publics.

À cet effet, l'exemple du ramassage de balle était plutôt parlant. Ce dernier est difficilement effectué de manière aussi « rodée » pour beaucoup des publics présentés au chapitre précédent. Il

630 Prise de note du 27 août 2008 au TCGT.

631 Prise de note avec E-T joueuse de quatrième série, anonyme.

632 Prise de note avec G-U joueuse de seconde série, juillet 2011.

est ici caractéristique de l'intensité supérieure dégagée en séance par ce public, car selon l'encadrant, ce dernier est en « *demande* » de cela.

On constate alors que le temps est à la fois une contrainte, un repère, une matière et un outil. C'est en partant du temps que le public consacre ou s'avère en mesure de consacrer à sa pratique, que se dressent à la fois les fondations et les limites liés au suivi. Ce temps est ensuite mis entre les mains de l'encadrant qui tente alors d'en faire un usage adapté.

#### **- La circulation du public d'une modalité de pratique vers une autre**

Pour conclure sur cette notion, nous pouvons également préciser de la « dynamique temporelle » liée à la « carrière » des pratiquants. Si chez beaucoup des individus interrogés pour ce chapitre, le tennis est souvent le « sport de leur vie », il arrive, que certains passent d'une pratique « sans façon » vers une pratique de « perfectionnement », selon différentes conjonctures (comme on pouvait l'observer dans le portrait de Céline : « *avant je n'en touchais pas une* »). Il arrive *a contrario* que d'anciens joueurs antérieurement investis (comme dans le cas d'anciens « espoirs » comme Thierry) espacent les séances, et passent beaucoup moins de temps sur un terrain :

*« À l'époque j'étais dans les meilleurs nationaux, je jouais tous les jours, deux entraînements par semaine au club, une 'indiv', une autre au centre de ligue, plus les matchs (...) après bah je n'ai pas percé, j'ai préféré continuer les études je suis devenu vétérinaire, et voilà maintenant je viens une ou deux fois c'est surtout pour taper, j'aimerais jouer un peu plus – c'est ce que j'essaye de faire avant les championnats – mais j'ai mon travail ».* Antoine 41 ans classé 4/6

*« J'ai rencontré ma copine qui était mon entraîneur à l'époque, bon j'étais vraiment nul (...) mais apparemment ça ne lui a pas posé de problèmes (rires) j'étais vraiment dans un groupe on jouait comme ça pour le fun on était jamais au complet. Donc à force de venir la voir jouer ou même de regarder les matchs à la TV avec elle, j'ai eu envie de m'y mettre plus sérieusement et c'est vrai que changer de groupe et jouer une fois en plus dans la semaine ça m'a tout de suite fait progresser (...) ce qui me plaisait c'était l'ambiance, le jeu j'ai trouvé ça sympa ».* Jérôme classé 30/1.

Comme chez les praticiens (Chapitre 4), il existe chez les pratiquants des « tournants de vie », ceci tant au regard de la découverte ou de l'abandon du temps, que du passage vers une autre façon de le vivre. Au TCGT, on constate souvent des baisses de fréquentation des séances chez les jeunes

adultes qui partent faire des études. Au SMEC on croise souvent une poignée d'anciens joueurs de football professionnels quadragénaires qui fréquentent les tournois de troisième série de la région, ces derniers se reconvertissent directement dans une pratique du tennis plutôt sérieuse, mais qui dans ce cas devient pour eux un loisir :

*« J'ai joué dix ans en première division (du championnat de France de football), là je me suis mis au tennis je prend une « indiv » par semaine et je fais aussi beaucoup de doubles. La compète j'en fais un peu comme ça, mais ça je peux m'en passer, d'ailleurs l'année dernière j'en ai pas fait, au début (les tournois) je passais beaucoup de tours parce que j'étais non classé, mais là à « 30 » c'est plus dur »<sup>633</sup>*

C'est dans ce sens que s'établit une forme de linéarité entre « initiation », « perfectionnement » et « entretien ». Le public de l'encadrement et donc à considérer comme circulant et fluctuant, ce dynamisme s'établissant au fil d'aléas personnels et contextuels.

### **6-B Les formes d'attraits psycho-sensitifs de la séance du côté du public « amateur »**

Après avoir observé la question de la temporalité, nous allons revenir sur ce qui motive les « amateurs ». La participation aux séances potentialise plusieurs formes d'attractivité chez le participant « amateur ». En étant « connaisseur » du tennis et en ayant une certaine expérience du jeu, l'individu réussit alors à identifier ou à repérer différentes motivations qui vont renforcer ou fidéliser son adhésion à la discipline. Quelles sont-elles et comment se manifestent-elles ? C'est ce que nous allons désormais chercher à comprendre.

Là où le public « sans façon » ne possède pas les mêmes préoccupations : soit parce qu'il cherche quelque chose du plus direct, qu'il tente d'appréhender les codes techniques ou les conventions culturelles du monde du club, qu'il manque d'automatismes tennistiques efficaces, ou encore que la séance hebdomadaire pourrait se substituer par de nombreuses autres formes de loisir. Là encore où d'autres individus sont bien plus occupés par ce qui s'apparente à un travail de façonnage dans une optique de projet tennistique, le public que nous tentons de cerner intègre différentes modalités d'appréciation liées à leur manière d'expérimenter la séance. Certaines sont mises en valeur plus que d'autres d'une séance à l'autre, voire même d'une partie de la séance à l'autre.

Ces idées induisent alors l'existence de processus sociaux propices à favoriser la diffusion, la production ou la quête d'émotions et de sensations. Toutefois à l'échelle ethno-méthodologique,

---

633 Prise de note avec N-S joueur du SMEC et ancien footballeur professionnel en juin 2013 au SMEC.

leur perception s'avère délicate et implique pour le chercheur autant des références sociales imagées et collectives, qu'une sorte d'auto-appréciation déjà discutée dans nos prolégomènes.

Dans la continuité de ce que nous avons traité avec les « sans façon » il s'agira plutôt de réfléchir sur le façonnement et sur les facteurs aptes à déclencher le plaisir et l'« intérêt » dans une situation de séance. Particulièrement en essayant de porter notre regard sur les formes de manifestation de ces attraits : là où les participants se les approprient, là où ils se déclenchent. C'est donc en nous appuyant sur la traduction *in situ* du plaisir que nous centrerons l'analyse. Nous affirmerons alors de la crédibilité scientifique du ressenti de l'acteur et de son intérêt dans l'étude des comportements sociaux, en particulier au regard du thème de la transmission des pratiques de loisir. En effet, les séances impliquent des procédés de transmission, d'expression, de travail, de performance. Elles créent potentiellement des compétences, des situations de sublimation, ainsi que du lien social. Elles proposent alors d'entrer et de faire voir un autre monde.

Ainsi, nous allons observer que les émotions et les plaisirs vécus sont parfois éloignés des logiques explicites ou institutionnelles qui portent sur l'activité (voire en première partie). La pratique encadrée devient alors prétexte à la production d'un sens ludique particulier, qui ne peut se déclencher que sous certaines conditions.

Dans son ouvrage sur le tennis, Waser<sup>634</sup> présentait une analogie entre les styles de jeu, les rapports au tennis et l'habitus des membres de club<sup>635</sup>. On pouvait voir ressortir une tendance qui catégorisait les tennismen dans une vision taxinomique, certains membres privilégiant le résultat, d'autres le « beau jeu », le défoulement, etc.

Cette mise en perspective de la pratique tennistique nous apparaît pertinente, dès lors qu'on ne la réduit pas à une simple répartition des joueurs au regard de leur position sociale. Effectivement, Waser percevait l'habitus des agents un facteur favorisant tel ou tel style, dans la continuité des études sur la construction du goût chez Bourdieu. Sans le renier totalement il nous semble très compliqué de confirmer ce fait, tant les profils sociaux des publics que nous avons pu observer sont variés et dynamiques. Mais aussi, car on peut suggérer que depuis l'écriture de l'ouvrage (début des années 90) les prototypes sociaux des joueurs de clubs ont plutôt évolué – ce que tente également de démontrer notre thèse –. Nous pourrions enfin supposer que le travail d'intellectualisation des méthodes de transmission est amené en lui même à justement réduire l'écart technique entre les « puristes » au capital culturel élevé, et les « forçats du jeu », issus de milieux peut être plus rudes, ou moins attentifs aux traditions ou à l'impression qu'ils dégagent.

---

634 Waser Anne-Marie, 1995, *op.cit.*

635 Dans la même veine nous orientons le lecteur vers l'ouvrage de Christian Pociello : *Le Rugby ou la guerre des styles*, Paris, A.-M. Métailié, 1983.

*A contrario*, cette typologie nous procure une sorte de base socio-anthropologique qui dans notre cas, nous permettra de mieux discerner les modes d'expression tennistiques qui sont propices à assouvir le public. Les données que nous allons présenter nous sont apparues tantôt comme une source de satisfaction directe du joueur, tantôt comme un travail en amont destiné à optimiser ou à favoriser d'autres modalités techniques. C'est ainsi que nous reprendrons les catégories de Waser, mais sous un autre angle. Il s'agit de ce fait de répartir, non pas les acteurs et leur habitus, mais bien plus les effets sensitifs ou encore symboliques que peuvent tout simplement produire les situations de séance. Il ne s'agit donc pas ici de réduire l'expérience du tennisman à des « plaisirs types », mais plutôt d'ordonner les sources qui nous donnent la possibilité de cerner les motifs que confèrent les « amateurs » à leur engagement dans la séance, de par la variété des satisfactions qu'elle potentialise.

#### - « La gagne »

Au fil de sa catégorisation, Waser prenait pour exemple une joueuse nommée Germaine qui était par ailleurs très souvent mal perçue par les autres membres du club, de par sa négligence vis à vis des conventions de civilité propres au monde des clubs. Pour elle, la finalité tennistique impliquait de façon primordiale une recherche de résultat, au détriment des règles de bienséance, du style de jeu, ou encore du regard porté sur elle par les autres membres. Même si, comme nous avons pu le voir, les enjeux de la pratique en club sont aléatoires, une partie du public se retrouve autour de cette volonté permanente de confrontation, étant principalement comblée par le triomphe sur autrui. C'est en tout cas ce que nous traduit ce participant assidu aux séances « compétition » organisées par le TCGT, et qui n'envisage pas la pratique sportive sans enjeu, et surtout sans affrontement :

*« Le sport c'est gagner, peu importe la manière ou la beauté du geste moi si je perd je ne suis pas content, même si le mec en face est d'un super niveau je m'en tape donc à l'entraînement c'est pareil il faut qu'on joue des points, le tennis c'est un duel et tu te bats, si il n'y a pas de ça on perd l'essence du jeu ». Guy classé 15/1.*

Les « phases de points »<sup>636</sup> dans lesquelles les joueurs s'affrontent sont généralement sollicitées en fin de séance, elles servent de conclusion ou d'apogée de façon quasi rituelle : lorsque l'adrénaline est à son comble et que les muscles sont déliés. Elles font du moment de jeu ce que

<sup>636</sup> Nous préciserons à la fin de ce chapitre les formes de déroulement technique d'une séance, ici les phases de points sont des moments durant lesquels les joueurs s'affrontent dans des « matchs », généralement limités dans des formats raccourcis.

Johan Huizinga qualifiait comme : « *une tâche sérieuse* »<sup>637</sup>, qui incite et développe l'engagement du participant, telle que l'illustre cette situation<sup>638</sup> :

Exercice de points en 2 contre 2 dans un groupe de bas de troisième série, la première équipe à quinze points gagne. J'engage les balles et je dois en tant qu'entraîneur, veiller à ce que la balle donnée aux joueurs ne soit ni trop facile, ni trop délicate pour préserver l'équilibre des chances des deux équipes. J'envoie alors une balle certes molle mais plutôt haute sur Jean-Pierre qui devrait normalement la laisser retomber. Petit problème il la joue, par surprise, avant le rebond et exécute une très belle « demi-volée » que l'équipe d'en face ne pourra toucher. Victoire de l'équipe de Jean-Pierre, qui exulte quelque peu avec son partenaire. L'autre équipe, par ailleurs un peu épuisée car l'exercice est allé très vite, me taxe de favoritisme : « *mais la balle elle était trop facile c'est pas du jeu* ». Je ressens une certaine tension, je n'ai jamais vécu ça avec d'autres groupes, les deux joueurs « boudent » un peu et ils semblent irrités. Thierry le partenaire de Jean-Pierre leur dit alors : « *allez c'est qu'un jeu* ». Je n'entraîne ce groupe que depuis deux séances, je sais qu'il va falloir faire très attention à l'engagement des balles dans ce genre d'exercices : « *nous ce qu'on aime c'est les matchs, on ne rigole pas avec ça* ».

Au travers du « face à face » tennistique, le pratiquant devient ainsi « être-à-autrui », il identifie également deux identités vis à vis du joueur en face : un partenaire et un adversaire. L'affrontement sportif permet alors aux joueurs de développer leurs qualités, de les remettre en cause, de les mesurer, d'accéder à un stade d'habileté supérieur. Il possède pour vertus positives d'exprimer publiquement des savoir-faire dans une épreuve sportive. Le match provoque ainsi une émulation sociale et individuelle marquée par le suspens et l'aléatoire. Le fait de « dominer » une partie, par exemple, ne garantit jamais le résultat final. La compétition propose alors une forme de « modèle dramaturgique », affiné par Goffman dans un article de 1961 sur le jeu<sup>639</sup>. Tout en excluant des conséquences trop néfastes pour le participant, le jeu est alors vu comme un principe à suspens. Il crée une émulation, de l'investissement et captive les participants. L'encadrement permet alors d'assouvir et de travailler ce rapport au jeu avec une certaine pertinence. Dans les phases de « points » les joueurs obtiennent un retour direct, des pistes de travail, une mise en exergue de leurs défauts, ils sont également cadrés dans la défaite. L'investissement physique et mental du joueur est donc ici réclamé :

« *Il faut faire accepter l'idée que l'envie de gagner ça doit passer après une certaine logique, c'est d'abord tu tentes de mettre tes 'jambes' à la hauteur de ton envie, ensuite faut être lucide sur*

637 Huizinga Johan, *op.cit.*, 1951, p.51.

638 Du 12 mai 2010, à Hettange-Grande.

639 Goffman Erving, *Fun games, In Encounters*, Indianapolis : The Bobbs-Merrill Company, 1961, p.26-27.

*l'adversaire, détecter ses failles tout ça, l'entraînement ça sert à ça tu t'habitues à te mettre dans le rouge, tu travailles ton endurance autant physique que mentales (...) c'est pour ça que j'aime mettre les joueurs dans des situations de stress, il faut de l'enjeu, des points, de la progressivité. Sinon on reste dans un certain confort qui peut lasser »<sup>640</sup>.*

C'est ainsi par les caractéristiques sportives du jeu, que d'autres désignent par ailleurs comme une « simulation de la guerre »<sup>641</sup>, que se favorise cette expressivité ici construite autour d'objectifs d'affrontement qui comportent un certain taux de stress. Les séances produisent alors des moments de compétitions bénignes. L'expérience du « face à face » est donc ici quelque peu maximisée comme le suggère ce joueur interrogé sur l'importance de « faire des points » en séance :

*« C'est vrai que ça met de la tension, c'est un peu comme quand tu joues en double en match par équipe, t'es pas tout seul, on est quatre sur le terrain, le stress, l'envie de bien faire, c'est différent. Je retrouve ça dans certaines séances (...) et c'est vrai que quand on gagne ça met un peu de piment ».*

Par ce qu'elles mettent en scène et en action, les séances développent cet esprit d'affrontement, mais également de travailler sur l'acquisition de savoirs spécifiques destinés à l'optimiser (tactique, physique, etc.) pour d'éventuels affrontements ultérieurs ou dans d'autres cadres (une « partie » avec un autre joueur ou encore un match de compétition). L'idée de « la gagne » met alors en avant toute la symbolique de l'*Agon* définie par Roger Caillois<sup>642</sup>.

La séance permet également de travailler son jeu et ses qualités dans cette optique. Néanmoins le sport, le tennis, et encore plus les séances ne se résument pas à la simple volonté d'affrontement, ou de performance. Réduire le plaisir tennistique à la simple notion de triomphe c'est ainsi négliger les sensations proprement physiques vécues par les participants.

### **- L'intensité physique, ou le « vertige sportif »**

Nous avons déjà pu nous apercevoir que les séances étaient des lieux porteurs d'un investissement physique particulier : des moments où le corps s'essouffle, sue, s'épuise, court, se « dépasse », etc. La force physique et les sensations qu'elle engendre y sont valorisées, recherchées, travaillées. Nous pouvons alors raccorder cette idée par ce que Waser qualifiait de « jeu des

640 Entretien avec Patrice, juin 2010 à Dudelange.

641 Voir en introduction sur l'état des lieux de la sociologie du tennis.

642 Caillois Roger, *Les jeux et les hommes*, Gallimard, Paris, 1958.

patrons »<sup>643</sup>. Des individus à forte responsabilité professionnelle qui tentent d'imposer leur jeu par la puissance et l'investissement corporel. Leurs attentes se basent dans une optique de dépassement de soi, d'exutoire. Nous l'évoquons ici simplement au regard de sa caractéristique « physiologique », tout en précisant de l'importance de son contexte et de son cadrage.

Dans un premier temps, on peut faire appel aux discours des joueurs sur ces sensations. Traduction incomplète dans le sens où beaucoup de mots, de place ou de temps manqueraient pour illustrer cette idée de manière purement exhaustive. Les discours recueillis formalisent néanmoins un aperçu du « bien être » physique que peut engendrer le service.

Les praticiens sont également conscients de l'état sensitif que leurs agencements procurent au public. La parole de Patrice, D-E, à propos d'un groupe de joueurs particulièrement friands de ce type d'engagement, est éloquente :

*« Ils viennent pour en baver, et là dessus je n'aime pas les décevoir (large sourire) ce qu'ils veulent avant tout c'est se dépenser, la correction technique tout ça, pour eux ça ne les branche pas tellement. C'est aussi des séances fatigantes pour moi mais ça passe vite, et rien qu'à voir l'état de leur t-shirt, si ils transpirent à fond ou pas je peux voir si je fais correctement mon boulot »<sup>644</sup>.*

Alors que chez d'autres publics le physique se « travaille », et la souffrance devient une forme de routine qui permet d'accéder *a posteriori* à d'autres qualités comme l'endurance ou la puissance, les séances « poussées » le sont également pour les effets instantanés qu'elles potentialisent : le plaisir de « venir en baver ». Tout comme le travail gestuel, les dispositifs qui le produisent sont néanmoins envisagés sous deux angles : l'un en amont, lorsque le processus se base autour d'une sensation directe et immédiate, l'autre en aval lorsqu'il s'agit d'entretenir ou d'optimiser des qualités physiques.

D'autre part, à l'inverse de sports comme le golf ou le sprint, le tennis propose des modalités d'« investissement physique » qui sont très progressives. Chaque pratiquant peut développer son propre cadre de tolérance physique et le moduler selon les points, les exercices, les phases de jeu, ou encore le déroulement d'une partie. Cette intensité est alors appréhendée de façon variable chez les publics amateurs. Lorsque cette satisfaction physique devient d'une certaine façon la principale quête du joueur, ceux-ci sont en général adultes ou dans « la force de l'âge ». Les sensations ne s'obtiennent alors qu'en contre partie d'un dynamisme exacerbé (voire d'une certaine souffrance)

---

643 Waser Anne-Marie, 1995, *op.cit.*

644 Prise de note avec Z-T, D-E à Longwy en mai 2011



vis à vis duquel le joueur est en mesure de saisir les effets. Pour de nombreux participants, l'idée est alors ici d' « en baver » :

« C'est vraiment pour ça que je prends des indiv, (...) on peut y aller à fond la caisse et c'est ça que j'aime. (...) je pourrais aller courir tout seul mais c'est quand même bien plus marrant de courir après une balle que tout seul (...) avec une 'indiv' en 1h15 environ c'est réglé j'ai ma dose comme on dit (rires). »<sup>645</sup>

Pour comprendre ce type de fonctionnement, il convient également d'interroger les réactions du corps face à cela. Si les discours, les notes ou les observations n'évoquent qu'un « corps vécu »<sup>646</sup>, les réactions sensibles « directes » s'avèrent plus délicates à capter. Comme toute pratique sportive le tennis procure des « bienfaits » corporels, des sensations agréables reconnues depuis un certain temps. Le sportif s'insère au fil d'une logique de récompense biologique par la dépense. De nombreux scientifiques, comme l'addictologue William Lowenstein, ont antérieurement démontré le développement de molécules spécifiques, comme les endorphines par exemple, de par par une pratique sportive poussée :

« Les endorphines justifient au niveau scientifique qu'une pratique sportive poussée apporte un « shoot ». Précisément les endorphines participent à l'analgésie physiologique c'est-à-dire au système naturel destiné à lutter contre d'éventuelles douleurs apparaissant à l'intérieur de l'organisme et susceptibles de survenir. Elles agissent en se fixant sur les mêmes récepteurs membranaires des cellules nerveuses que la morphine. Le nom de peptides opioïdes qui leur a été donné provient de cette faculté analgésique à l'instar des enképhalines. Autrement dit une endorphine serait l'équivalent d'une morphine naturelle sécrétée par le cerveau entre autres. »<sup>647</sup>.

La possibilité de « transe » sportive développée par le public « amateur » confère ainsi une dimension d'exutoire physique. C'est ce qu'on nomme dans le jargon courant comme le goût de l'effort. C'est un attrait pour l'*Ilinx*<sup>648</sup>, ce que Roger Caillois décrivait comme un état de vertige, une perte des repères sensitifs de l'état corporel habituel. Si il est plutôt facile techniquement de satisfaire cette forme de demande corporelle par quelques exercices de « droite-gauche », là encore les dispositifs envisagés se doivent d'être justement dosés. En effet, l'intensité physique s'avère

645 Prise de note avec Mathieu G au club du TCGT en octobre 2009.

646 Andrieu Bernard (dir.) *Philosophie du corps*. Expériences, interactions et écologie corporelle, Paris, 2010.

647 Lowenstein William, *Ces dépendances qui nous gouvernent, comment s'en libérer ?*, Paris, Calman-Levy 2005.

648 Caillois Roger, 1958, *op.cit.*

potentiellement dangereuse, de ce fait on repère l'exigence de catégoriser le public avec une certaine prudence :

*« Les séances poussées comme tu dis c'est à faire avec des pincettes, j'ai déjà vu des mecs se claquer au bout de 5 minutes. Les gars ils reprennent le sport, ils ont quarante balais et au bout de quelques minutes ils retrouvent leur esprit de gamin et après ils se claquent ou plus grave encore, donc avec ça moi je dit qu'il faut faire attention, l'échauffement les étirements c'est pas un truc débile »<sup>649</sup>.*

Le goût pris par le public à cette intensité est uniquement évalué par des critères subjectifs, pour preuve certains « amateurs » n'apprécient pas forcément la fatigue provoquée par ces séances dites « poussées » :

*« Il m'en demandait trop, chaque séance c'était « droite gauche à mille à l'heure », (...) pas que je ne foutais rien mais les courbatures pendant quatre jours, ou le fait de sentir la gerbe qui vient désolé, si je veux ça je vais faire du footing pas du tennis, du coup je suis parti de ce groupe ». Antoine, 28 ans classé 15/2.*

L'engagement physique s'avère également encouragé et valorisé par les normes hygiénistes contemporaines, cet attrait à la sensation d'effort sportif et ce qui en suit, permet alors au public une sorte d'« entretien de soi » qu'il sait, ou qu'il croit bénéfique « pour plus tard ». L'intensité dégagee confère alors pour le public, en plus d'une sensation réelle, l'impression « de se faire du bien », comme le précisent ces données :

*Troisième séance de l'année séance avec un groupe de quatre filles de troisième série, deux joueuses plaisantent à propos de leur assiduité aux entrainement, Vanessa vient seulement d'arriver aujourd'hui : : attends l'année dernière je ne venais qu'une fois par semaine et j'ai pris deux kilos, alors cette année tu vas me voir tout le temps ».*

*« Moi si je ne viens pas, je ne fais absolument rien, le tennis c'est vraiment le seul truc qui me, hum comment dire, me motive un peu et puis faut bouger quand même on se fait matraquer avec ça partout, de bouger tout ça »<sup>650</sup>.*

649 Prise de note avec F-A, D-E à Metz en juin 2012.

650 Prise de note avec Marie, joueuse de loisir à Thionville en avril 2009.

On ne peut également s'empêcher de citer cet extrait d'entretien d'un ancien joueur très assidu des entraînements du TCB, à la portée globale très limitée, mais qui propose un exemple du ressenti du public au regard d'une certaine efficacité sanitaire préventive liée la pratique :

*« Je m'entraînais trois fois par semaine, depuis quinze ans (...) à côté de ça j'étais vraiment le genre bon vivant, clopes et pinard tous les jours, enfin j'aimais bien vivre tu vois et puis un jour sur une connerie du genre de la transpiration qui trainait par terre et qui m'a fait glisser, je me pète la cheville. Le docteur me dit quatre mois d'arrêt. Bon OK un peu dégouté, au bout de deux mois sans tennis vlam infarctus (...) bon j'avais 47 ans aussi c'est un peu l'âge fatidique mais je suis certains que c'était lié au fait de ne plus venir au tennis »<sup>651</sup>*

La participation aux séances s'inclut ainsi au travers des bienfaits plus généraux du sport, qui devient : « *l'entraînement des grandes fonctions essentielles pour de plus grandes chances de santé : la fonction circulatoire, respiratoire et neuromusculaire* »<sup>652</sup>. Le plaisir purement physique pris par les joueurs est ainsi à envisager sous plusieurs angles. Dans un sens ce sont les sensations de bien-être procurées de façon presque mécanique par un investissement corporel assez poussé – mais qui n'est pas quotidien – qui s'intègrent aux logiques d'investissement des « amateurs ». Sous un autre angle, c'est également l'impression de produire un travail d'entretien corporel de par « l'exercice », qui s'avère mis en exergue. Entretien plus incertain et plus symbolique, mais qui participe à l'engagement des acteurs et à leur « éducation physique ».

#### **- Faire le « beau jeu » en séance, des critères esthétiques normalisés**

Un troisième point vient compléter ce tour d'horizon. Waser catégorisait cette perspective sous le terme de : « *jeu des professeurs* » qui impliquait une double sémantique. D'une part, ce public constituait une caste du club à fort « capital culturel » travaillant souvent dans les milieux de la culture, de l'éducation, etc<sup>653</sup>. D'autre part, c'est avant tout la « manière » de jouer qui prend le dessus sur les résultats. Les conseils gestuels sont alors valorisés<sup>654</sup> plus que les conseils tactiques.

651 Prise de note avec Simon, à la salle de la Milliaire le 4 mars 2011.

652 Seurin Pierre, *Problèmes fondamentaux de l'éducation physique et du sport*, Laboratoire de l'INSEP, Paris 1979.

653 Précisons à contrario que Bernard travaille dans le milieu de la sidérurgie à Arcelor.

654 Cette quête du beau geste apparaît fondée chez le public de façon très aléatoire au regard de certaines des exigences du tennis. Nous avons pu nous apercevoir au niveau technique que la notion de synchronisation était primordiale, en comparaison à la dimension purement gestuelle du processus d'une frappe de balle. Comme le précisait cet entraîneur : « *tu peux être capable d'imiter la gestuelle de Gasquet mais si tu la déclenches trop tard ou trop tôt ça ne te servira à rien* ». Dans d'autres termes, le « timing » de la frappe prévaut parfois sur le sens technique (même si on pourrait incorporer sous ce terme l'ensemble de ces éléments). C'est ce qui permet en partie aux jeux illégitimes ou parfois qualifiés de « bizarres » d'être d'une certaine efficacité, à savoir déclencher sa frappe au bon moment, ne pas faire de faute, même si le geste n'est pas « académique ».

Nous reportons alors le lecteur aux portraits dressés en début de chapitre pour saisir l'importance de ces faits.

L'idée du « beau jeu », à défaut de la dépense physique ou encore de la performance pure, prévaut chez beaucoup des joueurs investis dans les séances. Ils tendent à privilégier cette dimension et envisagent le tennis comme une palette de « styles » normalisés : l'« attaquant », le « crocodile », le « frappeur », etc. Ce style se rapporte aux règles du tennis et aux modalités d'action qui sont envisageables lorsqu'on y joue. En effet, mettre hors de portée l'adversaire ou « le faire rater » ne demandent pas les mêmes qualités et ne procurent pas le même type de satisfaction, tout comme le fait de privilégier l'économie physique par la technique, ou au contraire de faire fructifier des capacités tactiques ou d'endurance.

Il résulte de la coordination de ces éléments une « façon de jouer ». Le joueur fait alors une sorte de tri au regard des différents savoir-faire techniques intériorisés, puis les déploie. À partir d'un certain degré de maîtrise tennistique, c'est un choix qui est fait : celui de privilégier le « beau geste » ou autre chose peut être plus efficace. Venir en séance, devient ici l'occasion de travailler sa pureté gestuelle, voire encore de l'exposer.

Beaucoup d'individus mettent en priorité un style de jeu épuré, fluide. On distingue ainsi souvent les « sans façon » des « amateurs » car ces derniers ont assimilé suffisamment de maîtrise pour ne pas avoir trop à penser durant l'action. Si cette priorité stylistique est loin d'être opposée à d'autres logiques plus performatives, elle n'en est pas moins différente. On constate cela par exemple, au niveau du plaisir « extraordinaire » que peuvent provoquer certaines frappes ou certaines phases de jeu :

*« On a tous nos coups préférés, pour moi c'est l'amortie par exemple (...) ce qui est marrant c'est qu'en général avant un coup bien réussi, au moment où la balle elle part de ta raquette, tu arrives à ressentir, à anticiper le résultat de la frappe (...) je veux dire que tu sais que tu as fait un truc correct ou génial avant même que la balle elle ne parte de ta raquette, ça c'est assez extraordinaire ! »<sup>655</sup>.*

Les représentations autour de différents niveaux d'esthétique gestuelle sont alors intériorisées chez les joueurs. Elles incluent plusieurs savoir-faire typiques du tennis : donner l'impression de ne pas fournir d'effort, synchroniser ses gestuelles, son corps, produire une image « naturelle », etc. La finalité du plaisir esthétique s'obtient lorsque la symbolique incorporée se concrétise à travers l'action. C'est alors ici par le façonnage de gestuelles fluides et synchronisées,

---

<sup>655</sup> Prise de note avec Milian, 19 ans classé 15/1, au club d'Hayange en Février 2010.

que l'encadrement s'avère en mesure d'optimiser le plaisir de l'élève<sup>656</sup>. Plaisir direct, lorsque ce dernier réussit à reproduire ces gestuelles de façon correcte, et plaisir indirect puisqu'il s'agit également d'une entreprise de formatage, amenée à se consolider au fil du temps. Les situations d'entraînement permettent alors au public de tester différentes sensations, différentes gestuelles, puis éventuellement de les automatiser.

D'autre part, le « beau jeu » s'avère modélisé par les joueurs de haut niveau qui partagent la compétence de savoir rendre leur façon de jouer harmonieuse, épurée ou encore puissante (lorsque le style de jeu est qualifié de plus « brutal » ou moins « porté vers l'avant »). Le « beau jeu » est alors une vision symbolisée collectivement par ces connaisseurs du tennis. Il conforte une façon modèle de « bien jouer », inclue dans les rouages ou les représentations d'une forme de « communauté de connaisseurs » de la discipline. Enfin, ces façons de jouer sont diffusées par les médias ou par le cadre du « spectacle sportif ».

Il arrive aussi que les praticiens, fassent appel aux gestuelles de joueurs professionnels pour faire comprendre leurs attentes. Ces derniers deviennent alors des (contre) modèles qui mobilisent le plus souvent la mémoire visuelle du joueur :

« *Là tu vois comme il fait Nadal, en fin de coup droit, tu recouvres pareil* ». (Pour inculquer l'effet lifté à un jeune espoir)

« *Mais c'est du Mauresmo ça* ». (Le coup droit est frappé, par la joueuse de seconde série « de face » et « en arrière »).

Ces critères de jugement esthétiques sont également le fruit d'évolutions perpétuelles sur le tennis. Les joueurs plutôt âgés (qui jouent avec la même prise des deux côtés reflètent un apprentissage du tennis effectué durant les années 60/70) sont parfois moqués par des joueurs « au jeu plus moderne ». Ils témoignent alors de l'existence de « courants techniques », telle que l'évoque cette donnée :

Mon collègue d'entraînement Serge a passé les cinquante ans, il a appris à jouer au début des années 70. Sa technique est très efficace est récompensée par une carrière de plus de trente années en haut de troisième série basé avant tout sur *l'obsession de ne pas faire de fautes*. Ce qui ne l'empêcha pas d'être très souvent

656 De la même façon que certaines gestuelles sont caractéristiques des élèves de certains entraîneurs. En effet au niveau des « amateurs », voire même d'autres joueurs encore plus doués, on peut parfois reconnaître par qui l'élève est entraîné de par le type de gestuelle et d'effets que les élèves privilégient dans leur jeu (Pour exemple Lucas est plutôt partisan du « lift » de coup-droit, Djamil un peu moins, ce qui se répercute sur les façons qu'ont leurs élèves de frapper un « coup-droit »).

chambré par les autres partenaires qui font très fréquemment référence à des joueurs de la première moitié du XXème siècle, en le surnommant *René Lacoste (joueur des années 30)*.

Ces boutades témoignent alors une évolution de ce qui « apparaît comme beau », mais à telle période. Les joueurs de club reproduisent alors des modalités stylistiques elles mêmes antérieurement modélisées par d'autres passionnés ou professionnels de la discipline<sup>657</sup>. Les critères « esthétiques » du tennis tiennent alors autant compte de l'évolution historique du jeu que de son élite actuelle. L'attention de l' « amateur » sur le « style » qu'il dégage et du plaisir qu'il en éprouve s'avère alors parfois en lutte face à l'exigence de pragmatisme du jeu, notamment vis à vis du travail technique effectué.

### - Le dilemme entre le « joli » et le pragmatique

En situation de jeu, réussir de « beaux coups » procure souvent plus de satisfactions que d'autres frappes jugées comme moins flamboyantes. Dans ce sens, les joueurs qui privilégient l'esthétisme sont parfois recadrés par les praticiens, notamment au regard de l'exigence de pragmatisme qu'inclut le tennis :

*« Mes anciens entraîneurs me demandaient de mettre plus de simplicité dans mon jeu (...) ils me disaient de chercher à faire des choses simples au lieu de toujours privilégier le beau geste, et c'est vrai que dès fois si tu veux vraiment gagner il suffit de faire des trucs simples, au lieu de faire un beau coup d'attaque bah tu mets une frappe à deux à l'heure coté revers bien haute, tu montes dessus, ça marche souvent (...) Mais moi c'est pas pour ça que je joue, si il faut lever les balles pendant trois heures, désolé mais c'est sans moi les gars »<sup>658</sup>.*

Le suivi propre à l'encadrement tennistique tend alors à faire prendre conscience au joueur que ce qui est joli n'est pas forcément efficace, ou tout du moins approprié à ses propres caractéristiques, comme en témoigne cette prise de note<sup>659</sup> :

Je suis en séance collective avec Vincent, nous travaillons la précision et la régularité en revers. Nous sommes censés faire atterrir nos frappes dans une zone précise proche de l'angle du fond du terrain, un concours est organisé entre chaque joueur pour celui qui réussira à déposer le plus de balle par séries de

657 Citons par exemple L'entraîneur américain Nick Bolétieri pour l'évolution de la puissance de frappe des joueurs, René Lacoste pour ses innovations technologiques (invention de l'anti-vibrateur sur le cordage, etc.).

658 Prise de note avec Julien jeune joueur classé 15/5 au TCGT en Mars 2009.

659 Du 16 février 2008 à la Milliaire.

vingt frappes. Je débute de façon laborieuse, mes balles n'atteignent que trop rarement les zones, pourtant je m'obstine à frapper des revers liftés, pensant bien faire dans le sens où ce coup est (tout du moins à l'époque) un de mes points faibles. Vincent me fait donc la remarque :

*« Mais pourquoi tu ne fais pas de slices ? »*

*« Bah faut que je fasse des lifts, sinon je ne progresserai jamais là dessus »*

*« oui mais l'objectif c'est quoi ? La précision, donc ok il est joli ton revers lifté mais là fais du slice, comme tu le ferais en match ».*

Je continue donc le concours, et effectivement Vincent à raison au niveau du résultat, mon lift étant par ailleurs plus aléatoire en terme de résultat.

C'est ici tout le type de dilemmes que se doivent de gérer les praticiens au quotidien sur des publics « en phase de progression » ; un assemblage entre le plaisir pris, les représentations de son propre jeu par le joueur et le rendement tennistique attendu. Ces dilemmes influencent le rapport à la séance du joueur, ce qu'il investit individuellement dans sa pratique, ses attentes lorsqu'il passe la porte du club, etc. Si tous n'y arrivent pas, chaque encadrant tente alors différents subterfuges techniques pour essayer d'assouvir le joueur dans sa pratique. C'est ce que précise cet entraîneur, à propos du « tennis de club » :

*« Il existe ainsi une marge de tolérance technique et gestuelle, qui se réduit telle une 'peau de chagrin' à partir du milieu de la seconde série. Si tu joues une balle haute et molle à ton adversaire dans un match de quatrième série, elle peut le gêner, voire dans quelques cas extrêmes, de le faire sortir de ses gonds (...) donc au départ il faut bien que les joueurs ils comprennent qu'un petit truc pourri c'est parfois bien plus efficace que de vouloir le beau geste à tout prix »<sup>660</sup>.*

Face à cela, les praticiens envisagent l'apprentissage du tennis en rapport aux qualités intrinsèques du public auquel ils font face, comme le montre la précédente note dans laquelle le revers « slicé » est privilégié. L'entraîneur « mesure » alors « par corps » les prestations de son public. Il arrive toutefois que les entraîneurs cèdent plus ou moins aux desideratas des joueurs, ceci en accentuant le travail effectué sur des notions esthétiques, alors qu'ils privilégieraient à la base une approche plus pragmatique :

---

660 Prise de note avec Z-T, D-E au club de Longwy en mai 2010.

*« J'ai souvent ce type de cas en indiv, je les regarde jouer et ils veulent parfois travailler un secteur de jeu où ils pensent qu'ils ont des lacunes. Mais ces lacunes elles dépendent du niveau de jeu global du joueur. Pour exemple j'ai Julie qui voulait absolument travailler son service parce qu'il n'est pas assez puissant selon elle. Je lui demande au début de la séance si elle a des objectifs de classement tout ça, elle me dit que non et que de toute façon les matchs ça lui demande trop de temps, mais qu'en même temps elle se verrait bien 30/1. Bon Julie, elle joue ce classement largement, et du coup je lui ai dit que ça ne servait à rien de bosser le service parce que à ce niveau là il était largement correct (...). Du coup je fouille un peu dans la discussion, et elle me répond que sa sœur qui est 4/6 elle se fout un peu de sa gueule avec son service. Bon du coup j'ai cédé et on a bossé que ça, alors que franchement au niveau du résultat c'était plus (il hésite sur le terme) joli (...). Mais elle mettait moins de « premières balles ». Mais elle était contente et pour elle. Et maintenant pour sa sœur, je suis le mec qui a réussi à changer son service »<sup>661</sup>.*

*« Je l'exerçais à tenir ses zones, à varier son jeu, je lui faisais travailler son jeu de jambes et lui il me bassinait à toutes les séances pour bosser son revers parce qu'il ne le trouvait pas beau, bon c'est vrai c'était un peu bizarre mais il arrivait à frapper super fort de ce côté là »<sup>662</sup>.*

À l'inverse, la « justesse technique », caractéristique fondamentale du beau jeu, n'en est pas moins antinomique à un travail d'efficience, telle que le montre cette note.

À la fin de la sixième séance collective<sup>663</sup> avec Florent D-E, instituteur et ancien « négatif », les axes de travail envisagés sont redondants certes mais avant tout ancrés au regard de certains défauts techniques. Pour ma part, il s'agit du « coup droit ». La majeure partie de ses interventions sont focalisées sur ce point. L'idée est de me donner plus d'amplitude à la préparation, Florent ne cesse de me démontrer à blanc la gestuelle de ce « pattern », en axant sur l'idée de « faire un minimum d'effort » au regard de la frappe de balle. Florent caractérise systématiquement les résultats dans des qualificatifs esthétiques : « *Ca c'est moche* », « *Non là c'est pas joli* », « *bravo celui là est magnifique* », etc. La philosophie de l'entraîneur est alors majoritairement basée sur la justesse technique – qu'il tente de façonner par des gammes tout en ne laissant pas passer les erreurs – à laquelle se lie inéluctablement une certaine élégance gestuelle.

661 Entretien avec Thibault du 23 avril 2010.

662 Prise de note avec Charles D-E en mai 2011.

663 En novembre 2012 à Thionville.



Le praticien réussit alors à plus ou moins concevoir des dispositifs destinés à développer l'émergence d'un plaisir stylistique en s'appuyant sur sa réceptivité, ceci pour optimiser techniquement la transmission du tennis vis à vis du public. Les distorsions se produisent alors lorsqu'il y'a divergence dans ce circuit : quand le désir stylistique du joueur ne se coordonne pas aux exigences du jeu, lorsque le pragmatisme est privilégié, ou encore lorsque le joueur ne détient pas les savoir-faire suffisants. Ces subterfuges tactiques perdent également en efficacité lorsque le niveau augmente, quand le tennis devient avant tout une question de réactivité, de tactique et de puissance<sup>664</sup>. Bref, là où la réactivité, le relâchement et la force exigés par le niveau requis dépasse la grande majorité des pratiquants.

Le « beau jeu » est ainsi un plaisir contextualisé au travers de normes et de représentations. Les sources de l'engagement se fondent alors sur une certaine justesse technique ou/et une dimension spectaculaire qui agit par le joueur, mais également sur le contexte présent et ses acteurs : éventuels spectateurs, adversaires, partenaires.

Les dispositifs engagés dans l'encadrement permettent alors de travailler sur ces mêmes plaisirs, qui de ce fait se raccordent au type de tennis qui est proposé. Ils impliquent alors une forme de dialogue fictif entre le progrès civilisationnel et les traditions tennistiques. Entre ce que le jeu deviendra et ce qu'il était. Les séances, au centre de ce dialogue, sont donc des instants de réappropriation de ces préceptes. Des moments qui favorisent la valorisation du joueur, qu'elle soit symbolique, clairement perceptible ou encore corporelle. Elles permettent alors d'obtenir des émotions mais également de les partager, comme nous allons le voir.

### **- Du plaisir de partager au partage du plaisir entre pairs**

Le public « amateur » pénètre en séance avec la volonté de passer un moment attrayant et distrayant. L'émulation affective qu'engendrent les séances – si elle peut simplement suffire à des publics « sans façon » comme nous avons pu le comprendre chapitre 5 – vient ici compléter l'intérêt du participant en se greffant à l'intérêt sportif. L'expérience du joueur devient ainsi accentuée par la présence d'autres participants proches de lui, qui endossent alors de façon éphémère la fonction de spectateur, de partenaire, de pair, etc. La tenue des séances favorise alors des conditions d'exposition de soi en tant que « joueur de tennis », par un plus grand nombre de personnes que dans d'autres cas<sup>665</sup>.

Les différentes sources de plaisir – et donc implicitement d'engagement – que nous venons de dégager impliquent fréquemment une logique d' « être à autrui » : la victoire se fait au détriment

---

664 Les caractéristiques du jeu en termes d'habileté et de compétences requises ont analysées à la fin de ce chapitre.

665 Comme les matchs amicaux ou encore les tournois dans lesquels le nombre de spectateurs se compte sur les doigts d'une main la plupart des cas

de quelqu'un, parfois avec d'autres joueurs (lors de partie en double ou « par équipes »), les beaux gestes se réfèrent à des symboles qui se jaugent ou s'apprécient de façon collective, les efforts effectués sont également visibles aux yeux de tous. La séance est donc un lieu de relations, voire encore de cohésion, ce qui nous amène à tenter de cerner l'expression de ces faits du côté de leurs « mises en scène »<sup>666</sup>.

En effet, dans le cadre de la séance, les participants se font voir mutuellement, partagent des références, des points communs. Ils sont également, de façon quasi systématique, membres d'un même club, d'une même association :

Tandis qu'il est blessé au genou, « *out pour trois mois* », Bernard continue chaque samedi matin à passer à l'entraînement pour nous saluer, discuter un peu avec l'entraîneur, nous encourager. Il reste bien souvent plus d'une bonne demi-heure « *façon de garder le contact avec vous* », preuve des liens amicaux qui ont pu se tisser avec les différents acteurs du groupe.

Le sens conféré à la séance par le participant dépasse ainsi les simples motivations d'entretien ou de perfectionnement. Les séances sont ainsi des espaces d'affectivité, d'amitié, etc. Cet ancrage social se produit alors de par la nature collective qui amène chacun des participants à développer une médiation entre sa propre personne et le joueur qu'il est. La collaboration est donc rendue possible car chacun possède et intériorise des références collectives sur ce que « doit être un joueur de tennis lorsqu'il participe à une séance ». Ces situations regroupent en général des individus qui comprennent ce qui se passe et qui oeuvrent à conférer une cohérence au moment, tout en développant leurs propres affects. Les manifestations du plaisir illustrent alors les jugements qu'exercent les joueurs sur eux mêmes, mais aussi sur leurs pairs, avec qui ils partagent une culture, un langage et une certaine idée de ce qui y est « normal ». Dans cette optique, l'organisation de la situation implique des questions de partage mais aussi des comparaisons à autrui. Souvent dans la séance plaisir pris est à la fois exposé et visible par les autres participants, la beauté instantanée d'une gestuelle réussie – ou d'un point « spectaculaire » – prend forme au travers du regard d'autrui. Ce plaisir se réfère à la situation d'exclusivité perçue par l'adversaire et les autres individus présents.

La place de l'entraîneur, des partenaires ou des spectateurs est ainsi fondamentale, ils incitent le déploiement et la manifestation de ce même plaisir par l'intermédiaire d'une situation de jeu. C'est ce que l'on peut constater dans ces extraits de journal de bord :

---

<sup>666</sup> Goffman Erving, 1973, *op.cit.*

« Petit jeu de montée descente en un contre un, entre Antoine et Nathan deux adolescents classés 30/1. Le premier à dix gagne, le score est de neuf partout, Nathan a cependant mené 9-2, c'est sa huitième « balle de match ». Antoine réussit lors de son unique balle de match un smash « boisé » et qui touche la ligne par chance, il a cependant littéralement décollé au ciel durant son impulsion, pourtant le lob n'était pas réussi. Antoine lève alors les bras au ciel, un grand sourire au visage et s'exclame d'un « oui » très audible, puis s'allonge au sol les deux points levés au ciel – lui qui est d'habitude si calme et posé. Nathan lui rigole d'avoir gâché tant d'occasion ».

« Thibault a décidé de concocter une séance panier de longue haleine pour un groupe d'enfants d'une dizaine d'années. Huit plots sont installés, et tant que les huit ne sont pas tombés, les « droite-gauche » continuent. Au grand étonnement de Thibault au bout de deux passages les quatre enfants les ont toutes déquillées, Thibault est bouche bée. Les enfants se tombent dans les bras, et miment bêtement un footballeur venant de marquer un but, Thibault est écroulé de rire ».

« Séance points face à Damien. Juste avant de servir deux magnifiques demoiselles pénètrent dans la salle, elles n'osent pas traverser le terrain de peur de nous gêner. Je sais instinctivement que Damien va vouloir flamber devant ces filles, il effectue un « service volée » que j'ai anticipé je le lobe, il s'arrache pour le remettre, le point est d'une grosse intensité, Damien le conclut pas un « coup droit court croisé » de toute beauté. Les filles ont l'air d'avoir apprécié et nous font de larges sourires. Vincent nous rappelle directement à l'ordre « *bon faut qu'il y'ait des filles pour que vous vous mettiez à jouer ? Restez là mesdemoiselles pitié (rires)* ».

Ces données conjuguent à la fois le spectaculaire, l'efficacité (les plots déquillés), et un comportement infantile (lorsque les joueurs miment la joie d'un footballeur) ou même l'érotisme (les filles souriantes). Ces plaisirs s'avèrent perceptibles aux autres, ils circulent, se manifestent et se transmettent. On saisit alors que la dimension collective qu'inclut la pratique encadrée : « *favorise la collaboration, la communication, l'estime de soi et l'estime mutuel* »<sup>667</sup>. Ceci est également spécifique à la séance car à l'opposé, ou plutôt différent, de l'affrontement tennistique classique durant lequel les émotions nécessitent d'être apprivoisées d'une façon différente.

#### **- La séance comme lieu de spectaculaire « entre soi », illustrations**

C'est ainsi toute une construction socio-historique qui a élevé ou magnifié la discipline à l'échelle cognitive et spectaculaire. Pour exemple, de la même façon qu'elles peuvent servir de modèles, les références aux « champions » sont mobilisées durant les séances d'entraînement qui deviennent épisodiquement des lieux d'imitation des « stars » du tennis :

---

667 Scherif Muzaffer, *Apprentissage moteur et performance*, p.37. Vigot, Paris, 1999

Exercice de points face à Adrien, nous débutons en gammes croisées (revers sur revers), et le point est lancé dès qu'un joueur décroise volontairement ou involontairement sa frappe, Patrice nous assiste et nous observe. À un moment Adrien exécute un revers « long de ligne » venu de nulle part – fluide, puissant et parfaitement synchronisé – après un magnifique échange de plus d'une vingtaine de frappes. J'arrive à percevoir à 20 mètres la satisfaction sur le visage d'Adrien, Patrice ponctue ce moment d'une référence particulière audible pour toute l'assistance : « *c'est son côté Nalbandian*<sup>668</sup> ».

Durant ce moment, la technique en elle-même s'avère reproduite – certes de façon éphémère – « à qualité égale » de celle du champion. En d'autres termes, de nombreux pratiquants « amateurs » détiennent en eux certains fragments des aptitudes que possèdent les joueurs de haut niveau. Un « coup droit » lâché à pleine puissance dans un rythme parfait, par exemple, ou encore un « service » ultra précis, etc.

Dans ce sens on peut considérer la dimension spectaculaire n'est plus uniquement une affaire purement élitiste, mais ancrée chez de nombreux pratiquants<sup>669</sup> qui possèdent une certaine maîtrise du jeu. Le joueur est autant dans le simulacre<sup>670</sup>, vis à vis des élites tennistiques que dans la satisfaction. Lorsque cela arrive, l'exclusivité de l'instant prend alors le dessus durant un court laps de temps. Ces « beaux points » ou ces « belles frappes » marquant l'esprit des participants. Car là où le joueur professionnel est coutumier du « revers long de ligne » ici présenté dans la note, son exécution mimétique par l'« amateur » lui procure un plaisir qui sort de l'ordinaire.

Dans ces situations pour le joueur : « *il n'y a pas d'expérience plus puissante (...) que de réussir, sous le regard des autres (...) il se construit ainsi ou se reconstruit une image plus satisfaisante de lui-même et de ses compétences* »<sup>671</sup>.

Ainsi l'émotion ressentie se partage, incluant également les autres participants comme des « experts » capables de jauger la qualité du moment. De ce fait, sans pousser trop loin la comparaison, ces « beaux points » se rapprochent sous certains points de la définition d'une « œuvre » par J-M Leveratto : « *un objet spectaculaire dont l'efficacité esthétique est évaluée, d'un point de vue à la fois technique et éthique, par l'individu qui accepte de s'impliquer physiquement* »<sup>672</sup>. Le moment spectaculaire de par son exclusivité, devient alors une récompense de la créativité du joueur ou encore de son audace. C'est ainsi autant la capacité à reproduire des gestuelles légitimées et symbolisées dans le haut niveau, que la faculté à se les réapproprier qui

668 Joueur argentin ayant fréquenté le top 5 mondial, et réputé pour avoir un des revers à deux mains les plus spectaculaires du circuit professionnel. La note était réalisée le samedi 22 mai 2010.

669 C'est ce qui distingue le tennis d'autres sports où la performance devient plus une question de « mesure ».

670 Caillois Roger, 1958, *op.cit.*

671 Hebrard Anne, *L'analyse transactionnelle : outil de la relation d'accompagnement*, in Revue EPS n° 243, 1993.

672 Leveratto Jean-Marc, 2006, *op.cit.*, p.36.

créée une situation de « beau jeu ». Le cadre particulier de la séance favorise alors l'exposition de styles tennistiques et de situations spectaculaires. Il est propice à cela car il permet pour certains de « jouer relâché », *a contrario* du « match » où la recherche du résultat nécessite souvent plus de mesure.

La séance offre ainsi la possibilité d'exagérer ces tentatives, le beau geste y devient parfois une quête. Là où la logique d'efficacité prévaut généralement dans un cadre d'affrontement régulé, les « entraînements » permettent alors de tenter des choses exclusives ou qui sont inhabituelles pour le joueur. L'objectif devient alors de « faire le spectacle » :

Jeu de points en un contre un entre Alexandre et moi, sur une frappe de « coup-droit » décroisée, plutôt haute et assez lourde. Alexandre « monte à contre temps », il n'attend pas que la balle rebondisse il tente alors un revers frappé en « demi volée », à « une main ». La frappe est un peu trop décentrée, elle atterrit à l'extérieur du couloir de double. Florent le D-E le reprend à l'ordre, jugeant le coup inadéquat : « *c'est pas terrible ça* ». Alexandre acquiesce certes, tout en se justifiant : « *d'un autre côté si je le tente pas là le samedi matin je ne le tente jamais* ». Florent modère alors quelque peu son jugement : « *oui c'est pas faux* » en hochant la tête du haut vers le bas.

Millian et Nicolas deux adolescents classés en troisième série s'échauffent au début du cours, Millian vient au filet et demande à son camarade de le loper, il tente alors le fameux « coup entre les jambes » (spécialité du joueur Yannick Noah à une époque). Au bout de deux tentatives réussies Nicolas sourit et lui dit avec le sourire : « *Bon c'est bon tu peux rentrer chez toi là !* ».

Il arrive également que les joueurs cherchent à s'affranchir des normes techniques traditionnelles et que ce soit la créativité ou l'originalité gestuelle qui procurent une grande satisfaction :

Séance pour adultes quadragénaires classés entre 30 et 15/4. Alors qu'il est au filet dans un exercice dont l'objectif est de travailler le « *passing shot* », Fabrice le volleyeur est « passé » côté revers, il change sa raquette de main (comme un gardien de but). La balle touche, un peu par chance, le cadre de la raquette et rebondit du bon côté du filet. Fabrice serre le poing, l'entraîneur s'exclame « *quel talent, c'est pas un manchot lui !* ».

Ces situations requalifient alors les participants des séances comme des « spectateurs ». Ces derniers, perçoivent la « création » de leur collègue d'entraînement et la jugent positivement à l'aide de leur propre expérience du tennis, qu'elle soit de « fan » du haut niveau ou encore de « petit joueur ». Le producteur du beau geste – celui qui atteint l'objectif, ou encore réussit quelque chose qui sort des normes classiques du jeu – savoure alors l'aboutissement éphémère de ses propres qualités. Ces dernières sont mises en scène et comprises par les autres participants. Les formes spectaculaires se manifestent ainsi de façon communautaire, et se traduisent en rapport au profil du groupe et au principe que les individus présents partagent à la fois le fait de ne pas être de « grands joueurs », mais néanmoins d'être porteurs d'une certaine maîtrise et d'une culture de la discipline.

Nous avons ici pu considérer les séances comme des lieux dans lesquels se stockent différentes formes d'attraits qui motivent les joueurs de tennis et qui se déploient à des degrés d'intensité variables ou encore de façon simultanée. L'acteur n'est donc pas tant le détenteur d'aptitudes qui l'impliquent à plus ou moins réussir les objectifs conventionnels de la séance, qu'un corps qui jauge et qui mesure ce qu'il produit « en tant que tennisman ». Il se fidélise à la pratique, non pas forcément vis à vis d'un résultat sportif ou d'une attente clairement objectivée envers l'encadrement, mais également au niveau des émotions et des sensations ressenties et expérimentées par les personnes.

Ce corps « instrument » permet donc au joueur de produire un raisonnement sur le dispositif de l'encadrement avec l'assistance de ce même dispositif : l'individu évalue le plaisir (plus ou moins) procuré par la situation vécue. À l'inverse, il est capable de se contraindre aux exigences que configurent son engagement dans la séance : respecter le groupe et ses règles tacites, « se faire mal », accepter d'être subordonné à des postures corporelles particulières (sauter sur une jambe, faire des pompes, etc). Le participant devient donc le co-producteur de sa pratique, en partenariat avec l'encadrant et d'une façon plus éloignée de l'institutionnalisation de la relation de service.

Il convenait alors de réfléchir aux sources de ce que peuvent procurer les entraînements de tennis en tant que situations sensibles et socialisantes. Ceci en convoquant différentes « modalités singulières d'appropriation de la séance » et en évoquant leurs contrastes au regard des logiques d'âges, voire encore de rendement, qui s'en dégagent.

Les sensations d'être « supérieur », de produire une gestuelle harmonieuse ou de s'« épuisier positivement », permettent aux joueurs d'alterner différentes formes d'expressivité, tant à l'intérieur des séances (lorsque le tennisman « tente » une ou deux fois une frappe spectaculaire durant l'heure, ou lorsque un autre joueur réservera ses forces pour les phases de « points » par exemple) qu'au fil d'une « carrière » de tennisman (lorsque la façon de jouer évolue par exemple).

Nous avons donc jusqu'ici pu comprendre que les séances constituent des lieux dans lesquels circulent différents enjeux – autant cognitifs ou interactifs, que sensitifs ou éthiques – qui s'avèrent raccordés aux particularités du jeu et surtout à ses formes de transmission. Ces dernières conditionnant la tenue même des situations d'encadrement autour de la détention de méthodes, de l'agencement de dispositifs et du déploiement de savoir-faire par l'encadrant.

### **6-C Harmoniser les perspectives du public « amateur » en séance, un enjeu fondamental**

D'un public à l'autre, l'encadrement puise à l'intérieur d'une logique de personnification qui bien souvent part du public, tout du moins de ses caractéristiques « sur le papier ». Il arrive néanmoins que tout le monde n'aille pas dans le même sens, de par des divergences d'intérêt – et surtout de perspectives – parfois marquées. J-M Peter résume ces logiques en ces termes : « *les finalités et objectifs peuvent être différents selon les individus : le physique sera privilégié pour les uns, la technique ou la tactique pour d'autres, enfin pour certains le relationnel sera primordial* »<sup>673</sup>. Lorsque certains joueurs mettent en avant leur volonté de progresser et considèrent la dimension technique comme la base des séances : « *je veux des conseils sur mon revers* », d'autres insistent sur l'affect ou encore la communication. Il y-a donc tout un lien entre les espérances tennistiques qui sont fondées dans la relation, et le type de moment que s'attend à passer le joueur.

Dans notre seconde partie, nous avons observé que la répartition du public de la séance n'avait rien du hasard. Le contenu – ou même le type d'encadrant – diffère entre le public « sans façon » que nous avons pu traiter dans le chapitre précédent, et des joueurs qui possèdent des objectifs de performance sur lesquels nous porterons attention ultérieurement. Ici l'enjeu est alors d'harmoniser la situation à ce que viennent chercher les publics : aux axes de travail qui plaisent, ou qui à l'inverse semblent nécessaires. C'est alors une forme de négociation<sup>674</sup> qui s'établit entre l'« amateur » et le praticien.

#### **- Singulariser le suivi, une observation de deux leçons individuelles à la suite**

L'usage de la séance pour ces individus déjà socialisés aux bases techniques et culturelles du monde tennistique peut effectivement s'influencer autant par la personnalité du public, que par les conventions qui sont liées au type de suivi de ce dernier, ses attentes, son âge, son classement, etc. C'est ce qu'on peut saisir dans cette note<sup>675</sup>.

---

673 Peter Jean-Michel, 2002, *op.cit.*

674 Strauss, 1992, *op.cit.*

675 Réalisée en avril 2012 à la salle de la Milliaire.

Observation de deux entraînements à la suite dispensés par Lucas à la salle de la Milliaire. Le premier est une leçon individuelle avec David, un contrôleur sanitaire d'une quarantaine d'année classé 30/2. Pour David, la progression tennistique passe avant tout par l'expérience de matchs amicaux. Principalement contre des joueurs plus forts, c'est en effet pour cette raison qu'il prend régulièrement – en plus de sa leçon collective du mercredi soir – une « indiv » qu'il payera aux alentours des 20 euros. La séance est alors axée systématiquement autour de gammes et d'un match raccourci au format d'un set. Lucas interrompt quelques fois le jeu de par certaines mises en garde tactiques : « *Pourquoi tu tentes ce coup d'attaque alors que tu es si mal placé ? Rejoue une balle haute plutôt* » et d'autres conseils assez universels au joueurs de quatrième série : « *Tu fais beaucoup trop de fautes, il faut que tu sois plus patient* ». Lucas joue toute l'heure avec David, un peu « en marchant », ce qui reste suffisant pour rester supérieur à l'élève (il gagnera le set 6/2). David semble apprécier les conseils me déclarant à la sortie du terrain être « *très content (...) oui je vois bien les axes sur lesquels je dois faire plus attention dans les matchs* ». La seconde séance est une leçon dispensée à deux jeunes joueuses de quatorze/quinze ans, classées en bas de troisième série et plutôt prometteuses. Ici un axe de travail est dégagé d'emblée : « l'enchaînement vers l'avant » qui consiste à travailler l'enchaînement d'une montée à la volée après une balle « courte » ou un peu molle. Lucas ne joue pas et passe son temps à corriger des petits détails sur les joueuses : « *Là tu cherches à raccourcir ta préparation, tu joues une de ces trois zones « long au centre » ou court croisé » et tu reste fléchie sur la frappe* ». Le travail de Lucas semble plus méticuleux que la séance précédente, on peut dénombrer plus d'une bonne vingtaine d'interventions liées aux joueuses, contre une petite demi douzaine lors de la séance précédente. Des défauts tolérés avec David, comme l'effort pour coordonner la jambe d'appui en « coup droit », sont ici immédiatement repris : « *non ça c'est un appui quand tu es en défense, jambe gauche devant je te dis* ». Paradoxalement, le niveau de jeu de David de par une certaine puissance, semble supérieur à celui des deux demoiselles.

La première séance mobilise plus Lucas en tant que partenaire et conseiller tactique, la seconde est plus basée sur une attitude gestuelle et au contexte précis d'une situation de jeu (l'enchaînement vers le filet). Dans la première, le travail effectué est axé au niveau tactique, dans la seconde il est alors plus technique (Lucas m'ayant antérieurement précisé être insatisfait de la qualité des deux joueuses sur le thème travaillé).

Ce qui semble compter ici, c'est principalement l'attente du public qui est plus ou moins explicitée avant la séance. En effet, même si David gagnerait probablement facilement contre les jeunes joueuses, le suivi de celles ci engendrent – de par leur âge et leur niveau – l'utilisation de connaissances plus « techniques ». Le contenu est alors quelque peu négocié de façon plus ou moins tacite avec le public, comme nous le précisait le D-E après l'observation :



« David quand il prend une indiv il veut jouer, faire du panier tout ça. Avec lui j'en fait un peu mais bon (...) par contre il cherche plus du retour et des explications, comment dire, c'est plus tactique, enfin tu vois, il a de bons coups pour son niveau mais par contre il a du mal à choisir quoi faire pendant un point, donc on bosse un peu là dessus. (...) Les filles c'est autre chose (rires) même si c'est toujours l'école qui compte en premier elles font pas mal de matchs et elles viennent et me disent : 'ouais j'ai joué contre elle, elle a un super service, il me faut le même', comme si c'était un sac à main (...). Mais après ça n'empêche pas que je pourrais aussi faire la même chose avec David mais c'est pas trop ce qu'il veut. Même si ça serait pas impossible ça serait quand même galère de lui faire passer d'un revers à deux mains vers un « une main », il a tellement automatisé ce geste (...). Ca prendrait du temps et c'est pas ce qu'il veut »

La mise en exergue des procédés d'encadrement caractéristiques aux publics ici observés prend alors souvent la forme d'une entreprise commune qui se base sur le partage d'un sens précis et sur l'élaboration d'axes co-construits au fil des différentes interactions entre l'encadrant et le joueur. Chaque « amateur » engagé dans la séance possède alors une perspective sur le tennis que l'encadrant tente d'assister ou encore de modeler, sans avoir à se préoccuper d'une initiation aux fondamentaux du jeu.

#### **- De la nécessité d'inclure des perspectives communes en séance, quand l'adolescent « pète les plombs » face aux roublards**

D'autre part, structurer la composition des groupes de joueurs s'avère pour le club et pour l'encadrant un enjeu particulier (voir chapitre 3). Ceci n'est pas forcément une question de niveau de jeu, mais également d'affinité, de disponibilité et de perspectives sur ce que « doit » ou « ne doit pas être » la séance. C'est ce que témoigne cette note.

En séance collective (nous sommes aujourd'hui trois à nous entraîner)<sup>676</sup> Patrice le D-E, a inclus un jeune adolescent d'un niveau de troisième série qu'il entraîne deux fois par semaine et qui cette année joue beaucoup de tournois. Très tonique et en apparence plutôt sympathique, Romain partage donc avec nous une séance forte animée où l'objectif dans un premier temps est de frapper chacun plus de 100 revers de façon fractionnée en alternant les cibles (vingt passages chacun de vingt frappes de balles, l'un après l'autre en alternance avec une phase de récupération en ramassage de balle et l'autre de saut à la corde). Durant cette première heure le jeune joueur met énormément d'intensité, Thibault le félicite : « Parfait », « Quel talent » etc. Cependant pour Romain la seconde phase de la séance est plus compliquée. Nous

<sup>676</sup> Du 13 mai 2010 à Thionville.

disputons un « jeu du roi » où deux serveurs jouent tour à tour des points face au « re lanceur » (le roi) qui ne doit pas perdre trois points de suite, sous peine de perdre sa « couronne ». Je démarre en roi sous les directives du D-E, Romain réussit à prendre ma place au bout de quelques minutes. On voit dans son attitude une implication très élevée, il sert le poing, se frappe les cuisses, sautille exagérément entre chaque points, s'encourage, etc. Mon collègue Bernard réussit toutefois avec brio à prendre sa place au bout d'une dizaine de minutes, ce qui constitue cependant une bonne performance de la part du jeune joueur. Lorsque la « balle de roi » est perdue, Romain hurle de dépit ce qui refroidit quelque peu Bernard qui me lance un regard agacé : « *mais qu'est ce qui vient foutre là lui ?* ». Patrice propose dans la foulée une autre formule : la « tournante »<sup>677</sup>. Cela se corse pour Romain, quelque peu crispé par l'enjeu et par nos roublardises tennistiques. Il ne gagne pas beaucoup de points, se met à crier des insanités, jette sa raquette dans la bêche. Un joueur présent sur un terrain voisin lui demande même de se calmer. Patrice semble dépité par la vulgarité du vocabulaire du jeune joueur et l'interpelle immédiatement : « *Attention t'arrêtes ton cinéma tout de suite* ». Vexé Romain baisse la tête et « balance » les points suivants : « *t'as qu'à t'arrêter maintenant* » lui dit l'entraîneur. Romain ne va pas à le défier et boude dans son coin jusqu'à la fin de la séance.

L'intérêt et la bonne tenue de la séance n'est alors possible : « *que si les participants (acteurs et public) partagent une même interprétation de la situation et se réfèrent au même cadre* »<sup>678</sup>. Dans cette situation, la « tension émotionnelle »<sup>679</sup> prend le pas sur la dimension sportive du moment et de son éthique. Romain est alors frustré, il se met en colère et dégage du coup une certaine agressivité qui ne convient pas. Pourtant, interrogé à la suite de l'épisode, l'entraîneur considérait cette résistance mentale comme un « axe de travail » :

« *Si il était là c'est clairement pour lui faire travailler une dimension essentielle du jeu (réfléchissant) c'est vraiment pour qu'il résiste à la frustration. Tu l'as vu il a une technique parfaite, de bonnes jambes mais dès que ça se corse émotionnellement il est cuit, pourtant c'était vraiment ce que je voulais lui faire bosser (...) mais bon on voit ça souvent avec ce type de jeunes, le père est friqué, la mère pense qu'elle a enfanté la huitième merveille du monde, alors dès qu'on leur résiste.... tu comprends...* ».

Ici, ce que Patrice désigne comme une « *résistance à la frustration* » est une caractéristique essentielle à l'apprentissage du tennis. Dans le cas exposé, l'objectif du D-E impliquait en réalité le travail de contrôle de soi, de lucidité. Patrice avoue ici être l'auteur d'une forme de tromperie au

677 Le principe est expliqué chapitre cinq il s'agit de faire des points en simple « en rotation », chacun des joueurs comptant ses point.

678 Goffman Erving, 1991, *op.cit.*

679 Goffman Erving, 1968, *op.cit* p.395.

regard du joueur. Cette « manipulation »<sup>680</sup> étant ici un échec dans le sens où elle a agacé les complices involontaires du moment mais qui surtout n'a pas porté le résultat attendu. Les groupes multi générationnels ou encore mixtes, nous l'avons dit sont nombreux, on saisit néanmoins dans ce cas que les affinités ne fonctionnent pas toujours, mais surtout que l'harmonie du groupe n'est pas qu'une question de technicité. C'est un manque de « maturité tennistique » qui produit ici l'interférence.

### **- Savoir se tenir face au groupe, Pierre-Marie et ses sautes d'humeurs**

D'autres tensions peuvent apparaître à l'intérieur de ces formes de séances qui regroupent bien souvent des joueurs aux motivations performatives explicites – mais qui restent limitées : on parlera de « monter au classement » mais jamais d'accéder au circuit professionnel – et d'autres individus plus raisonnables, ou sachant « se tenir » face aux frustrations sportives et aux aléas qu'ils sont amenés à vivre. Point de vue que cette note<sup>681</sup>, qui évoque un conflit de type quelque peu similaire à celui que nous venons de voir, vient ici renforcer :

Nous sommes aujourd'hui quatre à nous entraîner sous la coupe de Thibault. Au bout d'une heure il propose un exercice basé sur le thème de la montée au filet au filet après un revers « slicée ». Trois joueurs sont donc censés frapper de la sorte, Thibault engage de l'autre côté du terrain, le quatrième joueur qui lui joue le rôle du « passeur » (il est donc censé « contrer » les montées adverse). Quatre parties en dix points sont au programme et chacun jouera ainsi le rôle du « passeur ». Au bout de la troisième rotation, Pierre-Marie, un joueur de vingt-sept ans classé 15/2 au tempérament assez délicat jette puis casse sa raquette de rage après avoir perdu sa partie en tant que « passeur ». Ce type d'évènement sont très rares dans les entraînements de tennis où d'habitude chacun tend à se contrôler. Pierre-Marie possède certes un niveau de jeu très correct, mais ne parvient que très rarement à maîtriser ses nerfs sur le terrain, même à l'entraînement.

Ceci lui joue des tours sans cela, ce joueur pourrait viser beaucoup plus haut en terme de classement (il est un peu obsédé par ça). Par ailleurs nous-nous sommes plusieurs fois inquiétés de cette situation avec mes autres amis du groupe. Pierre-Marie nous fait rire de temps en temps mais ce soir là, il a véritablement refroidit l'ambiance.

Etonnamment à la suite de cet auto-pugilat, le D-E interrompt spontanément l'exercice. Avec beaucoup de calme il prend à part Pierre Marie : « *bon toi tu viens avec moi on va parler* ». Il nous demande de nous échauffer au service et de jouer des points. Thibault emmène donc le joueur dans le sas, à l'écart du groupe, derrière la vitre de la salle. Pierre-Marie le suit, malgré son mètre quatre vingt dix, il a la tête d'un enfant qui va se faire gronder. Nous continuons à jouer, et durant plus d'une demi-heure Thibault converse

680 Goffman Erving, 1991, *op.cit.*

681 Du 11 octobre 2008 au TC Terville.

avec Pierre Marie. À la fin de la séance, ce dernier quelque peu clamé revient prendre ses affaires. À notre grand étonnement il s'excuse de son comportement durant les entraînements : « *ouais franchement désolé les mecs, j'ai pas à vous gaver avec ça* ». Il promet ainsi de faire des efforts. Au fil des semaines suivantes je remarquerai effectivement un changement clairement perceptible dans son attitude, en deux ans il n'a plus jamais haussé le ton durant les nombreuses séances que nous avons pu partager. Thibault lui rechignera, malgré tous mes efforts, à me donner le contenu de cette fameuse conversation : « *question de secret professionnel* ». Pierre-Marie m'avouera un jour que l'entraîneur avait tapé là où il fallait et qu'à cet instant il avait pris conscience de beaucoup de choses qu'il n'avait pas à faire.

Lorsque la séance ne se passe pas de façon harmonieuse, l'encadrant est alors chargé d'intervenir et utilise ici un rôle qui tend, non pas forcément à transmettre des conseils techniques, mais plutôt à modéliser une certaine moralisation des situations de séance. Dans un premier temps, on observe le joueur opérer une quasi « rupture de cadre »<sup>682</sup>. Nous sommes ici plus dans un profil « compétiteurs » certes, mais le public vient également passer un moment sympathique. Ce type de distorsion chamboule ainsi la situation. Certes, les séances tolèrent parfois des comportements qui apparaîtraient comme délicats :

*« Que ça râle, que ça chambre ou que ça hurle de temps en temps, c'est pas un problème, c'est même normal (...) tu sais je vais te prendre mon propre cas, ma copine est tyrannique (rires) ici je dois toujours bien présenter alors bon quand tu t'entraînes ou quand tu joues si tu peux pas un peu en rajouter, ou gueuler un bon coup tu ne le fais jamais alors. C'est quand même plus sain de râler sur un terrain plutôt que sur ta femme ou tes gosses »*<sup>683</sup>.

Néanmoins un contrôle tantôt implicite, tantôt plus affirmé reste nécessaire. L'encadrant est donc garant d'un certain « ordre » qui est quelque peu nécessaire pour rendre la séance convenable.

On perçoit dans cette note une loyauté, une déférence de la part du joueur vis à vis de son entraîneur, ce qui par ailleurs n'était pas joué d'avance. Lorsque ce dernier l'apostrophe, Pierre-Marie joue le jeu et accepte l'autorité qu'il aurait pu ignorer ou discuter, notamment car il est également assez admiratif de l'entraîneur ( il l'encense assez souvent notamment vis à vis de son niveau de jeu). L'encadrant tient alors son rôle d'éducateur qui consiste à élaborer les dispositifs adéquats mais aussi à pérenniser la relation de service. L'intervention du praticien permet au « mauvais joueur » une auto-réflexion sur ses actes, tout comme elle permet de renforcer son

682 Goffman Erving, 1973, *op.cit*

683 Anonyme, le 17 septembre 2011.

identité auprès du groupe. Après l'intervention, le joueur se replace alors en rapport aux autres individus : « *désolé* ».

Ces interférences ne sont pas systématiques, elles témoignent néanmoins de la présence d'affects qui ne causent heureusement pas toujours ce genre de problème, mais qui se doivent d'être gérés.

#### **6-D L'interaction extra-technique entre public « amateur » et praticiens, des enjeux de connivence et de confiance**

Au regard des publics que nous tentons de cadrer dans ce chapitre, l'attitude où le comportement à envisager nécessitent plusieurs subtilités comportementales. D'une part, le public est ici « amateur », il apprécie la discipline, connaît ses bases, sa culture, ses règles, etc. Il y-a donc tout un travail à mettre en œuvre pour le convaincre de se « laisser faire », que le simple statut d'encadrant ne garantit pas. D'autre part, les encadrants sont ici quelque peu mis en concurrence les uns face aux autres. Les joueurs discutent entre eux, les informations sur tel ou tel encadrant circulent d'un club à l'autre. Parfois enfin, le public – plus ou moins conscient du fait qu'il fait face à un individu rémunéré amené d'une certaine manière à le servir – peut faire preuve d'une attitude proche de celle d'une « clientèle » au sens propre du terme.

L'encadrement tennistique ne peut donc s'effectuer sans un contact humain, voire encore sans l'établissement d'une certaine forme d' « intimité » entre le praticien et son public. De cela, deux questions de départ s'imposent. Qu'est ce qui fait qu'un joueur accepte les directives d'un tiers alors qu'il se trouve dans une situation de loisir, tout en étant « amateur » de ce même loisir ? Quelles formes de civilités nécessite la collaboration entre le public et l'encadrant en séance, alors que nous l'avons compris, l'encadrement à l'échelle « perfectionnement » et « entretien » regorge de façons d'envisager et d'utiliser la séance qui diffèrent ?

Le public et l'encadrant sont alors engagés dans une activité qui est, nous allons le voir, plus ou moins régulée. Dans ce sens, leur investissement nécessite de chacune des parties certaines obligations morales, civiles voire encore plus contractuelles. Le participant est ainsi en droit d'attendre de l'autre une « tenue », un comportement adéquat à l'espace pénétré. Chacun, de par sa présence, se doit de respecter différentes responsabilités.

Pour Goffman l'interaction est le moment où l'individu perd l'autonomie ou l'intimité de sa représentation pour entrer dans la sphère d'influence immédiate d'un public. Dans la continuité de ce raisonnement, nous considérerons que la bonne tenue d'une séance (et plus implicitement la concrétisation des objectifs et des fonction sociales qui lui sont propres) nécessite de la part des participants une faculté à construire, puis à tenir un « rôle » social particulier et caractéristique de

sa position ou de sa fonction à l'intérieur de la séance. Rôle lui-même fondé autour des normes et d'une forme de « sens commun » construit de par l'évolution éthique et structurelle du service en tant qu'objet<sup>684</sup>. Rôle sans cesse remanié, contrôlé, tenu avec plus ou moins de spontanéité. Rôle souvent incertain de par la nature corporelle de la pratique, de par l'hétérogénéité des dispositions et des dispositifs qui s'y investissent, de par les forces et les faiblesses de l'encadrement que nous avons déjà pu constater.

Distinguer cela, c'est à la fois mobiliser les notions de « savoir-être » et de « tenue » qui sont caractéristiques aux séances et aux « relations de service » dans une dimension plus large. C'est aussi considérer les représentations identitaires des acteurs et leurs « mises en scènes » comme faisant partie intégrante de l'objet d'étude et de son agencement réel. C'est enfin implicitement, dégager une forme de sens moral commun au groupe.

L'intérêt de s'attarder sur ces formes relationnelles s'intègre dans l'originalité et surtout dans la malléabilité de ce que peut constituer une séance. Les acteurs y sont en interdépendance au regard de la pertinence tennistique qui en émane, et les formes d'autorité traditionnelles aux organisations sont ici fragilisées de par la dimension distractive et/ou sportive de l'activité. L'entraîneur et les joueurs s'avèrent ainsi dans la nécessité de rendre leurs comportements raisonnables au regard des événements en cours et de leurs propres objectifs. Dans ces aléas, la présence d'une forme d'éthique commune au service et que se réapproprient les participants s'avère primordiale. Elle porte à conséquence, à la fois sur les caractéristiques des séances, sur la réussite technique des joueurs, sur le plaisir propice à la situation, etc. De ce fait, analyser ces faits en action nous éclaire sur l'ordonnancement social de la séance, et plus précisément sur ce que Goffman définit comme le « *work face* »<sup>685</sup>.

Il nous a semblé intéressant de développer la question de l'identité du praticien du côté de sa perception par des publics « amateurs » qui nous permettent de mettre en valeur l'idée que cette identité est un processus certes de « carrière » – et d'une accumulation de compétences et d'aléas – mais également interactif et contextuel. La construction et l'affirmation d'une identité de transmetteur s'avère en effet plutôt complexe à développer. Effectivement, le praticien peut dans un cas être perçu comme un simple employé, exécutant de tâches (voir chapitre 4). Dans d'autres, il peut être considéré comme une incarnation du savoir technique et tennistique. Cette perception par le public engage lui-même une grande partie du contenu et du déroulement de la relation, elle permet ainsi une « distribution des identités »<sup>686</sup>.

---

684 Voir l'explication du « pont et de la porte » chez Simmel dans nos prolégomènes.

685 Goffman Erving, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974, trad. d'A. Kihm, p.9. Le « work face se traduit comme le « travail de figuration » dans lequel les acteurs sont amenés à expliciter les règles du cadre de par leur comportement, leurs actes, leurs attitudes.

686 Dubar Claude *La socialisation, Construction des identités sociales et professionnelles*, Armand Colin, Paris, 1998.

## **D-1 Être praticien » au quotidien, ou les contours d'une position spécifique : quand les encadrants se distinguent des « joueurs »**

Selon Goffman: « *les tâches qui placent le praticien face au public, sous l'une ou l'autre forme, varient selon qu'elles se présentent plus ou moins comme un service personnalisé, c'est-à-dire une aide désirée par celui qui la reçoit. En principe, les professions vouées aux services personnalisés, sont celles où les praticiens les effectuent pour les nécessités de ce service, exigeant qu'ils entrent directement et personnellement en communication avec chacun de ces sujets, alors qu'aucun autre lien ne les unit à eux* »<sup>687</sup>. Si nous le verrons, il arrive que d'autres formes de liens se tissent, on ne peut nier l'exigence de personnification qui caractérise le service et donc les interventions des différents entraîneurs. Une parenthèse sur l'appréhension du public est alors nécessaire, en se concentrant sur la question de l'identité du praticien. Comment le public « amateur » observe-t-il cette personnification ? C'est du point de vue de la dimension communicationnelle et de ses modes de régulation que nous allons tenter de répondre à cette interrogation.

### **- Le regard des membres du club sur le praticien**

Nous allons commencer par décrire les façons par lesquelles une posture traditionnelle de praticien se développe. En effet, il nous est apparu que les encadrants mettent en place, de façons plus ou moins involontaires, des figures de style complètes qui tendent à les distinguer des autres membres du club (appropriation de l'environnement, usage de familiarités). Dans une autre étude sur le tennis discutée dans nos prolégomènes, Rundstadler et Chifflet<sup>688</sup> prennent en compte la tenue d'un « jeu de rôle » professionnel propre au moniteur de tennis. Ce dernier est perçu, par exemple, au regard de l'utilisation du matériel tennistique amené à les distinguer des autres membres du club : « *les moniteurs font un usage de leur matériel radicalement différent des autres joueurs du club. Ils transportent leur panier de balles, ce qui les différencie immédiatement des autres joueurs, ils n'utilisent pas de pochettes de protection pour leur raquette, ils transportent plusieurs raquettes tout en adoptant une gestuelle particulière (jeu, jongleries, négligence)* »<sup>689</sup>.

Ces faits sont effectivement constatables sur nos lieux d'observation. Sébastien, D-E, confirme cette impression à laquelle il rajoute l'élément de l'exclusivité des praticiens qui ne sont souvent pas plus de trois ou quatre à exercer dans des structures de plusieurs centaines de membres :

---

687 Goffman Erving, *Ibid.*

688 Chifflet Pierre et Rundstadler Laurent, 2002, *op.cit.*

689 *Ibid*

« Disons que si je ne connais pas tout le monde dans ce club je pense que le fait de trainer mes seaux de balles et de brailler après mes élèves près de quarante heures par semaine, bah c'est sur que les gens ils ont compris que je bossais ici (...) j'arrive pas très bien à l'expliquer mais enfin je sens que le regard qu'on porte sur moi il est différent (...) c'est une forme de respect, on me dit bonjour, on m'arrête pour me demander des petits conseils, des trucs comme ça »<sup>690</sup>.

Thibault, confirme également cette tendance, selon lui le regard des membres est différent que celui porté à un joueur lambda :

« C'est un peu comme une forme de respect au club, les membres ou les parents, ils sont attentifs à ça (...) je veux dire tu sens quand tu arrives sur le terrain et qu'il y'a des joueurs qui finissent leur partie, ils te disent bonjour, ils savent qui tu es, mais moi je ne les connais pas forcément, c'est un truc qui se ressent un peu tous les jours. Alors que là où j'étais avant la plupart ils ne savaient même pas que j'étais salarié avec un vrai contrat tout ça » Thibault D-E.

On peut alors supposer dans ces notes que le public renvoie à l'encadrant l'image qu'il a de sa propre fonction. Il est un personnage particulier car d'une part il exerce une activité différente de celle des autres membres (même si il peut aussi évidemment y jouer au tennis) il entraîne, il encadre. C'est donc cette forme d'« exclusivité » qui le distingue des membres lambdas : « ils savent qui tu es mais moi je ne les connais pas », avant même que n'interviennent d'autres postures plus formelles. Cette forme de respect possède une grande importance, et nous observerons plus tard qu'elle est un élément majeur dans le processus de subordination nécessaire au travail d'encadrement.

### - Les stigmates des encadrants

Les membres du club connaissent souvent le statut de l'entraîneur, néanmoins on peut également constater physiquement ou en action des marques distinctives liée à la fonction, notamment des stigmates<sup>691</sup>. Les stigmates sont des formes d'attributs singuliers tantôt visibles ou invisibles, tantôt physiques voire plus construits autour de l'habitus de l'acteur. Ces notes exposent des stigmates distinctifs émanant du corps du praticien :

---

690 Entretien avec Sébastien D-E, au club de Yutz en aout 2011.

691 Goffman Erving : *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, 1963 ; traduit de l'anglais par Alain Kihm, Éditions de Minuit, coll. « Le Sens Commun », 1975



Alors que je ne l'ai pas vu depuis six mois, je vois Patrice débarquer au club le visage absolument rougit : « *je n'en peux plus, ça brule faut que j'aille voir un dermato là* ». Apparemment il ne s'est pas protégé du soleil de ce début d'été<sup>692</sup>.

Nous sommes à peine début Avril et lorsque je reprends les entraînements à La Milliaire cette semaine, j'aperçois Lucas bronzé comme si il venait de passer deux mois aux Seychelles. Il me dit l'air jovial « *ça c'est l'avantage du job d'entraîneur, pas besoin d'UV* ». Il faut dire que même en hiver il garde un teint relativement halé tant son temps d'exposition au soleil à l'année est important<sup>693</sup>.

Même si certains infirment la règle, on ne peut pas dire que le métier d'entraîneur de tennis implique une grande proportion de masse grasseuse chez ceux qui l'exercent. Djamil est grand, mince élancé les joues, creuses. Vincent (jusqu'à ce qu'il arrête la cigarette ce qui lui fera prendre près de 10 kg) est assez large d'épaule, mais « *se tient bien pour son âge, je fais attention à ce que je mange, je prends de la gelée royale, tout ça* ». Séverine est petite, fine et musclée elle déclare fréquenter un ostéopathe plusieurs fois par mois : « *pour gérer mon corps et son usure* » et Patrice a pris conscience de son poids « *lorsque j'ai voulu passer seconde série, j'ai réduit l'alcool, je mangeais moins gras, du coup je suis resté comme ça, avec 35 heures par semaine sur un terrain t'en brules des calories* ». Les heures passées debout, à faire le « *sparring partner* » leur permettent en général de garder une certaine ligne, même si certains avouent : « *Ca n'est pas évident, dès fois tu rentres à 23h chez toi et tu crèves de faim, bon même si t'es jamais couché avant une ou deux heures du matin t'as intérêt à faire gaffe et à pas t'empiffrer une raclette à chaque fois* ».

Ces marquages disent ainsi quelque chose de l'acteur et favorisent plus ou moins sa distinction parmi les autres adhérents du club. Dans notre cas un bronzage précoce, quelques rougeurs, un visage creusé, des crevasses aux mains, laissent parfois penser que les entraîneurs sont effectivement fortement impliqués dans une pratique professionnelle extérieure, notamment dans notre cas, à partir du printemps.

On constate également que c'est à l'intérieur même du déroulement de la séance que les différenciations s'établissent à leur paroxysme. La position sur le terrain et l'attitude lors des séances est souvent explicite vis à vis de la fonction exercée. On perçoit alors toute une personnification ou plutôt une affirmation de la position de l'encadrant : dans les postures du corps, dans les actes effectués et dans les dispositifs actionnés.

---

692 Observé en juin 2009 au TCB.

693 Observé en avril 2008 au TCGT.

## - Des attitudes corporelles différentes, illustrations

Quand dans certains cas le rôle du praticien se devine, dans d'autres seul un œil avertit peut être en mesure de les identifier, les notes qui suivent explicitent ce fait :

Ce matin, Vincent a prévu une séance de panier, ce qui est loin de nous réjouir avec mes collègues Bernard, Guillaume et Sébastien tant l'objectif est ici de nous construire une petite « caisse physique » en vue des championnats qui approchent. Après l'échauffement on voit donc Vincent installer minutieusement son « poste » de lanceur de balle. Il installe une chaise à l'envers devant lui environ cinquante centimètres devant la ligne de fond de court (le dossier de la chaise jouera ici un rôle de protection face aux balles, notamment au niveau du bas ventre de l'entraîneur). Si le D-E se plaçait plus loin, l'envoi des balles à la raquette nécessiterait l'emploi d'une gestuelle plus éprouvante. Il doit donc se préserver vu que durant l'heure qui suit il va environ vider plus d'une vingtaine de fois son sceau qui contient près de quatre-vingt balles. Au bout de dix minutes de frappes, mes collègues et moi sommes simplement vêtus d'un t-shirt alors que la température tourne autour des deux degrés. Vincent lui est emmitouflé dans une parka grise, a mis des chaussettes en laine selon ses dires, et porte un bonnet et des gants. En vérité il ressemble à quelqu'un qui s'apprête à partir skier, tandis que nous les joueurs, fumons du corps à cause de notre transpiration<sup>694</sup>.

Nous sommes aujourd'hui trois à nous entraîner, Thibault nous encadre. Durant l'échauffement le terrain est divisé en deux parties dans le sens de la largeur, quatre joueurs peuvent donc jouer simultanément, deux par deux. Thibault est en face de moi, ainsi rien ne pourrait distinguer qui est l'entraîneur de nous quatre, néanmoins il tient trois balles dans sa main et deux dans sa poche en même temps qu'il joue (avoir autant de balles sur soi ne se fait quasiment jamais durant des échanges normaux, une balle peut tomber...). Quand les cinq balles sont utilisées il part en piocher cinq autres dans le panier sans prendre la peine d'aller ramasser les balles qui traînent sur le terrain. Il enchaîne ainsi très rapidement un nouvel échange dès qu'une balle est trop largement fautive ou hors de sa portée. Il ne se déplace pas lorsque mes balles sont involontairement trop courtes ou trop en largeur. De mon côté, je m'efforce d'être présent sur toutes les balles. Il n'amorce que peu de déplacements et se contente de jouer un rôle de *sparring-partner* en frappant principalement des « coups droits » à l'aide d'une gestuelle du bras très fluide, mais avec une sollicitation quasi nulle du « bas du corps » (il ne fléchit pas les jambes avant la frappe de balle par exemple) car je suis tenu de « jouer sur lui ». Les « reprises d'appuis » ou les « petits pas d'ajustement » que je m'applique à produire sont inexistantes de sa part, tandis que de mon côté je ne dois jamais rester immobile entre les frappes. Sa qualité « de bras » et son niveau de jeu (seconde série) lui permettent de jouer ce rôle parfaitement. À la fin de cet échauffement Thibault remettra directement sa veste de jogging alors qu'avec mes deux autres compères nous nous mettons en short<sup>695</sup>.

694 De décembre 2009 à la Milliaire.

695 De mars 2008 à l'ASPTT Metz.

Dans la première note, la tenue vestimentaire due au contexte, fait clairement comprendre la position de chacun, la seconde nécessite un regard un peu plus précis. Même lorsqu'il « joue » quand il entraîne, le praticien garde une posture d'entraîneur, et tend à exprimer sa position face à ses élèves ou d'autres éventuels spectateurs. Dans cette optique Thibault montre bien qu'il n'est pas là pour jouer ou pour s'entraîner, mais plus pour compenser l'absence du quatrième joueur. On saisit ici que la posture du corps : « *inclut des attributs physiques qui se confondent à la personne, mais aussi des manières de se vêtir, de se comporter, des attitudes morales ou gestuelles etc. sous l'aspect du support incontournable de la communication dans l'interaction de face à face. Les corps ne sont pas seulement ce dont il nous faut organiser la présence dans la situation mais deviennent aussi l'équipement de base des acteurs en représentation* »<sup>696</sup>. C'est donc plus en observant l'intérieur de la séance elle-même que s'illustre le plus concrètement l'identité de praticien. Cela au travers de dialogues, d'actions et d'interventions spécifiques qui justifient de sa position. Cette « présentation de soi » est ainsi quasi permanente, elle prend plusieurs formes selon le statut et la position occupé(e)s durant la séance (*sparing-partner*, conseiller ou « lance balle »).

D'autre part, dans plusieurs cas, les attitudes employées rappellent au public que l'entraîneur exerce dans un cadre de travail. L'usage professionnel de son corps et ses actes ont alors subséquentement pour « fonction latente » de déterminer, puis de délimiter sa position. L'encadrant s'efforce alors de pérenniser un comportement dans des normes de conduite et d'apparences qui sont propres à l'espace d'exercice : c'est une « façade », un appareillage symbolique.

#### **- L'encadrant « érudit » face aux amateurs « connaisseurs »**

L'encadrant est détenteur d'un « savoir » tennistique qui ne se résume pas à une dimension purement technique. Pour exemple, dans plusieurs situations les praticiens exercent une fonction de « consultant » vis à vis du tennis de haut niveau, mais aussi régional. Les praticiens sont alors détenteurs de connaissances expertes sur plusieurs dimensions tennistiques, observons ces faits.

Le statut d'entraîneur, de « D-E » ou de salarié dans un club ne confère pas un prestige social particulier comme peuvent par exemple l'être les « professions » envisagées dans les approches fonctionnalistes<sup>697</sup>. Néanmoins, dans le monde du tennis, à l'intérieur du club et des séances la reconnaissance de l'identité professionnelle des praticiens, les aptitudes et les savoirs tennistiques déployés y sont fréquemment valorisés. Cette connaissance tant du jeu tennis que de son monde, de ses rouages et de sa culture fait également partie des attentes institutionnelles :

---

696 Pasquier Sylvain « *Le corps chez Goffman, Quel statut du corps dans la réalité sociale ; quelle réalité sociale au-delà du corps ?* », Revue du MAUSS permanente, 9 avril 2008 [en ligne].

<http://www.journaldumauss.net/spip.php?article325>

697 Dubar Claude et Tripier Pierre, 1998, *op.cit.*

« Durant le concours de B-E on était interrogés sur l'histoire du tennis, la culture ils te demandaient qui avait gagné le tournoi de Monaco en 1989, des trucs comme ça (...) c'est important d'être informé la dessus. Si on vient te demander de parler du match Mahut-Isner<sup>698</sup> et que tu ne sais pas qui sont ces joueurs, c'est pas le top non plus »<sup>699</sup>.

En séance, ces connaissances expertes donnent souvent naissance à des discussions passionnelles qui permettent aux praticiens d'exposer et de justifier leur crédibilité, c'est en tout cas ce que décrit en partie cette note :

Le tournoi de Roland Garros débute ce dimanche, et au milieu de notre entraînement nous nous mettons à évoquer avec mes partenaires Guillaume et Bernard des favoris de cette compétition. Vincent intervient directement dans la conversation et nous annonce qu'inéluctablement le tournoi sera gagné par Ferrer ou par Nadal. Le pronostic n'est pas très risqué, cependant, Guillaume qui avait pour favori le français Monfils révisé alors totalement son jugement, de façon lucide, et acquiesce à la prédiction (avérée) du coach : « oui c'est vrai que si on y pense, c'est les deux seuls à avoir les armes pour aller au bout ». Après cela de façon plus surprenante, Vincent en vient à débattre des « chances françaises » du tournoi, il cite tour à tour absolument tous la presque vingtaine de joueurs engagés dans le tableau et s'amuse (plutôt judicieusement) à pronostiquer leur parcours. Si la prédiction sur la victoire d'un espagnol reste assez classique, la connaissance quasi chirurgicale de tous les tennismen français du tableau (même les moins médiatisés classés aux alentours de la trois centième place mondiale) témoigne ainsi de sa quasi obsession pour ce sport sur toutes ses facettes (il est également capable de présenter les qualités et les défauts d'une multitude de joueurs régionaux évoluant en seconde voire en troisième série)<sup>700</sup>. Les joueurs l'écoutent respectueusement personne n'aurait l'idée de remettre en cause le jugement de Vincent, tant ses arguments sont étayés.

Le public sait alors apprécier ces moments durant lesquels la séance devient un espace de discussion sur des thèmes qui les captivent. D'autre part, cette dimension consultante ou « experte » s'extrapole au regard de certains conseils au niveau du matériel :

« Comme exemple de moments où je suis pris pour un spécialiste, humm (il réfléchit) c'est quand on vient me voir pour un modèle de raquette, bon moi je joue avec les mêmes modèles depuis dix

698 Ce match du tournoi de Wimbledon 2010, fut conclut par le score stupéfiant de 70-68 au cinquième set et s'étala sur près de douze heures de rencontre.

699 Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008.

700 Prise de note au TCGT en mai 2009.

*ans (rires) mais ils viennent te demander genre ce que je pense de la nouvelle wilson des trucs comme ça, mais vraiment j'y connais rien ».*

*« Chaque début de saison j'ai toujours des parents qui viennent me demander ce qu'ils doivent prendre comme raquette, le prix que ça coute tout ça (...) Je connais les modèles sympas et pas trop chers mais après j'insiste surtout sur l'importance d'essayer avant d'acheter »<sup>701</sup>.*

La reconnaissance par le public dont jouissent les praticiens à l'intérieur du club se construit ainsi sur plusieurs facteurs qui ne se limitent pas à leurs seuls savoirs pédagogiques. Les entraîneurs sont garants d'une « transmission » du tennis dans une dimension extra technique, faisant circuler les savoirs culturels, historiques et matériels sur la discipline. Ils transmettent les normes, jaugent les équipements, connaissent certains autres compétiteurs régionaux, etc. En cela, on peut les traduire comme des « érudits » de la discipline, dans le sens où leur connaissance s'établit autour d'une multitude de dimensions qui s'étale de prédictions judicieuses sur le circuit professionnel, jusqu'aux conseils sur le choix d'une raquette ou d'une paire de chaussure. Évidemment cette dimension est inégale selon les encadrants, leur expérience et le propre intérêt qu'ils portent au tennis, on peut cependant leur attribuer la fonction de « médiateur ».

Lorsque le public est convaincu de la crédibilité du praticien, il arrive parfois qu'une forme de magie relationnelle s'opère. C'est ici que l'importance de l' « admiration »<sup>702</sup> au sens de Mauss prend tout son sens, bien souvent l'entraîneur possède quelque chose que le joueur n'a pas, qui lui fait envie : un classement, une connaissance du jeu ou encore une aura. C'est par ce procédé que le joueur va accepter de se « laisser faire » d'une certaine façon : tantôt en confrontant son expérience du tennis à celle du D-E, tantôt en cherchant à apprendre des choses vis à vis de cette dernière.

La position d'entraîneur offre alors ce qu'on peut définir comme un « capital symbolique »<sup>703</sup>, parfois fort et palpable, même si il varie selon son expérience, le monde dans lequel il opère, ou encore selon le public auquel il fait face, etc. Les encadrants apparaissent globalement comme des connaisseurs, de bons joueurs, des individus rodés à l'intérieur du monde social où ils exercent.

Cette notion de prestige n'est généralement que valable dans le microcosme du club<sup>704</sup>, elle facilite cependant le travail :

---

701 Entretien avec Thibault du 23 avril 2010 au TCB.

702 Mauss Marcel, 1950, *op.cit.*

703 Bourdieu Pierre, *L'économie des biens symboliques*, dans : *Raisons pratiques*, Paris, 1994, Minuit.

704 *Ibid.*

*« J'ai choisi de faire ce métier parce que le tennis c'est aussi ce que je fais de mieux, du coup c'est une fierté de pouvoir d'en tirer profit mais le plus important c'est de faire comprendre aux élèves qu'on est pas des guignols. Et pour ça le niveau de jeu c'est quand même vachement important, c'est comme tu le dis on est quand même dans les meilleurs joueurs du pays en terme de pourcentage »<sup>705</sup>.*

Cette connivence peut se prolonger en dehors du cadre tennistique, voire encore procurer quelques avantages :

*« Certains joueurs viennent me voir et me demandent une « indiv », et de jouer uniquement en match avec eux (...) mais ils veulent que je joue à fond pendant une heure (...) Je trouve ça quand même bizarre, je leur met trois fois 6/0 ça leur coûte trente euros et ils sont contents »<sup>706</sup>.*

*« C'est vrai y'a des mecs ils t'aiment bien et tu le ressens clairement, et c'est avantageux, la dernière fois, je dois déménager, j'en parle vaguement à un groupe en fin de séance, et j'ai un mec que je connais depuis deux mois et que j'ai eu quatre fois, qui vient me dire 't'inquiète je vais t'aider, pas de souci, juste en échange tu joueras avec moi un de ces dimanches'. Bon vu qu'il faisait deux mètres de large j'ai pas dit non (...) Après je suis sur que c'était un peu pour se faire mousser, tu ne viens pas comme ça aider un gars que tu as vu quatre fois dans ta vie par passion du déménagement (fou rire)mais en tout cas c'est sympa de sa part »<sup>707</sup>.*

Lorsqu'il convainc le public de ses compétences le praticien gagne, une confiance non négligeable et parfois une possibilité de « domination éphémère », certes discutable et aléatoire. Ce qui est donc fondamental, au travers de l'interaction « D-E / élève » et de sa bonne tenue, se situe donc au fil de ce que Mauss déclare sur le rôle de l'admiration dans les processus de transmission/circulation des techniques du corps : « *l'acte s'impose du dehors, d'en haut, fût-il un acte exclusivement biologique, concernant son corps. (...) C'est précisément dans cette notion de prestige de la personne qui fait l'acte ordonné, autorisé, prouvé, par rapport à l'individu imitateur, que se trouve tout l'élément social.* »<sup>708</sup>. Comme un miroir, les joueurs du club vont refléter au D-E une partie de son image, de son statut. On saisit d'autre part dans les discours les différences de perspectives qui peuvent s'établir d'un membre du club à l'autre. Comme par exemple, lorsque le

705 Prise de note avec Vincent au club de Cattenom en Mai 2012.

706 Prise de note avec P-Y, Moniteur le 12 décembre 2007 au SMEC

707 Prise de note avec Alexandre, D-E à Longwy en mai 2011

708 Mauss Marcel : « *Les techniques du corps* », dans *Sociologie et Anthropologie*. Paris, PUF, 1950, p.8.

D-E interrogé chapitre 4 sur ses rapports avec le comité, précisait que certains lui « *faisaient faire vider les poubelles* ».

La construction d'une identité professionnelle de praticien est donc un processus particulier tant le reflet des autres acteurs du club (public, dirigeants, accompagnateurs, etc.) peut s'avérer distinct. C'est en tout cas ces derniers qui construisent, pérennisent ou mettent en péril l'auto-perception du praticien.

Il nous semble intéressant de développer cette question du côté des publics « amateurs » car la nature hétérogène de ce dernier va développer différents aléas. Ceci nous permet de mettre en valeur l'idée que l'identité du praticien est un processus certes de « carrière », rattaché à une accumulation de compétences, mais qu'elle est également une construction interactive et contextuelle. C'est donc par cette identité, et cette faculté à incorporer le modèle conventionnel de l'encadrant – à en donner une image positive et adéquate – que peut s'envisager la séance. Ceci introduit alors l'importance d'une confiance, point sur lequel nous allons extrapoler.

## **D-2 Mettre en confiance le public, des fondements aux usages**

La nature même du service ici étudié nécessite de « mettre en confiance » le public. D'une part, car l'encadrant est amené à tirer vers le haut le joueur : sa fonction est de le servir pour qu'il en magasinne de l'expérience tennistique au fil des séances. D'autre part, les propriétés physiques de la pratique, tel que nous l'avons vu le chapitre précédent avec la question des « accolades », nécessite pour l'encadrant de « faire faire » quelque chose physiquement à son public, chose qui est particulière. Enfin le lien « entraîneur/élève » s'établit par des interactions focalisées, des relations interpersonnelles plus ou moins durables. Pour que ce lien se construise et se développe, les protagonistes réclament la présence d'une certaine dose de confiance mutuelle.

Lorsqu'il rentre en séance, le joueur accorde à l'entraîneur le droit de disposer de lui, jusqu'à un certain palier et lui laisse une marge de manœuvre. C'est alors la confiance qui permet en partie au joueur de déléguer son corps, de se laisser faire, telle que le montre cette brève situation :

« *Je ne vais pas laisser n'importe qui me toucher* » (dit en plaisantant de la part d'une jolie demoiselle lorsque l'entraîneur, souvent taquiné par les filles du groupe pour son côté beau gosse, effectue une accolade).

L'état de confiance que suggère cette note résulte alors d'une perspective émotionnelle, d'un sentiment : « *de quelqu'un qui se fie entièrement à quelqu'un d'autre, à quelque chose* »<sup>709</sup>. Lorsque ce processus fait défaut, l'acte de transmission ne peut s'envisager correctement.

Dans notre cas, cette notion de confiance s'établit autant au regard des capacités sociales de chacun des acteurs (le diplôme du praticien, le classement du joueur) et du développement du suivi, qu'au regard du cadre sportif voir distrayant de la situation de séance. Dans un premier temps, avant même leur rencontre, le public et le praticien sont en possession d'informations qui les orientent vers un certain degré de confiance. C'est ce qu'envisage Simmel par exemple : « *toutes les relations entre les hommes reposent (...) sur le fait qu'ils savent des choses les uns sur les autres* »<sup>710</sup>. L'unique fait de ne se fier qu'au statut de l'un ou de l'autre reste néanmoins problématique. Tels que le précisent Marcellini et Miliani : « *dans certains cas, l'acteur cherche à identifier les données de la situation pour ajuster son comportement. Faute de signes visibles, il s'adonne à une activité de décryptage qui peut le conduire jusqu'à l'utilisation de substituts (allusions, gestes expressifs, symboles de statut, etc.). En l'absence de ceux-ci, lorsque la réalité n'est pas directement perceptible, il est obligé de se fier aux apparences. Plus la réalité est difficilement accessible, plus l'identification de la situation ou des sentiments d'autrui dépend des apparences. Ce niveau d'analyse du travail mental de l'acteur correspond à la dimension informative de l'expression* »<sup>711</sup>. De ce fait la confiance est un processus interactif, d'autant plus que cette notion devient un enjeu ou encore un facteur de poids au niveau de cette relation de service.

Pour notre part, la confiance sera ici perçue comme un état qui permet aux acteurs d'harmoniser leurs identités tennistiques pour produire sur la séance un certain degré de qualité. Il ne s'agit pas de revenir sur les études psychologiques sur l'impact d'un taux de confiance sur une performance, ou encore sur les procédés utilisés pour développer la « confiance en soi » du joueur (travail par ailleurs plus technique qu'il n'y paraît<sup>712</sup>). Ce qui nous importe ici consiste plutôt à nous intéresser à la co-construction de ce qui fait que les acteurs qualifient leur relation comme vectrice de confiance.

Dans la perspective que nous envisageons, la notion de confiance implique une proximité temporaire, une croyance aux capacités d'autrui, elle découle d'ajustements mais aussi d'intérêts similaires. Mari Sako<sup>713</sup> caractérise ce processus par des attentes communes, qui font que chacun

---

709 Le Larousse 2009.

710 Simmel Georg, 1991, *op.cit*, p.7.

711 Marcellini Anne et Miliani Mahmoud , « Lecture de Goffman », *Corps et culture* [En ligne], Numéro 4 | 1999, mis en ligne le 24 septembre 2007

712 Dans le sens où le travail technique effectué en séance a pour lui-même vocation de développer les aptitudes du joueur, procédé qui lui-même « met en confiance » ce dernier au regard de ses capacités et qui lui permet d'avoir plus d'estime sur son jeu par exemple.

713 Sako Mari, *Trust and supplier relations : comparaisons between Japan, the United States and The United*



n'exploite pas la vulnérabilité de l'autre dans les situations de coopération. Dans notre cas, de ne pas se moquer d'un joueur ayant beaucoup de difficultés, de pouvoir se mettre à la place de l'« élève », etc. La confiance est donc influencée par ce que vont penser les acteurs des intentions de l'autre. Perçue sous cet angle, elle est dynamique et synthétise autant des actes concrets que des représentations plus symboliques, ou qui ne se justifient par ailleurs pas toujours. Enfin on peut également supposer qu'elle participe au « capital symbolique »<sup>714</sup> dont dispose l'entraîneur et facilite ainsi la gestion technique et relationnelle du public.

Lorsqu'on interroge les acteurs sur cette notion, elle apparaît comme une nécessité évidente. Tout comme l'autorité (qui comme nous l'avons vu est également une marque de cet état) la confiance constitue un outil spécifique à la relation, encore faut-il de la part de l'encadrant l'ajuster, voire l'adapter aux contextes des séances, à leurs aléas.

### **- La confiance envers l'encadrant « sur le papier »**

Nous venons de la préciser, il existe incontestablement des attentes préétablies chez les individus lorsqu'ils interagissent, c'est une forme de « pré savoir », de croyance. Si chez Simmel : « *la vie repose sur mille conditions préalables que l'individu ne peut absolument pas étudier, ni vérifier jusque dans leur fondement, mais qu'il doit accepter de confiance* »<sup>715</sup>, ceci implique ainsi un conditionnement propre à l'interaction, pour que les acteurs s'accordent implicitement au regard des comportements à tenir, en fonction des objectifs tacites de chacun. Lorsque ça n'est pas le cas, la relation devient souvent dis-fonctionnelle.

D'autre part, l'institutionnalisation de formes de pratiques tennistiques bigarrées développent inéluctablement des représentations qui permettent à l'individu de se repérer avant même de démarrer la séance. Le public, en s'inscrivant, en testant la pratique, ou encore en étant un « habitué », modélise des attentes. Parmi ces dernières, une place de choix est généralement accordée au praticien et à sa faculté à influencer sur l'expérience de la séance de manière positive.

Nous avons vu plus haut que l'encadrant peut être détenteur d'une certaine aura liée à une position d'« expert », il convient d'aller plus loin et d'envisager cette position comme productrice de confiance. On comprend notamment cela dans le discours des publics :

*« Bah j'ai vu qu'il était D-E 2 donc quand même c'est quand même presque la plus haute marche, donc j'ai voulu voir ce qu'il proposait et ce qu'il pouvait m'amener, après j'ai pas été déçu mais*

*Kingdom*, Actes du séminaire interdisciplinaire Université de technologie de Compiègne, 23-26 janvier 1995.

714 Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris, 1979.

715 Simmel Georg, 1991, *op.cit.* p.16.

*d'un autre côté j'ai rien fait de vraiment différent qu'avec Auban (un autre D-E) »<sup>716</sup>*

*« J'attendais depuis longtemps de travailler avec lui, l'avais déjà vu les séances qu'il faisait ça me donnait envie d'y participer »<sup>717</sup>*

Première leçon de l'année<sup>718</sup> que je donne à un groupe de quatre adolescent(e)s de bon niveau au TCGT. Lors de la discussion de bienvenu, deux d'entre eux semblent faire la moue, l'un Victor lâche « *Mais on aura pas Lucas ?* » Mathilde qui a l'air d'être son amie acquiesce également : « *Oui il y'a pas une erreur ?* ». Je regarde mon carnet d'élève, je constate que non. Plus surprenant je constate que les deux jeunes qui ont pris la parole sont nouveaux au club. Je leur demande si ils ont déjà été entraîné par Lucas : « *Non non mais on l'avait vu cet été pour les inscriptions, il était trop sympa et il a dit qu'on l'aurait cette année* ».

Ici on avant même qu'il y ait une intervention du praticien on constate ce que ce dernier dispose d'un « capital confiance » qui se trouvera conservé, menacé ou renforcé par le futur du suivi. La confiance s'avère alors certes conventionnellement et institutionnellement fondée, mais elle est également une affaire de réseaux, de « on dit ».

Par ailleurs, les séances se fondent autour d'une logique qui implique une sorte d'apprenant et une figure professorale, et cette dernière donne parfois naissance à différentes formes de pouvoir, comme le précise cet entraîneur qui ici s'exprime sur la globalité de son public :

*« Souvent je me rends compte que ça serait facile de faire parler les gens, des gens même avec une position sociale ou avec une culture très large. Des gens même qui ont du pouvoir mais sur le terrain le pouvoir c'est moi qui l'ait, enfin façon de parler »<sup>719</sup>.*

D'autre part, les relations entraîneur/entraîné sont également amenées à évoluer au fil du temps. Dans un sens comme dans l'autre, elles se cultivent, sont périssables et peuvent se dégrader. Pour exemple, ce joueur nous explique le passage d'un état d'admiration à un état de déception vis à vis de son entraîneur :

*« Il m'a déçu (son ancien entraîneur), en gros j'admirais ce type, il respirait le tennis, alors je m'arrachais à fond pendant les séances, et puis à un moment je me suis rendu compte qu'il s'en*

716 Prise de note avec Jean-Marc au club du SMEC, à propos de sa demande de prise en charge en leçon individuelle par P-C.

717 Prise de note avec Maxime joueur de quinze ans.

718 Du mardi 2 octobre 2007 à la salle de la Milliaire.

719 Prise de note avec Antoine D-E, au club de Hayange en janvier 2010.

*foutait (...) je sentais qu'à un moment il misait moins sur moi. Le pire c'est quand on s'est joué en match, il m'a carotté points sur points, j'ai gagné j'étais super content et le mec, mon entraîneur, il m'a à peine serré la main avant de se barrer. Après j'étais jeune aussi j'avais dix huit –ans et peut être qu'à cet âge là on fait plus confiance aux gens ou bien on s'imagine qu'un entraîneur ça va changer pleins de choses dans ton jeu »<sup>720</sup>.*

De cela, on saisit que la confiance n'est pas un élément figé. Si chaque joueur accorde une certaine dose de confiance au praticien, cette dose est variable et évolutive, comme nous le précise ce D-E :

*« C'est effectivement aléatoire comme tu dis, il y'a la réputation, l'image qu'on produit auprès des autres, les résultats qu'on a obtenu et puis c'est aussi une affaire de feeling. Parfois on rentre dans des discussions plus personnelles, et dans d'autres cas ils (les joueurs) te font bien comprendre qu'ils sont là pour du tennis (...). Ca passe par des attitudes, des regards, tu vois comme celui qui va vite ramasser les balles, ou faire en sorte que l'exercice il se déroule bien, celui qui va te regarder dans les yeux quand tu donnes une consigne... »<sup>721</sup>.*

Ce processus nécessite une forme de bon sens sur les forces et sur les limites du service, ainsi que sur les objectifs et les dispositions originelles de la prestation :

*« Faut voir ce qu'on a en face de soi et ce qu'on est censé apporter, pour ma part si on me demande d'amener quelqu'un à faire Roland Garros je vais lui rire au nez. Par contre si c'est pour lui faire passer un bon moment le faire bouger et le faire réfléchir sur son jeu il y'a aucun souci ça j'assume (...) Pareil si on me met des gamins de dix ou onze ans qui sont passionnés et attentifs et qui veulent bien se débrouiller, là aussi on arrivera à quelque chose »<sup>722</sup>.*

Cette notion est donc bijective et se traduit à l'intérieur des différents retours pour chaque interaction entre l'encadrant et son public. Elle évolue au regard du degré de validation des représentations initiales qui sont propres à la relation. Elle varie autour de l'intensité et de la réalisation formelle de ses enjeux. Elle se nourrit de la qualité du lien mutuel, et elle dresse en partie les fondations qui permettent d'organiser les séances. Elle émerge ainsi de caractéristiques morales mais aussi des représentations et des perceptions des acteurs au regard des différentes

---

720 Prise de note avec P-W, anonyme..

721 Entretien avec Vincent septembre 2011 à Metz.

722 Entretien avec Lucas.

normes de la séance (acheter du matériel, communiquer avec l'encadrant, parler de son jeu, de ses difficultés, etc.).

La confiance est donc une donnée fondamentale, qui dans un second temps permettra aux acteurs de coordonner la dimension technique et pratique des séances, de mener à terme ces dernières d'une manière satisfaisante. Si la confiance n'est pas toujours immédiate ou spontanée, elle permet toutefois de faire accepter certaines contraintes. Elle permet au praticien de jauger de l'implication du public dans la situation, *a contrario* elle illustre et affirme un jugement ou une évaluation sur la compétence du praticien. Rien n'est cependant jamais totalement joué d'avance. Si la position statutaire des encadrants – notamment les professionnels – leur confère une « mission » qui implique de la part du public de lui faire confiance, ce processus se construit, s'entretient, et se trouve parfois complexifié au regard de la fragilité de certains des cadres spécifiques au service. C'est encore ce que précise Freidson au regard des professions dites consultantes, et du poids de la confiance qui de ce fait s'érige comme : « *une hypothèse sur une conduite future, conduite de l'autre ou des autres, mais aussi conduite de soi. Les savoirs et le non-savoir concernent tout aussi bien soi que le ou les autres. Lorsqu'il y'a confiance l'hypothèse est assez sûre pour que l'on fonde sur elle l'action pratique* »<sup>723</sup>. Tel un « capital » dynamique et évolutif, la confiance se cultive autour d'une nécessité fondamentale qui est d'harmoniser la capacité de disposer de l'attention du public et de gérer la séance avec la prudence qui caractérise la nature du service. En résumé, la confiance en séance est un lien de pensée qui s'objective dans des manifestations sociales diverses et qui sont plus ou moins explicites (tappe sur le dos, sourire, attention, déférence, etc.). Elles sont elles-mêmes issues de conceptions mutuelles et symboliques.

La « compétence relationnelle » de l'encadrant est alors le fruit de ce qui nous apparaît ici comme une donnée prépondérante – l'établissement de confiance – parfois plus importante que les connaissances techniques de l'entraîneur. Elle est parfois indispensable pour la réussite du joueur si l'on considère que: « *un élève peut très bien disposer d'un ensemble de qualités et de ressources requises pour réussir, et cependant être en échec si leur mobilisation est inhibée par des représentations négatives sur soi* »<sup>724</sup>. Mettre en confiance devient alors un processus qui implique de doser au plus juste la faculté de contrôler les agencements et le contenu d'une séance. Cette posture constitue donc un appareil indispensable pour le sérieux de la relation, puisqu'encadrer le tennis c'est faire « équipe » avec son public.

D'autre part, la confiance justifie quelque peu l'emprise temporaire propre à la relation de service telle une nécessité. Ceci fait d'une séance d'entraînement une organisation hiérarchisée, la

---

723 Freidson Elliot: « *Dilemmas in the doctor-patient relationship* », in : A.Rose (ed), *Human behavior and social process*, London, Routledge and Kegan, pp.212-214.

724 Hebrard Anne, *L'analyse transactionnelle : outil de la relation d'accompagnement*, in Revue EPS n° 243

« prise en main » du public au fil d'un statut de gestionnaire devient ainsi un instrument considérable, sans lequel les processus de transmission ou de gestion ne peuvent se mettre en place de façon convenable. Mettre en confiance, c'est alors être en capacité de modérer les divers conflits ou les changements de cadre que les caractéristiques contingentes de l'activité peuvent produire. La confiance est donc une donnée fondamentale au travail d'encadrement, qui dans un second temps permettra aux acteurs de coordonner une dimension plus technique et pratique des objectifs tennistiques de la séance. Elle n'est toutefois pas exclusive à l'objet étudié, étant donné qu'on retrouve cette exigence dans la plupart des activités consultantes, même si son expressivité et son établissement nécessite des particularités qui se raccordent à la nature du service en lui-même.

### **D-3 De la (non) réussite relationnelle entre public et encadrant, une question de conviction**

La tenue du service recense par moments une dimension conflictuelle clairement palpable, des distorsions. Il s'agit de moments de « rupture de cadre »<sup>725</sup> dans lesquels les participants ne s'accordent plus et dont les conséquences sont larges. En voici quelques exemples.

#### **- Le texto du D-E face au manque de ponctualité de son joueur**

D'une part, le praticien peut mal vivre la perte de motivation ou la baisse de l'investissement de ses élèves. Non pas sans faire preuve d'un certain recul au regard de la nature même de l'activité de loisir :

Fatigué du tennis, je ne m'entraîne plus depuis plus d'un mois, d'autant plus que l'hiver est rude. Ce matin alors que je suis tenu d'être à l'entraînement, j'ai à nouveau préféré rester au lit. Je reçois un texto de Vincent qui manie l'ironie à la perfection : *Je vous annonce avec regret la mort tennistique de notre ami Aurélien (...) Prière de s'abstenir de condoléances.* Connaissant Vincent à ce moment là je pense que ses propos sont par ailleurs très réfléchis, qu'il est déçu de mon retrait des séances<sup>726</sup>.

L'encadrement du tennis dans les clubs engendre alors un dispositif fragile et contingent, tant au niveau de l'adhésion du public que de la confiance dégagée envers le praticien. Le texto ici présenté est alors la cause d'une perte d'intérêt

---

<sup>725</sup> *Ibid.*

<sup>726</sup> Observé le 22 décembre 2008.

### - Le « bizutage » de l'entraîneur fraîchement diplômé

D'autre part, le travail effectué en séance est plus délicat. Cette prise de note<sup>727</sup> présente explicitement le type de conflits qui s'établissent en situation de séance avec un public de type « compétiteur ». On y perçoit de façon quasi explicite les incidents caractéristiques liés à un déficit de confiance entre public et praticien :

Léo vient d'obtenir son diplôme depuis deux mois et pour la première fois il est amené le jeudi soir à entraîner les équipes une et deux du club qui étaient jusqu'ici encadrées par un autre D-E plus expérimenté. Nous sommes une dizaine de joueurs à nous répartir sur trois terrains. Léo semble plus tendu que d'habitude. Le mode de fonctionnement « en rotation » qu'il propose semble dans un premier temps avoir l'aval de tous. Sur trois fois trois tranches de trente minutes par terrain, le groupe est divisé en trois ateliers. Le premier terrain est sous la coupe de Léo qui met en place différents exercices de « panier » un peu « physique », le second terrain est le cadre de « gammes » où les joueurs travaillent en échange la régularité de leur jeu, enfin le terrain du fond est réservé aux points (quelques consignes tactiques sont cependant préconisées par Léo, tel que le retour volé sur la seconde balle de service...). Les dix joueurs présents sont divisés en un groupe de quatre, et deux groupes de trois. Léo a réparti les joueurs en rapport à leur niveau de jeu (le premier groupe comporte ainsi un 4/6 ; un 5/6 et deux 15/1, le second groupe inclut un 15/1 et deux 15/3 et le troisième de deux 15/3, un 15/4).

La gestion du groupe va ici être quelque peu compliquée, ce que n'arrange pas le nombre élevé de joueurs présents. Antoine par exemple, ne manque pas de lui faire remarquer qu'il 'veut jouer avec Philippe', etc.

Lorsqu'il encadre le premier terrain Léo peine à expliquer précisément ce qu'il demande, Florent d'ailleurs s'amuse presque avec entêtement à feindre de ne pas comprendre. Pourtant Léo qui d'habitude gère si bien ce type de situation avec un public plus jeune peine à installer un rythme correct. Il s'interrompt fréquemment, répète plusieurs fois les consignes, rate quelquefois ses engagements lorsqu'il est au panier. Il est toutefois un peu plus à l'aise lorsqu'il dirige notre terrain (nous nous sommes déjà entraîné avec lui, et sommes parmi les moins talentueux du groupe). Il est un peu plus loquace, il interrompt un « droite-gauche » en montrant une prise de coup droit plus fermée à Guillaume qui ne « sent » pas vraiment le conseil même si il tente tant bien que mal de satisfaire ses demandes. Ses encouragements sont également plus audibles.

Jules un jeune un peu nerveux du second terrain jette sa raquette toutes les dix minutes et lance un regard noir à Lucas lorsque ce dernier le réprimande sur son attitude. Léo n'y répondra pas. Victor (l'autre D-E du club) n'aurait jamais toléré cela. Lorsqu'il propose au premier groupe de faire un double après leur (laborieux) passage sur l'atelier « physique », les joueurs insistent pour jouer « en simple », deux prennent même des balles dans le seau et partent jouer avant que Léo ne donne la consigne.

---

<sup>727</sup> Observé en octobre 2009 les prénoms ont été changé.

Dans cette situation, on constate les difficultés du praticien dans l'affirmation de son rôle, difficultés explicitées de par une méfiance, d'une forme de « prise à la légère » par les joueurs. En effet, le fait de passer d'une relation de « partenaires d'entraînement », à une perspective « entraîneur/entraîné » ne se déroule pas toujours de façon très facile. Les relations, d'habitude plutôt bonnes entre ces individus et Léo, s'avèrent déstabilisées. En plus de rendre l'interaction plus délicate, ce manque de confiance produit également des interférences et des dysfonctionnements au regard de la gestion technique de la séance, qui s'avère ici « tourner » moins bien. Ce sont deux expertises distinctes qui émanent de cette séance et qui ici ne s'accordent pas. En effet, le public est ici connaisseur, tant du tennis que des situations d'encadrement (ces joueurs ont vécu des centaines d'heures à travailler sous la coupe d'autres entraîneurs). Beaucoup refusent de se laisser faire par l'encadrant malgré son nouveau statut, notamment car ils ont connaissance de son inexpérience et ne sont pas ébahis devant ses facultés tels que pourraient l'être d'autres publics, plus jeunes.

Ce type de situation peut également se dérouler de façon harmonieuse (et par ailleurs, les relations de ce groupe se sont améliorées au fil du temps) néanmoins, cet exemple explique ici que le titre de « professionnel » où l'agencement pratique de la séance qui semblait ici cohérent, ne résiste pas au fait que le groupe ne reconnaît l'individu dans sa simple identité de joueur. D'autres faits similaires à cet épisode nous sont apparus durant l'enquête :

*« J'ai signé dans ce club et je venais de redescendre à 15/2, en fait j'ai été 15 une année, puis je suis redescendu deux fois, mais bon moi la compète j'ai jamais accroché au taquet bref (...) je me pointe donc pour l'entraînement de l'équipe une ou il y'avait un 2/6, un 4/6 et deux 5/6 mais bon ils avaient tous sept ou huit ans de moins que moi donc je me disais qu'avec l'âge j'aurais peut être un statut un peu crédible, dans mon club précédent j'avais déjà entraîné des filles qui jouaient en championnat de France, et il y'avait aussi un 4/6 qui venait avec le sourire à toutes les séances (...) mais là franchement, les mecs ils m'ont pris de haut avant même que je ne leur propose quoique ce soit, ils s'en foutaient des consignes (...) moi qui suis un peu angoissé de nature ça l'a pas fait tout de suite, et pendant un mois dans ce groupe là le climat était vraiment malsain. Jusqu'au jour où je leur ai dit qu'ils me cassaient les bonbons à remettre en cause mon travail, ça les a un peu étonné. Le président a pris ma défense vis à vis d'eux et ça s'est calmé, mais je te jure que pendant un temps j'y allais à reculons alors que pourtant entraîner à ce niveau moi ça m'excitait grave(...) Maintenant ça s'est tassé mais moi je ne l'oublie pas »<sup>728</sup>.*

---

728 Entretien avec Patrice, D-E, à Metz en octobre 2011.

Cet exemple nous précise certaines des difficultés typiques du travail d'encadrement. Ce que les encadrants qualifient de « groupes difficiles » ne sont donc pas uniquement composés de jeunes individus peu investis ou irrespectueux, mais également des groupes dans lesquels la confiance n'est pas établie de façon satisfaisante. On saisit alors toute l'importance de la tenue de préjugés positifs sur les capacités du praticien.

#### **- Entraîner de « bons joueurs » quelles marges d'intervention ?**

On constate qu'au quotidien, la « licence », la posture et le capital sportif antérieur des encadrants – et principalement les D-E – leur garantissent une crédibilité technique et professionnelle parfois automatique aux yeux de la globalité du public. C'est en tout cas ce qu'évoque cet entraîneur :

*« C'est vrai qu'au niveau des séances, j'ai rarement à coacher des joueurs qui dépassent le niveau 15/2-15/3 (...) donc à partir de là, avoir été seconde série c'est bien souvent suffisant pour leur montrer qu'on sait de quoi on parle »<sup>729</sup>.*

À l'intérieur des clubs dans lesquels nous avons enquêté, cette tendance se confirme. Nous y retrouvons effectivement une faible proportion de joueurs ayant un niveau de jeu supérieur au milieu de troisième série<sup>730</sup>. Toutefois, dans d'autres cas le D-E, et à une échelle plus large la totalité des encadrants, sont amenés à faire leurs preuves, aux yeux d'un public qui est demandeur de conseils, de formatage, de trucs, etc.

Dans ce sens, les confrontations quotidiennes face à un public se pensant plus apte à jauger la qualité du praticien (ou encore ayant également un statut d'encadrant) nous sont apparues comme pertinentes. Si selon Howard Becker : « *le consommateur moyen est capable aujourd'hui d'évaluer plus d'informations techniques qu'autrefois, mais pendant que sa capacité s'accroissait, la quantité et la qualité des savoirs spécialisés s'accroissaient également (...) De nouveaux savoirs sont acquis, qui prennent la place de ce qui a été perdu et c'est ainsi que se maintient le fossé des connaissances* »<sup>731</sup> encore faut-il que ces nouveaux savoirs s'établissent de façon explicite.

---

729 Entretien avec Djamil D-E, du 5 mai 2010 au club d'Hettange-Grande.

730 Pour l'année 2009 en guise d'exemples le club d'Hettange-Grande ne recensait qu'une dizaine de joueurs(ses) classé(e)s à l'échelon 15/2 ou au dessus. Le TC Cattenom et le SMEC étaient les mieux dotés (environ une vingtaine de joueur(se)s pour Cattenom pour 350 membres, pareil pour le SMEC qui compte environ 500 membres). Le TCGT ne comptait que trois « seconde série » pour 450 membres. De plus ces proportions varient d'une année à l'autre... Sources Ligue Lorraine de tennis.

731 Becker Howard, *Tricks of the Trade*, Chicago : The University of Chicago Press. 1997.



Ici, tel que nous l'avons vu plus haut avec la position de gestionnaire, la gestion s'avère ambiguë, plus délicate<sup>732</sup>. Selon cet entraîneur, c'est parfois ce type de confrontations qui extrapolent diverses limites au regard des savoir-faire employés :

*« Disons qu'on peut dès fois un peu tricher sur le « savoir » comme tu dis, on peut même faire penser à certains joueurs qu'on a une expérience du tennis beaucoup plus large qu'un niveau régional, mais plus le niveau des élèves va s'élever, et forcément moins on va pouvoir cacher nos lacunes de joueur et même nos compétences »<sup>733</sup>.*

Qu'en est il alors de ces rapports ? Tout comme il souligne les caractéristiques quelques peu originales propres à la transmission sportive, ce contexte potentiel où le public est doté de compétences tennistiques pratiques parfois supérieures (voire égales) à celles du praticien permet alors de saisir de la nature dynamique, contingente et procédurale qu'implique la notion de confiance. Un triple objectif s'installe automatiquement pour le praticien : convaincre ce public érudit de sa compétence (notamment au niveau des diagnostics et des exercices à proposer), affirmer cette posture de gestionnaire sur le public, et justifier techniquement l'emploi de telle ou telle méthode, comme le précise ce D-E:

*« Moi là ou j'ai un problème lorsque j'entraîne des mecs d'un niveau supérieur au mien, c'est au niveau de ma crédibilité. Bon en formation, on est censé savoir diriger et gérer ces situations, mais moi j'ai vraiment du mal à booster un mec à 2/6 ! D'ailleurs ce public là il est plus pour Claude (l'autre D-E du club)(...) en fait on veut tous (les D-E) se retrouver à entraîner des mecs d'un gros niveau (...) mais quand on est face à cela c'est parfois délicat, y'en a qui vont remettre en cause ce que tu dis, y'en a qui vont te dire que c'est hors de question d'essayer tel ou tel truc sur le jeu, et là au final tu ne sais plus trop à quoi tu sers. »<sup>734</sup>.*

Sentir la confiance des joueurs devient alors un enjeu fondamental à la relation. En effet, tout comme nous avons pu observer que le « rôle » à tenir est provisoire d'une séance à l'autre, on constate dans le discours des praticiens une certaine fragilité vis à vis de cette position :

---

732 Ce principe n'est par ailleurs pas du tout pris en compte dans l'article de Chifflet et Rundstadler.

733 Prise de note avec Thibault, du 26 octobre 2011, à Thionville.

734 Extrait d'entretien avec Séverine D-E au club de Pont à Mousson du 25 aout 2010.

*« Lorsque j'ai débuté avec ce club, je débarquais dans la région, et voilà que durant la séance de l'équipe deux je vois arriver un mec qui venait de me coller 6/2, 6/1 en tournoi deux semaines avant (...) lorsque je l'ai salué il m'a lancé ce petit sourire bien en coin (hésitation) enfin tu imagines quoi (...) bon après cela j'ai démarré mon truc, au début il est un peu méfiant, mais après je ne sais pas j'ai du faire des mises en situation qui lui ont plu au bout de deux ou trois séances que le mec il m'écoutait tout le temps, il venait me parler de prises de raquette, il me demandais mon avis tout ça (...), limite il plaidait ma cause quand il y'avait un souci, il disait « chut écoute l'entraîneur il sait de quoi il parle » à un autre jeune du groupe des trucs comme ça »<sup>735</sup>.*

Dans ce cas, c'est en réussissant à convaincre son public de par ses propres facultés que l'entraîneur obtient une certaine subordination de la part d'un joueur pourtant plus fort. À l'inverse, ces publics « compliqués » possèdent parfois le don d'interférer dans le contenu du travail du praticien:

*« Après avoir eu mon diplôme, les premières fois où j'ai du entraîner l'équipe une, c'était mes coéquipiers et ça n'a pas été facile (...) j'ai succédé à un collègue qui était vraiment passionné et connaisseur, et moi je débute avec plein de bonne volonté. Mais par moment ce fut dur de mettre en place efficacement ce que j'avais en tête, c'était même impossible dès fois (...) Il y'avait ce joueur qui avait à peu près le même niveau que moi, qui avait déjà un peu entraîné. Direct il me fait un peu comprendre que je n'ai rien à lui apprendre. Ça c'est vraiment les joueurs « inentraînés » tu vois (...) À la base je ne devais pas l'avoir dans ce groupe, mais il a presque tapé l'incruste, et voilà qu'il se met à conseiller les autres joueurs du groupe, à donner son avis sur les séquences de jeu, etc. J'ai passé huit mois à me le taper pendant quatre heures par semaine, et en plus il était proche du président »<sup>736</sup>.*

*A contrario*, une grande partie des « bons joueurs » n'ont aucun souci avec cette posture. Lorsque la confiance est perceptible, elle agit même parfois comme un moteur chez les intervenants :

*« Un des avantages de ce métier c'est qu'on a très rapidement un retour sur ce qu'on fait et sur ce qu'on dégage (...) tu comprends très vite si ce que tu as fait c'est efficace ou pas, et cette*

<sup>735</sup> Recueilli sur le site « *Tennisclassim* ».

<sup>736</sup> Entretien avec Laurent postulant D-E à Metz en septembre 2010.

*impression elle est maximisée lorsqu'il s'agit de joueurs de bon niveau, je trouve ça super motivant »<sup>737</sup>.*

Faire face à ce type de public connaisseurs est donc un enjeu délicat pour les encadrants car ils peuvent mettre en avant leur niveau de jeu, ou encore penser dans leur tréfonds qu'il n'ont rien à apprendre de l'encadrant.

### **- La gestion problématique de l'amateur comme « proto-professionnel »**

Le tennis n'est pas toujours un « jeu »<sup>738</sup>, il est une discipline qui requiert de la part du joueur d'entrer dans certaines formes de contraintes et d'investissement. Durant les séances, cette contrainte est orchestrée principalement par l'entraîneur ce qui de ce fait nécessite une certaine autorité.

Il nous est aperçu que cette autorité s'avère parfois menacée lorsque l'entraîneur fait face à ce que la sociologie désigne sous le terme de « proto professionnalisation ». Comme le définit ici Abram de Swaan : *« les individus s'orientent de plus en plus, dans leur vie quotidienne, vers les notions fondamentales des spécialistes de l'assistance et ils en adoptent les règles de conduite. Ils ne deviennent pas pour autant des professionnels, mais tendent vers cet état : ils sont ce qu'on appelle des proto-professionnels. Le terme de proto-professionnalisation recouvre les divers processus de médicalisation, de psychologisation, de juridicalisation et de fiscalisation du quotidien ; c'est l'effet externe de la professionnalisation. Elle s'étend à des cercles de profanes toujours plus vastes, elle est transmise par les clients des professions libérales, dans le « programme caché » de l'enseignement, et de plus en plus à travers les mass média qui en adoptant les catégories dans leur traitement des problèmes humains »<sup>739</sup>. Le monde de l'entraînement de tennis n'échappe pas à cette conceptualisation<sup>740</sup> qui peut être appréhendée sous deux angles. Dans un cas, elle favorise le travail effectué ou encore l'optimise, l'entraîneur et son public partagent parfois un même langage, connaissent la discipline d'une façon quelque peu théorique, etc.*

*A contrario*, elle peut conférer une idée erronée sur le savoir détenu ou encore menacer le mandat du praticien. Ces possibilités actuelles que possèdent les consommateurs (le public, les élèves ou les patients) d'obtenir l'accès à de nombreuses ressources qui portent directement sur le diagnostic ou (et) l'expertise du professionnel peuvent alors s'avérer problématiques durant les

737 Recueilli sur le forum tennisclassim, avec Totophe D-E.

738 Crépate Pierre, 2006, *op.cit.*

739 De Swaan Albert, *Sous l'aide protectrice de l'état*, pp 327-328, Paris, P.U.F, 1995.

740 Il existe, nous l'avons vu, de nombreux ouvrages portant sur le tennis et sa technique. Les sites web que nous avons consulté mettent parfois en place, au travers de forums, une forme de consultation publique qui porte sur un point du jeu de l'internaute... Bref le web ou les librairies mettent à disposition de nombreuses informations et analyses sur le tennis, sa technique parfois très pertinentes ou, à contrario très basiques voire fallacieuses.

situation de service..

Nous extrapolons ainsi cette notion à notre objet d'analyse et à une certaine frange du public. Les espaces (où ici l'autorité n'est pas forcément établie au regard du niveau de jeu mais de la connaissance des techniques du tennis) impliquent une potentialité d'interférences plus élevée que dans d'autres domaines. L'encadrement d'un public « amateur » met donc parfois le praticien dans des situations de légitimité plus délicates à traiter que lorsqu'il est confronté au « tennis loisir » ou à l'encadrement du « jeune public », là où nous avons pu préciser que les enjeux étaient différents. Dans ce sens, le contenu des interactions diffère. Implicitement le transmetteur se sait quelque peu jugé (voire évalué) par ce type de public, lui même doté d'une partie plus ou moins large des compétences nécessaires au statut d'encadrant. Ici la figure de l'aval du public s'avère quelque peu délicat à obtenir, comme le précise ce D-E :

*« La différence avec les éducateurs elle est là, effectivement un entraîneur bénévole tu vas le mettre face à un public loisir et si il est pas mauvais il va proposer des 'éxos' sympas, il va pouvoir encadrer aussi bien voire mieux qu'un professionnel. Mais sans l'expérience ou la formation qu'on a nous, si tu le mets à coacher des jeunes de 13 ans qui sont 15/4 ou à donner une 'indiv' à un 5/6 là ça va être autre chose, je ne dis pas que c'est impossible y'en a forcément qui pourraient le faire, mais la quasi totalité se planterait. »<sup>741</sup>.*

Certes le D-E est formé et diplômé, mais ceci n'est pas une garantie automatique d'attention du public : sa position devient parfois fragilisée lorsque le travailleur se trouve mis à l'épreuve du quotidien. De ce fait, le degré de culture tennistique élevé du public face auquel le praticien exerce nous semble ici révélateur lorsque le D-E se doit de faire face à une frange de joueurs qui possèdent également une certaine expérience du tennis.

La maîtrise d'une position statutaire dans ces situations est ainsi très importante, sa mise en œuvre est complexe. Elle inclut bien évidemment des savoir-faire à mettre en place de façon formelle, mais aussi une autorité qui semble beaucoup plus délicate à obtenir de la part des joueurs. Alors que l'encadrement des « loisirs » et du « jeune public » s'exerce autour d'une autonomie de travail rarement discutable chez les professionnels de l'encadrement (quoique nous l'avons vu, les parents peuvent également poser différents problèmes), l'entraînement d'un public connaisseur exige la mise en application de compétences techniques et humaines renforcées. Ces dernières peuvent être remises en cause à tout moment et d'une façon plus ou moins légitime.

---

741 Extrait d'un entretien téléphonique avec H-F, D-E 2, du 9 mai 2011.

Dans d'autres cas, entraîner ne serait-ce que de simples « éducateurs » s'avère par moment problématique. En témoigne cette note de terrain<sup>742</sup> qui tente de relater la gestion difficile d'un joueur qui tente maladroitement de compléter le rôle de l'entraîneur.

Thibault m'entraîne en groupe aujourd'hui, Philippe un membre du comité et éducateur se joint à nous pour la première fois, il vient aujourd'hui parce qu'il manque deux joueurs. Dès le départ, je sens Thibault quelque peu agacé par la présence de Philippe, il n'a pas sa jovialité habituelle et je vais vite comprendre pourquoi. Tandis que la plupart des entraînements du D-E sont basés sur une logique de « gammes », Philippe demande dès la fin de l'échauffement sur un ton complice : « *Bon on fait des points, Thibault tu joues avec nous ?* ». Mon compère Denis lui ne dit pas un mot, Thibault explique qu'il avait prévu de faire un peu de panier et des gammes, mais que « *ouais on peut remplacer les gammes par des points aujourd'hui* », comme si il cédait directement aux souhaits de Philippe. Durant les exercices de panier Philippe ne semble pas très concerné, il ne respecte pas les consignes de remplacement entre chaque frappe. Thibault d'habitude intransigeant avec le remplacement ne dit pas grand chose et le laisse faire. C'est Philippe qui parle le plus et se permet même de prodiguer quelques conseils techniques à Denis : *il faut que tu lâches plus ton revers recouvert, tu fais trop de « shop » avec*. A cet instant Thibault voit rouge, effectivement la semaine précédente, il a conseillé le contraire à Denis. Durant le ramassage de balles, le D-E explique donc une idée technique à Philippe qui semble maintenant totalement en accord avec la démonstration de l'entraîneur. Durant toute la séance Philippe commentera les séquences de jeu et semble vouloir mettre en avant sa connaissance du tennis : « *Allez Denis faut bouger les jambes là (...) Pff mais tape donc plus fort Aurèle !* »

Le déroulement des points sera lui relativement tendu, Philippe voulant absolument que l'entraîneur y participe, ce qui par ailleurs diminuerait notre temps de jeu (nous sommes sur un seul terrain). Thibault refuse fermement prétextant une douleur au coude ce à quoi Philippe répondra : « *Oh moi aussi j'ai mal au genoux mais je joue quand même, oh t'es jeune non allez t'es sur ?* ». Thibault à bout de nerf répond sur un ton hostile : « *Bon c'est qui l'entraîneur là ? Je vous dit de faire des points à trois et on fait comme ça point barre* ». Denis et moi nous regardons, de façon complice, presque soulagés de la réponse de Thibault. Après cela Philippe sera beaucoup plus silencieux jusqu'à la fin du cours<sup>743</sup>.

La présence de ce type de public implique alors une justification accrue du statut de l'encadrant, toutefois, face à des joueurs avertis, plus ce dernier se trouve capable de justifier et d'exprimer les compétences adéquates à sa fonction (mettre en confiance le joueur, diriger techniquement une séance, parvenir à des résultats pertinents) plus sa posture de professionnel s'en trouve renforcée. La confrontation face à des « proto-professionnels » facilite une partie du travail

742 Lundi 16 mars 2009 à la salle de la Milliaire.

743 Du 24 novembre 2010 au club de Florange.

produit, d'autre part, elle crée une forme d'évaluation ou d'exigence latente de par les acteurs présents qui peut parfois interférer dans le bon déroulement des séances.

### **- L'incommensurable jugement sur la compétence du praticien**

Le jugement sur la relation entraîneur/élève n'est donc pas toujours du même ordre que dans d'autres services aux enjeux sociaux parfois plus délicats (défendre un accusé, soigner une maladie grave, etc.). Lorsque l'encadrant ne répond pas aux attentes il se retrouve par moment attaqué, fragilisé ou remis en cause. Le transmetteur est parfois pris entre deux eaux : d'une part, une position symbolique quelque peu prestigieuse au regard du monde des clubs de tennis, et d'autre part des comptes à rendre qui, si ils ne correspondent pas aux attentes des autres membres et/ou des employeurs, s'avèrent parfois délicats à régler.

Il arrive par exemple pour les joueurs d'être déçus du manque de rentabilité tennistique de la relation. Dans une vision quasi économique du service, le public « amateur » est parfois demandeur d'un rendement précis, voire quantifié comme le fait de « monter au classement » par exemple :

*« J'ai changé d'entraîneur parce qu'il n'y avait pas de résultat visible. Faire trois cent droite gauche par séance, je ne dis pas que ça ne sert à rien mais je prend un indiv par semaine plus un cours collectif et j'ai l'impression de stagner, c'est pas normal (...) j'y suis évidemment pour quelque chose mais le discours c'est toujours le même 'arrache toi, échauffe toi etc.'. C'est frustrant parce que j'y met de l'argent, même si j'ai les moyens, j'y mets de l'investissement mais ça ne marchait pas, la j'ai réussi à passer de 30 à 15/4 en une année quand même »<sup>744</sup>.*

La qualité d'un praticien peut donc être interprétée différemment par les « amateurs » (ou encore les employeurs). Les jugements peuvent également fluctuer dans le temps<sup>745</sup>, par exemple lorsqu'un entraîneur peut aussi devenir plus « côté » après plusieurs années d'expérience ou après les bons résultats de certains de ses élèves :

*« L'année où on a gagné la coupe Ferret<sup>746</sup> j'ai eu quelques coups de fil de certains des dirigeants des clubs qu'on avait rencontré en phase finale (...) ils voulaient voir si je ne cherchait pas un*

744 Prise de note avec Claire W, joueuse classée 15, du mois de juin 2010 à Montigny.

745 Par ailleurs, le travail de l'entraîneur sur Bernard a évolué positivement, ils ont même fini par devenir très copains.

746 Un championnat d'hiver regroupant trois jeunes joueurs de trois catégories d'âge différentes : 9-10 ans, 11-12 ans et 13-14 ans. Ce championnat est par ailleurs un bon indicateur de la qualité d'une école de tennis, du fait de ce regroupement de différentes catégories au sein d'une même compétition.

*club (...) c'était plutôt flatteur, alors qu'avant personne ne me connaissait là j'avais l'impression de faire ma place dans le milieu ».*

*« J'ai commencé à sentir que j'étais pas mauvais au cours de ma seconde année au SMEC. Effectivement jusque là je ne faisais presque que des cours collectifs, et puis j'ai eu de plus en plus de demandes d' « indiv » (...). Au départ ça m'a étonné un peu parce que il y'avait pas mal de gens que je ne connaissais pas qui me demandait ça. Mais avec le temps j'ai compris que le monde est petit et ça parlait pas mal sur moi, et sur le fait que les joueurs ils étaient contents de mon travail sur ces séances là (le visage flatté). En fait dans les gros clubs c'est un peu comme ça, les gens ils discutent beaucoup entre eux »<sup>747</sup>.*

Ces données mettent en avant les différents types de jugements qui insèrent les praticiens dans une forme de « marché », où leur valeur symbolique se construit de par le « bouche à oreille » et les discussions informelles entre membres et pratiquants (lorsque les joueurs discutent de leurs entraîneurs respectifs en tournoi, quand les parents débâtent de la qualité de l'encadrement de leurs enfants, ou encore lorsque les dirigeants et les employeurs évoquent les qualités et défauts du D-E qu'ils emploient). Enfin, nous venons de le voir, on peut supposer que la fragilité des liens entre le public et le praticien puisse être un obstacle au niveau de la formalisation cohérente de critères de jugement. Comme le précise Lucien Karpik<sup>748</sup>, ces évaluations ne sont jamais totalement objectives. En effet, le joueur de club n'est qu'assisté ou secondé par l'entraîneur au fil de sa carrière (au contraire par exemple du monde du tennis « professionnel » où les entraîneurs sont souvent considérés comme responsables « en partie » des contre-performances ou des performances de leurs joueurs<sup>749</sup>). On retrouve alors ce que Karpik traduit par l'« incommensurabilité des jugements sur la qualité », à savoir la confrontation d'une multitude d'évaluations qui diffèrent les unes des autres, de par le propre vécu du public.

Les praticiens en club – de par les spécificités d'un cadre d'exercice qui compile associatif, logiques compétitives et tendances distractives – ne sont jugés intrinsèquement qu'au travers d'un processus de satisfaction du public, dans lequel se confondent la pérennité de l'organisation, la sympathie qu'il dégage et l'intérêt tennistique pris par la public. Les jugements sur sa compétence s'affirment également en dehors de la séance : comme par exemple, lorsque le parent d'un jeune joueur a pu avoir écho du fait que cela se passait plus ou moins bien avec tel encadrant, etc. Reste

---

747 Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008.

748 Karpik Lucien, *L'économie des singularités*, Gallimard, Bibliothèque des Sciences Humaines, Paris, 2007

749 Au contraire par exemple du monde du tennis « professionnel » où les entraîneurs sont souvent considérés comme responsables directs des contre-performances ou des performances de leurs joueurs.

que saisir la qualité d'un praticien ne peut s'établir indépendamment de celle de son public et des interactions qu'il établit avec ce dernier.

La conséquence de ces aléas nous permet indubitablement de saisir d'autres limites propres à notre objet. En effet, au delà des éléments techniques ou statutaires, c'est en réalité l'importance qu'accorde chacun à la situation qui influencera pour beaucoup la qualité des représentations. Il n'existe pas de mesure précise et officielle de la compétence d'un entraîneur de club, mis à part les réseaux ou la progression d'un joueur (dont il est toujours difficile de préciser l'influence de l'entraîneur de façon proportionnelle à celle du joueur) cette compétence se fonde donc de façon contingente, voire parfois paradoxale. La *praxis* professionnelle est en réalité fondée bien plus autour d'une articulation entre l'incorporation des dispositions éthiques que nous parcourons dans cette thèse, et d'une adaptation face aux aléas et aux spécificités propres à la séance et à l'apprentissage technique du tennis. Point sur lequel nous allons maintenant porter attention

## **6-E Outiller tennistiquement les « amateurs », processus et procédés**

Nous allons nous intéresser aux enjeux proprement tennistiques de la séance. C'est avant tout l'idée d'entretenir ou de perfectionner des capacités corporelles qui constitue en général le « temps dominant »<sup>750</sup> de la situation d'encadrement. Ainsi, comment l'encadrement se formalise-t-il chez les « amateurs », notamment quand ces derniers s'avèrent à la fois investis sérieusement dans la séance, mais que celle-ci s'avère limitée, en termes de temps et d'efficacité pédagogique ?

Pour éclaircir cela, nous proposerons de nous intéresser aux caractéristiques propres au jeu en lui-même (en tant que « fabrication » sociale), les spécificités qui en font une activité unique, et qui de ce fait influencent inéluctablement ses modalités de transmission. Après quoi nous mettrons en balance le discours des praticiens (voire encore leurs formateurs) vis à vis de leur expérience sur la transmission – sous un angle « généraliste » – au regard des connaissances et des subtilités d'acquisition de ces mêmes savoir-faire.

Comme le souligne Christian Georges : « *tout apprentissage est tributaire des caractéristiques fonctionnelles du système de traitement, des connaissances antérieures, et des contraintes imposées par la tâche* », modérant néanmoins qu'au fil de ce processus : « *les facteurs en interaction sont si nombreux qu'on ne serait s'étonner des vicissitudes de nos théories* »<sup>751</sup>. Nous allons donc laisser ces dernières un instant de côté pour nous intéresser aux particularités de la discipline et ainsi aux contraintes imposées au public par le jeu.

---

750 Sue Roger, 1993, *op.cit.*

751 Georges Christian, *Comment conceptualiser l'apprentissage*, in *Revue Française de Pédagogie* n°72, 1985.



Quelles sont les particularités du tennis en tant qu' « activité motrice »<sup>752</sup> ? Que se doit d'incorporer un individu pour « devenir joueur » ? À l'aide de quels dispositifs ?

Comme l'explique la préface de certains ouvrages dédiés à la circulation de conseils tennistiques pour des « amateurs », c'est au travers des contraintes et des particularités propres au jeu que différentes réponses pédagogiques se sont progressivement diffusées :

« Ici, le timing par exemple devient une matière qui s'enseigne, la tactique et les gestes (...) font l'objet d'une analyse claire et approfondie »<sup>753</sup>.

Le tennis demande ainsi une combinaison d'éléments qui se fondent autour de plusieurs facteurs. Ses règles et ses finalités impliquent le joueur dans des contraintes qui, lorsqu'elles sont bien négociées, confèrent des qualités de jeu qui sont façonnées, incorporées, reproduites et pérennisées par les participants aux séances. Si ces qualités sont déployées de manière hétérogène par les différents publics, elles impliquent toutefois des spécificités communes sur lesquelles nous allons porter notre attention. De ce fait, en nous appuyant sur nos observations, sur le discours de spécialistes, sur le contenu des formations d'entraîneurs, voire encore sur les sensations vécues par le chercheur en situation, nous proposons ici de dégager quelques-unes des logiques types d'actions senso-motrice que nécessite la pratique.

### - Encart analytique n°3 : Les particularités sportives du tennis

Le tennis consiste à mettre une petite balle dans une partie de terrain délimitée par des lignes et un filet avec une raquette. Il est un sport de placement, de déplacement, d'opposition, de réaction. En dehors du « service » (le coup), aucune balle à frapper ne dépend uniquement du joueur. Le *stimuli* provient d'une production de l'adversaire et des contraintes liées à l'espace de jeu (surface, vent, etc.). Par cette exigence de réponse au regard d'un objet donné (la balle), le tennis est un sport de réactivité, au contraire du tir ou encore du golf et de l'athlétisme<sup>754</sup>. Au cours d'un « point », la tâche à produire porte autant à conséquence que l'action proposée par l'adversaire. Le joueur ne peut jamais savoir avant la frappe de balle adverse si il va devoir partir vers l'avant, sur le côté, en arrière. Seul un sens de l'anticipation, un oeil aiguisé, une certaine tonicité permettent de réaliser correctement ce procédé. Dans l'action tennistique chez les joueurs, le poids du corps se répartit d'une jambe à l'autre de par des petits pas, des bonds, des glissades, des sautilllements, des ajustements. Les jambes doivent être assez écartées, prêtes à régir, etc. Le tennis

752 Parlebas Pierre, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, 1981, Paris, Édition INSEP.

753 Forti Ugo : « *Cours de tennis, initiation et perfectionnement* ». Eddition De Vecchi, Paris, 1995. p.6.

754 À ce sujet, lire : Degenne Alain et Parlebas Pierre, *Éléments de sociologie du sport.*, *Revue française de sociologie*, 1987, vol. 28, n° 3, pp. 547-550.

demande de la force, de la tension musculaire, etc. Il est également un sport qui exige de grandes facultés d'adaptation : au contexte, à l'adversaire, etc.

D'autre part, on ne peut occulter qu'à l'intérieur de l'encadrement destiné aux publics « sans façon » ou « amateurs », des marges de tolérance se constituent. Un coup « boisé » peut s'avérer « gagnant », une balle décentrée peut atterrir dans une partie de terrain qui surprend l'adversaire, etc. À cela les « techniques du corps » déployées peuvent paradoxalement être parfois perçues comme illégitimes mais efficaces. En cela, le tennis est un jeu où les acteurs tiennent donc compte de son incertitude et de sa complexité, ce qui leur permet d'apprécier les phases durant lesquelles ces éléments se domptent. C'est en partie ce qu'explique l'extrait de cet ouvrage spécialisé :

*« Chaque moment du jeu demande une réponse adaptée qui sera toujours différente de la précédente tout comme la trajectoire et la rapidité de la balle à frapper sont toujours différentes »<sup>755</sup>.*

L'entraînement permet d'exécuter des gestes sans consciemment faire appel à toutes les procédures que ces mêmes gestes nécessitent. En effet, les phases de jeu ne résultent pas uniquement de l'application automatique d'un schéma d'action mémorisé, mais elles demandent aussi au joueur d'être capable d'imaginer spontanément les bons schémas à mettre en place. Comme le décrit ce pratiquant, le tennis nécessite de ne pas trop penser durant l'action :

*« Si je dois pour chaque frappe penser à fixer ma main gauche, à fléchir les jambes, à préparer tôt, à bien gratter la balle et en plus à être bien relâché, je ne sais pas si j'arriverai simplement à cadrer la balle dans ma raquette (rires) »<sup>756</sup>.*

Incorporer le tennis c'est ainsi apprivoiser des compétences, des façons de se comporter qui s'expriment sur le terrain telles « une seconde nature », de façon automatique. Pour le tennisman qui maîtrise *a minima* le jeu, ce comportement devient ainsi aussi spontané que d'autres actes de la vie quotidienne (la conduite, la marche, etc.). Les qualités gestuelles, que l'on nomme de façon péjorative comme la « technique » du joueur<sup>757</sup>, déterminent ou influencent la façon de frapper de manière efficace tel coup. Les aptitudes physiologiques telles que l'endurance, la vitesse, le temps de réaction, la motricité et la précision collaborent à la « qualité de jeu » d'un joueur et se fondent comme support de la technique gestuelle.

Le tennis est également « tactique », pour gagner un point le joueur a deux options : priver l'adversaire du temps nécessaire pour frapper la balle avant un deuxième rebond<sup>758</sup>, ou compter sur une faute du même adversaire. Dans ces cas, les deux joueurs s'impliquent dans une situation de vases communicantes. Une faute peut être provoquée par l'habileté de l'adversaire (ce que l'on traduit en tant que « faute provoquée »),

755 « Manuel de tennis », Hachette, Paris, 2001. p.21.

756 Prise de note d'aout 2007 avec Marie, jeune joueuse de 19 ans au TCGT.

757 Au tennis on qualifie injustement par « technique » la gestuelle du haut du corps déployée pour une frappe de balle.

Nous allons comprendre que dans une perspective plus anthropologique il faut y ajouter les déplacement, le placement etc. En résumé, l'ensemble de ce qui est actionné par corps pour une frappe de balle.

758 En dehors du tennis « en fauteuil roulant » qui autorise deux rebonds.

ou par un mauvais dosage de frappe (« faute directe »). Un coup dit « gagnant » s'effectue de par sa propre habileté mais également par la possibilité donnée par la balle jouée par l'adversaire, d'être mise hors de portée (balle trop courte ou trop molle...). Le terme même d'interdépendance traduit alors au mieux autant les actions des joueurs que le résultat de ces mêmes actions.

Un joueur de tennis possède également des points « forts » et des points « faibles », qui ne se réduisent pas à une dimension purement motrice ou gestuelle. La durée ou le déroulement d'un match pouvant par exemple provoquer certaines ruptures physiques ou émotionnelles. Un manque de vitesse global peut se compenser par une bonne « lecture du jeu ». Un point faible comme un « revers » peut se contourner par un « décalage » (qui consiste à produire un plus gros effort de placement afin de jouer un coup droit). *A contrario*, une bonne technique globale peut perdre en efficacité en situation de stress ou par un déficit en terme de puissance ou de rapidité.

Les dispositions psycho-neurologiques du tennisman lui permettent de supporter ou pas, certaines situations de jeu. De résister à la frustration ou à l'injustice (une balle « let ») ou encore de conférer à ses aptitudes gestuelles, un « mental » consistant.

Des notions stratégiques impliquent une connaissance des rouages du jeu, ainsi qu'une perception lucide de l'emploi d'une réflexivité spécifique pour gagner un match, un set ou un point. Globalement en situation de « points », trois tactiques sont employées sur une partie : jouer « défensif » en attendant la faute, « contrer » le jeu de l'adversaire en s'appuyant sur sa vitesse de balle, et « attaquer » en essayant d'imposer une puissance ou une vitesse de jeu pour « déborder » l'adversaire. Cette dimension tactique étant par ailleurs une réponse à une qualité de jeu supérieure de l'adversaire jusqu'à un certain point. Comme l'expliquait cet ancien capitaine de Coupe Davis :

*« À niveau égal c'est indéniablement l'idée d'imposer sa filière de jeu sur l'autre qui prévaut. Chaque joueur en situation d'affrontement, possède en soi une filière favorite, certains préfèrent jouer en deux ou trois frappes de balles et prendre des risques, d'autres sont plus endurants, certains ont des filières moyenne ou intermédiaire (...) En résumé lorsque les adversaires sont d'un niveau proche c'est celui qui imposera le plus souvent sa filière favorite à l'adversaire et qui donc ne subira pas celle d'autrui qui possède le plus de chance de l'emporter »<sup>759</sup> .*

Les multiples « injustices » ressenties parfois (notamment lorsque des jeux dits plus « esthétiques » que d'autres s'avèrent annihilés par d'autres plus efficaces) impliquent au tennisman de grands moments de frustration certes, mais certainement compensée par l'excitation ou le piment liée à l'incertitude que produit le jeu en lui même :

---

759 Guy Forget au micro de canal plus sport, novembre 2013.

« Tu peux perdre contre beaucoup moins fort que toi, ça dépend toujours de pleins de choses, la surface, la forme du jour, le jeu de l'autre. En fait c'est assez excitant de ne jamais trop savoir à l'avance ce qui va se passer »<sup>760</sup>.

« On est nombreux à être comme ça, à ne jamais savoir à quel niveau on va jouer le lendemain, alors je vais te dire t'en a beaucoup qui lâchent l'affaire à cause de ça l'irrégularité, l'inconstance ça les rend fou. C'est même pas de perdre le problème, c'est de conserver son niveau de jeu d'une manière stable (...) Mais d'un autre côté c'est un défi énorme, c'est la maîtrise de soi »<sup>761</sup>

Comme le considère Merleau Ponty<sup>762</sup> sur l'apprentissage, dans l'incorporation du tennis il ne s'agit pas de : « se rendre capable de répéter le même geste, mais de fournir à la situation une réponse adaptée par différents moyens ». Réponse elle même contrainte de par un degré d'urgence particulièrement élevé et polluée par l'incertitude. Dans un certains sens il nécessite l'usage de pragmatisme.

Enfin, le tennis se joue et se déroule dans une temporalité précise, la maîtrise de cette exigence de synchronisation faisant pour pour beaucoup dans la qualité tennistique des joueurs:

« Pour beaucoup, ce qui distingue les vrais champions c'est l'aptitude à frapper systématiquement la balle au bon moment, jamais trop tôt, jamais trop tard (...) En fait pour pouvoir effectuer une série de gestes 'types ' parfaits et constants il faudrait que l'élément temps soit constant »<sup>763</sup>.

En résumé le tennis comporte de multiples facettes ; tantôt jeu, tantôt sport, tantôt les deux, tantôt discipline. Les compétences et les savoirs employés peuvent alors être traduits comme une palette d'aptitudes. Chaque position sur le court, chaque action du corps implique la mise en place d'une multitude de données spécifiques dont la quasi totalité s'avère imperceptible aux regards novices.

Les situations d'encadrement liées à des amateurs alternent donc entre le travail de ces schèmes d'action et l'autonomie dans laquelle les joueurs jouent dans les règles. Les corps sont alors vus comme des « matériaux perfectibles » qui assimilent les rouages techniques de façons plus ou moins continues et progressives. Dans de nombreux cas, praticiens et public doivent composer au regard des connaissances techniques de l'un, et des sensations tennistiques de l'autre. Ce qui au regard de la qualité de l'assimilation produit des résultats aléatoires, comme le montre cette note<sup>764</sup> :

760 Prise de note avec G-U joueuse de seconde série, juillet 2011, au club de Pont à Mousson.

761 Entretien avec Djamil du 24 mai 2010 au club d'Hettange-Grande

762 Ponty Merleau, *La structure du comportement*, Paris, PUF,1942.

763 Forti Ugo, 1995, *op.cit.*p.21.

764 Du mardi 1er septembre 2009 au club du TCGT.

## - Le travail du « service » chez une joueuse de quatrième série, patience et négociation

Lucas travaille le service en leçon individuelle avec Catia une jeune demoiselle qui joue en quatrième série. Il a disposé des cibles dans les carrés de service, deux seaux de balles sont positionnés un peu derrière la joueuse qui ainsi alterne « dix à droite, et dix à gauche, et tu m'annonces la cible que tu vises avant ». La jeune se débrouille correctement, sa grande taille l'aide (environ 1m70). A chaque frappe dans le filet Lucas insiste sur l'effet « kické » : « tu grattes plus avant la frappe, le tamis plus proche du dos quand tu armes, là c'est pas assez ». Insatisfaction, le procédé fait presque perdre ses moyens à la jeune fille, elle s'agace. Lucas part alors chercher quelque chose dans le placard, il revient une minute plus tard avec ce qui semble être un vieux sweat-shirt. Il le dépose sur la ligne de fond de court, prend trois balles dans le seau puis se met à genoux sur le sweat : « regarde, tu vas faire comme ça ». Lucas sert donc à genoux, l'entraîneur insiste sur la portion corporelle du poignet. Le manque de hauteur oblige ainsi à accentuer l'effet « kické », sans quoi la balle rebondit avant d'arriver au niveau du filet, et la raquette pourrait ici frapper le sol violemment en fin de frappe. La fille prend place, frappe plusieurs services. Le « truc » de Lucas porte ses fruits de manière mitigée, elle s'exclame : « mais j'aime pas comme ça, après je ne saurai plus servir ». Lucas insiste « Allez encore deux minutes », le résultat est le même. Puis la fille se relève et réessaye normalement. Au bout de plusieurs dizaines d'essais, l'effet « kické » s'assimile doucement : « bon va falloir que tu retiennes ça maintenant, tu essayeras d'y penser avant tes secondes balles ok !? ». Au fil des observations des heures de leçons individuelles entre Lucas et cette élève, le service sera un axe de travail privilégié par Lucas. Il y passera une vingtaine de minutes par heure. Trois semaines plus tard Catia me confiera : « j'y arrive pas toujours (l'effet kické) parce que je fais trop de doubles fautes, mais j'ai quand même moins d'appréhension avant mes secondes balles, c'est vrai que ça marche ».

Ici le travail est basé sur un coup spécifique, le « service ». La joueuse maîtrise les bases de la discipline, joue de façon régulière une ou deux fois par semaine, et reste perfectible. La délicatesse de l'entraînement effectué se situe fréquemment au regard de l'exigence propre au temps d'assimilation des gestuelles souhaitées par le praticien, ainsi que sur une sorte de crainte du joueur de « perdre » sa façon de frapper dans la balle : « après je ne saurai plus servir », à défaut de réussir à la perfectionner. Convaincre les joueurs de ce processus n'est donc pas toujours facile, tel que l'expliquait Lucas après l'observation :

« Il y'a pas mal de joueurs qui sont réticents à ces changements, tu vois Catia, si tu lui changes le geste ça la perturbe, après elle réfléchit trop, mais encore elle, elle veut bien essayer. Je peux te donner une cinquantaine de noms de joueurs du club à qui tu ne peux pas faire faire ce type de travail parce qu'ils sont contents de ce qu'ils font ou qu'ils se disent que ça ne va pas marcher. Le pire c'est ça c'est que tu essayes de faire progresser mais on te tient pour responsable du fait que ça ne vient pas (...) Dans ce cas faut pas venir me demander de faire des 'indiv' ».

Les attentes ou les motivations discutées antérieurement ont donc une grande importance vis à vis du niveau de perfectibilité que pourra envisager l'entraîneur, tout comme les publics se doivent de posséder un degré suffisant de confiance. De cela on saisit toute la nécessité de dialogue et de justification au regard des axes à envisager : accepter de ne pas « sentir » le geste, avoir suffisamment de temps pour le travailler, se convaincre que la progression est possible, ou encore exprimer le refus de suivre les conseils.

Par ailleurs, les joueurs s'auto-évaluent. Chez ces derniers, l'aptitude corporelle se stigmatise de manière plus ou moins positive : que ce soit par une espèce d' auto tolérance dont ils font preuve à leur propre égard, ou encore par la détention d'un classement plus ou moins considéré comme honorable. C'est le cas par exemple, chez les adolescents, qui par manque d'expérience vont tenter de « surjouer »<sup>765</sup>. C'est également le cas chez du public « sans façon » qui comme nous l'avons vu antérieurement, se représente parfois l'activité comme quelque chose « *plus compliqué qu'il ne l'imaginait* ». Cette conscience en soi est un facteur primordial au regard du travail effectué, elle induit avec l'encadrant des accords plus ou moins tacites. Dans le travail du service avec la jeune fille, l'insistance est accrue, tout en laissant une marge de tolérance : en laissant du temps à la joueuse pour acquérir la technique préconisée.

C'est ainsi qu'un corps de tennisman se construit de par une intervention extérieure, fondée autour de consignes, de démonstrations, de tests, etc. Le joueur va ainsi prendre en compte avec plus ou moins de « bonne volonté » le problème de son propre corps, mais également le potentiel de ce dernier. La pratique du tennis nous montre alors la distinction entre des « techniques du corps » habituelles voire inconscientes, et d'autres plus intentionnelles qui nécessitent une coordination particulière. C'est donc ici que : « *toute tâche motrice peut être décrite et analysée en terme d'une configuration d'aptitudes contribuant à la performance et en terme d'un pourcentage de contribution pour chacune d'entre elles* »<sup>766</sup>.

---

765 Terme qui tennistiquement impliquerait à la fois un manque de lucidité sur la pertinence de ses actes mais aussi ce qu'on entend souvent dans le jargon tennistique, qui au final s'avère assez proche de la réalité à savoir de « se prendre pour un autre »

766 Famose Jean-Pierre, *Aptitudes et performances motrices*, Ed. Revue EPS, 1988

Le travail technique et sa réussite prennent ainsi du sens au regard d'une coopération entre les acteurs engagés dans la séance. Il se contourne, se sélectionne ou se met de côté dans certains cas, notamment parce qu'une séance de tennis permet un large éventail de possibilités d'agencement et qu'il y est très facile de « passer à autre chose », ou encore de réduire le degré d'exigence attendu, c'est ce que nous allons constater.

#### **- Le « bricolage correctif » : la travail du smash chez des joueuses « troisième série »**

Les résultats liés au travail de l'encadrant sont donc particulièrement aléatoires. Dans le cas des publics que nous tentons de cerner dans ce chapitre, les praticiens tentent plus ou moins à contourner cette contingence, ou encore « de faire avec ». Ceci implique alors dans de nombreux cas l'usage de « bricolage », qui consiste à faire preuve d'imagination et de pragmatisme pour rendre le moment satisfaisant, tout en gardant une certaine cohérence vis à vis du contenu tennistique de la séance. L'entraîneur tente alors de jongler entre efficacité technique et pratique. Lorsqu'il encadre, les différentes phases ne sont que des procédures qui potentiellement permettent d'arriver à une certaine finalité. Ces phases nécessitent de la patience et illustrent la personnification dont font preuve les praticiens.

Cette note<sup>767</sup> nous montre ici une situation où l'encadrant tend à singulariser son intervention lors du travail d'un coup précis.

J'observe Thibault dispenser une leçon collective à quatre jeunes femmes d'un niveau de troisième série. Cela ne fait pas très longtemps qu'il a ce groupe le lundi soir et il m'a déjà fait part de ses interrogations vis à vis des qualités « techniques » de ces joueuses<sup>768</sup>. Apparemment il a décidé de s'atteler à la tâche, vu que ce soir il travaille un des points faibles d'au moins trois des quatre joueuses, à savoir le « smash »<sup>769</sup>. Pour cela, chaque fille est amenée, en « file indienne », à frapper une demi douzaine de « smashes » à la suite, en venant toucher la bande du filet avec leur raquette entre chaque frappe (cela dans l'objectif de refaire partir le positionnement des joueuses au plus près du filet, comme cela pourrait l'être en situation de « points »). Thibault est de l'autre côté du court et envoie ainsi des lobs « au panier ». Pour les quatre joueuses, globalement, l'exercice est très compliqué. Aucune ne semble posséder une technique, ni même un placement adéquat. Thibault garde son calme et tente de leur montrer la bonne façon de se positionner avant la frappe. En effet, avant la réalisation du smash les quatre filles se plaçaient sous la balle à reculons.

767 Du lundi 8 février 2008 à la Milliaire.

768 Effectivement, sans préjugé, il faut avouer que la troisième série féminine regorge parfois de défauts flagrants chez les joueuses notamment dans le jeu « près du filet » ou encore en seconde balle de service

769 Le smash est un coup du tennis, à la gestuelle proche du service, employé lorsque le joueur est « au filet » (après avoir frappé une balle courte pour éviter de se replacer au fond du court, ou encore dans une volonté de jeu offensive) et qu'il répond ainsi à une balle haute (un « lob »). En général le « smash » est sensé être un coup « décisif », néanmoins jusqu'en seconde série, on observe de nombreuses erreurs suite à ce coup.

« *Grave erreur* » selon le D-E qui dans un premier temps, leur explique la nécessité de se placer sous la balle « en pas chassés », le buste perpendiculaire au filet, ce qui selon l'entraîneur, permet une précision plus efficace, un meilleur équilibre, et une orientation du buste plus adéquate à l'exécution du geste. Après cela, Thibault reprend l'exercice. Pour certaines le conseil porte relativement ses fruits, leur positionnement est plus fluide, on perçoit un résultat encourageant à défaut d'être parfait (on ne résout pas un tel problème technique en une seule séance). Une des quatre filles (Anaïs) peine encore énormément, la balle haute semble lui faire perdre l'équilibre lorsqu'elle lève la tête, et elle est souvent en retard ou mal placée sous la balle. Une autre (Joëlle) semble plus gênée par l'exécution du geste. Rien à faire, aucun smash de ces deux filles n'atteint les limites du terrain, elle frappent même parfois « dans le vent » ce qui donne une allure quelque peu comique à l'exercice. Malgré les difficultés persistantes compilées au dépit ou à l'agacement des deux filles, Thibault n'abdique pas. Il préconise à Joëlle de frapper uniquement dans la zone « courte croisée » du terrain, en mettant beaucoup de « slice » dans sa frappe (ce qui est censé donner plus de sécurité à son geste). On commence à percevoir un certain résultat grâce à ce conseil certes peu académique. Pour Anaïs, Thibault prodigue un « truc » très simple destiné à réussir à cadrer la balle et à la mettre dans les limites du terrain. Pour cela, il demande simplement à la joueuse de mettre la raquette « en opposition », le bras droit tendu, le tamis parallèle au filet, et de l'accompagner d'un petit coup de poignet: « *essaie de situer ta raquette dans l'espace et 'contre' simplement la balle* ». Oubliant également les recommandations de placement initiales. Anaïs réussira à enfin à mettre les balles dans les limites du terrain malgré un certain temps.

Là où le smash fera indubitablement l'objet d'un travail minutieux et redondant lorsque les objectifs du public sont plus « sportifs », on constate dans cette note que sa prise en compte s'avère ici l'objet d'une forme d'arrangement entre les deux parties. On retrouve ce principe dans de nombreuses séances. En effet, plus l'exigence de rendement technique immédiat s'avère minimisée, plus le praticien et l'élève s'accordent sur des seuils implicites au niveau de l'intervention technique, tel que nous avons pu le cerner plus haut lorsque nous évoquions l'articulation entre le pratique et le « joli ». Dans la situation observée, les deux parties se satisfont d'un résultat parfois très éloigné des schémas de jeu élitistes. L'utilisation du smash étant quelque peu exclusive<sup>770</sup> dans une partie, le praticien, en observant les difficultés des demoiselles et sans se résigner totalement, se défait des normes gestuelles sur ce coup (ici illustrées de par sa propre démonstration) en proposant une forme de médiation technique qui satisfait *a minima* la joueuse. En effet, le perfectionnement de certains « patterns » du tennis (tel que le « smash ») peut être mis de côté ou reporté à plus tard, notamment lorsque il sont jugés comme trop contraignants au regard du temps à disposition

---

<sup>770</sup> Il peut arriver de ne pas avoir à frapper de smash dans une partie (le joueur peut reculer et laisser rebondir la balle) au contraire du « service » par exemple.



En réalité, ici Thibault affirme une certaine compétence en réussissant à inculquer un « truc » qui simplifie la tâche, la joueuse réalise une partie de l'objectif initial : ici c'est le résultat de l'action qui prend alors le dessus sur la « manière » et ainsi tout le processus bio-mécanique transmis dans les formations sur la « bonne » façon de frapper un smash. L'intervention est alors basée autour d'une co-construction entre le contexte présent et les protagonistes

Ainsi, dans les moments de transmission, l'entraîneur possède la faculté de remettre en cause le corps du public, en le poussant par des consignes plus réfléchies, par des situations plus exigeantes. On peut toujours réadapter le « jeu tennis » selon la séance, en le complexifiant au maximum, en demandant plus de précision, plus de vitesse, plus de puissance, plus de rapidité, etc. On peut au contraire simplifier la chose, faciliter les tâches, ralentir la cadence, etc. Dans cette optique, soit les règles originales du tennis sont modulées pour faciliter l'exécution corporelle des actes, soit elles sont complexifiées. Ces procédés d'adaptation possèdent donc des degrés de progressivité divers, ainsi qu'une logique de codification qui s'avère plus ou moins explicite.

Cet encart analytique nous explique la façon par laquelle l'incorporation d'une technique se met en place. Nous nous rapprochons ici des postulats de Sylvia Faure au regard de la transmission de la danse dans les écoles spécialisées<sup>771</sup>. Elle y interroge l'articulation entre les modalités nécessaires à l'apprentissage de la pratique et ses procédures didactiques et réflexives. La socio-anthropologue tente de faire évoluer l'analyse du thème de la transmission dans les sciences humaines en pointant du doigt les logiques sociales propres à l'incorporation de savoir-faire particuliers. Le concept de « sens pratique »<sup>772</sup> dégagé antérieurement par Pierre Bourdieu est ici quelque peu mis à l'épreuve, rediscuté : « *pour rendre compte de ce que les gens font, il faut supposer qu'il obéissent à une sorte de « sens du jeu », comme on dit en sport, et que, pour comprendre leurs pratiques, il faut reconstruire le capital des schèmes informationnels qui leur permet de produire des pensées et des pratiques sensées et réglées sans intention de sens et sans obéissance consciente à des règles explicitement posées comme telles* »<sup>773</sup>.

#### **-Encart analytique n°4 : L'incorporation du tennis comme fruit de procédures corporelles séquencées**

L'encadrement du tennis se développe par de multiples séquences qui constituent pour le joueur autant d'expériences qui s'empilent, se mémorisent et confèrent ainsi un « fonds de jeu » au tennisman. Il s'agit ici de distinguer les phases typiques employées dans l'inculcation d'une pratique complexe. Si on peut

771 Faure Sylvia : « *Apprendre par corps* », La dispute, Paris, 2000.

772 Voir en introduction.

773 Bourdieu Pierre, *Habitus, code et codification*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°64, septembre 1986, p.40.

apprendre à jouer au tennis par autodidaxie, en jouant avec un ami ou en ayant en parallèle visionné de grands matchs télévisés, en séance les processus sont plus cadrés.

En plus d'un siècle d'une réflexion autour de l'enseignement du tennis, sa diffusion dans les clubs fait de ce jeu une discipline qui implique des phases d'incorporation distinctes. Ces phases se mettent en place de par un « stock » cognitif savamment réfléchi. Les gestuelles du tennis s'avèrent objectivées en deca des corps qui les produisent. À propos de l'enseignement des habilités motrices, d'innombrables débats pédagogiques se concrétisent dans les sciences de l'éducation. Pour exemple, Jean Pierre Famose<sup>774</sup> divise les procédés résumant le « faisceau de tâches » nécessaire à l'assimilation de telle ou telle technique :

- La perception de ce qui doit être appris et le désir de le tester
- La prise en compte des éléments nécessaires à la tâche
- La première tentative, qui en général vulgarise la tâche
- La mise en œuvre de la tâche
- La constatation du résultat
- Une auto correction en rapport à ce même résultat
- Une nouvelle tentative.

La mise en valeur de ces phases est pertinente et justifie de la question des séquences au regard de l'apprentissage dans sa portée globale. Il convient pourtant d'aller plus loin en tenant compte des singularités propres à chaque discipline mais également de leur contexte social (notamment des enjeux singuliers des situations d'apprentissage, la dimension de loisir de l'activité implique, par exemple, de laisser parfois de côté certaines étapes jugées trop contraignantes...). Au fil des différentes séances que nous avons pu analyser, les stades d'acquisition nous sont apparus plus aléatoires.. Ici nous postulons donc que le tennis en tant que « fabrication » possède ses propres logiques de transmission et nous pouvons dans un premier temps rediscuter les étapes dégagées par Famose, sans toutefois les renier, autour de trois phases empruntées à Faure<sup>775</sup> qui ici s'appliquent au tennis.'

- Le pattern : apprendre des gestes
- La phase associative (ou le séquençage des gestes)
- L'autonomie (avant d'éventuelles corrections)

**- Les « patterns tennistiques », consolider des gestuelles précises et des sensations :**

Le pattern implique l'acquisition des gestuelles de frappes, de techniques, de postures corporelles. Issu du langage anglo-saxon il est traduit en français comme « modèle » ou « type »<sup>776</sup>. C'est un tennis « à blanc »,

774 Famose Jean-Pierre, *De l'apprentissage moteur à l'enseignement des habilités motrices*. Paris, 1987. Editions E.P.S.

775 Faure Sylvia, 2000, *op.cit.*

où les coups fondamentaux du jeu sont travaillés et modélisés. Cette phase inclut également les différentes façons d'inculquer des effets frappés : « à plat », « liftées » ou « slicées ». Durant ce travail le joueur peut ainsi se concentrer exclusivement sur la gestuelle. En voici un premier exemple en séance d'initiation<sup>777</sup> .

Jonatan démarre sa séance à l'OMS devant un jeune groupe de quatre joueurs, aucun n'a jamais joué. Après les avoir échauffé avec quelques jeux de balles, l'entraîneur démarre par une démonstration de ce qu'il nomme « les deux gestes que vous allez avoir besoin pour jouer » le coup droit et le revers. Il se positionne devant les enfants qui sont alignés face à lui et mime la gestuelle, une « zone cible » délimitée par 4 grands plots jaunes et rouges est placée de l'autre côté du filet, la cible est large ce qui laisse une certaine marge de réussite pour l'enfant. L'un d'entre eux à l'air surpris de la démonstration et demande quand ils pourront faire des matchs, Jonatan fait comme si il n'avait pas entendu et propose un exercice de coup droit. Les joueurs passent un à un devant le grand éducateur qui dépose une balle dans un cerceau, positionné juste à côté des joueurs dans lequel il fait rebondir la balle. Les enfants pour la plupart effectuent le mauvais geste, l'encadrant s'interrompt : *attention là vous faites un uppercut (il mime le geste de boxe) moi je vous demande de faire comme si vous alliez gifler la balle*. Les enfants reprennent le procédé commence à s'assimiler : « voilà, comme ça d'arrière en avant ».

Ici les enfants ne se déplacent pas, la balle est quelque peu déposée dans leur raquette et toute l'attention est mise en place sur l'angle sensitif et pratique que procure le geste de coup droit, c'est en tout cas ce que nous explique le jeune entraîneur après l'observation :

*« Il faut qu'il sente ce que ça fait, un cordage contre une balle c'est étonnant c'est pas comme une planche, ça part plus loin et il faut contrôler cela. Un simple petit geste du poignet ça peut déjà envoyer une balle à quinze mètres, enfin peut être pas chez les enfants (...) C'est vraiment une histoire de contact ».*

La mise en place d'un « coup droit » ou d'un revers implique une succession d'actions, qui prises ensemble constituent un « pattern » : déplacement, placement, frappe, remplacement, allègement<sup>778</sup>. Ces dispositifs sont donc repris pour l'apprentissage de tous les gestes et sont ainsi « alphabétisés » en séance, tandis qu'au regard profane ces actions passent souvent inaperçues. La répétition massive de ces actes nécessite également un dynamisme particulier de la part de l'élève<sup>779</sup>, en complément d'une condition physique minimale qui s'optimise, s'entretient, ou se compense. C'est ainsi que toutes les techniques

776 Une analogie peut également être faite avec la composition musicale où le « pattern » est également employé dans le langage des musiciens ou sur les « séquenceurs électroniques » il implique (par exemple dans la musique électronique) un plusieurs rythmes et/ou mélodies, qui tourne(nt) en boucle tous les 2, 4, 8, 16 ou 32 temps. Ce qui, compilé à d'autres « patterns » de façon cohérente crée ainsi une chanson.

777 Réalisée en juillet 2009 à la salle de la Milliaire

778 Le « pas d'allègement » est un petit saut qu'est censé effectuer le joueur lorsque l'adversaire s'apprête à frapper la balle, il permet ainsi un meilleur départ des jambes pour le déplacement à effectuer.

779 Le « jeu de jambes », où ces dernières ne doivent pas rester inactives entre le moment où la balle a été frappée, et le moment où le joueur obtient l'information sur l'endroit et l'intensité où la balle rebondie. Ainsi un bon jeu de jambe consiste à sautiller sur l'avant des pieds d'un pied à l'autre durant cette phase, jusqu'au « pas d'allègement »

gestuelles du tennis s'avèrent disséquées dans des ouvrages spécialisés, au fil des formations ou encore sur le web, pour ensuite être en mesure d'être explicitées au public en situation de transmission. Il s'agit d'actes moteurs, d'une multitude de postures du corps qui s'inculquent. Si dans un premier temps, on demande au joueur de prendre conscience de la mécanique à produire, l'objectif est ensuite d'automatiser cette mécanique pour pouvoir l'autonomiser.

#### - La « phase associative », réagir à la balle

L'autre phase, nommée par Faure comme phase « associative », est une séquence d'activation des différents patterns, elle même étant amenée à se compiler à d'autres séquences. Si le pattern et son incorporation peuvent se travailler sans le *stimuli* de la balle, la phase associative demande une réponse adaptée aux caractéristiques de cette dernière. Cette prise de note<sup>780</sup> relate le travail d'une phase associative au regard d'objectifs formalisés à l'avance :

Séquence de panier avec Vincent, l'entraîneur souhaite travailler deux éléments selon ses dires : « *la traversée de balle et ta coordination* ». Pour cela il me propose un exercice de panier ou en alternance je suis censé frapper (tantôt en coup droit, tantôt en revers) une balle avant le rebond puis une autre après qu'elle ne rebondisse. « *Tu dois également te concentrer sur leurs trajectoires, quand elle rebondissent essaye j'en jouer une avant le sommet du rebond (en « phase montante ») l'autre à hauteur de hanche en attendant qu'elle redescende (en phase descendante)* » (...) « *Attention à ne pas être trop prêt de la balle* » (...) « *Il faut bien te positionner et prendre du recul sur celle là !* » .

L'exercice est agréable, il défoule. Pour une fois Vincent n'insiste pas trop sur le rythme, je conserve une certaine endurance, toutefois les balles à jouer « avant le rebond » (qui ici ne sont pas de vraies « volées » à proprement parler, mais des balles jouées très hautes qui retomberaient un mètre avant la ligne de fond de court si je ne les frappais pas avant) sont délicates. Je n'ai pas l'habitude de jouer ainsi, je les contrôle mal, Vincent insiste alors sur les « appuis » (le poids du corps dans les jambes, qui donnent un meilleur équilibre à la frappe) : « *fléchis plus (les jambes) là, ancre toi plus au sol ça ne marche pas sinon !* ».

La phase associative met donc à l'épreuve plusieurs « pattern » (geste d'un coup droit, puis reprise d'une « position d'attention », etc.) son évaluation résulte de la précision gestuelle, de la vitesse et de la direction conférée à la balle par le joueur. La sollicitation du bas du corps est par ailleurs plus importante. L'objectif d'automatisation est également prépondérant c'est un sens du jeu qui prend forme, comme nous le précise Séverine enseignante :

« *C'est aussi faire prendre conscience de choses simples mais qui ne sont pas toujours évidentes, comme le fait que si l'on joue dans la diagonale, le trajet à parcourir de la balle est plus long que si on joue long de ligne, ou que si tu veux décroiser il faut avoir le buste un peu plus éloigné du corps.* »<sup>781</sup>.

780 Réalisée en décembre 2007 au SMEC

Différentes techniques de placement des jambes sont ainsi préconisées, comme les « appuis en ligne » (poids du corps dans la jambe gauche au moment d'une frappe de coup droit de droitier) ou les « appuis ouverts ». Le bas du corps étant donc en quelque sorte le support de la gestuelle. Les phases de placement, d'appuis ou encore de flexion des jambes avant la frappe font donc partie intégrante des techniques du tennis.

**- L' « autonomie » le joueur libre de ses actes :**

L'autonomie consiste à tester le niveau d'acquisition des deux premières phases et nécessite de les inclure efficacement dans une situation de jeu, traduite le plus souvent par le terme de « jeu libre ». Si chez Faure au niveau de la danse, cette phase représente l'interprétation d'une chorégraphie – ou à défaut une improvisation - dans notre cas nous la confondrons avec les phases de points. Cette note<sup>782</sup> nous montre dans un premier temps que les séances permettent au praticien de mesurer le travail accompli dans les phases précédentes en tenant compte des règles tennistiques, mais aussi de tester le niveau de jeu ou l'évolution du pratiquant dans une dimension plus globale :

Alors qu'Emilie et Céline (deux joueuses de troisième série) sont en phase de préparation de championnat Charles change radicalement le contenu des entraînements en expliquant : « *Bon maintenant on a bien bossé au niveau des sensations et de la technique, les trois prochaines séances ne seront que des matchs commentés* ». Cette année, les deux filles n'ont pas encore jouée en entraînement sur le format d'une partie en deux sets. A l'issue du premier samedi Céline semble déçue de son niveau, elle comprend que sur l'ensemble d'une partie elle doit désormais « *être plus spontanée, je pense trop à ce qu'on a bossé sur mon coup droit, ça me parasite un peu mon jeu je trouve* ». Emilie, un peu plus forte que Céline à la base, gagne les premières rencontres sur ses acquis. Au fil des matchs et de moult dialogues tactiques avec l'entraîneur, les deux filles progressent et réussissent à mettre en œuvre les corrections gestuelles effectuées durant l'automne (Charles les entraîne depuis deux mois, et selon ses dires voulait absolument modifier quelques points techniques sur le jeu des filles) : « *Maintenant ces phases de points c'est pour tester l'assimilation, ça me permet de voir si ce qu'on a fait ça a marché et si je peu passer à autre chose (...) c'était des trucs simples en plus, l'équilibre du bras gauche avant le coup droit, le travail du poignet et là elles ont fait de bons progrès* ».

En séance, l'autonomie consiste à tester le niveau d'acquisition des deux premières phases et nécessite de les inclure efficacement dans une situation de points. Cette note nous précise que l'évaluation de l'enseignant est basée sur plusieurs facteurs :

- L'automatisation des patterns qui implique une forme de « robotisation » des actes plus ou moins réussie (lorsque Charles parle « d'automatisation » par exemple, il explique l'objectif terminal).
- La justesse de la réponse du joueur face à des stimuli produits par un adversaire.

781 Entretien avec Séverine au TCT du 6 septembre 2009.

782 Du samedi 12 janvier 2010 à la salle de la Milliaire.

- La bonne gestion tactique et émotionnelle de l'incertitude au regard des caractéristiques des balles à frapper est aussi testée (lors d'un travail de pattern ou de séquences, l'incertitude est différente d'un match, car elle est dosée par le praticien). Dans ce cas, la pertinence du travail n'est plus uniquement jaugée sur la qualité précise d'une séquence, mais sur la capacité à les répéter de façon efficace, à les ajuster à des *stimuli* qui deviennent incertains de par leur envoi par un adversaire.

Les « points » permettent donc des évaluations concrètes qui permettent de jauger de la mémorisation du travail effectué en séance. Ils réactivent toute l'assimilation des phases associatives et testent de leur stabilité. Ils sont caractérisés par un haut degré d'incertitude, et la variation des conditions d'exécution nécessaires à une frappe de balle s'avère une donnée face à laquelle le joueur se teste. Les « points » réclament le juste dosage des qualités techniques et mentales propres à la pratique du tennis et font appel à des sensations antérieurement perçues.

On perçoit dans cet encart que les enseignants incitent le public à réfléchir sur leurs prestations, leurs sensations, les productions techniques de leur corps. L'incorporation du tennis et son séquençage peuvent alors s'objectiver « sur le papier » ou (et) en fonction du contexte et des individus concernés : un travail redondant sur un « pattern » ou au contraire sur l'autonomie, lorsque la maîtrise gestuelle est plus avancée. Le pôle technique de la relation de service consiste donc à exercer un travail sur ces différentes phases, en fonction du public. C'est donc la progressivité, le style, les compétences de l'encadrant, ou encore la contextualité qui tendent à mobiliser ces différents outils. Les situations d'enseignement sont donc reconnues comme hébergeant une complexité progressive, notamment selon les degrés d'urgence et d'incertitude qu'elles présentent. Le corps du public est vu comme un réseau de failles et de qualités renforcés par un contexte tennistique qui tend à les mettre en valeur ou encore « à l'épreuve ». Un corps de tennisman implique alors pour l'encadrement une exigence de conceptualisation.

Comme le précise Perrenoud : « *dans la situation d'enseignement, on définit l'objet de l'action comme le rapport entre les élèves et le contenu enseigné, rapport que l'enseignant vise à modifier pour atteindre des objectifs de connaissance ou de compétence. La nature dynamique de ce rapport conduit à considérer l'enseignement comme gestion d'un environnement dynamique particulier* »<sup>783</sup> de ce fait, et selon les aptitudes du public, des éléments s'avèrent plus simples à travailler, quand d'autres sont plus délicats : qu'il s'agisse d'une situation de « points », de correction ou de travail gestuel. Dans cette perspective le corps du joueur devient ici « docile » : « *un corps qui peut être soumis, qui peut-être utilisé, qui peut être transformé et perfectionné* »<sup>784</sup>.

783 Perrenoud Philippe, *Enseigner des savoirs ou développer des compétences : l'école entre deux paradigmes*, paru in Bentolila, A. (dir.) *Savoirs et savoir-faire*, Paris, Nathan, 1995, pp. 73-88.

784 Foucault Michel, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, p.138, Galimard, Paris, 1975.

Les encadrants sont ainsi amenés à corriger ou à optimiser des perceptions singulières du tennis de par un façonnage dont les procédures pédagogiques apparaissent de plus en plus étudiés (par le contenu des formations, par les ouvrages experts, dans les cahiers de l'enseignant...) ce qui s'élargit de façon progressive au public « amateur ». Le travail du « service » évoqué plus haut en est l'exemple, il est envisagé pour corriger un défaut (la seconde balle de service), mais également pour optimiser une aptitude (la fille fait 1m70, une taille plutôt grande ce qui est un de façon générale un atout pour le coup travaillé).

Nous avons pu comprendre que l'encadrement tennistique confère aux « amateurs » qui s'y adonnent la possibilité d'accéder à des dispositifs qui confèrent autant la possibilité d'exprimer un « moi » tennistique, qu'ils engagent le joueur dans différentes formes de contraintes. Nous avons également pu introduire différentes problématiques plus technicistes, ou encore éthiques, qui nous suivront pour la suite de cette partie : les particularités du tennis comme jeu sportif qui demandent à être maîtrisées, la prudence nécessaire à l'encadrement, les phases d'incorporation, etc.

L'attrait que le public tend à obtenir et à communiquer durant les situations de séance, le vertige sportif que lui confère l'opportunité de ces situations, les outils employés par l'encadrant, etc. Tout ceci permet à l' « amateur » d'accéder à un degré de maîtrise supérieure de la discipline. Les amateurs réussissent à identifier les apports attractifs que potentialise la séance et la pratique, ce qui nourrit leur intérêt. L' « amateur » sait alors objectiver son corps et son investissement pour en retirer quelque chose. Il est un connaisseur capable de jauger ou d'évaluer la pertinence de la situation ou du suivi à plus long terme.

En un sens, ces publics participent plus que les « sans façon » au contenu de leur séance. Il se dégage néanmoins des limites, des contraintes, des distorsions, et des aléas propres au suivi de ce public. Les séances exigent alors une certaine harmonie entre les affinités qui s'y dégagent, le bon sens de chacun et le travail tennistique qui s'y déploie. Il y est « normal » de ne pas être dans son assiette ou de ne pas systématiquement prendre la séance au sérieux. Il y est acceptable de pouvoir s'affranchir des contraintes du suivi après une longue journée de travail, parce que le joueur n'a pas suffisamment envie d'y participer et qu'il fait trop froid pour y aller. Il y est enfin logique d'être en attente de conseils ou de mises en situation judicieuses ou/et intensives destinées à développer ou à entretenir ses qualités de joueur.

Dans notre déclinaison, ce chapitre se voulait donc comme intermédiaire, car il rend explicite les enjeux tennistiques quelques peu globaux qui sont liés à l'encadrement dans les clubs, tout en précisant plus spécifiquement des formes d'appréhension qui sont rattachées à la pratique chez un public particulier. Pour ces individus, le tennis fait partie des « petits savoir-faire » de leur existence sociale, ceci avec un succès ou/et une intensité certes variable(s). Ils portent un regard

spécifique sur l'encadrement, tel un outil d'assistance à leur loisir, autant qu'une situation de sociabilité. C'est donc cette forme d'attachement au « tennis » – dans sa définition globale – qui justifie l'attention qui est portée sur eux de la part des institutions fédérales et de l'encadrement. Si les « sans façon » constituent peut être la frange la plus massive en terme d'effectifs au niveau du nombre de licenciés, ces « amateurs » en constituent probablement la frange qui possède le plus d'influence pour peser sur le contenu de son suivi, tout en étant la plus fidèle au tennis.



## Chapitre 7 Quand le tennis s'inclut dans un projet de vie

Ce chapitre final tente de saisir une dernière déclinaison propre au public de l'encadrement tennistique. Nous allons ici nous intéresser aux individus chez qui la pratique du tennis constitue une forme de travail sur soi quasi quotidien. Ce travail est un enjeu essentiel à leur existence sociale, sans forcément qu'il en constitue de façon directe leur « gagne pain ». Dans la continuité des chapitres précédents, nous proposons de débiter l'analyse par ces portraits qui nous permettent d'emblée de délimiter le profil des individus qui ici nous intéressent.

Hector<sup>785</sup> avait neuf ans quand j'ai eu l'occasion pour la première fois d'observer ses talents. À la fin d'un match disputé contre son père (un commercial qui gagne bien sa vie et qui en ce moment « *met un peu d'argent de côté si dans sept ou huit ans il veut tenter le circuit pro* ») à la suite d'une discussion sur mes travaux, ce dernier me propose de me montrer les qualités tennistiques de son fils. Hector rentre sur le terrain, haut comme trois pommes, son père sort des « balles intermédiaires » de son sac et se met à faire quelques échanges. Je suis impressionné, Hector est en réalité un des deux ou trois meilleurs joueurs nationaux de sa catégorie d'âge. Il joue du fond du court, vient déjà à la volée sur deux ou trois balles « courtes » frappées par son père. Il « coupe » parfaitement les trajectoires, et battrait probablement un bon nombre de joueurs adultes du bas de quatrième série. En plus d'être passionné, Hector a déjà joué une soixantaine de matchs à cette période de l'année (nous sommes fin août).

Il s'est mis au tennis par « héritage familial » en accompagnant son père et sa mère qui vont jouer régulièrement dans un club de la région messine : « *il faisait ramasseur après on lui a pris une raquette et il a fait du mur, j'ai tout de suite vu qu'il avait quelque chose, bon je suis pas un spécialiste mais bon quand j'ai vu qu'à cinq ans il arrivait à doser correctement ses frappes face au mur pour qu'elles reviennent bien j'ai prévenu mon entraîneur et on l'a inscrit* ». Son père a pu me raconter dans le détail son suivi tennistique : « *Il s'entraîne cinq fois par semaine, deux fois avec des joueurs de deux ans de plus que lui, une fois au centre de ligue avec deux autres de son âge et deux leçons individuelles avec Guillaume. Il est suivi par la FFT (il intégrera trois ans plus tard le pôle espoir avec une année d'avance) (...) Bon sa mère fait attention à tout cela elle refuse par exemple qu'il joue en « balle dure » (celles utilisées par les adultes), son entraîneur fait très attention au suivi et on complète le tennis avec de la natation parce que c'est un sport asymétrique et qu'il faut compléter par autre chose. L'école ça va plutôt pas mal sa maitresse elle comprend pour les absences, mais du coup il ne se repose pas beaucoup* ». À la fin de l'étude ce joueur a quitté son club pour s'investir dans une structure fédérale (un « pôle espoir national »).

---

785 Du fait que nous n'avons pu obtenir l'accord de tous les parents, entraîneurs ou joueurs ici présentés, nous avons choisi de modifier tous les prénoms mais également certains lieux d'analyse. Nous garantissons néanmoins au lecteur l'authenticité des situations et des profils ici déclinés.

Sandra avait dix-huit ans pendant l'étude. Elle est classée « - 15 » ce qui la situe environ dans les cent cinquante meilleures joueuses du pays. Elle fréquente par moments des petits tournois « futures »<sup>786</sup> à l'étranger. Elle s'est mise au tennis à l'âge de sept ans et fut tout de suite détectée et prise en charge par la ligue de sa région d'origine. À quinze ans elle déménage en Lorraine, non sans avoir pris contact avec la ligue, qui l'assiste et met à sa disposition le centre de ligue. Le problème est malheureusement que ses parents travaillent trop loin de ce centre, ils sont de « classe moyennes » et peuvent difficilement l'aider financièrement. Seule sa mère tente de la véhiculer sur les tournois de la maison ce qui représente plus d'une centaine de déplacements chaque année. Elle s'entraîne donc avec le D-E de son club avec qui elle a réussi en deux ans à passer « négative ». Malheureusement pour elle, le niveau international est encore un peu loin : *« À mon niveau c'est avant tout une question d'argent, je dois prendre des points WTA tout ça, (...) mes parents ils n'ont pas les moyens c'est la « classe moyenne basse » si tu veux. Il va à l'usine ma mère elle s'occupe de personnes âgées, ça va mais on a pas trop les moyens. La Fédération l'année dernière ils m'aidaient et cette année ils ne m'aident plus, je suis un peu passé de la troisième roue du carrosse (en référence au fait qu'elle ne se situe « que » entre les quinze ou vingt meilleures joueuses de sa catégorie d'âge). C'est bizarre d'ailleurs une année ils investissent sur toi et après plus rien, c'est comme si ils perdaient leur argent du coup. (...) Moi j'adore le tennis, mais là c'est difficile, mon entraîneur il fait des sacrifices pour moi, il vient m'entraîner dans ce petit bled sur ce terrain pourri et il arrive à me faire progresser. Là en un an je suis passée de - 2/6 à -15 ».*

Elle est ainsi très partagée entre la tentation du haut niveau, même si selon elle : *« je n'y crois pas trop c'est pas qu'une question de talent, il faut des moyens et puis de la chance, un bon tableau dans un tournoi international par exemple, un passionné de tennis un peu friqué qui t'aide financièrement. En fait c'est beaucoup d'aléas mais si en plus je me focalise là dessus »* et le fait de s'occuper de son avenir : *« là je passe le bac par correspondance, je joue plus de trente heures par semaine en comptant les tournois alors je ne peux plus aller au Lycée en plus je dois prendre le bus pour y aller, on habite dans un village il est à quinze kilomètres ».* Elle a décidé d'encore tenter sa chance : *« pour un an, et puis ça me permettra de voir jusqu'où je peux aller en terme de niveau parce c'est ça qui est dommage j'ai l'impression d'être une meilleure joueuse de semaine en semaine, mais après il y a les matchs la pression tout ça. Ça me fait perdre mes moyens parfois (...) je veux dire que même quand je gagne, c'est jamais comme je joue à l'entraînement ».* De plus le circuit des joueur(se)s dits « négatifs » est également concurrentiel et parfois impitoyable : *« Faut aussi être prêt au bon moment, l'été d'il y a deux ans j'étais bien classée dans ma catégorie d'âge, je fais des tournois sur Paris, je joue pas trop mal, mais le jour où un entraîneur national vient me voir en match, j'ai raté mon match, et le mec n'est même pas resté pour parler avec moi. Si j'avais mieux joué ce jour là j'aurais peut être pu intégrer une grosse structure ».*

À la fin de l'étude Sandra a eu son bac ES et avait décidé d'abandonner l'idée du circuit professionnel tout en continuant à jouer les tournois du nord-est de la France et à s'entraîner sérieusement : *« je pense que je*

786 Ces tournois permettent, sous certaines conditions d'accéder à un classement mondial, leur rémunération étant pas contre parfois plus faible que dans certains tournois de club.

*passerai le diplôme d'entraîneur, ou alors j'irai à la fac, là j'ai pris un peu de repos parce qu'il fallait digérer* ».

Jérôme est classé 15/2, il vit avec sa copine chez ses parents dans les coins de Thionville. Il a vingt quatre ans a arrêté un BTS et travaillé une année dans la vente de prêt à porter pour homme. Là il se retrouve en période chômage. Il s'est mis au tennis à l'adolescence : « *au départ avec des potes et puis après en club. Ça marchait bien mais j'ai eu une progression assez lente. 30/1 à dix sept ans, 15/5 à vingt ans, 15/3 à vingt trois ans et là je suis 15/2 bon c'est pas fabuleux mais c'est régulier quand même* ». Du coup Jérôme développe l'ambition de : « *passer à 15 d'ici deux ans là j'ai encore un an et demi d'indemnité et puis on verra bien à la fin* ». Ceci dans l'objectif de s'inscrire à la formation de D-E<sup>787</sup>. Il semble avoir mis une intensité de pratique en adéquation à ses ambitions : « *c'est simple je joue tous les jours, je prend quatre indiv par semaine et je m'entraîne aussi deux fois avec l'équipe une quand il veulent bien me laisser jouer avec eux parce qu'ils sont plus forts (rires). J'ai investi si tu veux, en plus à pôle emploi ils m'ont dit que ça pourrait coller la formation, qu'ils pourraient m'aider. (...) Là ça me revient environ à cinq cent six cent euros par mois parce que là je fais tous les tournois que je peux, j'en suis à quatre vingt dix matchs cette année* ». Pourtant il déclare ne pas toujours réussir dans ce « circuit » : « *J'ai un gros problème de stress, je perd énormément mes moyens en match, enfin pas toujours, mais disons deu matchs sur trois je vais être dans la souffrance, si j'arrivais à me détacher de ça je pourrais facilement arriver à mes objectif*. Dans ce sens, l'apport d'un encadrant devient selon lui fondamental : « *J-P (son entraîneur) il me booste bien, on a vraiment programmé les axes de mon jeu d'abord le service, ensuite le revers. On fait aussi pas mal de préparation physique, Le problème c'est que je n'ai pas une grande confiance en moi et que quand je me mène en match je me crispe beaucoup* »<sup>788</sup>. Dans ce sens son entraîneur devient presque parfois une sorte de psychologue : « *On a quand même progressé là dessus par la discussion, en parlant sur mon ressenti, des trucs comme ça. Pour J-P il faut que je renforce mon physique, c'est ça qui va me donner plus de confiance* ».

Mathieu a 19 ans, issu d'une famille « aisée », il travaille dix heures par semaine comme éducateur dans son club, passant à côté une quinzaine d'heures à s'y entraîner sérieusement avec un D-E chevronné. Il est classé « 1/6 » ce qui d'une part, ne lui laisse entrevoir aucun avenir de « haut niveau » mais qui dans le cas où il grapillerait deux ou trois échelons au classement français, pourrait peut être l'incorporer dans l'équipe de « Coupe Davis » luxembourgeoise : « *j'ai la double nationalité alors ça c'est un peu mon objectif* ». Mathieu peut ainsi vivre pleinement sa « passion » grâce à l'insistance de son père : « *c'est lui qui m'a poussé à ça j'étais toujours meilleur en tennis qu'à l'école, donc bon je sais que j'ai de la chance mais faut pas croire je bosse pour ça aussi. Les leçons que je donne au gamin ça permet au club de faire donnant*

787 Les portraits des D-E chapitre 4 apportent d'autres éléments et complètent pour certains ces portraits.

788 Je venais de jouer contre lui en tournoi quand j'ai fait cet entretien, et il avait un peu « balancé » le match après avoir pourtant mené assez nettement.

*donnant, le club me paye l'entraîneur en partie et puis moi je leur rend service même si je pourrais presque m'en passer ». Ceci n'est pas du au hasard, Mathieu a toujours été plutôt doué pour le tennis : « plus jeune j'ai du gagner une bonne vingtaine de tournois régionaux, mais je n'ai jamais trop percé. Je stagne aux alentours de 1/6 depuis trois ans. J'étais quand même dans les vingt meilleurs nationaux à treize ans, je crois que c'est quand je me suis mis à faire beaucoup de tournois adultes. J'ai perdu pas mal de confiance parce que je n'avais pas de coup fort comme un gros service par exemple (...). Après je ne l'ai pas encore passé mais je pense que je pourrais peut être devenir D-E, à moins que je ne trouve quelque chose d'autre au Luxembourg. Pour l'instant j'essaye de mettre la dose à l'entraînement histoire de voir ce que je peux rattraper de ma brillante jeunesse ».*

Nous proposerons ici la déclinaison des formes d'encadrement tennistiques les plus sophistiquées que nous avons pu retrouver dans nos observations. Si nous ne souhaitons pas nous investir dans l'étude des joueurs « professionnels » de tennis, car ceci à d'une part été fait, et que notre analyse se limite à l'espace du « club », il s'agit néanmoins de clore les différentes déclinaisons du public que nous analysons à partir d'individus qui emploient en partie des dispositifs de « haut niveau ». Nous inclurons donc :

- Des enfants ou des adolescents « brillants » dans leur discipline, ce qui leur confère la possibilité d'appartenir à une certaine élite (régionale par exemple) du jeu, tout en continuant l'école.
- Des adultes, plutôt jeunes, qui s'investissent dans le tennis de façon intensive, qui possèdent des ambitions sportives élevées, qui sillonnent les tournois régionaux ou pour qui le tennis peut constituer une forme de « roue de secours » pour leur insertion professionnelle (voir chapitre 4 et les D-E).

Quels sont les motifs, les formes et les conséquences de cet investissement ? En quoi l'encadrement tennistique est-il indispensable à cette façon de vivre le tennis ? En quoi les séances se rapprochent-elles, ou au contraire, s'opposent-elles aux agencements que nous avons pu percevoir jusqu'ici ? Là encore, nous faisons ici face à des individus d'âges, de niveaux et de profils sociaux différents, ce qui bien évidemment influencera la forme de leur suivi, tant à l'échelle relationnelle que pédagogique. Ils possèdent néanmoins pour point commun de mettre une intensité quasi « professionnelle » dans leur pratique tennistique : en terme de temps, d'engagement et même d'argent. En effet, au contraire des publics traités dans le chapitre précédent, nous ferons face à des individus qui passent de nombreuses heures chaque semaines sur un terrain pour tenter d'atteindre des objectifs de différentes natures. Ici le tennis dépasse la simple dimension de loisir, au profit d'un « travail » rigoureux et quotidien. Ces individus sont des entrepreneurs sportifs<sup>789</sup> dans le sens

---

789 S. Fleuriel, M. Schotté, "Le contractuel, l'entrepreneur, l'assisté : trois figures du travailleur sportif." *Revue Espaces Marx*, 2013, n° 33, 43-51.

où ils font face à un projet particulier et qu'il y mettent un investissement intensif que nous allons définir.

Malgré cela, nous observerons que cette forme de « travail » n'en est pas moins rattachée à des logiques qui ne sont pas uniquement liées à de simples enjeux de « professionnalisation » au sens pur du terme. Ces suivis plus élitistes et contraignants n'empêchent pas les joueurs de trouver de l'attrait et du plaisir à l'intérieur même des séances, toutefois nous constaterons qu'on ne peut séparer cet investissement d'une certaine forme de souffrance ou de sacrifice liés à la rigueur que demandent leurs objectifs. D'autre part, cette modalité d'investissement est également et inéluctablement éphémère, pour des raisons à la fois économiques et sociales (nous l'aurons compris une carrière tennistique de ce type possède un certain coût et ne peut se substituer à d'autres activités professionnelles à un moment ou l'autre de l'existence du joueur) mais également physiologiques (le corps de ces individus perd en efficacité quoiqu'il en soit à partir d'un certain âge, il peut également se blesser, ou ne jamais atteindre l'efficacité attendue).

D'autre part, il existe une forme de déplacement entre l'admiration ou la renommée qu'ils possèdent dans leur club ou encore dans leur région (en témoignent plusieurs articles qui furent consacrés à Sandra ou à Hector dans la presse régionale) et leur place quelque peu précaire dans l'élite tennistique. Enfin, ces individus s'unifient également du fait de leur considération personnelle vis à vis de la pratique encadrée. Pour eux, on saisit que celle-ci est vécue telle une situation d'« expertise » à part entière, du fait de leur ambition ou de la complexité humaine et technique que représente cette forme d'investissement. Dans ce sens, ces individus font également tous face à un encadrant « professionnel », et rémunéré pour ses services. Ce dernier est parfois même complété par d'autres entraîneurs fédéraux, spécialistes de la formation de haut niveau<sup>790</sup>, ou encore d'autres individus chargés de la progression du joueur (préparateur physique, accompagnateur, psychologue sportif parfois, etc.).

Là où l'expertise liée au travail d'encadrement du tennis antérieurement observé engendre des dimensions distractives, des façons de conférer du « fun » ou du ludique à la séance, celle ici proposée (sans négliger totalement ces derniers points) s'articule bien plus sous des nécessités de rendement. Pour observer cela, il s'agit à nouveau de pénétrer les séances sous un angle sociographique, en y saisissant les expériences, les compétences et les façons de faire qui se manifestent. Ici la séance devient alors un espace producteur de rouages, de codes et de normes parfois proches des autres modalités d'investissement déclinées précédemment, mais également

---

<sup>790</sup> La chaîne de réseaux qui cadre la progression de ces joueurs reste néanmoins inférieure à celle utilisée sur le circuit professionnel, elle tend néanmoins à s'en rapprocher (on peut par ailleurs supposer que l'encadrement de ces joueurs est parfois bien plus réfléchi ou rationalisé que celui des joueur(se)s du circuit professionnel des années 70-80 par exemple).

parfois beaucoup plus strictes, intenses, parlantes ou spécifiques. Nous cernerons alors un encadrement qui s'avère très minutieux, où les résultats se doivent d'être visibles : en terme de classement, de progression, etc. Ici, le tennisman tend donc à déployer et à affirmer des aptitudes singulières qui l'incitent vers de nouvelles références cognitives, au fil d'un façonnage sensitif, moral, voire émotionnel. De façon similaire aux chapitres qui précèdent cette partie, nous axerons notre analyse sur le sens que confère le joueur à son investissement, et le délicat ordonnancement des agencements qui en émanent.

### **7-A Le « don de soi »**

S'investir dans cette forme de pratique nécessite à la fois de travailler, mais également d'investir sous des formes autant matérielles, corporelles et morales. Le joueur est dans une logique de « don de soi » vis à vis de la discipline en elle même. Pour premier exemple nous pouvons prendre les logiques d'investissement économiques qui se raccordent aux projets de ces pratiquants. Chez ce public, les diverses aides ou les sponsors sont en effet très rares. La maîtrise du jeu a donc un prix pour qui souhaite s'approcher d'une certaine forme d' « élite ».

#### **- Le prix de la pratique :**

Dans un premier temps, ce « prix à payer » est donc avant tout économique et matériel, ce qui est plus ou moins un handicap selon évidemment les origines sociales du joueur (voir à ce sujet le portrait de Mathieu ci dessus), mais également au regard de l'incertitude des fruits que va récolter le joueur de son engagement :

*« Je devais presque faire trois ou quatre cent bornes tous les jours pour m'entraîner, parce qu'à mon niveau il n'y avait pas grand monde, du coup j'allais en Alsace, en Allemagne, même à Paris, en passant, bonjour le prix de l'essence. Tout ça pour trouver des partenaires d'entraînement avec mon coach que je devais aussi payer en partie ». Florian ancien joueur « négatif ».*

*« Là dernière fois j'ai gagné un tournoi en Alsace dans un beau club, il y avait beaucoup de spectateurs, il applaudissaient tout le temps, vraiment sympa, j'ai même un journaliste local qui m'interviewe (...) Mais sur ce tournoi j'ai cassé trois cordages, je me suis payée deux nuits d'hôtel et l'essence, mon entraîneur ne pouvait pas venir avec car il devait donner des indiv dans son club, enfin bref. Je gagne le tournoi ou je joue trois matchs accrochés, et le prix c'est un chèque de 400 euros, alors tu imagines pour, la finaliste, celle que je bats c'est juste la moitié.(...) Donc*

*faut à un moment, faire preuve de beaucoup de détachement par rapport à ça ».* Sandra (voir son portrait au début du chapitre)

*« C'est trop cher, le tennis est trop cher. Si tu veux envisager le circuit pro c'est 25 000 euros une saison sans savoir ce que ça va donner. Sans compter l'entraîneur qui voyage... ».* Alexandre, ancien vice champion de France seconde série.

Cet engagement est donc bien souvent onéreux, et ces joueurs se situent d'une certaine façon « en bas de l'échelle » du sport de haut niveau. On saisit particulièrement cette précarité au regard du flou qui régent leur avenir sur le moyen terme. Le nombre de joueurs aidés par la FFT est très faible, ne dépassant que rarement la vingtaine de joueurs par catégories d'âge et de sexe, et lorsque ces joueurs ne sont pas aidés ils « bricolent » parfois des structures à l'aide de différents fonds, ce qui est à la fois compliqué et ne garantit pas grand chose. Pour palier à cela les clubs ou les ligues mettent également parfois en place des structures collectives (centre d'entraînement régional, « pôles », etc.). Si ces dernières permettent de travailler dans de bonnes conditions et réduisent les coûts, elles n'en restent pas moins réservées à des individus qui d'une certaine façon possèdent les moyens de s'affranchir de certaines exigences, ici par exemple l'école est mis au second plan et ceux qui ne réussiront pas devront alors trouver par eux mêmes une « roue de secours » :

*« Le grand problème en France, c'est qu'il n'y a pas de demi mesure. Être négatif au tennis c'est quand même quelque chose, ça démontre un vrai talent, de vraies qualités et pas seulement tennistiques, elles sont morales, tout ça, il se sacrifient, ils savent faire la part des choses. Et ces qualités elles ne sont pas mais alors pas du tout recyclées à part en prof de tennis »* Entraîneur anonyme »

### **- Le travail physique : « la pire période »**

En plus de l'investissement monétaire<sup>791</sup> que nous venons de préciser et de ce système concurrentiel parfois très difficile à supporter, le joueur ne peut également faire l'économie d'une certaine souffrance corporelle qui caractérise en partie le sport moderne. Effectivement, certaines situations d'encadrement prennent la forme d'un travail intensif qui produit une certaine douleur chez celui qui l'expérimente. C'est par exemple le cas de la « préparation physique » qui consiste à

---

<sup>791</sup> Voir à ce sujet la thèse de Christophe Cazuc, résumée dans nos prolégomènes et les différentes *carrières* vers le circuit professionnel.

travailler les facultés corporelles du joueur de par des épreuves d'endurance, de musculation, etc. Cette préparation possède pour vocation de rendre l'individu résistant à l'exigence de sa pratique. Si auparavant, comme nous l'avons vu Partie 1, la coordination et de bonnes facultés mimétiques étaient les qualités principales requises pour la pratique du tennis à un « bon niveau », désormais une grande importance est conférée au développement de qualités « athlétiques ». Ainsi à ce niveau les techniques tennistiques de grande qualité sont parfois insuffisantes si elles ne sont pas couplées avec des qualités d'endurance, de puissance musculaire, etc.

Cette note témoigne de la façon dont une séance de préparation physique chez ce type de public est susceptible de se dérouler :

Ce mardi matin de décembre au SMEC je tombe nez à nez sur une grande figure sportive sportive régionale. Un joueur classé « négatif » est ici assisté par un coureur de demi-fond qui a été médaillé aux championnats du monde d'athlétisme. Ce dernier donne ici « un coup de main » au coach du joueur qui est également présent, son intervention est basée sur la préparation physique. Le terrain de tennis est ici transformé en « parcours ». Des plots, des lattes, des *médecine ball* sont dispatchées sur le terrain dont on ne distingue quasiment plus les lignes. Si moi aussi je suis amené à « m'entraîner » sur le terrain voisin, je ne peux m'empêcher d'observer la scène. Le joueur – qui n'a même pas de raquette à proximité – est constamment en action : il fait des tours de terrain en sautillant sur une seule jambe, répète des accélérations très brutales de la ligne de fond vers le filet. Il sprint, saute, fait des dizaines de pompes, etc. L'athlète et le coach sont eux très attentifs et motivent inlassablement le joueur, qui me confiera plus tard que « *sans eux tu ne peux pas faire ça, si tu veux c'est mécaniquement possible de le faire en solo mais il te faut une équipe derrière (...) pour te pousser* ». Une fois mon heure de séance terminée ils m'autorisent à assister de plus près à la fin de cette scène. Le joueur est débordant de sueur, il ne sent pas très bon lorsqu'il passe près de moi, il hurle parfois durant certains étirements. La séance s'interrompt une fois que le joueur vomit dans la poubelle du terrain, ce qui ne l'empêche pas d'en rire avec ses deux « entraîneurs ».

C'est avec ces agencements que le « performeur » modifie quelque peu son rapport au corps. Dans ces cas là il s'agit pour lui « *de ne plus s'écouter* », de vaincre la souffrance physique, de dépasser les seuils « normaux » de résistance à l'effort. L'agencement du terrain est dédié à cela, le corps du joueur s'en trouve poussé à bout, jusqu'à la régurgitation.

Ce qui peut s'apparenter à une certaine forme de maltraitance s'avère néanmoins cadrée de façon précautionneuse, ici l'entraîneur du joueur a fait appel à un spécialiste de ce type de suivi – un individu qui a lui-même expérimenté ce genre de souffrance et qui a réussi à les surmonter – de par le prétexte de la performance tennistique qui désormais, par sa rationalisation et son exigence



postmoderne<sup>792</sup> impose ce type de pénibilité : « *la conséquence de la rationalisation est donc le mouvement continu de spécialisation professionnelle : spécialisation des activités de l'entraîneur par rapport à celle de maître ou de dirigeant, spécialisation des athlètes dans un seul sport ou à un poste particulier, spécialisation des médecins dans le sport, spécialisation dans le travail physique, etc.* »<sup>793</sup>. On saisit alors que le travail physique reste donc contrôlé, dosé, jaugé selon le public, il ne serait pas question par exemple de faire vivre ce type de séance à un jeune « amateur » par exemple.

La souffrance tennistique est donc une affaire de conviction, de travail « en amont ». D'une certaine manière, le suivi reconfigure la définition de la souffrance, qui dans certains cas n'est plus forcément vécue comme telle par celui qui est amené à l'expérimenter. Dans la note de terrain le joueur l'accepte jusqu'à s'en faire vomir, néanmoins le fait qu'il s'en amuse (il rigole) démontre d'une certaine certaine conscience. Ce qui pourrait sembler intolérable ou critiquable pour beaucoup au regard de cette dureté, fait ici partie d'une certaine normalité qui produit au joueur une sorte de plaisir. La performance et le travail qui s'y rattache devient alors une configuration quelque peu calculée vis à vis de laquelle les individus qui s'y risquent possèdent souvent une certain détachement face à la tâche. Dans ce sens, ce qui se traduit comme un dépassement de « soi » dans le langage courant s'avère en réalité un dépassement des conventions qui se raccordent au traitement social du corps, mais qui se traduisent ici comme une routine. L'objectif de ce travail sur le corps de celui qui devient un athlète est d'acquérir de la résistance, de la puissance, de la confiance, de la vitesse. Sans modifier de façon trop remarquable les apparences physiologiques du joueur il s'agit d'en optimiser ses capacités.

Enfin, précisons que si ici le joueur en rit, pour la globalité des joueurs, cette phase est souvent redoutée, principalement car ils y souffre, mais également car ils ne « jouent » pas :

« *La pire période c'est la préparation physique, tu ne joues quasiment jamais, tu passes ton temps à faire autre chose que du tennis mais pour le tennis* ». Alex ancien numéro 9 français de la catégorie 15-16 ans.

« *Que ce soit l'entraînement ou la préparation physique de toute manière on préférera toujours la compétition, c'est ça je veux dire on est des compétiteurs (...) un mec à 30 par contre, il va des fois bien plus s'éclater tennistiquement dans sa séance que dans un tournoi pourri* ». Max

---

792 Labica Thierry, « Le grand récit de la postmodernité ». À propos de *Le Postmodernisme ou la logique du capitalisme tardif* in La revue internationale des livres et des idées, n° 1, sept.-oct. 2007

793 Lemieux Cyril et Mignon Patrick, 2006, *op.cit.*

### - Souffrance dévouement à la discipline « faut être un peu maso »

Ce don de soi et cette souffrance ne sont toutefois pas incompatibles à un certain plaisir. Si nous ne nous aventurerons pas sur le ressenti des joueurs au regard de leur performances en match officiels, les séances intensives ont pour particularité de permettre à celles et ceux qui s'y risquent de modifier leur rapport au corps et principalement à la douleur. Cette souffrance vécue en séance procure une tension qui prend toujours fin et cette finalité ravit en général les joueurs :

Exercice de « droite-gauche » au « panier » pour Sandra, qui doit frapper une centaine de balles à la suite. L'entraîneur est en face d'elle et distribue les balles, il démarre très doucement puis accélère progressivement, de plus en plus. À la fin du seuil l'entraîneur envoie des balles qui sont quasiment impossibles, la joueuse s'arrache sur chacune d'entre elles, elle n'en loupe presque pas une seule. L'entraîneur semble presque surpris puis il annonce '*dernière balle*', Sandra va de plus en plus vite réussit un très beau revers avant de finir allongée par terre, tandis qu'elle reprend son souffle et avant même que l'entraîneur la congratule - *excellent c'est de mieux en mieux !* - j'aperçois un grand sourire sur son visage.

Observation de Jérôme en leçon individuelle avec Charles, ce dernier tente de faire travailler la caisse physique du joueur qui est selon le D-E : *pas vraiment en phase avec le niveau de seconde série qu'il veut avoir*. En ce mois de mars, Jérôme n'a pas de tournoi à disputer, les championnats sont terminés. Le D-E profite de cette occasion pour laisser un peu la technique de côté, Il fait travailler musculairement Jérôme avec une *médecine ball*, un gros ballon de huit ou neuf kilo, l'exercice ressemble à du lancer de poids, de façon similaire à la gestuelle d'un « service ». Jérôme doit tenter de lancer avec son bras droit la balle le plus loin possible. L'exercice est redondant, pénible et très peu ludique. Il se trouve sur « la ligne de fond de court » et son lancer dépasse difficilement les quatre ou cinq mètres. L'objectif est alors de dépasser la ligne de carré de service de la partie de terrain occupée par le joueur. Chose qu'il réussit après une vingtaine de tentative et une bonne quinzaine de minute à lancer la balle et à courir la récupérer. J'entends alors Jérôme hurler sa satisfaction. Après cela Charles lui dit de prendre sa raquette : « *fait des services maintenant, tu vas voir* ». Jérôme sert et s'exclame : « *ouah mais comme c'est facile après ça, j'ai l'impression de servir deux fois plus fort, ouah c'est énorme !* ».

Les sensations d'apaisement que produisent les séances intensives *a posteriori*, tel que nous l'avons vu dans le chapitre précédent, sont très appréciées des joueurs. Lorsque la souffrance d'une situation intensive prend fin, le corps apprécie le répit et l'apaisement que procure les phases dites de « récupération ». C'est alors la décharge de cette tension, la fin du supplice qui rend – selon certains discours – le plaisir présent :

*« Faut être un peu maso quand même de s'infliger ces trucs là, mais à la fin qu'est ce que c'est bon (...) et puis ça donne un sentiment de fierté assez fort tu te prends un peu pour Rocky Balboa ». S. joueuse classée « - 15 ».*

*« Après une intensité pareille si tu veux il y a tout qui est meilleur, l'eau, le canapé, la nourriture, la bière (...) c'est même pas une récompense c'est une suite logique. Donc si tu veux quand ça devient difficile en séance, ou même quand tu n'as pas très envie d'y aller, bah tu penses un peu à ça et ça te motive ». Jérôme*

Ce mécanisme de récompense est souvent connu et identifié par ces individus, pour exemple, les fins de séance voient parfois les participants utiliser un champ lexical proche de la toxicomanie. Fréquemment, à la suite d'un exercice de panier « fractionné » particulièrement intense, d'une séance poussée, ou d'un travail physique exigeant nous avons pu relever ce type de termes :

*« Ca va c'est bon là j'ai pris ma dose ».*  
*« Je suis complètement défoncé là ».*  
*« Je me sens blindé de testostérone ».*

D'autre part, dans leurs discours on remarque qu'au fil du temps, le travail physique procure aux joueurs une certaine confiance en eux : l'impression de « se sentir fort ». Au fur et à mesure que le joueur expérimente ces procédés intensifs, il devient alors capable d'en apprécier les résultats :

*« Au départ tu n'es jamais très enclin à ce genre de trucs, si tu veux pour ma part avant je préférerais un match perdu ou pourri à de l'entraînement, mais après à un moment t'arrives à comprendre que ça porte ses fruits. (...) j'ai un exemple un peu bidon mais avec Steph (son entraîneur) on est descendu dans le sud pour s'entraîner sous la chaleur, c'était vraiment horrible. Et puis on est revenu ici dès le premier tournoi à Nancy j'étais super frais alors que les gars en face ils se liquéfiaient au bout de cinq jeux. On est fin aout l'été avait été pourri mais là il faisait bien chaud j'ai fait trois « perfs » en deux semaines, et niveau confiance en moi ça été extraordinaire »*

Dans cet extrait, c'est le joueur qui se rend compte de l'efficacité de la décision de partir s'entraîner dans des conditions difficiles. C'est ici que les séances s'apparentent à du travail, qui

lorsqu'il est « bien fait », procure au joueur une certaine satisfaction. Cette satisfaction est alors le fruit d'une capacité à mesurer la pertinence et les effets des actions antérieures et de leur intensité, de par une imbrication de l'esprit et du corps du joueur cadrée elle par un dispositif réfléchi.

C'est par un travail de redondance – qui concerne autant la gestuelle tennistique que la sublimation du corps qui exerce ces mêmes gestuelles – que les joueurs acquièrent les automatismes et la rigueur qui les distinguent des autres tennismen dont le niveau traduit parfois la trop grande réflexivité dans l'action, le manque d'automatismes ou de facultés de récupération, l'émotivité, etc. Enfin c'est également par cette forme de « décharge » que produit la fin et l'après séance que se trouve parfois être un motif annexe de l'investissement du joueur, cette appréciation étant quelque chose que ces joueurs découvrent ou apprivoisent au fil du temps.

Malgré cela, si cet engagement est porteur de plaisirs ou de satisfactions diverses, il est également vecteur de pénibilité certes corporelle, comme nous avons pu le saisir mais également morale.

#### **- Pression, déceptions et lucidité « un monde ingrat »**

Cette forme de pratique développe d'autres formes de souffrances et de douleurs qui ne sont pas simplement mécaniques, physiques ou encore liées au « dépassement de soi ». C'est également une question d'exigence mentale et quotidienne. Ceux qui fréquentent de façon assidue les leçons individuelles et les séances sont des individus pour qui la « discipline tennistique » exige un fort dévouement. L'accès à un haut degré de maîtrise tennistique demande alors au joueur de s'investir « corps et âme » sur le terrain, ce qui engendre inéluctablement d'autres conséquences en dehors. D'autant plus, que pour les pratiquants les plus investis, il existe un écrémage radical : pour des centaines de joueurs qui peuvent à un moment donné rêver ou espérer une carrière professionnelle<sup>794</sup>, seule une poignée réussit.

De ce fait, accéder à cette forme de maîtrise du jeu n'est pas un gage de réussite, les sacrifices et les particularités du sport de haut niveau développent des déceptions, des angoisses et des craintes :

*« À un moment j'ai eu l'impression de perdre ma jeunesse, ça a commencé avec les booms du samedi où je ne pouvais pas aller parce que je devais m'entraîner ou partir en match. Et puis ça*

794 À titre de comparaison, en France seuls les dix ou quinze meilleurs jouer(se)s nationaux peuvent vivre de leurs gains en tournois professionnels, quand un sport comme le football compte près d'une cinquantaine de clubs professionnels qui hébergent des effectifs d'une vingtaine de joueurs. Les joueurs ici évoqués deviennent alors bien souvent des D-E (voir chapitre 4) ou reprennent des études, quelques joueurs réussissent également à travailler en tant que *sparring partner* sur le circuit. Une approche plus quantitative nous permettrait de traiter plus précisément à ces questions.

*s'est répercuté un peu partout : j'avais pas de petite copine, je devais faire attention à ce que je mange tout ça parce que je commençais à être un peu bouboule, ça m'a tellement gonflé que j'ai dis stop ». Jonatan champion de Lorraine par équipe à treize ans.*

*« Tout allait plutôt bien j'étais champion régional des 13-14 ans, je suis allé faire les championnats de France à Roland Garros, j'allais même postuler pour un tennis étude extra, et vlam plus d'épaule pendant deux ans à cause de forcer au service, c'était cuit adieu mes rêves, plus de soutien (...) J'ai eu une phase difficile après, beaucoup de joints, d'alcool encore que c'est même pas ça, c'est plus (silence) euh c'est plus que tu n'es pas récompensé, c'est un monde ingrat ». Thibault aujourd'hui D-E*

*« J'étais suivi, il y avait les entraîneurs fédéraux ils venaient toutes les semaines me voir, j'avais une bourse de 5000 euros et puis du jour au lendemain plus rien (...) forcément mes parents ils étaient un peu déçus. Et puis après ça te fais aussi une réputation dans le milieu, certaines adversaires elles savent que t'as plus la bourse (...) Le pire c'est que j'en vois qui n'avait rien de plus que moi dans le jeu qui réussissent elle étaient plus petites que moi, je les battais ou c'était serré, là j'en ai même vu une à wimbledon sur canal plus l'autre fois, ça fout les boules non ? ». P-H ancienne espoir régionale, qui sillonne toujours les tournois amateurs.*

*« Autant c'est un sport qui est formidable autant il y a beaucoup de trucs que tu ne peux pas trop faire parce que ce n'est pas compatible : les samedis soirs je ne vais jamais en boîte alors que j'adore ça. Je mange des pâtes tous les jours (...) et puis à un moment c'est usant parce que le tennis c'est vraiment le sport où tu perds le plus, je veux dire, tu fais trente tournois dans une saison tu vas en gagner deux ou trois et encore mais le reste tu perds. Donc t'as des moments d'euphorie aussi quand tu vas au bout, quand tu « perfes » (...) moi une fois en interclub j'ai battu un joueur qui sortait d'un premier tour à Roland-Garros donc là t'es fier. Mais tu ne les savoures que rarement parce que le lendemain ou deux jours après c'est remis en jeu ». Pierre joueur « négatif ».*

*« Ca me met beaucoup de pression, parce que je pars de loin, c'est un peu un pari que je fais, même si bon je pense que je vais bien y arriver un jour ou l'autre mais je n'ai finalement aucune garantie. Mais bon ma copine elle râle parce que un soir sur quatre je suis en tournoi, qu'elle doit me faire des petits menus diététiques (...) mon père il comprend pas pourquoi je perds autant alors que je m'entraîne tous les jours. Du coup j'ai un peu perdu le plaisir du jeu. Je veux dire*

*c'est pas que j'aime pas ça c'est que dès fois j'en ai pas envie et que je me force* ». Jérôme qui souhaite accéder au classement 15 pour passer le D-E.

Pour ces joueurs il convient alors de prendre en compte que la différence entre l'accès à un haut niveau de pratique, et l'accès au circuit professionnel sont deux choses qui sont certes inéluctablement liées, mais également bien distinctes. Le circuit professionnel nécessite par exemple un réseau plus large, voire plus complexe, tant la concurrence s'y exacerbe :

*« Il faut être clair dès le départ une carrière professionnelle c'est un peu de la loterie, tu puises dans un réservoir d'une centaine d'adolescents et à la fin tu en sors peut être un tous les trois ans. Donc si tu veux c'est beaucoup plus facile de voir ceux qui ne vont pas y arriver de ceux qui vont y arriver. Ça n'empêche pas de se tromper, Arnaud Clément, Grosjean, ou Simon<sup>795</sup>, ce n'étaient pas du tout des monstres quand ils étaient jeunes, mais en tout cas c'était pas non plus les plus nuls. Regarde par exemple les dix premiers français en général c'est les mêmes d'une année à l'autre, pourquoi ? Parce qu'ils ont réussi à trouver un équilibre, ou une routine. C'est ça qui les a amené là où ils sont* ». Un entraîneur fédéral

*« Je ne pense pas du tout à ça, ou alors dans mes rêves (...) de toute façon je me focalise sur moi et sur mon jeu, pas forcément pour faire une carrière l'idée c'est de voir où je peux aller en terme de progression le classement ça vient après. J'y vais vraiment par tâtonnements si tu veux. Je tape parfois avec des joueuses qui sont cent cinquantièmes ou trois centièmes mondiales je veux dire on a le même coup-droit, dès fois j'ai l'impression que je sert plus fort tout ça enfin ça tient la route, même si elle sont quand même plus fortes (...) Après on n'a qu'une seule vie je ne veux pas avoir de regrets quand je serai plus vieille. ».* Sandra.

*« Moi je suis environ dans les six cents meilleurs français, c'est déjà une sacré fierté après on a déjà des exemples de joueurs qui cartonnent d'une année à l'autre Gilles Simon, Cédric Pioline à mon âge ils avaient un classement pas loin du mien, tu ne sais jamais au tennis tu peux progresser jusqu'à la trentaine, enfin si je te parle de haut niveau, je veux dire tu as des gens qui arrivent peut être à 15/3 à 55 ans, mais pas à -2/6 (rires) (...) mais de toute façon je sais que mon avenir ça sera d'être entraîneur, mais ça ne m'empêche pas d'avoir la même rigueur qu'un joueur professionnel. Et puis surtout c'est d'être en mesure de tenter sa chance si elle se présente. ».* Mathieu.

<sup>795</sup> Il s'agit de joueurs français qui ont été classés dans les dix premiers mondiaux à un moment de leur carrière.

Ainsi ces compétiteurs sont plus ou moins conscients dès le départ qu'ils n'ont qu'une infime chance d'accéder au graal des circuits ATP ou WTA, ou de gagner leur vie par des gains en tournoi. Les compétences tennistiques qu'ils ont façonné sont également délicatement transposables dans d'autres univers sociaux extérieurs au monde sportif : « *pas récompensé* ».

L'investissement quotidien ici présenté n'est donc pas directement fondé sur la professionnalisation (sauf dans les cas des joueurs qui chercheraient à devenir D-E ce qui ne nécessite pas non plus les même exigences en termes d'aptitudes, mais qui comme nous l'avons précisé s'avère également une forme de « roue de secours » pour beaucoup de ces joueurs) mais sur une logique d'étapes, couplée à une recherche/découverte sur leurs propres limites en terme de « jeu », pour ensuite tenter de dépasser ces mêmes limites. Ces individus baignent alors dans une incertitude peu confortable. C'est en arrivant à ce stade qu'ils seront à la fois prêts à ne pas laisser passer cette infime chance, mais surtout à réaliser un autre objectif qui est celui de tirer le maximum de son potentiel dans une activité. Ce qui est une chose distincte que d'en gagner sa vie.

Dans ces discours on saisit alors les difficultés sociales que peuvent rencontrer les joueurs qui s'investissent dans cette forme de tennis : elles touchent à leurs relations familiales, amoureuses, amicales, à leur moral, à leur alimentation, etc. On comprend également les sentiments d'échecs, d'incertitude, voire encore d'incompréhension que ces public peuvent ressentir quand ils observent que certains de leurs pairs « réussissent » sans qu'ils ne comprennent forcément pourquoi, ni « pourquoi pas eux ? ». Il n'existe donc pas de formule régulée pour atteindre l'élite tennistique, cette réussite nécessitant principalement de cumuler des qualités ( telle une progression du joueur) et des avantages (comme le soutien d'autrui), d'éviter certains pièges imprévisibles comme la blessure ou la saturation morale, ou même encore de saisir sa chance au bon moment.

L'encadrement se charge alors d'agencer une grande partie de cette forme de dévotion – certes temporaire – à la discipline, il en résulte comme nous allons désormais le constater l'établissement d'une tension émotionnelle quelque peu plus présente entre joueurs et encadrants.

### **7-B La relation praticien-joueur, des affects intensifiés**

Ce type de projet devient également porteur d'une forme d'autorité performative qui possède pour principale fonction de stimuler le joueur pour des productions sportives. Ceci est aujourd'hui sémantiquement traduit par le terme de « *coaching* ». Si comme le soulignent Fleuriel et Schotté<sup>796</sup> le suivi de ces individus exigent la présence d'un assistantat, nous allons comprendre qu'on ne peut séparer cet assistantat de la construction d'affects intenses et particuliers.

---

<sup>796</sup> 2013, *op.cit.*

## - L'assistance au dépassement de soi

Nous avons vu plus haut que lorsque les enjeux tennistiques sont « élevés », le public accepte une forme de maltraitance spécifique. Cette maltraitance – difficilement imposable sans la présence d'un entraîneur – se met en place par les actes, mais aussi par les mots. Cette épisode<sup>797</sup> bien particulier s'avère explicite sur la particularité des procédés de motivation qui peuvent être employés épisodiquement sur ces pratiquants :

Séance de « panier » avec Vincent, placé juste derrière la ligne de fond de court, le joueur est censé frapper une grande quantité de balles à la suite en contournant systématiquement, entre chaque frappe, un plot placé au milieu de la ligne de fond de court. Le style d'exercice qui vous fait l'effet d'un « shoot » en quelques minutes tant le rythme cardiaque s'accélère, et la sudation est immédiate. L'important semble être de travailler principalement la puissance de frappe en partant du bas du corps : « *Tes jambes sont des ressorts que tu impulses avant chaque frappes ok !!?* » mais également les facultés d'endurance. C'est parti, alternance coups droits - revers, contre pied, balle haute, balle basse, replacements etc. À mon grand étonnement, au bout d'une trentaine de seconde Vincent se met à insulter bruyamment le joueur, sans doute pour faire sortir je ne sais quoi, je ne sais d'où. Le fait que les deux terrains voisins soient fréquentés par d'autres joueurs ne semble pas l'affecter : « *Frappe plus fort espèce de tap... !* » « *Allez encore, c'est pas fort ça, plus fort je te dis* » « *Allez dégomme moi ça petit c.. !* » « *T'as rien dans le ventre !* » « *T'es déjà fatigué, tssss allez allez allez !* » « *Les appuis, n'oublie pas les appuis !* » « *Je t'ai dis fort rentre dedans !* ».

À la dernière balle du panier – en passant remarquablement manquée – le joueur jette sa raquette à terre, il a l'air anesthésié, etc. L'entraîneur et le joueur nous partent tous les deux ramasser un tapis de balles jaunes. Tranquillement, comme si de rien n'était, Vincent lui parle d'une anecdote sur sa femme d'un ton mielleux et complice. Puis une fois le sceau rempli à nouveau, il me dit avec un grand et franc sourire : « *Bon allez retourne là bas on recommence...* ». Ce qui pourrait presque passer pour une forme de masochisme dangereux est en réalité une marque de fabrique qui fait de Vincent un entraîneur très respecté dans le milieu, en complément à ses connaissances du jeu et de la gestuelle tennistique. C'est ce style viril et engagé qui provoque chez ses élèves la réputation d'un entraîneur « à poigne » et apprécié des joueurs lorsque ces derniers possèdent des ambitions tennistiques affirmées.

Ce qui est ici vécu est en réalité une « routine » pour qui souhaite accéder à une haute maîtrise du jeu. Le travail y est axé sur le contrôle du corps qui doit lui même contenir son envie « naturelle » de stopper le moment de douleur, tout en résistant en partie aux provocations orales. Dans cette situation, le pratiquant accepte la subordination, même si elle dépasse certaines limites de civilités. L'usage de ces insultes étant transformées de leur sens premier : tel un élément de

---

797 Note réalisée le mardi 14 avril 2009 à Thionville.



motivation, ce qui est bien évidemment discutable, mais qui est également le fruit d'une certaine forme de connivence.

On est alors proche d'une situation de *coaching*<sup>798</sup>. L'individu prend conscience que la subordination n'engendre pas que des contraintes, qu'elle est une étape vers autre chose. Dans ce sens – et principalement à l'échelle de l'encadrement à visée performative – on peut parfois considérer que ce qui n'apparaît pas forcément « déontologique » fait parfois partie intégrante de la professionnalité du praticien. Si cette figure est critiquable, elle participe néanmoins à l'éducation émotionnelle des joueurs. Chez beaucoup d'entre eux, l'autorité devient alors une sorte d'attente qui dans un sens participe au processus performatif.

*« Tu ne vas pas t'infliger ça tout seul, enfin moi non je n'y arriverais pas. Il faut être convaincu du truc, parce que dès fois je me dis que ma vie serait peut être bien plus facile si je n'avais pas à m'infliger tous les jours ces trucs là (...) mais bon c'est aussi comme ça qu'on y arrive ».* Sandra

*« C'est un travail d'émulation mentale, parce que dès fois toi tu en baves à un tel point que sans la voix du coach qui te pousse, ta tête elle lâche ça fait mal, mais tu restes debout et tu y retournes ».* Jérôme

L'investissement physique ici supposé est pour le joueur loin d'être automatique c'est la transmission d'une éthique de la souffrance qui s'effectue en interaction. On peut alors affirmer qu'il existe dans l'encadrement de ces individus une facette parfois proche de la figure militariste<sup>799</sup>. Cette figure étant elle-même plus ou moins appréciée chez les joueurs, elle est également une affaire de négociation, comme nous l'avouent ces entraîneurs :

*« Comme tu le dis, il y'a un jeu à jouer et de mon côté, mon boulot, la reconnaissance que j'ai ça me permet aussi d'affirmer cela, du coup si il faut entrer en conflit avec un joueur qui va râler ou se plaindre moi ça ne me pose pas de problème car ça fait partie du côté sérieux de mon métier. On peut aussi discuter, je veux dire si il ne se sent pas bien, qu'il à mal dormi ou fait je ne sais quoi la veille, faut en parler ».* Alexandre D-E.

798 Sur ce thème, lire : Salman Scarlett « *La carrière d'un fondateur du coaching* ». *Terrains et Travaux* 4, « Enquêtes sur l'activité économique » 2003, pp.140-161.

799 Loïc Wacquant développe à propos de la figure du coach de boxe des idées quelque peu similaires dans : Wacquant L, 2001, *op.cit.*

*« Quand je sens que ça lâche je leur parle du futur, des fruits que ça va porter (...) je veux dire c'est quelque chose qui se négocie ». Vincent D-E.*

La conviction nécessaire aux exigences performatives est donc variable et se construit au fil de la relation. Lorsque cette dernière atteint un stade de connivence suffisant, l'encadrement intensif met inévitablement en scène une certaine souffrance. Le praticien se doit alors d'être en mesure de gérer les douleurs physiques, la fatigue ou les blessures potentielles que le suivi tennistique potentialise. D'autre part, cette souffrance s'avère également une affaire de calcul, la performance est réfléchie en amont. Dans le cas du jeune Hector il est hors de question de faire vomir un enfant sous un prétexte performatif, tel que nous le confie son entraîneur :

*« Je ne suis pas trop calé là dedans, mais j'ai bien évidemment du me renseigner, de toute façon on a des accès intranet avec la fédération qui nous fournissent les bases (...) Déjà pour les enfants ils sont en période de croissance, et puis il faut que ça reste ludique. Je ne fais pas de « préparation physique » à proprement parler, avec tout le tennis qu'il fait il a déjà une endurance vachement supérieure à la moyenne de toute façon. Par contre j'insiste beaucoup sur la coordination, d'autant plus que c'est un petit défaut chez lui. Donc les séances « physiques » c'est basé là dessus : des petits jeux de la main gauche, des sautilllements d'un plot à l'autre tout ça. Bon après le plus dur c'est qu'il déteste ça (...) il est adorable la plupart du temps mais c'est vraiment difficile sur ce plan là avec lui. J'ai même beau lui dire 'regarde Nadal comme il fait attention à ça' il a pas encore incorporé ça lui il est dans le jeu avant tout ». G, l'entraîneur D'Hector.*

L'assistance au dépassement nécessite ainsi de cibler l'individu amené à établir la performance. Cette attention au public est inséparable du fait que l'acceptation de la souffrance est également une affaire de maturité, mais que le travail physique chez les plus jeunes n'est pas forcément un gage de réussite avant que la croissance du joueur ne se termine :

*« Déjà avec les jeunes, la différence elle se fait vers seize/dix sept ans quand la croissance se termine, je peu t'en citer pleins qui étaient champions de France à treize ans et qui n'ont même pas été négatifs (...) Pourquoi ça ? Bah c'est avant tout parce que tu as des gabarits qui sont moins efficaces que d'autres, si tu veux on regarde la taille des parents et à partir de là ça fait déjà un critère. Ensuite à un moment le tennis ça ne suffit plus. L'idée c'est que pour ces jeunes un match, même dur, ça doit être moins fatigant ou usant qu'une séance d'entraînement et tu en as*

*bien souvent neuf sur dix qui ne le comprennent pas. (...) Il va aussi y-avoir ceux qui préfèrent les matchs et qui s'en fichent un peu des conseils ou alors ceux qui détestent par peur de perdre et qui progressent dans leur jeu mais pas en match ou au classement ».* Un ancien entraîneur de la ligue de Lorraine.

On comprend dans le discours des entraîneurs des appréciations qui sont également différentes vis à vis du genre :

*« C'est aussi différent si tu as une fille ou un gars, parce que disons (il réfléchit) que si en général je faisais pareil avec les filles qu'avec les garçons je me demande si ça ne passerait pour de la misogynie parce que dès fois il faut un peu rabaisser le joueur (...) c'est vraiment particulier bon je ne dis pas que c'est automatique, j'ai déjà eu des mecs très sensibles et des filles qui n'attendaient qu'un seul truc c'était de se faire rentrer dedans (il s'arrête) je te parle d'attitude là hein (rires). Mais dans tous les cas la façon de motiver un athlète c'est d'atteindre son for intérieur ».* Anonyme.

Il existe alors différentes façons d'agir, on saisit au fil de ces données que ces façons varient au regard des paramètres liés au profil du joueur. Dans tous les cas, il apparaît délicat d'envisager le projet du joueur sans cette forme d'assistance que produit l'entraîneur, c'est par ce dernier que l'exigence de dépassement se concrétise et se modélise. Les tennismen acquiescent généralement sur ces principes de subordination, mais peuvent parfois inverser les rôles selon leurs propres besoins :

*« Les entraîneurs trop gentils avec moi en tout cas ça n'a jamais marché, il faut se faire violence de toute façon, limite dès fois je cherche le conflit (...) c'est assez marrant d'ailleurs parce que à l'entraînement j'ai besoin (il réfléchit longtemps) ouais j'ai besoin d'être un peu rabaisé me faire critiquer ou insulter ça va me stimuler si tu veux (...) par conte quand il vient avec moi en tournoi c'est tout le contraire, en match je passe mon temps à lui râler dessus (...) du genre ta tactique elle ne marche pas, genre limite je peux rejeter la faute sur lui (...) bon après il faut bien se connaître aussi parce que ce que je te raconte c'est quand même un peu particulier comme fonctionnement ».* Mathieu

Plus le suivi intègre une exigence de rendement clairement formalisée, plus les affects liés à cette relation engendrent des enjeux qui sont délicats et dont les formes peuvent sembler

particulières. D'autre part, il convient de souligner que chez les jeunes joueurs, ou même chez d'autres, l'entourage possède un poids parfois considérable :

*Il est aussi important de bien s'entendre avec les parents, ça c'est sur, mais faut aussi savoir les calmer, parce qu'entre ceux qui pensent qu'il ont enfanté la neuvième merveille du monde, ceux qui s'accomplissent au travers leur gamin ou même ceux qui s'imaginent qui vont gagner du pognon – et ça je te dis qu'il y'en a plus qu'on ne le pense, il faut savoir faire le tri. Anonyme*

De tout cela s'érige à nouveau une nécessité prudentielle inéluctable de la part de l'encadrant. Si ce dernier maltraite parfois le joueur, il le protège également, en le prévenant par exemple sur son hygiène de vie ou d'autres problématiques comme celle du dopage :

*« On doit aussi faire de la prévention, bien s'alimenter, le petit déjeuner, le sommeil. Évidemment tu imagines bien que certains seront plus réceptifs que d'autres (...) au niveau du dopage j'ai jamais vu grand chose mais ça aussi faut leur en parler ». Alexandre D-E*

### **- Gérer l'intimité**

Certaines relations entraîneur/entraîné laissent parfois place à des événements plus ou moins particuliers. Comme dans toute activité consultante, la gestion mutuelle du lien ou du rôle de chacun peut potentiellement déborder des finalités primaires de la relation et provoquer alors des interférences. Ici l'encadrant est amené à faire quelque chose sur le corps de son public mais également à le faire se sublimer *a posteriori*. De ce fait, la question présente s'articule sur la gestion de cette emprise, qui peut par ailleurs se prolonger en dehors de la dynamique de l'entraînement ou des relations lambdas qui s'opèrent dans l'espace du club.

Au regard de ce qui précède cette sous-partie, nous avons vu que lorsque la mécanique entre « élève » et « praticien » est bien huilée ce dernier possède une certaine emprise sur ses élèves. Il arrive que ce pouvoir dépasse le simple cadre « technique » de la leçon. Comme nous l'explique cet entraîneur chevronné, les attentes sont également affectives :

*« Ces joueurs provoquent le dialogue, ils recherchent la discussion, le soutien affectif. De mon côté je donne prise parfois à des choses, parfois pas à d'autres mais je ne rentre jamais trop dans une certaine forme d'intimité »<sup>800</sup>.*

---

800 Entretien avec Patrice D-E, janvier 2011 au TCB.

Intimité qui pourrait apparaître quelque peu problématique dans le sens où en sortant des attentes originelles elle provoque parfois des interférences. Les données qui suivent nous relatent ainsi quelques anecdotes sur le type de distorsions extra techniques (positives ou négatives) rencontrées dans l'étude de la relation praticien/public :

- Anecdotes et discours des entraîneurs :

« Une fois avec une fille, c'était pas clair de son point de vue à elle mais c'est ancien maintenant, mais bon après peut être que j'aurais du mettre de la distance tout de suite, mais voilà (...) Disons qu'elle voulait vraiment aller plus loin que la leçon de tennis si tu vois ce que je veux dire (sourire gêné), le plus difficile c'est qu'elle était très mignonne et que moi bon j'ai une femme, en fait je me suis fait un peu comment dire piéger par son caractère, je me disais qu'elle devait être comme ça avec tout le monde, mais en fait non. Ca a été dur parce que du coup le club a perdu une très bonne joueuse à cause de ça, même si on ne s'est pas fâché non plus (...) Je crois qu'après coup elle a eu honte de ça alors qu'on aurait pu s'arranger mais à ce moment là je ne savais tellement plus trop quoi faire que je me suis dit que c'était mieux qu'elle parte ». Anonyme

« Un matin, la veille d'un match important il avait presque les larmes aux yeux, il s'était fait larguer, bah j'ai discuté avec lui pendant une heure et je pense que ça allait mieux après. Et ça tu vois ces confidences, je suis certain qu'il n'aurait pas dit ça à n'importe qui (...) là je suis sorti de mon rôle mais c'est parce que je sentais que je pouvais lui apporter quelque chose c'est humain ? ». Thibault, D-E.

« Quand on se montre (il cherche ses mots) comment dire, à la hauteur, qu'il y-a des résultats, ça peut provoquer une espèce d'admiration, de gratitude, en général ils te sont reconnaissants.

- Et ça se constate comment cette reconnaissance?

- Disons que tu as des compliments directs genre tu es un super coach des trucs comme ça, ou alors c'est un dirigeant ou un autre joueur qui te disent que untel il a dit du bien sur toi. Et puis dans d'autres cas tu le ressens, c'est des petits moments, des regards de l'humour aussi (...) genre y'en a un il m'appelait Dieu, je pense qu'il se foutait de ma gueule mais ça me faisait aussi comprendre qu'il avait beaucoup de respect pour moi ». Jules D-E.

« On était ensemble tous les jours, et puis elle est tellement jolie, voilà je sais que ça ne se fait pas trop mais les sentiments à partir du moment où c'est réciproque tu ne vas pas quand même pas les brider (...) bon j'étais peut-être un peu plus âgé mais elle était adulte, d'ailleurs quand ça s'est terminé on a mis ça de côté pour pouvoir continuer à travailler ensemble, c'était pas le plus évident au début mais avec le temps c'est passé ». Anonyme.

« Moi je considère qu'au départ ils sont là pour jouer au tennis, mais si je sens qu'à les faire parler y a un truc je peux le faire parfois. Il ne s'agit pas d'être psychologue mais d'avoir aussi des informations sur eux, si ils ont des problèmes familiaux tout ça ». Vincent.

« Parfois c'est extrêmement neutre comme relation, notamment avec des ados ou des joueurs discrets de nature, je suis là, j'essaie de faire en sorte qu'ils se fassent plaisir ou qu'ils progressent mais ça s'arrête là (...) dans d'autres cas on est un peu obligé d'être hypocrite, y'en a que tu ne vas pas pouvoir saquer à cause de je ne sais quoi, un comportement, du nombrilisme, même une tête dès fois (rires) ». Anonyme.

- Anecdotes et discours des joueurs :

« J'aime bien ses séances parce qu'il y'a un encadrement extrême, il est toujours en train de parler, de gérer, il voit tout, même quand je le chambre (...). C'est marrant, je ne supporte pas l'autorité, l'école, mes parents, etc j'ai du mal. » J-P, classé 1/6.

« Hector il a deux idoles c'est Nadal et G... (son entraîneur) ». Mamam D'Hector.

« Pour me donner à fond j'ai besoin d'être sous le regard de Séverine. Tu vois je pense que ça porte ses fruits (...) lorsque je m'entraîne avec elle, je veux dire ça me crispe (...) je veux bien faire, j'avais jamais connu ça avec mes anciens entraîneurs ». Chloé jeune joueuse classée 3/6.

« Il faut que ça dépasse le cadre du tennis, punaise tu ne fais pas tout ces efforts avec une personne pour qui tu ne ressens rien c'est pas possible (...) bon je sais qu'il y-en a aussi qui passent leur temps à râler envers leur entraîneur, ou qui à l'inverse ne communiquent jamais et ça fonctionne aussi » Jérôme.

« On est tombé amoureux c'était mon entraîneur à l'époque, ça arrive tellement dans ce milieu tu sais (...), et puis au fil du temps on s'est plu on a conclut sur le parking de la salle après un entraînement (sourire). Après ça a jasé au club tu imagines bien et puis du coup j'ai changé d'entraîneur parce que maintenant je ne le supporterais plus (rires)» Anonyme .

Ces exemples précisent explicitement la nécessité pour le praticien de gérer le charisme ou encore le pouvoir que lui confère en partie sa position. Ils nous rappellent également que la performance n'est pas qu'une question techniciste, mais également relationnelle et émotionnelle.

Cette dernière idée nous invite partiellement à un détour du côté de la psychologie. Il convient de nous attarder un instant sur l'opportunité que représentent certains travaux de ce domaine au regard de la « relation » entraîneur-entraîné qui invitent à mieux cerner l'éthique implicite propre à ce type de suivi. En effet, ces individus s'avèrent fortement impliqués dans la pratique tennistique. Il en résulte par moment des attentes élevées voire exagérées vis à vis de leur entraîneur. L'apport du praticien devient alors lieu de toutes sortes de croyances qui peuvent être infondées.

Une étude des psychologues Sophie Huguet et Françoise Labridy<sup>801</sup> nous aura interpellé au niveau de la fonction et du rôle de l'entraîneur. Dans une perspective psychanalytique les auteures mettent en avant l'« *appui relationnel nécessaire dans la performance* » que procure la fonction. Considérant le corps du sportif comme un « *intermédiaire* » à la finalité de l'interaction entraîneur/élève, les chercheuses insistent sur les motivations du sportif encadré, qui : « *recherche par l'intermédiaire de l'acte sportif, une satisfaction (...) qui lui permet d'éprouver des émotions paroxystiques* ». Dans cette perspective, l'entraîneur devient un outil performatif tel que nous l'avons déjà précisé. La pertinence de cette étude, se situe autour d'une analyse des représentations du sportif (notamment au départ de la relation) vis à vis du mentor. Il serait un lieu de fantasmes, objet d'une « *sacralisation* » malheureusement teintée d'irrationnel, voire d'un manque d'objectivité parfois chronique.

Dans les discours des joueurs exposés ci dessus, on retrouve parfois des attentes qui sortent de la déontologie et des logiques propres à la séance. C'est alors cette tendance sociétale actuelle qui voit l'émergence de « substituts familiaux » ou « d'outils humains d'accomplissement », telle que la figure de l'encadrant est parfois amenée à produire, que nous cherchons ici à souligner. En effet, là où l'« expertise » réclame une posture professionnelle qui devient un véritable outil de travail, les mises en situation créées par cette émergence de spécialistes dans les clubs nous

---

801 Huguet Sophie et Labridy Françoise, *Approche psychanalytique de la relation entraîneur-entraîné : le sport comme prétexte de la rencontre*, Movement & Sport Sciences 2/2004 (n° 52), p. 109-126.

rappellent que les motivations qui installent l'individu dans une pratique encadrée ne sont pas toujours claires, explicites ou ordonnées.

À cet effet et selon l'étude ici mentionnée il faut également préciser que des types de publics (enfants, jeunes filles) semblent plus susceptibles que d'autres de s'insérer dans ces mécanismes. Nous pourrions extrapoler ce débat vers un concept qui verrait les agents sociaux s'insérer autour d'une logique d' « individuation encadrée », dans laquelle les entraîneurs ou les « coachs » auraient ainsi leur place. On pourrait également souligner que les joueurs développent des formes d'attachement<sup>802</sup> parfois ambivalentes d'un entraîneur à l'autre, tantôt *secure*, tantôt distant ou évitant, etc. Et enfin que la longueur de la relation – contrairement aux autres formes de public – favoriserait la stabilisation de certaines de ces attitudes.

Les représentations affectives que peuvent engendrer la spécificité du service méritaient alors d'être ici précisées. De ces exemples où la relation sort de son objectif premier peuvent naître autant des distorsions aux conséquences lourdes<sup>803</sup> que d'autres « belles rencontres ». Complétés aux récits des encadrants cités précédemment, ces données exposent la « prudence » nécessaire au regard de certaines des distorsions qui peuvent interférer dans la relation.

Le cas du public performatif est en effet plus épineux. Lorsque l'encadrement du public sans façon – si il implique parfois de très jeunes enfants ou des adolescents – est en général effectué sous les regards de tous ce qui sécurise d'une certaine manière le joueur et quand les publics « entretien et perfection » sont en général en âge de se défendre, les « affaires » que nous évoquons ici ont pour particularité de se développer en dehors du terrain, lors de déplacements en tournoi, lorsque l'entraîneur accompagne le joueur, qu'il partage parfois sa chambre, etc. Face à cela les institutions tennistiques tendent alors à réagir de façon raisonnée, tel que nous l'explique ce cadre de la FFT :

« *Quand on accompagne nos jeunes sur des tournées ou des match inter-ligue, on essaye de plus en plus de féminiser les accompagnateurs ou alors on met des binômes mixtes (...) moi j'ai une totale confiance envers nos entraîneurs mais ça permet qu'il y-ait moins d'ambiguïté (...) c'est aussi un peu plus dur à mettre en place parce qu'il y-a moins de filles que de garçons chez nos coachs* » Cadre de la FFT.

802 Crowell JA, Fraley RC, Shaver PR, *Measurement of Individual Differences in Adolescent and Adult Attachment*, New York and London, Cassidy J, Shaver PR, Guilford Press, coll. « Handbook of Attachment: Theory, Research and Clinical Applications » 2008. 599–634

803 L'affaire « D C », fait médiatique datant de 2012 où un entraîneur de tennis fut reconnu coupable d'avoir abusé sexuellement de ses élèves en est le pire exemple. Plus récemment (fin 2013) un autre entraîneur américain fut accusé du même genre de sévices sur Paris.



Nous avons pu le comprendre, il semble difficile d'établir une relation entraîneur/entraîné totalement neutre à l'échelle affective – principalement dans ce degré d'investissement de pratique – . Il est intolérable que ces affects débordent lorsqu'ils ne sont pas partagés, lorsqu'ils sont incompatibles en terme d'âge, où encore lorsque l'un se serve de sa position pour en tirer profit. Tout comme il est également compréhensible que cette forme relationnelle puisse favoriser l'émergence de sentiments mutuels parfois très forts, notamment en passant du temps ensemble et en partageant de fortes affinités. Il arrive donc que la déontologie de l'entraîneur ne résiste pas au développement de liens qui débordent des cadres initiaux du suivi.

Les activités consultantes de ce type mettent ainsi potentiellement les individus dans des positions émotionnelles très intenses. Le partage d'une passion, d'un objectif, la collaboration quotidienne et l'intimité qui en émanent, tout ceci exige alors autant pour chacun de faire preuve de lucidité et de respecter l'autre.

Nous avons pu observer jusqu'ici que le suivi tennistique de ce niveau posait des questions d'éthique, de rigueur et de moralité. Il donne donc lieu à une véritable charge émotionnelle et physique. Cette charge étant reliée à l'*éthos* de l'entraîneur, à la position du joueur et aux conventions extérieures qui régissent une certaine éthique du suivi. Une fois ces questions traitées, il convient désormais de nous interroger sur l'agencement du suivi sous un angle plus techniciste. En effet, lorsque chez les publics « sans façon » cet angle n'apparaît pas comme fondamental, lorsque chez les « amateurs » sa place est quelque peu fluctuante, au niveau des joueurs ici concernés on ne peut occulter de son importance, voire de sa prééminence.

### **7 C Une attention techniciste, experte et rationnelle**

La performance se prépare, elle : « *s'oriente vers la recherche rationnelle du meilleur équilibre entre mise en oeuvre des moyens et résultats sportifs visés (élaboration tactique, entraînement)* »<sup>804</sup>. Elle implique les mêmes phénomènes décrits par Laurence Munoz vis à vis de la pratique aquatique : « *le registre de la prise d'information et de son contrôle par l'individu* »<sup>805</sup>: une exigence de vigilance, de spontanéité et de dosage, qui doivent correctement se travailler et se compléter. L'encadrement du public performatif demande donc pour l'athlète une réflexivité qui lui est propre, et qui se travaille. Pour cela, les savoirs nécessaires au praticien s'avèrent larges et variés. La gestion d'une séance nécessite de mobiliser de façon simultanée des « clefs d'action » techniques, et des « clefs de compréhension » qui permettent de comprendre les sources ou la

---

804 Lemieux Cyril et Mignon Patrick, 2006, *op.cit*

805 Munoz Laurence, *Usages corporel et pratiques sportives aquatiques du XVIIIème siècle au XXème siècle*, p.53  
Paris, L'Harmattan, 2008.

genèse du problème à traiter.

Pour assister des joueurs de tennis dans leur quête, l'encadrement propose alors différentes modalités, qui façonnent le jeu du pratiquant. Dans ce sens l'encadrant, comme tous les experts, dispose alors d'un « stock » d'outils destiné à réaliser les objectifs du suivi. Il convient ensuite pour l'encadrant – en collaboration avec le joueur – d'être en mesure d'agencer ces ressources. Dans le chapitre précédent nous avons pu, d'une certaine façon, cerner les étapes qui sont liées à l'apprentissage technique du jeu. Ce dernier fait ainsi l'objet d'une sorte de séquençage qui mène le joueur à l'autonomie. Ici, à l'exception des très jeunes joueurs, l'incorporation des gestuelles techniques « conventionnelles » est en général à un stade « avancé ». Elle a antérieurement été déjà travaillé dans la phase de « perfectionnement ». Le travail de la séance se focalise donc sur le fait de les optimiser, plutôt que de les inculquer. C'est en tout cas ce que nous précise cet encadrant :

*C'est à dire qu'avec beaucoup je vais plus tenter de corriger des défauts, chez les gosses tout ça on bosse le service, le revers et on essaye d'arriver à une certaine justesse. Avec Caro (une des quinze meilleures joueuses de Lorraine) l'idée c'était plutôt d'améliorer ses points forts, pour ça le panier c'est important (...) ça veut pas dire qu'elle n'est pas perfectible mais à ce niveau là avoir un 'gros' coup comme disons le coup droit par exemple c'est indispensable parce que ça permet justement de compenser certaines faiblesses qui sont habituellement plus difficile à corriger du fait qu'elles sont déjà automatisées. A-P (D-E en Moselle)*

*« Pour Hector on le force vraiment à aller beaucoup à la volée, même si c'est moins efficace même si il doit perdre des matchs, je ne veux pas qu'il se contente de remettre la balle ou de « bourriner » deux mètres derrière sa ligne. Si il veut aller haut il lui faut de la créativité, le tennis c'est vers l'avant (...) et si ça risque de lui faire perdre quelques matchs c'est pas grave le but c'est d'adopter les bons réflexes ». Guillaume (entraîneur d'Hector)*

*« Tu vois des filles sur le circuit WTA elles ne savent pas faire un 'ship' ou ne serait-ce qu'engager en 'prise marteau' pour moi c'est invraisemblable, mais d'un autre côté je peux le comprendre vu que ça ne les empêche pas d'être sur le circuit » C-P (Entraîneur national)*

Ainsi, ce qui distingue les séances pour ces publics n'est donc pas tant l'agencement (même si il est parfois inéluctablement différent, comme dans le cas du mini-tennis) mais la finalité objectivée des procédés mis en place :

*« Je peux faire les mêmes exercices ou les mêmes mises en place que ce soit pour des loisirs ou pour eux (un groupe de trois joueurs classés entre 2/6 et – 15) d'ailleurs ça m'arrive souvent (...) ce qui va changer c'est la finalité et l'exigence qu'on y met »*

Ces constatations induisent alors ce questionnement : quelles sont les connaissances techniques nécessaires à l'assistance du public ici étudié ?

Dans un premier temps, nous proposons ainsi d'observer les modalités de façonnage propres à l'encadrement tennistique dans une perspective plus globale. Nous allons comprendre que ces connaissances s'acquièrent d'une part autour de l'application de "processus transmissifs" quasi universels (une démonstration par exemple), d'autre part à l'aide de savoirs de plus spécifiques au tennis en lui même, et enfin de par l'usage d'outils plus exclusifs, qui caractérisent en partie le suivi des individus que nous étudions dans cette partie.

### **C-1 Les exercices, une redondante quête de précision et d'automatismes**

Nous allons voir que l'encadrement tennistique possède plusieurs similitudes avec d'autres modèles transmissifs (comme le modèle scolaire par exemple), il modélise en séance ses propres fonctionnements internes qui sont construits, affirmés ou encore pérennisés selon les suivis et les formes de transmission qui en émanent. La séance aborde le façonnage technique du public par différents subterfuges que nous considérerons ici comme des « routines » propres aux interactions sportives qui sont liées à l'encadrement tennistique dans un sens socio-anthropologique. Par « routine » nous entendrons l'usage de dispositifs de gestion redondants par les praticiens. Cet usage est le fruit de normes et de conventions employées autant dans l'apprentissage qu'au fil du perfectionnement.

Quelles sont alors ces routines, et comment se mobilisent-elles dans le service étudié ? Nous allons tenter de retracer la normalisation techniciste propre à la tenue des séances, notamment pour comprendre ce que le public est susceptible d'y faire ou d'y travailler.

En plus d'un siècle d'une réflexion autour de l'enseignement du tennis, sa diffusion dans les clubs fait de ce jeu une « discipline » qui implique des exercices spécifiques pour en parfaire la maîtrise. Nous verrons que ces mêmes procédés s'actionnent au travers de procédures qui correspondent aux tâches quotidiennes et effectives qui sont mises en œuvre dans la situation d'encadrement. Dans d'autres termes il s'agit de présenter les moyens techniques qui sont mis en œuvre pour élaborer ce que les participants nomment comme les « exercices » de la séance, et qui font partie de la « boîte à outil » de l'entraîneur. Enfin nous observerons la dimension contextuelle et contingente de leur mise en place.

L'encadrement du tennis se développe ainsi par de multiples séquences qui constituent pour le joueur autant d'expériences qui s'empilent, se mémorisent et confèrent ainsi un « fonds de jeu » au tennisman. Si on peut apprendre à jouer au tennis par autodidaxie, en jouant avec un ami ou en ayant en parallèle visionné de grands matchs télévisés, en séance les processus de façonnage liés à un tennis performatif sont plus cadrés. Une certaine redondance s'avérant inéluctable. Nous avons déjà pu apercevoir quelques échantillons de ces procédés, nous allons maintenant les réordonner et le reprendre du côté du public traité dans ce chapitre.

### **- Le « panier de balles » : distiller la quantité, le rythme et la « qualité » de balle selon l'axe de travail**

Indiscutablement, l'usage du panier constitue le procédé le plus fréquent et le plus incontournable à l'encadrement du tennis même si certains praticiens le relèguent au second plan (notamment car il ne recrée pas forcément l'incertitude qui caractérise l'originalité du jeu) néanmoins, le « panier » s'avère un outil primordial, tant pour le travail physique, technique que sensitif. L'attention est alors portée au travail du « pattern » et des « phases associatives », comme le montre cet extrait de notre journal de bord<sup>806</sup>

Séance axée sur le panier pour Hector et Louis, un de ses camarades du centre de ligue. Guillaume l'entraîneur, dispose son gros seau de balle d'un côté du terrain. La première consigne implique de viser des cibles coniques de couleur positionnés du côté de l'entraîneur dans les quatre angles du demi terrain, à environ quinze centimètres des lignes. Le joueur côté droit ne frappe que des « coups-droits », quand celui à gauche alterne un revers et un décalage. La séquence est quasi robotique. Au moment de la douzième frappe les joueurs inversent (tous les deux sont droitiers). L'exercice dure une vingtaine de minutes, ce qui paraît long pour les deux enfants qui sont néanmoins très réguliers : « *allez on s'accroche, je sais c'est dur mais on résiste on résiste* ».

Le principe de ce procédé est relativement simple, l'entraîneur dispose d'un « panier de balles » et s'érige en distributeur avec sa raquette ou encore à la main. Les joueurs eux tendent à assimiler ou à développer leur gestuelle, leur placement, ainsi que leur facultés de précision (majoritairement, le procédé du « panier » implique des cibles à viser). Dans cette note l'accent est ici mis sur la qualité des « intentions de jeu » que confère le joueur à la balle (les cibles sont petites et placées près des lignes) il aurait cependant pu être porté sur la puissance ou la régularité. Il existe des modalités quasi infinies liées au travail de panier, tout dépend des consignes et des axes de travail qui sont envisagés. L'entraîneur peut ainsi rythmer la distribution d'une multitude de balles,

<sup>806</sup> Du samedi 25 avril 2009.

mais également choisir le type ou la « qualité » de la balle à frapper (forte, molle, haute etc.). De son côté, le joueur travaille à la fois sur sa coordination, ses sensations et les résultats produits.

Principe universel, la technique du panier produit également de nombreux débats au regards des pédagogues du tennis : certains étant convaincus que c'est en frappant un maximum de fois le même coup que l'on parvient à perfectionner ce dernier, d'autres critiquant son côté abrutissant, simpliste ou encore inefficace.

« De toute façon vu le niveau qu'il a je ne peux que jouer avec lui une trentaine de minutes, et encore sur un demi terrain, après je suis cuit. Donc quand il est tout seul on bosse beaucoup avec ça » (Anonyme)

« C'est indispensable comment tu veux travailler l'acquisition, le changement d'une technique, la précision (...) ce qui est intéressant c'est de réfléchir à pouvoir le rendre le plus efficace possible ». (Vincent)

Tandis qu'il est quasiment inévitable dans les séances d'initiation, le panier s'avère pour certains entraîneurs indispensable. Il permet de répéter les gestuelles à l'infini offrant l'occasion d'un façonnage répétitif mais également sensitif. Rater une balle au panier n'a pas la même conséquence que dans un match par exemple. Le premier extrait nous montre qu'il est également utilisé de par sa dimension pratique. L'entraîneur évoque en effet l'usage du panier comme permettant de compenser une différence de niveau entre l'entraîneur et son joueur. Ce qui s'avère plus délicat au travers du procédé que nous allons maintenant observer.

#### **- Le *sparring partner* et les « gammes », la co production du *stimuli***

Le « *sparring* » consiste, pour un joueur en situation d'échange, de produire des balles neutres et régulières face à un autre joueur, qui a pour sa part des consignes différentes (alternance d'« effets » ou de vitesses de frappes par exemple). Dans ce cas, soit l'entraîneur lui-même tient ce rôle, soit un autre joueur de la séance en est chargé. Cette technique met également en avant l'incertitude qui caractérise le tennis, dans le sens où le *sparring-partner* est humain, qu'il peut rater, mais également ne pas toujours envoyer les balles à l'endroit précis où elles sont censées atterrir. Cette note<sup>807</sup> nous précise enfin, que dans certains cas, il peut également permettre de singulariser le contenu d'une séance collective.

---

807 Du mercredi 8 mars 2012 à Thionville.

Entraînement de trois joueurs amenés à participer au championnat de France par équipes, Julien, le meilleur du groupe est amené à jouer le rôle de *sparring* il est censé renvoyer les balles toujours au même endroit, ses camarades eux doivent varier le types de frappe : une haute, une basse, une tendue. Si Julien est choisit comme « *sparring* » c'est parce qu'il est le plus régulier, le groupe est hétérogène un joueur négatif côtoie un autre en bas de seconde série, du coup en étant « *sparring* » en permanence Julien (le joueur classé « négatif ») joue plus que ses partenaires, qui en contrepartie bénéficient de sa qualité de jeu et surtout de sa capacité à produire des frappes qui répondent aux attentes de l'entraîneur qui n'en reste pas moins exigeant : *plus haut, plus long (...) plus de lift allez allez !*

On saisit dans cette note que le *sparring* nécessite un certain niveau de maîtrise et qu'il ne peut donc pas être employé dans toutes les formes de pratique. Dans le chapitre précédent nous avons observé qu'il était fréquent de voir l'encadrant lui même jouer ce rôle. Ces occasions – dans le cas d'un encadrement « intensif – sont plus ou moins fréquentes selon le contexte et les capacités tennistiques présentes en séance. L'usage du panier que nous venons de traiter plus haut, permet parfois de compenser une différence de niveau trop marquée entre l'encadrant et son public, ici l'usage du *sparring* permet à l'encadrant de pouvoir superviser et d'intervenir directement sur le joueur concerné, ce qui d'une part, réduit le temps de l'intervention mais permet également à l'encadrant de ne pas tout faire en même temps :

« *C'est vrai que quand je joue avec eux, je dois beugler en même temps, je suis loin, c'est usant et c'est pas très pratique* » Vincent, D-E.

Le *sparring* permet également aux joueurs de travailler leurs « gammes ». De façon quelque peu similaire au monde musical, les « gammes » permettent l'entretien et le travail de facultés tennistiques incorporées ou antérieurement acquises, en se focalisant sur une phase associative particulière (revers, volée, etc.), tout en mobilisant une part d'incertitude supérieure à celle du panier par exemple. La plupart du temps, les gammes se jouent par deux, et chaque joueur est censé frapper une multitude de coups, qui doivent faire atterrir la balle dans une même zone (un joueur joue en coup-droit sur le revers de l'autre, qui rejoue sur le coup droit de son partenaire etc.).

Travail de « gammes » observé ce lundi soir<sup>808</sup> au SMEC. Les quatre joueurs ne sont jamais très friands de panier. Ainsi l'encadrant met souvent en place des gammes « commentées » durant une bonne quarantaine de minutes. Jean-Claude est face à Stéphane, Philippe est avec Benoit. Le terrain est divisé en deux et chaque binôme se voit attribuer toutes les cinq/sept minutes un axe de jeu basé sur les différentes

808 Note du lundi 1er février 2010

combinaison de gammes possibles : « coup-droit » sur « coup-droit », « revers » sur « coup-droit », etc. au bout de vingt cinq minutes deux joueurs passent en « volée-smash ». Le nombre de balles frappées est quasi optimal, l'encadrant réengage *illico* à la moindre faute tout en gérant l'intensité des joueurs : « *Bouge plus Stéphane allez allez !* ».

Lorsque ces procédures sont employées, le joueur peut ainsi travailler ses facultés gestuelles et sa régularité, tout en étant quelque peu dépendant de la qualité de balle du partenaire (elle même liée à la qualité de balle précédemment envoyée, etc.). Le *sparring* et les gammes exigent alors une collaboration technique liée au principe d' « échange ». Les joueurs tendent de se mettre dans des dispositions pré conçues et négociées par l'encadrant. Il s'agit alors de « faire jouer » l'autre, tout en produisant des frappes « typiques », ou encore des « trajectoires de balle » délimitées d'avance et selon des axes de travail précis.

#### **- Les situations de « points »**

Nous avons déjà traité de ce type de situation durant notre discussion sur l' « autonomie » Chapitre 6, néanmoins les points peuvent également se formaliser en tant qu' « exercice ». Dans ce cas, les élèves jouent des points entre eux, voire face à l'encadrant quand il en a le niveau, la tâche ou l'envie. Durant cette phase, soit le jeu est libre et se déroule selon les mêmes règles qu'en match officiel (autonomie quasi totale), soit les joueurs travaillent certains secteurs de jeu précis et les règles peuvent alors être modifiées par le praticien au regard des axes de travail (le « serveur » est par exemple obligé de jouer le point en trois frappes de balle maximum, dans le cas d'un travail sur le secteur offensif. Le « relanceur » est obligé de suivre son « retour au filet », un joueur possède un « handicap » pour le mettre en situation « stressante », etc.). L'entraîneur peut aussi engager lui-même le point sur un des joueurs, ce qui lui permet de maîtriser à la fois le type de balle qu'il veut envoyer, ou encore de gagner du temps entre les points et ainsi de tirer profit au maximum du temps de la séance. Cette note<sup>809</sup> montre l'exemple du « jeu du roi » :

« Jeu du roi » sans service. L'entraîneur engage sur Patrick qui démarre en « roi », trois autres joueurs sont de l'autre côté du terrain, le jeu est en un contre un à la seconde frappe les deux joueurs jouent le point directement, si Patrick perd trois points de suite contre le même adversaire il perd sa place. Il tient environ six ou sept minutes avant que Bruno ne prenne sa place. Content d'être « le roi », il peut ainsi jouer plus que les autres tant qu'il ne perd pas plus de deux points. Si beaucoup arrivent à deux points gagnés de suite, le troisième (la « balle de roi ») implique plus de tension ou d'investissement de la part des tennismen.

---

809 Du 2 mai 2011 au club du TC Thionville.

Les points sont donc des situations d'encadrement durant lesquelles les joueurs développent une certaine tension sportive, se rapprochant du tennis en compétition. Si leur finalité peut être réorientée (il existe des phases où l'on compte les points mais dans lesquelles l'important n'est pas le résultat), les phases de points s'inscrivent comme un exercice à part entière tel que peut l'être une situation de « panier » par exemple.

### - La démonstration

Les démonstrations techniques se pratiquent principalement pour un travail de « pattern » et font appel aux qualités mimétiques des pratiquants. Ici le praticien tente d'inculquer un savoir-faire technique au joueur, principalement basé sur la manière de frapper une balle. Tel que nous l'avons précisé au regard de la dimension visuelle du travail technique, l'élève est amené à imiter l'enseignant, pour comprendre « par corps » la technique enseignée. Rajoutons que les gestuelles démontrées sont également sélectionnées par l'entraîneur au travers de toute une palette de techniques :

*« Selon le niveau tu vas mobiliser certaines parties du corps avec plus ou moins d'intensité, je vais pas demander de faire du gros lift à une mamie, c'est trop éprouvant (...) ça mobilise plus les articulations du poignet par exemple »<sup>810</sup>.*

Pour établir une démonstration le praticien use ainsi de plusieurs subterfuges, comme l'« accolade à vocation mimétique », ou encore une dissection de gestes (où le D-E se place à proximité de l'élève et lui explique un « pattern » étapes par étapes). Cette note<sup>811</sup> de terrain explicite le procédé :

Travail du « coup droit lifté » pour Hector aujourd'hui. L'encadrant tente de travailler une gestuelle moderne dite de « l'essuie-glace ». Dans un premier temps il vient se serrer contre le jeune joueur sa face contre son dos et accole les parties de son corps au jeune joueur pour lui montrer la gestuelle « à blanc ». Une fois bien calé il tire son bras droit vers l'arrière, lui demande d'aligner ses jambes vers le filet, et de le laisser faire : « tu me laisses contrôler ton bras là ! »... d'un coup il propulse le bras d'Hector vers l'avant puis il insiste sur la rotation en « essuie glace » du poignet droit qui est censée « brosser » la balle. Au moment de l'impact, le dessus de la main droite du joueur est perpendiculaire au dessus de son avant bras. La tête de raquette devrait être dans le prolongement de ce mécanisme et produire une sorte de rotation à

810 Entretien avec Séverine D-E, à Pont à Mousson août 2010

811 Du samedi 23 janvier 2010, au club d'Hagondange.



240° qui devrait donner de la sécurité à la frappe. Cette technique est par ailleurs largement popularisée, dans le haut niveau, c'est un prolongement du « lift » qui permet à la fois de frapper des balles de façon forte mais sécurisée. Lorsque Charles envoie les premières balles au panier, Hector n'assimile pas totalement la gestuelle. Il lui arrive de « boiser » la balle, le jeune joueur n'a pas de bonnes sensations, il a du mal à trouver de la « longueur de balle », il est un peu énervé.

Charles l'invite alors à inverser les rôles : « *viens, prend ma place* », lui envoie donc les balles devant lui à la main, Hector est tenu de n'observer que la rotation du poignet de Charles, juste avant et au moment de l'impact de la balle : « *tu concentres uniquement ton regard sur ma main ok ?* ». L'entraîneur frappe alors une petite dizaine de balles devant le joueur. Il dissèque le geste au ralenti, en appuyant effectivement la démonstration sur une pronation du poignet très appuyée. Dans ce travail technique, Hector semble comprendre rapidement qu'il lui manquait une donnée, celle de la « fin de geste ». En regardant la démonstration de Charles, puis en l'essayant à blanc devant lui, avant qu'il ne recorrige un léger détail au niveau du maintien de la « tête de raquette », Hector comprend que son erreur était de mettre trop de « latéralité » à la frappe sans assez la « traverser » tel qu'a pu lui mimer son entraîneur, et ainsi de pouvoir mieux maîtriser la direction et la trajectoire de frappe à donner.

Ici l'efficacité de la « mise en contact » avec l'entraîneur a quelque peu échoué, par contre lorsqu'il la complète par une dissection « au ralenti » le résultat devient plus pertinent. En démonstration, le praticien s'érige alors en tant que modèle technique (ou parfois en contre modèle), ce qui permet au joueur d'obtenir une idée sur l'effet visuel que demande le geste à produire. Évidemment les « démonstrations » impliquent certaines carences liées aux facultés mimétiques du joueur. Reste qu'elles font partie intégrante des séances, notamment durant les moments de correction ou de conseil sur lesquels nous allons maintenant porter attention.

### **- Les conseils**

Au tennis, le conseil consiste à préconiser une gestuelle, une tactique, voire une attitude mentale. Il part systématiquement d'un « jugement » du praticien sur le joueur. Le formatage (ou encore l'entretien) d'aptitudes de « haut niveau » fait par exemple l'objet de conseils techniques parfois très subtils et parfois imperceptibles, même aux yeux d'observateurs avertis comme le suggère cette note<sup>812</sup> :

Entraînement d'un groupe de niveau régional au SMEC, quatre joueurs de seconde série dont deux membres du « pôle espoir » de la région sont présents. Répartis sur deux terrains les joueurs suent à grosses gouttes, le bruit des frappes de balle est assourdissant, amplifié par l'écho de la salle. Sur le premier

---

812 Du jeudi 21 mai 2009 dans la salle du SMEC.

terrain, Nathan un jeune d'environ seize ans classé 2/6 et un adulte d'une trentaine d'années classé 1/6 mais ancien négatif, font des gammes très poussées. Je saisi plutôt rapidement l'objectif de l'exercice, l'un joue « croisé » toutes ses frappes (dans les diagonales) quand l'autre joue décroisé (long de ligne). Du coup les deux joueurs sont en déplacements latéraux (« droite-gauche » et « gauche droite ») de façon quasi permanente. L'entraîneur tourne autour des joueurs les mains dans les poches, sans raquette. Il varie les consignes au niveau des styles de frappes à jouer, en donnant de la voix : « *vous alternez lift, plat, shop, puis plat shop lift toutes les 6 frappes* ». La régularité des joueurs est saisissante, le rythme est élevé, les frappes semblent à première vue d'une pureté technique remarquable. Pourtant l'entraîneur intervient très fréquemment, notamment sur le plus jeune des deux joueurs : « *ta 'mise à niveau' tu la fais avant le rebond, t'es pas syncro là* ». Il prend la place du jeune et demande « *Patrice vas- y envoie tout sur le coup droit* », puis il regarde le jeune, mime à blanc une gestuelle de coup droit : « *tiens toi tu regardes le déclenchement de mon bras, uniquement ça ok !?* ». Je mets du temps à comprendre le but premier de la correction, puis je me rends compte du principe, l'entraîneur est en train de montrer une « mise à niveau » spécifique pour le lift, il met en avant ainsi deux formes de préparation du geste de coup droit : la démonstration où il alterne une frappe « à plat » et une autre un peu plus « liftés » est explicite. La préparation du geste est légèrement plus ample pour le second type de frappe. Tout en jouant, l'entraîneur commente : « *regarde 'à plat', la mise à niveau en dessous de l'épaule, et quand tu liffes c'est au dessus* ». Le procédé ne marche pas trop, l'entraîneur insiste, « *Allez c'est pas fluide là* ». Le joueur répond : « *T'inquiète je vais y arriver* ». Quelques frappes plus tard, le joueur arrête l'échange et dissèque le geste demandant « *comme cela ?* ». L'entraîneur acquiesce : « *oui parfait* ». Le joueur reprend ensuite sa place, il exécute la gestuelle préconisée, la différence avant l'intervention de l'entraîneur est minime, quasiment imperceptible, elle semble néanmoins satisfaire ce dernier : « *voilà, plus haut la mise à niveau, c'est ça !* ». Je perçois du coup un grand sourire sur le visage du jeune, il semble plutôt content de lui : « *ouais je le sens bien là* ».

Comme on peut le voir ici, les modifications techniques sont minimales, l'encadrant est d'abord dans une posture de superviseur, puis il intervient sur un détail qui dans ce cas se règle de façon satisfaisante. Ce degré de maîtrise tennistique est le fruit d'une modification antérieure et progressive sur le joueur: d'un rapport individuel au corps qui n'a cessé d'évoluer de par la pratique intensive du jeu. C'est alors l'incorporation de compétences physiques et tactiques qui se mécanisent. C'est la mesure de l'efficacité du conseil ou *a minima* de sa pertinence, qui confère à la fois au joueur un jugement sur la compétence de l'encadrant, mais également un plaisir propre à la maîtrise de la subtilité de la technique et à son efficience.

Chacune de ces procédures propres l'encadrement tennistique peut s'élaborer de façon plus ou moins intensive, de par une rigueur ou une marge de tolérance variable. Certaines se basent avant tout sur une logique principalement « physique », où l'objectif se compile autour de l'élaboration

d'une gestuelle et d'un travail d'endurance ou de réactivité (la technique du panier compilée aux obstacles est par exemple redoutée par un grand nombre d'élèves d'écoles de tennis). D'autres sont plus cérébrales (on peut par exemple travailler la « concentration du joueur » durant les situations de points). Ces procédures peuvent également être transformées, personnalisées, dosées à l'infini. Notamment de par l'imagination de l'entraîneur et ses facultés à varier les objectifs et les mises en place. Le même usage d'un exercice ou d'un savoir peut alors inclure des objectifs divergents ou variables, comme nous le précisent ces praticiens :

*« Le panier je ne le travaille pas pour la précision, ça je préfère le faire en situation de stress (genre je vais mettre en gamme deux joueurs sur une zone bien précise et je vais sanctionner la moindre balle qui sort de la zone (...)) le panier j'utilise ça parce que c'est un bon moyen pour travailler la vitesse tout en frappant des balles, ça évite de faire que des courses par exemple ».*  
(Djamil)

*« Le panier, c'est quand même le meilleur moyen pour travailler le rapport entre placement et direction de balle, tu peux répéter le geste à l'infini en visant une cible ou une zone ».* ( Florian)

Il se dresse ainsi des supports objectifs au regard du travail envisagé en séance. C'est par eux que le pôle techniciste de la relation de service prend majoritairement forme. En observant précisément leur finalité, on constate qu'ils varient autour de trois logiques spécifiques au tennis en tant que discipline :

- Les exercices servant à créer des automatismes gestuels comme le panier ou les gammes.
- Ceux proposant une forme de réflexivité sensitive, où le travail se base sur une prise de conscience autour des « sensations de frappe » et du résultat pratique (voir esthétique) obtenu.
- Ceux qui possèdent une dimension athlétique et qui impliquent des caractéristiques générales à la pratique sportive (vitesse, force, endurance, coordination, etc. ).

Loin de s'opposer, ces modalités s'alimentent, se coordonnent, se privilégient et surtout se personnalisent. Là où elles peuvent être piochées de façon aléatoire – voire improvisée – pour des publics moins investis, leur usage et les conséquences de cet usage sont bien plus calculés dans le public qui concerne ce chapitre.

D'une certaine manière, le « stock » de mises en situation tennistiques qui peuvent être envisagées en séance s'élargit au fur et à mesure que les publics concernés maîtrisent le jeu.

Néanmoins, plus cette maîtrise est affirmée, plus la sélectivité par l'encadrant à l'intérieur même de ce stock nécessite d'être judicieuse afin de parfaire la maîtrise du public.

Les exercices que nous avons décrits traduisent alors les routines techniques qu'on peut observer dans les séances. Certaines de ces routines sont « universelles » dans le sens où on les retrouve un peu dans chaque situation d'encadrement tennistique, quand d'autres sont parfois transformées ou ré-improvisées à d'autres fins. Comme nous l'explique cet entraîneur, les praticiens les mobilisent également de façon stratégique, selon les axes de travail propres à la séance, selon une certaine temporalité. Enfin, elles ne sont pas toujours garante d'efficacité :

*« Ca peut dépendre de la période de l'année, des résultats, de la confiance. Personnellement quand j'ai un joueur pas trop en confiance je vais le faire bosser plutôt physiquement, parce qu'après il se sentira peut être plus fort. (...) Si il est dans une période de matchs ça peut être beaucoup plus light, quelques gammes dès fois ça suffit. Mais bon tu n'as pas vraiment de formule magique, on peut se planter, faire trop bosser ou pas assez, négliger certains coups, même sur le circuit pro c'est comme ça, chacun a sa routine, mais on peut jamais trop prévoir ».*  
Anonyme.

Ces exercices sont envisagés comme des outils propres à la transmission du tennis et qui varient selon l'objectif des situations, mais également selon les différentes motivations des publics. La vitesse d'envoi dans une phase de « panier » est par exemple beaucoup plus lente chez des « sans façon », les démonstrations gestuelles s'attardent sur des portions du corps bien plus précises chez des publics élitistes, etc. Chaque praticien pouvant cependant personnaliser ces procédés. Ceci en inventant des exercices, en fixant des modalités différentes d'évaluation, en les complexifiant ou en les simplifiant, etc. Soit pour favoriser la réussite de la situation tennistique, soit au contraire pour y inclure plus d'exigence. Frapper deux seaux de balles à la suite peut s'avérer inconcevable voire dangereux pour des débutants, quand ceci peut devenir une routine quotidienne pour des publics qui visent l'élite. Les procédés ici exposés ne sont certes pas exclusifs à un public de type « performeurs », c'est toutefois leur redondance qui tend à distinguer de leur usage dans une perspective élitiste.

De ce fait, si les séances (et même les leçons individuelles) chez les amateurs – de par leurs limites – peuvent prendre une multitude de tournures, cette multitude s'effiloche au gré de l'exigence de rendement qui se raccorde à l'encadrement des « performeurs ». On ne peut donc pas séparer l'usage de ces procédés ni de la jugeote de l'entraîneur, ni des caractéristiques du joueur susceptible de l'expérimenter.

Enfin, même si nous ne cherchons pas à faire une histoire de ces outils, nous pouvons préciser que ces procédés se sont implantés depuis le passage « du jeu au sport » de la discipline<sup>813</sup> comme en témoignent ces extraits biographiques sur les anciens champions René Lacoste et Suzane Lenglen :

« *À son professeur qui lui reproche de trop s'entraîner, il réplique en inventant une machine à envoyer les balles!* »<sup>814</sup>.

« *Suzane lenglen est programmée par son père dès son plus jeune âge pour devenir championne de tennis (...) en observant les qualités et l'habileté de sa fille, il se désigne comme son entraîneur et la fera travailler à viser de minuscules cibles durant de nombreuses heures* »<sup>815</sup>

Plusieurs décennies plus tard ces « outils » s'avèrent désormais normalisés dans les séances, le « lance balle » ou les cibles étant aujourd'hui parmi les objets traditionnels de l'entraînement<sup>816</sup>. Ces méthodes – où le praticien peut ainsi travailler le jeu et les failles de son public pour ensuite tenter de les panser – ont alors évolué au fil du temps pour devenir désormais permanentes.

## **C-2 Le partage d'un sens commun entre l'entraîneur et le joueur, de l'importance du langage**

Dans la lignée de Berger et Luckman<sup>817</sup> on peut considérer que le tennis est un cortège d'auto-contraintes et de règles, érigées par un système culturel et traduit avant tout par un langage spécifique. Comme l'explique Simmel : « *normalement, le commerce entre les hommes repose sur le fait que leurs univers de représentations ont certains éléments en commun, que des contenus intellectuels objectifs constituent la matière que leurs relations transformeront en vie subjective ; le type et le vecteur principal en est la langue commune à tous* »<sup>818</sup>. Dans notre cas, plus le niveau d'exigence est élevé, plus le langage devient complexe et nécessite une traduction pour qui ne connaît pas l'encadrement tennistique. Nous allons ainsi élucider ce qui traduit la majeure partie des connaissances, des techniques et des dispositifs propres aux séances, à savoir le langage.

Les pratiques langagières permettent aux individus en séance de se représenter les actions techniques ou singulières à la situation. Tels que le conçoivent Faure, ou encore Simmel<sup>819</sup> à un

813 Voir Chapitre 1.

814 Biographie numérique sur René Lacoste <http://www.tennis-histoire.com/champions/champion-lacoste.html>

815 Biographie numérique sur Suzane Lenglen : <http://bmarcore.perso.neuf.fr/tennis/champions/lenglen/Lenglen.html>

816 Nous y revenons chapitre 7, par ailleurs

817 Berger Peter et Luckman Thomas, 1966, *op.cit.*

818 *Ibid*,p.19.

819 Simmel Georg, *Secret et sociétés secrètes*, Strasbourg, Circé, 1991.

autre degré, la communication langagière est une procédure de symbolisation propre à l'apprentissage humain. Dans notre cas, elle participe pleinement à la dimension technique du service ici étudié (transmission de geste, correction, réprimandes, etc.).

Nous allons porter l'analyse sur la façon dont s'objective les normes de l'apprentissage tennistique au fil de sa dimension rhétorique chez les publics de ce chapitre. Dans ces séances l'usage d'un terme ou la façon dont il peut être employé symbolise l'action qui précède ou qui est attendue. Dans d'autres cas, la signification d'un mot ou d'une expression se retrouve détournée de son sens premier, enfin ce même mot peut également être l'objet d'interprétations différentes à l'intérieur même de la séance. Nous considérerons donc ici l'oralité comme une donnée qui caractérise l'ordonnement quotidien des séances et qui fait partie intégrante des procédés pédagogiques déployés. Quelles sont alors les rhétoriques propres au service et comment s'articulent-elles ? Quels sens produisent-elles ? Comme les publics s'approprient-ils ces rhétoriques ?

#### **- Les rhétoriques du tennis employées en situation d'encadrement performatif, quels effets ?**

Sylvia Faure emprunte à Berger et Luckmann l'idée que : « *le langage objective les expériences partagées et les rend disponibles à tous à l'intérieur de la communauté linguistique, devenant à la fois la base et l'instrument du stock collectif de connaissances. Ultérieurement, le langage procure les moyens d'objectiver de nouvelles expériences, permettant leur incorporation dans le stock de connaissances déjà existant, et ceux-ci constituant les moyens les plus importants grâce auxquels les sédimentations objectivées et objectifiées sont transmises dans la tradition de la collectivité en question* »<sup>820</sup>. Comme nous le montrent les données récoltées, on retrouve l'emploi du langage lorsque par exemple, les enseignants démontrent des actes qui font appel aux parties du corps qui sont impliquées dans les mouvements à effectuer. Pour la danse, les positionnements, les gestes sont codifiés, ils : « *se décrivent aisément grâce à des marqueurs d'action (plier, tendre, glisser, fermer...) et à leur noms. Les marqueurs d'action portent également sur les directions (devant, derrière, diagonale, en dedans, en dehors...)* »<sup>821</sup>. Au tennis on parle de démarrage, de remplacement, d'allègement, de préparation, etc. Le langage est également utilisé pour traduire des actes ou des gestes que les praticiens peinent parfois à théoriser ou à expliquer, enfin il participe aux procédés de démonstration et de *feedback* :

---

820 Berger Peter et Luckmann Thomas, *op.cit.* p.96.

821 Faure Sylvia, *op.cit.*

« *Là tu plies les jambes comme ça (montrant le taux de flexion espéré) tu mets ton pied gauche devant et tu lances ton bras, comme ça (l'entraîneur tire le bras du joueur vers l'arrière et le lances) et tu y vas lentement quand tu mets la raquette vers l'arrière, et tu accélères quand la raquette va vers la balle* ».

« *Tu n'utilises pas assez de ton poignet, fais le tourner comme ça* » (montre un mouvement circulaire de pronation de 240°) .

« *Ton buste se casse en deux avant ton retour de service, là regarde comme ça tu le tournes vers la balle* » (il montre d'abord raquette en main la bonne position puis la mauvaise).

Un terme tennistique ne prend son sens que lorsque les participants d'une séance l'ont intériorisé, et qu'ils ont assimilé son fonctionnement et les subtilités nécessaires à sa reproduction. Pour comparaison, c'est ce que traduisent quelques unes des difficultés présentes dans l'encadrement du public « sans façon », qui parfois peine à assimiler certains mots dont ils ne comprennent pas le sens, ou qu'ils n'ont jamais entendus. C'est ce que précise cette courte note<sup>822</sup> en guise de comparaison :

Séance d'initiation, je demande à Martin un jeune enfant de huit ans qui vient d'intégrer la séance de « passer à la volée », il ne comprend pas et me dit sérieusement que « *c'est pas bien de voler* » Je rigole du malentendu avant de lui expliquer de quoi il s'agit.

D'autres termes sont encore plus techniques, comme ceux qui se raccordent aux « effets ». Fréquemment issus du langage anglo-saxon et donc des origines géographiques du tennis, ils impliquent pour le public une reconnaissance de l'acte à effectuer, tout en justifiant d'une incorporation antérieure :

« *Plus de lift dans tes frappes* »

« *Tu fais que des (services) kickés* »,

« *Tu alternes « à plat » et « ship » une balle sur deux* ».

---

822 Du mois d'octobre 2008 à la Milliaire.

Les expressions métaphoriques ou imagées traduisent elles les défauts, qualités et autres procédures. Elles sont empruntées à des champs lexicaux divers comme ceux de l'anatomie ou encore d'autres sports :

« Remonte ta garde, comme en boxe tu donnes un coup tu te protèges immédiatement ». ( pour demander une accentuation de la « position d'attention », voir plus bas l'analyse de ce procédé ).

« Là quand tu volleyes, c'est comme un gardien de but, il arme pas son bras le gardien, il s'oppose au ballon, bah toi tu fais pareil » (explication pour distinguer la technique de la volée de celle d'une frappe de fond de court, la volée nécessitant très peu de préparation de geste).

L'usage de ces procédures n'est pas innocent, pour le public il « favorise l'économie d'une réflexion détaillée, et permet d'accéder à un niveau de compréhension quasi immédiat (...) par rapport aux intentions du professeur »<sup>823</sup>. Lors des séances on repère souvent ce type d'incompréhensions entre l'acte souhaité par le praticien et sa réalisation par l'élève. Cependant une simple métaphore, ne garantit pas toujours une grande efficacité. La pédagogie tennistique dans sa dimension langagière possède certaines limites, allant parfois à produire le contraire de l'effet attendu comme le précise ces données :

« Prends la balle plus tôt » (le joueur se place trop près du rebond et la balle devient incontrôlable).

« Tu serres ta raquette comme si tu tenais un petit oiseau dans ta main, mais tu ne veux ni l'écraser, ni qu'il puisse s'envoler » (expliqué à un joueur avant un service, pour travailler son « relâchement »).

Parfois, certaines remarques tendent à atteindre l'amour-propre du joueur et le retour sur l'action par l'encadrant implique la comparaison à des situations ou des objets cocasses, voire peu valorisants :

« T'as mouillé sur le dernier point » (= tu as eu peur, et tes choix techniques sont très discutables).

« Tu te déplaces comme un pachyderme regarde comme t'es lourd, le sol il tremble ( = pour

823 Faure Sylvia, *op.cit*, p.153.



expliquer le peu de mouvement du bas du corps au joueur) ».

« *On dirait un pantin désarticulé* » (expression entendue pour traduire le manque d'équilibre global d'un joueur).

« *Tu frappes la balle à 20h12 elle rebondit à 20h11, tu remontes le temps tellement c'est lent* »

« *T'as un temps de réaction qui dépasse l'entendement, j'espère que c'est pas pareil quand tu roules en voiture* » (après un retour de service frappé beaucoup trop tard).

Enfin, certaines expressions – sans doute incompréhensibles pour le profane – traduisent également différentes phases tennistiques liées à la séance :

« *On commence par une montée-descente* » (= un jeu de un contre un où le vainqueur du point joue près du filet et le perdant joue en fond de court).

« *Tournante en quinze pour finir* » (= une phase de points à trois joueurs en rotation où chacun compte son propre score, le premier à quinze gagne)

De nombreuses rhétoriques propres au jargon tennistique impliquent des rapports au corps et nous montrent de façon inductive le type de compétence propres au tennis et indispensable pour qui ambitionne un certain niveau de jeu : fluidité et force, vitesse et coordination, contrôle de soi et résistance à la frustration, etc. Le langage tennistique confère au public une perception propre de ses actes, de ses qualités et des techniques du tennis : « *c'est par lui principalement que les individus connaissent le monde et partagent ensemble un monde de sens commun* »<sup>824</sup>. Au fil de l'encadrement il règne une perpétuelle articulation entre les exercices, les compétences et les gestuelles effectuées ou souhaitées au regard du langage employé. L'expression « montée-descente » désigne, par exemple, un contenu bien plus complexe que la définition même du terme : il s'agit d'un jeu, d'un exercice et d'un procédé technique à la fois. Il faut ici connaître ses règles, puis les tester. Enfin la réduction de toutes les procédures techniques d'un exercice à un simple terme implique une mémorisation pratique des joueurs qui permet une économie d'explication et un gain de temps lorsqu'ils deviennent assimilés.

---

824 Faure, *op.cit*, p.107-108

Les séances de tennis possèdent donc leur propre sémantique, les termes employés traduisent à la fois autant une adhésion à un groupe de joueurs de tennis expérimentés, que la connaissance de fonctions, de tâches ou de qualités qui caractérisent la pratique. À la différence des publics « amateurs », le temps d'explication propre aux exercices est fréquemment plus réduit. L'usage de métaphores ou d'images participent à la création d'un sens commun qui permet d'ordonner le contenu des séances, totalement validé par l'ensemble des joueurs « performeurs ». Leur utilisation permet alors : « *une rapide distance réflexive par rapport à soi* »<sup>825</sup>, pratique et quasi instantanée. Même si l'utilisation d'un terme tennistique peut être interprété différemment d'un groupe à l'autre, il participe à rendre la situation plus efficace.

Si chez des publics inexpérimentés il peut provoquer des interférences dans le travail de l'encadrant, nous observons que chez les « performeurs » ce langage facilite l'usage des procédés d'encadrement. C'est ce que nous montre cette note dans laquelle les rhétoriques utilisées indiquent clairement une représentation partagée au regard de la situation espérée :

Entraînement de seconde série au SMEC, après l'échauffement, le D-E donne la première consigne, parlant rapidement les joueurs écoutent en silence : « *bon de ce côté là vous êtes en « sparring », vous jouez avec des marges dans la « diago », de l'autre côté vous alternez frappes tendues et surtout pas dans « les carrés ». Après ça vous tournez en quinconce (il sont quatre) sur les partie « coup-droit » et « revers », compris ?* Je ne saisis pas totalement le but de l'exercice avant de voir les joueurs à l'oeuvre, tous semble avoir compris parfaitement ce qu'attend l'entraîneur : « *ok c'est bon, ça tourne là* ».

On saisit alors que le langage permet de focaliser l'attention des participants sur les points essentiels de l'exécution, il permet alors d'associer la réflexion pédagogique à l'imaginaire du public, à des références passées. Il suppose une connivence cognitive entre les participants, ainsi que des expériences antérieures vis à vis desquelles les joueurs peuvent se référer. Les termes utilisés impliquent une forme de « tribu » de joueurs de tennis. En situation technique il est alors inéluctable aux procédés d'agencement, et leur utilisation fait partie des spécificités du service.

### **C-3 « Diagnostiquer », des tactiques de l'observation et du dialogue**

Chaque praticien développe une forme de style singulier d'encadrement de par ses compétences, son savoir, les interactions postérieures vécues au fil de sa carrière, etc. Plus

---

825 *Ibid.*

concrètement, pour transmettre différentes phases d'incorporation propres au tennis, ou avant même de les envisager, les praticiens emploient des procédés de diagnostic. Comment s'élaborent-ils ? Pour répondre à cela, nous proposons d'envisager à la fois les spécificités « sportives » du tennis, la propre identité de l'encadrant, voire encore son rapport personnel au jeu, ainsi que la matière face à laquelle ce dernier est amené à évoluer. Il s'agit ici de procédés techniques types déployés de façon contextuels, des : « *modes d'apprentissage (qui) se définissent à partir des traits particuliers et récurrents, à une réalité socio-historique, confrontés à ceux des configurations observées* »<sup>826</sup>. De ce fait, lorsqu'il exerce sur un terrain, le praticien utilise différents subterfuges pour développer des axes de travail cohérents au regard de son public. Axes dégagés dans des dimensions sensibles, empiriques et d'une volonté de gestion des aléas propres aux séances. Il convient ici de les préciser.

### **- Obtenir une première impression sur le public, quelques subterfuges de praticiens**

La dimension de « diagnostic » est une condition obligatoire au travail produit par des praticiens. Ces derniers mettent en place des procédés qui diffèrent les uns des autres pour analyser instantanément les capacités, les aptitudes et les défauts du public, cela avant même la mise en place de procédés plus techniques. Nous avons pu observer qu'il convenait dans un premier temps de « mettre à l'aise » le public. Nous allons observer ici comment peut ainsi se coordonner cette phase du suivi sous une dimension plus poussée. Pour comprendre cela, nous avons interrogé les entraîneurs vis à vis des modalités utilisées pour l'élaboration d'un jugement tennistique portant sur un joueur lors de son premier suivi. Qu'il s'agisse de jeunes espoirs dont ont leur a confié le suivi ou encore de joueurs ayant changé de club, bien souvent, cette évaluation devient une base de travail à plus ou moins long terme. Nous avons ainsi orienté les questions au niveau du type de procédés utilisés dans un cas précis, à savoir lorsqu'ils découvrent le jeu d'un nouvel élève.

« - Comment s'élabore ce qui va déterminer les « exercices proposés » ou encore tes impressions sur le joueur, le premier diagnostic en d'autres termes ?

- J'analyse ou plutôt je regarde une multitude de choses, on peut avoir beaucoup d'informations sur un joueur en jouant dix minutes avec lui : son niveau de coordination, sa gestuelle, là où il est à l'aise. Après, vu que dans 95% des cas je suis d'un meilleur niveau que celui de mes élèves, je peux pousser l'échange, accélérer le rythme ou au contraire jouer très mou. A partir de ça on a déjà une base intéressante (...) Je vais pas te cacher non plus que j'ai pas mal d'exercice qui sont tout près et qui s'adaptent à la quasi totalité des joueurs ; les gammes, le contournement de

826 Faure Sylvia, *op.cit* 2000,p 114-115

*plots, le panier en avant arrière ; tout ça tu peux le faire avec des 11-12 ans en balles intermédiaires jusqu'au haut niveau, c'est « des fondamentaux » de l'entraînement. »<sup>827</sup>.*

*« J'observe les joueurs jouer en ligne, je regarde déjà leur investissement physique, leur technique, et puis je regarde d'autre truc comme si ils sont concentrés ou bien si ils tiennent compte d'une remarque, ça permet de cerner aussi la personne. Après pour voir les gros défauts, je les mets dans le rouge physiquement, c'est là que c'est flagrant, hop quarante balles en droite –gauche au mec, et là il est cuit. Et tu comprends beaucoup mieux ce qu'il arrive encore à faire (se placer correctement, accompagner la balle) ou ce qu'il n'arrive plus (mettre la balle dans le terrain, jouer fort et long en revers par exemple). Du coup tu vois les gros points à travailler »<sup>828</sup>.*

*« Bien souvent on les connaît un peu, je veux dire tu les croises sur le circuit régional tout ça, le mieux c'est de les voir genre au troisième set d'un match, fatigués et tendus, là en général c'est très révélateur »*

*« Moi je les fais démarrer en points. C'est parlant, et tu as le service en plus. Les voir en points ou en situation de match c'est véritablement la clé pour moi, parce que dans ce contexte là, la notion d'incertitude est beaucoup plus présente que lorsqu'ils jouent en ligne. Il y'a des mecs qui vont te faire 20 coups droits parfaits à la suite en « gamme » et qui n'en mettent pas trois de suite dans le terrain durant les points. Là on devine tout de suite qu'on va plus orienter le travail sur des notions d'enjeux, de psychologie plutôt que sur la correction gestuelle(...) On voit aussi l'attitude du mec et son rapport à l'enjeu, est ce qu'il va s'arracher à fond, se frustrer ou au contraire se trouver très détaché du résultat... »<sup>829</sup>.*

Les discours ici recueillis mettent en avant plusieurs points. D'une part, les critères de perception et les manières de faire sont variables et propres à chaque praticien : l'un « met dans le rouge » quand l'autre fait démarrer en situation de point par exemple. D'autre part, les procédés font appel à un stock de savoirs normés, auquel il faut ajouter l'observation du comportement et de la réceptivité du joueur. Le praticien évalue ainsi « par corps » son public : les volontaires, les mauvais caractères, les timides, les orgueilleux, etc.

---

827 Prise de note avec Denis D-E en Mai 2010 à Longwy.

828 Prise de note avec Sébastien D-E, au club de Yutz en janvier 2011.

829 Prise de note avec A-P, B-E 2 et formateur à Reims en avril 2009.

C'est ici un moment clé de la relation qui: « *repose en partie sur l'aptitude du client à apporter des renseignements utiles bien que filtrés (...). Le service réparateur peut alors revêtir certains traits d'une entreprise commune* »<sup>830</sup>.

Durant ces phases exploratoires, l'entraîneur devient en mesure d'élaborer un axe de travail, ou d'envisager différentes phases de progression. Voici par exemple l'illustration *in situ* du déroulement de ce processus<sup>831</sup> dans le cas d'une leçon individuelle, certes effectuée sur le chercheur – qui n'entre pas dans le cadre des publics « performeurs » – mais qui s'applique aux jeunes espoirs comme Hector ou encore aux joueurs comme Jérôme qui ambitionnent l'accession à la seconde série :

Par l'intermédiaire d'un autre D-E, je réussis à obtenir une leçon individuelle avec Charles. L'attente au club est assez longue, Charles arrive avec près d'un quart d'heure de retard et m'invite cordialement à le suivre. Quelque peu intimidé je pars m'échauffer. Nous débutons la séance par quelques échanges, puis il s'interrompt et me questionne sur mon revers, (qui est effectivement le « point faible » de mon jeu) : « *Mais pourquoi tu joues à une main toi ? C'est pas naturel ça* ». Effectivement Charles a vu juste, durant ma jeunesse je jouais mon revers « à deux mains » (c'était par ailleurs mon point fort, jusqu'à ce que j'arrête le tennis quelques années). À mon retour sur les terrains je ne retrouvais plus les sensations de ce coup, c'est comme cela que je me suis mis à jouer mon revers à Une main. J'explique donc à Charles mon passé, il me questionne : « *t'as pas des vidéos de toi, des images non ?* ». Puis il se met en tête de me faire retrouver ma gestuelle d'antan. Je passe ainsi le reste de l'heure à frapper des centaines de revers à deux mains, ponctués de nombreux conseils « *plus hautes tes frappes* » ou « *plus devant* » etc. Si certains sont plutôt réussis, je peine à retrouver ma gestuelle et surtout mes sensations. Après environ quarante minutes, Charles me demande de repasser à une main en me mimant le geste qu'il voudrait voir, et par je ne sais quoi, la qualité de mon revers est en nette amélioration. Charles me dit alors : « *ça ne m'étonne pas en ayant joué à deux mains tu as inconsciemment corrigé l'orientation de tes épaules qui n'était pas assez marquée, après je voulais voir aussi si par hasard ça pouvait remarquer à deux mains parce que ça arrive aussi, mais bon c'est pas grave, au moins tu auras travaillé ce coup aujourd'hui* ».

On constate ici l'importance du dialogue. Dans ce cas, une discussion qui fait appel au passé du joueur. Dans cette « *entreprise commune* » que constitue la relation de service, l'échange et la circulation d'informations occupent une place de choix. Ceci constitue la base de la dimension *consultante*<sup>832</sup> propre au travail d'encadrement, et vaut particulièrement dans les cas où les objectifs du public sont à dominante performative. Là où traditionnellement les conditions mentales et les

830 Goffman Erving, *Quelques remarques sur les vicissitudes des métiers de réparateur*, dans : *Asiles*, Les Editions de minuit, 1968.

831 Du 19 décembre 2009 à Hagondange.

832 Freidson Elliot, 2001, *op.cit*

motivations sont immédiatement mises en avant, discutées, interrogées, etc.

Pour beaucoup, la transmission du tennis s'élabore ainsi avec des mots et non pas uniquement au regard de situations purement techniques ou encore démonstratives. Les diagnostics s'opèrent donc dans des conditions variables mais préconçues, ils possèdent une logique qui tend à devenir la première étape de la résolution d'un problème. Ils sont parfois teintés d'irrationnel ou de « sens pratique » (comme l'entend l'usage du terme de « sixième sens » entendu dans le discours des praticiens vis à vis des phases d'observation). Enfin ces phases passent par un recueil d'informations « par corps » (tester la qualité de balles, visualiser, etc.) ce qui peut a contrario fragiliser le procédé d'évaluation :

*« C'est à dire que tu peux aussi avoir de fausses impressions, le joueur peut-être trop crispé, du coup faut aussi dès fois attendre que ça revienne un peu, donc c'est plus pour se faire une idée, mais après pour les gros défauts je me trompe rarement »<sup>833</sup>. Patrice D-E*

Reste que les premiers contacts fondent des socles qui constituent une base de travail indéniable. Chez les publics de ce chapitre ces diagnostics sont également établis au regard de la réputation du joueur :

*« On me disait, enfin c'était des collègues qui l'avaient déjà vu, tu vas voir elle elle est compliquée, elle se braque et elle n'est pas très combative. Bon du coup avant même de bosser avec lui j'avais déjà des pistes, mais au bout de trois ou quatre séances en parlant un peu je me suis rendu compte que ça lui foutait surtout les boules, donc bah j'ai du sortir mon côté un peu psy et c'était beaucoup mieux après ». Patrice D-E*

Au fil des données exposées on saisit alors l'importance d'une phase de contemplation antérieure aux consignes. C'est une multitude d'information sur le joueur, sa personnalité, ou encore ses parents qui interviennent dans cette phase.

#### **- La récolte visuelle d'axes de travail, illustrations :**

C'est avant tout en partant de l'œil que les procédés de mimétisme et de *feedback*, quasi inéluctables aux travail d'encadrement, se coordonnent<sup>834</sup>. En étant capable de montrer le geste

---

833 Entretien avec Patrice, juin 2010 à Dudelange.

834 La remarque précédente vaut également au niveau du mimétisme.

adéquat, mais aussi d'imiter les défauts, le corps de l'entraîneur devient alors une sorte d'outil de correction ou de « caméscope humain ». Ceci semble souvent très utile, d'autant plus qu'il existe très fréquemment un décalage entre la façon dont le joueur se représente durant les situations où il joue et la réalité, comme le précise cette donnée :

Séance en leçon collective pour de jeunes espoirs régionaux<sup>835</sup>, exercice destiné à travailler les « approches » au filet (le jugement est basé sur la qualité de la balle frappée avant d' « enchaîner » à la « volée »). Sur une balle molle, au milieu du terrain (« facile »), Jules loupe totalement son « coup-droit ». L'entraîneur mime alors son geste, en accentuant sur l'extension. Jules semble comprendre qu'il faut que ses jambes soient bien fléchies au moment de la frappe, alors qu'elles sont presque décollées. Jean recommence en se concentrant sur ce point, le résultat est bien plus probant.

Le rôle du praticien insiste encore sur un *feedback* imagé et principalement traduit par des rhétoriques précises comme en témoigne cette prise de note<sup>836</sup> :

Séance articulée autour de gammes pour un « espoir » (les gammes sont des échanges répétés entre deux joueurs où la destination des frappes est connues à l'avance par les deux, l'accent est donc mis en place sur le placement et les sensations de frappe). Au bout de quelques minutes, Vincent interrompt l'exercice, il parle d'un défaut fondamental qu'il faut modifier à tout prix ; selon lui, le « plan de frappe » du jeune joueur n'est pas adéquat. Il se met alors à disséquer au sol la trajectoire d'une balle, son rebond, son impulsion et met l'accent sur le processus de préparation et la synchronisation gestuelle en rapport à la trajectoire et à la vitesse de la balle. Pour corriger cela, il explique au joueur qu'il doit amorcer le processus de préparation avant que la balle ne rebondisse dans son camp. Puis il l'invite à prendre le panier et de lui envoyer quelques balles sur lui. Il commence par montrer ou imiter le plan de frappe du joueur, en prenant bien soin d'en rajouter de façon caricaturale. Puis il découpe la rythmique adéquate : « *là tu mets le pied gauche, et le tamis de la raquette il est au niveau de ton pied au moment de la frappe, ta raquette est devant ton corps* ». Le joueur semble comprendre, sur certaines frappes il se dit même « *étonné* » de sa qualité de frappe.

L'objectif pour l'entraîneur implique ici de démontrer une certaine réalité au regard de ses productions tennistiques. C'est ici que comme le résume Mauss : « *pour que l'on puisse parler de technique, il faut qu'intervienne une analyse proprement humaine qui transforme la matière en matériaux et la fin en tâches* »<sup>837</sup>. Dans ce cas, ce degré d'analyse part avant tout d'un sens visuel

835 Octobre 2013 à la salle de la Milliaire.

836 Effectuée au SMEC en novembre 2008.

837 Mauss Marcel, 1950, *op.cit.*

expert, qui par ailleurs est le propre à de nombreuses pratiques sportives ou artistiques, vu qu'avant de créer il convient d'imiter d'une certaine façon. Comme nous l'avons constaté, l'importance de cette procédure permet parfois d'obtenir des résultats considérables, et dans d'autres moments des pistes pertinentes.

La seconde note nous démontre que cette rectification se produit avant tout par une correction qui prend effet sur le corps, et qui est avant tout visuelle. Les processus correctionnels développés par les entraîneurs partent donc de cette faculté d'analyse visuelle d'une situation donnée. En se servant de son « œil » qui se façonne, se modélise, s'élargit et se travaille, le praticien dispose alors d'un outil fondamental. Cet « œil expert » constitue un outil d'expertise qui se façonne par une présence régulière et intensive sur un terrain de tennis. Prendre en compte ce sens est indispensable à l'éclaircissement des processus de « savoir faire » employés par les entraîneurs. Au regard de quoi, les praticiens se forgent un « œil », par le visionnage antérieur de matchs, ou de séances d'entraînement : par des situations d'expérience pratique. L'œil devenant ici le fondement même de leur capacité d'évaluation, de l'élaboration d'un diagnostic et de son interprétation. Il permet à l'entraîneur de s'adapter au projet du joueur. Dans d'autre cas, c'est par l'usage de la vidéo que peuvent se formaliser ces principes, cet outil produisant certains résultats :

Séquence vidéo avec Charles<sup>838</sup>, pour l'entraînement d'un joueuse de quatorze ans déjà classée seconde série le D-E a aujourd'hui ramené tout l'attirail du caméraman (TV, Caméscope, pied, etc.). Il filme l'échauffement de la joueuse ainsi qu'une partie raccourcie en douze points, avant de prendre place dans l'entrée de la salle. Ils observent le résultat. *'Qu'en penses-tu ?' (Charles) 'C'est horrible je suis d'une lenteur je n'aurais jamais imaginée cela' (la joueuse)*. C'est la première fois que la joueuse se voit filmée, elle semble comprendre directement pourquoi Charles s'obstine à lui parler toutes les cinq minutes de « temps de réaction » : *Ok il faut que je sois bien plus active entre mes frappes c'est clair.*

La vidéo est un outil pas systématiquement utilisé, malgré une accessibilité en progrès. Il arrive également que les joueurs soient très réticents sur son usage<sup>839</sup>. Malgré cela, la phase de visionnage fait par exemple comprendre une erreur.

L'observation d'un joueur est alors d'une grande nécessité. Comme on peut le comprendre dans le discours des praticiens, la maîtrise de cette phase d'évaluation est alors considérée comme une compétence à part entière :

---

838 Du 19 décembre 2009 à Hagondange.

839 Notamment chez le public féminin et le jeune public.



*« En dehors de mon expérience de joueur, je pense que ce qui est ma qualité principale en tant que coach, c'est mon œil. Et ça, tu ne l'acquiers pas vraiment dans les matchs que tu joues, ni en formation, mais beaucoup plus en entraînant. Ça n'a rien avoir avec le niveau de jeu, c'est comme un sixième sens (...) Dans ma position d'entraîneur j'arrive très rapidement, en voyant quelqu'un jouer, à observer ses défauts et ses qualités. Un peu comme un caméscope, j'arrive à disséquer au ralenti dans ma tête les défauts gestuels, les causes qui font que le joueur n'arrive pas à faire de la balle ce qu'il veut en faire »<sup>840</sup>.*

*« Je ne sais pas comment j'ai ça, mais en général, quand on cherche à détecter des espoirs dans les clubs, j'arrive souvent à voir ceux qui ont quelque chose de (il hésite) prometteur. Après, il faut voir aussi ce que le ou la jeune a dans le crane, mais (réfléchissant) ouais en fait voilà, il faut détecter la fluidité du joueur. Je suis un détecteur de fluidité si tu veux... Par contre il me semble évident que plus le niveau de jeu augmente, moins l'œil devient sensible aux erreurs. C'est souvent ça qu'ils ont sur le circuit professionnel par exemple.*

*Ce qui va te faire la réputation d'un gars, c'est justement cette capacité à détecter des problèmes qui ne semblent pas en être dans le jeu du mec ou de la nana.*

*- Tu peux développer ?*

*- Je pense au service par exemple, où il y a des mecs qui sans le savoir auront de gros problèmes de dos parce qu'ils ont pas le bon lancer, mais si tu ne sais pas comment corriger ces problèmes là parce que ça peut aussi être un point fort alors que tu les identifies, bah c'est encore plus frustrant. Je veux dire que tu as des choses pas très bonnes physiologiquement parlant, pour les joueurs mais qui marchent vachement bien »<sup>841</sup>.*

Les entraîneurs ne cessent de tenter de stabiliser des performances individuelles au fil d'agencements socio-techniques, quand les joueurs eux travaillent dans une perspective de façonnage ou d'entretien. Les deux parties évaluent directement la pertinence de la situation, notamment en jugeant de différents degrés d'efficacité corporelle. Le regard est ici posé sur la sélectivité des gestuelles et des techniques préconisées par les praticiens au regard des dispositions du public. Ce qui caractérise le travail sur ce public très investi est alors une question de détails. Les corrections ne portent que rarement sur les fondamentaux du jeu, même si les entraîneurs y reviennent parfois, notamment pour se faire comprendre.

---

840 Prise de note avec Djamil au club d'Hettange-Grande du 24 mai 2010.

841 Entretien avec Vincent en mars 2008 au SMEC.

La réussite de ces procédés dépend également de la vitesse d'adaptation du joueur dans la modification de ce qu'a pu percevoir et jauger l'entraîneur.

#### **C-4 Du côté de la formation et de l'auto-formation de l'encadrant : la « boîte à outil » de l'entraîneur chevronné**

Nous avons pu cerner ce que nécessitait l'investissement dans une pratique performative. Ce même projet exige la transmission de connaissances et de savoirs tennistiques, détenus par l'encadrant. Pour clore ce tour d'horizon des connaissances nécessaires à l'encadrement performatif, nous proposons de revenir un instant sur le praticien et principalement sur la dynamique qui lui permet de former son savoir-faire.

Au regard de ce qui précède, nous aurons constaté qu'il existe différents types d'encadrants (voir chapitre 4). Certains disposent d'une grande expérience de compétiteur et d'un diplôme qui leur confère le « droit » d'entraîner à tous les niveaux, d'autres sont de jeunes joueurs de club auxquels les dirigeants proposent parfois d'encadrer de jeunes débutants. Enfin, quelques uns entraînent dans une sorte d'illégalité tolérée, sans que cela ne pose de problème pour leur public ou pour les clubs, notamment car ils savent se rendre efficaces et qu'on ne les distingue pas forcément des « professionnels » (voir le portrait de Bernard chapitre 4), tout du moins lorsqu'ils exercent sur le terrain.

Nous proposons ici de nous attarder sur le processus d'acquisition de compétences pratiques qui permet à l'entraîneur de devenir le « maillon essentiel »<sup>842</sup> au façonnage de joueurs ,et qui par exemple le distingue de l'encadrant qui débute. Il ne s'agit donc pas de nous attarder sur le cheminement conventionnel<sup>843</sup> ou officiel qui différenciera « sur le papier » le simple entraîneur bénévole de l'entraîneur chevronné, capable de « suivre » au quotidien les joueurs qui font l'objet de ce chapitre. Il est plus question ici de nous attarder sur les sources cognitives propres à l'exercice de l'encadrement tennistique et à leurs fondations. Est-ce simplement la formation pratique et théorique que le titre inclut, qui remplit la « boîte à outil » qui permet à l'entraîneur de tenir son rôle ? Si non jusqu'à quels seuils ?

Nous supposons que si les connaissances mobilisées par les praticiens s'élaborent ainsi en réponse au contexte de la séance et à la typicalité de son public, ces mêmes connaissances s'acquièrent dans une optique d'expérimentation et de réflexivité personnelle. Mais également et surtout, autour d'échanges et de collaboration avec d'autres acteurs ou d'autres sources, qui ne sont en réalité ni spécifiques au contenu cognitif de la formation des encadrants, ni *a contrario*

---

842 Lemieux Cyril et Mignon Patrick, 2001, *op.cit.*

843 Voir en annexes ou dans les chapitres 1 et 4.

totalement éloignées des conceptions que ces mêmes formations proposent. Cet enseignant nous résumant ici la dimension hétéroclite de l'apprentissage de ces « techniques du métier » :

« Moi je puise un peu partout, manuels, sites web, cahiers fédéraux. Je n'aime pas rester fixé ou bloqué sur un seul truc, une seule approche. Alors je fouille, je fouine, je teste, je regarde si ça marche ou pas. En fait, je suis assez curieux de ça, et surtout, je ne me considère pas comme quelqu'un qui a la science infuse. Parce que ça, ça n'existe pas ; le gars qui va refuser tel dialogue, ou tel apport sous prétexte qu'il sait mieux que les autres parce qu'il a été classé tant et tant, ou parce que ça fait tant d'années qu'il entraîne, c'est n'importe quoi. »<sup>844</sup>.

En cela, le travail d'encadrement consiste à appliquer des savoirs en réponse à des logiques d'apprentissage qui s'avèrent labiles. Ces mêmes compétences, soulignons le, ne sont par ailleurs loin de n'être qu'une question de tennis : créer une connivence, rassurer le joueur, ou encore le pousser dans ses retranchements physiques ou émotionnels sont avant tout des questions de « savoir-être », de conviction et de gestion humaine. Durant les séances, les praticiens s'avèrent toutefois en possession de compétences tennistiques qui leur confèrent la possibilité et la légitimité d'entraîner, et dont nous avons déjà pu entrevoir les contours au fil des descriptions.

Nous allons de ce fait préciser les éléments qui construisent influencent ou développent ces facultés, tout en tenant compte de la réceptivité du public face à leur déploiement ou leur importance. En interrogeant les encadrants, on constate que quatre types de sources tendent à s'articuler : la formation, la littérature tennistique (ou encore le web), les contacts avec d'autres praticiens, et enfin leur propre expérience de joueur.

#### **- Le poids de la formation :**

En 2013, les différentes formations propres aux encadrants s'avèrent relativement poussées. Ci joint les modalités qui permettent l'accès au diplôme d'Etat<sup>845</sup> :

#### **Les modalités d'évaluation :**

***Epreuves certificatives : organisées conjointement par le centre de formation et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (D.R.J.S.C.S), elles permettent de valider les Unités Capitalisables. Les épreuves certificatives sont complétées par des évaluations formatives (notamment***

844 Prise de note avec Djamil à Hettange-Grande, en mars 2010.

845 La formation détaillée et les modifications liées au passage de B-E au D-E (harmonisation européenne des diplômes en 2008) sont mises en annexe.

*pas le tuteur) qui jalonnent le parcours de formation et aident le candidat à évaluer son niveau de compétence dans le domaine concerné.*

*Durée par stagiaire : 770 heures (10 mois de formation chaque lundi et mardi de 09h00 à 17h00 au Centre de Formation) Coût : 7 045 euros net de taxes<sup>846</sup>.*

Cette évaluation implique une multitude de savoir-faire ainsi qu'une certaine pluridisciplinarité, même si elles sont évidemment incomparables (en terme de durée et d'exigence effectives) avec le contenu de professions plus nobles ou aux enjeux sociaux plus élevés (chirurgien, juge etc.). Le public, les praticiens professionnels et leurs techniques d'intervention semblent donc « cadrés » à une première échelle. C'est ce qu'illustrent ces extraits du contenu de la formation des entraîneurs professionnels, très explicites au regard des compétences techniques demandées<sup>847</sup> :

### **UC 3 EC CONDUIRE UNE DEMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN TENNIS**

#### **OTI 31 EC conduire une démarche d'enseignement**

- OI 311 EC inscrire son action dans le cadre des objectifs sportifs et éducatifs de la structure et en tenant compte des attentes des différents publics ;*
- <b>OI 312 EC concevoir les cycles d'enseignement tennistique et physique pour les pratiquants ;*</b>
- <b>OI 313 EC évaluer le niveau d'un pratiquant ou d'un groupe de pratiquants ;</b>
- OI 314 EC définir des objectifs de travail pour les pratiquants ; *
- OI 315 EC élaborer des séances, individuelles ou collectives, d'enseignement tennistique et physique pour les pratiquants
- OI 316 EC diriger des séances, individuelles ou collectives ; *
- <b>OI 317 EC adapter son enseignement en fonction des comportements des pratiquants ;</b>
- OI 318 EC réaliser des bilans pédagogiques ;
- OI 319 EC se tenir informé de l'évolution de l'enseignement du tennis ;
- OI 320 EC collaborer avec une structure de référence.

Le programme ici retranscrit reflète une véritable institutionnalisation de la fonction d'entraîneur sous son angle technique. Une partie du *mandate*<sup>848</sup> y est alors clairement conceptualisée et découle avant tout d'une volonté de globalisation de compétences pédagogiques. Des savoirs effectifs en découlent et se rapprochent des normes techniques de l'activité : celles considérées (aujourd'hui) comme les plus légitimes ou les plus pertinentes. Ce module formalise un véritable apprentissage de la transmission du tennis. C'est également le plus long, et par ailleurs celui pour lequel les postulants que nous avons pu interroger portent le plus d'attention. C'est ici que s'établit la formation d'enseignants sportifs à partir de sportifs, ce qui ne se fait pas toujours

846 Sources FFT. Pour passer le D-E au CREPS de Reims en 2010.

847 Sources FFT, voir en annexes la totalité de la plaquette.

848 Voir chapitre 4.

facilement. Ceci implique l'adhésion de l'entraîneur à une véritable culture de travail qui est censée devenir commune à tous les enseignants professionnels. D'autre part, c'est au travers de ce programme que se définissent et se développent les compétences pratiques du praticien :

*« Il s'agit de bien faire distinguer tous les cas auxquels les entraîneurs peuvent être confrontés (...) les évaluations peuvent ainsi se faire sur n'importe quel type de pratiquants, ça peut être une leçon individuelle pour un seconde série ou sur une séance loisir »<sup>849</sup>.*

D'autre part, lorsqu'on interroge certains formateurs, on saisit que les points de vue sur l'efficacité de cette formation sont partagés :

*« On sait pertinemment qu'en sortant des CREPS nos entraîneurs auront beaucoup appris, notre mode de formation est reconnu, on sait que c'est avec ça que chez les jeunes, le tennis ça a du succès mais aussi que si on a dix joueurs dans le top 100 c'est parce qu'on est armé pour ça (...) Après le plus dur pour eux (les D-E) c'est de se forger leur propre méthode au fil du temps, nous on inculque de la théorie, ça c'est toujours bien beau, mais quand t'arrives et que tu as trois niveaux différents dans un groupe de quatre et bah au moins là l'entraîneur qui sort de formation il saura ce qu'il peut faire pour s'adapter à ça (...) C'est pour ça qu'on a insisté en 2008, avec les nouveaux diplômés, sur le fait que nos D-E ils doivent avoir déjà fait du terrain, le mec qui est à 1/6, qui débarque, et qui n'a jamais entraîné, on cherche (gêné) enfin on cherche pas à l'éviter, mais on veut lui faire comprendre qu'il y a un monde entre ce que lui sait faire ou croit savoir et ce que la plupart des joueurs savent faire »<sup>850</sup>.*

*« Il faut arrêter de croire qu'il n'y a qu'une seule méthode pour enseigner à telle catégorie de joueurs, je suis persuadé qu'on peut essayer pleins de choses qui marcheraient chez certains et encore pleins d'autres qui marcheraient chez d'autres, le problème c'est qu'on ne passe pas assez de temps pour former les entraîneurs sur ce point, en voulant faire des généralistes du tennis, c'est comme si on donnait un grosse boîte à outils aux entraîneurs avec juste un marteau et un tournevis et qu'après ils se débrouillent »<sup>851</sup>.*

*« Que ce soit un classement, un diplôme ou encore une technique d'apprentissage, ça reste quelque chose (il cherche ses mots) 'sur le papier' on va dire. Si je te dis que tu vas avoir un*

849 Prise de note avec J-T formateur à la ligue de Paris, en décembre 2010.

850 *Ibid.*

851 Prise de note avec S-T, formateur à Reims en janvier 2011.

*entraîneur diplômé, qui était première série, qu'il a écrit trois livres sur le tennis, ou alors qu'il est spécialisé dans la pédagogie de l'enfant, c'est bien beau mais ça ne te dis pas toujours grand chose sur le fait qu'il va t'apporter quelque chose ou pas »<sup>852</sup>.*

Au regard du ressenti de cette phase de formation et de son efficacité au quotidien, on remarque que le discours des praticiens s'avère assez partagé :

*« On a quand même des formations poussées je trouve, je veux dire c'est pas n'importe quoi. Bon là je parle pour moi, après il y'en a toujours qui feront les malins et qui te diront qu'ils n'ont rien appris, mais moi je suis très reconnaissant vis à vis de mes « maitres » comme je les appelais »<sup>853</sup>.*

*« Au niveau de la formation je n'ai pas l'impression d'avoir appris grand chose. Si un petit peu de gestion des joueurs sur un terrain des machins comme ça (...) mais vu que je faisais déjà ça depuis un sacré bout de temps je pense que je savais déjà pas mal de trucs »<sup>854</sup>.*

*« Il y'avait quand même des modules d'anatomie de physiologie de trucs comme ça qui nous permettent de comprendre ou d'approfondir les techniques, mais après c'est un job mental avant tout »<sup>855</sup>.*

Enfin au niveau de ce public, la formation (voire le titre) reste quelque peu secondaire, en tout cas lorsqu'il est comparé au « vécu de joueur » de l'entraîneur, ce vécu pèse bien plus qu'un diplôme :

*« Il a quand même entraîné des joueurs professionnels donc les exigences, les détails tout ça il connaît ». Jules classé 0*

*« Elle a cette faculté à traduire ce que je ressens, c'est assez marrant parce que c'est dans les deux sens, ce que je fais bien ou mal elle arrive à m'expliquer pourquoi (...) elle me dit qu'il a appris ça avec une nana qui l'a formé et qui avait un peu fait le tour du monde des entraînements de tennis (...) en gros sa méthode c'était vraiment de se mettre à la place du joueur plutôt que de s'enfermer dans ce qui est juste ou pas bon j'ai pas tout compris là dessus en tout cas ça marche*

852 Entretien avec P, entraîneur et formateur d' « AMT » en juin 2010.

853 Entretien avec Thibault du 23 avril 2010 au TCB.

854 Entretien avec Patrice, juin 2010 à Dudelange.

855 Prise de note avec J-T formateur à la ligue de Paris, en décembre 2010.

*bien* ». Lou, joueuse ayant participé au championnat de France par équipes.

*« C'est pas tant une question de vécu, de toute façon je suis tout seul dans ma tête c'est plus dans le retour qu'il me fait (...) du genre je vais avoir l'impression dans une phase de jeu ou après avoir tapé que mon coup il est nickel, et lui à chaque fois il m'explique que oui mais qu'il me manque toujours un truc, du genre j'ai pas fixé correctement mon bras gauche avant la frappe et que ça ça ne pardonnera pas sur une surface plus lente ou dans une autre situation, en fait il est toujours en train de penser aux conséquences de chacune de mes frappes, il est assez taré là dessus, pour lui l'entraînement c'est construire le futur ».* Mathieu.

Globalement les joueurs privilégient donc plus le déroulement du suivi son évaluation, la réputation de l'encadrant, plus que le simple statut de « professionnel », même si ce dernier peut parfois rassurer le joueur ou encore son entourage.

#### **- Le niveau de jeu du praticien et son impact sur ses facultés pédagogiques :**

Si les compétences tennistiques<sup>856</sup> du praticien ne sont certes pas automatiquement une garantie d'efficacité pédagogique, elles peuvent *a contrario* la faciliter. Les entraîneurs que nous avons pu interroger sur la question du niveau de jeu semblent alors généralement conscients des limites propres à leur expérience pratique de joueur :

*« J'ai fait la même formation que certains mec classés à -4/6, même le numéro 3 lorrain de l'époque, bref (...) C'est clair qu'en démo ils étaient balaises, mais y'en avait, pour expliquer un truc - même à des troisièmes séries hein pas qu'à des gamins ! - c'était vraiment compliqué pour eux, tu voyais tout le mal qu'ils avaient à expliquer des gestes ou des exercices qui étaient un peu bateaux pourtant »*<sup>857</sup>

*« Tu peux avoir un super niveau, une bonne carrière... tout ça ça compte, mais c'est différent quand tu passes trente heures par semaine sur un court (...) forcément si tu es curieux de ton sport tu vas chaque jour voir et piger de nouveaux trucs (silence) des trucs techniques tout ça (...) Les premières années d'exercice on sent qu'on progresse assez vite sur la pédagogie, c'est ce que je vois aussi chez mes collègues, du coup bah c'est clair qu'indirectement ça peut compenser un niveau de jeu pas terrible »*<sup>858</sup>.

856 Traduit en partie par l'obtention d'un « classement », entité tennistique étudiée chapitre 3

857 Entretien avec Djamil, mai 2010 à Hettange-Grande

On saisit dans ces discours qu'un niveau de jeu élevé n'est pas gage de compétences pédagogiques efficaces. C'est ce que formalise conceptuellement Philippe Perrenoud sur la question de la transmission : « *un savoir procédural est une représentation de la procédure à suivre. Il ne garantit pas, en tant que tel, la réussite de l'action, comme l'apprennent à leurs dépens tous ceux qui tentent de faire la cuisine avec des livres de recettes pour seule inspiration. À l'inverse, la réalité attestée d'un savoir-faire ne préjuge pas de la présence corrélative d'un savoir procédural, encore moins de savoirs théoriques qui fonderaient l'action efficace* »<sup>859</sup>. On retrouve ce principe comme un argument majeur lorsqu'on interroge les entraîneurs chargés de joueurs d'un niveau de jeu proche ou supérieur au leur. Dans ces conditions, ils déclarent privilégier leurs connaissances théoriques et pédagogiques :

« *De toute manière, ton entraîneur est ce que c'est l'entraîneur qui va faire ton match ? Non, donc qu'il soit plus fort que toi ou qu'il soit – 4/6 (...) l'important c'est de faire quelque chose qui ait un sens* ».<sup>860</sup>

« *Moi je pense que ce côté de joueur un peu frustré par sa carrière, qui aurait pu aller plus haut tout cela, ça a fait de moi un meilleur entraîneur que j'aurais été quoiqu'il arrive (...) Tu sais cette espèce de rage, enfin, de soif d'apprendre, sans doute due au fait que (il réfléchit) bah j'ai pas eu le succès que j'aurais voulu avoir. Mais là en tant qu'entraîneur au moins tu peux te rattraper au niveau théorique* »<sup>861</sup>.

« *Je ne mettrais même plus un 'jeu' contre ces gars là (ceux qu'il entraîne) ça ne m'empêche pas de savoir ce qui est bon pour eux et ce qui ne l'est pas* »<sup>862</sup>.

Lorsque les entraîneurs sont mis en cause à propos de leur niveau de jeu, ils mobilisent bien souvent des exemples propres au circuit professionnel : Walter Bartoli, Renan Lafaix, Nick Bollétieri qui n'ont jamais été classés plus de 15/2, sont en général les personnalités du circuit professionnel les plus citées. De plus, les modalités d'agencement d'une séance sont suffisamment larges pour faire travailler correctement les joueurs. En situation de *sparring* ou de points, il arrive

858 Entretien avec Vincent, Mars 2008 à La Milliaire.

859 Perrenoud Philippe, *Enseigner des savoirs ou développer des compétences : l'école entre deux paradigmes*. Paru in Bentolila, A. (dir.) *Savoirs et savoir-faire*, Paris, Nathan, 1995, pp. 73-88.

860 Prise de note avec S-T ancienne entraîneur du SMEC, en mai 2008.

861 Entretien avec Vincent au SMEC, mars 2008.

862 Entretien téléphonique avec Charles, D-E en mai 2011, à propos de l'écart de jeu entre praticiens et joueurs.



que l'entraîneur possède un handicap au score, qu'il ne joue que sur un demi terrain, ou qu'il se mette un peu plus loin de la ligne de fond de court pour gagner en temps de frappe, etc. Le public acquiesce plus ou moins sur ce principe, comme nous le nous précisons par exemple ces joueurs :

*« Evidemment que ça compte si t'as en face un gars qui n'a jamais un peu trop percé moi j'ai déjà du dire à un ou deux anciens coachs qui me parlaient un peu limite : mais qu'est ce que t'as gagné toi ? ».*

*« C'est important qu'il puisse au moins jouer avec toi parce qu'en Lorraine à partir de 2/6 en mec tu ne vas pu avoir beaucoup de monde avec qui taper, ça aide si il peut faire sparring. Antoine (un autre joueur) il trainait avec son coach il lui faisait que du panier genre il jouait 30/2. Du coup tu ne peux pas non plus tout travailler en 'indiv' et ça c'est pas terrible »*

Tout comme le fait de posséder en soi les techniques « modèles » du tennis semble être un plus pour la transmission, on ne peut difficilement nier d'un certain poids sur les facultés de persuasion du public<sup>863</sup>. Les entraîneurs pouvant ainsi comparer leur vécu à celui des joueurs qu'ils encadrent. Dans certaines situations, ils deviennent des référents. Ce D-E illustre notre propos, au sujet d'une modification technique effectuée chez Hector qui demande un certain temps (le passage d'un revers à deux mains à une seule main) :

*« Je savais moi même qu'il allait temporairement quelque peu régresser sur ce coup, j'ai vécu exactement la même chose mais il fallait le convaincre que ça allait marcher, quand je lui ai expliqué mon cas (...) ça a été le meilleur argument pour lui faire accepter de jouer à une main (en revers) »<sup>864</sup>.*

De ce fait, chez une grande partie du public, les praticiens sont à la fois des modèles techniques (de par l'exclusivité du niveau qu'implique le classement d'un D-E), ou encore de réussite tennistique (de par la valeur sociale attribuée au classement de seconde série dans les clubs) ce que nous évoque cette donnée. Comme le précise Mauss, cette image symbolique possède un poids indéniable. Elle favorise ainsi la transmission, du fait que les acteurs sociaux tendent avant tout à imiter des individus qu'ils respectent : *« l'enfant, l'adulte imite des actes qui ont réussi et qu'il a vu réussir par des personnes en qui il a confiance et qui ont autorité sur lui »<sup>865</sup>.*

863 Ce que nous observerons dans le chapitre suivant sous un angle plus relationnel.

864 Prise de note avec Guillaume au club de Yutz en janvier 2011.

865 Mauss Marcel, 1950, *op.cit.*

L'impact du niveau de jeu sur l'efficacité pédagogique du praticien est alors à considérer de par certains seuils qui concernent autant le degré d'adresse du public que les axes techniques de la séance. Il reste dans la plupart des cas un motif de persuasion : le niveau de jeu ou encore la carrière de joueur de l'entraîneur produit alors une sorte de pouvoir symbolique certes inéluctable aux situations d'encadrement (comme dans le cas du joueur persuadé par l'entraîneur de régresser pour son bien) mais qui néanmoins demande à être complété par d'autres facultés (comme l'expliquait l'extrait où les joueurs « négatifs » ont de nombreuses difficultés à formaliser la pratique du tennis).

#### **- Ouvrages et documentation :**

Interrogés vis à vis de la place de la littérature tennistique ou de l'accès à des ouvrages techniques de plus en plus réfléchis, les entraîneurs apparaissent rarement réfractaires à ceux ci :

*« Moi c'est vraiment sur quatre ou cinq bouquins que j'ai appris l'enseignement du tennis, allez on va dire quatre vingt dix pour cent de ce que j'applique. Par exemple, je ne suis pas du tout « panier » envoyer des balles droite-gauche, des trucs comme ça. Le tennis ça se base sur l'incertitude, y'a jamais vraiment la même balle à taper alors je les fait engager la balle (...) Vraiment, avec un bon bouquin, clair, précis et adapté à ce que tu veux savoir, ou au niveau auquel tu veux faire bosser, c'est l'idéal ».*

*« Ces ouvrages sont très intéressants et touchent à beaucoup de détails. Le jeu y est décortiqué, la psychologie du jeu également. Après, là je parle pour moi (...) j'ai l'impression que ça marche quand j'applique les trucs que j'ai lu, mais j'imagine que il doit bien y avoir d'autres systèmes tout aussi efficaces, mais pour moi c'était ça<sup>866</sup>.*

Néanmoins, nombreux sont ceux qui ne s'appuient principalement que sur une forme d'« instinct », accordant moins d'importance aux manuels et autres méthodologies appliquées. En effet ces ouvrages, malgré leur pertinence, n'en restent pas moins considérés avec une certaine méfiance. C'est ce que nous précise ce praticien à propos des manuels fédéraux :

*« J'ai fait les formations les recyclages, OK c'est bien beau mais les cahiers fédéraux c'est un cahier (hésitant) enfin en tant que support pédagogique, à la rigueur je préfère largement la vidéo au moins c'est dynamique, dans un cahier, la décomposition du geste oui ça ils sont bien*

866 Prise de note de mars 2008 avec Patrice à la salle de la Milliaire.

décomposés (rires) on voit qu'ils ont fait des études les gars qui écrivent ça, mais en vrai ça prend en compte que le geste et pas le placement, et si t'as pas le placement ça sert à rien. Il n'y a pas de cahier spécial 'jeu de jambes' par exemple, pourtant dès fois on devrait commencer par ça »<sup>867</sup>

« C'est pas que c'est inutile mais dès fois soit ils demandent des trucs (...) comme si c'était facile de piger leur charabia, et puis franchement c'est pas sur ton canapé ou dans ton lit que tu vas apprendre le tennis, encore moins à l'enseigner »<sup>868</sup>.

Ces ouvrages sont très intéressants et touchent à beaucoup de détails. Le jeu y est décortiqué, la psychologie du jeu également. En général c'est qu'on ne distingue pas toujours le tactique, du technique, du physique et du psychologique.

#### **- Les sites web comme lieux de circulation de savoirs tennistique :**

Même si nous aurions pu développer ce thème, le web semble devenu au fil de l'étude une ressource assez sérieuse dans l'assistance de l'encadrant. Tout comme il est – en parallèle – le lieu d'une forme de sociabilité tennistique entre passionnés, que l'on pourrait prolonger aux travaux de J-M Leveratto<sup>869</sup> sur la sociabilité littéraire : professionnels de l'encadrement, jeunes encadrants, dirigeants de club. Le web permet parfois aux praticiens de s'échanger des expériences, mais aussi de partager ses aléas quotidiens de joueur :

« C'est une bonne source d'inspiration, si tu vas sur les bons sites notamment les anglo-saxons pour ma part, tu peux apprendre pas mal de trucs, la bio-mécanique des trucs comme ça c'est un peu vulgarisé c'est intéressant »<sup>870</sup>.

« Je suis inscrit sur 'tennisclassim', c'est sympa parce que tu peux autant échanger sur des questions techniques que sur nos conditions de travail (des encadrants) »<sup>871</sup>

867 Prise de note avec S-T ancienne entraîneur du SMEC, en mai 2008.

868 Entretien avec Thibault du 23 avril 2010 au TCB.

869 Leveratto Jean-Marc et Léontsini Mary, *Internet et la sociabilité littéraire*, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 2008

870 Entretien avec Djamil au club d'Hettange-Grande, en mars 2010.

871 Prise de note avec Lucas, au TCGT, en juillet 2012.

Ces « forums » sont également complétés par d'autres plateformes dites « de partage »<sup>872</sup>, là où au lieu de commenter leurs propres expériences, les praticiens (ou encore le joueurs) exposent des morceaux choisis de séances ou d'exercices spécifiques :

*« Je ne vais pas vraiment sur les forums tout ça, c'est comme si tu devais prouver quelque chose enfin j'ai l'impression que dès que tu donnes ton classement, ça y'est t'es catalogué (...) you tube j'aime bien par contre parce que là des idées tu en as en plus je veux dire ce que le mec il va te raconter qu'il a fait sur un forum dès fois faut comprendre (rires) (...) Là sur You tube tu peux directement le comprendre, c'est filmé c'est en action »<sup>873</sup>.*

*« Là dernière fois j'ai vu un exo que faisait Federer pour le travail du jeu de jambes, genre t'avais deux plots à contourner après chaque frappes de balle. Un truc tout bidon mais qui m'a semble pas mail, le soir même je le fais aux filles (un groupe de joueuse de troisième série), la première qui a râlé je lui ai dit que Federer il faisait ça (...) que je pouvais lui prouver, du coup elle n'a plus rien dit... »<sup>874</sup>*

Comme l'induisent ces extraits, internet devient progressivement un outil plus ou moins facultatif pour les transmetteurs, son efficacité n'est probablement pas encore pleinement mesurable, mais il convient de préciser sa place au travers des différentes sources cognitives de l'encadrant. Il leur permet de s'inspirer, dans un cas, ou encore de se justifier dans d'autres.

#### **- Collègues et pairs, des « sources d'inspiration »**

Interrogés sur la circulation des savoirs pédagogiques entre eux, les entraîneurs dégagent un certain flou au regard des échanges techniques vécus entre collègues :

*« J'ai l'impression qu'on fait un job assez fermé par rapport à ça, souvent quand je vais voir un autre B-E et que je lui demande : 'comment tu fais pour gérer tel truc ou quoi' t'as l'impression que soit le mec te regarde avec de grands yeux et qu'il veut pas te donner sa méthode qu'il a peur qu'on lui pique un truc ou je ne sais quoi, soit que tu es en train de le tester sur ce qu'il sait faire »<sup>875</sup>.*

872 Les sites « you tube » ou « dailymotion » regorgent désormais d'extraits de séances dans lesquelles divers encadrants filment les exercices tennistiques dispensés.

873 Prise de note avec Laurent.T D-E, en juillet 2012 à Montigny les Metz.

874 Entretien avec Patrice juin 2010 à Dudelange.

875 Prise de note avec Djamil, avril 2011 au club d'Hettange-Grande

À l'inverse, de nombreux praticiens déclarent beaucoup de gratitude vis à vis d'un mentor ou d'un individu leur ayant antérieurement transmis une partie de leur savoir :

*« Honnêtement la majeure partie de ce que je connais de l'entraînement de tennis c'est beaucoup basé sur ce que j'ai appris au contact de mon ancien entraîneur (...) j'ai du prendre une bonne cinquantaine de leçons avec lui, il m'a amené jusqu'à 2/6, et il a vraiment mis des mots sur ce que je ressentais et quand j'essaye d'expliquer un truc à des élèves, que ce soit des débutants ou des bons il y'a une toujours une large partie de ce qu'il m'a appris dans mon discours(...) Aujourd'hui ce mec est à la retraite, mais je me permet quand même de l'appeler de temps en temps lorsque ça coince avec un joueur, il a toujours une piste intéressante à me donner »<sup>876</sup>.*

*« Quand j'ai commencé à entraîner je calquais beaucoup des séances où je m'entraînais moi (...) Je me disais ouais ça marche, c'est bien, mais après tu ne peux pas le faire avec tout le monde alors tu discutes avec d'autres collègues tu les regardes tu t'en inspire »<sup>877</sup>.*

*« Je sais que j'ai encore beaucoup de choses à apprendre mais je suis sur que c'est ce genre de truc qui se comble en allant vers des collègues plus chevronnés, en rencontrant des spécialistes, en partageant ses expériences »<sup>878</sup>.*

C'est en multipliant différentes sources cognitives que les praticiens apprennent progressivement à exercer. Cette (auto) formation plus ou moins continue, devient néanmoins de plus en plus formalisée, produite et réfléchie. Elle est également polymorphe, les méthodes d'apprentissage mises en place au quotidien ne découlent donc pas uniquement des éléments vus en formation, mais d'un conglomérat d'expériences personnelles, d'échanges, ainsi que des propres aptitudes des praticiens au regard de la discipline. Il s'agit ainsi de « connaissances » comme le conçoit Francis Farrugia dans une certaine continuité avec le concept de « civilisation » d'Elias : *« les connaissances n'existent pas éternellement en soi, mais ne sont pas pour autant l'invention d'individus isolés. Elles sont relatives, contextuelles, toujours dépendantes de cadres et conditions multiples, de nature socioculturelle et civilisationnelle : habitudes, traditions, intérêts, coutumes (...) »<sup>879</sup>.*

---

876 Prise de note avec Denis, D-E, en Mai 2010 à Longwy.

877 Correspondance mail avec Julie, D-E sur Paris du 3 novembre 2011.

878 Prise de note avec S-T ancienne entraîneur du SMEC, en mai 2008.

879 Farrugia Francis, *La connaissance sociologique. Contribution à la sociologie de la connaissance*, L'Harmattan, collection Logiques sociales, série Sociologie de la connaissance, 2002.

Nous avons saisi au fil de cette énumération la forme bigarrée liée aux modalités d'acquisition des savoirs techniques employés en séance. C'est en résumé au fil d'une imbrication d'expériences subjectives (notamment au regard du concept de « carrière ») et de l'acquisition de savoirs pratiques et théoriques que se formalisent, se construisent et s'articulent les connaissances nécessaires à l'encadrement. Le praticien acquiert ainsi ces capacités par tâtonnement, par une multitude de réflexions, d'erreurs et de moments de réussite.

Ainsi, au regard du service étudié il n'existe pas véritablement de modèle formel d'acquisition du savoir, autant qu'il n'existe de subterfuge cognitif qui garantirait de son acquisition. Le développement des facultés du praticien se conjugue alors autant autour de normes, d'interactions et d'expériences sensibles. C'est ce qui permet au praticien de devenir l'instrument capable d'évaluer les besoins de son public. En dehors des techniques conceptualisées que l'on peut tenter d'apprendre dans les ouvrages théoriques, le stock s'articule autour de situations pratiques, de réseaux, de recherches, de moments de formations plus ou moins formalisés. Les compétences pédagogiques détenues par les entraîneurs se fondent ainsi autour d'acquis « par expérience » et par « théorie », qui s'élaborent tout au long de la *carrière*, non pas seulement d'entraîneur, mais de membre d'un univers.

Les facultés du praticien (tout comme celles de son public) ne peuvent donc se réduire à une simple visée pédagogique. Cette trajectoire inclut une multitude d'expériences et de contacts : le visionnage de parties, de situations de jeu, la participation à des matchs, à des entraînements, etc. L'acquisition d'une expertise de l'encadrement ne peut donc se réduire ni à la théorie ni uniquement au vécu sensible : ces deux pôles s'articulent.

On peut alors supposer que les contenus d'enseignement, et donc les agencements qui structurent les séances, émanent autant de procédés techniques normés que de la propre identité et du propre vécu des encadrants :

*« Je vais te dire une phrase qui n'est pas de moi mais on enseigne avant tout ce que l'on est et surtout ce que l'on a vécu (...) La qualité à détenir c'est celle de pouvoir aussi de dépasser des limites qu'on avait en tant que joueur au travers de certains élèves »<sup>880</sup>.*

Tout comme il convient également pour l'encadrant de s'éloigner de sa propre vision du tennis pour se mettre au service du public, de sa sensibilité et de ses talents.

Tous les praticiens, qu'ils soient bénévoles ou qu'ils exercent sur le circuit professionnel, viennent puiser un tant soi peu dans ce circuit qui inclut l'expérience du jeu et de l'entraînement la

---

880 Prise de note avec Vincent, au SMEC en septembre 2010.

théorisation du tennis, de sa transmission, et la circulation sociale de connaissances (ou de croyances) méthodologiques liées au façonnage d'un sportif. Les corrections, les conseils ou les exercices proposés à ce niveau d'engagement, dans un sens, ne se distinguent pas forcément de ceux que l'on retrouve dans l'encadrement des « amateurs ». C'est plus leur intensité, la capacité du public à saisir leurs finalités et à les atteindre – à se réapproprier la douleur en lui conférant un autre sens – qui développent la subtilité des significations qu'incluent l'usage et la redondance des dispositifs qui participent au façonnage qui fait la différence.

La formation (et l'auto-formation) de la « boîte à outil » que nécessite l'encadrement performatif diffère ainsi de celle d'un « éducateur », voire encore d'un « généraliste » car elle ne demande ni les mêmes compétences, ni la même relation, ni la même exigence de conviction de la part du public. Dans un sens, ce sont les situations, leurs aléas et les individus qui s'y rattachent qui appellent les savoir-faire à mobiliser.

Chez les praticiens, il est parfois bien plus compliqué d'enseigner une technique de « revers » correcte pour un débutant, que de faire gagner quelques précieux kilomètres/heures au service à un joueur « négatif ». Certains encadrants réussissent plus ou moins à enseigner les deux, d'autres pas.

Tandis que l'efficacité de ces procédés et de ces conventions constitue quelque peu la tête de pont d'un suivi intensif, leur utilisation dans des modalités d'encadrement moins sérieuses ne comportent pas les mêmes enjeux, ni le même travail. Ce sont donc avant tout les finalités du suivi – de la situation et du public qui s'y rattache – qui fondent les connaissances et les qualités pédagogiques nécessaires, voire encore la reconnaissance de l'activité d'encadrement tennistique en terme de prestige.

## **D Bilan**

Dans ce chapitre nous avons vu que « performer » devient l'aboutissement d'une préparation qui impose un apprentissage de la contrainte et de la souffrance, ces dernières deviennent une sorte de routine pour l'individu qui en fait l'expérience. Le joueur l'apprivoise puis s'avère capable de se réapproprier la douleur ou la pénibilité, qui du coup deviennent – d'une certaine façon – moins vécues comme telles. Les objectifs sont alors de maîtriser la discipline au maximum pour le joueur. Et de rendre le suivi, qui tend à façonner cette maîtrise, le plus optimal chez l'entraîneur.

Il s'agissait donc non pas de travailler sur une situation de performance, mais d'une préparation à la performance, afin d'expliquer et de mettre en valeur les nécessités qui sont liées à ce type de travail. Ces dernières impliquent un haut degré de rationalité, de technicité. De par l'exigence ici mobilisée, les marges de tolérance y sont réduites.

Si l'encadrement n'induit qu'une influence inéluctablement limitée vis à vis de la (non)réussite sportive du joueur – car c'est au final ce dernier qui exécute la performance et qui agit, et qu'il existe également une certaine part de chance dans ce travail – cette part est néanmoins irremplaçable au travers du circuit humain et social nécessaire à ces objectifs : *« ce n'est pas seulement que l'entraînement est à analyser comme un instrument de plus pour améliorer les performances, mais qu'il s'intègre dans un processus plus complexe dans lequel la finalité propre au sport, la compétition et la recherche de la victoire, induit aussi bien une division des tâches, avec l'émergence de corps de spécialistes, qu'une intellectualisation de la démarche et une analyse des composantes de la performance »*<sup>881</sup>.

Le public ici traité se compose ainsi d'individus qui durant une partie de leur existence conféreront une place primordiale à la maîtrise pratique du tennis. Pour ces individus, l'apport de l'encadrement est ici primordial, tant pour les savoirs qu'il met en exergue que pour sa dimension humaine. D'une certaine façon, « entraîner » reprend ici sa forme étymologique originale : « tirer quelqu'un vers quelque chose ».

L'incertitude et la dimension éphémère de cette forme d'investissement ne doit pas non plus totalement nous écarter de la question du plaisir et de sa circulation dans cette forme de transmission. Les aléas, les affects ou encore l'intensité que nous avons observé, nous rappellent que la performance est le fruit d'une tension entre une dimension procédurale, éthique et relationnelle.

Là où les qualités pédagogiques et ou les exigences pratiques liées au suivi d' « amateurs » ou de profanes s'articulent autour d'une transmission des techniques du jeu, en tenant compte des limites de temps et d'investissement des individus qui s'y adonnent, les compétences liées à l'encadrement performatif s'avèrent elles beaucoup plus centrées sur des questions de rendement.

Dans un sens ce suivi ne se distingue pas totalement des autres formes de transmission observées durant cette partie, car ces dernières font aussi appel à des conventions socialement normalisées, à un usage du corps dans un cadre précis, ainsi qu'à une certaine quête émotionnelle (le plaisir de la réussite) et socialement valorisée (la finalité de cette réussite). Néanmoins c'est avant tout la logique de personnalisation du suivi, et son intensité – en terme de temps, d'investissement, d'affects, etc. – qui le différencie. Ici l'encadrement sert un projet qui est avant tout personnel mais qui s'intègre dans le monde du tennis.

Par ailleurs, la performance – tout comme les autres formes de pratique que nous avons pu décliner – n'est pas qu'une question de « niveau intrinsèque » (nous avons inclus des enfants, des joueurs lambda qui veulent devenir entraîneur, etc.). En témoigne le succès progressif de certaines

---

881 Lemieux Cyril et Mignon Patrick, 2001, *op.cit.*



académies privées<sup>882</sup> qui se développent en France, prêtes à accueillir un bon nombre d' « amateurs » qui voudraient y travailler leur jeu, etc. De ce fait, le travail performatif s'avère avant toute chose une réponse à un certain projet.

Nous avons à l'inverse pu saisir les exigences et la complexité que nécessitait l'encadrement lorsqu'il se base autour d'une logique d'efficacité et de résultat. Si les séances mobilisent plus de technicité et de rationalité, elles n'en restent pas moins des situations humaines dans lesquelles il convient de tenir compte des affects de l'individu, mais également du travail qui peut y être effectué. Ceci dépasse le simple fait de « passer un bon moment », de par la souffrance ou encore la redondance liés au travail effectué. Effectivement même chez des amateurs très investis le plaisir pris dans ces séances prime avant d'autres choses. Dans le cas ici étudié il est rare que ce dernier ne préfère la préparation à la performance que la situation de compétition .

Enfin à une autre échelle, nous avons quelque peu pu cerner le poids de l'institution et des caractéristiques contemporaines du sport moderne, tant les exigences et la prudence nécessaires au suivi pèsent sur sa normalisation : qu'il s'agisse de diplômes, d'objectifs quantifiés ou encore de concurrence.

En un sens, le joueur, son moi tennistique et son corps demandent ici plus de réflexivité. La construction des séances dépend alors majoritairement d'un façonnage corporel et moral adéquat aux conventions performatives propres au haut-niveau tennistique vers lequel ils tendent généralement. Ce façonnage passe ainsi par une médiation relationnelle avec celui qui « entraîne » l'autre. Il est donc également affectif, transmissif et sensitif. En effet, nous avons pu constater que même dans les cas les plus exigeants, on ne peut séparer la situation de séance des émotions, de l'humanité et des sensibilités qui la parcourent. Dans ce sens, nous aurons tenté de tenir compte de la façon par laquelle ces dispositifs peuvent être vécus et appréhendés par les joueurs. Tout en tenant compte des compétences humaines et organisationnelles qui sont ici nécessaires et de leurs limites.

Quoiqu'il en soit, cet investissement est inéluctablement éphémère, ces joueurs repassent parfois vers la phase « amateur », abandonnent le tennis ou baissent de niveau. On retrouve beaucoup de ces anciens « espoirs » qui reviennent à un plaisir du jeu plus mesuré dans les tournois régionaux, ou venant se mélanger à d'autres amateurs dans différents clubs, par attrait jeu. Dans d'autres cas, la lassitude, l'échec ou les blessures peuvent également avoir raison de cet engagement.

---

882 Il devient en effet possible aujourd'hui – contre rémunération – d'accéder à un « coaching tennistique intensif pour tous » encadré par des entraîneurs ayant fait leurs preuves dans le haut niveau. Il serait également intéressant d'analyser cette tendance.

Tendre vers le haut niveau, c'est alors tendre vers « le culte de la performance »<sup>883</sup> et vers toutes ses fatigues, voire son immoralité. Certaines sociologies plus critiques tendraient alors à dénoncer l'inhumanité des procédures qui s'y rattachent, ce qui est honorable et même indispensable. Néanmoins cette critique évoque également un jugement moral qui – selon notre point de vue – se doit d'être en partie nuancé. Effectivement, d'une certaine façon, les joueurs que nous avons pu étudier nous ont majoritairement semblé pleinement conscients de ce qu'ils font. En dehors peut être de certains jeunes et de leurs parents, l'investissement ici analysé part bien souvent de la propre volonté de l'individu.

En effet, d'une part, on ne devient pas un joueur investi comme on trébucherait dans la rue. D'autre part, il nous semble nécessaire de préciser que les individus qui vivent cette forme de suivi sont également capables de mesurer son efficacité, de le critiquer, de le refuser, de l'abandonner, ou encore de se réappropriier ces procédures. Tous ces individus ne sont donc pas forcément des « *shootés* » au sport, des dopés, ou encore des incultes, même si leur investissement dépasse la normalité des « gens comme vous et moi ». Pour eux, c'est également s'intégrer dans un processus individuel où – par le biais de la pratique et de ses expériences – la maîtrise et l'apprentissage de son corps se retrouvent majorés, ce qui pour ces individus développe un certain plaisir et prend un véritable sens.

D'une certaine façon, cette maîtrise (et les réseaux qu'elle impose) quoique limitée de par son humanité, ne peut – en partie – qu'être véritablement comprise que par ceux ou celles qui la détiennent. Ceci pose une des limites de notre travail.

---

883 Alain Ehrenberg, 1991, *op.cit.*

## Bilan troisième partie :

Nous avons tenté de développer notre démonstration en insistant sur les différences qui s'érigent selon les publics de la pratique encadrée du tennis. Ceci en partant des motivations de leurs publics, voire encore de l'intensité que ce dernier y produit au travers son engagement. Nous avons de ce fait pu comprendre le contraste qui s'établissait d'une forme de transmission du tennis à l'autre. Ceci au regard des agencements relationnels, cognitifs et matériels qui s'y déroulent. Le public de l'encadrement se voit proposer une multitude d'outils pour satisfaire son envie de distraction ou de progression tennistique. Des cadres de référence se développent, ils induisent des degrés de conditionnement variables que généralement le public choisit librement – sauf dans certains cas que nous avons précisés –.

### - La séance un échange sensitif, cognitif et moral

Les situations analysées ont pour particularité de considérer la mécanique du corps dans une logique tantôt évolutive, tantôt prudentielle, tantôt ludique, tantôt d'entretien. La situation s'avère « psycho-motrice » donc technique, mais elle est également sociale. Dans ce sens, les interventions ne varient pas seulement au regard d'objectifs. Leurs formes varient selon le profil du public en terme d'attentes, de genre ou d'âge. Le contenu d'une séance se fonde alors autour d'une tension entre le profil du public, les limites et les contraintes propres au suivi, et ce que ce même suivi peut garantir *a minima* pour son public. Dans tout les cas, il s'agit néanmoins d'aider un individu à se mouvoir, à se cadrer, à obtenir des sensations, des émotions, etc. Pour cela, les séances mobilisent des procédés de transmission, d'expression, de travail, de performance. Elles créent potentiellement des compétences, des situations de sublimation, ainsi que du lien social. Elles proposent alors d'entrer et de faire voir un autre monde. Selon la logique du don<sup>884</sup>, elles poussent les encadrants qui prennent leur rôle au sérieux à transmettre le plaisir tennistique éprouvé antérieurement, ainsi qu'à favoriser sa mise en scène. Tout comme elles encouragent les participants à sympathiser et à « échanger » autour de sensibilités communes qu'ils ressentent envers le loisir et/ou le sport qu'ils exercent.

### - Une relation de service polymorphe

Du modèle « pur » de l'entraînement à visée performative, au modèle distractif, durant lequel le travail effectué prend parfois des formes insolites basées sur l'animation ludique, c'est toute une palette de modalités d'appréhension et d'engagement dans le tennis que nous avons tenté

---

884 Mauss Marcel, *Esquisse d'une théorie de la magie*, in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1966.

de retracer. Dans ce sens, nous avons pu comprendre que le public qui fréquente ces séances ne doit pas forcément être pris en compte au travers d'oppositions binaires du type : « professionnel » et « amateur », « jeune et adulte », ou « compétiteur » et « loisir ». Les limites qui séparent les différentes formes d'encadrement tennistique sont bien plus compréhensibles lorsqu'on observe ou qu'on écoute les individus qui s'y adonnent et lorsqu'on tient compte des façons d'appréhender une séance et ses potentielles variétés.

Les « sans-façon » appréhendent généralement les contraintes de la pratique selon leur personnalité, leur maturité, leurs attentes. Ils prouvent qu'un « moi » de joueur de tennis peut se développer sans la pleine maîtrise des conventions du jeu, ou encore de l'univers qui régit sa transmission. Leur présence dans les clubs est également vitale pour que l'encadrement prospère. Enfin dans d'autres cas, l'assistance que produit la relation de service normalise une modalité de pratique particulière : celle de ne jouer au tennis qu'uniquement dans le cadre de la séance. Dans d'autres termes, le fait de pratiquer ce jeu exclusivement avec l'assistance d'un individu mandaté pour cela s'avère extrêmement présent dans les clubs. L'encadrement habitue parfois le public à se soustraire d'un apprentissage autodidacte, ou encore d'une « partie avec un partenaire » – modalités de pratique qui peuvent également posséder certains bénéfices ou encore peuvent faire progresser le joueur – . Tels que le déplorent certains encadrants, de plus en plus de publics (et pas seulement ceux que nous avons qualifié de « sans façon ») se satisfont d'une forme d'« assistantat sportif », que favorise le dispositif que nous avons étudié, tout en encourageant les publics vers de moins en moins de prise en charge personnelle, voire encore de « sportivité ». Dans d'autres termes, à son paroxysme, l'encadrement mettrait parfois « la balle dans la raquette » d'un joueur qui n'aurait même plus à courir vers elle.

Ceux qui possèdent un projet tennistique appelant à la performance s'imposent un haut niveau d'exigence qui nourrit leur travail de façonnage – et par ailleurs le plaisir qu'ils y prennent – sous condition qu'ils soient en mesure d'assumer et de s'imposer ce même niveau d'exigence, ainsi qu'une subordination envers le praticien. D'autre part, ces publics diminuent inéluctablement les souffrances qu'ils s'inculquent à partir du moment où leurs qualités physiologiques (vieillesse, blessure et lassitude corporelle) deviennent inadéquates, bifurquant vers d'autres choses.

Enfin, les « amateurs » se positionnent entre ces deux points de vue, empruntant tantôt à l'un, tantôt à l'autre : l'un appréciera certains éléments qui rendront parfois l'autre insensible. Ils mobilisent également certains des procédés et des dispositifs employés par les performeurs – en tirant ainsi par moment des souffrances ou des satisfactions similaires à ces derniers, mais qui sont plus « épisodiques » – . Il devient néanmoins nécessaire *a minima* qu'ils acceptent de se soustraire

à un certain travail. Ce même travail produit alors l'émergence d'autres plaisirs : par la maîtrise du jeu, par la sensation de progresser, par le partage avec les autres, par les sensations ressenties, etc.

- Une tension floue entre les contraintes et les plaisirs de la situation

Au final, il n'est jamais possible de séparer l'encadrement tennistique du plaisir qu'il produit de certaines contraintes, ce dont les individus suffisamment expérimentés ont conscience. En les acceptant, en respectant leurs devoirs, les participants éprouvent ou échangent différents plaisirs. Ces derniers étant graduels ou encore progressifs, le public peut ainsi construire sa propre valeur à l'investissement qu'il porte à la séance. Il lui incombe néanmoins d'accepter une certaine subordination qui peut s'avérer efficace, mais qui comme nous l'avons observé, est également délicate, complexe, parfois paradoxale ou ambiguë.

Certes, d'une modalité à l'autre, les limites que nous avons tenté de tracer s'avèrent parfois floues. Dans tous les cas, les séances ne se réduisent pas qu'à des questions de technicité. Elles mobilisent une socialisation particulière, des valeurs humaines, éthiques, de l'attractivité, un échange physique et social, etc. Ce sont ces dimensions que la séance est tenue d'organiser en mobilisant des procédés qui permettent que les intérêts de la pratique puissent alors se diffuser et se ressentir. Tâche complexe, dans l'optique où la valeur subjective conférée à l'activité est inéluctablement liée à la nécessité d'en surmonter ses difficultés et ses contraintes.

Les séances analysées nous amènent alors à penser la relation de service comme une co-production. Cette dernière étant fondée autour de ses particularités contextuelles et procédurales, de l'investissement moral, interactif ou sensitif des participants, et de leurs propres capacités sociales. De cela, on saisit que les aléas d'une séance s'établissent autant par l'intensité que les individus y déploient, que par l'inaboutissement du processus de rationalisation qui circule dans son univers.



## Conclusion

Cette approche sociographique sur l'encadrement du tennis a ainsi modestement tenté de conforter ou de compléter les perspectives de compréhension du sport, et plus largement du loisir. Elle souhaitait faire sentir l'humanité et la réflexivité des dispositifs concernés. Elle souhaitait également faire dialoguer le champ des sciences humaines, en mobilisant parfois la psychologie, la philosophie, l'histoire, les STAPS, etc.

Malgré cela, tenter ici de conclure une recherche aussi longue s'avère un exercice fort délicat. Le chercheur est ici partagé entre l'obligation de synthétiser son travail, de développer une sorte d'auto-critique, et d'évoquer d'autres axes de recherche qui pourraient émerger de l'étude. Nous allons donc tenter de traiter ces trois points, après être revenus un instant à notre situation de départ, celle du promeneur.

Elle était en réalité liée à une configuration procédurale – et non mécanique – d'actions individuelles, de conventions et de potentialités. Cette situation reflétait une modalité contemporaine de pratique du tennis, tout comme elle traduisait une certain « air du temps » dans la façon dont les humains sont susceptibles de se distraire, de transmettre, voire encore d'apprendre quelque chose. Ce qui rend possible cette situation, c'est une coordination entre différentes productions sociales, entre l'établissement d'une discipline sportive et son institutionnalisation, entre sa transformation ou encore son développement. Entre des réseaux et des dispositifs locaux, techniques et cognitifs. Entre des millions de séances qui ont eu lieu précédemment et une anticipation sur ce que les gestionnaires et les acteurs de la pratique croient cohérent pour que le service se pérenise. Entre une offre de loisir et l'appréhension singulière de ceux qui la testent ou l'adoptent. Entre l'idée de passer un moment à la fois agréable, instructif ou encore productif.

Nous avons donc dégagé les différents axes qui délimitent les préceptes prépondérants à la tenue de ce moment. Pour résumer, la relation de service ici analysée repose sur une structure normative de l'encadrement tennistique qui s'articule autour de ses contraintes exogènes, de son contexte – qu'il soit local ou situationnel – et autour des motivations et des savoirs de ses acteurs. Ainsi la séance est une co-construction relationnelle et sociale, induisant des expériences subjectives qui visent à se distraire, à apprendre, à transmettre ou encore à travailler. Elle n'en n'est pas moins parfois lieue d'incohérences, d'injustices ou de distorsions.

Il existe désormais un accès à des tennis différenciés, la transmission du tennis dans les clubs s'établit alors d'une certaine façon, selon les projets de leur publics. C'est en tout cas ce public qu'il convient d'inclure dans l'analyse, car c'est par lui – et notamment les joueurs ordinaires – que se développera le futur du tennis.

Par son hétérogénéité, ses paradoxes et sa constance, par ses effets et sa socialité, la transmission du tennis en France constitue un observatoire socio-anthropologique fort crédible. En effet, si le caractère empirique de l'étude ne consent pas ici à dresser une perspective pleinement exhaustive sur notre objet d'investigation, les données analysées et leur traitement permettent cependant de mieux comprendre son développement historique, sa valeur, ses fonctions, ses enjeux, ses limites et ses problèmes. Cette étude nous permet également de dégager plusieurs tendances. Tant au regard des modalités de consommation de l'offre d'encadrement tennistique en France, qu'au niveau de la construction d'une forme de « groupe professionnel » chez ses praticiens, ou encore à l'échelle de son appréciation par le public.

Si il n'a parfois rien du hasard et qu'il découle d'une offre calculée, pour beaucoup l'investissement dans la pratique engendre plusieurs possibilités. Ces possibilités se construisent, se testent et se développent bien souvent de façon imprévisible et contingente. Le profil du public, le rendement qu'il attend, et les formes de techniques tennistiques qu'il est amené à incorporer – qu'elles soient rudimentaires ou plus sophistiquées – modélisent le contenu interactif de la séance, les formes d'éthique qui en émanent, et les dispositifs déployés.

Les « techniques du corps » qui circulent dans la transmission du tennis peuvent alors supposer des modalités d'appréciation, autant que d'émancipation du quotidien. Elles se reconfigurent selon les matrices situationnelles dans lesquelles elles sont investies. Il convient donc de les traduire : au gré du contexte dans lesquelles elles s'utilisent, se transmettent et se façonnent. C'est dans ce sens que les plaisirs ou les contraintes ordinaires de l'expérience de la pratique se doivent d'être pris en considération, au travers des réflexions scientifiques qui portent sur le sport ou sur les pratiques culturelles.

Ce sont également ces mêmes « techniques du corps » qui ont offert au chercheur la possibilité d'explorer les dispositifs et les publics liés à cette étude. Loin de s'ériger en référence ou en modèle, le chercheur participant a de ce fait pu cerner les enjeux liés aux formes de transmission du tennis, en ressentir une large gamme, les observer, voire même les manipuler. La position active, fréquemment mobilisée, a donc permis de mieux comprendre ou de cerner les problèmes et les effets de notre objet d'étude.

Cette relation de service n'est donc pas anodine, elle est d'une part sensitive et d'autre part « normalisée ». Si elle n'est pas qu'une affaire de « face à face », elle ne peut cependant en faire l'économie. Si elle ne peut se dérouler sans ses acteurs, elle ne peut se faire sans une sorte de « mise en scène » dont les fondations sont antérieures à la séance, et reflètent ou s'intègrent dans des enjeux qui sont politiques, économiques, associatifs ou encore éthiques. Si son déroulement est avant tout ordonné par des règles et des conventions que le public et l'encadrant ne peuvent



totalement négliger, la séance offre fréquemment l'occasion de renégocier ces mêmes références. Que ces dernières soient procédurales, statutaires ou encore prudentielles. C'est en analysant cela – en exposant différents seuils de progressivité lié au contenu et aux « formes » d'une séance – que nous avons ainsi tenter de proposer une sorte de sociologie de la « marge de manœuvre ».

Le sport et les dispositifs qui s'y rattachent, ne peuvent donc simplement s'interpréter tel un reflet de la société : ils y participent, ils la construisent. Ces objets savent se rendre autant attractifs que ludiques ou encore professionnalisant. Les individus qui consomment une pratique sportive savent alors – sous condition d'une certaine expérience de cette même pratique – évaluer de son intérêt, de ses limites ou de la qualité des « petits moments de plaisir » qu'elle est susceptible de leur procurer. Ils savent également communiquer et partager leur attrait pour une activité qui leur fait vivre un autre monde. Cette dernière prenant pleinement part aux développements personnels, émotionnels ou encore corporels de certains des individus qui s'y risquent.

Il convient ainsi de ne pas négliger la dimension anthropologique propre à l'analyse du sport et du jeu. Ces activités humaines n'ont pas été fondées pour produire du travail, ou pour s'insérer dans des systèmes d'échanges économiques. Non, le sport et le jeu sont des faits universels à chaque société. Ils se sont développées avant tout pour optimiser la capacité des humains à se divertir, à communiquer, à s'éduquer, à prendre du plaisir. Tout ces éléments doivent donc être pris en compte par les sociologues qui s'intéressent à ces objets – tout comme ces mêmes sociologues qui travaillent sur la distraction, le jeu ou encore le plaisir ne doivent pas oublier que leur discipline s'est avant tout développée pour traiter de la souffrance des sociétés et de leurs membres – .

Nous avons également pu mettre à jour l'originalité qui incombe à la position de praticien. De la même façon que ses savoir-faire et son statut ne s'acquièrent pas qu'au travers des schèmes classiques que l'on rencontre dans d'autres mondes professionnels, sa position professorale ne se développe pas dans un cadre autoritaire traditionnel, mais graduel et original. Les difficultés que vivent tous les encadrants ne sont donc pas uniquement à considérer dans une dimension pédagogique ou cognitive. Ils doivent également convaincre leur public, notamment par une attitude spécifique : faire preuve de prudence ou encore savoir ajuster tant leur comportement, que les activités qu'ils proposent aux joueurs. Ils doivent encore saisir et moduler les différentes conventions éthiques et pratiques propres à la séance, de par leur expérience et leurs savoirs. Enfin, il sont obligés de saisir et de composer avec la propre sensibilité des joueurs, et inversement, d'être en mesure de modérer leur rapport personnel au tennis (souvent un passé ou un présent de compétiteur engagé par exemple), voire encore à de composer avec les aléas de l'activité.

La séance se raccorde alors en partie à la logique du don<sup>885</sup>, elle pousse les encadrants qui prennent leur rôle au sérieux à transmettre aux publics les modalités d'accès au pouvoir attractif du jeu. Elle met en scène les encadrants, qui deviennent eux-mêmes des instruments de mesure de ce dont ce public a besoin, et qui en échange, obtiennent par moment l'impression de ne pas être systématiquement en train de « travailler » – au sens premier du terme –. Elle encourage les participants à sympathiser et à « échanger » autour de sensibilités communes. L'encadrement confère donc à ses participants des outils d'accomplissement de soi qui ne sont ni exhaustifs, parfois maladroits et erronés, souvent de bonne foi. La pratique étudiée devient ainsi une rencontre entre des personnes engagées dans une épreuve, des objets et des règles. Elle possède une utilité, elle sert à la société, et se raccorde plus globalement à une certaine éthique liée au sport : éducation corporelle et sensitive, maîtrise de soi, sociabilité, passion, emploi, don de soi, valorisation, goût de l'effort, pérennité des institutions gestionnaires, loisir, insertion sociale, etc.

C'est ainsi tout l'art de la transmission du tennis de s'appuyer sur des normes techniques ou éthiques pour accompagner ses publics, tout en s'en écartant de façon plus ou moins ponctuelle, pour développer une situation dans laquelle l'individu investi puisse s'exprimer, s'affirmer et/ou se distraire. Dans d'autres termes, la relation de service que nous avons étudiée participe de fait à la : « *nécessité pour chacun d'objectiver ses émotions spontanées dans l'échange social et ainsi de préserver sa dignité humaine tout en retirant du plaisir de sa rencontre avec autrui* »<sup>886</sup>. De cela, on constate que les formes de suivi déployées n'en restent pas moins bouleversées par la contingence propre aux pôles fondamentaux de la séance – techniques, esthétiques et relationnels – ainsi qu'à la question de sa « normalisation ».

De nombreuses critiques peuvent également être émises à notre étude, tant au regard de sa forme littéraire, de sa clarté, de l'articulation des cadres théoriques ou méthodologiques qui ont été employés – voire encore de l'oubli ou de l'ignorance d'autres auteurs ou travaux sociologiques qui nous auraient été ici utiles –. Notre regard est peut-être incomplet, erroné, maladroit, etc. Nous aurions pu nous concentrer beaucoup plus sur les profils sociaux des acteurs, tenter d'analyser ou d'évoquer plus finement les questions de domination, de genre, ou encore de violence. Nous aurions pu réduire l'approche à une seule des trois parties. Nous aurions également pu prendre plus de « distance » face à l'objet. Nous aurions enfin pu développer plus largement l'usage de certaines notions, interroger les institutions, etc.

---

885 Mauss Marcel, *Esquisse d'une théorie de la magie*, in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1966.

886 Jean-Marc Leveratto, « Les techniques du corps et le cinéma. », *Le Portique* [En ligne], 17 | 2006, mis en ligne le 15 décembre 2008

Reste que l'analyse fut ici envisagée avec la principale volonté de dresser une médiation scientifique entre le monde des clubs de tennis et la sociologie. Ceci pour faire communiquer différentes échelles d'interprétation sur un phénomène, et sur une partie des individus concernés par ce dernier. Nous avons ainsi tenté de traduire des témoignages propres à la réalité de ce même phénomène, au travers d'une logique d'articulation, d'interdépendances et d'interpénétration, plutôt que d'oppositions, de déterminisme ou de prédictions. C'est en définissant et en décrivant les différentes modélisations propres à cette relation de service – par l'observation des différentes formes de séances, de leur normes, de leurs lieux et de la parole de leurs acteurs – que nous avons pu dresser un regard spécifique sur une activité humaine particulière. Ce regard appelle désormais à être complété, discuté, critiqué, débattu et comparé, en un sens il n'est peut être que le début d'autres perspectives : développement de ce modèle de relation de service sur d'autres pratiques sociales, comparaisons internationales ou encore avec d'autres sports, etc.

## BIBLIOGRAPHIE

### ARTICLES :

- ! Aballéa François, « Au-delà des professions : le holisme compréhensif, la règle et la méthode », *SociologieS* [Grands résumés, Nouvelle théorie sociologique des professions, mis en ligne le 09 mai 2012
- ! Adamkiewicz E : « *Les performances sportives de rue* » In les annales de la recherche urbaine, n° 79, 50-58.
- ! Bacque M.-H, *Action collective, institutionnalisation et contre-pouvoir : action associative et communautaire à Paris et Montréal* », Espaces et Sociétés, N°123, 2006/1.
- ! Becker. Howard : « *Tricks of the Trade* », Chicago : The University of Chicago Press. 1997
- ! Bonicco Céline : *Goffman et l'ordre de l'interaction. Un exemple de sociologie compréhensive*. Philonsorbonne n°1, année 2006-2007.
- ! Bourdieu Pierre, « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°31, 1980, p. 2.
- ! Pierre Bourdieu, *Habitus, code et codification*, Actes de la recherche en sciences sociales, n°64, septembre 1986, p.40.
- ! Broquedis Marc, « Le Style en tennis », dans *La vie au Grand Air* du 1er novembre 1913.
- ! Bucher Robert et Strauss Anselm: « *Profession in procès* » dans : *American journal of sociology*, 1961, p.325-334.
- ! Chantelat P. Le Roux N., Camy J. (1999). *Sport Employment in Europe*. Report for the DG X, european commission.
- ! Chapoulie Jean Marc, « *Sur l'analyse sociologique des groupes professionnels* », in *Revue française de sociologie*, XIV, 1972.
- ! Chazel François: « *L'individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de Talcott Parsons.* », *Revue française de sociologie*, 1978, vol. 19, n° 2, p. 277-281.
- ! Chick Gary, *Leisure and Culture: Issues for an anthropology of leisure* Leisure Studies N° 20, 1998.
- ! Chifflet Pierre et Rundstadler Laurent : « Le jeu de rôles des moniteurs dans les clubs de tennis », *Staps* 1/2002 (n° 57), p. 7-20.
- ! Caroline Chimot, Manuel Schotté, *Travailler dans une organisation sportive Entre engagement passionné et investissement professionnel*. Regards sociologiques, n°32, 2006, pp. 97-107
- ! Darbon Sébastien, « Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby à XV », *Techniques & Culture* [En ligne], 39 | 2002, mis en ligne le 29 avril 2005
- ! Donnat Olivier (1985). Emplois et formations du secteur sportif. Marché du travail et stratégie de formation : « *Le marché de l'enseignement du tennis* ». I.N.S.E.P. Paris.
- ! Dugas Eric, *Du sport aux activités physiques de loisir : des formes culturelles et sociales bigarrées* », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 10 juillet 2007
- ! Fleuriel, S, Schotté M, "Le contractuel, l'entrepreneur, l'assisté : trois figures du travailleur sportif." *Revue Espaces Marx*, 2013, n° 33, 43-51.
- ! Freidson Elliot : « *Les professions artistiques comme défi à l'analyse sociologique* » dans : revue française de sociologie, numéro 27, 1986, p. 442.
- ! Gal-Petitfaux Nathalie et Durand Marc : « *L'enseignement de l'éducation physique comme « action située » propositions pour une approche d'anthropologie cognitive* ». STAPS 2001, n°55, p.79-100
- ! Jamet Michel, *Le sport contemporain*, Cahiers internationaux de sociologie 2/2002 (n° 113), p. 233-260.
- ! Joigneaux-Desplanques Claire : « *l'héritage wébérien chez Bourdieu* », en ligne sur le site des S.E.S de Paris.
- ! Lemieux Cyril et Mignon Patrick, « *Etre entraîneur de haut niveau, Sociologie d'un groupe professionnel entre marché du travail fermé et marché du travail concurrentiel* » Laboratoire de sociologie du sport de l'INSEP
- ! Kokosowski Alain et Bezille-Lequoy Hélène, *L'autodidacte, L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 33/4 | 2004, mis en ligne le 28 septembre 2009.
- ! Leveratto Jean-Marc, *Exploding Plastic Inevitable, ou le rock et le cinéma comme techniques du corps*, Volume, 3 : 0 | 2004, 53-66.
- ! Poupert J., Rains Prudence, Pires Alvaro P. *Les méthodes qualitatives et la sociologie américaine*. In: *Déviance et société*. 1983 - Vol. 7 - N°1. pp. 63-91.
- ! Knobè Sandrine : « *La performance au regard de l'effort sportif : quelques réflexions* ». Revue interrogations.org. N°7
- ! Mansy Anny, *Aspects théoriques des motivations cognitives* , in APS, efficacité motrice et développement de la personne. AFRAPS, Clermont-Ferrand, 1990.
- ! Maresca Bruno, *Occupation du temps libre une norme de consommation inégalement partagée*, avec la

- collaboration de Pierre Tardieu et Sophie Geraud. Dans « Cahier de recherche » N° 210 Novembre 2004, Paris Département : « Evaluation des politiques publiques ».
- ! Mauny, Christophe, « Logiques de conversion identitaire dans l'exercice du métier », *Recherches sociologiques et anthropologiques* [En ligne], 40-1 | 2009
  - ! Mauss Marcel : « *Les techniques du corps* », dans *Sociologie et Anthropologie*. Paris, PUF, 1950.
  - ! Marsault Christelle : « *Redéfinir le métier d'enseignant* », dans "*Nouveaux métiers et métiers en évolution*". Colloque international. AEP Reims. 8-9 novembre 2001
  - ! Marsault Christelle: « *La compétence éthique dans la professionnalisation des éducateurs sportifs en milieu associatif* ». Publié dans la revue *Interrogation* N° 10. 2004.
  - ! Merton Robert. Karl : « *The Student Physician. Introductory Studies of medical Education* », Harvard University Press, Cambridge, 1957.
  - ! Mills C.Wright *The Sociological Imagination (L'imagination sociologique)*,. Oxford university press, New York, 1959.
  - ! Paradeise Catherine, « *Les Professions comme marchés fermés du travail* », in *Sociologie et société*, XX, 2, 1988
  - ! Perreault Michel : « *La passion et le corps comme objets de la sociologie : la danse comme carrière* », dans *Sociologie et sociétés*, Volume 20, numéro 2, automne 1988, p. 177-186.
  - ! Peter Jean Michel : « *Le processus d'autoformation par la pratique du tennis* », *Staps* 1/2005 (n° 67), p. 23-40.
  - ! Philippe Perrenoud, *Enseigner des savoirs ou développer des compétences : l'école entre deux paradigmes* ». Paru in Bentolila, A. (dir.) *Savoirs et savoir-faire*, Paris, Nathan, 1995, pp. 73-88
  - ! Pociello Christian, *La force, l'énergie, la grâce et les réflexes*, in *Sport et société*, Vigot, 1981
  - ! Sarfatti Larson Magali : « *The Rise of Professionalism: a Sociological Analysis* », Berkeley - Los Angeles - Londres, University of California Press. 1989.
  - ! Schlanger N., 1991, « Le fait technique total. La raison pratique et les raisons de la pratique dans l'œuvre de Marcel Mauss », *Terrain*, n° 16, pp. 114-130
  - ! Suaud Charles : « *Contribution à une sociologie de la vocation : destin religieux et projet scolaire* ». Revue française de sociologie, 1974, vol 15 p.75.
  - ! Vézinat Nadège, « *Une nouvelle étape dans la sociologie des professions en France* », *Sociologie* [En ligne], N°3, vol. 1 | 2010.
  - ! Waser Anne-Marie. *Confrontations amicales. Scenarii de trois parties de tennis*. Ethnographiques.org, Numéro 17 - novembre 2008
  - ! Weller Jean Marc, « *Stress relationnel et distance au public. De la relation de service à la relation d'aide* », *Sociologie du travail*, 44, 2002, p. 75-97.

## OUVRAGES :

- ! Abbott Andrew, *The System of Professions: An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, University of Chicago Press. 1988.
- ! Andrieu Bernard (dir.) . *Philosophie du corps*. Expériences, interactions et écologie corporelle, Paris, Vrin, 2010.
- ! Arendt Hannah, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Presses Pocket, 1994
- ! Arnaud Pierre et Terret Thierry, *Histoire du sport féminin*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- ! Bachelard, Gaston, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 2001
- ! Béaud, Stéphane et Weber, Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte & Syros, collection « Guides Repères », 1998
- ! Becker Howard, *Outsider*, Paris, A Metailé, 1985.
- ! Becker Howard, *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988.
- ! Becker, Howard S., *Les ficelles du métier : comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, collection « Guides Repères », 2002
- ! Bernardeau Moreau Denis, *Sociologie des fédérations sportives. La professionnalisation des dirigeants bénévoles*. Paris, L'Harmattan, 2004.
- ! Berger (P.), Luckmann (T.), *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.
- ! Bessin Marc et Bidart Claire , Michel Grossetti (dir.), *Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, « Recherches », 2010.
- ! Boltanski Luc, *L'Amour et la justice comme compétences : trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990.
- ! Boltanski Luc, Chiapello Eve, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999.
- ! Boltanski Luc, Thevenot Laurent, « Les Économies de la grandeur », *Cahiers d'études du centre de l'emploi*, PUF, 1987.
- ! Bourdieu Pierre (ed.), *La Misère du monde*, Paris, Le Seuil, (1993), 1998
- ! Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Editions de Minuit, 1980
- ! Bourdieu, Pierre *Programme pour une sociologie du sport*, dans « « Choses dites », Minuit, 1987, p214
- ! Bourdieu Pierre *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Paris, 2000, Seuil.
- ! Bromberger Christian (dir.), avec la collaboration de Alain Hayot et de Jean-Marc Mariottini, *Le Match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994
- ! Broussard Philippe, *Tennis, prof ou champion* », Paris. Hatier, 1991.
- ! Caillois Roger, *Les jeux et les hommes*, Gallimard, Paris, 1958.
- ! Caillois, Roger (dir.), *Jeux et sports*, Paris, Gallimard, Collection « La Pléiade », 1967
- ! Callède Jean-Paul, *La sociologie française et la pratique sportive, 1875-2005 : essai sur le sport. Forme et raison de l'échange sportif ans les sociétés modernes*. Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2007.
- ! Castel Robert, *Savoir d'expertise et production de normes*, dans Chazel François, Commaille Jacques (ed.), *Normes juridiques et régulation sociale*, Paris, LGDJ, 1991, p. 177-188
- ! Castel Robert, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995
- ! Chantelat, Pascal, Fodimbi, Michel et Camy, Jean, *Sports dans la cité. Anthropologie de la jeunesse sportive*, Paris, L'Harmattan, collection « Espaces et Temps du Sport », 1996
- ! Champy Florent, *La Sociologie des professions*, Paris, PUF, 2009.
- ! Clerici Gianni, *500 ans de tennis*, Hatier, Paris, 1976.
- ! Champy Florent, *Nouvelle théorie sociologique des professions*, Paris, PUF, 2011.
- ! Corbin Alain: « *L'avènement des loisirs (1850-1960)* », Paris, Aubier, 1995.
- ! Chantelat Pascal : « *La professionnalisation des organisations sportives, nouveaux enjeux nouveaux débats* » Paris, L'Harmattan 2001.
- ! Corcuff Philippe, *Les nouvelles sociologies*, Nathan, Paris, 1995.
- ! Corcuff Philippe, *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, Paris, Armand Colin, collection « Individu et Société », 2004
- ! Crozier Michel, Friedberg Erhard, *L'Acteur et le système*, Paris, Seuil, 1981.
- ! Crozier Michel, *Le Phénomène bureaucratique*, Paris, Le Seuil, 1963.
- ! Defrance Jacques, *Sociologie du sport*, Paris, La découverte, 1995.
- ! Demailly Lise, *Le Collège : crise, mythe et métiers*, Lille, presses universitaires de Lille, 1991.
- ! Demazière Didier, Gadéa Charles : « *Sociologie des groupes professionnels, Acquis récents et nouveaux défis* », Paris, La Découverte, 2009.
- ! Descartes, René, *Le Traité des passions*, Paris, Editions du Rocher, 1996
- ! Dubar Claude, Tripier Pierre, *Sociologie des professions*, Paris, Armand Colin, 1998.
- ! Dumazedier Joffre *Vers la Civilisation des Loisirs ?* 1962, Paris, Le Seuil.

- ! Dumazedier Joffre, *Révolution culturelle du temps libre, (1968-1988)*, Paris, Ed. Klincksieck-Méridien, 1988.
- ! Durkheim Emile, *Introduction à la morale*, 1917, textes Édition de minuit 1975 vol. 2.
- ! Durkheim Emile *De la division du travail social*, 1893, rééd. coll. Quadrige, P.U.F., 1999.
- ! Elias Norbert, *Engagement et distanciation - Contribution à la sociologie de la connaissance*, 1983, Métailié, Paris.
- ! Elias Norbert et Dunning Eric, *Sport et civilisation*, Paris, Agora, 1986.
- ! Ehrenberg Alain, *Le Culte de la performance*, Calmann-Lévy, Paris, 1991.
- ! Ehrenberg, Alain, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Editions Odile Jacob, Paris, 2000
- ! Famose J-P, *De l'apprentissage moteur à l'enseignement des habilités motrices*. Paris, 1987. Editions E.P.S.
- ! Farrugia Francis, *La connaissance sociologique. Contribution à la sociologie de la connaissance*, L'Harmattan, collection Logiques sociales, série Sociologie de la connaissance, 2002.
- ! Faure Sylvia, *Apprendre par corps*, La dispute, Paris, 2000.
- ! Foucault, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966
- ! Freidson Eliot, *Professionalism, the Third Logic : on the Practice of Knowledge*, The University of Chicago Press, 2001.
- ! Gadrey J., 1994, "Relations, contrats et conventions de services", in De Bandt J., Gadrey J. (dir.) *Relations de services, marchés de services*, Paris, Editions du CNRS, pp. 123-152.
- ! Garfinkel, Harold, *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, collection « Quadrige », 2007
- ! Gasparini William, *Sociologie des organisations sportives*, La découverte. Paris, 2000
- ! Giddens, Anthony, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994
- ! Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne tom A ; La présentation de soi*, Les Editions de Minuit, Paris 1973.
- ! Goffman Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne tom B ; Les relations en public*, Les Editions de Minuit, Paris 1973.
- ! Goffman Erving, *Les rites d'interactions*, Les éditions de Minuit, Paris 1967.
- ! Goffman Erving, *Les cadres de l'expérience*, Les éditions de Minuit, Paris 1974.
- ! Hely Mathieu :, *Les métamorphoses du monde associatif*, Paris, PUF, coll. : « Le lien social », Janvier 2009.
- ! Heinich Nathalie, *La sociologie de Norbert Elias*, Repères, Paris. 2010.
- ! Huizinga, Johan, *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard, 1951
- ! Hugues, Everett C., *Le regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Editions de l'EHESS, 1996
- ! C.Jaccoud et D Malatesta, *Dispositions et pratiques sportives: débats actuels en sociologie du sport* » L'Harmatta
- ! Jodelet Denise, *Les représentations sociales*. PUF, Paris 1991.
- ! Julien, Marie-Pierre et Warnier, Jean-Pierre (dir.), *Approches de la culture matérielle. Corps à corps avec l'objet*, Paris, L'Harmattan, Collection « Connaissance des hommes », 1999
- ! Karpik Lucien, *Les avocats, entre l'Etat, le public et le marché*, Paris, Gallimard, 1995.
- ! Karpik Lucien, *L'économie des biens singuliers*, Paris, Galimard, 2007.
- ! Lahire Bernard, *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan. 2002 Essais & Recherches.
- ! Lahire Bernard, *La culture de l'individu*, La Découverte, Paris, 2004.
- ! Laplantine François, *La description ethnographique*, Nathan Université, Paris, 1996
- ! Latour, Bruno, *La science en action*, Paris, La Découverte, 1989
- ! Le Pogam Yves, *Démocratisation du sport - Mythe ou réalité*, Paris, Delarge, coll. "Corps et culture", 1979.
- ! Le Breton David, *L'interactionnisme symbolique*, PUF, Paris 2004.
- ! Le Breton, David, *Les passions ordinaires : anthropologie des émotions*, Paris, Armand Colin, 1998
- ! Leroi-Gourhan, André, *Evolution et techniques. I : L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, 1992
- ! Leveratto Jean-Marc *La Mesure de l'art. Sociologie de la qualité artistique*, Paris, La Dispute, 2000
- ! Lofland J. & Lofland, L.H., *Analysing social setting. A guide to qualitative observation and analysis* » (2ème éd) Belmont : Wadsworth, 1984.
- ! Magnane Georges, *Situation du sport dans la société contemporaine*, dans Roger Caillois (dir) : « *Jeux et Sports* », Paris, Gallimard, 1967
- ! Menger Pierre Michel, *Portrait de l'artiste en travailleur. Métamorphose du capitalisme*, Seuil, la république des idées, Paris, 2002.
- ! Mennesson Christine, *Etre une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*. L'Harmattan, Paris, 2005.
- ! Malinowski, Bronislaw, *Journal d'ethnologue*, Paris, Seuil, 1985
- ! Mauss, Marcel, *Sociologie et anthropologie*. Paris, P.U.F., collection « Quadrige », 1989
- ! Micoud André, Péroni, Michel (eds), *Ce qui nous relie*, La tour d'Aigues, l'Aube, 1999

- ! Munoz Laurence « *Usages corporel et pratiques sportives aquatiques du XVIIIème siècle au XXème siècle* » Paris, L'Harmattan, 2002
- ! Nanteuil Eric & Saint-Clair Georges, *La Paume et le Lawn-Tennis*, Paris, Hachette, 1898
- ! Martin Plaa, *Seize leçons de tennis*, Ed. Société Parisienne d'Éditions, 1932
- ! Massias J-C et Jacquet G, *Le tennis et l'enfant*, Robert Laffont, Paris, 1988.
- ! Paradeise Catherine, "usages et marché" in : Chauvière Michel Godbout Jacques, *Les usagers entre marché et citoyenneté*, Paris, l'Harmattan, 1992, p. 191-205
- ! Parlebas Pierre, *Contribution à un lexique commenté en science de l'action motrice*, Paris, INSEP, 1981
- ! Parlebas Pierre, *Éléments pour une sociologie du sport*, Paris, PUF, 1986
- ! Perrenoud, Philippe. (1983) La pratique pédagogique entre l'improvisation réglée et le bricolage, *Éducation et Recherche*, n° 2, pp. 198-212 (repris dans Perrenoud, Ph., *La formation des enseignants entre théorie et pratique*, Paris, L'Harmattan, 1994, chapitre I, pp. 21-41).
- ! Perrenoud Philippe, *La pédagogie à l'école des différences*, ESF, Paris, 1988
- ! Pociello C. (1981) sous la direction de.- *Sports et sociétés*, Paris, Ed. Vigot.
- ! Pociello Christian, *Les cultures sportives* Paris, PUF 1995
- ! Raynaud Dominique, "Compétences et expertise professionnelle de l'architecte dans le travail de conception", *Sociologie du travail*, 43, 2001, p. 451-469
- ! REMY J., VOYÉ L., SERVAIS E., *Produire ou reproduire ?*, Tome 1, Bruxelles, Vie Ouvrière. 1978
- ! Saretsky Théodor, *Le tennis et la sexualité, les écrits secrets de Freud*, Paris, Navarin Seuil, 1986
- ! Schlanger J. *La Vocation*. Paris, Seuil, 1997
- ! Schön Donald A., *The reflective practitioner, how professionals think in action*, New York, Basic books, 1983
- ! Schütz, Alfred, *Le chercheur et le quotidien*, Paris, Klincksieck, 2008
- ! Simmel. Georges, *Sociologie, étude des formes de la socialisation*, P.U.F, 1999
- ! Strauss, Anselm, *Miroirs et masques. Une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié, 1992
- ! Strauss Anselm, *La Trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992.
- ! Raymond Thomas, *Histoire du sport*, PUF, 2006 Collection Que sais-je ? Numéro 337
- ! Raymond Thomas et Jean Pierre Chombart *Le tennis* Collection Que sais-je ? Numéro 1084.
- ! Trepos Jean-Yves, *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, Que sais-je ?1996
- ! Vaugrand Henri, *Sociologies du sport ; théorie critique et théorie des champs*, Paris, 1999
- ! Vigarello Georges, *Passion sport : Histoire d'une culture*, Paris, Éditions Textuel, 1999.
- ! Wacquant Loic *Corps et âme* Agone, Paris, 2001.
- ! Waser Anne Marie, *Sociologie du tennis, genèse d'une crise*, Paris l'Harmattan 1995
- ! Weber M *Économie et Société* (posthume 1921), traduction du tome 1 par Julien Freund, Plon, 1971; édition de poche, Pocket, 1995 et 2003 (sous-titre : *Les Catégories de la sociologie*).
- ! Weber Max, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Champs Flammarion, 2001 (1905)
- ! Weber Max, *Histoire économique, esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société*, Paris, Gallimard, 1991
- ! Yonnet Paul, *Travail, loisir temps libre et lien social* Paris, 1999, Gallimard.
- ! Yonnet, Paul, *Huit leçons sur le sport*, Paris, Gallimard, collection «Bibliothèque des Sciences Humaines », 2004